



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

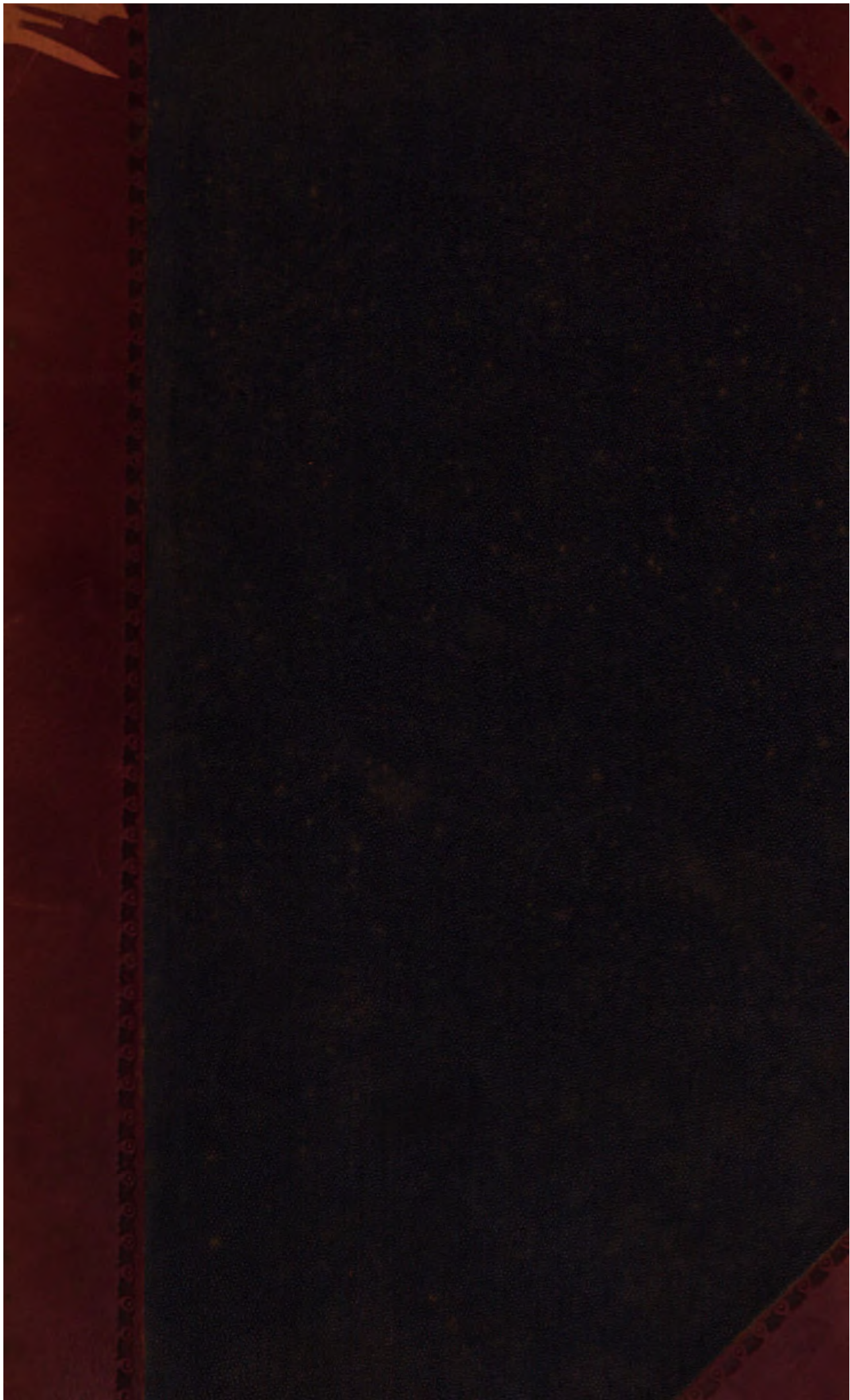
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

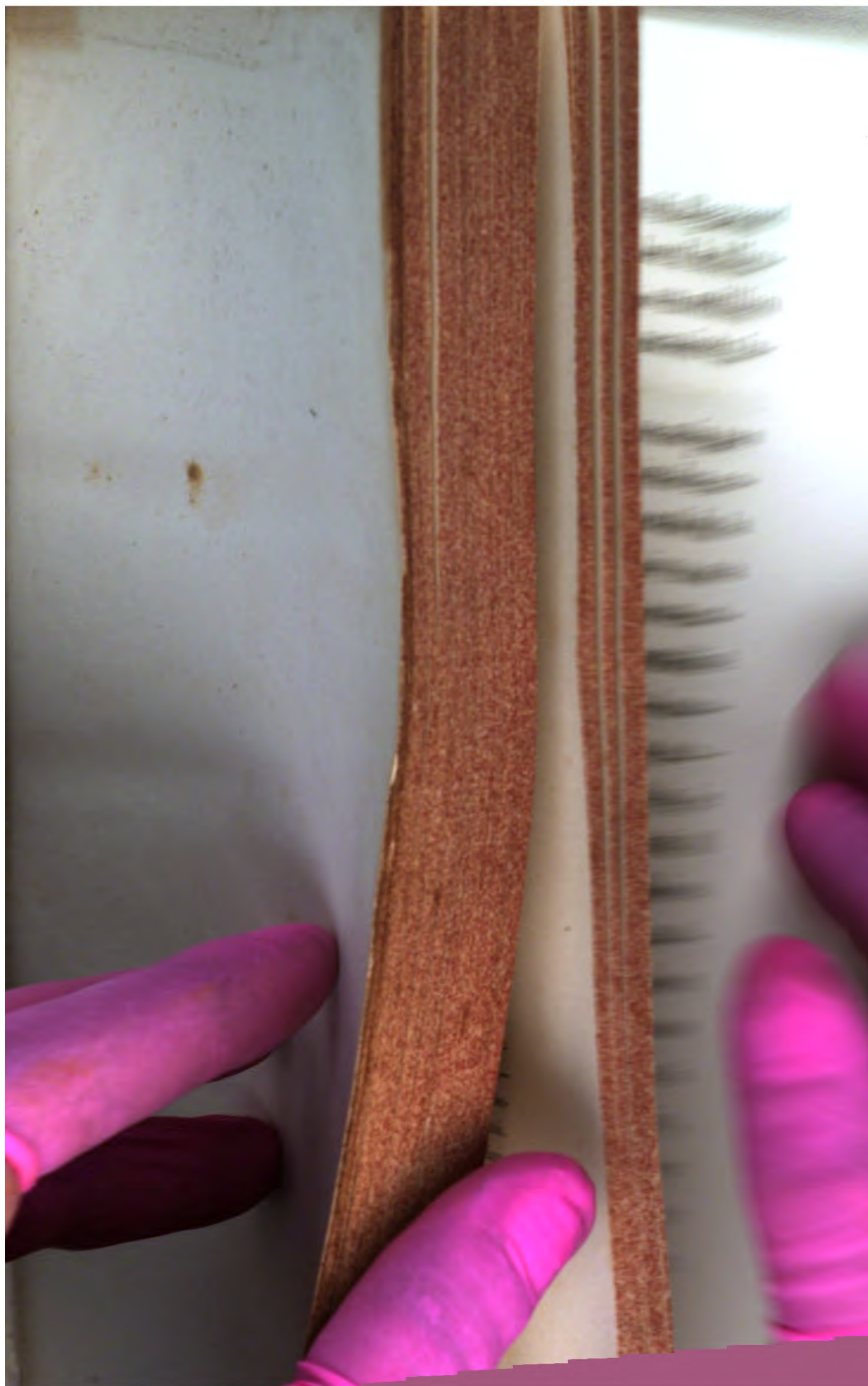
<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.

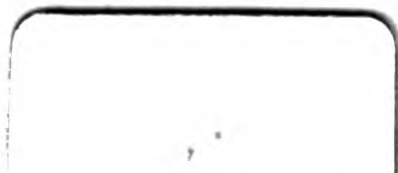


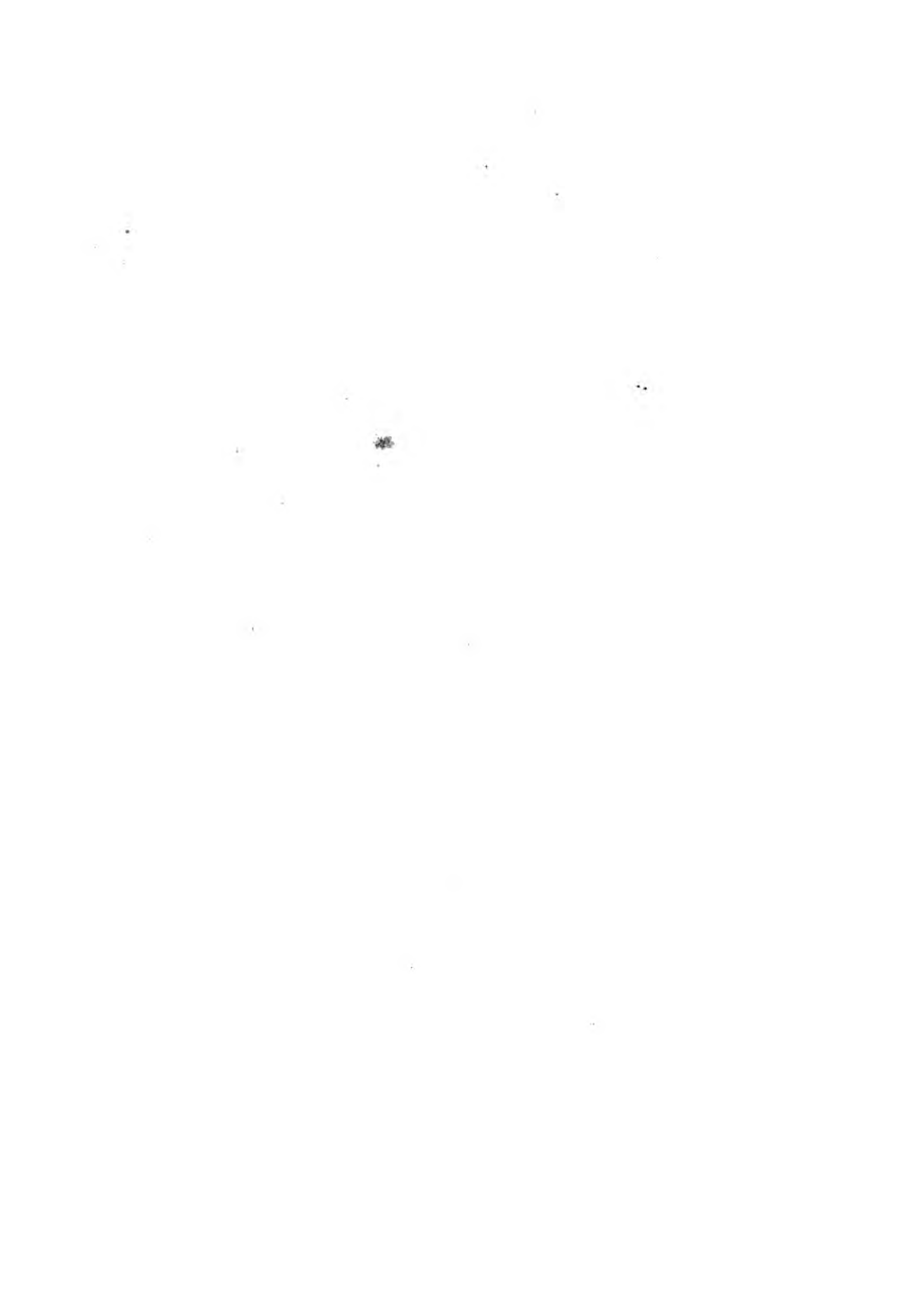






600040025H













EXTRAITS DES

**MÉMOIRES**

DU PRINCE

**DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,**

**ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN.**

---

Imprimerie de M<sup>me</sup> HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),  
rue de l'Éperon, 7.

EXTRAITS DES

# MÉMOIRES

DU PRINCE

DE

# TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MINISTRE, AMBASSADEUR, PRINCE SOUVERAIN DE BENEVENT, VICE-GRAND-ÉLECTEUR ET GRAND-CHAMBELLAN DE L'EMPIRE, SÉNATEUR, PRINCE, PAIR, GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, GRAND-AIGLE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT, DE LA TOISON D'OR, ETC., ETC.,

recueillis et mis en ordre

Par madame la comtesse O... du C...,

Auteur des *Mémoires d'une Femme de qualité*.

..... Tempori aptari decet.

(SÈNEQUE, *Médée*, acte II, sc. 2.)

Il faut savoir se conformer aux circonstances.

I



PARIS.

PUBLIÉ PAR CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,  
RUE GIT-LE-COEUR, 10.

—  
MDCCCXXXVIII.

237



## PRÉFACE.

La postérité commence pour le prince de Talleyrand ; elle va le juger en dernier ressort, et nous apportons à l'instruction de ce grand procès des pièces dont on appréciera l'importance et dont on ne récusera pas raisonnablement l'authenticité. La femme de qualité, et qui, mieux est, d'esprit, qui a donné tant de preuves de ses hauts rapports avec les personnages célèbres de l'époque, dans les Mémoires qu'elle a publiés, n'a pas attendu à maintenant pour offrir aux amateurs un avant-goût des révélations importantes de son illustre ami le prince de Talleyrand. Déjà aux tomes si goûtés de ses premiers souvenirs, sur les règnes de Louis XVIII et de Charles X, elle

a rapporté des fragments originaux des Mémoires annoncés aujourd'hui pour ne paraître que dans trente ans.

Ces fragments authentiques, loin d'avoir été démentis et argués de faux par les réclamations du prince, leur illustre auteur, parurent, au contraire, avec son approbation éclatante, *car il savait comment ils étaient sortis du secret de son cabinet*. La prudence de la dépositaire ne lui permit pas, à cette époque, de faire imprimer tout ce qu'elle possédait de précieux extraits desdits mémoires du prince. Mais à cette heure où le trépas a enlevé l'ancien évêque d'Autun à toute responsabilité, on peut, sans craindre de lui déplaire ou de le mettre en fausse position politique et amicale, le montrer tel qu'il s'est peint lui-même dans une sorte de précis, résumé complet de ses mémoires originaux, et tels qu'il a peint les personnages connus de son temps.

Cette esquisse, pour être brève, n'en est pas moins importante. L'habile homme d'État qui l'a tracée parle d'abord de sa famille, de ses ancêtres, de sa naissance, de son début dans le monde. Le séminaire de Saint-Sulpice n'est pas oublié.

Il glisse convenablement sur ses premières faiblesses, mais nous possédons un document complet sur cette portion de sa vie, écrit par un de ses contemporains en 1790, et adressé à une dame de province, avec lequel nous rétablirons, pour le plaisir du lecteur, ce que le goût pur et sévère de l'auteur a négligé de remplir. Nous le présenterons homme du monde et d'église, séminariste et libertin, faisant de la théologie et de la galanterie : ce ne seront pas les chapitres les moins agréables de l'ouvrage.

Le prince, qui voit bien, a peint à traits hardis et grands la fin du règne de Louis XV, les ministères Choiseul et d'Aiguillon, la cabale de la Dubarry, l'avènement de Louis XVI, ce monarque, la reine, MONSIEUR, le comte d'Artois, le reste de la famille, la cour renouvelée, les Polignac, leur société, les Rohan ; les mœurs de la noblesse, du clergé, de la finance, de la magistrature, de la bourgeoisie, même des gens de théâtre, eux fort comptés à une époque où, excommuniés, ils n'avaient pas de rang dans le monde, et aujourd'hui si abandonnés depuis qu'ils sont les égaux de tous.



Parmi les nombreuses scènes piquantes qui passeront sous les yeux du lecteur, celui-ci certainement distinguera la double entrevue du Prince avec Rousseau et Voltaire; là, les d'Argental, les Luxembourg, les Villars, les Thibouville, les Ville-Vieille, le Kain, Ponteuil, Raucourt, Sainval, Vestris, Prévillle, etc. Puis, en avançant, le drame augmente de chaleur : le collier du cardinal, Cagliostro, Mesmer, Beaumarchais, Necker, Francklin.

Le Prince devient évêque; détails à ce sujet; l'assemblée des notables. Voici les États Généraux, Cazalès, Maury, Mirabeau, Bailly, Mounier, Clermont-Tonnerre, Barnave, Lally-Tollendal, Brienne, Lamoignon; Bezenval, Condé, Conti, le clergé Pompignan, Juigné, La Rochefoucauld, puis le duc de Luxembourg, Lafayette, jugé trois ou quatre fois, Pétion, Manuel, Montlosier, Target, Grégoire, Sieyès, etc., passeront en revue comme déjà auront passé les philosophes d'Alembert, Diderot, Holbach, Grimm, Marmontel, etc.

Le Prince prend une part active aux affaires; il passe en Angleterre; la Convention le déclare émigré. Peinture de la famille et de la cour de

George III, et de plusieurs membres du parlement britannique; il s'en va aux États-Unis; coup d'œil sur la patrie de Washington; il y est accueilli, mais il regrette la France; madame de Stael détermine sa rentrée en gagnant le Directoire. Ici paraissent Barras, Rewbell, La Réveillère, Cambacérès, La Harpe, plusieurs conventionnels fameux, le prince de Carency, Charles Hesse, Mercier, Marmontel, Lebrun, Chénier, David, Boissy-d'Anglas, Hoche, Marceau, Ozun, Lambrecht, Merlin, Naigeon, Daunou, Tissot, les Bonaparte, Joseph, Napoléon, Lucien, Louis; mesdames de Beauharnais, Lucien, de Carvoisin, de Luynes, de Vaubadon, etc., etc.; la coopération du Prince au 18 brumaire.

Sa fortune augmente : d'abord ministre des relations extérieures avec le Directoire, avec les trois consuls, il est créé grand-chambellan, vice-grand-électeur, prince de Benevent; en butte à la haine de Fouché et de plusieurs autres courtisans de Napoléon, il tombe en disgrâce; le loisir, le repos forcé lui procurent le temps de prendre sa revanche des hommes de l'empire; il les peint de couleurs convenables, *aucun parmi les plus mar-*

*quants n'est oublié*, et un grand nombre, à la manière dont il les passe en revue, aurait bien voulu qu'il ne songeât pas à eux ; mais le lecteur n'en sera que mieux amusé.

La chute de Napoléon ramène le prince de Talleyrand sur la scène politique. Lui, oublié la veille, est, le lendemain, la cheville ouvrière ; il donne, par l'habileté de ses manœuvres savantes et décisives, la couronne à la maison de Bourbon. Dans aucun des Mémoires contemporains, on n'aura présenté encore sous des couleurs aussi vives, aussi variées, avec une forme plus piquante, plus neuve, plus curieuse et animée d'un style autant vigoureux et rapide que l'a fait notre auteur, les manœuvres, intrigues, machinations des 30, 31 mars, 1<sup>er</sup>, 2 et 3 avril 1814, pour enlever à l'empereur, au roi de Rome, à l'impératrice, le sceptre que lui seul pouvait seul briser ; Marie-Louise, Joseph, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, plusieurs sénateurs, MM. de Chateaubriand, de Sesmaisons, de La Rochefoucauld, de Pradt, Caulaincourt, Rovigo, Berthier, Marmont, Ney ; les Autrichiens, les Russes, les Anglais, les Espagnols (ceux-ci antérieurement

lors de Valençay, l'avaient été d'abord avec le pape Pie VII, les cardinaux Gonsalvi, Spina, Caprara, Ruffo, Pacca, Cambacérés, Dubelloy, Maury (derechef); les émigrés, hommes et femmes, les survenants, rien n'y fera faute.

La venue de Monsieur, de Louis XVIII, de Madame, des princes, Blacas, Montesquiou, Barrantin, d'Ambray, Bourrienne, Dandré, Dupont, Dubouchage, Dumolard, Arnaud, Jouy, Etienne, Camille-Jordan, etc. Le Prince s'en va au congrès de Vienne; description de cette bacchanale de rois et politique, révélations des prétentions de tous les cabinets.

Retour de Napoléon, les Cent-Jours vus de loin; le Prince est encore circonvenu par le parti d'Orléans; sa réponse profonde à M. V.... : IL N'EST PAS ENCORE TEMPS; pour la deuxième fois, il rend le pouvoir à la branche aînée; Fouché, Richelieu, la chambre introuvable, Didier, Ney, les orateurs, les gens de lettres, les militaires, les courtisans, les étudiants, le peuple, les hobereaux, le clergé.

Disgrace du prince; son autre mot à un appel qu'on lui fit pour la vengeance : J'ATTENDRAI;

Vaublanc, Decazes, Corbières, Lainé, Dessolles, Maison, Donnadieu, Labourdonnaye, Clausel de Coussergues, cardinaux de La Fare, de Rohan, de Clermont-Tonnerre : Castelbajac, Duplessis de Grenedan, Marcellus, de Puymaurin, Foy, Manuel, Chauvelin, Royer-Collard, Beugnot, Bignon, Broglie, Villèle, Louvel; mort du duc de Berri, émeutes, guerre d'Espagne, mort de Louis XVIII.

Nouveau règne. Le prince offre ses services à Charles X qui les refuse, le duc d'.... les accepte; conspiration habilement nouée dès le 21 septembre 1824; prince de Polignac, Portalis, Martignac, les ultrà, les libéraux, Polignac au ministère, VOICI LE MOMENT; tous les hommes célèbres et fameux de 1814 à 1830.

La dernière révolution : Elle n'enlève pas la couronne aux enfants de Henri IV, mais bien à la branche aînée; les bonapartistes, les républicains, les libéraux, les constitutionnels, les ultrà, les royalistes, les doctrinaires, les personnages bruyants, le vétéran de l'émeute, des dupes et des niais; Casimir Périer, Mortemart, Laffitte, Dupin, Guizot, Odilon-Barrot, Thiers, Mauguin,

Mérilhou, Barthe, Persil, Soult, Broglie encore, Molé pour la troisième fois, le jeune Montalivet, le vieux Grégoire, Sieyes, Barrère, Armand Carrel, les chefs du parti jacobin, Benjamin Constant à son décès, Pasquier, Madier-Montjau, Fulchiron, Pagès, Cormenin, de Fitz-James, Dreux-Brézé, Vatout, Athalin, Castres, le duc de Lamothe-Houdancourt (Serrant), les La Trémouille, l'évêque de Maroc, Madame Adélaïde, la famille du Roi Louis-Philippe, les hymens protestants.

Ici s'arrêtent les matériaux dus à une confiance flatteuse, et peut-être au désir bien naturel de tromper dans son calcul un secrétaire peu délicat. Ce motif a seul engagé le Prince à laisser prendre dans ses portefeuilles. Tout nous prouve que nous ne pourrions faire partager au public cette bonne fortune, si un homme de confiance n'avait pas dépêché les manuscrits confiés à sa discrétion et à son attachement. Le Prince, en se montrant si facile, a été conduit uniquement par le désir et le besoin de punir ce ravissement ; on l'a vu rire et se frotter les mains en disant : « P..... sera bien attrapé; il croit avoir trouvé

*la pie au nid et écrémer seul mon œuvre, et il verra que d'autres que lui ont eu part au gâteau, et cela punira le vilain spéculateur.* Puis le Prince lançait sa maxime favorite empruntée au fabuliste Phèdre, et qu'il a mise si souvent en pratique : PAR PARI REFERTUR, que La Fontaine a mal traduite dans ces vers :

A trompeur trompeur et demi,  
Attendez-vous à la pareille.

Cela n'est pas le sens exact de la sentence antique qui, ne se bornant pas aux trompeurs, généralise, et dont la traduction doit être : *la pareille rendue par la pareille.*

Là s'arrêtent les matériaux que l'on possède. Une particularité très remarquable en eux, c'est que, nulle part, on n'y trouve vestige des rapports de l'auteur illustre avec madame Grant. Cette affectation de ne pas rappeler ce qui fut la portion honteuse de cette vie célèbre corrobore si bien avec la manière dont le Prince l'a finie, qu'elle achève solennellement de prouver la sincérité de son retour à la foi de ses pères; mais pour cela non plus nous ne serons pas sans moyens

de contenter le public sur cette épisode curieuse, sinon intéressante, de l'existence de M. Talleyrand-Périgord. Nous possédons de Tallien, qui nous en fit cadeau dans le temps moyennant finance, des fragments précieux sur les amours du Prince, de la dame, et sur les menées qui déterminèrent leur mariage. Nous nous en sommes servi à demi à une époque où nous ne prévoyions pas celle où nous pourrions, en survivant à ce noble ami, les employer à compléter cet abrégé de ses propres Mémoires.

Le vaste tableau que l'on présentera à la postérité manquerait d'ensemble si nous n'y ajoutions par l'histoire des dernières années du prince, si nous passions sous silence le spectacle imposant et consolant de sa mort ; non , notre estime, notre justice , notre impartialité ne manqueront pas au prince de Talleyrand ; nous prendrons ses derniers instants comme ils ont eu lieu, et nous signalerons à tous son trépas politique, sage et chrétien.

N'est-ce pas, en effet, un beau triomphe pour notre sainte religion que ce retour si entier, si absolu d'un homme dont on n'osera contester la



supériorité de sa raison , l'étendue de son intelligence et le maintien de son génie ? Celui-là entraîné par cette fausse philosophie du dix-huitième siècle qui gangrena les cerveaux supérieurs, qui égara particulièrement les sommités de la société, ne sut pas, au moment de la révolution, se séparer de ses préjugés voltairiens, si menteurs, si creux, si coupables; enivré par les caresses trompeuses des hommes intéressés à le pousser au mal, le prince affligea la France, le monde et l'Eglise d'un grand scandale schismatique; il fit plus: il ouvrit le sanctuaire aux loups dévorants, à ces prélats sans caractère épiscopal, et dont l'infraction et la rébellion au saint-siège, à la discipline et au dogme, n'étaient pas le seul crime; lui, allant plus loin, abandonna son épouse spirituelle et la charge d'ames qu'il avait si librement acceptée; on le vit d'abord rentrer, contre tout droit, dans la vie séculière, en faire les fonctions, et cesser celles que l'ordre lui imposait; ensuite il fit plus: apostat, sacrilège; en épousant madame Grant, se rendit coupable de bigamie spirituelle, car Dieu l'avait uni irrévocablement à son église d'Autun.

Au reste, le choix qu'il fit commença le châ-  
timent de sa faute, il donna son nom à une con-  
cubine, à une femme de mauvaises mœurs, violant  
encore dans ceci la loi de l'Eglise primitive qui,  
en permettant le mariage aux prêtres, leur inter-  
disait tout autre choix que celui d'une vierge.

Une séparation commença, et le décès de cette  
personne acheva, la destruction de ce grand scan-  
dale; dès lors, le prince, dont l'esprit supérieur  
ne pouvait toujours se confier à la philosophie,  
pensa que la voie suivie par les Bossuet, les Fé-  
nelon, les Massillon, les Lamothe d'Orléans, les  
Belzunce, les Beaumont, les de Croï, les Che-  
verus, était la seule bonne; que la vaste capacité  
d'Arnaud, que l'effrayant génie de Pascal n'a-  
vaient pu se reposer sur des chimères et accepter  
des mensonges pour des réalités. L'exemple de  
M. Emery, de l'abbé Caron, du père de Géramb,  
des évêques d'Hermopolis, de Clausel de Cous-  
sergues, Daviau-Dubois de Sanzay, de ce jeune  
et pieux clergé priant, rempli de consternation  
autour d'un autre ange tombé, l'abbé de L....;  
celui surtout d'une auguste princesse, Job femelle  
par l'étendue de ses malheurs et l'énergie de sa ré-

signation, l'aspect honteux des avidités qui, depuis huit ans, ont si audacieusement jeté le masque; tout cela, disons-nous, le ramena vers son Dieu, et aussitôt qu'il voulut voir bien, son intelligence si puissante le conduisit rapidement au sentier qu'il fallait suivre; dès lors, sa résolution fut prise, celle de satisfaire, par une rétractation éclatante, l'immensité de son scandale.

Il l'a fait et complètement.

Peut-être aurait-il dû se hâter et laisser un espace suffisant entre son repentir et sa sortie de ce monde; mais qui sait bien l'époque précise où il a cessé de douter, celle où il a vaincu ses passions, dominé sa fausse honte? Peut-être a-t-il reculé devant l'éclat d'une pénitence publique, suspectée de débilité de cerveau ou même d'hypocrisie; homme de société et de convenances, il a craint de blesser tant d'amours-propres, de faire rougir tant d'obstinés.

Ah! ne nous occupons pas du plus ou moins de promptitude qu'il aura mis à ce grand acte, si noble, si digne, si franc; il doit nous suffire qu'il soit sincère et complet, et il l'est de tout point; périssez-en de colère, de dépit et

de rage , sépulcres blanchis , fanfarons d'incrédulité , impies de bel air , athées qui cherchez dans la non-existence de Dieu la tranquillité de votre ame épouvantée malgré vous de ses vices , de ses débauches , de ses concussions , de ses parjures , de ses mensonges , de ses fourberies ; oui , dis-je , périssez-en , car cette rétractation authentique vous écrase , c'est votre condamnation publique. Celui-là qui rentre au giron de l'Eglise n'est pas un cœur faible , usé par le vin , par les folies ; un insensé , un ignorant qui depuis longtemps est abandonné de son intelligence. L'homme qui a reconnu ses torts , qui s'est refait catholique et évêque , a , pendant plus de soixante ans , joui de la réputation la mieux méritée d'esprit , de raison , de sagacité , de finesse. Aucune des facultés de ce puissant génie n'a baissé ; croyez-vous le contraire ? tous les cabinets de l'Europe sont là pour attester sa verdeur , sa virilité , sa jeunesse ; hier encore , on le consultait : ses réponses devenaient des lois diplomatiques ; jamais il ne fut lumière plus vive à son déclin ; quelques quarts d'heure avant sa mort , le roi , dont il avait consolidé le trône , lui demandant des règles de con-

duite, admirait, étonné, la lucidité de ses réponses.

C'est un miracle! oui, c'en est un, Dieu l'a voulu; il fallait cet exemple éclatant pour ramener à la foi tant d'esprits élevés que déterminera cet exemple. Le retour du prince de Talleyrand est un levier dont la force prodigieuse ne sera bien sentie que dans un peu de temps. Que répondront les opiniâtres quand nous leur jetterons ces paroles accablantes : *Le premier de vous tous, le plus enfoncé dans l'abîme, votre plus haute intelligence, le régulateur des cabinets européens, vous a quittés pour revenir à nous, et cela au moment où la mort, lasse de l'attendre et venue pour l'amener, reculait devant tant de puissance de vie et d'esprit, de telle sorte qu'elle a dû le frapper lorsqu'il y avait encore en lui de longs jours de virilité et d'intelligence.*

En lisant avec attention cet ouvrage si court et si substantiel, on s'étonnera, sans doute, de la quantité de faits nouveaux qu'il renferme. On n'a pas eu besoin, pour le compléter, de suivre la voie frayée par des arrangeurs de tous ces mémoires apocryphes, bien que parés d'un nom complaisant. Ouvrez, en effet, les mémoires dits de

Bourrienne, ceux attribués à mademoiselle Avril-  
lon, ceux que l'ingrat valet de chambre Con-  
stant a si grotesquement stigmatisés de sa signa-  
ture, etc., etc. ; dans chacun, on trouve les mêmes  
faits empruntés aux gazettes du temps, aux re-  
cueils d'anecdotes, aux souvenirs authentiques ;  
partout des périodes connues, des bons mots en-  
nuyeux à force d'être répétés, fatiguent les yeux ;  
impuissantes compilations dues à des plumes  
communes et marquant d'un cachet de stérilité la  
froide imagination de la compagnie de manipu-  
leurs qui ont fait du Bourrienne ou du Constant  
à frais communs.

Ici, au contraire, tout étant puisé aux sources  
originales, aux trésors cachés dont M. Pickergill,  
par exemple, ou M. H. C. de Saint-Michel, ces  
ou cet arrangeur entrepreneur n'approchèrent  
ou n'approcha jamais, on a pu, sans dimi-  
nuer le nombre de pages, repousser les anecdotes  
vulgaires, et quand on a eu à parler d'un évé-  
nement approfondi dans toutes ses parties, on a  
pu le présenter sous des aspects nouveaux, inédits  
de tous points et faits pour piquer la curiosité  
universelle ; c'est ce qui engagera, nous l'espérons,

à parcourir cette vaste galerie ou sont réunis plus de six cents portraits; entre autres, et en dehors de tous ceux que j'ai déjà signalés, ceux de six à sept princes d'Orléans, de mesdames de Lamballe, de Genlis, Théroigne de Méricourt, mesdemoiselles d'Oliva, Olympe de Gouges, Charlotte Corday; madame Gail, madame Gay, mademoiselle sa fille mariée à je ne sais qui; de M. d'Alberg, de Choiseul, de Metternich, de Cobentzel, de Thugut, de Fox de Mongelas, etc.

Le prince de Talleyrand a tant vu, tant appris, tant fait, que ses mémoires et ses portefeuilles sont des mines inépuisables d'où, avec du goût et du tact, on peut extraire des diamants et de l'or, en dédaignant les pierreries, l'argent et le platine qui fourniraient encore une seconde récolte bien précieuse. C'est la marche que nous avons suivie; le livre y gagnera.

Le public est averti que, content de son suffrage, l'éditeur de cet extrait des mémoires du prince de Talleyrand ne s'embarrassera ni des désaveux d'une famille intéressée à tout nier pour mieux vendre ce qu'elle réserve, et n'offrira que tronqué; ni des manœuvres d'un copiste

infidèle, auquel nous allons nuire dans ses spéculations. Celui-là plus que les autres accusera, criera, menacera, démentira, peu nous importe; cette sorte de procès est du ressort des lecteurs, et pour lui, l'ouvrage le plus authentique est celui qui l'amuse le plus, et nous avons l'orgueil, avec le nôtre, de ne pas craindre la sagacité et la concurrence. *La Femme de qualité* est accoutumée à des succès que, plus d'une fois, elle a poussés au delà de douze volumes par œuvre.



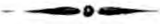


EXTRAITS DES

MÉMOIRES

DU PRINCE

DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.



CHAPITRE PREMIER.

Le dernier bilan de l'industriel. — Le Prince dresse le sien à ses derniers jours. — Pensées profondes. — Les amis et les ennemis. — Que chacun doit se charger de ses propres affaires et ne doit pas compter sur autrui. — Avantages de la franchise. — Aperçu rapide et pittoresque du contenu de ses mémoires. — Citation de l'*Énéide* appropriée au sujet. — Le Prince promet des révélations curieuses. — De quoi on l'a accusé. — Son juste dépit.

Tout industriel, en se retirant des affaires, sent la nécessité de régler son bilan général, de faire voir aux siens quelle route il a suivie, les causes de sa prospérité ou de ses pertes; il tient à orgueil de montrer comme il a su s'enrichir, et si, au contraire, la chance lui a été défavorable, son

\*

amour-propre s'attache à prouver qu'on ne doit ni lui imputer, ni lui reprocher ses malheurs : alors, plein de cette idée, il calcule, classe, établit sa balance, et, satisfait, d'un côté, de faire preuve d'intelligence, et consolé, de l'autre, en assumant sur autrui ses revers, il clôture par le travail une carrière si occupée.

Si cette manière de faire est particulière à cette classe de citoyens, il me semble qu'elle est encore plus convenable, mieux appropriée à ces hommes publics dont l'existence tout extérieure n'a cessé d'attacher sur eux les regards de leurs contemporains, comme il en arrivera aussi des âges à venir : plus on a été haut placé, plus on a pris part à de grandes commotions, ou on s'est trouvé mêlé à des événements extraordinaires ; plus on a fait des ingrats, on s'est créé des ennemis, on a excité des calomniateurs et aiguillonné la jalousie.

Le monde ordinairement se revanche d'un service qu'il ne peut nier par une mauvaise action qu'il nous prête : naturellement méchant et envieux, tout éclat l'importune, toute perpétuité de position brillante lui est insupportable ; il ne

souffre notre bonheur que lorsqu'il l'empoisonne par des mensonges : fantasque par malice, il nous accuse à la fois de ce que nous avons fait et de ce que nous n'avons pu faire; toute réputation éclatante lui devient un outrage; il verse du venin sur chacune de nos actions; il travaille sans cesse à jeter au bas du faite ceux qui y sont montés, sauf à les plaindre lorsqu'ils sont couchés par terre.

Attendre du monde, après notre mort, de la justice et de l'impartialité, ce serait espérer qu'une laide femme pardonnât à une jolie l'amie que celle-ci lui aurait enlevé; quand nous sommes dans le cercueil, il y a bien les vingt-quatre heures de la franchise et de la louange; mais, trente-six après, l'indifférence reprend le dessus; les panégyristes ont mieux à faire qu'à vous rendre justice, ils s'éloignent et vont à leurs travaux, laissant le champ libre à la haine, à la vengeance, divinités infatigables : peut-être on ne croit pas à toutes leurs imputations, mais on laisse dire, et les amis opposent le silence à la virulence de la malignité.

Or donc, pour l'homme public qui ne veut

pas être déshonoré après sa mort, ce qu'il doit faire, c'est de ne pas attendre qu'elle arrive, et surtout de ne pas laisser à autrui le soin de sa justification : c'est là le cas de copier l'industriel, de dresser soi-même le bilan de nos faits, dits et gestes, de nous montrer tels que nous sommes, et non tels qu'il plairait à nos ennemis de nous signaler.

Moi, par exemple, qui ai tant vécu, tant vu, tant ouvré, tant démoli, tant raccommodé; moi qui ai joué un rôle majeur dans des époques tellement grandes, qu'une seule suffirait à immortaliser un homme d'État (1); moi plus que tout autre dois établir ce compte rendu de clerc à maître : qui le ferait après moi? personne. Dans ma longue carrière, j'ai toujours semé des services, j'ai constamment récolté des ingrats; ceux que je sers le mieux ricanent lorsque je les quitte, et ma perspicacité puissante me fait voir mes obligés furieux ou chagrins de me devoir....

(1) I la première révolution, de 1789 à 1791; II le 18 fructidor; III le 18 brumaire; IV 1814; V 1815; VI 1830.

oh! pas grand'chose, une, deux fois le pouvoir ou la couronne; excusez du peu.

Certes, ceux-là ne me loueront pas (LE PRINCE DE TALLEYRAND A ÉTÉ PROPHÈTE), et mes contempteurs auront beau jeu; chargeons-nous donc de notre propre besogne, et comme le père de famille de la fable *de la perdrix et le maître des champs*, levons tout seul notre récolte, sans attendre de concours des amis et des parents.

Telle est la raison, tel est le motif qui me font prendre la plume. Je tâcherai d'être exact, d'être vrai : voilà longtemps que j'ai découvert une réalité mathématique : c'est qu'avec la sincérité on chemine sur une route droite et facile, tandis qu'avec la fausseté on contourne le sentier que l'on sème de cailloux, de fondrières et de ronces; ce n'est pas que ma franchise puisse inspirer de la confiance, il est convenu, en axiome moral, que tout homme politique a de la *fallace* (j'aime ce vieux mot remis en honneur par le grand Corneille, qui a du goût, quoi qu'en disent ceux qui n'en ont pas); dès lors, tout ce qu'il dit passe pour déception avérée : ce qu'il y a de commode, en cette sottise, c'est que l'on peut être

sincère et tromper néanmoins en disant la vérité, puisqu'on prendra sans cesse le contre-pied de votre assertion.

Je me prendrai à mon berceau , de là dans mes études, au séminaire, dans le monde, à la cour, dans mon diocèse, dans les assemblées politiques; je n'excuserai pas mes erreurs, et je m'en flagellerai en les faisant connaître; j'obligerai la révolution qui, en marque de reconnaissance, me proscritra, et partout où j'irai chercher un asile, on prétendra que je sers en secret mes proscripteurs, assassins de mes proches; rentré en France, et croyant Pichegru et Willot trop ginguets pour ramener les Bourbons, j'aiderai à la journée du 18 fructidor, qui ne coûtera pas une tête sage aux vaincus; je n'en profiterai pas, n'importe, on me la reprochera comme si elle était mon œuvre. Plus tard, et pour sauver la France, je seconderai Bonaparte au 18 brumaire, et ceux qui, à les entendre, me haïront à cause de ma tendance jacobine, ne m'en détesteront que plus, quand, à l'aide du premier consul, j'aurai coopéré à rétablir l'ordre, la tranquillité, le commerce, l'agriculture, ouvert toutes les prisons, renversé

les échafauds permanents et accueilli les exilés.

J'aurai l'honneur et le bonheur, en 1814, de rendre au roi légitime son royaume : le roi me dira merci du bout des lèvres, et les courtisans m'appliqueront le vers fameux de Virgile :

*Timeo Danaos et dona ferentes ;*

ce qui, en français, signifie : *Je crains les Grecs lors même qu'ils me font des présents.* En vérité, si, pour ces gens-là, je suis du Péloponèse, eux, certes, sont bien enfants de l'inepte Béotie.

Les sottises multipliées de ces messieurs qui auront tant de gratitude, ayant ramené Bonaparte, ils ne rougiront pas de me supplier de les sauver : leur cause était perdue, si je l'eusse délaissée ; *j'en fournirai la preuve irréfragable lorsque j'en viendrai là, je la soutiendrai, je remettrai la couronne sur la tête qui, en moins de neuf mois de règne, l'avait laissée si niaisement tomber, et pour récompense on me chassera avec ignominie, et pendant quinze ans on m'a-breuvera de dégoûts.* 1830, je le crains, aura plus de bonheur : cela veut dire que je serai mort



avant de cesser d'être utile, et que ma fin viendra plus vite que l'ingratitude de mes derniers obligés.

Accusé de tout le bien que j'ai voulu faire, j'en suis venu au point qu'au lieu d'en tirer un motif de louange, je dois m'en justifier; je vais donc le faire; mais, je l'avoue avec la verve de l'indignation, mon impassibilité est devenue populaire, on ne la retrouvera pas dans ce factum historique; quatre-vingts ans de mansuétude ont lassé ma patience, et ma colère s'est allumée au brasier de la calomnie de mes ennemis. ■

On m'a rendu responsable des fautes de la constituante, des sottises du directoire, de l'ambition, de la tyrannie de Bonaparte; selon la majeure partie de ceux qui me connaissent, j'ai poussé à la mort de Pichegru, à la faute du crime inutile du meurtre d'un prince du sang; j'ai conseillé la guerre d'Espagne, inspiré le divorce de Napoléon, péroré pour le choix d'une archiduchesse; à entendre ceux qui m'en veulent, j'aurais fait renverser tous les rois détrônés, persécuté le pape, déshonoré le sénat en l'excitant à un acte d'avidité, qui certes fut naturel, uni-

versel, spontané (1). Selon les libéraux, j'aurais, avec le duc d'Otrante, dressé les catégories meurtrières, soufflé aux divers ministères les lois oppressives; enfin, vieux (76 ans) et infirme, j'aurais mieux consolidé la révolution de 1830 que ceux descendus dans la rue le fusil à la main. La loi de Moïse chargeait un bouc des péchés de tout le peuple d'Israël; la fantaisie moderne m'avait choisi pour porter le poids des fautes, des faiblesses, des folies, des crimes de *tutti quanti*; est-ce juste, est-ce rationnel? Ah! parbleu, messieurs, vous, les véritables auteurs de ces œuvres, puisque, loin de m'en défendre, vous riez quand on m'en accable, je vais prendre ma revanche, vous asseoir sur la sellette, lever votre masque, et vous montrer tels que la nature vous a faits, presque tous laids, chétifs et crétins : à moi la balle..... Je commence.

(1) Dans la Charte que le Sénat présenta à Louis XVIII, les sénateurs s'adjugèrent héréditairement leur traitement de 36,000 fr. de rente et leurs riches sénatoreries.



## CHAPITRE II.

Que tous veulent de la noblesse. — De l'orgueil à propos d'humilité. — Rectification historique. — Généalogie de la maison souveraine de Talleyrand-Périgord. — Elle descend des comtes d'Angoulême et de la Marche. — Quelques ancêtres du Prince. — Comment le comté de Périgord est enlevé à la famille des Talleyrand. — Branche des Grignols. — Course rapide sur M. de Châteauneuf et de Flassan. — Grandeur du prince de Monaco. — Décadence d'une illustre maison, — Portrait filial du père de l'auteur des Mémoires. — Naissance du Prince écrivain. — Prophétie de la nourrice. — L'esprit d'un sot aumônier. — Le Prince est boiteux. — La crosse, la mitre et la barrette. — Collège de Louis le Grand. — Les écoliers. — Je domine mes camarades. — Un chien couchant bipède. — Prétentions d'un écolier. — Le sucre candi et les mouches. — Colère des supérieurs. — Notre ami Biard. — Définition de l'amitié. — Gentil-Bernard cité. — Qualités de Biard qui le rendent insupportable. — Comment il définit l'ordre des avocats. — Le diable et les procureurs, aujourd'hui avoués (changement de nom seul). — Impartialité des supérieurs. — Réprimande. — Course contre le livre : *Monsieur de Talleyrand*. — Souvenir de M. de Courchamp, à propos des Mémoires de la marquise de Créqui. — Toujours *Par pari refertur*.

Je sais par cœur tous les vers français écrits en haine d'une naissance illustre, par des poètes qui passèrent leur vie à cajoler des grands seigneurs et à se désespérer de ne plus porter un

nom historique ; ainsi va le monde. Les jacobins qui démolirent, en 1789 et années suivantes, le second ordre de l'État, et les distinctions honorifiques, furent, sous l'empire, les plus âpres à la chasse des titres et à la pêche des plaques et des rubans.

La noblesse est vieille autant que le monde ; là où elle manque en apparence, chacun s'en fait une à sa fantaisie ; où sont le cocher, le cuisinier, le valet de chambre, le suisse des maisons illustres qui poussent et montent à leur niveau ; le conducteur de fiacre, le gargotier en plein vent, le domestique de *maison garnie*, le portier d'un sale manoir de la rue des Marmousets, montrez-moi le banquier millionnaire qui fraie de pair, à compagnon avec un humble mercier.

L'orgueil entre dans l'essence de l'homme ; nous en avons tous une dose plus ou moins forte : celle de mes semblables excusera la mienne et me servira à convenir que j'aime mieux descendre des anciens souverains de Périgord que de quelque boutiquier qui, pour être pauvre, n'en est peut-être pas plus honnête homme ; car il n'y a que dans les romans nouveaux que tout

noble soit un coquin et un ladre, et crocheteur ou petit marchand, le résumé de toutes les vertus.

La maison souveraine des comtes de Périgord, princes *par la grâce de Dieu*, expression qui constatait leur indépendance de toute suzeraineté primitive, ne descendait pas des comtes de Foix, comme vient de l'affirmer tout nouvellement et sans preuve le bienveillant auteur des quatre gros volumes (à qui la terre soit légère, car eux sont terriblement lourds) intitulés MONSIEUR DE TALLEYRAND; mais des comtes d'Angoulême. L'empereur et roi de France, Charles le Chauve, institua l'an de grâce 866, comme on disait alors, et l'on disait bien comtes de Périgord et d'Angoulême Wolgrin, son parent; celui-ci, et ce qui acheva de prouver la grandeur de son origine, se maria à Rogeline, fille du célèbre, puissant et malheureux Bernard, duc de Toulouse, de Septimanie; cette origine, qui peut-être fait de notre maison une branche carlovingienne, me plaît tout autant que celle dont nous investit cet honorable chroniqueur que je viens de citer. Wolgrin mourut le 3 mai 886. Son second fils, nommé Guil-

laume, lui succéda dans les comtes de Périgord et d'Agen ; il perdit celui-ci , mais il transmit l'autre à ses héritiers ; ses deux fils étant morts sans postérité , sa fille Emme porta le comté de Périgord dans la famille de son mari Roger , dit le Vieux , comte de la Marche. Hélié I<sup>er</sup>, fils d'Emme et de Bozon , succéda à son parent et à sa mère ; mais la succession fit son frère Hélié II, comte de la Haute-Marche.

Le Périgord resta dans notre maison jusqu'à Archambaud V, dit le Vieux , sur qui le roi de France , Charles V, le confisqua pour frais d'insoumission ; son fils , Archambaud VI, acheva de perdre cette souveraineté ; un arrêt du parlement de Paris , en date du 19 juin 1399, le bannit et confisqua ses biens qui assurèrent au duc d'Orléans le comté de Périgord ; celui-ci, après avoir passé dans plusieurs mains , vint , par mariage, dans la maison d'Albret , et par celle-là , à Henri IV , qui le réunit à la couronne avec tant de riches domaines et souverainetés dont il enrichit la France à son avènement.

La race des comtes de Périgord , quoique dépossédée et perdue dans la branche aînée, n'avait

pas cessé d'exister : un rameau plus vivace que le premier se sépara du tronc commun. Hélié de Talleyrand , fils d'Hélié V, comte de Périgord et frère d'Archambaud I<sup>er</sup>, fut présent, en 1199, à une donation faite à l'abbaye de Chancelade , par son père, qui le nomma d'ailleurs dans son testament; il eut pour fils Bczon I<sup>er</sup>, à qui son oncle paternel, Archambaud II, comte de Périgord, donna la châellenie de Grignol , acte ratifié en 1245 par *Hélié, son cousin-germain paternel.*

Depuis lors, la terre des Grignols resta dans le rameau comme signe éclatant de son origine. Hélié Talleyrand eut de sa femme la principauté de Chalais ; la branche aînée finit de nos jours dans la personne de Marie de Chalais , grande d'Espagne et femme de son cousin Gabriel-Marie Talleyrand, comte de Périgord, chevalier des ordres du roi.

La seconde branche dudit rameau s'en sépara en 1639, elle est aujourd'hui représentée par Augustin-Marie-Hélié-Charles, comte de Périgord, marié à mademoiselle de Choiseul Praslin, le 14 juin 1807, père d'Alix-Marie-Charlotte, née le 4 novembre 1809 ; Hélié-Louis Roger , né le



25 novembre 1809; Paul-Albert-René Augustin, né le 28 novembre 1808.

Enfin la troisième branche d'où je descends remonte à mon père Charles-Daniel de Talleyrand-Périgord, né le 16 juin 1734, lieutenant-général, chevalier des ordres du roi : il épousa, le 12 janvier 1751, Alexandrine-Victoire-Éléonore de Damas d'Antigny; elle mourut, à mon éternel regret, le 24 juin 1809, comme je le signalerai en son temps, et j'eus le malheur affreux de perdre mon père plus tôt, car il décéda le 4 novembre 1788.

Ses enfants furent, 1° un aîné mort en bas âge;

2°. Moi qui viendrai après;

3°. ARCHAMBAUD-JOSEPH, duc de Talleyrand-Périgord, lieutenant-général, nommé mon héritier de ma pairie et de mon titre premier, par ordonnance du 25 décembre 1815. Il se maria, en 1779, à Madeleine-Sabine-Henriette Olivier de Sénozan de Viriville, dont sont provignés A. Archambaud, né en 1734, chevalier des ordres de Sainte-Anne de Prusse, du mérite de Bavière, décédé sans postérité à Berlin, le 18 juin 1808;

B. Françoise-Xavier-Mélanie-Honorine, née le 19 novembre 1785, femme de Just, comte de Noailles, second fils du prince de Foix et ambassadeur en Russie; C. Alexandre-Edmond, duc de Dino, né le 2 août 1787, lieutenant-général, et marié, le 23 avril 1809, à Dorothee, princesse de Courlande, dont sont provignés :

1°. Louis, prince de Valençay, né le 12 mars 1811;

2°. Dorothee-Charlotte-Émilie, décédée;

3°. Alexandre-Edmond, né le 15 décembre 1833;

4°. BOZON JACQUES, comte de Talleyrand-Périgord.

Ailleurs je parlerai des accroissements et des pertes faites par ma famille, entre autres, celle de mon oncle si vénérable, le grand-aumônier de France, duc et pair, archevêque de Reims, archevêque de Paris, duc et pair de Saint-Cloud, commandeur des ordres du roi et cardinal de la sainte Église romaine.

Telle est l'origine de ma maison, n'en déplaise à ce pauvre diable de Chat..... et à ce Flass... encore autre ridicule personnage, qui, parce que

je n'ai pas voulu les employer, s'en vont faire le rôle du serpent envers la lime. Au demeurant, quelle est la race noble à laquelle on n'ait pas contesté son état? c'est une manie particulière à la France, où tout gentilhomme, en ne reconnaissant qu'une famille noble (la sienne), doute de l'antiquité des autres, sans en excepter aucune.

Je descends donc d'une famille princière, j'ai des pères souverains, et moi-même j'ai, pendant six ou sept ans, porté une couronne fermée, bien mince sans doute, celle de Benevent; mais enfin j'étais un géant, avec mes cinquante mille sujets, auprès, par exemple, de mon *frère* (1) de Monaco, qui règne grandiosement sur un rocher, ayant l'étendue d'un dormant de table, et *populé* de huit mille âmes; eh bien! je n'en étais pas plus vain, je n'en suis pas devenu plus humble lorsque l'on m'a retiré mon sceptre, et je me suis adressé la phrase célèbre dont on gratifie le saint-père, le jour de son intronisation : *sit transit gloria*

(1) Les rois, dans leur étiquette, se qualifient de *frère* réciproquement.

*mundi* (ainsi passe la gloire du monde).

Nous venons donc de loin et descendons de haut ; mais des alliances plus nobles que riches (mes contemporains actuels diraient *fortunées*), un vif amour de la représentation, de la libéralité outrée, le laisser-aller des grands seigneurs, les usuriers, les intendants, les dames, les amis, les artistes, les petites maisons, appauvrirent si rapide la mienne, que mon père comptait dans son échelle ascendante plus d'aïeux que de louis d'or. Il déguisait sa misère sous la pompe honorable de ses vertus : aimé, estimé à la cour, à la ville, dans la province, on ne refusait pas à ses qualités nombreuses et brillantes le rang que l'on contestait opiniâtrement aux La Tour-d'Auvergne, près de s'éteindre dans toutes leurs branches, malgré les prétentions absurdes de tout hobereau, français ou anglais, du nom de La Tour.

Mon père, à part ces avantages précieux, possédait une physionomie agréable et imposante ; spirituel comme tous les vieux courtisans, on aimait son commerce, on appréciait sa retenue, on avait cité sa bravoure, maintenant on l'offrait en modèle aux seigneurs du jeune âge, on

ne se ressouvenait plus de sa galanterie active, de ses aventures nombreuses ; tout m'impose le devoir impérieux de cacher, sous un voile, des détails incompatibles avec la gravité de mon état.

Je suis né à Paris, le 7 mars 1754 ; je fus, à mon début dans le monde, environné des soins les plus tendres ; ma nourrice s'avisa de faire dresser mon horoscope ; on lui répondit, par des phrases d'usage, que je serais heureux, que je fournirais une carrière brillante, que je me marierais deux fois et que je mourrais tard ; depuis, ceux qui, par duperie, ont la mission d'ajuster les prophéties aux réalités, ont prétendu que jamais sorcière ne fut plus véridique ; car l'église d'Autun avait été ma première femme, et ma seconde..., on la connaît ; mais, comme on m'avait promis une nombreuse lignée, la fausseté évidente de ceci embarrasse les crédules, je ne m'en tourmente pas.

Ce qu'il y a de certain, c'est que je vins au monde en dérangeant les calculs de ma mère que je fis attendre pendant un mois ; aussi, lorsque je parus, un vieil et sot aumônier, meuble

de ma famille, dit, en hochant la tête, et en bégayant, l'inévitable phrase tant répétée depuis qu'elle existe : *tardè venientibus ossa* (au dernier venu les os) : je lui ai donné, je crois, un bon démenti ; car, dans ma famille, je me suis assis incontestablement à la première place.

On tarda peu à reconnaître que j'étais physiquement disgracié de la nature. La fortune capricieuse, qui voulait m'élever et me faire faire du chemin, me rendit boiteux afin de prouver, sans doute, que, dans la vie, de bonnes jambes ne sont pas nécessaires pour s'avancer loin et vite.

Ma mère ressentit un chagrin violent de mon infirmité, mon père en eut du dépit : « Allons, dit-il, c'est à recommencer ; » et mes proches parents restèrent très indifférents à ce malheur : droit sur mes pieds, on m'aurait, dès mon bas âge, accroché à une rapière ; jeune *mulciber* (surnom de Vulcain le prince, n'étant pas romantique), on me passa au cou un petit collet en attendant une crosse d'or qu'on me promit en guise de bâton, et puis on m'assura qu'on me coifferait

d'une mitre, et que j'aurais même un chapeau rouge pour rechange.

Au lieu donc de m'acheter un régiment, on sollicita pour moi, de l'évêque d'Orléans, M. de Jarente, des bénéfices, qu'il me donna; j'ai débuté par tirer ma nourriture de l'église, je lui en conserve une éternelle reconnaissance.

Mon père n'était pas assez riche pour me donner un gouverneur; peut-être et avec raison préféra-t-il les avantages d'une éducation publique; on la commença de bonne heure, j'avais à peine neuf ans lorsque j'entrai à Louis le Grand, au moment presque où les jésuites en sortaient; la joie était grande dans une certaine portion de la société, à cause de cette déconvenue d'un ordre célèbre. Ces pères avaient fait de Louis le Grand un excellent collège, il paraît qu'il a continué sur ce pied, c'est à dire qu'on y soigne les bons élèves, qu'on néglige les autres; mais on les nourrit là mieux qu'ailleurs, et les écoliers apprécient cet avantage gastronomique.

En mettant le pied au collège, j'étais timide; on se moqua de moi sans épargner mon infir-

mité ; la jeunesse est cruelle, sans politesse et méchante ; je pleurai d'abord, et puis je me vengeai, cela me soulagea : bientôt après, et dégourdi, je me rendis célèbre par mes espiègleries, je m'insinuai dans l'esprit de mes disciples et je tardai peu à les commander.

La masse des hommes sent, à tout âge, son insuffisance et le besoin qu'elle a de se laisser conduire ; aussi, dès que l'un d'entre eux veut être chef, il trouve des complaisants très disposés à marcher à sa suite : dans le grand troupeau humain, les béliers directeurs sont clair-semés, la volonté d'être chef ne suffit pas pour le devenir ; il faut ce que la providence n'accorde qu'à peu, la volonté ferme, la sagacité, la force de cœur et la finesse de bouche.

Il me fallut peu de temps pour me soumettre mes camarades, pour les faire passer sous les fourches caudines de ma volonté. Une de mes parentes, qui me disait aimable, parce qu'on prétendait que je lui ressemblais, ne me laissait pas manquer d'argent, et moi je m'en servais pour étendre ma suprématie et satisfaire mes



goûts. Je n'aimais pas mes maîtres, car ils me tyrannisaient, et eux, à leur tour, me rendaient bien cette haine; il y avait guerre entre nous, cachée et vive de mon côté, sournoise et brutale de la leur.

Il y avait surtout un certain chien couchant (ou maître de quartier, à Louis le Grand, aujourd'hui même on sait ce que je veux dire), qui, m'ayant pris en grippe, ne me laissait pas respirer; les retenues, les pénitences humiliantes, les délations tombaient sur moi dru comme grêle; j'étais au désespoir, j'aurais alors fait au diable une belle part de mon âme s'il eût voulu me servir ouvertement, il s'y refusa, je n'eus que les conseils.

Ce maître d'étude était assez laid pour avoir toutes les prétentions d'un joli garçon; il faisait peur aux soldats aux gardes, et il se flattait d'être la coqueluche des femmes de toutes classes, grisettes ou grandes dames; si, par hasard, une duchesse, au spectacle, regardait dans le parterre, c'était qu'elle l'adorait; il aurait, par parenthèse, plus tard perdu de réputation la

comtesse de Stainville (1), si la dame ne s'en fût pas déjà défaite depuis longtemps.

Le hibou, en conséquence de ses prétentions, s'adonisait : il passait à sa toilette tout le temps qu'il n'employait pas à se faire maudire par nous, je le vois encore dans sa chambre sous les combles, au milieu de ses essences, pom-mades, bouteilles, rouleaux, flacons, cosmétiques, crèmes du sérail, arcane de jeunesse, allant de l'un à l'autre, les mélangeant, s'en imbibant, et puis, avec son petit collet, jadis blanc, sa soutane moins franchement noire, ce que M. Azaïs aurait pris pour une compensation, descendre dans la rue, époussetant son chapeau avec sa manche grasse, affecter un air brise-cœur qui aurait fait mourir de rire, si tant de folie n'eût amené la pitié ou le mépris.

Un jour, je le vis très affairé à étendre, au fond d'un verre, une eau roussâtre propre à faire

(1) C'était la belle-sœur du duc de Choiseul, ministre, chef du conseil de Louis XV, célèbre par ses amours et galanteries, notamment avec le duc de Lauzun et l'acteur Caillot.

boucler les cheveux à tire-bouchon ; la couleur du liquide m'inspire, j'achète au fripon portier du sucre candi, je le pile, afin qu'il se dissolve plus vite, et, profitant d'un temps d'arrêt favorable, je verse dans l'eau merveilleuse ma préparation : elle s'amalgame, avec le liquide, à ravir, car elle n'en a pas changé la nuance.

Nous étions en plein été, il faisait une chaleur insupportable ; notre salle d'étude était un brasier ardent. Je laisse à penser le nombre de mouches qui bourdonnaient à notre entour. Mais aussitôt que ces insectes, si friands de sucer les chateries, eurent fait la découverte du suc sucré qui poisait à la chevelure du chien couchant, ils se ruèrent sur son chef, y tombèrent avec une telle rage, en foule si compacte, si bourdonnante, si affamée, si querelleuse, qu'en moins de rien la belle chevelure rousse du sire était devenue une sorte de boule noire qui se remuait, bruissait, et surtout piquait au vif sa victime malheureuse. Il fallait en mourir de rire ou le secourir.

Ceci n'était pas facile ; lui, étant devenu enragé, grognait, hurlait, courant çà et là et se cognant partout ; car, pour défendre ses yeux de l'avidité

de ses ennemis ailés, il était contraint de les fermer. Mes camarades et moi jouissions trop de sa déconvenue pour nous hâter de l'en retirer. Mais enfin, comme ses clameurs ridicules attirèrent le principal, nous dûmes tous avoir l'air de compatir à son sort, et, au moyen d'eau chaude que le cuisinier fournit en abondance, on lui lava si bien le crâne que le sucre candi en partit, non si complètement toutefois que, pendant le reste de ce jour et pendant ceux qui suivirent, les mouches ailées continuèrent à voler agréablement autour du nez de notre chien couchant, qui en porta ses plaintes à toute la terre.

Le conseil s'assembla ; le cas parut grave. Où était le coupable ? on ne chercha pas le plus sot, on se tourna vers le plus espiègle. Je fus désigné, oui, tout bel et bon ; puis il y eut des amis qui me dénoncèrent ; en vérité, je crois qu'on n'en a que pour ça. Mais, d'un autre côté, au désespoir grandiose de mon ennemi, j'étais constamment le premier de ma classe avec un pauvre hère que personne n'a connu, qui est mort ignoré ; génie prodigieux et surnaturel, qui n'a jamais su gagner un patard, et qui serait expiré de faim si

ma constante amitié n'eût fait son devoir.

Oui, mes contemporains, son devoir. L'amitié vraie ne consiste pas en des relations agréables, mais à se faire le double de l'ami, à partager sa fortune, s'il est riche, *et vice versa*. Le célèbre testament d'Eudamidas est le type parfait de l'amitié. Que ceux qui n'ont pour leurs amis malheureux que des soupirs feints, des serremments de mains froides, des clignements d'yeux avarés, se titrent de simples connaissances; mais pour ami! oh non, jamais! jamais! Un ami, c'est un autre soi-même, un cœur en deux personnes, une vie double. Voilà comme j'entends ce beau, ce pur sentiment, que Gentil-Bernard a si bien peint dans le modèle des grands opéras : *Castor et Pollux* (1) :

Présent des cieux, doux charme des humains,  
O divine amitié, viens embraser nos ames!

(1) Poussin, dans son tableau si fameux du *Testament d'Eudamidas*, a fait non seulement un bon ouvrage, mais une belle action. Ce grand peintre, si philosophe chrétien, a peint dans ce chef-d'œuvre ce que son ame vertueuse aurait mis en jeu.

Les cœurs, éclairés de tes flammes,  
 Avec des plaisirs purs n'ont que des jours sereins.  
 C'est dans tes nœuds charmants que tout est jouissance;  
 Le temps ajoute encore un lustre à ta beauté.

L'amour te laisse la constance,  
 Et tu serais la volupté  
 Si l'homme avait son innocence.

Cet ami, ce sage pratique n'a pas même voulu que je révèle son nom, que je lui procure un peu de célébrité en le liant au mien ; je respecterai sa volonté en taisant le nom qu'il portait au collège et qui était le sien ; je ne le signalerai que par celui dont il s'affubla quand il lui prit si grotesquement la fantaisie de lutter corps à corps avec le pouvoir et la misère. Pauvre pot de terre, je ne conteraï pas combien de fois il fut brisé par le pot de fer.

A Louis le Grand, Biard (le nom postiche) annonçait un esprit supérieur. Sa mémoire était prodigieuse ; gai, sombre tour à tour, franc à se faire rosser du soir au matin et à devenir la bête noire de tous, car voilà le revenant-bon ordinaire de cette vertu tant louée, si voulue et si repoussée en définitif ; il mordait à tout : langues anciennes, histoire, géographie, physique, chi-

mie, mathématiques, théologie, morale, rien ne le rebutait. « Maurice, me disait-il, je suis capable de me faire légiste. — Tu dis cela, répliquai-je, comme s'il y avait du désagrément à l'être. — C'est, vois-tu, que, selon moi, après le diable vient le procureur, et après le procureur l'échelle descendante conduit à l'avocat. »

Il définissait cette noble profession des Tullius et des Cochin de la façon que voici :

« L'avocat est un marchand de paroles, ignorant comme un homme de boutique (le mot *boutiquier* n'était pas alors si judicieusement inventé), et en plus ayant l'orgueil, la suffisance et une haine réfléchie pour toute supériorité, et notamment celles littéraires. »

Biard partageait donc avec moi les bonnes places et les prix ; chacun me vantait à cause de mon nom, on affirmait que j'irais loin, et lui devait se contenter de la phrase banale : *il promet de faire bien*. Que voulait-on qu'il fit de mieux ? J'étais fort écolier et, de plus, grand seigneur ; il en résulta que, dans une occasion solennelle, on fit mon éloge en trois points, et puis on foudroya MES CRIMES, et parmi ces derniers on rangea le

sucré candi mis dans l'eau de toilette de notre chien couchant. Telle est dans toute son exactitude l'anecdote que l'auteur de *Monsieur de Talleyrand* a envenimée avec tant de malice dans les premières pages de son pamphlet *impartial*; il l'a écrit avec l'intention de me nuire, mais l'intention ne fait pas tout; il faut des complices, des lecteurs, et il paraît que ceux-là manquent à l'entrepreneur. Une épigramme en quatre énormes volumes est un peu languette; parlez-moi des quelques pages de M. de Courchamps qui, avant 1815, ne jura que par moi, et qui depuis n'a fait que jurer contre; de ses louanges, de ses inculpations il résulte balance, c'est à dire rien.





### CHAPITRE III.

Autres rectifications historiques du pamphlet en quatre volumes.

— La compagnie de mousquetaires. — Portrait de mon oncle le comte de Périgord. — Un gouverneur à trois. — La femme de qualité prend la plume pour suppléer à la réserve de l'auteur. — Les deux sœurs et le séminariste. — Le mauvais laquais et le parent malicieux. — Embarras d'un honnête homme pour choisir entre deux femmes jolies et tendres. — Surprise renouvelée de Mars et de Vénus. — Scandale. — Projet de vengeance. — Portrait de mon oncle le cardinal de Périgord, archevêque de Paris. — Je vais à la Bastille. — Puis à Vincennes. — Le duc de Penthièvre me délivre. — J'entre au séminaire. — Je retrouve Biard. — Notre joie. — Ce qu'il me dit. — J'entre dans le monde. — Portrait du roi Louis XV. — Son parallèle avec Louis XIV. — Le duc de Choiseul. — Bon mot de Prévile. — Anecdote importante. — Louis XVIII et Charles X mis en jeu. — La duchesse de Grammont. — Elle voulait qu'on la peignît belle. — Pourquoi cette fantaisie. — Elle prend le roi par force. — Un bon mot et un Jeu d'orange consomment la disgrâce d'un grand et d'un très petit ministre.

L'auteur de *Monsieur de Talleyrand*, mauvais livre auquel le soin de ma légitime défense me fera revenir souvent, après avoir raconté une anecdote scandaleuse où il me fait lutter

seul contre une compagnie de mousquetaires; pourquoi n'a-t-il pas dit les deux? et qu'il fixe, en 1768, sans faire attention qu'à cette époque je n'avais que quatorze ans, ce qui est bien jeune pour courir le guilledou, surtout lorsque l'on est claquemuré dans un collège. Ce dit auteur donc fait mourir mon père vers cette époque; où donc a-t-il pris ses renseignements? Grâce à Dieu, ce cher et digne père a dépassé ce terme de vingt ans comme je l'ai marqué; il est décédé en 1788.

Je ne fus donc pas confié à la tutelle de mon excellent oncle, le comte de Périgord, chef de notre famille, chevalier des ordres du roi et lieutenant-général, menin de M. le dauphin, gouverneur et grand-bailli d'épée du Berri, gouverneur de Picardie et commandant en chef de la province de Languedoc; ce respectable parent, cœur de la vieille roche, m'honorait de son affection, et je l'en refaisais par mon respect et ma sincère tendresse. On ne saurait croire combien j'ai de la reconnaissance du soin et de la peine que madame la duchesse d'Abrantès s'est donnée pour faire du comte de Périgord un homme d'es-

prit transcendant, je l'en remercie avec d'autant plus de joie que, malgré mon affection, je n'avais trouvé, dans ce parent parfait, que de la bonhomie, l'usage du monde et des qualités précieuses.

Ce qu'il y a de vrai dans le fatras de *Monsieur de Talleyrand*, c'est que l'on nous donna à mes cousins Hélié et Adelbert, fils de mon oncle, le comte de Périgord, au gouverneur unique M. Fouquet, bon latiniste, sachant du grec ce qu'il en faut pour être pédant, et néanmoins étant le meilleur des pédagogues; j'ai toujours eu pour lui de l'amitié, de l'estime, et nos rapports n'ont eu rien de commun avec les calomnies que *Monsieur de Talleyrand* ramasse contre moi dans cette niaiserie dite Chat...., et dans les ordures signées Flas.....

La position est scabreuse, lorsqu'à l'âge où je suis parvenu il faut me reporter à l'époque ardente de mon adolescence; me convient-il, homme grave et revêtu d'un caractère sacré, de retracer là les folies de la jeunesse? non, certes, je ne le ferai pas; que les pamphlétaires s'en chargent, je peux me passer de ces ornements, il en restera

assez qui donneront du prix à mon ouvrage.

. . . . .  
 . . . . . (1).

J'étais jeune, bien jeune, je venais de sortir du collège, et, comme frère Philippe, je n'avais pas assez de mes deux yeux pour regarder, examiner, un romantique dirait *considérer* les Oies humaines, vives, fraîches, élégantes, agaçantes, légères, surtout, qui paraissaient et disparaissaient à mes yeux; mon cœur tenait à un fil, ma vertu à moins, si bien que ma santé était furieusement compromise.

Il y avait, dans la rue du Bac, non loin de

(1) Voici l'une de ces lacunes que je signalerai dans le livre. Il paraît que M. de Talleyrand a reculé devant le tableau scandaleux de son adolescence; que son tact parfait lui a fait comprendre combien il lui convenait peu de prêter sa plume à de pareils tableaux. Moi qui suis accoutumée aux caquets de la société, et qui d'ailleurs ne suis pas évêque, je vais suppléer au silence du Prince, et profitant des documents amassés chez les contemporains de mon héros, je vais raconter les causes qui le menèrent à la Bastille, quoique bien jeune encore. J'entre en matière, et pour donner plus de vivacité au récit, ce sera le prince lui-même que je vais faire parler en tâchant d'imiter son style, bien que cela présente des difficultés majeures.

(Note de l'Éditeur.)

l'hôtel de mon oncle , une dame veuve d'un officier suisse ; cette personne , chargée d'une nombreuse famille , avait levé un vaste atelier de couture ; le hasard faisait que les jeunes filles admises dans ce magasin étaient toutes charmantes , il en résultait une boutique mieux achalandée , un débit plus rapide et une foule de revenants-bon qui remplaçaient largement l'insuffisance de la pension de veuve .

Mais si les ouvrières de madame Wolf , et pas Gauchier comme on l'a nommée mal à propos , étaient des nymphes , ses deux filles brillaient de l'éclat des divinités ; l'une atteignait sa vingt-troisième année , l'autre dépassait la vingt et unième , et avaient acquis , en outre de leur beauté , une expérience provenue de la fréquentation de gros financiers , de bons bourgeois ayant pignon sur rue , et de vieux seigneurs . A l'appui du fruit nouveau , il en résultait un babil amusant , un art parfait de dire des riens , de se quitter avec une douleur d'épiderme sans que le cœur fût entamé .

Non que ces demoiselles n'eussent chacune un bon ami ; mais , comme elles en changeaient souvent , la blessure sentimentale était promptement

cicatrisée ; la proximité de logis , le besoin d'acheter du linge , des petits collets , me rapprochèrent de ces deux merveilles ; j'étais bien jeune , j'avais à peine seize ans , une ame ardente , passionnée , qui n'avait pas encore appris à se vaincre et à se concentrer en elle-même ; car les hommes , à peu d'exceptions , ne valent pas la peine que l'on s'embarrasse d'eux .

Je vis ces jeunes filles , elles me plurent , mais au point que je ne sus jamais choisir , quelle position ! L'une était brune , j'adore les cheveux noirs ; l'autre était blonde , et dans mes rêves je me figurais cette couleur sur la chevelure de Vénus ; voyez quel embarras... A trente ans , cela n'eût pas fait une difficulté , à seize je ne voyais pas comment sortir de cet affreux dédale .

Quand je rencontrais l'ainée , je décidais mon choix ; lorsque je trouvais la cadette , je ne chérissais qu'elle : chacune me voyait favorablement . Je n'étais pas laid , on me prêtait de l'esprit , on me savait grand seigneur , on me croyait riche ; il y avait là quatre causes propres à me faire chérir et tromper par les plus jolies femmes de Paris .

N'en déplaise à mes calomniateurs, je possédais l'innocence du corps à défaut de celle de l'ame ; l'idée d'un inceste m'occasionnait des terreurs incroyables, je me reculais, mais où aller ? ces belles filles, pressées d'être à moi, me faisaient une rude chasse. Enfin, un dimanche où je me rendais à vêpres, je fus atteint par la jolie blonde ; elle me parla, je lui répondis, et elle fascina si bien mon intelligence, que, au lieu d'entrer à l'église de Panthemont, où je devais assister à l'office de l'après-midi, je me vis attablé à la petite Pologne, vis à vis ma divine, dans une maison fleurie et mystérieuse.. Oh ! je n'en sortis pas comme j'y étais entré, d'autant qu'en m'y rendant j'avais répété le vers d'Oreste dans Andromaque :

Mon innocence enfin commence à me peser.

Je fis si bien, qu'à la sortie ce fardeau ne me tourmentait plus.

Ma conquête, après mon bonheur que j'e trouvai bien facile, malgré mon inexpérience, et quoiqu'elle jurât que j'étais le premier qu'elle eût rendu heureux, ma conquête, dis-je, me fit jurer un amour éternel ; hélas ! ce fut mon pre-



mier parjure : tels nous sommes , telles sont les femmes , elles tiennent beaucoup à une éternité qu'elles sont les premières à borner à quelques semaines.

Quoi qu'il en soit, ma satisfaction fut telle que, certain désormais de retrouver mademoiselle Wolf la cadette , tant que je le voudrais , je me mis à poursuivre l'ainée. Or, pour ceci , il fallait tromper l'autre ; ce fut là mon premier manège politique , il me mit en goût d'étendre aux affaires majeures ce que j'avais d'abord employé pour mon contentement.

Me voilà donc, dès le lendemain, courant après l'ainée, tandis que la cadette courait après moi ; l'ainée , bien disposée, laissa tomber le passe-partout de leur maison ; je savais où était sa chambre , et une nuit où j'avais dit à la cadette que je veillerais mon ami Biard dangereusement malade, je m'en allai présenter mon hommage à sa sœur, à laquelle je jurais n'avoir servi d'autre autel que le sien : elle me fit un aveu réciproque, notre franchise était égale ; cela se répète chaque jour.

Comme j'étais adroit , un voile profond aurait

couvert cette double intrigue ; mais le diable eût été bien fâché qu'elle n'éclatât pas, et voici ce qu'imagina, pour me désespérer, la vilaine bête infernale. Mademoiselle Wolf l'aînée, bien qu'elle m'eût fait le serment de n'avoir livré qu'à moi son cœur et la suite, n'en était pas moins sous la protection respectable du marquis de P...., mon oncle maternel ; cet excellent parent m'avait pris en détestation d'ailleurs, et savez-vous pourquoi ? parce qu'on me destinait à l'état ecclésiastique ; il avait les abbés et le clergé en horreur depuis qu'il avait surpris sa première femme lisant, avec un chanoine de Brive-la-Gaillarde, je crois autre chose qu'une Vie des saints, et la seconde, *flagranti delicto*, avec un capucin puant.

En conséquence de ses désagrémens, toute soutane, tout froc lui étaient odieux ; mon petit collet éveillait sa colère ; il me poursuivait de sarcasmes, de malins propos, aigrissait mon père, me rendait malheureux ; lui était vieux, sale, grondeur, goutteux, taquin, jaloux, impuissant, mais une qualité précieuse réparait ces défauts, sa générosité envers les femmes du monde : mademoi-

selle Wolf, qui aspirait à l'être, trouvait doux de puiser dans sa bourse, et sa niaiserie se laissait jouer par cet Eumolpe de bonne maison.

J'ignorais les allures de mon oncle, ma sincère brune s'était bien gardée de m'apprendre

Qu'Alciochus avec Alicibiade.... (1)

C'est à dire que l'oncle et le neveu fêtaient le même temple ; j'étais à mille lieues de le soupçonner, mais un mien valet, détestable fripon, escroc, pipeur,

Sentant la hart d'une lieue à la ronde,  
Au demeurant le meilleur fils du monde,

m'en ayant tant fait, je dus le chasser, en lui cassant ma canne sur le dos, en équilibre de ses services et de ses coquinerics ; l'ace vif était équitable ; le drôle, au lieu d'en convenir, s'en promit une vengeance éclatante : comment avait-

(1) Voyez, pour l'intelligence du texte, dans les *Contes de La Fontaine*, celui intitulé : *Les deux Amis* ; et on admire la réserve modeste du Prince qui a suspendu la citation au moment où elle devenait indécente.

(Note de l'Editeur.)

il surpris mon secret amour que je ne lui avais pas confié ; ma double intrigue cachée , même à Biard , il la savait , et de plus , savait *aussi* celle de mon oncle : il courut vers le marquis, en furieux , lui découvrit le pot aux roses , et me fit surprendre par la mère, la sœur blonde , et cet excellent parent , lorsque nuitamment , et très à mon aise , je reposais auprès de la fille aînée de la maison .

Comme mon oncle voulait me punir, il fit un tapage horrible de si peu de chose ; vu la disproportion d'âge, tout le monde, en une autre position, m'aurait justifié, ou m'eût plaint et regardé comme séduit, mais non, le contraire arriva ; j'avais déshonoré et vicié deux anges de candeur et de vertu, j'étais un monstre qui ne reculait pas devant un inceste ; oh ! cet inceste on en parla tant que l'on aurait fini par m'y accoutumer.

L'aimable marquis, vu sa fortune, tenait un grand rang dans la maison ; chacun des miens le regardait comme un oracle ; lui profita de cet ascendant, et mon père, entraîné malgré lui, acquiesça aux mesures de rigueur qui furent débattues et accueillies dans le conseil de famille.

Un seul grand parent penchait pour des voies de douceur, car ce démon de marquis de P... avait empaumé jusqu'au comte de Périgord, le meilleur des hommes : or celui qui me défendait, sans me soutenir, était mon oncle l'archevêque *in partibus* de Trajanople, Alexandre-Angélique de Talleyrand-Périgord, coadjuteur de monseigneur de La Roche-Aymon, cardinal et archevêque de Reims, et grand-aumônier de France, dignité à laquelle mon oncle parvint à son tour ainsi qu'au cardinalat.

Le coadjuteur de Reims était un ange sur la terre, croyant au bien, le voyant partout, ignorant le mal, ne voulant pas le reconnaître là où il éclatait dans toute sa turpitude ; simple, aumônier, aimable, poli, passant les jours à faire du bien, et la nuit en prière ; le modèle de ses confrères, sans s'en douter, l'exemple du chrétien, attaché aux rois, à la monarchie, instruit en théologie, en droit-canon, possédant à fond la littérature ancienne et moderne, plus souvent en visite aux séminaires, aux couvents, aux hôpitaux, aux prisons, qu'à Versailles, ou dans le grand monde ; libéral, avec discernement, et pro-

digne toutefois en bonnes œuvres, il dédaignait le luxe, le faste ; ses livrées étaient simples, ses carrosses, ses chevaux à l'avenant ; il n'avait d'autre pompe que ses vertus, et par suite, d'autres créanciers que les pauvres.

Tel fut, dans sa longue et très vénérable carrière, ce cher oncle, né en 1736, mort en 1821, grand-aumônier de France, duc et pair, cardinal, membre du conseil privé, commandeur des ordres du roi et archevêque de Paris ; on me pardonnera cet éloge, mon cœur l'a dicté à ma plume, et mon ame jouit en le relisant.

Celui-là était trop parfait pour mettre de l'importance aux fredaines d'un adolescent ; mais on lui ferma la bouche avec ces mots : *la nécessité d'un exemple*, et il fut décidé, pour satisfaire au scandale dont le marquis de P.... était seul coupable, que l'on solliciterait du roi une lettre de cachet, pour me loger à la Bastille : le protecteur de mademoiselle Wolf ne demandait, lui, que mon exil aux colonies ; excusez du peu, répéterai-je ici.

Ce fut vers la fin de 1770 que j'entrai dans cette prison célèbre ; j'y demurai jusqu'aux ap-

proches du premier de l'an, où l'on jugea à propos de me transférer au château de Vincennes; je fus retenu au secret pendant un an environ.... un an perdu si jeune, et pour quels méfaits, hélas! j'ai à pardonner de tels griefs que je peux me taire.

Le duc de Penthièvre, autre cœur d'or dans un âge de plomb, loin de se passionner contre moi, ainsi que le dit mon panégyriste, détermina ma mise en liberté; d'ailleurs on ne voulait pas retarder mon admission au séminaire, et de la prison j'entrai dans la maison sainte. Avant de poursuivre, je releverai une autre calomnie de *Monsieur de Talleyrand*; ne me fait-il pas arrêter dans une maison de jeu, moi, un enfant encore, sous la férule, et portant un grand nom? Quel est le banquier, ou le maître de maison, qui eût osé m'admettre à son tripot? Était-ce l'usage de ce temps qu'à seize ans on fit si bizarre vie? Mais la méchanceté est aveugle, elle accuse sans réfléchir.

Ce fut en 1773 que je reçus les ordres mineurs: ce fut l'archevêque de Toulouse, Lomenie de Brienne, qui me tonsura; je reviendrai à lui.

Je pris le titre d'abbé de Périgord ; et, à cause de ma naissance, je reçus en Sorbonne les honneurs princiers ; le séminaire de Saint-Sulpice fut choisi pour que j'y fisse ma retraite et que je suivisse les études ecclésiastiques.

Dès que j'eus quitté Vincennes, je m'enquétai où je trouverais Biard, on avait perdu sa trace ; il était sans nom, sans fortune, sans appui ; devait-il compter qu'on se souviendrait de lui ? Nous n'avions pu nous écrire pendant ma détention, à cause de l'odieux secret dont on m'avait puni inhumainement ; lui pouvait ignorer que je fusse libre. Ce qu'il y a de certain, c'est que je ne songeai pas à revoir les deux sœurs Wolf, et que j'employai plusieurs jours à suivre la piste de mon ami ; mes démarches furent infructueuses : j'entrai à Saint-Sulpice, le cœur gros et sincèrement chagrin de ne pouvoir causer avec Biard.

Imaginez ma joie lorsque je vis venir à moi, les bras ouverts, et dans la sainte maison, mon ami, non en fantôme qui vient demander des prières, mais en condisciple heureux de me retrouver. Nous nous embrassâmes à ne pouvoir



nous détacher : nous riions, pleurions, nous étions fous et transportés.

« Toi, ici, lui dis-je, tu voulais te faire médecin ?

— C'est vrai ; mais j'ai pensé qu'il valait mieux consoler les mourants que de les expédier dans l'autre monde.

— Et c'est là ta vocation ?

— A peu près.

— Y réussiras-tu ?

— Non, je n'ai rien qui élève, je ne serai ni saint, ni tartufe ; mais je dînerai peut-être aux dépens des béates, et je les chargerai de mon entretien. »

Je m'étonnai qu'il ne me rendit pas en nature la monnaie de mes fredaines.

« C'est que je suis sage.

— Mais les sens ?

— Et la vertu ?

— Ah ! dis-je, mon ami, je n'y pensais pas.

— Tromper une femme me donnerait du remords ; en être trompé m'humilierait. Pour se marier, il faut du bien et un état : tout me manque ; j'ai donc tenu la bride à mon tempérament, et tu me vois.

— Comment peux-tu faire ?

— Je souffre. »

J'admire le sublime de cette réponse.

A mon tour, et afin de me traiter convenablement, j'aime à croire que le lecteur appréciera la réserve que je mets à parler du séminaire : il me semble que ce sont des matières graves, importantes, sur lesquelles il ne convient aucunement de plaisanter ; d'ailleurs il me serait pénible d'arracher le voile qui couvre le sanctuaire : on s'intéresse peu aux qualités ou défauts, aux vertus, aux vices d'abbés, de prêtres obscurs, la meilleure partie jeune, inconsidérée, rieuse, bruyante ; quelques uns austères, sombres, chagrins, d'autres hypocrites jusqu'en la présence de la suprême vérité : ma plume se refuse à faire du scandale, j'en ai trop causé, et quand, grâce à Dieu, le mien s'achève, le recommencerai-je coupablement ?

Au moment où je parus dans le monde, l'ère de Louis XV tirait à sa fin : ce monarque incognito, fuyant les regards de ses sujets, n'a, par le fait, régné que dans ses petits appartements. Le reste du royaume fut constamment sous la do-

mination de ses tuteurs , de ses ministres, de ses maîtresses; allant d'un esclavage à l'autre. Il était malheureux quand il n'était pas assujetti; penser par lui-même, se décider sur les moindres affaires devenaient l'ensemble d'un travail assommant : né bourgeois ou financier peut-être, la nature l'avait fait roi : ce n'était pas sa place, il s'asseyait mieux dans un fauteuil que sur un trône, et, certes, il préférerait cuisiner avec ses courtisans d'habitude que de tenir un conseil; la fièvre le prenait chaque fois qu'il allait à un lit de justice; il ne punissait si sévèrement que parce qu'on le contraignait à se mettre en colère.

Rien en lui ne rappelait son auguste aïeul : celui-ci faisait de l'amour une importante affaire, celui-là y courait en délassément; lorsque les maîtresses du premier manquaient d'illustrations, il leur donnait des honneurs et des titres; le second, au contraire, les laissait presque toujours où il les avait prises, et souvent allait les chercher dans la boue, afin de s'y rouler avec elles : l'aïeul les rendait princières à Versailles, et mettait son orgueil à les montrer; le

petit-fils, la plupart du temps, les dérobaient au public, et souffrait lorsque certaines paraissaient à la cour.

Le duc d'Orléans, Monsieur le duc, le cardinal de Fleury, la duchesse de Châteauroux, la marquise de Pompadour, le duc de Choiseul, la comtesse Dubarry, appuyée du duc d'Aiguillon et du chancelier Maupeou, furent réellement les maîtres de ce règne de cinquante-neuf ans. Le roi n'aimait ni les fêtes, ni les danses, ni les arts, ni les belles-lettres; il ne lisait pas, ne s'occupait pas et prenait une peine effroyable à se laisser mourir d'ennui. Il n'aima personne, ses attachements étaient des habitudes; aussi est-ce le seul roi qui n'a laissé aucun cœur reconnaissant, aucun souvenir inconsolable; son égoïsme gagnait les autres; sa froideur changeait tout le monde en glaçons. Des mémoires nous ont conservé les regrets que coûtèrent à tels ou à tels les décès de Charles VIII, Louis XII, François I<sup>er</sup>, Henri II, les derniers Valois. Il y en eut qui expirèrent de saisissement à la nouvelle du trépas de Henri IV; son fils même fut regretté par de fidèles serviteurs : Desnoyers, Bassompierre, Saint-Si-

mon, etc. Louis XIV est respecté ; Louis XV seul a laissé les yeux secs et les cœurs tranquilles. Sa perte fut débarras, car il était parvenu, à force d'indifférence, d'avarice, de petitesesses, de mauvaise conduite, de despotisme, à se faire tout ensemble haïr et mépriser ; c'est enfin le seul roi qui, sciemment, ait consenti à l'abaissement de la France ; il l'a déshonorée dix fois pour ne pas perdre une de ses aises. En revanche, il ne tient dans l'histoire du pays que la place chronologique.

Au moment où je me montrai à Versailles, si l'on ne disait pas ceci de Louis XV, on le pensait. Il venait de déshonorer le trône, de souiller la nation, la cour et sa famille, en permettant à une fille de joie, la Dubarry, accommodée en comtesse adultère par un roué sans pudeur, de venir affronter les filles de France, les princesses du sang et bientôt les femmes de ses petits-fils.

Le scandale de la présentation de madame Dubarry avait eu lieu tout dernièrement ; le duc de Choiseul, imposé en premier ministre au roi par sa défunte maîtresse la marquise de Pom-

padour, luttait contre cette créature bien conseillée, appuyée d'ailleurs par le caprice libertin de Sa Majesté.

M. le duc de Choiseul était un vrai grand seigneur d'alors : fort magnifique, très superbe, criblé de dettes, rempli de vices, habile, rusé, spirituel, voluptueux; protégeant les arts sans les connaître, les lettres sans les aimer; affichant l'impiété, le libertinage. S'étant marié à un lingot (M<sup>lle</sup> Crozat) qui s'était trouvée une édition complète de toutes les vertus, ce qui la rendait fort malheureuse; affectant les mauvaises mœurs, vivant sans secret, sans honte avec la duchesse de Grammont, sa sœur, et ne rougissant pas de chercher à corrompre la jeune femme de son frère, la comtesse de Stainville, crime dont il se serait couvert si la dame n'eût pas à l'avance fait un amant auquel elle tenait, comme naguère à sa poupée (le duc de Lauzun), et qu'elle abandonna vite pour l'acteur Caillot.

Celui-ci, un jour, disait à Prévile en le consultant : « Ami, M. de Stainville me promet cent coups de bâton si je... vais chez sa femme, et

celle-ci proteste que j'en recevrai deux cents si je manque à l'appel. Que dois-je faire ?

— Obéir au mari, » repartit Prévile; « il y a cent pour cent à gagner. »

De sinistres rumeurs couraient sur le compte du duc de Choiseul : les partisans des jésuites lui reprochaient la mort de M. le dauphin, ou tout au moins celle de madame la dauphine ; ce qu'il y a de sûr, c'est que les trois rois, fils de ce prince, en étaient persuadés. Cela fut cause de la résistance que mit Louis XVI aux sollicitations de la reine.

Un jour, en 1816 ou 1817, je me trouvais dans la chambre de S. M. Louis XVIII; MONSIEUR vient. La conversation s'engagea sur les Choiseul. Le duc actuel n'était pas trop dans les bonnes grâces de ces augustes princes : on blâmait son demi-libéralisme, sa morgue plate, ses prétentions à la jeunesse, ses ridicules; le champ était vaste, et l'on remonta jusqu'à Praslin *la bête*; puis au grand homme de la maison : au duc. Alors le roi se mit sur la route; il s'y lança, son frère avec lui, et enfin tous deux me dirent : « La preuve ministérielle manque; mais nous

avons la conviction. » Certes, c'est beaucoup ; pourtant je doute, ou plutôt je ne crois pas...

Le duc de Choiseul a fait un très grand mal à la France par l'alliance avec l'Autriche, par le mariage qui lia de nouveau la maison de France à celle de Lorraine, d'où sont découlés les malheurs de la révolution ; il était impétueux, irascible, fier, un peu fourbe ; il n'aimait pas Voltaire et il le cajolait, il eût chéri les philosophes, et pour plaire à Louis XV il taquinait d'Alembert. La destruction des jésuites, attentat si impolitique et si funeste ; la présence de la dauphine, dont l'hymen était son ouvrage, lui faisant croire qu'il était inébranlable ; la vanité blessée de sa sœur qui le dominait furent les causes de sa chute.

La duchesse de Grammont n'eût mérité aucun éloge si sa mort n'avait été sanglante et courageuse ; c'était une grande dame, hommasse aux yeux durs, à la gorge taillée en baronne de Thunder-Ten-Tronckh, à la bouche large, aux dents passables : elle avait de grosses couleurs, une peau brune, et si elle n'eût pas tant tenu à être blonde, elle aurait été bellement rousse ; pas de sourcils, telle je l'ai vue en nature, et non dans



ses portraits , car elle voulait qu'on la peignit charmante.

« Je ne me fais pas peindre pour ceux d'aujourd'hui , disait-elle à l'artiste Doyen, mais pour les races futures. Or, comme celles-là ne m'auront pas vue , je préfère qu'elles me croient jolie à ravir ; monsieur Apelles-Doyen, arrangez-vous en conséquence. »

On remarquera, dans cette accolation de mots, un mode de louange mis en vogue par Voltaire. La duchesse de Grammont, à la mort de la marquise de Pompadour, s'était imaginé de recueillir sa succession galante ; Louis XV, qu'elle emporta de surprise , protesta toujours contre cette violence, et, repoussant la duchesse, lui fit l'insigne affront de lui préférer une fille de la rue. La rage de la dame se cacha derrière l'indignité du choix ; elle fit du respect de mœurs, parce que le libertinage ne l'avait pas servie. A cause de l'influence de son frère et de la terreur qu'elle inspirait personnellement, la spéciale apparence de son indignation lui facilitait les moyens de réunir contre la favorite nouvelle venue une cabale formidable, et telle, que le roi en eut peur.

Les deux partis s'attaquèrent : le duc d'Aiguillon , l'un des amants cachés de la Dubarry , le duc de Cossé étant l'apparent , j'en ferai connaître un troisième , et le chancelier Maupeou ayant le duc de Richelieu en arbalète , et madame la maréchale de Mirepoix en corps de réserve , soutenaient le choc ; le roi hésita , de grands moyens échouèrent contre le duc de Choiseul , deux plaisanteries déterminèrent sa perte.

Une après-midi , le roi étant venu chez la comtesse , et lui ayant adressé la cruelle question si banale : « Qu'avez-vous fait aujourd'hui..? » elle , saisissant la balle au bond , se hâta de répondre : « J'ai fait maison nette ; mon intendant et mon maître d'hôtel faisaient les raisonneurs , j'ai bravement jeté à la porte mon Choiseul et mon Praslin (1)... » Et le roi de rire , elle de prendre deux oranges , de les lancer en l'air , de les saisir , de

(1) Le premier était ministre des affaires étrangères et de la guerre , et son cousin , le duc de Choiseul-Praslin , si judicieusement surnommé *la bête* , cousin-germain du président , tenait pour lui , moins qu'il ne l'occupait , le ministère de la marine.

(Note de l'auteur.)

les rejeter, et, pendant ce tour d'adresse, de s'écrier gaiement : *Saute Choiseul, saute Praslin!* Oh ! pour cette fois le coup de massue fut assommant; les deux ministres, battus en brèche par le ridicule, furent disgraciés; cela eut lieu vers la fin de décembre 1770, au moment précis où de la Bastille je passais à Vincennes. Le duc d'Aiguillon, un peu plus tard, le remplaça dans la confiance du roi, comme tenant lieu de celui-ci auprès de la belle comtesse.

## CHAPITRE IV.

Différence amenée par le temps et les caractères entre la manière de servir Louis XIV et Louis XV, ou parallèle entre ces deux princes. — Je cause avec la marquise de Mirepoix. — Portrait de cette dame. — Sa position à la cour. — Amie de toutes les favorites. — Elle y gagne beaucoup. — Portrait de la comtesse Dubarry. — Premier compliment que je lui adresse. — Bon mot qui me vaut une abbaye. — Je me brouille avec la cabale Choiseul. — De l'esprit à propos d'esprit. — Portrait du prince de Beauveau. — Les ah! ah!!! les oh! oh!!! anecdote qui achève d'établir ma réputation. — Pronostic que la colère arrache à madame de Grammont. — Le secret de Biard. — Visite à la favorite du Roi. — Portrait de monseigneur le duc d'Orléans. — Portrait de madame de Montesson. — Elle épouse ce prince. — Je trouve chez madame Dubarry une lettre de Biard. — Etranges aveux de celui-ci. — L'amant comme il y en a peu. — Je veux en vain ramener mon ami à la vie positive. — Il part pour la Suisse. — Portrait du comte d'Argental, ami de Voltaire.

Lorsque je parus à la cour après ma sortie de Vincennes, le duc de Choiseul exilé, à Chanteloup, remportait, quoique foudroyé, une victoire signalée sur son maître. Lorsque Louis XIV exilait un seigneur de sa cour, le malheureux, abandonné de tous les courtisans, tombait dans une solitude complète; ses plus proches parents, ses

amis intimes, ceux que des affaires attiraient vers lui n'osaient ni aller le rejoindre, ni même prononcer son nom ; si, par hasard, on le rencontrait, anéanti on accourait s'en expliquer, s'en justifier avec le roi comme si on avait commis une action coupable ; à peine si les enfants allaient à leur père, à peine si des tiers écrivaient à ceux-ci, et pourtant souvent l'ordre d'exil avait été caché, et la perte de la faveur sans éclat fâcheux.

Ici, tout au contraire, pour la première fois Louis XV, en exilant un homme comblé de ses faveurs, avait employé des formes dures et poignantes ; les expressions de la lettre de cachet attestaient de la colère. Le duc de Choiseul avait perdu ses charges, et le roi n'avait que trop laissé éclater le besoin de punir : certes, une disgrâce aussi éclatante eût consterné la cour au temps de Louis XIV, tous en eussent éprouvé un long effroi : il n'en fut pas ainsi ; Louis XV, à force de se cacher, de s'effacer derrière ses ministres, avait fini par apprendre à séparer la monarchie du monarque ; celui-ci paraissait tellement hors de la royauté, que son dépit ou son indignation

contre un ministre populaire à la cour, loin de causer ni effroi ni crainte, laissa chacun tranquille de suivre son penchant; quelques amis ne frémirent pas de demander à S. M. la permission d'aller à Chanteloup, et la réponse ayant été favorable au lieu d'être foudroyante, la mode de courir chez le duc de Choiseul devint une folie : des gens qui, de leur vie, n'avaient mis le pied dans son hôtel, à Paris, ou dans son logement à Versailles, encombrèrent les appartements de son château.

Mon père vit avec tristesse cette bravade faite au roi, elle lui faisait présager pire : Dieu l'a retiré à lui assez à temps pour ne pas lui laisser voir ce qui aurait été à son désespoir éternel, le pire dépassé par une réalité tellement épouvantable que, la veille encore, une ame probe ne pouvait soupçonner l'attentat ou le forfait du lendemain.

*J'étais jeune et superbe, aussi j'avoue franchement qu'au lieu d'aller montrer au duc de Choiseul ma figure, lorsque je ne connaissais pas la sienne, je me tournai vers le soleil levant, et, sans faire ni une ni deux, je vins prier madame la maré-*

chale de Mirepoix de me présenter à sa parfaite amie la comtesse Dubarry.

« Oui-dà , mon beau cousin , me répondit la maréchale qui cousinait volontiers (car peu ou prou, tous les grands seigneurs sont emparentés les uns aux autres par une honnête femme, et je le trouve cousinage de bon goût et de fine fleur d'urbanité ); oui-dà , je vous menerai au seul lieu où les gens de votre robe pêchent des mitres.

— Eh ! madame la marquise , répondis-je , est-ce qu'au moyen d'un fort hameçon je ne retirerais pas un chapeau ?

— Miséricorde ! s'écria la cousine de la sainte Vierge (tout Lévis se croit obligé, par devoirs de sang, de faire part à la reine des anges de sa naissance, de son hymen, etc.), vous êtes ambitieux, l'abbé.

— C'est le seul vice qui ne jure pas trop avec le petit collet.

— Et ajoutez que c'est, en résultat, le seul profitable. »

Madame la marquise de Lévis Mirepoix, femme du maréchal héréditaire de la foi de ce nom,

était sœur du prince de Beauveau. Née en 1707, elle avait été mariée, en premières noces, au prince de Lixein, de la maison de Lorraine Guise; cet époux fut tué en duel par le duc de Richelieu, à cause de propos tenus par celui-là sur le mariage de celui-ci avec mademoiselle de Guise; la veuve inconsolable, ne sachant pas ce qu'elle faisait, convola, en 1739, en secondes noces avec M. de Mirepoix (sa viduité datait de 1734).

Petite, leste, mignonne, jolie, ayant de l'esprit à en revendre, gracieuse, affable, aimée de toute la cour, aimant les bijoux, les objets d'arts, les tableaux, les curiosités, etc.; d'un commerce sûr, très serviable, elle gâtait ces qualités brillantes par un vilain défaut, elle était joueuse à en perdre le boire et le manger; elle eût joué dans l'eau, en voyage, elle s'attablait avec sa livrée et son cocher: elle dit à M. de Montesquieu qui l'avait surprise faisant, avec son cuisinier, un piquet à écrire: « Ah! Président, si vous saviez comme il bat bien les cartes. »

Madame de Mirepoix nourrissait aussi de son argent la loterie royale; elle était sans cesse à sec; elle empruntait beaucoup et passait sa vie



à faire de l'argent, c'est à dire à se mêler d'affaires d'agiotage, de fournitures, de monopoles, de privilèges à obtenir; elle avait beaucoup de crédit; de l'âge du roi, élevée, pour ainsi dire, avec lui, mariée très jeune, venue très jeune à la cour, admise tôt à l'intimité de leurs majestés, étant de tous les soupers, dans les petits appartements, elle avait fini par devenir l'amie obligée de toutes les maitresses du roi; elle alla de madame de Maillé à sa sœur, madame la duchesse de Châteauroux; de celle-ci morte à la marquise de Pompadour. Madame de Mirepoix n'eut pas le temps de s'attacher à la duchesse de Grammont, madame d'Al...., le reste du nom m'échappe, à la marquise d'Esparbes, et aux autres nymphes de passage, qui remplirent l'intervalle entre la femme de M. d'Étioles et celle du comte Guillaume Dubarry.

Mais la maréchale de la Foi prit bien sa revanche; lorsque Dubarry le roué eut amené à Versailles, en triomphe, sa gente belle-sœur, celle-ci tarda peu à reconnaître combien vaudrait une amitié sincère et intime d'elle à une dame si bien instruite de la cour, de ses cabales, et qui possédait

l'oreille du roi; en conséquence, elle se jeta rondement dans cette liaison, qui dura vigoureusement jusqu'au jour de la mort du monarque.

Madame de Mirepoix recueillit de grands avantages de cette tutelle officieuse; la comtesse ni le roi ne la laissaient manquer d'argent, ou bien, en accueillant ses sollicitations, ses demandes en faveur de ses protégés, qui, une fois investis de la chose souhaitée, n'en payaient pas la solliciteuse en simples remerciements, mais en belle argenterie, gros lingots, ou monnaies des princes indiens, prodigieuses par leur grandeur.

Conduit chez la comtesse de Dubarry par sa meilleure amie, j'en fus accueilli de façon à me contenter; la nouvelle favorite était mieux que belle, elle était adorable; on pouvait rencontrer des yeux plus grands, une bouche plus mignonne, un nez mieux dessiné, une peau plus blanche et fine, les cheveux plantés plus selon les règles de la beauté parfaite; mais je défie de rassembler au choix toutes les parties qui composent une femme, et de les présenter formant dans leur union un ensemble plus gracieux; elle était dé-

sirable des pieds à la tête, voluptueuse à rendre fol : ce n'était ni l'aspect imposant de Junon, ni la fierté de Minerve, mais certainement c'était plus que la ravissante Vénus; chaque trait de ce charmant ensemble s'alliait si bien avec ses voisins; nulle autre femme ne marchait, ne s'arrêtait, ne se reposait comme elle; ses moindres mouvements inspiraient des désirs, et ses regards heureux promettaient à son amant de le satisfaire; remarquez qu'avec toute la malice et l'attention combinées je ne pus découvrir en elle le moindre certificat d'origine; on aurait dit qu'elle était née au château, et n'en serait jamais sortie.

Je la regardais avec une telle attention, je gardais par enivrement un si profond silence, que madame la maréchale de la Foi me demanda perfidement pour qui je priais.

« Oh! répondis-je, le lieu m'a rendu égoïste, et malgré mon respect profond envers qui de droit, si je me permets de prier, mon oraison est toute à mon avantage. »

La tournure de ce compliment ne déplut pas, on m'engagea à venir, je fus assidu lorsque j'eus vu, d'une part, monsieur Giraud, archevêque de

Damas, nonce du pape auprès du roi de France, et le grand-aumônier, cardinal de La Roche-Aymon, entrer chez la favorite; quand elle reposait, lui offrir la main ou l'épaule, pour l'aider à se lever, et dans ce même temps, se baisser l'un et l'autre, et pour comble de galanterie, chausser ses jolis petits pieds de ses mules mignonnes.

Un matin que je dévorais de mes regards la divine pécheresse, elle encore, faisant la guerre à mon silence, me demanda à quoi je rêvais.

« Eh! madame, dis-je, je me querellais de m'être privé du droit de me marier.

— Et pourquoi cela? monsieur l'abbé de Périgord.

—Eh! madame, parce qu'attendu la grandeur de Paris, un jeune homme y trouve plutôt une femme qu'à Versailles un séminariste n'obtient un bon bénéfice. »

Le mot fit fortune et contribua bientôt à la mienne; la comtesse le répéta au roi qui, sous peu de jours, me prouva qu'il y avait encore des bénéfices dans le royaume. Cette grâce ne fit que me rendre plus assidu à la cour, à l'OEil-de-bœuf,

où je n'ai jamais eu le plaisir d'apercevoir les fenêtres dont a voulu l'éclairer et l'assainir le spirituel ermite de la chaussée d'Antin, et chez la gracieuse favorite qui continuait à me bien recevoir.

Cette assiduité acheva de me mal mettre avec l'immense cabale, ou coterie Choiseul ; avec surtout son irascible et ardente sœur, la duchesse de Grammont ; mais, en même temps, elle acheva, au moyen d'une exclamation en deux lettres, que je plaçai à propos d'établir sur une base que nul n'a renversée, ni même ébranlée depuis, ma réputation d'homme d'esprit, et d'esprit surtout en argent comptant, par des traits vifs et prompts.

Avec du soin, de l'opiniâtreté, du temps, du bon-vouloir on arrive à la science, et on ennuie en se faisant admirer. N'a pas de l'esprit qui veut, car c'est un don de la nature, c'est un ressort en spirale, comprimé par je ne sais quoi, qui part inopinément, sans réflexion et en manière de coup de tonnerre ; l'esprit est l'éclair du corps, il s'élançe d'une nue obscure (notre enveloppe terrestre), et il va illuminer l'entendement d'au-

trui, et souvent fondre sur nos adversaires, qui sont perdus s'ils ne peuvent joûter à armes égales. Quand on est convenu qu'un homme a de l'esprit, chaque mot obscur ou indifférent qu'il jette à la volée trouve, à point nommé, un sot qui le ramasse et en fait une maxime. Il y a un autre excès, c'est qu'on leur attribue souvent l'esprit des autres; c'est un tort, il est bon de prêter aux riches, mais il ne faut pas trop leur donner. Je trouve qu'un homme d'esprit n'est jamais mieux apprécié qu'après une longue conversation avec un sot; au reste, faites présent à un sot d'une pensée fine ou profonde, il ne la délaissera que lorsqu'il en aura fait une absurdité; enfin je définis l'esprit : penser juste et bien dire.

J'ai donc eu la réputation de lancer des traits, des mots heureux, toute la France me soutient sur ce point, et je ne saurais dire combien de gens aimables ont été dépouillés pour moi; mais je m'écarte de mon récit, j'y rentre.

Les Choiseul (leurs parents, amis, partisans, créatures) se tenaient étroitement liés en manière de faisceau; qui n'encensait pas le dieu (le duc ministre, et de Caron pas un mot, c'est à dire du

Praslin (1)) était excommunié, mis hors la loi ; on lui disait *raca*, et, pour lui nuire, tout était bon. Or j'allais souvent chez la comtesse Dubarry, je voyais mesdames de Mirepoix, de Montmorency, de Monaco, de Béarn, de L'Hôpital, etc.; enfin, toutes celles mises à l'index par la cabale, ce qui ne devait pas manquer de me faire classer parmi les réprouvés ; je l'ai été de bonne heure, comme on voit.

Cependant, en dehors de toute coterie, et pouvant dire comme Voltaire :

Je ne décide pas entre Rome et Genève,

ou mieux encore comme Racine, dans *Athalie*, et ce, à cause de mon indifférence pour ces querelles sans motif :

Je ne sers ni Baal ni le dieu d'Israël ;

n'importe, les passionnés n'entendent pas le langage de la raison, ils vous disent : sois com-

(1) Le prince, dont l'esprit éclairé ne connaît pas seulement notre littérature, fait allusion par cette phrase à un mot fameux de Lucien, l'auteur grec. Celui-ci a peint

me moi, ou sois contre moi; si tu me viens, tu auras les vertus d'un saint; si tu passes au camp ennemi, tu seras plus hideux que Satan en personne.

Or donc, un beau soir, je me décide à aller chez le prince de Beauveau, bien qu'il soit en pleine disgrâce à cause de son amitié pour le duc de Choiseul. Ce seigneur, homme du monde, d'esprit et de guerre, généreux, obligeant, gracieux, possédait mille qualités précieuses; en lui l'amitié était véritablement un culte; soumis à la princesse sa femme, il l'écoutait en manière d'oracle; partisan des philosophes, croyant en cachette, il faisait l'impiété par faiblesse, et revenait à la foi par conviction.

J'entre dans son salon; il m'adresse les compli-

Caron venu sur terre contemplant les actes des hommes, s'occupant de tout hors de mourir, et dans sa surprise il dit à Mercure, son *cicerone* : *Et de Caron pas un mot!* Cette phrase pittoresque est connue des hauts littérateurs. Madame de Sévigné l'emploie. Cette note nous a paru nécessaire à une époque où, si le nombre des érudits réels a augmenté, celui de ceux qui disent l'être sans rien savoir a au moins décuplé.

(*La dame éditeur.*)



ments dus à mon nom et néanmoins mitigés par la déférence de position sociale. Il était grand d'Espagne, maréchal de France, chevalier des ordres du roi, capitaine des gardes, commandant du Languedoc, charges que sa disgrâce lui fit perdre ; ce fut mon oncle le comte de Périgord qui le remplaça, je crois, immédiatement. Je salue la princesse, et puis me mêle avec la foule nombreuse, car la cabale-Choiseul bravait les mécontentements du roi.

Mais voici qu'arrive, avec le fracas des portes qu'on ouvre à deux battants, et annoncée de salon en salon par la voix retentissante des valets de chambre, l'altière, la superbe duchesse de Grammont, Junon seconde, comme je m'avisai de la nommer, dans mon dépit, et l'épigramme mythologique eut du succès. Je certifie que, me contentant de regarder cette dame, je ne m'exclamai aucunement ; mes yeux peut-être s'allumèrent avec de la malice, mais ma bouche resta muette ; l'urbanité, la prudence le lui imposaient ; d'ailleurs, dans ce lieu, la duchesse avait sa part du culte rendu à son frère Jupiter, et son auguste époux.

Madame de Grammont m'aperçut : mes torts (les visites à la sultane) lui revinrent en imagination. Désireuse de m'en punir, croyant me rendre ridicule si elle m'interloquait, ce qui lui semblait facile, voici que, de la cheminée où elle avait pris place à la droite de la maîtresse de la maison, elle m'interpella, moi qui étais adossé à une console assez loin d'elle, et ceci avec son verbe éclatant, impérieux. A son premier mot, le bourdonnement des causeries s'arrêta ; tous les yeux se tournèrent vers moi, et je me trouvai tel que l'acteur qui débute seul sur un théâtre vaste.

« Monsieur l'abbé de Périgord, » dit-elle d'une parole trainante et superbement arrogante, non sans soupçon de haute moquerie, « me direz-vous pourquoi, à mon entrée, vous avez dit : « Ah ! ah !!! » »

Mes oreilles affustées entendaient déjà la première mesure du rire qui allait signaler ma déconvenue et ma mort civile ; car, tué par le ridicule, je vivrais sans exister. Je compris le péril ; je m'interrogeai, et la spirale que j'ai signalée plus haut partant avec sa vélocité ordinaire :

« Madame la duchesse, » répliquai-je, en m'aidant d'une modestie, d'une ingénuité de vieux roué, « j'oserai le lui dire, n'a pas bien entendu, distraite par le bruit qu'occasionne sa venue; je n'ai pas dit : Ah! ah!!! non, certes; mais bien : Oh! oh!!! » et, en achevant, je renflai le son avec tant de bonheur qu'à lui seul il devint un coup de massue... Quel succès! j'y assiste encore. La présence de la duchesse, la crainte qu'elle inspirait, les égards dus à la maison, rien, non, rien, ne put contenir la jubilation commencée contre moi et terminée si complètement à mon avantage. Mon exclamation si heureusement placée assomma mon ennemie; le dépit, la colère ne lui permirent pas la riposte : elle resta muette sur son fauteuil, et pour l'achever, le pauvre Laval, dont je parlerai plus tard, s'approchant d'elle : « N'est-ce pas vrai, madame la duchesse, que l'abbé de Périgord a beaucoup d'esprit? » — « Il en a, » dit-elle en bégayant de fureur, « il en a assez pour nous en étrangler tous un jour, et ma prophétie se réalisera. »

Ce ne fut dès le lendemain, à Paris, aux foyers de l'Opéra, de la Comédie-Française et des Ita-

liens (l'Opéra-Comique), dans les cercles divers et à Versailles, qu'un bruit universel de notre combat d'exclamations. La comtesse Dubarry m'embrassa devant le roi en forme de récompense, me nomma son champion et, faisant mieux, me gratifia d'une nouvelle prise de possession sur la feuille des bénéfices. Dès lors, je fus riche et je pus voler de mes ailes.

Biard jouissait de mes succès, mais il était triste. « Qu'as-tu ? » lui demandai-je. — « Rien. » — « Tu me trompes. » — « Je t'épargne un chagrin. » — « Tu m'enlèves un plaisir, celui peut-être de me devenir utile. » — « Voudrais-tu que je te donnasse la preuve de ce que tu appellerais ma folie ? Ami, brisons là dessus. » En vain je le pressai, il fut toujours ferme.

A cette époque, madame Dubarry avait fait bâtir sa jolie maison dans l'avenue de Versailles ; les intimes allaient dans ce lieu de délices lui rendre leurs hommages ; on l'attendait lorsqu'elle était sortie, ou lorsqu'elle accordait à un important ou importun quelque audience particulière.

Une après-midi, en pleine chaleur de juillet, j'arrive et j'apprends de Henriette, la camériste

favorite, que *madame* (la comtesse Dubarry et non de Provence, celle-ci n'était pas venue encore) était en conférence privée avec monseigneur le duc d'Orléans. En conséquence, je m'enfonçai dans le jardin, sachant que l'entretien serait long, vu le verbeux de la loquacité du premier prince du sang.

Louis-Philippe, quatrième duc d'Orléans de la dernière branche de ce nom, avait eu des velléités de réputation militaire : il assista aux batailles de Fontenoy, de Raucoux, de Lauffelt ; on lui fit gagner gracieusement le combat de Hastembeck, et puis, disant adieu à la guerre, il revint vivre en désœuvré à Paris, déshonoré par sa première femme, une princesse de Conti. Il se mit bravement, de son côté, à faire des bâtards qui, selon des méchants, ne lui appartenrent pas plus.... Il eut des maîtresses sans nombre, entre autres une créature nommée Marquise..., qu'il déguisa sous le nom de madame de Villemonble ; elle le rendit père de deux pauvres sujets : les abbés de Saint-Phar et de Saint-Ablin que nous avons vus... Je m'arrête, la parabole de la poutre et de la paille me revient à l'esprit.

Le duc d'Orléans buvait sec et jouait mal la comédie, il disait peu en bien longues phrases, jamais prince n'eut plus besoin de chancelier que celui-là. Au reste, doux, bon, serviable, humain, obligeant, rempli d'honneur et de probité, il posséda l'estime de ses contemporains, l'affection de deux rois, et on le regretta d'autant plus que son fils prit sa place.

De Marquise il vint à s'enmouracher éperdument de la marquise de Montesson, femme de peu en elle, venue des La Haye, gens d'hier; elle était mignarde et minaudière, petite-maitresse, jolie, ayant assez d'esprit pour aspirer au ridicule d'être auteur; elle faisait des comédies héroïques, des drames à sentiment, des vers aussi bons que les plus mauvais de l'époque, puis elle jouait de la harpe, peignait des fleurs, se faisait une triple réputation à l'aide de ses maitres ou de ses réviseurs.

Malgré la part du ridicule, les qualités solides ne lui manquent pas...; je ne veux en preuve de son bon sens que la manière dont elle a jugé et traité sa nièce, la comtesse de Genlis, mon amie, dont je parlerai lorsque son tour viendra. Le mé-

rite de madame de Montesson l'avait fait considérer par toute la société. On ne lui a pas connu d'ennemi raisonnable ; sa conduite fut si noble , si honorable , si réservée , que le duc d'Orléans , ne pouvant la séduire , se détermina à l'épouser ; il eut de la peine à obtenir la permission du roi , qui , enfin , ne l'accorda qu'avec la réserve expresse du mystère.

C'était dans le feu des négociations relatives à ce cas particulier , et qui avaient , pour cheville ouvrière la comtesse Dubarry , que j'étais venu la visiter ; je savais , ai-je dit , que le prince aurait beaucoup à lui dire , et du jardin j'allai me reposer dans un pavillon qui ornait un bois ; là je me couchai à demi , sur un canapé ; ma main se glissant au hasard , entre les coussins , fit tomber un papier couvert d'écritures , sans signature ; mais , à mon étonnement inconcevable , je reconnus les caractères de l'ami Biard. Oh ! pour le coup je ne fus pas retenu par le respect dû à la chose d'autrui ; d'ailleurs il n'y avait aucune signature ; voici la copie de cette pièce curieuse :

« Vous avez tort ; est-ce que l'amour ne peut  
» suffire ? Je ne demande rien ; qui plus est , je

» ne veux rien , le monde me fait peur, le tu-  
 » multe m'épouvante : je vous aime ; n'allons  
 » pas au delà ; vous le voyez, j'ignorais qui vous  
 » êtes , je le sais aujourd'hui, je ne change pas ;  
 » vous pouvez me rendre heureux à part la  
 » fortune ; je suis de ces insensés qui se conten-  
 » teraient d'un cœur et d'une chaumière ; com-  
 » bien je suis ridicule, n'est-ce pas ? Votre ca-  
 « deau d'hier m'a humilié , m'a blessé, je m'en  
 » suis débarrassé en traversant la Seine : pour-  
 » quoi ne pas le donner, me direz-vous ? parce  
 » que je ne voulais pas obtenir de la reconnais-  
 » sance en retour de mon infamie... Adieu ! »

Je tombai de mon haut : à qui s'adressait ce  
 billet si bien en harmonie avec le caractère de  
 Biard ? Serait-ce à la comtesse, à l'une de ses  
 femmes ou de ses amies ? J'étais intrigué. A  
 tout événement, je pris la missive, la cachai  
 dans la doublure de mon chapeau, et je me hâtai  
 de sortir du cabinet pour rentrer dans le jardin.

La conférence se prolongeant, d'une part, et un  
 page venant annoncer le roi , de l'autre, je me  
 déterminai à partir sans avoir vu madame Du-  
 Barry. Je m'en revins à Paris ; je courus chez



Biard, nouvellement sorti du séminaire et à demeure chez un gros marchand où il faisait l'éducation du fils aîné de la maison. Après les premières phrases d'usage échangées, je tirai du lieu de sa prison la lettre chevaleresque, et la montrant au coupable :

« Connais-tu cela ? » dis-je.

« Ah ! » répondit Biard, « m'as-tu remplacé, et est-on déjà à te sacrifier mes dépouilles ? »

— Un fat ou un roué te le laisserait penser ; mais moi, plus franc, je te dirai que j'ai rencontré cette pièce dans un jardin. »

J'équivoquais à la manière dite des jésuites, puisque je comprenais la partie dans le tout. Biard se mit à rire.

« O femme ! » dit-il, « oiseau léger et distrait, perdre un tel acte d'accusation, au lieu de le détruire après l'avoir lu !... Maintenant te sens-tu capable de te retenir ? de rentrer à la Bastille par ta volonté ? »

— Assurément, » m'écriai-je ; « je ne suis pas de ceux à qui un secret pèse tant qu'ils s'en débarrassent inconsidérément à l'oreille du premier venu. »

En retour de mon propos, Biard me raconta une histoire incroyable, tant elle était vraie; échappé le soir au séminaire et habillé en jeune solliciteur, il avait rencontré, à l'Opéra, une femme charmante, il lui avait plu, une intrigue s'était nouée; la dame, fort libérale (je donne au mot son ancienne acception), loin de le pressurer, aurait voulu lui donner; il s'y était refusé avec la fermeté stoïque de son caractère; enfin le hasard lui avait fait reconnaître en elle la comtesse Dubarry.... Quoi, dira le lecteur, elle-même? — Oui, madame Dubarry en personne, et je m'étonne que, dans ses mémoires spirituels, elle ait classé Biard parmi ceux auxquels elle applique si durement le vers célèbre de Corneille :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

(*Cinna*, acte V, scène 1<sup>re</sup>.)

Mon ami, loin d'être ébloui par la faveur de sa belle, en éprouva de l'éloignement qui lui inspira la lettre ci-dessus transcrite, partie à la suite d'un don de portefeuille en cuir russe et contenant une forte somme de billets de la caisse d'escompte, que le plus désintéressé des hommes

avait envoyé en présent à son tour aux carpes et aux fretins de la Seine.

Je trouvai Biard las d'aimer si grande dame; il me dit qu'il allait se cacher, et ce jusqu'à l'époque prochaine de la mort du roi; la précision qu'il mit à me fixer ce terme me fit peur, je me récriai.

« Prends-tu, » répliqua-t-il, « le roi pour un ange, te le fais-tu immortel? sa vieillesse impudique le mène rapidement à sa dernière heure; la moindre maladie l'emportera; alors, n'ayant pas à craindre l'amitié, le dépit de la comtesse ou la méchanceté de ses ennemis, je reparaitrai.

— Où vas-tu?

— En Suisse, je veux voir Voltaire, procure-moi une lettre pour lui. »

Je combattis cette philosophie si réelle qui faisait fuir la fortune par Biard avec cet empressement que tant d'autres auraient mis à courir après elle; ne pouvant la vaincre, je me déterminai à servir mon ami; je le forçai à un devoir, une faible somme qu'il trouvait énorme, et je m'acheminai chez M. d'Argental; je ne me rappelle plus si celui-ci, à cette époque, logeait en-

core rue de la Sourdière, où si déjà il était venu s'établir sur le quai, tout contre le Palais-Royal.

Lecomte d'Argental oud'Argental la Perruque, à cause de son magnifique gazon en nid de pie, était parvenu à se créer une réputation en se faisant l'écho, le facteur de la petite poste de Voltaire. Voltaire, depuis quarante ans, le chargeait du soin de faire sonner ses pièces et de répandre ses mille et une brochures, toutes si injustes, si malicieuses, mais si spirituelles. Il traitait, au nom de l'illustre, avec les comédiens, les libraires et le gouvernement. Les affaires littéraires du vieillard de Ferney l'occupaient beaucoup plus que son ambassade de Parme; il était à Paris le représentant accrédité de l'infant, fils de Philippe V; bon-homme serviable, poli à fatiguer, non sans esprit, mais trop prétentieux; bourré de Voltaire, il ne lâchait pas quatre phrases que trois ne se rapportassent à celui-là; philosophe à la suite, il ne comptait pas dans le conciliabule; on le savait léger, étourdi, indiscret; on lui tenait néanmoins gré de sa bonne volonté et on en faisait une excellente bête de somme.

Le pauvre homme alla bien tant que Voltaire vécut ; mais celui-ci mort, son importance tomba , et il se vit abandonné de la foule. Né en 1700, il expira en 1788, poursuivant les auditeurs, lui qui en avait été le centre si longtemps.

Lui demander une preuve de l'amitié que lui portait Voltaire était le faire cuire au bain-marie. Il me fit remettre le lendemain une lettre d'introduction pour Biard, très flatteuse, très recommandante ; il s'engagea de plus à écrire directement, afin que son illustre ami, doublement prévenu, ne se laissât pas emporter à un de ses accès de misanthropie et d'amour de la retraite qui le prenaient trop souvent.

Jamais la Dubarry ne me parla de la lettre perdue ni n'en manifesta devant moi de l'inquiétude. Je me donnai bien garde de me trahir moi-même, c'était une dame encore trop à ménager.

## CHAPITRE V.

Mort de Louis XV. — Avènement de Louis XVI. — Portrait de ce dernier monarque. — Portrait de la reine Marie-Antoinette. — Ses qualités, ses défauts. — Réfutation des amants que la calomnie lui donnait : Dillon, Bezenval, Coigny, Lauzun, Vaudreuil, Fersen, Tilly. — Amis de madame de Polignac. — Portrait du baron de Bezenval. — Du comte de Vaudreuil. — Du comte d'Adheimar. — Du duc et du chevalier de Coigny. — Du capitaine Delille. — De l'abbé de Ballivières. — Du duc de Polignac. — Les Chalencons. — Portrait de la duchesse de Polignac. — Portrait de M. de Machault. — Madame Adélaïde. — Anecdote scandaleuse attestée par un duc et pair, et rapportée par un évêque. — Anecdote de l'enveloppe changée. — Biographie rapide et portrait complet du comte de Mauvepas. — Portrait du duc de la Vrillière. — Epitaphe qu'on lui fait. — Le comte du Muy. — Portrait du comte de Saint-Germain. — Le prince de Montbarry. — Une fille de joie trésorière d'un ministre de la guerre. — Cause du renvoi de M. de Montbarry. — Parts retirées par lui du gâteau public. — La princesse de Lamballe. — La princesse de Guémené. — Les Noailles. — Comment madame de Polignac fit sa fortune. — La comtesse Diane de Polignac. — Je l'esquisse. — M. de Courchamp achève de la peindre.

Les destins de la France allaient changer : Louis XV, dont le règne avait été si long, était sur le point de perdre la vie ; son caractère mélancolique le portait à s'occuper de la mort ; rare-

ment il passait auprès d'un cimetière sans envoyer savoir s'il ne s'y trouvait pas de tombes creusées du jour, et en quel nombre. Amateur du beau sexe, une jeune fille le tua. Jamais on n'a rassemblé sur ce point de notre histoire des matériaux plus curieux, plus sûrs que ceux consignés dans des *Mémoires de la comtesse Dubarry*, j'y prévois le lecteur, impatient que je suis de parler du nouveau règne.

Ce fut le 14 mai 1774 que Louis XV expira. Des malédictions universelles accompagnèrent son corps empesté, à Saint-Denis, où, à part les dignitaires contraints à se trouver à cette cérémonie, on ne vit pas venir un seul des courtisans que le roi avait comblés de bontés. Il n'y eut là ni des Richelieu, ni des Soubise, ni des Goulant-Biron, ni aucun des habitués aux soupers des petits appartements.

Dans le portrait que j'ai tracé de Louis XV, au chapitre III de ce volume, je ne me suis pas appesanti sur sa vie scandaleuse, et cela par convenance ; je n'en dirai plus rien.

Huit jours après son décès, la cour parut renouvelée ; toute la cabale-Choiseul accourut en

foule, impatiente qu'elle était d'assister au retour triomphant de son chef. Il n'eut pas lieu. Le jeune roi, à qui on faisait tout faire, s'opiniâtra, soutenu qu'il fut par son frère MONSIEUR comte de Provence, à ne pas consentir à ce que le duc reparût aux affaires : et cette obstination fut le début des causes qui, quinze ans plus tard, amenèrent le malheur de la famille royale.

Louis XVI, né le 23 août 1754, n'avait pas vingt ans révolus, lorsqu'il monta sur le trône. Sombre, brusque, franc jusqu'à déplaire ; bon, néanmoins, il voulait faire bien, et pendant toute sa vie il fit mal ; ignorant des hommes ; très instruit, non en politique, il partit du trône pour s'en aller d'erreur en erreur à l'échafaud ; simple, rangé, économe, sans esprit, rempli de bonnes intentions ; il était excellent mari, père parfait, frère accompli, fidèle à sa parole, il la respectait lors même qu'elle lui nuisait : fort et vigoureux, inaccessible à la crainte, impassible au milieu des périls, grandissant dans les revers. Tant de vertus par une fatalité cruelle furent en pure perte, et, avec les meilleures intentions, il désorganisa tout.



La cause de son infortune prit naissance dans une faiblesse morale qui l'épouvantait chaque fois qu'il s'agissait de prendre une résolution ferme et énergique ; ayant le sang en horreur, il ménagea celui de ses ennemis, celui des assassins de ses serviteurs fidèles, et pour épargner quelques groupes de scélérats, il abandonna au couteau meurtrier sa tête, celles de sa femme, de sa sœur, et de tout ce que la France renfermait de pur et d'estimable. Temporiser était toute sa politique. Le ciel, qui avait déterminé sa perte, lui déroba constamment les prévisions de l'avenir. Louis XVI, particulier riche, eût été ruiné et serait mort en prison pour dettes ; sans nerfs dans le caractère, ne sachant ni se défendre des sollicitations importunes, ni repousser avec vigueur les entreprises indolentes ; il opposa la résignation, la mansuétude à des attaques brusques, hardies et décisives, et, au lieu de conserver intact son diadème, il se le laissa parfiler sur la tête.

Marie-Antoinette, archiduchesse d'Autriche, née à Vienne le 2 novembre 1755, femme du dauphin le 16 mai 1770, n'avait pas dix-

neuf ans lorsque, suivant la destinée de son époux, elle devint reine. Qu'elle était belle à son avènement, ou, pour mieux dire, éblouissante ! qu'elle était blanche, fraîche, leste, et néanmoins majestueuse ! Quelle femme ! Que son sourire avait de charme ! que le jeu de ses mouvements était gracieux ! A son entrée, elle fut adorée. Cette passion n'alla pas un an après la mort de Louis XV, la reine se brouilla, dès les premiers jours, avec toute la cour vieille ; on ne lui pardonna pas le débordement du trop-plein de sa jeunesse ; on lui fit un vice de son dédain de l'étiquette, et un crime de certaines plaisanteries dont elle ne comprenait pas l'importance.

Jamais reine, femme et mère n'ont été plus calomniées qu'elle ; on envenima sa gaité, son enfantillage, ses pleurs, sa solitude, ses bonnes actions, ses amitiés, ses répugnances ; on lui donna pour amants tous les hommes avec qui elle riait.

Les Choiseulistes, mécontents de ce qu'elle n'avait pas forcé la main au roi pour qu'il reprit le grand dissipateur (le duc de Choiseul) ; le duc d'Orléans, qui passa au moins treize

ans de sa vie à manœuvrer de manière à conduire Sa Majesté à l'échafaud ; les philosophes, qui la haïssaient, parce qu'elle leur était contraire ; les artistes, parce qu'au fond elle ne les aimait pas ; les comédiens, race sotte, orgueilleuse et essentiellement ingrate, parce qu'elle les comblait de bienfaits, furent ceux qui travaillèrent le plus à fausser l'opinion du peuple et à lui rendre Sa Majesté la reine insupportable.

Marie-Antoinette, dont on avait tant vanté l'instruction et l'esprit, arriva en France, profondément ignorante ; elle ne connaissait, des rois de France, que Henri IV, Louis XIII, Louis XIV et Louis XV ; forte musicienne, avec une voix fausse, elle jouait *royalement* mal la comédie et l'opéra comique ; indifférente, ai-je dit, aux arts et à la littérature, si elle protégea un artiste ou un homme de lettres, c'était par impulsion d'autrui, cela se voyait clairement.

Elle manquait d'esprit, jamais on n'a cité d'elle un mot étincelant ; on lui a prêté quelques traits, mais ce sont des menteries, elle-

même en convenait, et disait avec une gaieté chagrine :

« Les Français ne m'aimeront pas, car ils n'auront jamais à répéter mes mots, apophthegmes et sentences. »

Ayant banni l'étiquette, on lui supposa des allures. Plusieurs pamphlets, en France, circulèrent longtemps avant la révolution : à entendre ces misérables, elle aurait aimé l'un de ses beaux-frères, un Coigny, un Dillon, le comte de Vaudreuil, l'antique Bezenval, le duc de Lauzun, misérable qui a écrit pour le laisser croire ; le marquis de Tilly, escroc forfantier, qui, lui aussi, a entaché ses mémoires de cette calomnie. Mettrai-je encore en ligne le comte suédois, Alxen de Fersen ? De tous ceux-là, le dernier, peut-être, a touché son cœur en retour de son noble dévouement ; mais jamais il n'a eu d'autre bonheur que celui d'une douce et pudique intimité.

Un des torts de la reine fut d'avoir conservé trop de rapports avec Vienne, de s'être faite la solliciteuse de ce cabinet, et cela sans mystère. Un autre et celui-ci lui causèrent un mal ini-

imaginable, prirent leur source dans la pensée qui lui vint de se donner une amie en dehors de sa famille. Il en résulta la jalousie excitée de toutes les maisons qui allaient à la cour. La reine exploitée par cette amie, dont la société devint la sienne exclusivement, ne vit, grâce à ces personnages, ne récompensa que cette classe privilégiée, et irrita tout le reste.

La fatalité voulut d'ailleurs qu'il n'y eût, aux alentours influents, de la reine et de la duchesse de Polignac, aucun génie, aucun mérite transcendant : c'étaient, au contraire, des mirmidons, des gens à n'y voir qu'à la longueur de leur nez, et encore fallait-il qu'il ne fût pas d'une dimension extraordinaire. En effet, qu'attendre de ce cheval de bataille, de ce Suisse, antique galant, qui, se mêlant de tout, gâtait tout, et dont la vanité a dans quatre volumes prouvé son insuffisance ? Le baron de Bezenval fut un méchant homme : il compromit la reine par ses mensonges, et, au moment de la servir, il perdit la tête et ne sut que se sauver.

Le comte de Vaudreuil, créole impétueux, mauvaise tête, et qui, parce qu'il avait des dettes

et ne savait comment les payer, aspirait au contrôle général des finances, et qui, comblé de bienfaits par la reine, ne lui pardonna pas de n'avoir pas consenti à ce qu'il ruinât la France pour enrichir lui et sa famille.

Le comte d'Adhémar, dont la noblesse lui était venue à point, parce qu'il était bel homme, espèce de Colin d'opéra, rôle que, du reste, il jouait en réalité; Céladon en cheveux blancs, qui, nommé ambassadeur en Angleterre, y fit tant de sottises, qu'il fallut le rappeler.

Le duc de Coigny, M. Franquetot, venu de pire, homme très ordinaire, et pourtant, avec son frère, le chevalier de Coigny, les meilleures pièces du sac. Grands mangeurs, beaux parleurs, bons militaires, très avantageux, gens à bonnes fortunes, et qui, eux aussi, firent du mal à la reine.

Que dirai-je du petit Delille, homme de mauvaise compagnie, faufile dans la bonne; assommant par ses manières ceux qu'il n'endormait point par ses vers. L'abbé de Ballivières, bon prêtre, sans religion, croyant à tout excepté à Dieu, simple au plus haut point, facile à mystifier? Je pourrais raconter sur lui des anec-

dotes de jobarderie incroyable; peut-être y reviendrai-je plus tard.

Le comte, depuis duc de Polignac, était un parfait seigneur en bonté, loyauté, belles façons; mais il ne fallait lui demander ni génie, ni capacité. De la force de l'abbé de Ballivières, pour lequel il avait une affection d'instinct; on n'a jamais pu l'accommoder en manière d'homme d'État. L'étoffe manquant de longueur, de largeur, surtout de fond, il n'y eut pas même moyen d'en faire un ambassadeur, et pourtant, le dirai-je, il est demeuré l'aigle de la famille; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est à mille lieues au dessus du prince de Polignac son fils,..... son fils, si vous voulez.

Les autres Chalençon, devenus Polignac (1),

(1) Le prince de Polignac d'aujourd'hui n'est point Polignac, mais Chalençon. Une héritière des Polignac porta, au xv<sup>e</sup> siècle, les biens de cette grande maison à un gentilhomme auvergnat de petite extraction, qui se nommait Chalençon; il prit le nom de Polignac. Le prince Jules vient de lui directement. Le marquis de Polignac, au contraire, descend d'une branche puinée de ces anciens Leudes gaulois. Ses enfans sont donc les vrais Polignac, les autres des étrangers qui ont pris ce nom comme plus beau que le leur: ils ont eu raison.

et les vrais Polignac, qu'on n'eût pas été fâché d'enter sur les Chalençaon, ne purent non plus fournir un homme à l'ambition de la famille; aussi, quand on eut fait duc le mari de l'amie de la reine, tout ce qu'on put pour le caser fut de lui donner place à l'écurie; on le nomma premier écuyer, ceci encore en passe-droit.

Madame de Polignac était charmante, mais plus insignifiante; sa société reposait les gens d'esprit; car s'ils avaient voulu briller, elle ne les aurait pas compris. Charmée de sa faveur et pas intrigante, les charges vinrent à elle sans que son ambition les sollicitât. J'ai conservé d'elle un doux souvenir; il y avait nécessité de l'aimer quand on pouvait la connaître. Elle a peu obligé, mais par nonchalance uniquement; en revanche, elle n'a fait du mal à qui que ce soit. Son mari, en 1789, n'était pas chevalier des ordres; je ne me rappelle pas s'il l'a été du 1<sup>er</sup> janvier au 14 juillet, le marquis de Polignac était le seul de cette famille qui eût le cordon bleu.

On a beaucoup crié contre la duchesse de Polignac, et encore duchesse héréditaire sans pairie, par cela seul qu'elle était favorite. On lui a repro-



ché les grâces de la reine; le beau venez-y voir que la survivance de M. de Tessé! Quant à la charge si belle de gouvernante des enfants de France, puisque la titulaire, madame la princesse de Guéméné, ne pouvait la conserver, puisqu'il fallait la donner à une autre; il me semble que madame de Polignac était d'assez bonne maison pour ne pas la dégrader; au reste, elle en remplit les devoirs avec une exactitude remarquable et digne d'éloge; enfin, et pour clore ce portrait, je dirai que la reine avait bien choisi son amie; car celle-ci n'a pu soutenir les infortunes de sa bienfaitrice. Elle est morte à Vienne, peu après sa souveraine, en ignorant l'horrible trépas de celle-ci, mais minée par la douleur.

Je ne sais pourquoi je me suis avisé de placer ici les Polignac et leur cabale, eux qui ne parurent guère avant 1777. Dès l'avènement de Louis XVI, ce pauvre prince, fort de son insuffisance, appelait à son aide le vieux garde des sceaux, Machault, homme des temps antiques, sorte de L'Hôpital retrouvé; cœur de fer, intelligence puissante, intègre comme Fabricius, et politique sage, capable de tenir le clergé en

bride , comme d'imposer silence aux novateurs. C'était madame Victoire, tante du roi, et seconde fille vivante de Louis XV, qui le proposa; mais madame Adélaïde, son aînée, eut la main plus heureuse ou malheureuse plutôt.

Cette princesse avait eu une jeunesse orageuse. Séduite par son propre père, elle avait mis au monde un garçon que je rencontrerai plus tard et dont ici je tais le nom pour cause. J'aurais refusé de croire à cet amour incestueux, si le duc de Nevers, père du duc de Nivernois, homme tout d'une pièce et qui, dans sa vie, n'avait fait qu'une faute, celle d'épouser mademoiselle Quinault l'aînée, ne m'avait confié le fait suivant :

Contemporain du roi, passant sa vie dans les appartements, pouvant dire comme Osmin :

Nourri dans le sérail, j'en connais les détours.

connu des garçons bleus et de tous les subalternes de l'intérieur; toutes les portes lui étaient ouvertes ou plutôt, dès la première dépassée, il prenait lui-même le soin d'ouvrir les autres. Un certain jour, mieux fixé dans sa mémoire que dans la mienne, il va aux petits appartements

où le roi l'attendait. Suivi d'aucun, il cherchait çà et là son cher maître sans pouvoir le trouver : Où est-il ? il va le demander. Une dernière porte frappe sa vue ; il fait tourner le bouton, il pousse... Le voilà se reculant tout épouvanté, quittant le château, rentrant à Paris, où il fait les apprêts de son exil ou de la prison d'État qui va lui être désignée. La journée se passe ; ni mousquetaire, ni exempt, porteur de la fatale lettre signée Louis, et, plus bas, *Philippeaux*, ne se présente à lui. Alors le duc de Nevers bravement se couche, s'adjuge la fièvre, ce que confirme le médecin, et ne se lève que huit jours après.

Ce délai écoulé, le duc reprend courage, se hasarde à braver la foudre ; il ne peut d'ailleurs rester loin du roi sans expliquer son motif de retraite. Son cœur bat fort lorsque l'huissier de la chambre l'appelle. Lui attend, demi-mort, le premier regard ou la première parole de Sa Majesté, qui lui dit : « Ah ! bonjour, duc, voilà un siècle que vous n'êtes pas venu, vous feriez-vous ermite ? »

Ces paroles indifférentes, le sourire bienveillant qui les accompagne, remettent, comme on

dit , *le cœur au ventre* de M. de Nevers ; et jamais dans la suite le roi ne fit devant lui aucune allusion quelconque à la scène horrible dont, certes, il avait été le témoin bien involontairement, soit que le roi ne l'eût pas vu, soit qu'il ne l'eût pas reconnu.

Mais, me demandera-t-on, qu'avait donc vu M. de Nevers?... oh ! peu de chose ; le tome 2 de *l'empereur Auguste dans les bras de sa fille Julie*. — Mais c'est abominable ! — Qui dit le contraire?... cela est ..., voilà tout.

Madame Adélaïde, à la mort de son père, voulant conserver son crédit, et cajolée par le vieux comte de Maurepas, bombardada cet ancien ministre au poste de mentor du roi, et ce, au détriment de M. Machault, qui en était bien autrement digne.

Le malheur de la France voulut que le page porteur de la lettre du roi, à l'ex-garde des sceaux, s'arrêtât à cajoler une femme de chambre, au lieu de partir. Le roi qui, pour rien au monde, n'eût fait à M. de Machault l'affront de le renvoyer, après l'avoir appelé, sachant que son messenger était encore à Versailles, et cédant à madame

Adélaïde, qui lui parlait la dernière, fit redemander le pli; l'enveloppe seule fut retirée, la lettre resta; on changea la nouvelle adresse au nom de Maurepas, et la maison royale fut perdue.

Jean-Frédéric Philippeaux, comte de Pontchartrain, baron de Maurepas et autres terres en Yveline, commandeur des ordres du roi, ministre et ancien secrétaire d'État au département de Paris, de la maison du roi et de la marine, membre des Académies des sciences et des belles-lettres, et appelé vulgairement comte de Maurepas, était né le 9 juillet 1701, il fut chevalier de Malte de minorité, et pourvu d'une charge de secrétaire d'État, le 8 novembre 1715, âgé de quatorze ans, entra en exercice de ministre de la maison du roi, à dix-huit ans, et ministre de la marine, en exercice pareillement; dans sa vingt-troisième année, il entra au conseil en 1738. Un couplet ordurier contre la marquise de Pompadour le fit exiler à Pontchartrain, en 1749, et il ne rentra à Versailles qu'en 1774.

Mis de bonne heure dans les affaires, cet homme d'État ne put être que frivole; son esprit

léger, futile, mettait de l'importance à un couplet, et analysait gravement une pointe ; bien convaincu de son insuffisance , il la déguisait, en affectant d'être penseur, tandis qu'au lieu d'être profond il n'était que creux ; son retour à soixante-quatorze ans lui fit perdre le peu de raison qu'il possédait. Encore enivré d'un tel caprice de fortune, il écarta du roi des hommes fort probes et sages, les Turgot, les Malesherbes, et y imposa les Montbarrey pour exemple ; ce fut lui qui fit renvoyer M. Necker, ce qui fut alors une perfidie et une fraude. Cerné par les philosophes, il soutint, pour leur plaire, l'émancipation des États-Unis, au préjudice de la justice et de la légitimité ; il alla de faute en faute ; de méchantes mesures empirèrent jusqu'à sa mort, qui eut lieu trop tôt ou trop tard.

Le ministre dirigeant aida sourdement à la guerre déclarée à la reine, et cela dans la crainte qu'elle ne déterminât le roi à son détriment ; il supporta les empiètements des idées nouvelles, à condition qu'elles le laisseraient dormir et mourir au pouvoir.

Il avait épousé sa parente, la sœur du duc

de la Vrillière, si détesté de tous, et qui le méritait si bien ; homme public, dont on a fait l'épithaphe dans les termes suivants, sans qu'aucune voix l'ait déclarée menteuse :

Ci-gît le Phelipeaux à l'abri du bâton,  
Petit ministre et grand fripon.

Madame de Maurepas menait son mari, et, à son tour, elle était menée par toute la terre ; voyez le royaume à la merci de l'intrigant Pesay, du stupide Montbarrey, et de quatre ou cinq femmelettes ou escrocs ; ainsi va le monde.

Le comte du Muy, demi-saint sur la terre, près d'achever de l'être au ciel, ne fit que passer au ministère de la guerre, où il avait remplacé le duc d'Aiguillon. On a tant dit de mal de celui-ci que j'aurais envie d'en conter du bien ; mais venant à songer que j'ai assez à dire sur mes amis contemporains, je laisserai celui-là dans cette demi-justice rendue.

Au comte du Muy, qui expira en se faisant tailler de la pierre par l'habile frère Côme, succéda un comte de Saint-Germain, homme de l'autre monde, tacticien, tout à systèmes, à idées

prussiennes, entêté comme les petits esprits, car remarquez-le, dans la vie, il n'y a que les gens de science et de mérite qui cèdent. Les sots, les imbécilles se font hacher par leurs fautes et n'en démordent pas. Il y a longtemps que j'ai appris que l'opiniâtreté est l'énergie de la sottise.

Or, le comte de Saint-Germain, vieillard quinteux, chagrin, irascible, n'ayant pu rester en France, ni dans le Danemarck et ailleurs, fut péché par le roi je ne sais où ; qui le lui désigna, je l'ignore. Il arriva bientôt à bouleverser toute l'armée, congédia les mousquetaires, les chevau-légers, les gendarmes, et fut enfin lui-même remercié, non parce qu'il était incapable, mais parce que madame de Maurepas voulait donner le ministère de la guerre au prince de Montbarrey : celui-ci, fripon éhonté, mit sous le nom de sa maîtresse, la fille Renard, son bureau de recette. On sait ce qui le brouilla avec la reine : celle-ci voulait faire M. de Laval officier général. Une nomination allait avoir lieu le lendemain, M. de Montbarrey s'engagea à satisfaire Sa Majesté ; mais un billet de sa maîtresse l'informa qu'elle avait reçu 20,000 liv. d'un prétendant à ce



grade ; le poids d'or l'emporta , M. de Laval fut retardé. La reine ne pardonna pas l'outrage , et , faisant venir M. de Maurepas , lui signifia qu'elle sortirait du royaume , ou M. de Montbarrey du ministère ; et en plus , exigea que M. de Ségur le remplaçât.

Le comte de Maurepas , malgré les cris impérieux de sa femme , n'osa , lui , résister à la reine ; il fit parler le Montbarrey , et le jour de sa disgrâce fut celui de la délivrance pour l'armée ; cet homme sans esprit , ce que prouvent ses mémoires , sans savoir , sans capacité , était parvenu en trois ans à se faire donner la survivance , sur sa tête et celle de son fils , du grand bailliage de Haguenau valant plus de 100,000 liv. de rente ; un hôtel magnifique à l'Arsenal , reversible à sa femme et à son fils , et , je crois , jusqu'à la sixième génération , meublé aux dépens de la couronne ; le cordon bleu , le ministère de la guerre , à se faire accorder par la cour de Vienne le titre , ridicule en France , de *prince du saint empire* et ronflant toutefois. Sa femme , attachée à Madame , avait obtenu de fortes pensions et lui aussi : enfin il avait fait épouser sa fille au prince ré-

gnant de Nassau-Saarbruck ; qu'on ajoute à cela des sommes énormes partagées avec la fille Renard , et on aura l'aperçu de ce qu'un favori de madame de Maurepas coûtait au royaume.

La reine, en montant sur le trône, choisit pour amie madame la princesse de Lamballe, née Savoye-Carignan, et femme veuve du fils unique de M. le prince de Penthièvre. Madame de Lamballe, jeune, belle, charmait par son éclat ; la reine, pour l'avoir dans son intimité, lui fit donner la charge de surintendante de sa maison ; ce choix fit encore du tort à la reine, car tout devait en faire à cette infortunée. Madame la maréchale de Mouchy (Noailles), sa dame d'honneur, et que si plaisamment elle appelait *madame l'étiquette*, parce qu'elle tâchait de faire observer celle-ci par Sa Majesté, ne voulut pas souffrir cet abaissement de sa charge, elle prit sa retraite, ameutant, contre la reine qui la combla de bienfaits, la cabale de ceux de sa maison qui était presque aussi puissante que celle des Choiseul.

Les Noailles, plus grands seigneurs qu'on ne le dit, étaient restés en haute faveur à Versailles depuis le mariage de la nièce de madame de

Maintenon, mademoiselle d'Aubigné, avec le jeune duc de Noailles ; tout leur était bon : l'un d'eux avait été cardinal et archevêque de Paris ; ils avaient duché, pairie en France, grandesse en Espagne, les ordres du roi, la Toison d'Or ; le duc d'Ayen, le prince de Poix étaient capitaines des gardes ; les deux frères, chefs de la maison, étaient maréchaux de France ; la femme d'un de ceux-ci était dame d'honneur de la reine. Eh bien ! les Noailles se plaignaient, boudaient, crièrent et propagèrent d'infames calomnies sur l'affection de la reine pour sa surintendante.

Madame de Lamballe, mal conseillée par des amis ambitieux et maladroits, au lieu de jouir de la douceur de sa position, s'avisa de vouloir tyranniser la reine, de la circonvallonner à elle seule ; cela déplut. La reine aspirait à de l'amitié, pas à de l'esclavage, et, loin d'accepter cette manière de prison volontaire, elle parla sévèrement à la princesse égarée, ne rompit pas ; mais, dénouant leur intimité, elle ne vit madame de Lamballe qu'en cérémonie aux heures du service d'honneur.

Ce fut pour la bru du duc de Penthièvre un

rude crève-cœur, elle brigua son pardon, mais en vain; la reine inexorable ne changea rien à sa règle, et son attachement fut transporté sur la tête de madame la princesse de Guéméné, gouvernante des enfants de France, par résignation en ses mains du brevet de titulaire que lui fit la princesse de Marsan sa tante.

Ici, encore, madame de Guéméné, copiant trop la princesse de Lamballe, perdit les faveurs de la reine par les moyens forcés qu'elle avait blâmés dans sa devancière, et plus tard, lors de la banqueroute scandaleuse de son mari, la reine, irritée contre tous les Rohan à cause du cardinal grand-aumônier (le prince Louis), obligea cette princesse à se demettre de sa charge dont la duchesse de Polignac fut investie.

Ce fut au travers de ces attachements et de ces orages que madame de Polignac s'insinua à la cour et dans les bonnes grâces de la reine; son début fut peu éclatant, on y mit même du mystère; la reine et la comtesse, toutes deux concevant la nécessité et l'avantage de la discrétion; il est certain que si, au début, on eût vu où monterait la famille de Polignac, les Choiseul, madame de

Lamballe et ses suivants , les Rohan et les Lorraines alors intimes en raison de leur alliance , Madame, comtesse de Provence, madame la princesse d'Artois et surtout le comte de Maurepas , auraient tout employé pour détourner S. M. de cette fantaisie.

On ne travaillait, chez les Maurepas , qu'à renverser les Polignac ; ceux-ci se revanchaient par toutes sortes de mauvais services rendus au vieux ministre dirigeant , et en tête de cette guerre active ils avaient mis la seule personne assez provisoirement malicieuse et méchante de leur sang pour bien remplir les conditions de chef de cabale.

C'était une sorte de chanoinesse , madame la comtesse Diane de Polignac, sœur du comte Jules, époux de mademoiselle de Polastron (la duchesse de Polignac) ; je ne sais pourquoi ou quelle préoccupation m'avait fait oublier de peindre la comtesse Diane.

Mon Dieu, qu'elle était laide ! et Providence, qu'elle était méchante ! nul n'eût pu résoudre qui l'emportait en elle de sa malice et de sa laideur. J'ai rien lisant , dans les mémoires prétendus

de madame de Créqui et production aussi spirituelle que dénuée de véracité, d'exactitude et de chronologie de M. de Courchamp, le signalement exact qu'il donne de cette chanoinesse, je vais le chercher, et si je le trouve, je l'ajouterai, en forme de note, à la fin de ce chapitre; car le tableau rempli d'esprit et de malice de M. de Courchamp complétera ce que je voulais dire, et d'ailleurs en dira beaucoup plus que je n'en aurais dit (1).

(1) La comtesse Diane de Polignac, fille majeure, à qui la pauvreté et la laideur n'aplanissaient pas les voies du mariage, était orgueilleuse et de méchante humeur. Elle n'avait aucun autre rapport avec la céleste et chaste sœur du dieu du jour sinon qu'elle s'appelait Diane, et qu'elle était furieusement vindicative. Elle était donc complètement dénuée de beauté, d'agrément, de bonté et même de simple politesse; mais elle était pourvue d'un esprit d'intrigue et d'audace incomparable.... Véritable orfraie, manière de chouette ébouriffée, ou, si vous l'aimez mieux, d'une perruche à bec retors, avec des yeux ronds à deux cercles noirs et blancs franc-doubles, avec le corsage dépenaillé, la peau rouge, la huppe hérissée (sans parler des griffes noires), pour avoir le naturel et l'apparence d'un oiseau de proie. Je n'ai jamais vu demoiselle d'Auvergne ou d'autre pays qui fût comparable à cette comtesse Diane de Polignac, sinistre Phœbé, *cette lune rousse*, ainsi que l'appelait M. de Lauraguais. On lui donna un titre de comtesse à brevet, et on la plaça dame d'honneur auprès

Je ferai observer seulement que cet auteur ne trouve à reprocher aux Polignac que leur comtesse Diane. Je crois que la France, et avec droit, sera plus sévère envers cette famille que lui ; du moins je doute que les amis de la branche aînée applaudissent le ministère fatidique du prince de Polignac, cause unique des malheurs de Charles X et de son auguste famille.

•  
de madame Elisabeth , à l'époque où l'on forma la maison de cette Fille de France ; et je ne crois pas qu'on dût approuver un choix qui mettait cette chaste Diane à la tête de la maison d'une princesse âgée de quatorze ans. Voilà mon seul grief contre les Polignac. (*Mém. de la marquise de Créqui*, tome VI, pag. 4 et suiv.)

## CHAPITRE VI.

Des maisons d'origine princière existant en France. — Les Mérovingiennes. — Les Carolingiennes. — Maison de Lorraine. — Du Châtelet. — Toulouse-Lautrec. — Narbonne-Lara. — Benevent-Rodez. — Roger de Caux. — Foix-Fabas. — Foix-Grailly. — Blacas. — Châlons. — Que les La Tour sont d'Auvergne comme Merlin est de Douai. — Les La Tour-d'Auvergne éteints. — Goyon. — Vintimille. — Rohan. — Saint-Simon. — Courtenay. — Bourbon-Busset. — Périgord. — Anecdote héraldique concernant Napoléon et la duchesse d'Abrantès. — Comnène. — Autorité de la chose jugée, *anecdote*. — Eloge du comte Fabre de Faude fait par Napoléon. — Cinquante à soixante maisons illustres non princières. — Portrait de S. A. R. MADAME, comtesse de Provence. — Mœurs ou portrait de MONSIEUR, comte de Provence, Louis XVIII. — Portrait de S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois. — Impartialité pénible. — Propos de S. A. R. monseigneur le duc de Bourbon. — Portrait de MADAME, comtesse d'Artois. — Les philosophes. — Portrait de d'Alembert. — De Diderot. — Le prêtre Olivier. — Diderot au confessionnal, extrait du *Journal de Saint-Severin*, *anecdote*. — Portrait du baron d'Holbach. — Si Voltaire veut être Dieu le fils, lui au moins sera Dieu le père, *anecdote*. — Portrait de Grimm. — J.-J. Rousseau mystifie Grimm plaisamment, *anecdote*. — Les auteurs réels de la Correspondance de Grimm. — Qui change d'opinion en changeant de fortune.

Il existait, aux approches de la révolution française, autour du tronc des Bourbons, plusieurs familles incontestablement descendantes des an-



ciens grands vassaux de la couronne. Les races si illustres de Clovis, de Charlemagne peut-être, des ducs d'Aquitaine, des comtes de Toulouse, etc., avaient prolongé leur existence brillante par des branches cadettes, auxquelles la jalousie et la mauvaise foi pouvaient seules disputer leur origine et leur blason.

Les Montesquiou, les Mauléon, les d'Escliniac, les Pressac, les sires de Langon ou Astarac, les Lupé, les d'Armagnac éteints, les Lautrec, les de Tena, les Mauléon-Rada, les ducs de Grenade de Ega, les marquis de Monte-Hermosa, les Comminges, et une assez grande quantité d'autres maisons du midi, paraissent venir très probablement de race mérovingienne, ou, tout au moins, et ceci par preuves authentiques, des premiers ducs d'Aquitaine. Les ducs de Lorraine pourraient bien descendre de Charlemagne par bâtardise, ou par les femmes, et les du Châtelet furent, sans conteste, une branche égarée de ceux-là. Les comtes de Toulouse étaient et sont encore représentés par messieurs de Toulouse-Lautrec; j'ai entendu la malice sottie dire d'eux qu'ils n'étaient pas Toulouse, mais Lautrec, et on le disait pour leur

nuire, et on ignorait qu'en les repoussant vers cette grande famille on les rattachait aux rois de la première race. Il y a des vicomtes de Narbonne, dans les Narbonne-Lara et Pelet. Les comtes de Rodez-Toulouse existent au fond du Languedoc dans messieurs de Benevent-Rodez ; les Trencavel, ces derniers vicomtes de Béziers, sont aujourd'hui représentés par les Roger de Caux, dont étaient, en dernier lieu, l'évêque d'Aire, le comte de Caux, capitaine de vaisseau, et son fils, ambassadeur à Hanovre, en 1830, avant la révolution.

Il y a, de ma connaissance, et à l'abri de toute critique, deux branches des comtes de Foix, celle de Foix-Grailly, représentée maintenant, et par une cruelle mais commune dérision de la fortune, par M. de Foix-Grailly, peintre de paysage, demeurant à Paris, rue des Grands Augustins, 4.

Les Blacas viennent des Baulx, et par conséquent des seigneurs, rois, comtes, marquis, vicomtes de Provence. Il existe encore des anciens princes de Châlons, à qui, à bien plus juste titre qu'aux Nassau, appartient le droit de se qualifier prince d'Orange ; les souverains princes de Déols se sont perpétués dans messieurs de La Châtre.

Je n'ai jamais cru que les La Tour fussent autrement d'*Auvergne* que comme en sont MM. de Montboissier, de Rochefort, de Polignac, etc. ; c'est à dire parce qu'ils venaient de cette province. Tous leurs titres, qui les rattachaient aux dauphins auvergnats, avaient été faits en fausseté par leur volonté, sous l'insensé cardinal de Bouillon, et avec la direction de Baluze ; cela n'empêche pas qu'ils ne furent de très nobles seigneurs, devenus princes souverains, non par la grâce de Dieu, mais par l'appui de Henri IV, qu'ils payèrent d'ingratitude. Leur maison, dans sa branche aînée, a péri de nos jours dans la personne du duc de Bouillon, grand-chambellan de France, n'en déplaît aux princes d'Auvergne anglais, qui viennent de partout, excepté de cette famille ; la branche cadette meurt, en ce moment, dans la personne du comte Godefroy de La Tour-d'Auvergne, d'Olliergues et d'Apchier ; après cela, rayez le reste des prétendants ; mon opinion est qu'il n'y a pas d'autre La Tour-d'Auvergne, et qu'il n'y en a jamais eu, surtout de la Tour-d'Auvergne-Lauraguais.

Les Vintimille Grimaldi se sont perpétués dans

les Goyon-Matignon, qui d'ailleurs les valent bien ; les Montbourcher, qui ressortent des ducs de Bretagne ; les La Trémouille, par la grandeur de leurs prétentions, semblent à tous de race princière ; je voudrais admettre les Saint-Simon pour Carlovingiens, et ils se contenteraient que je les acceptasse pour Vermandois.

On a tant raconté des Rohan que c'est pitié ; si les Rohan ne sont de sang royal, ils sont dignes d'en être ; je ne sais comment on leur conteste leur consanguinité avec les ducs souverains de Bretagne, ils en descendent aussi clairement que les Bourbons viennent de Robert le Fort, et je présume que nul ne met ceci en doute.

Parmi les maisons d'origine souveraine, nous avons vu presque de nos jours s'éteindre les immenses Courtenay, ces fils de France qui allèrent s'asseoir sur le trône de Constantinople ; et de nos jours encore existent messieurs de Bourbon Busset, que je crois enfants très légitimes et non bâtards de Louis de Bourbon, à qui, certes, on n'eût pas laissé prendre pour concubine une princesse de Gueldre. M. de Bourbon, selon toute apparence, épousa en jeune inconsidéré sa noble femme, puis

l'appât de la souveraineté de Liège lui fit rompre son hymen. Comme on ne le connut qu'évêque, on s'est imaginé que sa race ne provenait que par bâtardise.

Les Périgord, donc, ne sont pas les seuls à remonter à une origine souveraine; voilà, de bon compte, un assez grand nombre de familles qui, dans l'origine, prenaient le titre sacramentel : *par la grâce de Dieu*. Je sais qu'à toutes on a contesté leur berceau, et pourtant nos rois, leurs hérauts, juges d'armes généalogiques, ont accepté les preuves, actes, titres, chartes, documents; il y a donc pour nous tous force jugée. Eh bien! cela n'arrête pas la malignité.

Je me rappelle que, dans une circonstance, Napoléon, très en colère contre madame la duchesse d'Abrantès et voulant la punir par quelques railleries généalogiques, me demanda ce que je pensais des prétentions de MM. de Comnène :

« Qu'elles sont solidement établies, » répondis-je.

« Quoi! les avez-vous examinées? »

— Moi, sire, non; ce n'est pas mon métier, et l'on aurait beau jeu avec moi si l'on voulait des-

endre de Melchisédec ; car je ne saurais comment lutter. Mais les princes Comnène ont remis leurs archives aux généalogistes de France, gens ayant charge de vérifier ; ils l'ont fait, ils ont déclaré l'affirmative ; le roi, par l'ordre de présentation, y a mis la sanction royale. Dès lors, ce fait a acquis l'autorité de la chose jugée : où il y a arrêt, il y a force de loi ; si l'on pouvait toujours en appeler, les procès seraient interminables. Nul n'a contesté, je pense, les certificats d'admission de l'empereur et de son frère, comme nobles, à l'École militaire, et celui de demoiselle de Saint-Cyr pour la grande duchesse de Toscane ; pourquoi admettre ceux-là et repousser tout autre ?

— Prince, » repartit l'empereur, « vous avez raison ; le tout pour décider sur faits pareils est de choisir des hommes de probité et de lumière ; voilà pourquoi j'ai nommé le comte Fabre de l'Aude procureur général des sceaux et des titres ; c'est une rigidité des anciens temps. »

J'ai vu depuis cet excellent comte Fabre verser des pleurs lorsque je lui répétai cet éloge si flatteur sorti de si haut.

A compter de ces maisons que l'on peut dire

princières, il en existait d'autres illustres par leur ancienneté, les exploits de leurs membres, les grandes charges qu'ils avaient remplies. Dans le nombre de celles-ci, je citerai MM. de Montmorency. Jamais maison de simple baronnage n'a, dans aucun pays de la terre, jeté un tel éclat : elle a eu six connétables, onze maréchaux de France, quatre grands-amiraux, deux grands-maitres de la maison du roi, un grand-aumônier de France, un grand-chambellan, un grand-bouteillier, un grand-échanson de la couronne, deux grands-panetiers, douze chevaliers des ordres du roi, plusieurs chevaliers de la Toison d'Or, etc. Elle a, qui mieux est, produit une foule de grands guerriers tous fidèles à leur pays, excepté le malheureux duc de Damville, décapité à Toulouse, en 1632, pour crime de révolte à main armée.

Maillé de Nesle, possesseur du plus beau fief qui existât en France, et d'où ressortaient sept cents châtelainies, communes ou terres titrées : les Créqui, illustres parmi les illustres ; La Rochefoucauld, Froulay, Gontaut-Biron, Sabran, Clermont-Tonnerre, Villeneuve, tant ceux de la Provence que du Languedoc : Crussols-d'Uzes,

devenus premiers ducs et pairs ; Sully, Brissac, Grammont, Mortemart, Saint-Aignan, Noailles, d'Aumont, Harcourt, Fitz-James, ceux-ci venus par bâtardise de Jacques II, roi d'Angleterre, mais reconnus ; Villars-Branças, Duras, Dumas, Choiseul, Broglie, Dufort, Croï-d'Havré que j'aurais dû ranger parmi les familles princières, car ils descendent de rois de Hongrie ; Polignac anciens et Chalençon - Polignac, Saulx-Tavannes, Chabot, Chabannes, Mailly, Guiche, Béarn, Turenne, Voisins, Thezan, Pons, Crillon Rostaing, La Fare, Bernis, Nogaret, d'Estaing, Suffren, Vienne, Turpin de Crissé, Bonne-Lesdiguières. En reste-t-il ? j'en doute : Beuvron, Barras, Rochechouart, etc.

Je demande pardon à ceux que j'omets, j'écris les premiers noms que m'offre ma mémoire, et puis je n'ai pas présent le souvenir de toutes les familles illustres qui existent maintenant dans les quatre-vingt-six départements français.

La cour était magnifique. La reine, quand elle voulait la tenir, y répandait un éclat inexprimable. Je n'en dirai pas autant de MADAME, comtesse de Provence. Cette princesse, grasse, courte,



laide , sans grâce , sans maintien , s'enivrait de manière à prendre plus tard un garçon-jardinier pour l'héritier présomptif de la couronne de France; bonne avec ses supérieurs, elle faisait envier la haute noblesse. A cheval sur les préséances , elle troublait l'intérieur de la famille royale par ses prétentions de la maison de Savoie, ce qui forçait la reine à relever la grandeur des Lorraines entée sur les Hapsbourg. Alors, monseigneur le comte d'Artois, se croyant obligé de ne pas laisser jeter les Bourbons aux chiens, intervenait dans le houlevari, et il en découlait des querelles interminables, des propos, des larmes et, le dirai-je, des gros mots.

MONSIEUR, qualifié comte de Provence, et que nous avons vu régner de 1814 à 1824, a joué, lui aussi, de malheur pendant toute sa carrière; il avait de l'esprit, de l'instruction, et ne s'en contentait pas; il chercha le trait, et alla jusqu'au pédantisme; on lui a reproché de n'avoir aimé personne, à part les beaux garçons, et madame de Balby, et encore, de celle-ci je ne saurais trop que dire; je me suis toujours imaginé qu'il n'avait feint de se donner cette dame que par

la même raison qui détermina le prince Cambacérés à s'afficher en entretenant la petite Cuisot, des Variétés; c'était, chez l'un et chez l'autre, bouclier contre la médisance.

Ce prince sentait sa supériorité sur tous les alentours du roi son frère, et, par malheur, on la lui contestait; sa prévoyance craignait pour l'avenir, et on le faisait ambitieux, lorsqu'en résultat il n'était que sage. J'avoue qu'en 1789 je ne pensais pas de lui comme j'en pense aujourd'hui, et s'il m'eût fallu tracer son portrait, j'aurais dit :

**MONSIEUR** est taquin, orgueilleux, méchant peut-être; il n'aime que lui et ne tire vanité que de sa maison, il feint l'amitié, parce qu'il est de mode d'être sensible, et il ne parle d'amour que du bout des lèvres; il veut la couronne pour lui d'abord, ensuite pour sa famille; mais, comme il n'a pas d'enfants, et qu'il est probable qu'il n'en aura pas, peu lui importe que la royauté se perpétue par son frère aîné ou son frère puiné; le premier lui fait obstacle, il est possible qu'il s'en débarrasse, sauf à se contenter d'accommoder l'exercice du pouvoir sous l'autorité de la ré-

gence ; il a plus de mémoire que d'aquis, et plus de lecture que d'esprit ; son goût pour les anciens est un moyen de jeter de la poudre aux yeux ; il lit Horace lorsqu'on le regarde, et des ordures quand il est seul.

Voilà, j'en conviens, sous quel aspect alors je voyais MONSIEUR ; son exil et son règne me l'ont fait juger autrement, et je remets à la mort de ce prince le nouveau portrait que je ferai de lui.

Que Monsieur le comte d'Artois aurait été heureux et à sa place si, au lieu de naître frère du roi, et apte, à son tour, à monter au trône, il eût été simple prince de Condé ou de Conti ! Dans cette situation, en dehors des affaires, ses qualités douces, aimables, affectueuses, sa grace, son urbanité, sa politesse chevaleresque, sa libéralité, son abandon, plus tard sa piété sincère, ses rares vertus en auraient fait un prince incomparable, chéri de tous, objet de l'amour et de la vénération publics ; sans doute il serait mort considéré, oublié, et par conséquent paisible.

Mais non, la fortune qui voulait le soumettre

à ses caprices, le plaça à un rang où ses qualités seraient des faiblesses, et ses défauts des torts irréparables ; élégant, aimable, avec de l'esprit naturel et en vrai grand seigneur ; sachant tout, sans avoir rien appris ; léger, frivole, jactant, persuadé qu'il avait du courage, et par malheur celui-là lui faisait faute au moment d'en montrer ; opiniâtre, parce qu'il manquait de perspicacité, il se faisait une vertu de son obstination ; pieux à en revendre, il avait la coutume des faibles, qui consiste à envelopper les affaires de la terre dans celles du ciel, au lieu de les séparer à tout jamais ; il en résultait des tire-laisse qui rendaient tout gouvernement régulier impossible ; la politique, avec lui, ressortait de la conscience, et la diplomatie ou la conduite intérieure dépendait du confessionnal ; droit, franc, ne souhaitant que le bonheur des Français, il se fourvoya et se fit haïr lorsqu'il tendait à se faire aimer.

Je reviens avec regret sur son défaut majeur, parce qu'il l'a conduit à sa perte ; il a été le seul des Bourbons qui ait craint d'exposer sa vie ; la mort violente, même fût-elle glorieuse, l'épouvantait ; se cachant à soi-même cette triste fai-

blesse, ne prévoyant pas la possibilité d'un péril personnel, il a, pendant quinze ans, roulé sur cette phrase ronflante : *qu'il aimait mieux monter à cheval qu'en charrette*; et, en définitive, abattu malgré lui, il se serait laissé hisser par force sur la charrette fatale plutôt que de se déterminer à monter sur son cheval. Je tairais ceci, mais l'Europe entière l'a vu se reculer toujours de la mêlée, au camp de Saint-Roch, il l'a dit lui-même, et sa bouche a lancé, un mot qui eût fait mourir de honte ses ancêtres, notamment Louis XIII et ses frères mêmes : *ma batterie de cuisine a été la seule qui a fait mal à quelqu'un*; on ne put alors le déterminer à s'approcher des lignes; le chevalier de Crussol, son capitaine des gardes, s'en retourna désespéré.

Je passerai sous silence le duel avec le duc de Bourbon, rencontre à laquelle le malheureux prince se refusait toujours, bien qu'on l'ait assuré, de la part de son adversaire, que celui-ci se tuerait plutôt que de consentir à le blesser.

La dernière fois que j'ai vu M. le duc de Bourbon, avant sa fatale catastrophe, il me parla de Charles X qu'il voulait suivre : cela le ramena à

leur jeunesse , à leur querelle , excitée par madame de Canillac ; S. A. R. me dit à ce sujet : « Mon pauvre cousin n'a pas gagné , en avançant en âge , un pouce de vigueur ; peut-on perdre une couronne sans essayer de faire percer son chapeau par une balle. Voyez Bonaparte , deux fois la mort n'a pas voulu de lui. »

J'ai toujours blâmé , en 1789 , la fuite de monseigneur le comte d'Artois : que ses fils allassent voir leurs parents à Turin et en Saxe , il n'y avait rien à dire , c'étaient des enfants ; mais que le prince , au premier choc , abandonnât le roi , qu'il consentit , par cette retraite inconsidérée , à se rendre le bouc émissaire des fautes , des dilapidations de la cour , cela me confondait ; le prince de Condé eut le même tort , il fallait attendre : la conduite de MONSIEUR , à ce moment , fut admirable.

Pendant l'émigration , on a rarement vu le prince à l'armée , du moins , presque pas au feu , comme son frère , et les trois générations de Condé. Le comte de Vauban est , certes , bien sévère , mais on ne peut lui dire qu'il calomnie ; c'est MONSIEUR seul qui n'a jamais voulu descendre dans la Vendée ,

c'est lui seul qui a demandé l'ordre de son retour, parce que là encore il aurait fallu monter à cheval et *chouaner*.

Et quand on pense que tous ceux de cette grande maison ont été des héros sur le champ de bataille, que ses fils sont irréprochables, que ses frères ont *fait leurs preuves*, il faut gémir qu'une énévation physique l'ait emporté sur une foule de nobles, de brillantes, de royales qualités; on se plaint de l'abandon que les royalistes ont fait de la cause du roi, en 1830, on a eu tort, ils ont fait comme le roi lui-même. Henri IV aurait-il conquis sa couronne s'il fût passé en Angleterre, ou demeuré à Pau? Il n'a régné que parce qu'il fut brave, et un monarque qui soutient ses droits les armes à la main trouve toujours des soutiens charmés d'imiter son courage.

Madame la comtesse d'Artois, petite, noire et laide, avait les prétentions d'une jolie femme et d'une coquette, et pis, elle voulait plaire, et mieux encore; un garde du corps, un certain Desgranges, fils d'un maître de poste d'Angoulême, la compromit indignement et à tort.

Il est à déplorer la facilité avec laquelle les fem-

mes de haut rang aiment à rabaisser leurs amours; il est rare qu'elles le prennent dans leurs pairs, c'est dans la boue qu'elles descendent, et on ne s'en approche pas impunément, on emporte toujours quelque souillure.

La cour nouvelle perpétuait l'ancienne par le peu d'affection qu'elle manifestait pour les philosophes, les savants et les littérateurs; ce trio qui, depuis quarante ans, jetait le fondement de son omnipotence, formait, à cette époque, une république, dont Voltaire était le dictateur à vie; sous lui, MM. d'Alembert et Diderot remplissaient l'office de consuls.

Le premier de ceux-ci, mince, fluet, sec, tout aigu de traits, de forme, de langue, était un composé du renard, du serpent et du vautour; orgueilleux, à le croire, Satan incarné, c'était le plus impérieux des prôneurs de l'indépendance; qui ne lui rendait pas son hommage—lige en était détesté et poursuivi; il enveloppait son savoir du manteau de la philosophie, et employait celle-ci au grand étai de celui-là. MM. Lagrange et Laplace rirent tout bas du génie de d'Alembert, et le premier, bonnement, me disait à ce sujet :



« Il faut bien qu'il en ait eu, car nous avons été chacun à lui en fournir une part ; » et puis il le comparait à la petite pierre qui , à force d'être roulée dans la neige , acquiert un volume énorme et prend une grandeur toute à autrui.

D'Alembert, qui a tant déclamé contre la vanité d'une naissance illustre, les titres, les distinctions nobiliaires , s'est bien gardé stoïquement de porter toute sa vie le nom de Lerond, que le curé de la paroisse qui le baptisait, le sachant bâtard, lui imposa avec le prénom de Jean ; il s'affubla d'abord du nom de Dalembert, puis mécontent et sous prétexte d'euphonie , il y ajouta le *de*, et perpétuellement on l'appela Monsieur d'Alembert , *ah ! gros comme le bras*, dirait Petit-Jean des *Plaideurs* de Racine.

Il haïssait en masse le clergé depuis le pape jusqu'au plus humble frère coupe-chou ; il exécrait Louis XV, parce que celui-ci ne l'appelait pas mon maître ; il adulait Frédéric II et Catherine II , et par derrière il les fouaillait à grands coups d'étrivières. Jaloux de Voltaire, il le mordait en l'adorant ; importuné de la réputation de Diderot, il lui nuisait sous main ; fut-ce à bonne

intention ? despote et envieux, je ne sais trop quel bien en dire.

Diderot, à part qu'il délirait, valait mieux que lui ; Diderot était un honnête homme, mais brouillon, bouillant, brâillant, babillant et bâillant à toute lecture autre qu'à celle de ses ouvrages ; sa manie était singulière ; il refaisait tout ce qu'il voyait ; œuvre littéraire ou artistique, livre, pièce de théâtre et tableau ; il a écrit immensément et n'a rien laissé qui vaille. Que lit-on aujourd'hui de Diderot ? rien, pas même la *Religieuse*, et certes, moins encore les *Bijoux indiscrets*, la plus nauséabonde publication du siècle avant ou après cependant le prince Acajou de Duclos.

Diderot a fait de l'impiété et de l'athéisme pendant toute sa vie, et le fanfaron était croyant... Oui, il l'était ; on sait qu'il faisait répéter le catéchisme à sa fille, qu'il lui faisait faire sa première communion ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est le fait suivant :

Il y avait, à Saint-Severin, un bon prêtre auvergnat, l'abbé Olivier, puits de science sous l'enveloppe d'un rustre et mettant à cacher son esprit

et sa finesse tout le soin que d'autres emploient à les étaler; dénué de toute ambition, homme selon Dieu, il s'était adonné, par modestie, à confesser les Auvergnats ses compatriotes, les enfants de la Savoie, les laquais et les cuisinières des environs.

Tout cela avait rendu méprisable le bon abbé Olivier ou tout au moins ridicule; car tel est le monde, il ne s'arrête qu'à l'enveloppe, nous juge sur la montre et préfère se moquer de nous plutôt que s'enquérir de ce que nous sommes au fond; certes, cet Olivier-là n'aurait pas fait de Saint-Roch, s'il en eût été le curé titulaire, le musée et la succursale du Conservatoire, comme l'a fait son jeune et actuel homonyme.

Voilà qu'une après-dînée, sur la brune, entre chien et loup, que déjà on n'y voyait plus clair, l'abbé Olivier était dans son confessional à écouter et absoudre un gros de bons-hommes et de commerçants mûrés; en se retournant, un *absolvo* lâché et en ouvrant le guichet à droite, il entrevoyait un être du sexe masculin et devine, mieux qu'il ne s'assure, que ce n'est pas un nouveau venu des Alpes ou des Monts-d'Or, mais quelque bourgeois

emmitouflé dans une vaste houppelande d'autant plus suspecte qu'on était en août, et qu'il faisait chaud à Paris pis que dans un four.

Ce pénitent commence son demi-confiteor, puis va débiter sa coulpe ; mais l'abbé l'arrête et lui demande son nom.

« Mon nom ?

— Oui, votre nom, n'en auriez-vous point ? Satan en a bien un.

— Mais monsieur....

— Ici l'on dit mon père, ne le savez-vous pas ?

— Ah ! *mon père*, fort bien.

— Allons, dépêchez-vous ? d'autres attendent.

— Je ne croyais pas qu'il fût de règle de se nommer ici.

— Nul n'y est obligé, et si, au fond, vous êtes ou si modeste ou tant fripon...., contez-moi votre affaire ; allez, allez, il y a dix mille à parier que vous m'êtes inconnu.

— Lisez-vous, mons... mon père ?

— Oui, mon bréviaire, la *Cuisinière bourgeoise* et la *civilité puérile et honnête*.

— Connaissez-vous Diderot ?

— Non.

— L'auteur ?

— Non, vous dis-je.

— Qui a écrit sur tout.

— C'est un sot ; *qui trop embrasse mal étreint.*

— Je... je... m'appelle comme lui. »

Et là dessus une confession commence, épouvantable dans ses détails. M. Olivier, au premier mot, avait compris ; mais, faisant du jésuitisme sous les voûtes jansénistes, il s'enveloppa dans sa feinte ignorance, afin de voir venir le pécheur ; tombant au reste de son haut et croyant à peine ce qu'il voyait de si près.

Il paraît que le philosophe, plus forfanter que solide dans son incrédulité et poussé par une force irrésistible, avait voulu se confesser, mais en cachette, incognito et au prêtre le moins leurré qu'on lui indiqua sans doute. Il fallut du temps pour vider le sac ; le malin niais joua son rôle en habile consommé ; il persista à laisser croire au philosophe détraqué qu'il ne l'avait pas connu ; mais sachant par cœur le pèlerin et l'appréciant par ses réticences, il termina le tête-à-tête par l'imposition de la pénitence d'usage ; et, gardant l'absolution pour un repentir mieux prouvé, il le

renvoya à une autre fois qui n'eut pas lieu. L'orgueil de Diderot l'ayant sans doute emporté sur le cri de sa conscience, M. Olivier ne le revit plus.

C'est de lui – même que je tiens cette anecdote, il avait cru, par syndérèse du secret du confessionnal, qu'il ne pouvait la divulguer au public; il me consulta en ma qualité d'évêque, et je lui conseillai de se maintenir dans son silence précédent.

« On ne vous croirait pas, » dis-je, « et les philosophes vous persécuteraient. » Ce brave ecclésiastique périt pendant la Terreur; et moi, qui ai survécu, je crois piquant de faire connaître au public une anecdote aussi curieuse et propre à faire réfléchir.

Le baron d'Holbach, autre tyranneau philosophique, a passé sa vie à mal parler de Dieu et de ses saints, et ce mal-parler s'applique autant au fond des choses qu'au style de l'auteur; il ne se lassait pas d'écrire des livres, des brochures que personne ne lisait; prêchant de la liberté, il faisait emprisonner ses vassaux par douzaine, il les tracassait tant que plusieurs désertèrent sa

terre , s'en allant demander de çà de là quelque lieu où le seigneur fût moins ami des hommes, et qui surtout allât à la messe, parce que ceux-là, disaient-ils , en ne parlant pas tant de la liberté individuelle dans leurs ouvrages , les respectent plus dans la personne de leurs vassaux , et ils citaient en preuve l'excellent duc de Penthièvre.

Celui-là, comme d'Alembert, comme Diderot, jalousait Voltaire ; son immense réputation les écrasait ; les sots attribuaient leurs brochures clandestines à ce patriarche de la littérature et de la philosophie, et cela, loin de les flatter, les désespérait.

« M. de Voltaire, » disait le baron d'Holbach furieux, » vise à remplacer Jésus-Christ, mais qu'il ne s'attende pas à ce que je lui serve de saint Pierre ou de saint Luc.

— Allons, » repartis-je à ce propos qui m'était adressé , « je vois bien que vous ne serez pas de sa religion , à moins qu'il ne consente à ce qu'on fasse de vous Dieu le Père.

— A la bonne heure, » dit Holbach ; « du moins la place serait convenable, et on ne peut accepter moins lorsque l'on est baron du saint-empire. »

Tels étaient tous les philosophes; c'était à se dégoûter d'eux; par malheur que nous avions tous bu aux mêmes eaux, et la révolution n'avait pas encore dégoûté les raisonnables.

Je n'ai connu rien de plus fat, de plus suffisant, de plus paon gourmé, faisant sottement la rôte, de plus Monsieur-de-L'embarras, que ce baron de Grimm, paltoquet et pauvre hère, qui, de garçon-perruquier, sorti d'un coin de l'Allemagne, manœuvra, se remua, intrigua tant (ces diables de sages avaient au ventre la soif de l'or et des honneurs) qu'il se fit noble, titré, décoré, membre du corps diplomatique, bel-esprit, homme à bonnes fortunes, et le tout en dépit de la vérité et de la raison. Les charlatans d'aujourd'hui en auraient appris de ceux de cette époque. Le baron Grimm avait le nez fin, il vit qu'en France on réussit lorsque les femmes veulent conduire; il se fit, en conséquence, tartufe de sensiblerie, joua le sentiment, et ayant perdu une actrice, mademoiselle Fel, sa maîtresse, il fit semblant de vouloir se laisser mourir de faim; ses amis le veillèrent, Rousseau était du nombre, et quand son tour de semaine de sentinelle à l'en-



contre de l'appétit de Grimm, non encore baronisé, arriva, il lui dit gravement, et en tête-à-tête :

« Ami, nos amis ne sont pas des philosophes; si vous voulez vous laisser mourir de faim, vous êtes libre, et je vous déclare que, dès à présent, je ne m'opposerai pas à votre résolution; faites à votre aise, et même chaque soir je ferai emporter les plats afin qu'on croie que vous avez mangé. »

Cette nouvelle manière de démasquer un fourbe anéantit Grimm qui dut platement convenir qu'il revenait à la raison.

« Ah ! » lui dit Rousseau, « seriez-vous plus hypocrite que philosophe ? »

Grimm ne pardonna jamais à son ami cette bonne plaisanterie, elle fut la cause réelle de leur brouillerie, des horribles méchancetés et calomnies que *le plus sensible des hommes* déversa sur le plus franc : je tiens l'anecdote de Rousseau même; elle explique l'animosité du baron; celui-ci, plus tard, vécut aux dépens de madame d'Épinay, qu'il acheva de déshonorer. Sa volumineuse correspondance n'est pas de lui, mais de tous les amis

nombreux qu'il mettait à prément à contribution ; à peine s'il en a écrit quelques pages. Diderot et Raynal en firent la majeure partie avec d'Holbach, Damiaville, le chevalier de Jaucourt, Duclos, Naigeon, etc.

Philosophe et révolutionnaire, tant que ses principes l'enrichirent et le placèrent haut, il détesta ses idoles quand il fut ruiné. Quand on menaçait sa vie, alors il devint féodal, aristocrate, dévot, que sais-je ; peu lui importait, car au fond il n'avait qu'un seul culte, son intérêt ; qu'un Dieu, sa personne. Il quitta la France en 1792, et mourut à Gotha, en 1808.

Les philosophes connus sous le titre d'*encyclopédistes* formaient véritablement un corps renforcé de savants soutenus de gens de lettres, avec lesquels eux-mêmes se confondaient. Ils savaient tous les liens sociaux, en retour de certaines bonnes maximes mises en avant. Amateurs du luxe, de la bonne chère, du bien-vivre de la parfaite compagnie, ils la flagornaient en paroles et tiraient sur elle à boulets rouges dans leurs cercles ; ils lançaient des mensonges indignes contre les grands, ils démolissaient la religion,

et il ne leur coûtait pas de démolir; ils allaient çà et là, recrutant partout des prôneurs, des séides, des partisans; leur bassesse égalait leur servilité; à genoux devant un écu, ils disaient si! de la grandeur et des richesses. Le duc d'Ayen disait à ce sujet : « Que le roi me donne deux millions en or, que les philosophes puissent croire à ma discrétion, et je changerai leur sagesse prétendue en toute sottise que je voudrai. »

Le duc d'Ayen les connaissait bien.

## CHAPITRE VII.

De la société en général et des sociétés particulières avant la révolution. — Que la politesse était universelle en France. — Ce que c'était, antérieurement à 1789, que d'être bien Anglais. — Disgrace de la société actuelle. — Le surnom l'arsouille, opposé à ceux de l'Africain et de l'Asiatique. — PREMIÈRE SOCIÉTÉ. LA COUR. — Elle servait de règle à toute l'Europe. — DEUXIÈME SOCIÉTÉ. La noblesse n'allant pas à Versailles. — Pourquoi la haute magistrature ne paraissait plus chez le roi. — Molière cité en autorité d'étiquette. — TROISIÈME SOCIÉTÉ. La haute magistrature. — QUATRIÈME SOCIÉTÉ. La haute finance. — Quelques financiers, gens de mérite, cités. — Leur luxe. — CINQUIÈME SOCIÉTÉ. La haute bourgeoisie, la magistrature supérieure, les avocats. — Affabilité de la noblesse prouvée, en réponse aux calomnies qu'aujourd'hui on débite contre elle. — La porte murée du grand citoyen Laffitte, en opposition aux deux battants ouverts de la porte cochère des grands-seigneurs. — SIXIÈME SOCIÉTÉ. La petite bourgeoisie et le petit commerce. — Définition de la politesse. — La montre, le Napolitain et le Florentin, anecdote. — SEPTIÈME SOCIÉTÉ. Les bureaux d'esprit. — La présidente Doublet. — Société Geoffrin. — Portrait de cette dame. — Portrait de la marquise du Desfant. — Mot du duc d'Ayen. — Le souper après la mort d'un ami de soixante ans. — Pont-de-Veyle et le petit chien. — Parallèle de Voltaire et de Rousseau. — Pourquoi ils se haïssaient. — Suite du parallèle. — Erudition de la maison du roi, anecdote tragi-comique. — Jugement littéraire sur Rousseau et sur Voltaire. — Le chien de M. de Saint Fargeau, anecdote.

La société, en France, avant la révolution, tout en changeant de manières, d'habitudes, de

forme et même de langage, était marquée d'un sceau commun ; son urbanité, sa politesse accomplie, chaque caste, de la plus infime à la plus relevée, gardait fidèlement ces vieilles traditions de galanterie chevaleresque. Ce culte extérieur des femmes, objet de l'admiration et de la jalousie des hommes, cette précieuse règle ne s'affaiblissait pas aux approches de la désorganisation générale ; mais elle disparut tout à coup avec tout ce qui constituait la France.

A cette époque heureuse, un recors était bien élevé, un marguillier de paroisse savait que, pour achever de primer dans le cloître Sainte-Opportune, par exemple, il fallait faire montre de bonne éducation. Les notaires, les procureurs voulaient qu'à leur politesse on les prit pour des avocats, qui, à leur tour, affectaient la grave bonne-tenue de la magistrature. Il n'y avait pas un marchand non occupé à attraper le bel air des matadors de la finance ; ceux-ci par leur luxe, ceux-là par leurs habitudes à la fois aisées et respectueuses, tâchaient de se confondre avec la noblesse, qui voulait, à son affabilité cérémonieuse, qu'on ne la distinguât pas des grandes maisons

en commerce journalier avec les princes du sang, dont, à leur tour, ils essayaient de reproduire la simplicité hautaine.

Au demeurant, rien dans cela n'était ridicule ni à blâmer; il fallait plutôt applaudir à cette émulation ascendante qui répandait le charme de la bonne compagnie, n'importe dans quelle maison où le devoir, le plaisir, l'intérêt ou le hasard vous auraient conduit. Il fallait être *bien Anglais* (c'était l'expression) pour manquer à une femme; l'homme qui se permettait ce crime, ainsi qu'on qualifiait alors une absence d'égards envers une personne du sexe, était signalé, repoussé, il fallait longtemps pour qu'on l'accueillit en maison honnête.

Maintenant tout a changé : c'est le salon qui se précipite sur la boutique borgne, c'est le palais qui fraternise avec l'estaminet, qui, alors, a gagné une brutalité dégoûtante, le détronement du sexe, qui, pour conserver quelque empire, doit jurer, fumer, boire, souffrir qu'on lui fasse la cour en pantalon, bottes sales, le chapeau sur la tête, la pipe ou chique à la bouche, et l'assommoir ou cravache en main.

La parole est haute, impérieuse, dure, déplaisante; on répond à une épigramme par un coup de poing, et avant d'aller sur le pré on se collette avec son adversaire de façon à porter envie aux crocheteurs du coin. Qu'attendre d'une génération où les fils de maison illustre prennent des leçons de savate, de bâton, et jettent leur nom en intimité aux souteneurs de mauvais lieux, et tirent autant de vanité, par exemple, d'être qualifiés .... *l'arsouille*, qu'un Scipion pouvait avoir de noble joie de s'entendre nommer *l'Africain* ou *l'Asiatique*.

Ainsi que je l'ai dit à demi plus haut, la société se divisait. 1°. La cour : c'était la réunion de toutes les familles présentées ou faites pour l'être, montant dans les carrosses du roi, allant à Versailles. Là, il faut le dire, n'en déplaise à ce siècle jaloux, là était l'élite de la bonne compagnie, la fleur, la crème de ce que plus bas on appelle le *bon ton*, terme qui, lui-même, n'est pas de *bon ton*, et que les gens du vraiment bon ton doivent éviter comme la peste. Cette réunion, la plus brillante de l'Europe, était une école où les étrangers de haut rang venaient étudier les

grandes, les belles manières, le secret de prendre du tabac, se moucher, agiter son jabot, secouer les manchettes, mettre ses gants, les jeter dans le chapeau, employer celui-ci, le quitter, le tenir à la main, sous le bras, le poser; se servir de son mouchoir, de ses flacons, de sa tabatière; surtout l'art de se curer les dents, de se faire coiffer, habiller, chausser; de boire, d'entrer, de sortir, de jouer, de rire, de parler, d'écouter, de discuter, disputer, raisonner, de danser, de se tuer réciproquement en cérémonie; enfin ces riens qui coûtent, ces mystères de la chambre, du cabinet à toilette, ces scènes publiques du salon.

Tout cela composait un code important absolu; la réunion des préceptes formait l'éducation complète; rien n'était à négliger, repousser, retarder, car de leur ensemble, de leur profesement résultait notre rang, notre importance sociale: c'étaient les signes de la France, maçonnerie noble connue, admise dans toute l'Europe; son ignorance dévoilait un fourbe, un va-nu-pieds, un homme de rien, car nous, en naissant, les apprenions; on nous les inculquait par la vue, l'exem-



ple, l'émulation, et nous y attachions grand prix, puisque toute la noblesse des autres royaumes, reconnaissant notre suprématie, venait parmi nous se mettre à l'école.

Tel Montmorency de treize ans eût fait honte à un vieux baron du saint-empire, comme disait M. d'Holbach, et en plus à trente-deux quartiers.

2°. Une autre société existait à côté de la première, composée de mécontents, de nobles trop honnêtes pour se faire de faux-titres, ou trop nouveaux venus pour oser payer un généalogiste fripon. Là venaient aussi quelques sommités de la magistrature, fâchées de ne plus aller à Versailles, bien que ce soit leur orgueilleuse volonté qui les en ait uniquement exilées.

Je conterai à ce sujet à ceux qui ne le savent point, et c'est le plus grand nombre, que bien avant, sous le règne de Louis XIV, et comme le constatent les relations des fêtes de Versailles, dans les œuvres de Molière, l'on voyait pêle-mêle, avec les plus beaux noms princiers, les femmes des membres des divers cours et hauts tribunaux, assises à la table du roi, de la reine, et celle des princesses ; mais messieurs des parlements

(les présidents à mortier) ne voulant pas être moindres que les ducs et pairs auxquels, dans la grande chambre, ils avaient, à peu près, et adroitement extorqué la préséance, et sachant qu'à la cour ils ne feraient pas de même, que l'étiquette ne leur accorderait pas les mêmes honneurs d'é-gale entrée, et surtout de tabouret à leurs femmes, ne voulurent pas consentir à laisser constater par le public leur infériorité de rang, et conséquence, et d'après une délibération réglementaire, qui avait force de loi, tout membre du parlement renonça à tout jamais, pour lui et sa femme, à reparaitre à Versailles.

En effet, depuis ce jour, on cessa de les voir grossir la cour sacrée, autrement celle-ci ne leur eût été interdite, au moins à ceux qui, selon la règle, auraient pu faire les preuves de 1400; je sais bien que les gens mal instruits ont dit que nos rois les avaient bannis, mais ceux instruits du cérémonial de France connaissaient parfaitement l'histoire de cet éloignement.

3°. La troisième société était formée par cette haute magistrature; elle accueillait bien les deux noblesses, mais se refusait obstinément à se laisser

envahir par les autres cours, sénéchaussées, etc.; cependant elle se confondait avec la cour des aides, sans conteste, tandis qu'une animosité de plusieurs siècles la rendait hostile, et ennemie irréconciliable avec la cour des comptes et le grand conseil.

4°. Immédiatement après cette société, en général grave, solennelle, imposante, méticuleuse, venait celle des fermiers généraux, des receveurs généraux et de la très haute finance. Ici un luxe étourdissant, de la grandeur dans les dépenses. Les Turcarets de Le Sage avaient disparu; nos fermiers généraux, parmi lesquels Helvétius avait pris place, présentaient avec orgueil des noms chers aux lettres et aux sciences, La Popelinière, Mondran, de Laborde, Lavoisier, d'Arincourt, Alliot de Mussy, Augeard, de Boullongne, de La Hante, de L'Épinay, de Parseval, de Paulze, Puisant, etc., etc. Leurs femmes, leurs maîtresses, leurs fils augmentaient, par leur dépense, l'éclat de ce corps, que rappellent bien imparfaitement les receveurs des finances aujourd'hui.

Chacun habitait seul, avec sa famille, un immense hôtel dans les plus beaux quartiers de la

ville ; tous s'efforçaient de se distinguer par la pompe des meubles , des dorures, des objets de prix, des porcelaines, des marbres, des tableaux, des bibliothèques, etc. Là, on exigeait des visites, des égards en retour de fêtes superbes, de repas exquis, de société choisie. Les grands seigneurs, en plus ou moins grand nombre, fréquentaient ces maisons, où l'on ne voyait jamais la haute magistrature, qui a toujours su mieux que les autres castes tenir son quant-à-soi.

Puis venaient les cercles de la bonne bourgeoisie avec un pêle-mêle d'échevinage, de charges municipales, de conseillers à la Table de marbre, au Châtelet, à la Cour des monnaies et aux autres juridictions supérieures renforcées d'un gros d'avocats du premier mérite, de gens de lettres, de provinciaux distingués. Ici régnaient la bonhomie, la simplicité, sans se départir de l'urbanité souveraine de toute la France; c'étaient des sociétés fort agréables : chacune de ce genre avait un ou deux hommes de cour que des causes personnelles attiraient là, qui en étaient le diamant, et qui servaient à nouer ce genre de monde aux supérieurs.

Car ne croyez pas un mot des sottises qu'on vous débite depuis cinquante ans sur l'insolence, l'impertinence, la morgue féroce de la haute noblesse, tout cela est mensonge, calomnie pure, abominable fausseté; plus un homme s'élevait et se rapprochait des princes du sang, plus il était naturellement, ou du moins il affectait d'être simple sans façon, point cérémonieux; sa politesse franche, agréable, persuasive, charmait. Qui a vu les Soubise, les autres Rohan, les Gontaut, les Beauveau de Beaufremont, les Montmorency et leurs pairs, sera forcé de convenir qu'il valait mieux avoir affaire à eux qu'à un conseiller d'État ou à un banquier d'aujourd'hui. Leur porte particulièrement demeurait ouverte à tout venant; on venait à eux comme sur la place d'armes. Qu'on me dise qui, à moins d'être due et pair, ou gros collier de finance, a pu, de prime abord, parvenir à M. Laflitte. On a vu de malheureux provinciaux, munis d'excellentes lettres de recommandation, rester six mois sur le pavé de Paris sans pouvoir obtenir une minute des instants précieux de ce *grand citoyen*. Je ferai leur compte à ces tartufes de libéralisme

lorsque l'ordre chronologique m'y amenera.

Il était même de grand air et d'usage que les deux battants de la porte cochère des hôtels de princes, de ducs et de grands-seigneurs restassent toujours ouverts, en signe que chacun pouvait entrer. Le duc de Soubise livrait son jardin pour servir de promenade aux habitants du Marais. Je n'ai pas ouï dire que M. Ganneron en ait fait autant s'il en a un.

Le petit commerce, la petite propriété avaient aussi leurs jours d'assemblée : cela, sans doute, était bien bourgeois, fort étriqué ; mais encore on y sacrifiait à la politesse, qui seule satisfait, et avec laquelle on fait tout passer.

Un des auteurs qui voient le mieux de nos jours a défini la politesse : une lettre de change que le mensonge tire sur l'amour-propre, et que celui-ci paie toujours à vue. La finesse, la justesse de la pensée frappent. Cependant, de toutes les déceptions, c'est la seule qui soit agréable. Un Napolitain, entendant un Florentin louer avec admiration une montre qu'il lui faisait voir, crut, en homme bien élevé, pouvoir risquer la phrase d'usage : *Monsieur, puisqu'elle vous plaît tant,*

*faites-moi le plaisir de l'accepter.* Le Florentin, ou manque d'éducation, ou escroc sans honte, répondit encore contre l'usage par un merci d'acceptation et mit le bijou dans son gousset. Le Napolitain, confondu de cette manière leste d'accepter un présent de prix, et d'une autre part retenu par le besoin de se montrer généreux, ne put néanmoins s'empêcher de dire en soupirant : *Ah! monsieur, vous tuez la politesse!*

En dehors de ces sociétés étagées, on en citait quelques unes connues généralement sous l'étiquette spéciale de *bureaux d'esprit*. C'étaient des cercles tenus par des hommes riches ou bien nés, par des femmes de qualité, de bourgeoisie opulente, ou elles-mêmes visant à la réputation du bel-esprit. J'ai vu, dans mon temps, la vieille présidente Doublet, chez laquelle s'élaborent les premiers volumes de la collection qualifiée de *correspondance de Bachaumont* : celui-ci en avait rédigé les quatre volumes de la tête; le jeune et malheureux Mairobert fut le rédacteur arrangeur et réviseur du reste. Puis madame Geoffrin, la mère des philosophes, rassembla sous son aile protectrice les d'Alembert, les

Marmontel, le plus froid des échauffés à glace de cette époque, des Saurin, des Leblanc, abbé impie, prêtre athée, poète ridicule et dont l'oreille admettait en harmonie des vers de l'euphonie de celui-ci :

*Crois-tu de ce forfait Manco-Capac capable?*

Duclos, Grimm, Helvétius, Thomas, Raynal; que sais-je encore? Madame Geoffrin donnait à ses philosophes des conseils et des culottes, les faisait mal diner et les rabrouait amplement. On disait généralement que son mari n'avait parlé qu'une fois en sa vie, et encore cette fois ne prononça qu'un monosyllabe, le oui qui l'unit en légitimes nœuds à sa femme.

Celle-ci, ignorante au plus haut degré, ne savait ni la géographie, ni l'histoire; elle disait à Horace Walpole, pressé de rentrer en Angleterre, et qui craignait le mauvais temps en mer : « Vous êtes riche; payez des chevaux de poste, faites plus long et allez par terre. » Cela n'empêchait pas qu'elle n'eût du bon sens, de la prudence et une grande habileté à empêcher ses



*philosophes* de la compromettre chez elle par ses propos.

La marquise du Deffant, vieille, aveugle, et Marie-Égyptienne émérite et non repentante, avec un fonds de société composé des sommités de la cour, tenait le bureau de passe des étrangers illustres; froide, sèche, méchante, n'aimant que son chien, parce qu'il était insupportable à tous; ses paroles envenimées corrodaient plus qu'elles ne blessaient, vu leur âcreté prodigieuse; elle se plaignait un jour d'avoir été empoisonnée.

« Vous verrez, » dit le duc d'Ayen, *mordant comme un chien*, selon le dire du noël de la cour, « vous verrez qu'elle se sera mordu la langue. »

La marquise du Deffant, dans l'origine, tenait, elle aussi, un bureau d'esprit; mais depuis sa séparation d'avec mademoiselle de Lespinasse, elle avait perdu les encyclopédistes, et leur avait déclaré une haine à mort.

Plus tard, madame Necker hérita du reste survivant de mesdames Doublet, Geoffrin, du Deffant, et du baron d'Holbach, qui lui aussi, tant qu'il

donna de bons diners, fut un des centres de la philosophie.

Madame du Deffant, amie du président Hénault, depuis leur vieillesse, et qui, dans leur bel âge, avait été au delà pour lui, arriva un soir chez la duchesse de Choiseul, que, par forme de plaisanterie, elle appelait sa grand'maman; comme on savait M. Hénault aux approches de sa fin, on en demanda des nouvelles à son amie.

« Hélas ! » dit-elle, en s'interrompant de manger, car on venait de se mettre à table pour souper; « s'il ne fût mort ce matin à sept heures, vous ne me verriez pas ici; » et elle recommença de plus belle à dépêcher la caille rôtie qu'on lui avait servie tout d'abord.

J'allais chez elle au moment où l'une de ses femmes, qu'elle avait envoyée savoir des nouvelles de M. de Pont-de-Veyle, frère du comte d'Argental, et l'un de ses adorateurs constants, rentra la mine assez triste.

« Eh bien ! comment va-t-il ? »

— Ah ! madame, bien doucement; je l'ai trouvé couché sur un matelas de satin, devant le feu, où *il tremblait la fièvre.*

— La position est singulière!

— Le cher enfant gémissait, il m'a reconnu.

— Serait-il aussi mal?

— Très mal! madame; pourtant il a tiré la langue et remué la queue.

— Que dites-vous? êtes-vous folle?... Mais vous a-t-il parlé?

— Parler! madame! Azor!!!

Il s'agissait d'un chien donné par la marquise, à la maréchale de Luxembourg, et non de M. de Pont-de-Veyle, à qui la femme de chambre s'intéressait moins qu'elle ne le faisait au bel Azor, bien qu'elle vint de les voir tous les deux.

Telle était la physionomie générale de la société parisienne, soit dans ses sommités, soit en descendant; partout il y avait plaisir et agrément, car partout on était certain de rencontrer des gens affables, des manières de bonne compagnie, ou d'imitateurs, et je le répète, on tenait autant, dans les castes inférieures, à se confondre avec les grands-seigneurs, qu'aujourd'hui nos jeunes gens travaillent pour qu'on les croie vraie canaille; on dit qu'on ne peut ni ne doit disputer des goûts et des couleurs, soit; mais cela n'em-

pêche pas qu'il n'y en ait de fort sots et de très sales et déplaisantes.

Cependant, de jour en jour, le philosophisme gagnait; deux souverains, au grand dam de d'Alembert, qui eût voulu primer tous, s'en disputaient la couronne : J.-J. Rousseau et Voltaire, tous deux novateurs, l'un homme de cœur, l'autre d'esprit, l'un frappant avec la massue du raisonnement, l'autre tuant à coups de flèches; Rousseau tirait ses écrits de son ame, Voltaire de son imagination; le premier intéressait, le second amusait; avec celui-là on versait des larmes douces et pures, avec celui-ci on riait, sans doute, mais du rire des démons; le but de Rousseau était d'édifier en instruisant; Voltaire, par opposition, ne songeait qu'à démolir, laissant au temps à reconstruire : l'un, en écartant de la religion révélée, ne prétendait pas bannir le culte de Dieu; l'autre essayait, au moyen du doute, d'amener à un athéisme complet. Rousseau croyait l'ame immortelle, cette croyance le consolait dans ses malheurs. Voltaire disait : *Le néant a du bon, d'habiles gens disent que nous en tâterons* (ses propres paroles), et cette espé-

rance d'un anéantissement complet faisait l'espoir de sa vieillesse. Rousseau se plaignait de n'être pas aimé ; on approchait de lui avec respect. Voltaire punissait lui-même quiconque ne l'adorait pas, et on n'entrait qu'avec effroi dans Ferney, où une parole imprudente pouvait vous dévouer à la haine mordante de l'irascible vieillard.

Tous deux se détestaient, les torts étaient communs ; Voltaire, avec sa superbe, aurait voulu protéger son émule à la manière des grands-seigneurs, et ne put lui pardonner un refus que son amour-propre délirant taxa d'orgueil insoutenable. Dans leur querelle, par une fatalité bizarre, il prit le rôle d'un riche banquier, il traita de drôle, de fripon, de va-nu-pieds le plus puissant génie moderne ; et, en voulant nuire à celui-ci, lui se déshonora.

Rousseau eut la faiblesse d'être jaloux de la situation brillante de Voltaire : il se donna le tort d'écrire le premier contre lui ; il lui reprocha, avec amertume et publiquement, d'*empoisonner sa patrie* (Genève), et ce, à cause d'un méchant théâtre construit à Ferney, où l'on ne jouait que des tragédies de l'amphitryon.

Le grand état de Voltaire rangea de son parti les philosophes en disposition d'aller toujours au vainqueur ; Rousseau d'ailleurs leur était insupportable , il les démasquait , il leur montrait que la philosophie , compagne inséparable de la liberté et de l'égalité , ne pouvait marcher à la suite des grands , les cajoler , en recevoir des pensions , les flatter , afin de s'asseoir à leur table ; tous aussi formaient la phalange macédonienne contre lui , tandis que lui seul , mais par la force énergique de la vertu , de la vérité , soutenait le combat avec un avantage visible. Eux n'attaquaient les puissants que par derrière ou après leur mort venue ; lui n'avait pas craint de foudroyer l'archevêque de Paris du plus superbe écrit qui soit jamais sorti d'une plume humaine.

Donc , *Rousseau* et *M. de Voltaire* , comme on les qualifiait disparatement , se partageaient la suprématie. Les ames ardentes allaient au Genevois ; les amateurs de théâtre donnaient la préférence au Parisien ; c'était une fureur que cet engouement ; je me rappelle avoir vu un combat singulier de quatre mousquetaires contre quatre chevau-

légers dans le seul but de déterminer auquel des deux on accordait l'excellence ; trois furent tués et quatre blessés grièvement ; et, lorsqu'on en vint aux explications , ce qui n'eut lieu qu'après la sottise faite, il se trouva que les partisans de Rousseau n'avaient lu que *la Pucelle*, et, dans leur érudition, ils la lui attribuaient, et les gladiateurs voltairiens s'opiniâtraient à soutenir que *la Nouvelle-Héloïse* était son chef-d'œuvre ; voilà où l'on en était en fait d'érudition dans la maison du roi, en l'an 1773.

Quant à moi, qui en savais assez pour rendre à César ce qui lui appartient, mon penchant me portait vers le protestant. Oui, Jean-Jacques était mon idole, je le lisais nuit et jour, j'en fais ma coulpe ! Quel style, quelle onction ! c'est du miel et du rhum, tout en semble douceur et force ; que les pensées sont profondes ! que la phrase a de l'éclat ! J'ai remarqué que ce grand écrivain a presque toujours donné à sa prose harmonieuse la cadence du vers, et c'est celui de huit syllabes sans rimes qu'il emploie le plus souvent ; il en résulte, pour le plaisir de l'oreille, une mélodie dont le charme est inépuisable. Nul n'a égalé

Rousseau; le surpasser est impossible, le copier est absurde. Il tient ce milieu si exquis entre la pompe, la majesté de Buffon, et la simplicité gracieuse, si habilement calculée, de Bernardin de Saint-Pierre; il a moins de fracas que le premier, il est plus orné que le second; mais le peintre de la nature ne possède pas son énergie profonde, et le chantre de *Paul et Virginie* le reconnaît pour maître chaque fois que Rousseau parle avec son cœur.

Voltaire me fait l'effet d'un brillant feu d'artifice, il éblouit plus qu'il n'émeut, il surprend mieux qu'il ne frappe; on l'admire, mais on le quitte tranquille. Son âcre et constante ironie, ce persiflage amer et satanique, ne respectant rien, cette manie d'amener à tout moment sur le pilori de son œuvre ses ennemis personnels et les objets de sa haine, tels que les juifs, le clergé, fatiguent et déplaisent.

Il verse sur la moindre page assez d'esprit pour parer un chapitre; mais, à la longue, on se défie de lui; on s'attriste, par exemple, de son acharnement à flétrir les livres saints; il faut être bien jeune, bien débauché, ou par trop abonné au *Constitu-*



*tionnel*, pour ne pas s'indigner à la longue de ses blasphèmes, de ses pantalonnades, de ses lazzis de mauvais goût et sacrilèges, sur des mystères augustes, respectables d'ailleurs, parce qu'ils sont la croyance de la majeure partie des populations du globe. On gémit de voir un vieillard mutin calomnier la personne divine de Jésus-Christ.

Triste emploi d'une facilité pernicieuse, et puis le même homme se parjurera en se défendant d'être l'auteur de ces productions malséantes; il osera écrire: *mentons, mes amis, mentons, c'est le seul moyen de cultiver la vigne du Seigneur.*

Il faut admirer dans son histoire, la conduite, l'art de grouper les faits, la vigueur rapide du récit, la grace des détails, la touche fine des portraits, des aperçus généraux, sa philanthropie, son exactitude, quand rien ne blesse sa monomanie; mais qu'on s'en défie dès que la marche des siècles amène les juifs, les chrétiens, les papes, le clergé, les moines; en nécessité alors, la palette se couvre de couleurs fausses, et il ne faut pas s'appuyer en rien de ses assertions.

Eblouissant, prince dans la poésie légère, dans le genre épistolaire, en lutte avantageuse, sans être triomphale, avec madame de Sévigné, il est admirable dans nombre de ses tragédies; OEdipe, Brutus, Oreste, Adélaïde du Guesclin, sont de belles pièces; Zaïre, Mérope, la Mort de César, Mahomet, Sémiramis, Alzire, Tancrède, Rome Sauvée sont des chefs-d'œuvre qui doivent rester en honneur éternel à la France; je sais qu'en émettant cette opinion je me déclare perruque, rococo, fossile, polisson, qu'importe : je ne suis pas convaincu que messieurs tels et tels soient en état d'en écrire trente vers.

J'étais donc partisan de Rousseau, et je l'étais avec cet enthousiasme superstitieux qui remplit le cœur de la jeunesse, je cherchais à le voir et je manquais mes mesures; ma disgrâce me dépitait, lorsque arriva l'accident du chien du président à mortier, Le Pelletier de Saint-Fargeau; ce magistrat revenait de la campagne, il était en voiture, et devant lui s'élançait son favori, un superbe danois; cet animal heureux de sa liberté, respecté à cause de son maître, courait impétueusement, bondissait, aboyait au devant de l'équi-

page, mettant le désordre parmi les troupeaux de bœufs, de moutons, de porcs, d'ânes qu'il trouvait sur la route; malheureusement, et aux approches de Ménilmontant, Rousseau, sorti un beau soir, se promenant en herborisant, la folle bête, ou ne le voyant pas dans son élan vélocé, ou dédaignant de se retenir, atteint, heurte, culbute, meurtrit le philosophe.

Si c'eût été un paysan, des excuses, des soins, quelques louis, selon l'usage, et assurément la noblesse faisait son devoir dans ces occasions, eussent obscurément réparé la chose; mais, à la vue d'un homme jeté à terre par son chien, lorsque le président fut descendu et qu'il eut reconnu Rousseau, la catastrophe devint majeure: ce fut, de la part de M. de Saint-Fargeau, un regret sincère, chaudement exprimé, des offres de réparations éclatantes, annoncées délicatement; enfin, tout ce qu'un homme de nom, d'esprit, d'âme élevée et juste doit au premier génie de l'époque.

De la part, au contraire, de Rousseau, il y eut manque d'esprit d'enfant, opiniâtreté de bouderie; il répondit froidement à des avances

généreuses, recula par de l'ironie la sensibilité alarmée ; enfin il poussa la dureté de la colère jusqu'à ne pas vouloir ni que M. de Saint-Fargeau le ramenât, ni qu'il lui laissât sa voiture à disposition ; cette humeur rancuneuse était peu philosophe.

Rousseau s'en revint la tête emmitouflée, accompagné d'admirateurs, suivi de badauds ; il eut la cruauté injuste de souffrir, sans les réprimer, que les honnêtes gens et la canaille de l'escorte accusassent le président d'insensibilité, d'inhumanité. Lui pérora mal à propos sur l'exagération du luxe, sur le mépris que les puissants faisaient des pauvres qu'ils laissaient fouler aux pieds de leurs chevaux et de leurs chiens, comme s'ils n'y avaient que des grands seigneurs qui eussent des uns et des autres ; comme si chaque boucher, alors surtout, ne marchait pas accompagné d'un ou deux dogues hargneux, féroces, et qui, certes, occasionnaient bien plus de mésaventures que les danois de la noblesse.

Le lendemain, le président envoya savoir des nouvelles de Rousseau, avant d'y aller lui-même ; la seule réponse que le valet de chambre rap-

porta fut celle-ci : « *Dites à votre maître qu'il enchaîne son chien.* » Et en retour des prévenances que Rousseau reçut en cette occasion de M. de Saint-Fargeau et de ses proches , lui ne daigna pas faire une visite de remerciement... Les philosophes dans la vie manquent de laisser-aller.

## CHAPITRE VIII.

**Je veux voir Rousseau.** — Comment la renommée maligne accroît l'accident du chien danois. — Je vais chez Rousseau. — Portrait de Thérèse Levasseur. — Rousseau veut être invisible. — Mon billet. — Je suis reçu. — Notre conversation. — Il me permet de revenir. — Je tais mes rapports avec Rousseau. — Des perdreaux et des faisans nous brouillent. — Je vais à Autun. — Portrait de M. de Marbœuf. — Un baronnet anglais m'entraîne à Ferney. — Je me déguise en Suédois. — Genève. — Les Genevois. — Les mœurs suisses. — Préliminaire de la visite. — Arrivée à Ferney. — Preuves du bon goût de Voltaire en peinture. — Portrait de madame Denis. — De mademoiselle de Corneille. — De madame de Saint-Julien. — *Papillon philosophe*. — L'empereur Joseph. — MM. de Thibouville. — Duc de Villars. — De Villevieuille. — D'Aigrefeuille. — Chevalier de Mouy. — Mesmer. — Portrait de Le Kain.

**Me rapprocher de Jean-Jacques Rousseau était devenu mon idée fixe.** J'étais à la poursuite du comte d'Escherny, son ami de hasard, et qui, bien qu'en froideur avec l'illustre misanthrope, aurait pu m'indiquer des aboutissants auprès de lui. Je ne pouvais rencontrer le gentilhomme suisse, couteau à deux tranchants, comme tant d'autres, qui était philosophe démolissant et at-

taché comme une ventouse aux préjugés nobiliaires.

Je me désespérais lorsque la nouvelle se répandit rapidement que le *grand homme* (ni plus ni moins en ce temps-là) venait d'être assassiné par le président Le Pelletier de Saint-Fargeau, en punition, disait-il, de ce que *l'homme de la nature et de la vérité* lui avait arraché une jeune fille qu'il voulait séduire. Le magistrat, furieux, l'avait fait fouler aux pieds des chevaux de son carrosse, et dévoré par la meute qui courait devant.

Vous voyez bien que, grâce à la bienveillance humaine, l'histoire avait, elle aussi, étrangement cheminé, toujours faisant la pelote de neige. Or, vous savez, par la fin du dernier chapitre, la stricte vérité du fait. J'étais trop peu à la hauteur du jour, pour admettre, sans examen, ces calomnies, et le lendemain, soupant chez la maréchale de Luxembourg (un peu refroidie à l'encontre de Rousseau) avec le président lui-même, je sus de point en point ce qui était vrai.

Ne voulant pas laisser échapper cette occasion, le troisième jour qui suivait celui de la chute, je me présentai moi-même à l'étage élevé



de la maison du coin de la rue Plâtrière, faisant angle à la rue Coquillière, et où Rousseau avait planté son pavillon. Je heurte; une femme grosse, courte, laide, sale, maussade, m'arrête. « Je demande M. Rousseau.

— Que lui voulez-vous ?

— Le voir.

— Il ne reçoit personne.

— Il a fait une chute, elle m'inquiète, allez le prier de me laisser entrer.

— Votre nom ?

— L'abbé de Périgord. »

La vilaine gaupe s'enfonce dans l'appartement et je ne peux m'imaginer que je viens de parler à Thérèse Levasseur : c'était elle pourtant en sa disgracieuse personne. Elle revient.

« Monsieur l'abbé, dit-elle, *Rousseau* (pas de *monsieur*, cette suppression m'apprit avec qui je colloquais) n'est pas catholique, et il ne peut pas se disputer avec un prêtre. (Rousseau avait dit : *ne veut pas controverser avec, etc.*; mais Thérèse, ignorante, ayant oublié le mot propre, l'avait remplacé par un plus analogue à ses habitudes.)



J'étais désolé ; néanmoins , ne perdant pas courage et voulant tenter un dernier effort , je repris la parole , et avec une figure résignée :

« Madame , dis-je , si je ne peux arriver à monsieur votre mari , permettez-moi de lui écrire ce que j'avais à lui apprendre. »

Je venais de chatouiller son amour-propre , elle m'accorda ma requête ; j'eus vite plume , papier , écritoire , poudre et le reste , et je me hâtai de griffonner les phrases suivantes , dont je demande pardon à Dieu et aux hommes , maintenant que mes yeux sont ouverts :

« Monsieur , on vous a mal expliqué le motif  
 » de ma visite ; je ne viens pas , en prêtre habi-  
 » tué de paroisse , vous offrir une rémission de  
 » vos péchés , ni vous prêcher en faveur de ma  
 » religion ; car vous m'avez attiré dans la vôtre.  
 » Le Dieu de l'homme de la nature et de la  
 » vérité est le mien. Élève du vicaire Savoyard ,  
 » je venais à ce bon pasteur le prier de résoudre  
 » mes doutes. Mon bréviaire est l'*Émile* , et mon  
 » catéchisme le *Contrat social*. Pythagore ,  
 » Socrate et Platon n'ont jamais repoussé leurs  
 » disciples ; j'attends , à votre porte , la réponse ,

» et si je signe *l'abbé* de Périgord, souvenez-  
 » vous du proverbe de Sancho : *l'habit ne fait*  
 » *pas le moine.*

» J'ai l'honneur d'être, etc.

Et je date, flatteur infame, à sa manière nouvelle (1). La tournure du billet, le mythe du millésime, peut-être mon nom, cette fois bien connu, tout détermine Rousseau à me faire répondre, par Thérèse, que si je veux entrer dans son cabinet, il est prêt à me recevoir. Il me semble qu'on m'ouvre l'entrée du ciel, et heureux, que dis-je ? enivré, je me présente de-

(1) Rousseau, depuis sa rentrée en France, 1770, chaque fois qu'il écrivait à quelqu'un et quelle que fût la matière de sa lettre, plaçait en vedette au haut de la page le quatrain suivant :

Pauvres aveugles que nous sommes !!!  
 Ciel, démasque les imposteurs,  
 Et force leurs barbares cœurs  
 A s'ouvrir aux regards des hommes.

Puis, en datant, il partageait le millésime par une barre accolée haut et bas de deux chiffres ; celui du dessus indiquait le jour du mois, celui du dessous le rang de ce mois dans l'année. En voici un exemple : 17 $\frac{21}{6}$ 73. Cela signifiait : le 21 juin 1773.

vant cet homme, à sa modeste orgueilleuse, et dont l'obscurité s'illuminait d'une lumière aussi brillante.

Je ne touchais pas à ma vingtième année, ma jeunesse le surprit ; je le reconnus à la pantomime de sa figure ; alors prenant texte là dessus pour commencer la conversation :

« Vous voyez bien, monsieur, » dis-je, « qu'il s'agirait mal à mon étourderie de venir troubler votre expérience.

— Il est vrai, monsieur l'abbé, » me répondit-il, « que je ne vous attendais pas ; *mademoiselle Levasseur* m'ayant annoncé un prêtre habitué de Saint-Eustache et originaire de Périgord.

— En ceci, cette dame ne s'est pas trompée.

— Avec la différence que vous commandez au Périgord.

— Il y a longtemps que les rois de France nous ont débarrassés de ce tracas.

— Oui, les loups se dévorent entre eux, et cela, par bonheur, à l'avantage des peuples.

— Monsieur Rousseau, » dis-je en riant, « faites attention que, vu ma robe, je suis pasteur de brebis et non ravisseur de troupeaux. »

Ma plaisanterie le décida; il me dit : « Avant peu vous serez évêque.

« J'en accepte l'augure ; mais ce ne sera pas de si tôt.

— Pourquoi cela ? les abbés de qualité ont dispense du Père Éternel d'être propres à porter la mitre. »

En vérité, le trait me parut tellement en opposition avec le caractère grave de Rousseau que je crus avoir entendu parler Voltaire ; puis, sans préparation , il me dit :

« Vous êtes venu à moi comme à une bête de ménagerie.

— Non , mais comme les jeunes Grecs allaient trouver Épictète sous les platanes de l'Académie.»

Une expression bienveillante prêta tout à coup à sa physionomie un charme particulier; j'ajoutai :

« Je vous savais malade, on vous disait fort mal, et j'ai tenu à remonter à la ressource de mon inquiétude. »

A ces mots , les muscles de son visage changèrent de place avec une rapidité singulière ; ce front, tout à l'heure sérieux, ces yeux si doux, cette bouche au rire bienveillant se couvrirent de

ténébres, de colère et d'aigreur, et prenant la parole, il me dit avec la promptitude de la foudre :

« Je ne suis pas malade, l'on m'a assassiné; le président de Saint-Fargeau a voulu servir mes ennemis, et je ne suis pas la dupe de cet accident involontaire que je regarde comme un guet-apens prémédité; voilà le défenseur du pauvre, de l'innocent, le père de l'orphelin et de la veuve; il se change en tyran et en bourreau. »

Étonné et triste de voir ce grand homme tomber dans une supposition si infernale, si puérile, je n'eus pas la force de caresser son erreur maligne, et je gardai un silence profond et prolongé. Rousseau s'était arrêté. Il se flattait que je ferais chorus avec lui, mon mutisme lui faisait mal, il attendit un peu de temps, et, voyant que je restais toujours sans ouvrir la bouche, il reprit et avec nouvelle amertume :

« Pardon, monsieur le comte de Périgord, j'oubliais que la noblesse est une franc-maçonnerie et que tous ses membres doivent se soutenir mutuellement; ils ont raison, cela donne plus de force à l'injustice. »

Continuer à me taire..., autant il aurait valu

prendre mon chapeau et partir, je sentis que c'était là le moment de répliquer, et je le fis ainsi :

« Je n'ai pas connaissance, monsieur, de ce pacte que vous supposez (ici je le vis pâlir et se mordre les lèvres, j'en fus désespéré); je sais, au contraire, et mes proches me l'ont souvent répété, que *noblesse oblige*, et que là où la vertu pas ne se montre, il n'y a plus privilège de rang. M. le président de Saint-Fargeau, avec qui j'ai soupé hier chez la maréchale de Luxembourg, m'a paru accablé de votre accident et anéanti du poids de votre colère, et croyez qu'il ne jouait pas son chagrin.

— Ah! » dit Rousseau, en prenant une troisième et inexprimable physionomie toute à méfiance, « vous vous êtes rencontré par hasard avec lui tout exprès?

— Ce hasard se renouvelle souvent, parce que M. de Saint-Fargeau et moi ne manquons pas une soirée de l'hôtel de Luxembourg.

— J'ai beaucoup connu la maréchale, » dit Rousseau précipitamment.

« Mais elle vous connaît encore et vous aime toujours.

— Oh ! toujours ; femme et Française... »

Et là il tomba dans une mélancolie profonde que je respectai ; cependant nous allions causer encore lorsque son ami Coranséz, ami dumoment, entra avec deux individus ; ma présence parut les gêner ; je me levai, et, en prenant congé, je dis à Rousseau :

« M'autorisez-vous à revenir ? »

Il se tut, alors je lui dis fortement : « Oh ! monsieur, qui ne dit mot consent ; j'userai de la permission sans me rendre indiscret. »

Il sourit, me serra la main et me reconduisit jusqu'à l'escalier ; là il me dit avec une voix affectueuse qui me transporta, *Au revoir* : je partis tout joyeux, et en même temps fier d'avoir seul obtenu ce que tant d'autres passaient de temps à souhaiter ou en vaines tentatives pour y arriver.

Je gardais pour moi ma bonne fortune ; il y a des gens maladroits qui s'en vont confiant au public ce qui leur arrive ; il en résulte qu'on se moque d'eux, ou, que dans leurs révélations importunes, on trouve le moyen de leur nuire : eh bien ! au fond, en taisant mes rapports avec Jean-

Jacques, je n'avais pas contre moi la malice des envieux ; je parais à ce qu'on aurait pu dire à ce grand homme contre moi, pour le détourner de me recevoir ; et enfin je goûtais le plaisir le plus vif de tous, celui que le mystère couvre de son aile.

Je jouis, pendant environ deux ans, d'une sorte d'intimité avec Rousseau, que ma jeunesse et ma candeur, disait-il, intéressaient.. ; oui, ma candeur, qu'avez-vous tous à rire ? Rousseau m'en trouvait, et son suffrage vaut bien le vôtre. J'étais heureux de cette fréquentation, dans laquelle j'ai puisé des règles excellentes de conduite ; mais je m'apercevais avec douleur de ce que j'avais entrevu à ma première visite, que cette raison, si puissante, si lumineuse, si imprégnée de sensibilité, souffrait parfois des éclipses déplorables ; en un mot, que la folie luttait corps à corps avec l'intelligence de Rousseau.

Nous nous brouillâmes enfin, cela devait être ; mon crime fut l'envoi d'une forte quantité de gibier provenant de mes chasses et de celles de mes amis ; au premier, il me dit qu'il y avait profusion ; il prétendit, à la seconde fois, que c'é-



tait un moyen indirect de pourvoir à ses besoins; et après une explication orageuse, lorsque je revins voir le philosophe, Thérèse, à qui je n'avais pu me décider à conter fleurettes, me dit, avec une joie maligne, que son mari était à la campagne, qu'il n'en reviendrait de longtemps, et même qu'il me priait de ne reparaitre chez lui que lorsque lui-même m'aurait communiqué son retour.

Afin de ne pas mentir, il s'était fait amener par je ne sais qui en une maison des champs. Nous sommes tous plus ou moins jésuites.

Je devinais là dedans mon congé en règle : je savais par expérience que combattre ou supplier serait peine perdue ; j'acceptais avec peine ma sentence d'exil, et je dis adieu à la sagesse. Rousseau eut tort, son commerce me devenait utile ; je m'amendais, et voilà que je me laissais retomber dans ma pente naturelle.

Après ma rupture avec l'homme de la nature et de la vérité, j'avais trop d'amour-propre pour faire part à mes contemporains du bien que j'avais perdu ; je me continuai dans ma réserve première ; et à part Biard, madame de Staël,

M. Necker, son père, Mirabeau, Napoléon et deux ou trois de mes intimes, on ignore le fait particulier que je viens de raconter.

Maintenant, et en contraste, il me prend fantaisie de rapprocher dans le même cadre, ou plutôt le même chapitre, ma première visite à Voltaire, je crois qu'elle ne déplaira pas, et que l'on fera des rapprochements piquants des paroles si divergentes de ces deux hommes également brillants de tant de célébrité.

En 1776, j'avais alors vingt-deux ans, et il se répandait autour de moi une auréole de famosité qui s'était formée de mes aventures de collège, de mes retraits à la Bastille, à Vincennes, de mes étourderies et en plus, et surtout au destin de mes bons mots que déjà l'on grossissait d'une foule de sottises qui, certes, ne me seraient pas échappées.

Déjà dans ma famille on me cherchait un évêché; M. de Marbœuf, uni à mes parents par toutes sortes de liens, paraissait me voir avec plaisir, et on tenait à ce que je cultivasse son amitié: c'était un homme de la trempe de mon oncle, l'archevêque de Reims, doux,

charitable, aimant la paix, la concorde et désolé de l'ancienne réputation de jansénisme qu'on avait faite à son diocèse.

Il habitait souvent Autun, j'allais le voir, il me reçut à merveille. *Monsieur de Talleyrand*, dans ses plates inventions, et qui, lorsque, dans son propre fonds, ne peut trouver de sottises à m'appliquer, lui pourtant si riche en ce genre, m'affuble de crimes, tout en se couvrant du manteau de la *bête fauve Goldmish*, a brodé, ou pour mieux dire, vomit une foule d'absurdités sur les motifs de ce voyage, qui n'eut d'autre cause que celle que je viens de signaler.

J'étais depuis une quinzaine de jours à Autun, lorsque le baronnet anglais, sir Peyton Yelverton de Southampton, que j'avais vu à Paris, chez la marquise du Defant, et ailleurs, me rencontrant dans la rue, vint à moi, me témoignant sa joie de me retrouver; il visitait l'est de la France, et allait tout de suite partir pour Ferney; il avait des lettres de d'Alembert, du comte d'Argental, de je ne sais qui encore, il me proposa de faire ce pèlerinage. L'envie d'y courir me saisit aussitôt, mais je craignais de déplaire à l'évêque

d'Autun et à ma famille ; j'avais d'ailleurs , à cause de ma robe , des ménagements à garder avec le public.

Je combattis donc. Cependant, poussé par le baronnet, par mon penchant, je me déterminai à me satisfaire ; et pour cela je pris le nom et le titre d'un baron suédois, mentionné dans les lettres dont Peyton était muni, et qui avait été obligé de repartir tout à coup pour Stockholm. Je quittai le petit collet, je pris un habit cavalier, une sorte d'uniforme de fantaisie, et tous les deux montant en chaise de poste, nous allâmes d'abord à Genève.

Cette ville, grande comme la main, peuplée de trente mille âmes, a, depuis le xvi<sup>e</sup> siècle particulièrement, produit une quantité d'esprits supérieurs dans une proportion beaucoup plus élevée que n'en a eu toute autre ville importante de l'Europe; on y est tourné aux spéculations industrielles en même temps qu'on y cultive les sciences. L'alliance y est intime entre l'amour du gain et de l'instruction, on y tient autant à faire fortune qu'à éclairer l'entendement; nulle part le patriciat (je ne veux pas dire la noblesse, car

il n'y en a pas à Genève) ne se montra plus important, plus rogue, plus superbe; c'est à damer le pion à Bâle, à Berne, à Francfort et à Hambourg.

La ville haute est la cour genevoise, la ville basse, toute commerçante en détail, forme la bourgeoisie; l'étranger qui se loge dans celle-ci est mal venu dans celle-là; et, à Genève, je me suis convaincu déjà, avant d'achever de l'apprendre aux États-Unis, que la noblesse républicaine est de dix mille points plus arrogante que celle des États absolus; cela doit être, plus on est minime, plus on cherche à se rendre important; ne voit-on pas toujours le despotisme se réfugier dans les magistrats subalternes. Le besoin de se grandir les rend taquins et tyrans.

Les Genevois se sont enrichis par la France, dont ils savent tirer un parti immense; elle paie leurs hommes supérieurs qui se font naturaliser pour vivre à nos dépens, et qui, une fois enrichis, s'en retournent chez eux en nous dénigrant. Ils sont jaloux, envieux : on les voit peu apprécier et fronder toujours; ils savent que cette manière arrogante est souvent le secret de se faire

attribuer une vaste capacité; il est certain que les ignorants s'imaginent rencontrer le génie là où il n'est que bouffissure et mauvaises mœurs.

Depuis que Genève a quitté le catholicisme pour la réforme, il n'y a pas deux ministres dont l'enseignement soit de même, il n'y en a pas un qui ne soit socinien, et pire. Le protestantisme est devenu l'hydre à mille têtes ; bientôt il en aura tant qu'il ne lui restera plus de corps. Voyez les Genevois, si, en fait de théologie, ils n'en sont pas à la confusion de Babel, chacun parle sa langue sacrée, n'entend celle des autres et n'est plus entendu d'eux.

La situation de cette ville est délicieuse , son lac est imposant, et est sublime l'aspect des montagnes qui l'environnent ; je ne m'étonne pas que, de toutes les parties du monde, on vienne habiter ce beau pays dont, pour en faire le paradis renouvelé, il ne faudrait qu'en bannir les habitants; ces bons Suisses, ces vertueux Suisses, si francs, si amateurs de la liberté, me parurent, du moins autour de Genève, la race la plus avide, la plus ladre, la plus orgueilleuse de l'univers ; la débauche y est effroyable, dans les hommes sur-

tout. Les Suisses, mieux que toutes les autres nations de la terre, sont adonnés à un péché que je ne sais comment signaler. En 1824, un rapport de police, que j'ai vu, affirmait que les trois quarts des régiments suisses de la garde royale et des autres du même pays servaient... Je m'arrête : le Français, malgré ses calomniateurs, est le peuple le moins corrompu, et celui qui entend le mieux l'appel de l'honneur.

Rousseau, au moment où je visitais Genève, n'en était pas encore le dieu : c'est un culte que l'Europe a imposé à sa ville natale, et qu'elle n'a adopté que par vengeance ; il en coûte à ces fiers patriciens d'apothéoser l'un de leurs moindres citoyens ; alors donc on le sifflait : d'ailleurs la ville était sens dessus dessous, et il y avait excitée par les passions civiques une tempête épouvantable dans ce verre d'eau.

Sir Peyton, selon l'usage, écrivit à Voltaire pour lui faire part que lui et un gentilhomme suédois, son compagnon de voyage, avaient à lui remettre des lettres de ses meilleurs amis de Paris ; Voltaire que, par bonheur, d'Alembert et le comte d'Argental avaient prévenu de l'arrivée

dés deux personnages, formalité indispensable pour la faire bien, ou seulement accueillir, nous répondit de la main de Vannièrè, et signé par lui, un billet d'appel gracieux, qui nous charma ; le baronnet jura, dans son enthousiasme, qu'il donnerait un cadre d'or à la précieuse signature. L'invitation engageait pour dîner, pour voir jouer Olympie et Nanine, et pour coucher : la faveur, nous dit-on à Genève, était complète.

Le lendemain donc, nous partîmes à onze heures ; la route était belle, et en cinq quarts d'heure, au plus, les postillons nous dirent : Voilà Ferney... Le château de Voltaire me parut une vilaine maison bourgeoise, petite, mesquine, et sans goût aucun, et de tout point temple indigne du dieu que nous y allions révéler.

Le baronnet, mon ami, était fort embarrassé. Je crois que, depuis un an peut-être, il se préparait à cette entrevue, et avait fait un amas prodigieux de mots, munis de pensées fortes, de boutades anglaises, et au moment de les employer, il paraît qu'elles se mêlaient épouvantablement dans sa cervelle ; je vis son inquiétude, et malignement je m'étudiai à la redoubler en



lui parlant de tous ceux qui avaient déplu à Voltaire par leur affectation à vouloir lutter contre lui.

Nous mîmes pied à terre, nous étions attendus. Le salon était mesquin, fort petit, et, comme madame de Genlis, j'avais remarqué dans l'antichambre, servant de salle à manger, un beau Corrège (la sainte Famille), abandonné aux laquais, tandis que la pièce d'honneur avait été polluée par le plus misérable barbouillage qui ait jamais servi en France d'enseigne à un cabaret; au reste, on a gravé depuis cette croûte dégoûtante, et la gravure a bien conservé l'aspect hideux du tableau; c'était le triomphe de Voltaire, par je ne sais quel infame rapin, dirai-je, en me servant du terme d'école.

Trois dames nous reçurent : la plus âgée que je n'avais jamais vue, je la reconnus à sa taille énorme, à sa physionomie commune et prétentieuse; c'était la nièce bien-aimée de Voltaire, madame Denis, qui tenait lieu à Ferney de maîtresse de maison; mon Dieu! la déplaisante créature, affectant le bel-esprit à faire fuir d'une lieue; minaudière, coureuse d'aventures, s'atta-

quant aux secrétaires de son oncle lorsqu'elle ne trouvait mieux ou pire ; qui n'a su son aventure avec Collini ? Fausse , menteuse , avare et dépendière ; sa ladrerie cédant à son humeur fastueuse , sa parure était absurde ; quelle masse de plumes , de fleurs , de clinquant , de papillons en porcelaine de Saxe , et puis , en plein été , elle portait une robe de velours vert de mer , agrémentée de six galons d'or , ce qui , avec sa taille courte , formait un ensemble plaisant ; son panier avait cinq aunes d'ampleur , je le parie , et la jupe était en soie blanche , brochée d'argent et garnie en plumes bleues ; la gorge , horriblement nue , faisait peur à voir , tant elle était ample et rouge et grenée , elle devait pourtant en tirer vanité , car elle la regardait souvent ; les bras découverts aussi étaient du même cuir et peu appétissants , malgré leur volume ; enfin , si elle était mise en comtesse d'Escarbagnas , si elle parlait comme la Madelon des Précieuses ridicules , elle avait la prestance et la tournure de madame Bouvillon , du Roman comique de Scarron .

A côté d'elle , je vis avec plaisir madame Dupuits , descendante des Corneille , femme encore

jeune , gracieuse , simple , bien élevée , douce , et grâce à Dieu , n'ayant rien pris des grimaces et du fagotage de madame Denis, bien que celle-ci nous répétât plusieurs fois qu'elle avait élevé mademoiselle de Corneille tant pour le monde que pour le ménage ; je le répète , par bonheur qu'il n'en paraissait rien.

La troisième femme assistante , et dont l'aspect faillit me faire tomber de mon haut , était madame de Saint-Julien , née de La Tour-du-Pin ; espèce de folle , sans ombre de raison , fille de qualité , sans fortune , elle avait épousé un homme de finance , prodigieusement riche ; légère , inconsiderée , manquant de goût , de sens , d'esprit , elle était exaltée , et portée aux nues par Voltaire , qui , la voyant galante , déréglée et sans religion , l'avait pompeusement surnommée *papillon-philosophe*. Pour papillon , soit ; point ne le conteste , mais philosophe !!! Hélas ! sait-elle lire couramment ?

Du moins , *papillon philosophe* s'habillait aux bonnes faiseuses , avait la taille agréable , la figure encore presque jolie , se sentait fort du grand monde , où elle passait sa vie , ce qui faisait un

pendant bizarre à la trivialité de la Denis ; mes yeux, en la regardant (notez bien, lecteur, que je ne dis pas *en la considérant*, ce que je n'eus fait ni selon les règles de la grammaire, ni à l'encontre de l'estime), mes yeux, dis-je, lui virent attachée, à un large ruban bleu, une médaille; et à ce sujet, imitant encore la comtesse de Genlis, je me demandai quel ordre de chanoinesses avait admis madame de Saint-Julien ; plus tard, je sus que cette décoration était voltairienne, c'est à dire qu'elle représentait un prix d'arquebuse gagné par la dame.

J'étais connu de madame de Saint-Julien, et je me félicitai du déguisement que j'avais pris ; car, en outre d'un habit militaire, j'avais attaché à ma lèvre supérieure des moustaches qui, très bien collées, me défiguraient entièrement ; plus une mouche couvrait mon œil gauche et achevait de me rendre méconnaissable ; enfin, pour achever la mascarade, j'affectai de ne parler le français qu'avec l'accent allemand ; il résulta de tout cela que je ne fus pas dépisté.

Madame Denis nous présenta à ses deux compagnes, puis elle nous pria d'excuser son oncle,

s'il ne nous voyait pas avant le diner; mais, outre qu'il était malade (l'excuse ordinaire), il avait, ce jour-là, un surcroît d'occupation; car il faisait répéter à ses acteurs et Olympe et Nanine; la galanterie unie à la politesse nous dicta nos réponses, on s'assit, et on se hâta de nous demander des nouvelles de Paris.

L'empereur Joseph venait d'en partir; je savais que Voltaire avait été blessé de ne pas recevoir la visite de l'auguste voyageur; il avait parcouru la France sans pouvoir déguiser son dépit jaloux, en la voyant, de tout point, si supérieure à son Allemagne; au reste, peut-être, je parlerai de ce monarque après que j'en aurai fini avec Voltaire.

Il vint du monde: le marquis de Thibouville, vieille ruine, homme femme, aux mœurs dégoûtantes, et l'un de ces amis, de Voltaire, qu'il a déshonorés avec tant de soin dans ses écrits; voyez la Pucelle, surtout le duc de Villars, fils d'un grand homme, ressemblait à son glorieux père (dans toute l'acception du mot), autant que, de nos jours, ressemblent à nos grands capitaines la plupart de leurs fils dégénérés; celui-là venait de mourir, il avait cajolé Voltaire, joué la comé-

die à Ferney, et en récompense avait obtenu une honteuse renommée; le jeune marquis Villeville, que j'ai retrouvé vieillard ridicule; le marquis d'Aigrefeuille, procureur général à la cour des aides de Montpellier, alors très aimable, et, plus tard, gastronome affamé à la suite de Cambacérès; le fameux médecin Tronchin, qui faisait de la médecine en style d'oracle; un docteur Mesmer, Allemand instruit, spirituel, intrigant, qui, plus tard, remplissait l'Europe de son nom; le chevalier de Mouhy, littérateur subalterne, espion que Voltaire employait à rechercher les particularités de la vie scandaleuse de ses ennemis; enfin, et pour la bonne bouche, Le Kain nous apparut.

Oui, Le Kain! en personne; cet acteur si admirable, que nul n'a surpassé, et qui n'a pu être égalé que par Talma, et encore non dans tous les rôles; Le Kain, garçon-horloger, devait à Voltaire son éducation dramatique; certes il lui en a bien montré sa reconnaissance par la manière dont il joua ses pièces.

Quel acteur! quel sublime acteur! laid à faire peur au coin d'un bois, il devenait beau sur la

scène, moins à force d'art que par la puissance de son ame chaleureuse ; ah ! c'était bien lui qui brûlait les planches, comme on dit ; mais aussi comme il touchait les cœurs, s'il savait faire frémir, mieux encore il arrachait les larmes : qui jouera mieux que lui *Orosmane*, *Vendôme*, *Tancredi*, *Arsace* ? qui donnera une couleur plus tragique à *Mahomet*, à *Manlius*, à *Rhadamiste*, à *Oreste*, à *OEdipe* ? qui, surtout, sera plus jeune, plus impétueusement amoureux que Le Kain, dans *le Cid*, dans *Achille* ! et le Néron de *Britannicus* ! et l'inimitable Nicomède ? qui sera tigre adolescent comme l'était le premier, dans le chef-d'œuvre de Racine ? qui parera de plus de noblesse, la jactance, la superbe, l'acrimonie, du fils de Prusias ?

Madame de Mirepoix disait qu'il n'y avait que M. de Vaudreuil et Le Kain qui sussent parler aux femmes ; l'exagération est visible ; mais quand on avait vu Le Kain en scène, il n'était, pour la grace et la galanterie, aucun seigneur de la cour à lui comparer.

## CHAPITRE IX.

Suite de la galerie voltairienne. — Le marquis de V. . . . — Croquis du déshabillé de Voltaire. — Dîner à Ferney. — Propos de table. — Bien attaqué, bien défendu. — Epigramme amicale de Voltaire sur des vers de d'Alembert. — Quatrain calculé. — Voltaire politique. — Et toujours malicieux. — Le café sous la treille, et non en plein air. — Citation maladroite d'un flatteur. — Voltaire propriétaire. — Citation du *Méchant* plus convenable. — Réunion extraordinaire à Ferney. — Voltaire était le frère du duc de Richelieu. — Salle de spectacle. — *Olympie, Nanine*. — Départ de Ferney. — Je revois Voltaire en 1778. — Anecdote impériale citée par anticipation. — Le Suédois frère du prince. — Quelques hommes d'Etat de 1774 à 1786. — Portrait de Turgot. — Portrait de Malesherbes. — Portrait de Necker. — De madame Necker. — la baronne de Stael.

A part Le Kain et le marquis d'Aigrefeuille, j'étais connu de tous les autres hôtes de Voltaire ; cela fit que, pour qu'on ne s'attachât pas trop à moi, je me plaçai dans la demi-teinte ; mais en revanche, sir Peyton pérora pour nous deux ; on allait se mettre à table lorsque parut le marquis de V. . . . , précurseur du patron et affectant déjà de jouer avec lui le rôle de saint Jean-Baptiste, et



pourtant quel vilain saint, quel homme plus perdu de débauche et de réputation ; suivant le même culte que le feu duc de Villars et le présent marquis de Thibouville, il n'avait aucune honte de ce qui aurait dû le faire rougir jusqu'au blanc des yeux.

Mauvais poète, sot pamphlétaire, aspirant à la renommée, ne rencontrant pas la famosité, il n'adû l'espèce de bruit qu'il a fait qu'à son dévergondage, à sa fortune et à l'amitié de père que lui portait Voltaire, et, selon toute apparence, V..... était véritablement le fils de celui-ci ; V....., loin de s'en défendre, le disait à qui voulait l'entendre, et le patriarche de Ferney, s'il en riait, ne le démentait pas.

Voltaire, qui voulait le retirer de la boue infame où il croupissait, maquignonnait pour lui un mariage (qui eut lieu l'an d'après 1777), avec mademoiselle de V....., celle que Voltaire surnomma *belle et bonne*, et qui a si bien mérité ce surnom ; dans le moment, Thibouville jurait que V..... était le Tibulle français, et V..... prétendait que le marquis était le dernier des Romains, c'est à dire qu'il clôturait les roués de la régence ;

l'un et l'autre me rappelaient, malgré moi, la pensée de Juvénal dans sa troisième satire au vers 47 :

*Magna inter males concordia.*

(Ceux qui partagent les mêmes vices se soutiennent tous.)

La cloche du dîner sonna, Voltaire parut; il écrivait chaque semaine qu'il était mourant, et même, cette année, il avait mandé à M. d'Argental qu'il était mort; ma surprise donc fut grande de le voir grand, sec, maigre, mais fort, mais vigoureux, ayant le verbe haut, la parole tonnante, et un volcan dans les yeux, tant ils lançaient de flammes vigoureuses; il était coiffé d'une perruque à la régence, moins ample que celle à la Louis XIV, mais encore prodigieuse de volume pour nous qui n'y étions pas accoutumés, la mode ayant changé; sur ce couvre-chef il avait, en manière de Corno Dogal, un superbe bonnet de coton garni d'une dentelle d'or et noué d'un ruban couleur de feu, glacé d'or aussi.

Une grande veste de soie amaranthe faisant demi-habit, par dessus un gilet glacé d'or et d'ar-

gent, chargé de chinoiseries tissées avec un art admirable, et qui était, nous dit-il, un présent de son ancien condisciple, M. Pilavoine de Surate, cachait une chemise de toile de Flandre plissée merveilleusement, et d'où ressortait un jabot de maline superbe; des bas de soie chinés bleus et rouillés, s'élevant des souliers très couverts, à talons rouges et parés de boucles en brillant, venaient recouvrir les genoux par dessus un haut-de-chausse de satin amaranthe à cavalière fendue, garnie de boutons d'or, et étaient attachés en dehors par de riches et élégantes jarretières; des manchettes pareilles au jabot garnissaient superbement la chemise; et par dessus ce vêtement extraordinaire et *coscu*, dirait un matador du jour qui étudie mieux Barrême que la langue, Voltaire avait jeté une ample robe de chambre en toile de Perse, chef-d'œuvre de fée, et qui, par sa finesse, aurait passé au travers d'une bague, et où brillaient les plus radieuses couleurs.

Nul doute que, porté dans les rues de Paris, ce vêtement n'eût amenté la canaille et excité les enfants à pousser le cri consacré à *la chienlit*; mais, dans le salon de Ferney et consacré par un

homme célèbre, il plaisait, grâce à sa bizarrerie, sa forme antique et son air d'étrangeté.

Le regard d'aigle du moribond par fantaisie eût bientôt distingué les deux inconnus; et, avant que madame Denis eût pu nous présenter, lui, sans se tromper, vint saluer le baronnet dans sa langue maternelle, dit un mot qui l'interloqua; il lui demanda si le prétendant était débarqué de nouveau? question précise à laquelle sir Peyton n'avait pas songé à l'avance; aussi ne sut-il que répondre; Voltaire, vif et lassé de l'entendre balbutier, vint à moi et me dit :

« Pardonnez-moi, monsieur le baron, si je ne vous complimente pas aussi dans votre idiome; mais, depuis les apôtres, je crois que le don des langues s'est perdu.

— Monsieur, » repartis-je vivement, « aussitôt que vous avez daigné écrire la vie de notre Charles XII, la langue française nous est devenue familière; car il n'y a pas chez nous un homme d'honneur qui n'ait voulu lire en original votre chef-d'œuvre historique.

— Oh! » reprit-il le premier, « oui, pour vous, messieurs, qui êtes les Gascons du Nord.

— Permettez-nous de croire que nous en sommes les Français.

— Et cela est, si tous vous ressemblent...; vous avez bec et ongle, monsieur le Suédois.

— Quand on s'approche de la rose, on en conserve l'odeur.

— Quoi! un compliment enveloppant une épigramme. »

Il se tourna vers le groupe qui l'entourait.

« Messieurs, » ajouta-t-il, « ce que je viens d'entendre me confirme la justesse de mon vers :

C'est du Nord aujourd'hui que nous vient la lumière.

Le maître d'hôtel, en annonçant le dîner, rompit la conversation. Je donnai la main à madame Dupuits, et à table, je fus placé à côté de madame de Saint-Julien; nous trouvâmes, dans la salle à manger, cinq ou six commensaux ou invités; nous étions vingt, au moins, à table. Le service avait bonne mine, toute la vaisselle était d'argent, même les assiettes. Le cuisinier me parut habile; cependant, madame Denis nous pria de l'excuser s'il ne nous contentait pas ;

car, ce jour-là, il travaillait à faire souper trois cents personnes.

Ces phrases de modestie sottes, lorsque l'on donne bien et à profusion, m'ont paru toujours puamment bourgeoises; je ne reconnais pas, pour être de qualité, ceux qui s'excusent de la mauvaise chère qu'ils vous font faire. Eh morbleu! au lieu de demander grâce, pourquoi n'avez-vous pas songé à donner convenablement? mais c'est l'orgueil qui se fait humble afin d'être flatté.

Le marquis de Thibouville, ayant vanté *Olympie*, Voltaire, aussitôt, montra Le Kain :

« Voilà, » dit-il, « celui qui fait ma réputation.

— Ah! monsieur, » repartit l'acteur, « convenez plutôt que je vous dois la mienne.

— Mon enfant, » répliqua Voltaire, « oui, soit que je ne vous ai pas nui; mais, sachez tous que les tragédies sont écrites pour être jouées, et non pour être lues. En connaissez-vous une seule dont les yeux aient fait la réputation; la célébrité ne vient aux poètes que par l'oreille des auditeurs. »

Il achevait cette phrase pittoresque comme madame Denis, parlant au marquis de V....., l'un de ses voisins, lui disait que Marmontel était l'auteur d'un quatrain nouvellement gravé sous un portrait du maréchal de Saxe.

« Non ! ma nièce, » lui cria son oncle, pétulant, tout au travers de la table ; « non ! ma nièce, ces vers n'ont pas été *travaillés* par monsieur de Marmontel ; ils sont de l'ami d'Allembert, et j'étais présent quand il les.... calcula (1). »

A ce dernier mot, nous partimes d'un rire inextinguible, et nous admirâmes la malice adoucie par la tendre expression, *l'ami*. Il faut en convenir, Voltaire fut étincelant pendant le dîner, où il ne cessa de se plaindre de sa santé débile, et où il mangea rondement de dix à douze plats.

(1) Voici ce quatrain *calculé* et non composé, selon la mordante expression de Voltaire. Je le cite de mémoire ; peut-être je me trompe dans les deux premiers vers, mais les seconds sont tels qu'on les a gravés :

Dans Annibal, Carthage eut un chef politique ;  
Rome, dans Marcellus, eut un chef héroïque ;  
La France, plus heureuse, a, dans ce fier Saxon,  
La tête du premier et le bras du second.

Il m'examinait avec une persistance de mauvais augure ; tout à coup il s'avisa de me dire :

« Monsieur, j'aime votre roi ; c'est un grand monarque. Sa cour ne le domine pas, il vit sans maîtresse et il mourra sans confesseur ; c'est le beau idéal de la royauté.

— Vous oubliez, » ajoutai-je, « qu'il règne par les lois.

— Ah ! oui ; » dit-il, « les lois sont des toiles d'araignée où les mouches se laissent prendre ; et que les oiseaux déchirent en les emportant au bout de leurs ailes. »

Il se tut un instant ; puis, continuant :

« Ceux que les lois atteignent les respectent et les invoquent, et ceux qui les font et qui sont au dessus d'elles s'en moquent, ne se les appliquent pas et s'en servent contre autrui. »

Je baissai la tête et j'opinaï du bonnet. Sir Peyton s'avisa de parler de l'empereur Joseph II, et, gauchement, demanda, à Voltaire, pourquoi ce prince n'était pas venu à Ferney.

« Sans doute, » répliqua le malin vieillard, « qu'il a craint que je ne lui extorquasse sa parole de mettre en pratique ses théories philoso-



phiques ; peut-être, aussi, sa mère le lui avait-elle défendu. L'impératrice Marie-Thérèse ne m'aime pas ; elle ne peut me passer ma religion déiste : pourtant, je ne la blâmais pas de son prince de Kaunitz. »

De plus fort en plus fort ! cet homme était un vrai feu d'artifice ; il brûlait les manchettes de tout le monde. Les Français qui étaient présents se sentaient fort embarrassés. Lui revenant à moi :

« Quelle religion avez-vous, cette année, dans le Nord ?

— Mais, » dis-je, « depuis la réforme, toujours la même.

— Je n'ai pas vu, » dit-il, « deux ministres, luthériens et calvinistes, qui eussent la même foi.

— Monsieur, cela ne prouverait-il pas en faveur des catholiques ?

— Oh ! » répliqua-t-il, « ceux-ci ne sont d'accord que parce qu'il leur est défendu d'expliquer leurs mystères, et que le prêtre, qui, chez eux, prêche, n'admet pas de contradicteur ; enfin les livres saints sont imprimés dans une langue

que le vulgaire ignore. Peut-il se disputer sur ce qu'il ne comprend pas? »

Cette conversation amusait la compagnie; elle ne me laissait pas à mon aise; enfin nous nous levâmes de table. Voltaire, de bonne humeur, proposa d'aller prendre le café dans le jardin, sous la fameuse tonnelle : on s'y rendit. Je crus entrer dans un four, tant la chaleur excessive y était concentrée. Qu'on se figure une terrasse étroite, fort longue, garnie de vignes en treilles qui, soutenues par des piliers de pierre, formaient sur la tête et en face une muraille de verdure impénétrable au grand air. Pour respirer et pour voir, on avait élagué, d'espace en espace, les feuilles, et dans le branchage on avait formé des espèces de fenêtres de deux pieds en carré.

On admirait beaucoup cette invention, et même le marquis de V....., voulant à son tour plaire au maître du logis, qui paraissait glorieux de sa treille étouffante, répondit par deux vers que Mascarille débite dans la comédie de l'*Etourdi*, de Molière :

Rare et sublime effet d'une imaginative  
Qui ne cède ici bas à personne qui vive.

« Le marquis a l'esprit de l'à-propos, » me dit Voltaire; et moi je me retins de lui répondre que je lui trouvais plutôt l'art de flatter l'esprit. Ne pouvant tenir dans ce lieu, je me lançai dans le jardin, Le Kain me suivit : nous admirâmes ensemble le beau coup d'œil que présentent les montagnes qui contournent le lac de Genève.

Le café pris sous la délicieuse et *fraîche* tonnelle, comme le chevalier de Mouhy eut l'impudence de le dire à Voltaire, on se hâta d'imiter mon exemple. Voltaire alors, s'emparant du baronnet et de moi, qui étions les derniers arrivés, les seuls, par conséquent, à qui les lieux fussent étrangers, nous promena dans son jardin ; nous en fit admirer le sot dessin, les espaliers, les serres, les charmilles, les arbres, les fleurs, le potager, et moi je le suivais, maudissant cet amour infatigable de la propriété, tandis que je répétais *in petto* ces deux vers de la comédie du *Méchant*, de Gresset :

Il vous fera tout voir, son parc, son avenue ;  
Il ne vous fera pas grâce d'une laitue ;

et je faillis m'étouffer, tant j'employai d'efforts à

retenir mon envie de rire, lorsqu'au moment précédent où j'achevais ces deux vers, Voltaire, s'arrêtant tout à coup, nous cria de sa voix de Stentor : « Halte! messieurs; veuillez, je vous prie, examiner mes belles laitues. »

Peu après je fus délivré; car déjà arrivaient par carrossées, en litières, sur des mulets, des ânes, et même à pied, des messieurs, des dames de Genève et des environs, invités à entendre *Le Kain* gratis cette fois. Un protégé de madame de Saint-Julien s'étant avisé d'élever à Ferney une salle de spectacle et celle-ci construite, il était venu implorer la pitié de Voltaire, en lui demandant à deux genoux qu'il obtînt des gentilshommes ordinaires de la chambre du Roi une autorisation pour que *Le Kain*, quittant Paris, vint donner une quinzaine de représentations dans le pays de Gex. Voltaire, charmé de la promesse que lui avait faite le directeur qu'on jouerait toutes ses tragédies, se remua tant que son frère naturel, le duc de Richelieu, lui accorda sa requête.

Il paraît prouvé, et, de mon temps, je l'ai entendu raconter par des personnes bien instruites,

que le prince napolitain Canalunga , venu à Paris , avait fait une cour assidue , soit à la duchesse de Richelieu , soit à madame Arouet , sa mère , très belle femme et fort galante. De sa double intrigue étaient provignés, d'une part, le maréchal, duc et pair de Richelieu , chevalier des ordres du Roi , premier gentilhomme de la Chambre , etc. , et de l'autre M. de Voltaire , le plus grand poète du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'à ses derniers moments, Voltaire, ayant hâté sa fin en prenant à la fois quatre doses d'une potion saturée d'opium, que le duc de Richelieu lui avait envoyée, criait à l'instant d'expirer : « Oh ! frère Caïn , oh ! Caïn , mon frère , c'est toi qui me donnes la mort. » Il existe en outre , dans sa correspondance générale , une lettre adressée à d'Alembert , qui , entendue avec cette clef, s'explique en ce qu'elle a, sans cela, d'obscur.

Voltaire ne nous avait pas trompés : la salle de spectacle était pleine à comble , et presque tous les spectateurs invités au bal chez Voltaire devaient y souper. Le théâtre était ridicule avec sa décoration en pilastres vert et or ; cependant on y joua *Olympie* avec des costumes assez beaux.

J'aurais préféré que les acteurs eussent été mesdames Dupuis, Denis, Crammer, MM. de Thibouville, de Villevieille, Crammer et autres ; mais cette troupe d'élite ne jouait que sur le théâtre du château, et non sur celui du spéculateur, bien que Voltaire lui eût prêté ses décorations.

Le Kain nous ravit par la sublimité de son talent, ses camarades étaient au dessous du détestable ; je ne peux les comparer qu'à l'œuvre intitulée : *Monsieur de Talleyrand*, et eux peut-être étaient-ils au dessus. *Olympie* n'est pas une tragédie de premier ordre, la présence de Voltaire la fit trouver excellente, on l'applaudit, comme à Paris on aurait fait de *Méropé*. *Nanine*, grâce aux idées philosophiques alors dans leur verneur, parut sublime ; elle n'ennuie que depuis que la révolution lui a donné un si vigoureux démenti.

En résultat, la soirée fut charmante, le bal très animé, les parures ridicules, les jeunes femmes jolies ; beaucoup de bonne noblesse bourguignonne et franc-comtoise, force patriciens et patriciennes de Genève, et ceux-là ayant de la morgue pour tous. On dansa bien après

le jour venu, et comme, la veille, nous avions pris congé de Voltaire et des dames de sa maison, y compris madame de Saint-Jullien, nous disparûmes de Ferney; le baronnet sir Peyton s'en allant vers la Suisse, et moi, je m'en retournai à Autun, assez heureusement pour que mon équipée fût ignorée.

Dès ce moment, je ne revis Voltaire qu'en 1778, lorsqu'il lui prit fantaisie de venir mourir à Paris; la mienne fut de me représenter à lui une autre fois; mais celle-ci, sous mon propre nom, bien que des gros colliers de notre ordre eussent interdit à tous les ecclésiastiques de se mettre en rapport avec cet apôtre de l'impiété; le marquis de Villette, que je voyais souvent et chez qui logeait Voltaire, trouva le moyen, un soir, de me faire entrer avec l'abbé Sieyes, ma connaissance nouvelle; je m'occuperai de lui lorsque le moment de le faire viendra.

Le spirituel vieillard nous reçut avec une coquetterie à laquelle j'eus bien ma bonne part; il me prédit le chapeau de cardinal; il est certain qu'il n'a dépendu que de moi de l'avoir, et voici comment :

Le concordat se brassait, je me tenais à l'écart, faisant la sourde oreille aux insinuations, intimités ou supplications du clergé gallican et ultramontain; alors je ne pensais pas à l'avenir, tant les chances du présent m'entraînaient; un matin l'on me mande de la part du premier consul; j'arrive avec le portefeuille des affaires étrangères, afin d'être prêt à répondre à ce qui me serait demandé; Napoléon, devinant, hocha la tête, et me dit :

« Non, il n'est question aujourd'hui que de vous. »

Je fus surpris, je craignis quelque malice de mes amis; lui, prenant la parole, me rassura par ces mots :

« Un grand acte m'occupe, je veux rendre national le clergé, et reconstruire en France l'édifice religieux; j'ai quatre cardinaux à nommer, voulez-vous être du nombre ?

— Hélas ! général, il y a si longtemps que je n'ai dit mon bréviaire, qu'il s'est effacé de ma mémoire (le premier consul sourit, j'ajoutai plus gravement); d'ailleurs, je crois que, lorsqu'on a comme moi jeté le froc aux orties, il ne faut re-



venir à l'Église que par la voie du repentir et de la pénitence.

— Vous avez raison, » me fut-il reparti très vivement, « oui, vous avez raison ; vous récompenser par le cardinalat de vos sacrifices à la liberté de la France ferait un mauvais effet ; cependant vous ne pouvez être ni chair, ni poison, et comme il ne vous plaît pas d'aller vous ensevelir dans un séminaire, et que, d'ailleurs, je m'y opposerais dans mon intérêt, rentrez d'une manière éclatante dans le monde ; acceptez votre sécularisation ; vous permettra-t-elle de vous marier ?

— Oui, si elle est ample.

— Oh ! je fais tant pour le pape, » reprit-il, avec gaieté, « qu'il ne voudra pas se donner le plaisir d'abandonner votre ame au diable.

— A qui d'ailleurs je la disputerais vivement. »

Cela terminé, nous parlâmes d'autres choses ; maintenant je recule de vingt-deux ans au moins. Voltaire, venu à Paris, en février 1778, y mourut à la fin de mai, et J.-J. Rousseau, en juillet suivant, le 3 du mois.

Voltaire, auquel je reviens, après cette épisode, s'avisa tout à coup de me dire :

« M. l'abbé de Périgord, est-ce que monsieur votre père a voyagé en Suède ? »

Moi, à cent lieues du motif de la question, ayant répondu négativement, lui reprenant avec plus de malice :

« Ce ne peut être pourtant madame votre mère, et néanmoins j'ai reçu, à Ferney, il y a deux ans, un Suédois, votre frère; car, à part une moustache et un emplâtre, il vous ressemblait de tout point. »

Oh! pour le coup, je sentis le piège, et en bon homme je dis que ces rapports sont plus communs qu'ils ne paraissent, et je coupai la conversation; et Voltaire, avec un tact parfait, n'y revint pas. Je compris qu'il avait su la vérité.

A cette époque, la France entrait dans le premier paroxysme de la fièvre révolutionnaire; le très futile comte de Maurepas, débarrassé, ai-je dit, par la mort du comte de Mury, avait fait congédier MM. de Turgot et de Malesherbes : le premier, d'ancienne famille, ex-intendant de

Le comte de Maurepas, ayant fait déclarer la guerre à l'Angleterre, mourut en 1781, sans avoir rendu la paix à la France. Le comte de Vergennes le remplaça dans la confiance du roi, et prit le ministère des affaires étrangères ; il décéda, lui, à l'aube de la révolution et eut pour remplaçant M. de Montmorier.

Mais après l'abbé Terray et plusieurs contrôleurs généraux éphémères, vint le Genevois Necker, en qui on aurait recouvré la forfanterie si elle eût été perdue. J'ai, pendant de longues années, excusé ce ministre, je l'ai même cru habile ; mais le temps a fait tomber le voile qui couvrait mes yeux ; je vois clair maintenant : Necker était un honnête homme, un financier sans friponnerie, un personnage qui, ayant foi en la vertu, la pratiquait, un cœur inaccessible à l'intérêt et aux capitulations de conscience ; il traitait les finances du royaume de même que sa maison de banque. Une équité sévère présidait à ses opérations publiques ou particulières ; aucunes considérations humaines ne l'eussent fait dévier de la ligne directe qu'il s'était tracée ; et parmi tout ce qu'on lui a reproché, il ne s'est pas

trouvé un liard de mécompte ; en un mot, avec son dédain de l'argent mal acquis, c'était un homme d'or ; mais, par une fatalité déplorable, une simple manie détruisait tant de brillantes qualités. Necker ne se croyait ni Genevois, ni Français, ni mortel, comme vous et moi, mais bien dieu..... oui, dieu!..... ou divinité selon qu'il vous plaira! et à ce titre, ayant droit aux hommages, à l'encens, à une obéissance absolue, à une suprématie sans bornes, à un dévouement sans mesure, chacune de ses paroles devait avoir force d'oracle : était impie et sacrilège qui ne se soumettait pas.

Ne vous figurez pas que ceci soit une allégation de ses ennemis, ou les bouillons réchauffés d'un orgueil ordinaire ; non, je le répète : il s'agissait d'une foi positive en sa suprématie divine. Sa femme d'une part, sa fille de l'autre, une foule de flatteurs enthousiastes et d'amis avaient accepté la souveraine sacrificature, l'apostolat, le sacerdoce de cette nouvelle religion.

Or, comme en chaque théogonie la résistance au Dieu est crime au premier chef, est digne d'un châtiment exemplaire, Zeus, ou Oromase, ou Osi-

ris Necker, ne pardonna jamais à quiconque, au lieu de le vénérer, le front dans la poussière, lutta avec lui d'intelligence, de génie, ou le combattait avec opiniâtreté; il résulta de cette monomanie de telles hallucinations bizarres, qu'il prit en haine Louis XVI, Marie-Antoinette et leur cour, parce qu'on l'avait congédié une fois, et qu'à la deuxième on ne répara pas cet attentat de lèse-majesté divine.

Tel était Necker perpétuellement perdu dans sa propre contemplation; sa perfidie lui sembla une vengeance très légitime, et sans pacte positif, sans parole donnée, il s'allia, dès le 5 mai 1789, avec les novateurs, le duc d'Orléans et les révolutionnaires; voilà, pourquoi, on ne le vit point paraître à la séance royale du 23 juin, et pourquoi il paralysa tous les efforts de résistance que l'on tenta autour de l'infortuné Louis XVI.

Comme dans les ruches à miel il n'y a que des abeilles, de même, dans la maison Necker, il n'y avait que du bel-esprit et de l'importance : sa femme, née d'un ministre protestant, mademoiselle Curchod, dont les malins eurent bientôt

changé l'orthographe, afin de donner à ce nom un son ordurier, avait, je crois, ramassé tout le pédantisme de Genève, sauf à s'en entendre avec son mari : c'était une créature solennelle, toujours montée sur ses grands chevaux ; il me serait impossible de certifier quelle était sa taille réelle ; car encore et malgré tant de temps, je ne pus la voir que ballon gonflé par les prétentions infinissables ; tout ce que je sais, qu'aucune autre femme n'avait des paniers plus amples, des fichus-menteurs plus gonflés, une coiffure plus en tour de Babel ; en vérité, il me semble que, par là-dessus, elle mettait un énorme bouquet de plumes, de manière à ne pas mal avoir la taille d'un chameau ; cependant je présume que je pourrais, à propos de la dépouille des autruches, implanter sur le hérisson de la mère ce qui ne flottait qu'au front de la fille.

Madame Necker parlait par sentence, marchait comme une procession, mangeait avec dignité, et tout m'affirme qu'elle sommeillait majestueusement ; tant de bouffissure dégoûtait de l'importante à en donner des nausées ; elle était sensible, mais avec fracas, charitable à en assourdir les oreilles ;

l'hospice qu'elle a fondé a été le résultat de son besoin de représenter. En définitive, elle était ennuyeuse, et en général on ne profitait pas des bonnes choses qu'elle pouvait dire, parce que l'attention et la fatigue admiratives faisaient tomber les auditeurs dans une somnolence invincible, que les plus habiles déguisaient sous le nom de méditation contemplative. Que de fois, en sortant du salon de madame Necker, je me suis écrié :

O ciel! que de vertus vous me faites haïr!

M. et madame Necker, qui certainement ne devaient rien faire comme le reste des mortels, avaient cependant procréé, et certes ils durent bien gémir de cet acte vulgaire et trivial, une fille unique, connue dans le monde aujourd'hui comme elle le sera dans la postérité la plus reculée, sous les nom et titre de madame la baronne de Stael-Holstein, ambassadrice de la cour de Suède en France.

Pourquoi Holstein, me direz-vous, sont-ils de la race souveraine de ce nom? Serait-ce parce que le baron de Stael serait du Holstein? Alors

cela équivaldrait aux surnoms de Champagne , Pasquin , Flamand , que prenaient jadis les laquais ; cette origine me refuse à croire ; en attendant , il en est du Holstein des Stael comme du chien Citron , ainsi nommé parce qu'il lui fallait un nom quelconque.

La nature , en imposant des jupes à mademoiselle Necker, *sive* Stael-Holstein , se fourvoya visiblement ; elle eût dû la vêtir de hauts-dechausses, tant il y a qu'un cœur d'homme battait en elle sous une poitrine de femme.

A ce moment de mes mémoires , je retrouve un portrait de madame de Stael que je me suis non amusé à faire, mais que j'ai écrit après l'avoir étudié sur l'original ; je vais le recopier au lieu de le recommencer, et du reste, après l'avoir lu, je ne vois pas ce que j'en retrancherais ou pourrais y ajouter.

Armande s'est sentie malheureuse dès sa naissance, tout en se conservant son père qu'elle adore, elle eût voulu qu'il s'appelât Rohan, Montmorency , ou Longueville ; elle passe sa vie à lancer des épigrammes contre la noblesse, et à cajoler celle-ci dans ses sommités ; que cela n'é-



tonne pas, Armande est toujours en contraste perpétuel avec elle-même ; avant Saint-Simon , elle devina la femme libre , et se contenta d'être la femme indépendante : fort jalouse de sa réputation littéraire , il y en a une autre dont elle a fait bon marché. Accoutumée à ne voir autour d'elle que des admirateurs de son ame ardente , elle a rêvé d'une royauté que les journaux lui contestent , que la police lui dénie , et qu'elle ne possédera enfin qu'après sa mort : mieux que Fénelon , suivant le dire de Bossuet à Louis XIV ; elle a de l'esprit à faire peur , du génie à désespérer les contempteurs , et certes elle n'aurait que des partisans et des admirateurs si elle-même n'allait se chercher des ennemis et des angoisses avec le soin que tout autre met à les éviter. On ne lui a connu ni adolescence , ni jeunesse de petite fille de sept ans ; elle a passé tout à coup à la virilité de trente ; elle jouait encore avec sa poupée , que déjà elle se cherchait des amis , des amants et des prôneurs.

Elle se croit sensible , et n'est qu'impétueuse ; elle se figure de bonne foi chérir ses amis , et au fond elle n'aime que la gloire ; que dis-je !

péut-être à la gloire préfère-t-elle le bruit, et à la renommée durable la famosité éclatante ; elle a nui peu ou prou à tous ceux qui l'ont approchée, et cela parce qu'elle ne sait ni retenir une épigramme, ni taire un propos, ni étouffer un bon mot ; sa société privée est semée de brouillerie et de zizanie qu'elle étend parfois à ses simples connaissances ; on ne l'approche pas sans danger, on ne s'en écarte pas sans blessure.

Dans son cabinet, la plume à la main, Armande est plus qu'un homme supérieur ; dans son boudoir, elle est au dessous d'une faible femme ; elle n'a jamais réfléchi qu'après la faute commise, et alors elle en veut à tous ceux qui ne l'ont pas conseillée, elle qui, auparavant, repoussait avec hauteur tout donneur d'avis. Elle s'est fait un monde à sa guise, une société autre que celle dont elle ne sort pas ; il en résulte que ses peintures sont fausses et exagérées, qu'elle met la manière à la place de la vérité ; mais quand il faut juger les causes, analyser les passions, crayonner ce qui frappe la vue, alors elle se change en aigle, monte dans la nue et fixe le soleil.

Occuper le public d'elle est le premier besoin de tous ses instants, le bonheur lui serait insupportable s'il fallait le goûter sous le voile de l'oubli ; croyez que c'est par choix maintenant, par nécessité irrésistible de faire parler d'elle, qu'Armande a entrepris sa lutte acharnée avec Napoléon ; dans le commencement elle s'amouracha du général Bonaparte, mais cette fantaisie avait pour but de faire la politique du héros qui, ayant la sienne toute préparée, se refusa à cette prétention, se recula d'Armande, la persifla, et celle-ci, dans son dépit, se mit à le détester faute de n'avoir pu s'en faire aimer. Lui aime les femmes, et Armande n'a de son sexe que l'enveloppe ; au dehors, c'est une beauté ordinaire ; au dedans, il y a une ame virile, remplie de pensées fortes et grandes, unies au besoin de commander, non par la séduction des charmes, mais par la supériorité de l'esprit.

Napoléon répondit durement à des avances dont il se méfiait ; il parla des soins du ménage à qui eût voulu conférer avec lui des intérêts de l'État ; lui alors la rejeta dans son sexe ; c'est le plus sanglant affront qu'il a pu lui faire. Sa ven-

geance fut prompte et véhémence ; avec quelle colère l'a-t-elle poursuivi , tant qu'il a régné ? Dans le désespoir de l'exil , elle ne rendait pas les armes ; lui la repoussait , la voyant sans repentir , et Armande combattait , avec une constance infatigable , le colosse qui l'écrasait sous son poids.

Enfin on a compté en Europe une puissance de plus liguée contre Napoléon : le génie d'Armande.

Je me tais sur ses ouvrages ; je ne fais pas ici une œuvre littéraire ; je peins , en passant , les personnages qui , de mon temps , ont paru sur la scène du monde , et je touche à une grande époque , à celle de la première révolution dont je vais m'occuper (1) : celle-là sera pour moi la plus importante , puisqu'elle m'a placé dans la

(1) Ici nous placerons la note annoncée à la page 3 de la préface de cet ouvrage , sur la vie galante du Prince avant la révolution ; elle est extraite d'une très longue lettre datée de 1790 , et écrite par un gentilhomme à une dame du midi de la France : la mettre ailleurs aurait nui à la rapidité du récit.

(Note de l'Éditeur.)

position éclatante où je suis demeuré jusqu'aujourd'hui; position bien faite pour flatter des hommes avides de renommée, et qui a tant de fois brisé mon cœur, et rempli mon existence de déceptions, d'angoisses et d'amertumes. Ah! s'il fallait la recommencer avec mon expérience, que je me rentrerais vite dans l'obscurité.

## CHAPITRE X.

Lettre relatant les galanteries de la jeunesse du prince de Talleyrand. — Manège de l'écrivain pour s'en instruire. — Portrait de l'abbé Sieyès, tracé en 1790. — Ami du prince. — C'est lui qui le trahit. — Madame de Mal..., M. H...et de S...ville, sérénade de trompettes, 1<sup>re</sup> anecdote galante. — M. de Chauvelin pris sous verre par la duchesse de M. . . . , 2<sup>e</sup> anecdote galante. — Deux dames, un mari, un amant, et une invitation de duel, 3<sup>e</sup> anecdote galante. — L'évêque parrain, la bénédiction épiscopale demandée par un abbé en flagrant délit, 4<sup>e</sup> anecdote galante. — A trompeur trompeur ennemi, 5<sup>e</sup> anecdote galante. — Note relative aux fables sanglantes insérées dans *Monsieur de Talleyrand*.

Paris, ce 10 juillet 1770.

« Vous me demandez, Madame, sur l'évêque d'Autun des renseignements qui ne soient pas ceux dont on inonde les journaux ; vous paraissez plus curieuse de connaître les relations de sa vie privée, les anecdotes de sa jeunesse, et surtout me faites-vous l'honneur de m'écrire, êtes-vous désireuse de savoir ses aventures galantes ; car, avant d'être membre du haut-

clergé de France, sa jolie figure et son amabilité l'ont souvent induit en tentation et fait tomber dans les pièges du malin.

» Mon vif désir de vous satisfaire m'a fait lier avec un des hommes les plus marquants de l'époque, sinon un des plus vénérables, l'abbé Sieyes; je l'ai rencontré d'abord chez une dame Dubreuil qui recevait son hommage autrefois, et qui, aujourd'hui, se contente de son amitié; à l'entendre, elle y gagne.

» L'abbé Sieyes, si connu par sa brochure française, *Qu'est-ce que le tiers?* et qui, d'ailleurs, à l'Assemblée parle peu, sous prétexte, affirme-t-il, qu'il pense beaucoup, et je crois que c'est parce qu'il ne sait plus que dire, l'abbé Sieyes est, je vous le certifie, le plus mauvais prêtre qui soit dans tout Paris, où pourtant il y a, sous la robe ecclésiastique, de grands misérables; il est égoïste consommé, son cœur s'étant endurci à force de sécheresse, il a dans le propos une sensibilité factice et du caillou dans l'ame. Je crois que sa conduite sera perpétuellement réglée par des calculs d'intérêt personnel; son patriotisme est une spéculation pour arriver plus vite

à la fortune ; dans tout ce qu'il fait, il se voit en première ligne, et les autres si loin de lui, qu'il ne peut guère s'en occuper. Prêtre, ai-je dit, sans vertu, il s'est mis contre la cour, parce que celle-ci n'a pas payé sa faconde ; penseur obscur, je gage qu'il s'égarera toujours dans des théories impraticables.

» Or donc, ce monsieur-là est fort avant dans les bonnes grâces de l'évêque d'Autun, vous savez pourquoi : *qui se ressemble s'assemble*. Ces messieurs sont trop amis pour, au fond, ne pas se détester, et en prenant bien le moment, en profitant d'un succès du prélat qu'envie le grand-vicaire, celui-ci m'a raconté de point en point la jeunesse orageuse du saint évêque, et ayant bien écouté et non moins retenu, voici ce que je peux vous mander :

« Vers sa vingtième année, l'évêque d'Autun, alors abbé de Périgord, aimait les dames, les demoiselles, sans oublier les grisettes ; il allait des unes aux autres, en franc papillon, se brûlant parfois les ailes, ce qui le contraignait à recourir au dieu Mercure ; mais incorrigible dès qu'il était guéri, il venait au péril tête baissée.



» Amant déclaré de madame de Mal..., il eut vent d'une infidélité qu'elle lui faisait avec un jeune conseiller au parlement, M. H...et de S....-ville, flagrante infidélité; il s'assure du fait, prend ses mesures en conséquence, et à minuit, par un temps calme, quatre tambours soutenus de quatre trompettes viennent donner une sérénade à la porte de madame de Mal..., et lorsque tous les voisins se sont mis à la fenêtre, une voix perçante se mit à dire : « Il est donné à savoir » à tout bourgeois de la ville de Paris que madame de Mal... ayant eu affaire à la noblesse, » au clergé et à la magistrature, dorénavant la » place sera accessible à MM. du tiers, car » ladite dame tient à juger du mérite intrinsèque » de chaque ordre de l'Etat. »

» Vous devez imaginer, Madame, quel scandale a dû être dans le quartier que le fait de cette proclamation insolente; ce qu'il y eut de pire, c'est que M. H...et de S....ville s'était attardé sans doute chez madame de Mal.....; ce qu'un autre crieur fit connaître en ajoutant :

« Dans ce moment M. de S....ville fait ses » adieux, et on ne tardera pas à le voir sortir. »

» Ce furent des rires, des huées ; quelques honnêtes gens coururent chercher le guet ; mais, lorsque celui-ci arriva , les cruels mystificateurs s'étaient retirés. M. de S....ville, au lieu de sortir, alla se cacher chez une femme de chambre, d'où il ne détala que le lendemain à la brune , et la dame a quitté Paris pour ne plus y revenir.

» Dans une autre circonstance , la duchesse de M.... , femme charmante, venait de se brouiller avec le marquis de Chauvelin ; éprise d'une belle passion pour ce nouveau seigneur, elle l'avait tenu caché trois jours au fond de son appartement ; mais, voyant que cet amant avait plus de paroles que d'effet, elle lui dit avec une naïveté adorable :

« En vérité, marquis, pour ce que nous faisons, c'est à nous folie que de courir d'aussi  
 » grands périls. » — « Mais, » répondit M. de Chauvelin, » vous m'aviez promis huit jours. —  
 » Ah ! s'écrie-t-elle, c'est que je ne savais pas que  
 » vous les passeriez à me jurer de m'aimer toujours... Toujours est bien long ; aimer beaucoup est, ce me semble, plus amusant. Or,  
 » comme vous aimez peu, les belles phrases m'endorment.»

» Là dessus, la duchesse de M.... congédie sans retour l'amant *de frigidis*, et prend à sa place l'abbé de Périgord. Ici, il faut croire qu'elle trouva une tendresse plus solide, car elle s'attacha au cher ami, et cela au point d'en être folle à la rage. L'avant-veille d'un bal où la duchesse appelait la cour et la ville, l'abbé de Périgord demanda à son amie un billet d'invitation pour la jeune et jolie Agnès, comtesse de Buffon, non encore la maîtresse du duc d'Orléans, mais qui déjà en écoutait volontiers d'autres que son mari, qui a le malheur d'être fils d'un grand homme.

» La duchesse, soupçonnant un but caché à cette requête, non seulement refuse, mais encore s'emporte, accuse l'abbé d'inconstance, et, par un caprice de jolie femme, lui enjoint d'écrire à madame de Buffon une lettre de rupture; elle fait plus; car le saisissant avec violence, elle l'entraîne, le jette dans un fauteuil, en face de son secrétaire, pose devant lui papier, encre, poudre, et elle lui met une plume dans la main, lorsque M. le duc de M.... entre; il paraît surpris de voir l'abbé de Périgord en position pareille

et si familière ; mais le jeune abbé, qui en eût déjà enseigné à Monsieur Lucifer, se retournant vers le nouveau venu, lui dit :

« Eh ! monsieur le duc, vous me trouvez remplissant vos fonctions : je suis venu prier madame de consentir à inviter à votre bal d'après-demain la comtesse de Buffon ; la duchesse, avec sa grace parfaite, y a consenti ; mais, trop rongée de ses nerfs pour pouvoir écrire, elle m'a prié de vous remplacer.... Vous voilà, je vous cède la place.

» Non, non, monsieur l'abbé, » repartit le mari débonnaire, « vous êtes trop bien là pour que je veuille vous en retirer ; puis je vous remercie, madame de Buffon est charmante, et notre soirée gagnera par sa présence. »

» Si les yeux de la duchesse, pendant ce colloque, eussent été des poignards, elle en eût frappé le roué par excellence ; cependant, dominée par la présence de son mari, elle-même signa l'invitation qui la désespérait, et que le malicieux abbé emporta, et pour cause.

» Cette noirceur était de trop bonne compagnie pour que lui voulût la perdre ; il la conta à une douzaine de ses amis, au comte de Genlis,

au marquis de Champcenetz, qui prirent soin de la répandre. Elle augmenta la réputation de l'abbé de Périgord, qui n'en devint que plus à la mode, et elle inspira à tous les jeunes seigneurs un vif intérêt pour madame de M..., dont la renommée grandit démesurément.

» Je vous ai dit, Madame, que notre galant abbé descendait des sommités de la cour aux belles perdues des derniers rangs de la plus infime bourgeoisie. Voici une anecdote remarquable de ce seigneur à l'appui de ce que je signale :

» Un dimanche, pendant la belle saison, l'abbé de Périgord imagina, vers le soir, d'aller se promener dans les Tuileries. Ce jour-là, ce jardin, abandonné par le beau monde, tombe au pouvoir des petites gens qui y viennent en foule s'entre-regarder au milieu de la cohue sémillante. Ses yeux et son habileté lui firent remarquer une jeune personne ne pouvant certes avoir vingt ans, si belle, si belle, qu'elle en était jolie, et parant encore ses traits par une modestie tout admirable.

» Un jeune homme, d'environ quinze ans, lui

donnait le bras, et, à cette douce familiarité, à la ressemblance des traits et à l'âge, il reconnut un frère; en arrière d'eux, la mère venait, conduite par une de ces caricatures de bourgeois marguilliers, par la volonté de la Providence, qui les a, de toute éternité, destinés à cette fonction honorable.

» Voir cette charmante grisette, en devenir éperdument amoureux, fut instantané pour l'abbé, qui, appelant son grison fidèle, dont il se faisait suivre constamment, et qui, dans la circonstance, se promenait respectueusement à quelques pas en arrière, lui fit examiner le miracle de beauté, lui commanda de ne pas perdre le groupe de vue, et lui promit cinq louis s'il rapportait des renseignements exacts.

» Scipion, c'était le nom bizarre que l'abbé avait imposé à son domestique, peut-être à cause du valet de ce nom dont la fidélité servit si bien don Gil Blas de Santillane, Scipion, dis-je, excité par l'appât d'une aussi riche récompense d'un travail que son devoir lui ordonnait de faire gratis, s'accola si bien aux promeneurs désignés, que, quatre heures après, il put revenir triom-

phalement vers son maître, et lui donner les détails suivants :

« Monsieur a vu aux Tuileries une famille au grand complet, composée du sieur Timothée - Magloire - Eustache - Sulpice Ducroceret, marguillier du chapitre de Sainte-Opportune, et ex-marchand de bas, *retiré des affaires depuis la mort de sa femme*. Il sert de conseil, de guide et d'exemple à sa sœur, madame Logerot, ex-femme de charge chez le prince de Soubise, et qui vit de deux ou trois pensions mesquines que lui fait la maison de Rohan, à divers titres. Son mari, autrefois marchand-quincaillier, avait eu des malheurs, si bien qu'on ne peut fixer la fortune des enfants de ladite dame, et au nombre de deux, le jeune garçon, qui veut être médecin, et la jeune fille, qui prélude à se faire mercière. Ces quatre individus vivent sans bruit, ne voyant que peu de monde, à part le parrain de la jeune fille, *mam'selle Geneviève*, et qu'on croit loger dans le faubourg Saint - Germain, sans pouvoir l'assurer. »

» L'abbé récompense l'espion et va lui-même à l'abordage. Il ne lui fut pas difficile d'attirer

l'attention de la jeune fille ; car, délogeant un écrivain du charnier des Innocents, qui occupait deux chambres sur le carré des Logerot, il se démena si bien qu'il intéressa. Son bonheur lui parut plus facile qu'il n'aurait dû l'attendre ; mais, comme *mam'selle* Geneviève était prodigieusement jolie, tendre et démonstrative, il passa par là dessus.

» Cette intrigue galante durait depuis six mois, et un matin, comme l'abbé rhabillé allait sortir de la chambre de sa fidèle amie, il entendit mettre une clef dans la serrure : soupçonnant la mère, l'oncle marguillier, le petit frère peut-être, et redoutant une esclandre, il n'eut que le temps de se jeter derrière un grand panier à chauffer du linge, contre lequel il se colla, et que, par bonheur, recouvraient plusieurs robes de l'ingénue.

» Celle-ci, plus troublée que son amant, parce qu'elle savait bien qui entraît aussi résolument, alla vers la porte, et salua du titre de parrain celui qui arrivait si mal à propos. Le nouveau venu parla, et le son de sa voix ne parut pas étranger à l'abbé de Périgord, sans qu'il pût dire



à quel corps il appartenait ; mais cet incident l'occupa moins lorsqu'il eut entendu la pudique jeune fille, contrainte, par les propos peu séants de son parrain, à se dépouiller de sa candeur feinte, se montrer en concubine du nouveau venu. Certes, ce fut pour l'abbé une déconvenue et un coup accablant, d'autant plus qu'ayant interrogé rapidement son cœur, il sentit qu'il y avait au fond une fantaisie bien déterminée pour la petite fille.

»Ceci le retint, car son premier mouvement avait été de se montrer aux yeux du payeur en chef, et par là de ruiner dans son esprit la donzelle ; mais ce qu'il ne voulait plus faire, le diable l'entreprit pour son propre compte. Le parrain de convention devenait de plus en plus leste dans ses propos et entreprenant dans ses gestes. Mademoiselle Geneviève, pas encore assez délurée pour se déterminer à le rendre heureux devant témoin, éludait, se reculait, se débattait presque, et ceci fut fait avec tant de maladresse, qu'elle alla heurter le panier du chauffoir, et que celui-ci, perdant son équilibre, vacilla si bien, que les deux ennemis se trouvèrent en présence.....

D'un coup d'œil, l'abbé de Périgord eut reconnu un membre de l'épiscopat français, monsieur..., évêque de ..., qui, de son côté, se remémora spontanément les traits fins et spirituels de l'aspirant à la mitre.

» Cette double reconnaissance produisit un coup de théâtre complet; le prélat, peu spirituel, laissa voir sur sa physionomie le dépit et le chagrin que lui causait cette rencontre; en revanche, le jeune abbé, dont la présence d'esprit ne s'est jamais démentie dans le long cours de sa vie, profitant de l'avantage que lui procurait l'embarras de l'évêque de ....., ne perd pas de temps, se prosterne à ses genoux, fait un signe sacré qu'il rend sacrilège, et d'une voix cafarde à faire mourir de rire :

« Monseigneur, dit-il, ne me refusera pas sa sainte bénédiction. »

» Oh ! pour le coup, monsieur..., » rappelé aux formes de la bonne compagnie, par ce badinage que celle-ci eût approuvé, bien qu'il fût inconvenant, et de plus s'électrisant à la malice de son inférieur, lui répondit :

« Non seulement, monsieur de Périgord, je

vous l'accorde de grand cœur, mais, en outre, j'y joins mon renoncement absolu au bénéfice que nous desservions ensemble; je compte sur votre discrétion, comme vous pouvez être assuré de la mienne. »

» Cela dit, monseigneur de .... se recule, ouvre la porte, la referme; et, cette fois, n'emporte pas la clef, selon son usage précédent.

» Mam'selle Geneviève, demeurée avec son spirituel ami, se montra tour à tour satisfaite et fâchée; elle perdait un parrain magnifique, beaucoup plus sûr, certes, que celui de Gresset, qui a fait un long et pauvre ouvrage. La jeune fille sans doute préférait le spirituel abbé au prélat plus avancé en âge; mais elle était *Parisienne*, et à ce titre elle calculait avec l'amour : or il lui coûtait de voir ainsi partir une poule d'or sans savoir par qui elle serait remplacée.

» L'abbé devina ce qui se passait dans l'ame candide de la jeune fille; il s'empressa de la rassurer, et même, se moquant de la ladrerie du prélat, qui la laissait sous le giron de sa mère de nature, et cela en petite fille, lui persuada de faire faux-tourd à la maison paternelle, et d'aller loin de là

chercher le plaisir, le bonheur dans la liberté. Le même soir, le couple tendre, prenant sa volée, s'en alla, de la place du Chevalier du Guet, établir son domicile dans la Chaussée d'Antin, où l'on commençait à bâtir; là, dedans une petite maison bien distribuée, au centre d'un jardin de fée, Geneviève conta son histoire à son amant.

» L'abbé de Périgord apprit que madame Logerot, après avoir travaillé dans le monde pour son propre compte, avait été ruinée par un fourbe adroit, au moment de prendre sa retraite; contrainte de rentrer dans les affaires, elle avait maquignonné des passades entre de jeunes personnes malheureuses et des hommes généreux; plus tard, sa fille ayant grandi, elle l'avait d'abord mise sous la protection du duc de Bouillon, grand-chambellan de France; puis celui-ci, ayant tourné ailleurs, M. l'évêque de .... était devenu le parrain de la jolie créature.

¶ Elle était charmante, mais pas usagée; on pouvait l'aimer, et non en tirer vanité; il lui fallait connaître le monde; et pour la former voici ce que l'ingénieux abbé imagina :

» Tandis qu'il soupirait à l'écart pour la mi-

gnarde grisette, il dépensait beaucoup d'argent à payer en second les faveurs d'une fille du monde, un peu mûre, que La Harpe avait mise à la mode *Cléophile*. Celle-ci, tout en jurant fidélité, constance, ne faisait faute d'inconstance et d'infidélité. J'avertis certains lecteurs que les deux mots et leurs composés ne sont pas synonymes, et que, sans pléonasse, on peut les accoupler.

» L'abbé de Périgord faisait mine de le croire, sans perdre le désir de se venger, et voici ce qu'il fit pour y parvenir :

» Le voilà qu'il se présente chez *Cléophile*, qu'il se montre tendre, empressé et le reste ; puis, comme il va sortir :

« Ma chère amie, à propos, un de mes amis, le chevalier de Roquemaurel, que je te présenterai à son retour de Languedoc, car il est parti ce matin, m'a prié de mettre auprès d'une femme aimable une jeune personne à laquelle il veut du bien et à qui les formes du monde manquent ; avec moins d'amour pour toi, je me serais emparé de la belle, mais je ne peux, par une rouerie, reconnaître ton attachement si pur.

» Là dessus, grandes exclamations de la demoiselle, qui exalte aux nues la probité de l'abbé et qui accepte d'autant plus le patronage que le chevalier de Roquemaurel donne cent écus de pension par mois; la petite grisette savait, elle, qu'on la plaçait chez une ex-maitresse de l'abbé, à laquelle il ne fallait pas faire savoir la vérité, de peur de réveiller dans son cœur une tendresse endormie.

» Voilà donc *mam'selle* Logerot chez *mademoiselle* Cléophile; celle-ci se laisse gagner à sa gentillesse, la conduit avec elle, l'enhardit; la petite fille se déniaise si bien, qu'au bout de quelques mois l'élève a gagné cent pour cent et vaut autant que la maitresse; alors l'abbé la reprend, l'installe dans une petite maison, et se rit du désappointement et de la fureur de Cléophile la mystifiée.

» Vous ne sauriez croire, madame, combien de réputation, dans un certain monde, ces roueries procurèrent de suprématie; mais, en même temps, il en revenait quelques bruits à la cour; Louis XVI, roi nouvellement, ne s'en montrait pas satisfait, et on ne voyait pas jour encore à le

faire revenir d'une prévention qui écartait de l'épiscopat M. l'abbé de Périgord ; les choses étaient ainsi mal montées pour ce dernier, lorsqu'une dernière aventure, qui fit du bruit, recula pour plus longtemps ses espérances ambitieuses.

» La marquise de C..... venait d'être présentée à la cour, créature céleste par sa beauté, ses vertus, sa piété ; aucun des seigneurs du temps, les plus aimables, n'avait pu obtenir d'elle un regard ou un soupir. Dans un des voyages de Fontainebleau, Monsieur le comte d'Artois, causant un matin avec le duc de Liancourt, le duc de Fronsac, les marquis de Chauvelin et de Lafayette et l'abbé de Périgord, demanda à cette brillante jeunesse, s'il était vrai que la marquise de C..... fût invincible ? tous l'avouèrent avec dépit, hors notre héros, qui gardait le silence en ricanant ; *a parte* ; toutefois ceci intrigua le prince, qui se mit à dire :

« M. l'abbé de Périgord, auriez-vous de meilleurs almanachs que ces messieurs ou plus de bonheur, peut-être ?

» Monseigneur, » repartit l'interpellé, » un fat

déshonorerait en pure perte la marquise ; je déclare que je ne lui ai jamais parlé, je l'admire, je la sais sage ; mais elle ne l'est que parce qu'on n'a pas su l'attaquer.

» Il s'éleva un tumulte de colère ; plusieurs des présents avaient tenté de toucher son cœur ; loin de réussir, ils avaient été repoussés avec perte, et aucun ne voulait convenir que la faute de l'insuccès dût lui être attribuée ; l'abbé, sans se laisser étonner, répéta que la vertu de la marquise ne durait que par la maladresse des assaillants ; et sur ce, le duc de Fronsac et le marquis de Chauvelin offrirent de parier cent louis chacun contre l'ecclésiastique présomptueux.

« J'accepte, » repartit celui-ci.

« Et moi, » ajouta en riant M. le comte d'Artois, « je tiendrai les gages du pari. » On dressa le contrat ; il y fut stipulé que six mois étaient accordés à l'abbé de Périgord, pour s'insinuer si intimement dans les affections de la marquise de C....., qu'il pût montrer à S. A. R., à MM. de Liancourt, de Fronsac, de Chauvelin, cette dame en partie fine avec eux, dans un lieu quelconque, hors de son hôtel ; s'il perdait, il compterait



soixante-quinze louis à chacun de ses adversaires qui, en cas de défaite, lui en remettraient deux cents; cette inégalité de somme fut établie pour contre-balancer le partage du pari entre MM. de Fronsac et de Chauvelin qui, chacun par le fait, n'auraient perdu que cent louis, tandis que leur parieur en tirerait deux cents de sa perte; tous, enfin, s'engagèrent sur l'honneur, à ne rien ébruiter du pari, et ce serment avait alors de l'importance.

» L'abbé de Périgord s'était déjà lié avec le vicomte d'E....., frère de la marquise : ce jeune seigneur, digne émule de sa sœur si pudique, manifestait de hauts sentiments de piété; quelques propos de notre roué lui inspirèrent l'espoir de le ramener de ses erreurs, et afin de le vaincre dans ses passions, à l'aide d'un meilleur auxiliaire, ce fut lui qui proposa à la marquise cette manœuvre religieuse à frais communs.

» M. de Périgord a toujours été célèbre par son amabilité; la marquise de C..... l'avait entendu causer, elle le trouvait agréable, et en conséquence crut ne pouvoir faire mieux que de tenter de ramener cette ame à Dieu; hélas! ce

fut tout le contraire, car le libertin donna presque au diable celle de cette chaste matrone.

» L'intimité s'établit, au moyen de la continuité des conférences ; on commença par parler du ciel, et insensiblement on traita d'autre chose. Le fourbe habile conduisit sa barque avec tant d'art que, sous prétexte de prier en commun le Saint-Esprit de l'éclairer, il égara, éblouit, entraîna cette femme malheureuse, et le quatrième mois de la durée du pari n'était pas aux deux tiers écoulé, que la victime était perdue, et que l'abbé de Périgord la montra à M. le comte d'Artois et aux autres, au terme du contrat, en tête-à-tête avec lui, dans une maison de débauche de la rue Clos-Georgeot.

» Ce ne fut pas tout ; le marquis de C... avait de sa première femme une fille unique, ni belle ni jolie, mais fraîche, bien faite et âgée de dix-huit ans ; on voulait la marier, et elle était sortie du couvent dans la semaine où le pari eut lieu. Croirait-on l'idée infernale qui passa dans l'esprit de l'évêque d'Autun ? La marquise ne se méfiait pas de lui et n'écartait pas de lui sa belle fille. Voilà que le damné abbé s'imagine de faire

une pierre de deux coups; il place auprès de la jeune personne une femme de chambre à sa dévotion, et par ce secours introduit au cœur de la place, il parvint à séduire mademoiselle C....., en lui faisant croire que, comme l'aîné de sa famille, il se déferait de l'habit ecclésiastique selon son gré.

» La double rouerie lui réussit, et un beau jour que, vers midi, il dormait dans son appartement clandestin, en la compagnie de la marquise, elle aussi fatiguée des travaux de la matinée, mademoiselle de C... se voyant seule à l'hôtel paternel, par la sortie matinale de sa belle-mère et l'absence de son père, alors en Dauphiné, se flatta de rencontrer son amant au lieu où il lui donnait des rendez-vous, et prétextant la fantaisie d'aller se baigner, elle sortit accompagnée de la femme de chambre, son indigne chaperon, et munie de la clef qui ouvrait les portes, elle arriva rue Clos-Georgeot.

» Elle ouvre doucement, pousse la porte sans faire aucun bruit, espérant surprendre le tendre et constant ami.... Oh ! joie ! il est là..., couché, il dort, sa respiration oppressée l'annonce. Ma-

demoiselle de C.... s'élançe d'un bond , touche le lit , ses mains font jouer brusquement les rideaux de l'alcove , elle regarde.... Oh ! quelle horreur !... quel tableau !... quel coup de foudre !.. L'abbé de Périgord est endormi dans les bras de sa belle-mère à elle , infortunée!

» Ses cris , son désespoir , le mouvement imprimé aux rideaux , tout a réveillé le couple fatigué. Que devient la marquise , lorsqu'à son tour elle a reconnu sa belle-fille , dont les paroles furieuses lui font connaître la vérité ? Elle , à son tour , perd la tête , saute en bas du lit , court à la fenêtre , l'ouvre , et va tomber dans la rue ; par bonheur que la femme de chambre avait , par cupidité , suivi sa jeune maîtresse ; elle était tout auprès de la porte , et assez près pour pouvoir saisir madame de C.... avant qu'elle ait pu effectuer son dessein ; mais , d'un autre côté , la tragédie éclate : l'innocente trompée a vu sur un bureau ouvert un canif , elle le prend et s'en frappe.

» L'abbé , d'abord stupéfait de ce qui se passait sous ses yeux , demeurait encore immobile dans son lit ; mais , comme les incidents se développaient rapidement , sa surprise ne durait pas de-

puis une minute, quand ses yeux furent accablés par la double tentative du suicide. Lui, plus rapproché de mademoiselle de C...., se précipite vers elle, retient sa main qui, pour la deuxième fois, cherchait son cœur, la désarme et la soutient, car elle s'évanouit de douleur morale et à la vue de son sang qui coule sur sa robe.

» Les cris de ces dames, ceux de la soubrette, attirèrent les gens de la maison; il fallut du temps pour vaincre le désespoir insensé de ces malheureuses victimes, et les déterminer l'une et l'autre à se laisser panser; car, si l'une était blessée, l'autre s'était meurtrie à la fenêtre en se débattant, et plus encore, pour les déterminer à rentrer dans leur hôtel.

» Malgré l'argent que l'abbé répandit, malgré les menaces en cas d'indiscrétion, les témoins de ce drame parlèrent; mademoiselle C.... demanda sur-le-champ à rentrer au couvent, où elle fit profession; la marquise quitta Paris et son mari; on ne l'a plus revue; et des âmes charitables ne manquèrent pas de conter cette histoire lamentable à gens plus élevés, qui la transmirent au roi, et Louis XVI, indigné, jura que, tant qu'il régnerait,

M. l'abbé de Périgord n'entrerait point dans l'épiscopat; en effet, ce n'est qu'en 1789 que, par égard pour la demande faite au lit de mort du comte de Périgord son père, portée au roi et appuyée par l'archevêque de Reims, son oncle, que le faible Louis XVI se rendit et consentit de l'investir de l'évêché d'Autun, que laissait M. de Marbœuf nommé archevêque de Lyon. Certes, les fidèles du diocèse ont dû trouver dans ce changement que la Providence ne les aidait pas; ils avaient pour évêque un ange, et, à sa place, ils ont eu pire que Satan.

» Si je termine ici, Madame, ma lettre, ne croyez pas que la matière soit épuisée des galantries de monseigneur d'Autun, mais ma main se lasse; une autre fois, j'espère vous faire passer en revue d'autres aventures toutes aussi piquantes et non moins scandaleuses. C'était, il faut en convenir, une fatale époque que celle dont nous voyons la fin; espérons que, grâce à l'assemblée constituante et au roi, les mœurs de toutes les classes s'épurèrent, et que le clergé surtout, régénéré et privé d'une portion de ses

se croyait homme d'État, et c'est une erreur ; qui, dans M. Jacques Laffitte, a coûté cher à la France, ce banquier, dis-je, voulut dominer les affaires, sous prétexte que, pour assurer le fruit des réformes et pour rétablir le crédit, il fallait qu'il fût instruit de tout aussitôt que chaque ministre dans son département.

Cette présomption déplut au roi ; bientôt Necker, pour mieux s'appuyer sur la nation, initia celle-ci dans le secret de l'État, en publiant son fameux *compte rendu* appelé, par les faiseurs d'épigrammes, *le compte bleu*, à cause de la couleur du papier qui lui servait de chemise honorable. Une telle indiscretion, un si fort oubli des convenances indignèrent Louis XVI ; M. le comte d'Artois, poussé par Calonne ; acheva d'exaspérer son frère contre un ministre qui, au lieu de s'adresser au monarque, se permettait d'appeler la nation à son aide. Dans le même temps, Necker, rendu fou d'orgueil, ayant osé demander, en témoignage de faveur et d'estime, soit le cordon bleu, soit un brevet de duc, et, en outre, l'entrée au conseil en qualité de ministre secrétaire d'État, ce qui lui était inter-

dit par le seul fait de sa profession du culte prétendu évangélique, et sa démission étant offerte, si on ne lui accordait rien de ce qu'il exigeait, M. de Maurepas, qu'il inquiétait plus que tout autre, détermina le roi à le renvoyer.

La cabale philosophique en frémit. Je me souviens que nous nous trouvâmes une trentaine de dupes de la cour réunis chez le duc de Chartres, et que la plupart de nous pleurèrent à chaudes larmes la disgrâce de M. Necker, avec autant de douleur que si c'eût été un fils ou un père qu'on eût perdu. Le contre-coup de cet acte du pouvoir fit un tort infini à M. le comte d'Artois, qui, dès ce jour, fut haï des Parisiens, et à la reine, qui prit sa part de la même colère, bien qu'elle eût tout tenté pour conserver Necker, ou pour le faire rentrer au moment même où on le congédiait.

Peu après lui, M. de Calonne entra au contrôle général; il y entra par une très haute réputation d'esprit, de savoir et d'amabilité. Ex-intendant en Bretagne, les parlementaires lui reprochaient d'avoir aidé vivement le duc d'Aiguillon à consommer la perte de La Chalotais;



quand il l'eût fait, aurait-ce été un crime? je le demande aux Français sincèrement attachés au monarque et à la monarchie.

M. de Calonne, rompu au travail, consommé aux affaires, unissait à des vues profondes un esprit agréable; tour à tour supérieur et brillant, capable et léger, voulant plaire à tous, dédaignant l'économie; facile à céder aux prières des dames et des grands seigneurs, il déguisait, sous un dehors superficiel et frivole, une volonté constante à dominer les affaires, et une ambition à laquelle on craignait qu'il ne sacrifiât tout.

La reine, un jour, voulant lui parler, ou de l'acquisition de Saint-Cloud, ou de celle du fameux collier, et craignant des représentations prudentes, lui dit avec gaieté, afin de déguiser son émotion :

« Monsieur, il faut me servir en aveugle, car je vous préviens que je ne veux pas être refusée.

— *Madame,* » répondit sans hésiter le contrôleur général, « *si la chose que veut la reine est possible... , eh bien, elle est faite; si elle est impossible, elle se fera.*

M. de Calonne tarda peu à se voir enveloppé de cabales et d'ennemis : le parti Choiseul, le parti

des parlements, étroitement uni à celui-là, le parti Necker, furieux de sa déconvenue, enfin le parti de l'archevêque de Toulouse, qui pointait, se réunirent pour contrecarrer les opérations de Calonne, et pour faire tourner à mal tout ce que lui se flatterait d'amener à bien.

Le duc de Chartres, qui tarda peu à devenir duc d'Orléans, son père étant mort à Saint-Assise, se déclara également opposé au nouveau contrôleur général; des pamphlets dirigés contre la cour, surtout contre la reine et M. le comte d'Artois, englobèrent Calonne dans leurs calomnies : ils en dirent tant, ils mentirent avec tant d'impudence que pendant, ai-je dit, que Marie-Antoinette et son beau-frère perdaient chaque jour dans l'esprit des Parisiens, Calonne n'y fut connu que comme un dilapidateur, un concussionnaire et un fourbe, qui vendait la patrie aux étrangers.

L'opinion était ainsi faussée lorsque M. de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse, commandeur des ordres du roi, etc., etc., qui, depuis vingt ans, travaillait souterrainement à parvenir au premier ministère, en s'emparant

d'abord des finances, s'aperçut qu'il était temps d'agir, et qu'avec un composé d'adresse et d'audace il arriverait enfin à ce but tant souhaité. Mais, avant d'esquisser son portrait, il est un autre personnage que je dois faire connaître.

« Il existait, à Versailles, un homme caché  
 » derrière la toile, modeste à force d'amour-  
 » propre, bizarre anomalie qui voulait du pou-  
 » voir sans le garder pour lui, à qui il convenait  
 » d'être maître sans en rien laisser deviner, qui  
 » fuyait le jour, méprisait les grandeurs, dont,  
 » néanmoins, il était le seul dépositaire; qui,  
 » simple abbé, dédaignait la mitre et le chapeau  
 » rouge; qui, ayant de la fortune, méprisait le  
 » faste, qui faisait les ministres, sans se soucier  
 » de compter parmi eux; qui trahissait la France  
 » au profit de l'Autriche, non par intérêt, non  
 » par l'espérance d'une splendeur à venir, mais  
 » par reconnaissance du bon et de l'adroit ac-  
 » cueil de l'impératrice Marie-Thérèse; qui, dé-  
 » testé du roi, s'en faisait obéir sans qu'il lui  
 » eût parlé que deux fois en sa vie; que la reine,  
 » enfin, écoutait avec une confiance illimitée, et

» presque justifiée par le désintéressement de qui  
» en était l'objet.

» Le moyen de se méfier de celui qui ne de-  
» mandait rien pour lui, qui semblait fuir le  
» pouvoir, qui n'aspirait, et cela sincèrement,  
» ni aux honneurs, ni aux charges, ni à la for-  
» tune; riche de ses seuls bénéfices, ne possédant  
» ni terres, ni rentes, il laissait prendre aux au-  
» tres ce que, certes, lui-même aurait pu réu-  
» nir dans son coffre, ou sur sa personne, sans  
» effort et sans embarras.

» Cet homme extraordinaire était l'abbé de  
» Vermont, lecteur de la reine. Sans naissance,  
» sans parents connus, sans illustration, ayant  
» un frère chirurgien-accoucheur, plus philo-  
» sophe que prêtre, sage dans ses goûts, ennemi  
» de la splendeur, sans intrigue apparente, me-  
» nant une vie réglée où la calomnie ne put ja-  
» mais mordre. Il fut choisi par le duc de Choi-  
» seul pour aller, à Vienne, apprendre la langue  
» française à l'archiduchesse Marie-Antoinette,  
» qu'une des conditions secrètes du traité de  
» 1779 destinait, en épousant le dauphin, à être  
» un jour reine de France. Le duc de Choiseul

» avait dit aux philosophes : Trouvez-moi un  
 » prêtre incrédule, mais qui n'ait pas fait de  
 » scandale, qui soit à la fois sage et ignorant,  
 » opiniâtre et pas ambitieux. On lui procura  
 » l'abbé de Vermont.

» Cet abbé s'identifia tellement avec la maison  
 » d'Autriche, qu'il ne fit qu'un tout avec elle :  
 » comblé par la familiarité calculée de Marie-  
 » Thérèse, il rentra en France, persuadé que  
 » l'archiduchesse, devenue reine, devrait, par  
 » droit, gouverner le royaume. Convaincu, d'une  
 » autre part, que lui-même ne possédait pas les  
 » qualités nécessaires pour jouer un premier  
 » rôle, il s'effaçait au profit de ceux qu'il croyait  
 » devoir pousser, et conseiller à courte vue, sans  
 » connaissances supérieures, sans génie, tenace  
 » comme un sot, il épia, pendant vingt ans, l'oc-  
 » casion de lancer au ministère M. de Brienne,  
 » qui l'avait donné au duc de Choiseul, et, par  
 » là, mis dans la voie de la fortune, et il l'y jeta  
 » aussitôt qu'il vit jour à y parvenir.

» L'archevêque de Toulouse, à son tour, en  
 acceptant la responsabilité immense que l'abbé  
 de Vermont assumait sur sa tête, se fit illusion à

lui-même : il s'imaginait être homme d'État, il n'était qu'un administrateur ordinaire, membre distingué des États du Languedoc, où le travail était facile, parce qu'il n'avait eu qu'à faire mouvoir une machine, déjà montée merveilleusement, où chaque rouage faisait son jeu sans qu'on l'y aidât. Lui se berça de la folle idée qu'il conduirait le royaume, où tout était résistance ; embarras, confusion : il s'était dit si souvent qu'il remplacerait Suger ou Richelieu, qu'il avait fini par se le persuader.

» Singulier mélange du prêtre et du philosophe, tolérant à Paris, persécuteur dans son diocèse, hypocrite sans être tartufe, il voulait tromper sans se déguiser ; néanmoins il se créait une haute réputation par des mots et des phrases coupées, des propos interrompus, des réticences ; il était le seul de son époque qui s'avisât d'afficher de la prétention à la profondeur, et, vu la rareté du fait, l'absurdité de la chose surtout, le ridicule à braver en cas de non-succès, on lui en tenait grand compte. Dévoré d'ambition, consumé par des excès de tout genre, il accusait son amour du travail de ce qui n'était au fond

que le résultat de ses galanteries. Porté à tout par les femmes, qu'il cajolait en leur promettant la meilleure part du pouvoir qu'il attendait de leur concours ; par le clergé, qui, toujours, aime à voir l'un des siens à la tête des affaires ; enfin, par les premières notabilités, qui espéraient beaucoup de lui ; appuyé, avec une chaleur sans exemple, par l'abbé de Vermont, il parvint au but de ses désirs, et là, par un jeu de la fortune, ou par la volonté de la puissance, il ne fit que saisir le pouvoir, et puis il tomba. »

Tel était le précurseur et le Messie qui attendait la chute de Calonne pour la hâter. Brienne conseilla au contrôleur général d'assembler les notables ; ceux-ci, à l'entendre, éblouis des grandes qualités du ministre, épouvantés de son autorité, et foudroyés par son crédit, accorderaient tout ce qu'on leur demanderait si bien que l'on viendrait par torrent remplir les coffres du roi.

Je ne dirai rien de l'assemblée des notables, je n'en ai point fait partie ; le marquis de Lafayette pour la première fois y trahit la cour, *il avait promis d'être sage si on le nommait*, et, dès sa nomination en règle, il ne cessa de tourmenter

le ministre. L'archevêque de Toulouse avait si bien lié sa partie que, malgré le roi, la reine, le comte d'Artois, la duchesse de Polignac, Calonne dut céder, donner sa démission et prendre la fuite hors du royaume ; ceci eut lieu en 1787.

Calonne parti, l'abbé de Vermont imposa M. de Brienne à la reine; tout le monde, en général, battit des mains pendant vingt-quatre heures; car on attendait des merveilles des études profondes du grand administrateur; mais, dès le lendemain, l'ambitieux incapace trébucha du trône de nuages vers où il s'était si lestement hissé ; il montra tant de faiblesse, d'irrésolution, une absence tellement positive de tout ce qui fait le vrai politique, que la huée devint universelle, et qu'on ne le laissa qu'un an au pouvoir ; il y fut assez de temps pour désorganiser le royaume et le livrer sans défense à la tempête prochaine.

Il s'était flatté du concours des parlements, il dut les abattre ; des lois oppressives, l'impôt territorial, celui de l'enregistrement, furent, à leur apparition, le terme de ses illusions et de sa popularité. Moins effrayé pourtant que furieux contre ses partisans changés en antagonistes, il fit



comme les esprits médiocres; on le vit chercher à remplacer le génie par la brutalité et à réduire par des violences ceux que son astuce n'avait pu lui ramener; il se lança dans les actes arbitraires, les coups d'État, suspendit les cours souveraines, tenta de les détruire, imagina une cour plénière qui, pour l'enregistrement des impôts, ferait l'office des parlements, fantôme ridicule exhumé de l'enfance de la monarchie, qui ne serait pas les États généraux et qui néanmoins les remplacerait.

Cette sottise conception, frappée de ridicule, expira, mort-née, sous l'odieuse qu'elle provoqua. Brienne, à bout de ses inventions, mal secondé par M. de Lamoignon dont il fit un garde des sceaux, celui-ci autre incapacité flagrante, débauché, avide, avare, concussionnaire; Brienne, dis-je, renonça à ses entreprises et quitta le ministère vers le mois d'août 1788, après avoir contre-signé l'ordonnance qui fixait, au 1<sup>er</sup> mai 1789, l'ouverture des États généraux.

Ainsi la révolution allait naître, la révolution inévitable parce qu'elle était dans l'opinion, la fantaisie, le goût, le besoin de la France; les

sages la souhaitaient, les prudents la jugeaient nécessaire, et la mode la demandait impérieusement; aujourd'hui tout le monde veut la voir redoutée, détestée, dénoncée et combattue; cela n'est pas.

Le roi attendait de la révolution la chute populaire des parlements, l'acquittement des dettes de l'État, un meilleur ordre dans les finances et la facilité de dépenser celles-ci sans contrôle ni sérieuse opposition; la cour se flattait qu'elle lui en livrerait la majeure partie, et, de concours avec le roi, pensait qu'elle lui devrait la destruction de la haute magistrature. La noblesse de province voyait Versailles ouvert à son ambition, et l'orgueil des ducs et des grands abattu; voilà pourquoi il y eut si peu de ducs et pairs parmi les députés de la noblesse. Les curés, qui formaient la grande masse parmi le clergé, car, si l'on comptait tous les prêtres ayant charge d'ame, on atteignait vite au chiffre quatre-vingt mille, voyaient, par la révolution, tomber la barrière qui les séparait de l'épiscopat; ils espéraient qu'on supprimerait les couvents pour augmenter leur mesquine portion congrue. Les prélats, les moines

se méfiaient seuls de la révolution. La magistrature des parlements surtout ne doutait pas que les États généraux, instruits par l'expérience, ne les investissent de tous leurs pouvoirs, afin que, pendant leur sommeil prolongé, la nation en tutelle ne fût pas sans protecteur. Les savants, les littérateurs, les artistes voyaient déjà les lettres de cachet abolies, la morgue des grands muselée : on leur accorderait plus d'importance ; la fortune leur viendrait avec les honneurs. Le commerce se voyait affranchi de mille entraves qui gênaient son essor ; lui, si utile, cesserait d'être méprisé, son exercice ne serait pas un acte de roture. L'industrie demanderait l'exclusion des produits étrangers, l'égalité des charges, l'uniformité des poids et mesures, des canaux à ouvrir, des routes à tracer ; la bourgeoisie devrait à la révolution des droits de citoyen ; elle ne serait plus bannie du cadre des officiers de l'armée ; elle entrerait dans la judicature comme par le passé, il n'y aurait plus de noblesse ou, au moins, de privilèges ; ses terres seules ne seraient pas soumises à l'impôt, qui frapperait aussi les domaines des prêtres, des moines et des nobles ; les ban-

queroutes frauduleuses et royales ne seraient plus possibles. Les prolétaires amélioreraient leur condition ; les mauvais sujets péchaient en eau trouble ; les banqueroutiers rentreraient aux affaires ; les philosophes se prépareraient à proclamer la tolérance, à diminuer l'influence du clergé, à détruire les abus, à assainir les prisons, à adoucir les codes, à rendre l'éducation libre, l'instruction populaire, à faire revivre la liberté d'égalité. Ceux-là abolissaient les maîtrises, ceux-ci la dime, d'autres voyaient leur intérêt personnel triompher ; enfin, je le répète, il n'y avait pas, en France, un seul individu qui, en 1789, n'eût donné le tiers de sa fortune et le quart de sa vie pour arriver plus tôt à cette révolution attendue avec une telle vivacité par la masse immense, et dont à peine une poignée de citoyens étaient effrayés.

Joignez maintenant à ces causes, à ces volontés irrésistibles, ce changement que les écrits de Voltaire, de Rousseau et des encyclopédistes avaient déterminé dans les esprits ; les sommités de la société étaient sans croyance religieuse, morale, monarchique et même de famille. Les passions

déchainées en prenaient une véhémence incroyable ; les nouveaux principes des classes élevées avaient fait trouée dans la bourgeoisie et dans la valetaille : là , on ne croyait plus à Dieu ni au roi , donc on ne voulait plus solder ni le clergé , ni la noblesse , et une réaction terrible surgirait de ce changement d'idées.

Tout poussait à la révolution , je le répète , les gens de lettres , plus que tous : depuis quarante ans environ , le théâtre n'était plus qu'une chaire à prêcher contre les institutions établies. Voltaire avait fini par ne faire que des tragédies de propagande ; l'abbé Le Blanc , Saurin , Fenouillot-de-Falabeyre , Marmontel , La Harpe , Diderot et cent autres , tendaient ouvertement au même but. L'esprituel Beaumarchais , dans son *Mariage de Figaro* , chef-d'œuvre littéraire , à part que c'est un pamphlet perpétuel contre la cour , la noblesse , la magistrature , osa dire , sous le masque de Thalie , des vérités qui ne se perdirent pas.

C'était un personnage très remarquable , spirituel , malin , rempli de verve et d'ambition , voulant aller à la fois à la fortune et à la gloire , ayant des ennemis acharnés et des partisans fa-

natiques, élevant les mémoires du palais à la hauteur des satires de Juvénal ; leur prêtant l'intérêt du roman et la noblesse de l'histoire ; écrivant en vers pires que Ronsard, Pradon, Lemierre, et pourtant obtenant des succès par ses vers et par sa prose ; méprisé peut-être par une certaine classe, et employé par le gouvernement ; industriel et homme du monde, négociant et législateur ; accusé de crime, quand il n'était coupable que de vices ; jamais à nul qu'à lui on n'a pu appliquer la réponse de son *Figaro*, dans lequel, au reste, il s'est peint lui-même, *et si je vauz mieux que ma renommée*. Oui, certainement, il valait mieux qu'elle ; ses ennemis le calomniaient faute de pouvoir le vaincre ; sa vie, comme il l'a dit, a été un combat, mais parce qu'il l'a voulu ; le repos, le silence sur son compte lui étaient insupportables ; il préférait qu'on dit du mal de lui, à n'en rien dire ; confondant la famosité et la vraie réputation, satisfait du tapage qu'il ne cessait d'alimenter, il se figurait aller à la gloire lorsqu'il s'en éloignait tous les jours.

Je l'ai vu et j'étais prévenu contre lui ; il a peu tardé à me convaincre de son innocence, et il a

fini par me faire voir un honnête homme selon le monde , là où je signalais , d'après autrui , un fripon , gai , voluptueux , épicurien-pratique , aimant les arts sans les connaître , la littérature sans la comprendre . Auteur par la seule vivacité de l'esprit , la réalité en avait fait un spéculateur aventureux et prudent , habile à saisir , à profiter des chances d'une affaire , et assurément il aurait été le Jacques Cœur de l'époque s'il n'eût voulu en être l'*omnis homo* , le Michel Morin .

Que Marmontel était pâle auprès de lui , quoique aussi taillé en force , quoique également amateur des dames et vanté par ses bonnes fortunes , littérateur en dépit de son astre , froid , flasque , guindé ; il ne manquait cependant ni d'esprit de détail , ni d'art de charpenter une pièce , ou de dresser le plan d'un conte . Fils d'un tailleur , admis dans la meilleure compagnie , il n'y était pas déplacé , car souvent on prenait son gourmé pour de l'importance ; mis pendant un mois à la Bastille pour une parodie qu'il n'avait pas faite , il vécut depuis aux dépens de cette mince persécution ; c'était , à l'entendre , le martyr de la philosophie .

« Voilà , » disait Rivarol , « pourquoi en revanche il martyrise nos oreilles. »

Marmontel, dans la fameuse dispute des *gluckistes* et des *piccinistes*, se déclara pour ce dernier, et en conséquence emboursa , de la part de ses adversaires, des douzaines d'épigrammes. La plus dure et, par suite, la plus plate fut celle-ci, de l'abbé Arnaud :

Ce Marmontel si lent, si lourd,  
Qui ne parle pas, mais qui beugle,  
Juge la peinture en aveugle  
Et la musique comme un sourd.

La Harpe, maigre, petit, chétif, exploita d'abord merveilleusement la protection si puissante de Voltaire; sa tragédie de *Warwick*, celle de *Philoctète*, son drame de *Mélanie*, lui valurent des succès, que ses autres ouvrages dramatiques ne soutinrent pas; et on doit prendre au pied de la lettre les deux vers du poète Gilbert. La Harpe dit :

Tout meurtri des faux-pas de sa mule tragique,  
Tomba de chute en chute au trône académique.

Le *Mercur*e le releva, les philosophes le sou-



tinrent : athée fougueux, tant que dura l'ancien régime, il devint chrétien, fervent et fanatique à la sortie des prisons de 1793 et 1794. Son *Cours de littérature*, excellent ouvrage, où les défauts fourmillent, assura sa réputation. Je connais peu de morceaux de poésie aussi agréables que son poème en vers de *Tangut et Fétime*; il a un goût très sûr, ses maximes n'égarent point, mais il faut lui passer son amour de Voltaire, et sa haine de quelques obscurs ennemis, d'où il ne résulte que l'analyse malveillante de deux comédies de *Fabre d'Églantine*, renferme dans son cours plus de pages que tout le théâtre de Corneille.

Avant d'arriver à 1789, je veux rappeler ici quelques hommes célèbres ou fameux que j'ai vus dans ma longue carrière; cela me reportera agréablement à une époque qui fut pour moi de toute jouissance.

Le premier sans doute, et celui que je mettrai hors de ligne, fut je dirai l'auguste Francklin. Mon Dieu, le beau vieillard! qu'il était vénérable et superbe avec sa chevelure argentée, ondoyant noblement sur ses épaules larges! ses grands yeux bleus comme l'azur de ce ciel dont il était une

des émanations la plus brillante, ses traits réguliers, sa bouche au sourire fin, aux expressions sublimes ou gracieuses, et puis sa riche taille, sa force physique si bien en harmonie avec ses pensées si pures, si bienveillantes, si tendres pour l'humanité ! Quand je souge à Francklin, je me figure avoir vu Socrate, moins sa laideur. Toutefois, le sage Américain était doux, simple, sans forfanterie, sans envie de spéculer sur sa réputation et au moyen de ses mille qualités ; près de lui on était à l'aise, on ne redoutait ni une parole maligne ni une arrière-méchanceté. Nos ministres s'ébahissaient de cette puissance morale, de cette grandeur de vertu, de cette illustration toute en bienfaits répandus sur les hommes ; son habillement ajoutait un charme. Je ne sais ce que serait devenu Francklin avec un habit de cour, l'épée au côté, poudré, frisé, pommadé, la bourse au dos... Son chapeau immense, son simple linge blanc, son vaste habit carré sans broderie, sa veste à l'avenant, ses gros souliers à boucles d'argent, sa canne à pomme d'ivoire, tout ajoutait, je le répète, à l'effet général. Le saint et pieux archevêque de Paris, M. de Beaumont, vertueux prélat, si indi-

gnement outragé par les jansénistes, et qui avait eu le temps, avant sa mort, de bien juger Franklin, a dit devant moi :

« Je ne lui connais qu'une vertu qui lui manque, celle du catholicisme ; oh ! je me plais à croire que Dieu ne repoussera pas cette belle ame, elle honorerait trop l'enfer. »

Je ne peux me retenir de transcrire l'épithète pittoresque et chrétienne de ce grand citoyen, et pour celui-là ce titre est acquis sans conteste ou raillerie. Il faut savoir que Francklin était imprimeur et auteur tout ensemble, en même temps que publiciste, homme d'État, etc. (1) :

Ici repose  
Livré aux vers  
Le corps de Benjamin Francklin, imprimeur ;  
Comme la couverture d'un vieux livre  
Dont les feuillets sont arrachés  
Et la dorure et le titre effacés ;  
Mais pour cela l'ouvrage ne sera pas perdu,  
Car il reparaitra  
Comme il le croyait,  
Dans une nouvelle et meilleure édition  
Revue et corrigée  
Par  
L'auteur.

(1) Benjamin Francklin, né à Boston, en 1766, d'une

Parler de Mesmer après un tel homme, c'est assurément aller chercher loin un autre genre de célébrité; Mesmer, que je ne me suis plus souvenu de peindre, lorsque je le rencontrai chez Voltaire, était un médecin allemand, sinon charlatan, du moins très adroit à saisir les faiblesses de l'esprit humain; il avait trouvé, disait-on, et je crois qu'il serait plus exact de dire, il avait retrouvé l'existence du fluide magnétique, pro-

famille pauvre et honorée, fut, à douze ans, apprenti-imprimeur, puis, à force de talent, de travail, d'économie, imprimeur lui-même; directeur général des postes en 1753; fut l'un des fondateurs de l'indépendance des États-Unis d'Amérique; en 1776, il fut envoyé ambassadeur en France, où il résida neuf ans, et à Passy. Son mérite, ses vertus lui firent obtenir tout ce qu'il voulut; il mourut en 1790. L'Assemblée nationale française porta son deuil, que partagèrent tous les honnêtes gens. Le bien qu'il a fait a été immense. Sa morale pure s'insinue dans les cœurs. Savant distingué, il inventa les paratonnerres; ce qui, joint au rôle qu'il avait joué contre le despotisme de l'Angleterre, inspira au célèbre Turgot ce vers latin destiné à passer à la postérité, et convenable au seul Francklin :

*Eripuit cælo fulmen sceptrumque tyranni.*

(Il arrache la foudre au ciel et le sceptre aux tyrans.)

priété du corps, phénomène encore presque inconnu, mais dont la force de la vérité m'oblige à reconnaître l'existence.

Ce fluide, dont l'un des pouvoirs est de déterminer le somnambulisme factice, et bien autrement tenace que le réel, selon Mesmer et ses adhérents, produit des effets si extraordinaires, qu'ils confondent la raison. Au lieu de s'éclairer sur ce fait curieux et mieux important, on cria, selon l'usage, au charlatanisme; quant à moi, j'ai vu de tels miracles opérés par le magnétisme, que mon entendement s'effraie des conséquences qu'il faudrait en tirer. Je voudrais que la science, mettant bas le dédain avec lequel elle a accueilli la circulation du sang, la transfusion des métaux, l'antimoine, l'électricité, l'inoculation du vaccin, et tout à l'heure la vapeur, s'occupât d'éclairer la question et de la constater par des expériences solennelles et toutes de bonne foi.

Dans une circonstance, je proposai ceci à Napoléon, il m'écouta avec une attention soutenue, resta assez longtemps à réfléchir, puis il me dit :

« Non, ne faisons pas du somnambulisme une chose légale; voyez ce que deviendrait la po-

litique des cabinets ; il importe au repos public, au secret des familles, que cette science demeure vague, contestée, ridicule même ; chacun y gagnera ce que tous y perdront. »

Après avoir, à mon tour, médité ces paroles de Napoléon, j'ai plus que jamais reconnu l'immense supériorité de ce puissant génie si lucide ; il sera l'un des derniers de son époque que j'oserai peindre (1).

Mesmer avait une physionomie spirituelle, que ne démentait pas sa conversation, des traits fins, un art exquis pour se refuser à une lutte opiniâtre ; les précautions puériles dont il s'entourait, ses baquets, ses branches de fer, la musique, l'obscurité, les parfums, l'harmonica employé avec succès, tout cela, au lieu de le servir, lui nuisit ; on le qualifia de charlatan : c'était un médecin instruit et fort agréable ; il aimait beaucoup l'argent, qualité dont alors on lui fit un

(1) Je possède ce portrait tracé par le prince de Talleyrand ; je l'ai publié en partie sans en indiquer la source ; je le rétablirai dans son intégrité au troisième volume de cet important ouvrage.

(*La Femme de qualité.*)

crime et qu'aujourd'hui on érige en vertu ; satisfait des trente mille livres de rente qu'il écréma sur la France , il repartit pour l'Allemagne ; il mourut dans sa patrie , en 1815, à Mersbourg , en Souabe, où il était né en 1734 ; oublié depuis sa sortie de France, vers 1786 , il demeura près de trente ans en dehors du mouvement général et sans que ses partisans , en majeure partie , soupçonnassent son existence.

Si les mémoires n'étaient pas une terre de liberté, un temple aux cent portes toujours ouvertes, comme celles du palais de la renommée et où l'on place quand on veut toute statue de grand homme , je m'excuserais de placer après Mesmer le souvenir de Buffon , celui-ci l'un des plus illustres parmi les modernes.

Louis-George Leclerc , comte de Buffon, né à Montbard , le 7 septembre 1707 et, à juste titre, surnommé *le Pline français* , a certes mérité aussi bien que tout autre qu'on lui appliquât ce vers dont ma mémoire ne me fournit pas l'auteur :

L'accord d'un grand talent et d'un beau caractère.

Le comte de Buffon, poussé dès son enfance par cette puissance inconnue qui décide de notre avenir, se tourna vers l'étude des sciences naturelles et tarda peu à s'y distinguer; son génie, se développant, le plaça à la tête de ses émules; depuis le naturaliste romain, on n'avait entendu un langage plus noble, plus pur; on ne s'était pas avisé de peindre les animaux dans leur figure, leur caractère, leurs mœurs, avec des couleurs jusque-là réservées aux hommes; Buffon, le premier, prit ce pinceau hardi, fier, énergique, moelleux, fin, délicat et si bien approprié à chaque genre, que le savant l'admire et que le poète s'étonne de ne pas l'égal.

Devinant les secrets de la nature, les mystères des temps passés, sa haute et sagace intelligence raconta l'histoire du monde primitif, comme s'il eût assisté au spectacle de la création; des causes descendant aux effets, il nous rendit palpables les imaginations de ce génie prodigieux; sa *théorie de la terre*, ses *époques de la nature*, si d'abord elles eurent des censeurs, ont fini par ne plus rencontrer que des admirateurs persuadés, qui s'entre-demandent comment Buffon a



pu deviner ce que Dieu semblait vouloir cacher à l'homme.

Puis, soit que, dans ses discours généraux, il esquisse les diverses portions de l'histoire naturelle, soit que, peintre de genre, il fasse de chaque animal un ennemi qui nous effraie, un rival qui nous déplaît, un ami qui nous aime, un domestique qui nous sert, un indifférent qui nous évite, nous ne comprenons pas où il a pu trouver cette variété de formes, cette sagacité de traits, cette brillante couleur de l'expression ; tout individu qu'il peint devient dans ses pages une créature vivante, que nous reconnaissons, ou que nous voudrions voir ; chaque portrait est un chef-d'œuvre de genre, d'esprit, de vigueur, de fidélité : *le style est l'homme*, a dit Buffon ; mais, sans le génie, que serait le style ? C'est en lui que l'on trouve peut-être la réunion la plus complète de ces deux rares et divines qualités que Dieu souffle à l'homme privilégié, et que l'étude la plus opiniâtre ne peut obtenir que très imparfaitement.

M. de Buffon se sépara toujours des philosophes : il ne voulait pas faire de l'impiété, mais

seulement commenter le premier chapitre de la Genèse, et, dans ce travail, il a élevé un monument éternel à sa gloire. J'ai eu l'honneur de le voir, et très souvent; il habitait le Jardin des Plantes dont il était surintendant, et le roi Louis XVI lui fit ériger une statue qui, pendant le reste de sa vie, frappa ses regards chaque fois qu'il sortait de son appartement. Bon à l'excès, il avait des manières grandes, aimait le luxe et les beaux vêtements : on ne l'approchait qu'avec vénération; Voltaire le redoutait et ne l'aimait pas. L'archiduc Maximilien, électeur de Cologne, venant voir Marie-Antoinette, sa sœur, alla, selon que sa mère, Marie-Thérèse, le lui avait recommandé, rendre ses devoirs au comte de Buffon. Celui-ci, noble et magnifique, ayant fait relier pompeusement un bel exemplaire colorié de ses œuvres, l'offrit au prince, qui, vrai niais, le refusa obstinément, en donnant pour raison qu'il ne voulait pas en priver l'auteur. Cette sottise fit du bruit, et lorsque, l'an d'après, l'empereur Joseph II vint à son tour en France, il courut chez le grand naturaliste, et, en l'abordant, lui dit avec une grace parfaite : « *Monsieur le comte,*

*je viens réclamer l'exemplaire de vos œuvres que mon frère a oublié d'emporter. »*

Sa mort eut lieu le 16 avril 1788. Il laissa une mémoire vénérable et des regrets sincères dans l'âme de tous ceux qui l'ont approché.

## CHAPITRE XII.

Affaire du collier.— Quelques Rohan.— Un grand factieux.— Un traître sans gloire.— Un roman sans mérite.— *L'escroc sérénissime*.—Portrait du prince Louis de Rohan.—Ses fautes à Vienne.— Sa disgrâce.—Sa superstition.—Histoire et portrait du comte Cagliostro.— Ses miracles.— Une branche bâtarde de Henri II.— Les enfants Valois et la charité publique.— Munificence de la maison royale envers des parents.— Contraste des pensions de seize et dix-sept cent mille livres de rente et de quatre cents.— Portrait de la comtesse de La Motte-Valois.—Elle circonviend le prince Louis.— Le collier.— Par quelle escroquerie il va des joailliers Bohemer et Bassange à la comtesse, en s'arrêtant en route.— Mademoiselle d'Oliva.— Entrevue nocturne à Versailles.— Le 15 août.— Le prince Louis devant le roi et la reine.— **Scène terrible.**—Comment le secret du collier était venu à Leurs Majestés.— Portrait du baron de Breteuil.— Suite de l'affaire.— Arrestation du prince.— L'abbé Georget.— Le procès.— Le jugement.— Histoire de la comtesse jusqu'à sa mort.— Histoire du prince.— Dernière et précieuse anecdote touchant le collier, où interviennent Louis XVIII et le comte de La Motte Valois.

Marie-Antoinette n'eut que des malheurs dès le moment où, quittant le titre de dauphine, elle prit celui tant désiré de reine. Monter sur un trône lui avait semblé le bonheur : le trône se changea pour elle en échafaud après dix-neuf

ans passés dans des contrariétés, des peines, des soucis, des angoisses, des malheurs sans pareils, des catastrophes épouvantables.

Elle était encore au faite du pouvoir et dans une ignorance complète de l'avenir lorsque la suite d'une friponnerie insolente vint l'attaquer dans sa délicatesse et dans son honneur. Je ne peux, avant d'aborder la série des événements qui commencèrent la révolution française, passer sous silence la fatale anecdote du collier, et, pour l'intelligence de celle-ci, il me faut reprendre les faits de plus loin.

La maison de Rohan qui, ai-je dit, remonte aux souverains de Bretagne, assume dans ses diverses branches toutes les illustrations qu'une famille peut souhaiter; mais, en même temps et par une fatalité singulière, il n'y a pas de maison ancienne qui ait fourni moins de personnages célèbres, recommandables par leurs vertus ou leurs grandes actions; plusieurs de ses membres ont été frappés de nullité désespérante; que dis-je? ils ont donné des marques éclatantes de leur incapacité, de leurs désordres, de leur trahison.

Les Rohan, dans la longue file de noms déro-  
bés à l'oubli et qui ressortent de leur souche  
primordiale, n'ont eu qu'un seul homme de  
grande réputation et de génie ; mais, en même  
temps, ce même héros fut un brouillon, un sé-  
ditieux qui ravagea la France à diverses reprises,  
dont la réputation n'a été obtenue que par la  
guerre civile, qu'en se montrant rebelle au roi  
et qu'en versant le sang de ses concitoyens : ce  
fut le maréchal de Rohan. On le vit mêlé à toutes  
les cabales des calvinistes, pendant le règne de  
Louis XIII, lorsque les religionnaires tentèrent  
de mettre le royaume en république.

Ce factieux ne laissa pas d'enfant mâle, à  
moins qu'on ne veuille admettre ce fameux Tan-  
crède que sa femme fit paraître après sa mort ;  
sa fille porta son nom, ses titres, sa fortune  
immense à la grande maison des Chabot.

Un chevalier de Rohan, le plus méprisable  
des hommes et à la fois le plus insensé, tenta,  
sous Louis XIV et par l'appât d'une misérable  
somme, de livrer aux Anglais plusieurs ports de  
Bretagne et de Normandie. Ce crime, infame  
dans tout autre, vient d'être réhabilité dans un

pauvre roman sans plan, sans conduite, sans connaissance du cœur humain, où le traître est porté aux nues, et Louis XIV, qui devait être sa victime, est gourmandé d'avoir laissé la justice punir en ce chevalier de Rohan ce que l'auteur de ce roman, où rien n'est vrai, flétrit dans M. de B..., par exemple, et dans le duc de R... aussi.

La princesse de Soubise Rohan en son nom fut la concubine doublement adultère de Louis XIV; son fils, cardinal brouillon, fat, avantageux, vendit l'Eglise française à la cour de Rome; le prince de Soubise, son neveu, militaire incapable, général par la volonté de madame de Pompadour, déshonora la France à la funeste journée de Rosbek, et n'en fut pas moins fait maréchal, à la risée de nos armées et de l'Europe. Son fils, le prince de Guemené, qu'on put, à juste titre, qualifier d'*escroc sérénissime*, ainsi qu'il est appelé dans la collection des mémoires de Bachaumont, fit une banqueroute effroyable de plus de trente-quatre millions; il ruina toute la petite propriété de Paris, fit dix mille malheureux, et cela, pour fournir à un luxe insensé et

aux débauches les plus honteuses. La dépravation des ecclésiastiques de cette famille était passée en proverbe, et cependant la charge de grand-aumônier de France, la première de la couronne, semblait leur être dévolue héréditairement. Les femmes, parmi les Rohan de cette époque, ne brillèrent pas non plus par les vertus de leur vie privée, et l'inconduite de celle que le prince de Condé avait épousée en 1759 avait passé en proverbe, et des bruits étranges coururent sur sa mort : peut-être les rapporterai-je plus tard.

Enfin, un Rohan, le prince Louis Prince, évêque de Strasbourg, et successivement cardinal et grand-aumônier, n'étant encore que grand-seigneur, fut nommé ambassadeur à Vienne pendant que Marie-Antoinette venait à Paris. Le prince Louis, esprit étroit, mais agréable, gracieux sans capacité, remplaçant le génie par l'orgueil, le mérite par la suffisance, présomptueux, frivole, manquant de mesure et de tact, compromettant le cardinalat par des actes anti-religieux, par des débauches scandaleuses, affichant ses intrigues, ne les réparant point par de bonnes ac-



tions, léger jusqu'à la folie, imprudent, prodigue, dissipateur, besogneux, passant sa vie avec des femmes, des intrigants, des usuriers; empruntant à tous, achetant cher, revendant à bon marché; sans règle, sans conduite, ami peu attaché, sujet infidèle, ambassadeur inhabile, prêtre scandaleux et sans vergogne, c'était de tout point un vrai Rohan d'alors.

A Vienne, il irrita, choqua, offensa Marie-Thérèse, qui demanda et obtint sa révocation; de Vienne il se brouilla avec la dauphine en écrivant à la Dubarry des anecdotes scandaleuses sur l'impératrice, et en lui prêtant des ridicules; sa correspondance ne fut pas secrète, et la dauphine jura de le punir. Dès lors, elle ne lui parla plus, et le roi lui fut aussi sévère; au lieu d'apaiser deux majestés, il lutta et emporta, malgré la reine, par le crédit de la comtesse de Marsan, sa cousine, la grande aumônerie.

Désespéré de la prolongation, de l'inimitié de la reine, le prince Louis, superstitieux comme les faibles et les débauchés, demanda aux puissances occultes un talisman qui lui procurât la faveur de la reine; le hasard et, mieux, le

diable, lui envoya le fourbe qui le tromperait.

Je ne peux parler ici d'un personnage bien extraordinaire qui, vers 1740, parut en France pour la première fois : c'était le comte de Saint-Germain; ce prince des rose-croix, possesseur de secrets très extraordinaires, eut la confiance, l'estime de Louis XV, l'amitié de la marquise de Pompadour. Il y avait longtemps qu'il avait quitté la France, lorsque parut à Strasbourg d'abord, et puis à Paris, un copiste adroit du savant Saint-Germain.

A entendre le comte Cagliostro, il eût été le fruit de l'union d'un grand-maître de Malte et d'une fille du souverain, schérif de la Mecque ou de Médine, élevé par un adepte chevalier de Malte, le sage Althotas; il aurait été s'instruire aux sciences occultes en Égypte, dans les pyramides, et aux Indes, parmi les gymnosophistes: de là, traversant l'Italie, parcourant l'Allemagne en entier, la Russie, la Suède, la Prusse, le Danemarck, l'Islande, l'Angleterre, l'Irlande, l'Écosse, la Hollande, enfin les Pays-Bas, il serait venu en France.

Partout, opérant des cures prodigieuses, ou

plutôt des miracles ; couvert de diamants , menant le train d'un seigneur, guérissant gratis les pauvres , leur ouvrant sa bourse , il était venu à s'entourer d'une réputation étourdissante. Sa femme, jeune et jolie , s'unissait à ses bonnes œuvres , à ses cures incroyables , et tout n'allait que mieux. A Strasbourg, le comte Cagliostro , que ses ennemis disaient, mais sans preuve, être le fils d'un cocher de Palerme , du nom de Balzamo ; Cagliostro, dis-je , avait noué une liaison intime avec le prince Louis , il lui avait dévoilé les grands arcanes de la nature , lui avait prédit l'avenir , promis une fortune colossale , et enfin était parvenu à le faire souper avec des fantômes ( je n'ose pas dire des esprits, car l'esprit est rare, même à ce qu'il paraît dans l'autre monde).

Attiré à Paris par ses disciples , ses fanatiques, par le grand-aumônier, Cagliostro y vint faire de la médecine hermétique , de la chimie surnaturelle et du charlatanisme. Là, encore consulté par le grand-aumônier, il ne balança pas à lui garantir la prochaine venue d'une faveur qui laisserait bien loin la duchesse de Polignac.

En même temps , et à l'entour du cardinal

grand-aumônier, évêque de Strasbourg, abbé de Saint-Waats d'Arras et commandeur des ordres du roi, rôdait un démon femelle dont voici l'origine :

Le roi de France, Henri II, au nombre de ses enfants illégitimes eut un baron de Saint-Remy-Valois, dont la descendance se prolongea après que la branche régnante des Valois se fut éteinte; mais de mauvais mariages et une conduite à l'avenant dans les races de ce rameau égaré de la maison royale y portèrent une dégénération si rapide, qu'aux approches de la révolution, les derniers, un garçon et deux filles, restèrent orphelins et tombèrent à la charge de la pitié publique.

Madame de Boulainvilliers, femme du prévôt des marchands, et lieutenant civil au Châtelet, recueillit les deux nobles demoiselles, et mit en pension le baron de Valois. La famille royale, à qui on fit connaître cette grande infortune et qui était si facile à combler de bienfaits, les maisons de noble origine qui l'entouraient, les Coigny, par exemple, touchaient annuellement seize cent mille francs de dons royaux; mes oncles, mon père et moi, et tous les miens avions, au même

titre, *dix-sept cent mille livres de revenus*; la famille royale, dis-je, gratifia les trois enfants de QUATRE CENTS FRANCS DE RENTE CHACUN.

Il résulta, de cette mesquinerie blâmable, que l'aînée de mesdemoiselles de Valois épousa un garde de la maison du roi; un comte de La Motte, de petite noblesse et sans aucune fortune : c'était le mariage de la faim et de la soif. La comtesse de La Motte avait de l'esprit, elle en fit un mauvais usage; jolie, coquette, rusée, intrigante, elle s'approcha de la cour d'où elle ne retira que quelques écus; la comtesse de Provence lui promit beaucoup et ne fit rien pour elle.

La misère, le libertinage de son mari égarent la comtesse de La Motte, elle souilla son beau sang et devint maîtresse, en sous-ordre, du prince Louis; pendant qu'elle rôdait familièrement dans le palais Cardinal, vieille rue du Temple, elle apprit que le joaillier de la couronne Bohemer et son associé Bassange étaient fort embarrassés pour se défaire d'un collier de diamans, nommé *rivière* par un caprice de la mode; cette parure éblouissante était estimée dix-huit cent mille francs.

Sur ces entrefaites, sachant aussi quel chagrin rongeaît le cardinal son ami et bienfaiteur, madame de La Motte lui fit, en rougissant, une confidence abominable. A l'entendre, la reine, renouvelant les fureurs des femmes de Lesbos, éprouve pour elle une passion véritable; elle ne s'y prête que par attachement pour le grand-aumônier et afin de le faire entrer en grâce.

Bientôt elle arrive rayonnante : « Prince, » dit-elle, « la fortune vient à vous; vous plait-il de la recevoir.

— Sans doute; que faut-il faire.

— Écoutez-moi : la reine se meurt d'envie d'acquérir le fameux collier, elle a refusé le cadeau que le roi lui en voulait faire, afin d'empêcher le peuple de crier; mais elle fait des économies, elle souhaite l'avoir et n'ose traiter directement avec Bohemer, qu'elle a maltraité : allez au joaillier, achetez le collier en votre nom, la reine approuvera le marché, divisez le paiement en plusieurs échéances, elle fera les fonds et vous remboursera; mais la joie de posséder tout de suite une merveille que, sans vous, elle n'aura qu'après plusieurs mois vous rendra ses

bonnes grâces, et pour récompense je vous assure que vous serez nommé premier ministre. »

Le prince Louis, homme de haut amour-propre et de très petit entendement, n'aperçoit pas la fausseté de ce dire; enivré d'allégresse, il se voit l'amant de la reine et un autre Kaunitz, il débute par envoyer un mémoire justificatif que la comtesse s'engage à remettre : la réponse vient toute de la main de la reine, elle est gaie, leste, presque tendre; elle éblouit le niais qui riposte, et petits billets de trotter, et madame de La Motte, messagère infatigable, est vue chaque jour sur la route de Versailles à Paris; on la voit, en outre, entrer au Château, disparaître dans son dédale, et au bout d'un peu de temps elle sort toujours emportant un cadeau, une bourse, un bijou, un objet de prix. Les espions du cardinal et de Cagliostro, et celui-ci même, épiant dès longtemps la personne, ne doutent plus des assertions de l'ex-Valois.

Cagliostro, consulté sur *le succès d'une entreprise*, déclare qu'il sera complet et ravissant, que la faveur attend Son Altesse *domestique*, et que la France sera à ses pieds; en conséquence,

le cardinal s'en va vers les joailliers, traite avec eux, leur livre, pour les tranquilliser, le secret de la reine, leur remet l'approuvé signé : ANTOINETTE DE FRANCE, signature dont la composition seule attestait la fausseté, puisque la reine, comme le roi, ne signait que de ses prénoms, *Marie-Antoinette* ou *Antoinette* seule.

Le collier, livré à seize cent mille francs, est porté à Versailles, et là, dans le pied-à-terre de la comtesse et le grand-aumônier présent, madame de La Motte remet le collier à un envoyé de Sa Majesté portant la livrée du roi. Dès ce moment, la trace du bijou précieux est perdue, et on ne l'a plus revu en nature, il fut tout de suite dépecé. Restaud de Villette, qui avait fait le laquais, le rapporta à sa maîtresse, dont la surprise fut extrême; car, d'un côté, on avait enlevé plusieurs beaux diamants, et changé, à cet effet, la forme de la parure, et, de l'autre, une main imprudente avait substitué des pierres fausses aux vraies; n'importe, le comte de La Motte, autre initié à l'intrigue, partit pour l'Angleterre et alla vendre ce qui valait un million onze ou douze cent mille francs.



Le collier avait été reçu, et la faveur ne venait pas; la reine, si affectueuse dans sa correspondance, gardait à Versailles son air refrogné; le cardinal s'en inquiète; d'ailleurs la reine a manqué au premier paiement, il devait être de trois cent mille francs. La comtesse en son nom en a remis trente ou trente-six mille; le reste est en souffrance; les joailliers sont impatients de toucher les fonds.

Comme la vente n'était pas consommée du bijou enlevé, il fallait maintenir le prince dans son illusion; en conséquence, une nouvelle intrigue a lieu. Les époux La Motte maquignonnent au Palais-Royal une jolie demoiselle du monde, la d'Oliva : elle ressemble à la reine, on lui fait une fausse confiance, on lui donne quelque argent, on lui en promet beaucoup plus, on la style, on l'habille, on la dresse, et, dans les premiers jours d'août 1785, si ma mémoire ne m'est pas infidèle, car j'écris tout ceci de souvenir et sans documents devant moi, vers minuit, la demoiselle d'Oliva est amenée à Versailles au fond du jardin, dans un bosquet; là vient, déguisé en militaire, le cardinal; il va avoir une explication avec la

reine. Le comte de La Motte, en effet, le conduit vers Sa Majesté, sortant du bocage, une rose à la main : elle la donne au prince Louis qui, dans l'enthousiasme, ne sait plus parler ; mais enfin , surmontant cette émotion il va entamer une causerie où se perdra la fille de joie ; mais la comtesse, en intrigante consommée, accourt et annonce que MADAME, que MONSIEUR le comte de Provence, S. A. M. le comte d'Artois et madame la comtesse d'Artois viennent pour rejoindre la reine.

A cette nouvelle, le cardinal se laisse amener comme un sot, il n'a rien vu, rien, absolument rien ; oh ! là bonne buse, qui, certes, vient d'acquérir des droits irrésistibles au titre de grand-aumônier de la Calotte ; car, à moins d'être stupide de cœur, on n'a pu se laisser jouer ainsi. Quoi qu'il en soit, le cardinal a vu la reine, il en est persuadé, il l'affirme à Cagliostro, le jure à Bohemer et attend, avec une vive impatience, le 15 août, jour de l'Assomption : c'est le jour que lui a mandé la reine qu'elle portera sa parure si belle, et où elle lui donnera des marques éclatantes et irrécusables de ses nouveaux sentiments pour lui.

Le 15 août se lève, et avec lui le prince Louis :

fou de joie, il accourt dans les grands appartements de Versailles, et avec son clergé, lui en costume épiscopal, car il officiera pontificalement à la messe. Il est dans la grande galerie, attendant avec une anxiété jubilante qu'on vienne l'avertir de se rendre auprès du roi ; les minutes lui semblent des siècles, ses yeux ne perdent pas de vue la porte de la chambre de S. M.... Tout à coup elle s'ouvre, un gentilhomme ordinaire vient prévenir Son Éminence que le roi le demande ; c'est son triomphe qui commence, et il regarde d'un œil superbe les évêques et les grands seigneurs qui sont autour de lui.

A peine a-t-il mis le pied dans cette chambre royale, d'où il attendait des merveilles, qu'à la vue du baron de Breteuil, ministre de la maison du roi, son ennemi mortel, de MM. de Vergennes, ministre des affaires étrangères, M. de Mironesnil, garde des sceaux, du roi, qui semblent embarrassés, de la reine qui paraissait courroucée, une vague terreur le saisit ; elle tarda peu à se changer en certitude affreuse, lorsque le roi, en lui présentant divers papiers qui étaient l'acte d'achat du collier, avec la signature fausse, la

déposition de Bohemer et Bassange, une déclaration du banquier Sainte-James mêlé à cette affaire comme bailleur de fonds aux joailliers, lui dit :

« Monsieur le cardinal, on vous accuse de faits étranges, voici les titres sur lesquels on se fonde ; prenez-en connaissance, et puis répondez sans délai. »

Ce propos fut un coup de foudre : le cardinal, pour la première fois, vit l'abîme où il était tombé ; il perdit la vue, les sens, balbutia des mots sans liaisons, et tout ce que l'on entendit de plus clair fut qu'il avait acquis le collier d'après le commandement exprès de la reine. Celle-ci, exaspérée, lui donne un démenti formel ; ce que lui alléguait la reine le niait, et lui ne pouvait le constater ; plus il s'embrouillait, plus il perdait la tête. Le roi en eut pitié, il l'invita à passer dans un cabinet voisin, à s'y remettre et à écrire sa justification : il le tenta, mais sa raison troublée ne lui fournit que des phrases incohérentes, vides de sens et dont on ne tirerait rien ; il donna en rentrant ce papier au roi.

Ici je dois reculer et raconter de quelle manière cette affaire si sale était parvenue à l'oreille

de LL. MM. La réputation de probité du prince Louis ne flairait pas comme baume; déjà, dans l'affaire des bâtiments des Quinze-Vingts, il s'était montré peu délicat. L'exemple récent du prince de Guemené, sa banqueroute, les prodigalités de la princesse sa femme, les dépenses folles du prince de Soubise, pour des femmes perdues et, en outre, la certitude que l'on avait vu paraître dans le commerce des parcelles de la fameuse et riche *rivière*, enfin les retards du premier paiement; tout, dis-je, ayant inspiré au joaillier de la couronne des craintes vagues, des soupçons encore légers, et poussé d'ailleurs par le banquier Sainte - James, ai-je dit, il se détermina à parler de ceci au baron de Breteuil, qui reçut sa confiance en même temps, à ce que je crois, que celle du banquier.

Si un homme a fait involontairement du mal à la famille royale, s'il a joué auprès d'elle le rôle de l'ours, dans la fable de l'*Amateur des jardins*, c'est assurément le baron de Breteuil: Né Le Tonnelier, en 1733, à Preuilly, en Touraine, il courut avec honneur (ce mot dans ses diverses acceptions) la carrière des ambassades;

Louis XV et Louis XVI l'envoyèrent successivement à Pétersbourg, à Stockholm et à Vienne; dans cette dernière résidence, il succéda au prince Louis de Rohan, disgracié, qui, ne pouvant se venger sur le roi, s'attaqua gauchement à son successeur, auquel il joua plusieurs tours qui l'exaspérèrent; le prince s'était mal adressé; le baron de Bezenval avait érigé un culte à la haine, il la rangeait parmi les vertus.

Habile administrateur dans des temps faciles, mais incapable de conduire là où il fallait du génie et de la vigueur, et non de l'habitude et de l'opiniâtreté, il entassa, lors de la révolution, faute sur faute, se dépouilla de la réputation qu'il s'était faite, compromit la reine, exposa le roi, et, mis face à face avec le lion révolutionnaire, il ne put que fuir; les moyens de le combattre avec avantage lui ayant manqué soudainement.

Il était déjà ministre de la maison du roi lors de la funeste et fatale affaire du collier. Au premier mot qu'on lui en dit, au lieu de deviner combien il importait, non sans doute à l'honneur de la reine, mais à sa position délicate, que son nom fût retiré de ce grand scandale, que toute

intervention, de la part de Sa Majesté, même la plus indirecte, aurait des conséquences fâcheuses, son esprit vindicatif, étroit, ratatiné ne vit là dedans qu'une occasion merveilleuse de chasser de la cour un personnage dont il faisait sa *bête noire*, de l'écartier en outre, et de compléter, par sa mésaventure, la perte de la maison de Rohan qu'il détestait par contre-coup.

Lorsque cet insensé à courte vue eut déterminé de quelle façon il profiterait de la sottise folie du prince Louis, il se hâta de prévenir le roi, la reine, de les aigrir, de les envenimer contre le coupable; il dit la chose publique (elle ne l'était pas); enfin il conduisit si bien sa barque, il enflamma tellement la colère de LL. MM., que les sages conseils de MONSIEUR, ni les avis du comte de Vergennes ne purent ramener l'auguste couple à une modération dont la raison faisait commandement. Un conseil fut tenu, on y appela Bohemer et Sainte-James. La reine, pour augmenter la faute et l'éclat, voulut y être entendue, afin que sa déclaration fit pièce au procès; et de la belle imaginative du comte Breteuil sortit le coup d'éclat, le scandale inutile de l'arrestation publique et l'on

peut dire solennelle d'un Rohan, cardinal, prince, évêque, souverain de Strasbourg (1), commandeur de l'ordre du roi, proviseur de Navarre, administrateur général des Quinze-Vingts et grand-aumônier de France.

J'ai dit plus haut que celui-ci, n'ayant su ni parler, ni écrire, était revenu dans la chambre du roi, sa note incohérente à la main. Pendant les quelques minutes de son absence, on avait délibéré sur ce que l'on ferait de lui, et l'unanimité, dictée par la présence de la reine, se détermina pour l'arrestation. Au demeurant, peut-être encore le prince aurait pu se sauver; mais l'imbécille, croyant toujours à la réalité de sa correspondance avec sa souveraine, osa donner à entendre qu'il en était moins maltraité en particulier qu'en public. Cette folle insolence consumma sa perte, et, sur un geste de la reine, et par elle renforcé d'un regard en demande de prompt châtiment, le roi dit au cardinal, et avec

(1) A part la portion du diocèse de Strasbourg située en France, il y avait, sur la rive droite du Rhin, une portion allemande dont l'évêque était prince souverain; Saverne en faisait le chef-lieu.



sa voix de tonnerre, quand il voulait la prendre :

« Sortez, monsieur. »

Le prince Louis obéit. Il rentre dans la galerie, la physionomie décomposée. L'archevêque de Toulouse se trouve là : il voit l'état du grand-aumônier, et lui demande s'il souffre.

« Non, » répondit-il, mais le roi s'attarde, une affaire majeure m'appelle à Paris, et je compte les minutes jusqu'à sa conclusion. »

Pendant ce temps, le roi ayant fait appeler le duc de Villeroi, capitaine des gardes, de service, lui dit d'aller avec le baron de Breteuil, et de faire arrêter qui il lui désignera. Le duc obéit et sort avec le ministre; tous deux rencontrent à la porte le jeune marquis de Jouffroy, lieutenant des gardes du corps, et de la compagnie Villeroi; M. de Breteuil va à lui, et plein d'une émotion maligne, lui mâchonne, au nom de S. M., et en vertu du consentement de son chef, qui s'incline affirmativement, de procéder, sans délai, à l'arrestation du grand-aumônier, de le conduire dans l'appartement du prince, au Château, et là de l'y garder sans le perdre de vue.

Le jeune homme, criblé de dettes, et non sans

chagrins, d'abord comprenant mal, crut que c'était lui que le ministre arrêtait, il en fut consterné, et il lui fallut du temps pour revenir à lui; alors il s'avança vers M. de Strasbourg, qui causait encore avec M. de Toulouse (1), et, au nom du roi, lui déclara qu'il était son prisonnier.

Ces paroles, prononcées à haute voix devant tous, épouvantèrent même la foule, qui, le dimanche, remplissait la galerie et les appartements. M. de Brienne décampa sans songer à consoler l'inculpé; celui-ci, sans répondre au marquis de Jouffroy, marcha vers les pièces qu'il occupait au château. En route, et profitant du décontenancement de son conducteur, ou plutôt de son obligeance, il se pencha comme pour remettre une boucle de jarretière, et, dans son bonnet rouge, écrivit au crayon quelques mots à l'abbé Georgel, son grand-vicaire, à Paris. Il déchira le feuillet de ses tablettes, et, trouvant, dans son antichambre, sa livrée, rangée en

(1) L'habitude en France, avant la révolution, était de nommer les évêques du simple nom de leur siège. Ainsi, au lieu de dire monseigneur l'archevêque de Paris ou de Rouen, on disait *monsieur de Paris*, *monsieur de Rouen*.

deux haies, selon la coutume, il la remit à celui de ses valets de pied dont l'affection lui était connue, un grand blond, véritable Antinoüs, de forme, les méchants disaient de fait. Ce gail-lard-là, voyant le cortège inusité qui accompagne son maître, reçoit l'écrit, le cache, se recule, court à l'écurie, où un cheval, toujours sellé, attendait un courrier, et part au grandissime gallop pour Paris.

L'abbé Georgel n'était pas sorti, il lit, ou plutôt devine le billet, et, une demi-heure après, le feu avait consumé un certain portefeuille rouge, renfermant, avec beaucoup de papiers dangereux, la correspondance apocryphe de la reine (1), dont on parla beaucoup, au procès, mais qu'on ne peut y produire. Ce ne fut pas le seul service que le fin ex-jésuite abbé Georgel rendit au car-

(1) L'abbé Georgel, au lieu de brûler les papiers renfermés dans le portefeuille rouge, les cacha et dit les avoir détruits : il les conserva fidèlement, ayant toujours dans sa vieillesse l'intention de les anéantir ; mais la mort ne lui en laissa pas le temps. Il les avait déposés chez une dame, logée au Marais, qui me les vendit, en 1814, sans soupçonner leur importance. Ils sont en mon pouvoir.

*(Note de la Femme de qualité.)*

dinal de Rohan, qui, pour ne pas défaillir à la coutume, l'en récompensa par une noire ingratitude; l'abbé aurait pu l'en punir durement, puisqu'il possédait de lui, et contre lui, des pièces terribles; il n'en fit rien, et loua toujours son ancien patron.

Une heure après son arrestation, le prince Louis, passé sous la surveillance du comte d'Agout, sous-aide major des gardes-du-corps, partit pour Paris, où, arrivé à son hôtel, il fut rejoint par le baron de Breteuil et M. de Crosne, qui mirent le scellé sur les papiers et le conduisirent à la Bastille.

A la nouvelle de cette arrestation, l'opinion égarée d'abord, car on crut que la reine et le cardinal se reprochaient réciproquement le vol du collier, firent naître un scandale sans pareil. Le prince de Soubise, le prince Louis, la comtesse de Marsan étaient aimés par les Parisiens. Les ennemis de Marie-Antoinette s'unirent à eux, puis l'adjonction de la comtesse de La Motte à l'affaire acheva de la rendre sale et odieuse. On arrêta la descendante des Valois avec le Restaut de Villette; on alla chercher, en Belgique,

mademoiselle d'Oliva; mais le comte de La Motte, avec les diamants et l'or, s'évada en Angleterre, d'où on ne put le retirer.

Cagliostro, sa femme eurent aussi les honneurs de la Bastille; dix autres inculpés ajoutèrent par leurs fractions à l'extraordinaire de cet évènement. Paris, la France, l'Europe, le monde s'en occupèrent, et, au fracas prodigieux qui en advint, on tarda peu à reconnaître que l'avis de MONSIEUR était le seul à suivre. Il voulait 1° garder le silence; 2° appeler tous les Rohan chez un ministre, leur dire tout ce qui en était, et retirer au cardinal l'administration de ses huit cent mille francs de rente en biens d'église; lui accorder une forte pension avec le reste; payer les joailliers, sauf son recours sur la comtesse et les autres créanciers; 3° le contraindre de se démettre de la grande - aumônerie; 4° l'envoyer à Strasbourg en exil indéterminé; 5° faire raffe du comte, de la comtesse de La Motte et des autres coupables, et, par mesure préventive, les garder jusqu'à la mort dans une prison d'État (la révolution ne les y eût pas laissés longtemps).

Par ces mesures habiles on étouffait tout le sale de l'affaire; on ne compromettait pas la reine; les joailliers étaient payés, et les coupables punis. Au lieu de cela, on alimenta les passions, la calomnie, et, en 1786, intervint un arrêt du parlement de Paris qui innocentait le cardinal pleinement, ainsi que Cagliostro, sa femme, mademoiselle d'Oliva, ses subalternes; qui punissait Restaut de Villette comme faussaire, et qui condamnait au fouet, à la marque et à la prison perpétuelle la comtesse de La Motte.

La reine, désolée que l'audace du cardinal fût impunie, demanda et obtint sa disgrâce; il perdit ses charges et son cordon bleu, qu'il n'avait qu'en qualité de grand-aumônier, et s'en alla en exil, d'abord à la Chaise-Dieu, en Auvergne, puis à Saverne; 1789 l'y trouva. Nommé par Strasbourg à l'assemblée constituante, il eut la délicatesse de ne pas s'y montrer d'abord, il n'y vint plus tard que pour prêter le serment civique, et il disparut aussitôt; il quitta peu après la partie française de son diocèse, dont il se démit, en 1801, et mourut à Ettenheim, en 1803, dans les bras de sa cousine, la princesse Charlotte de Roche-

fort, qu'un mariage de conscience unissait à l'infortuné duc d'Enghien.

La comtesse de La Motte Valois, ayant subi son jugement, dont l'infamie presque retombait sur la famille royale, puisqu'elle en faisait partie incontestablement, resta peu aux Madelonnettes où on l'avait renfermée. Un ordre inexplicable que j'ai vu, et du baron de Breteuil, que celui-ci, en 1805, m'a dit avoir été provoqué par la reine (lui mourut en 1807), fit ouvrir les portes à cette malheureuse femme. On répandit le bruit de son évasion; elle se retira en Angleterre, elle écrivit, comme on pouvait s'y attendre, le plus exécrable et calomnieux des libelles, où la reine était accusée de goûts infames et de spoliation du collier. Ce qu'il y a de sûr, c'est que celle-là fut commencée chez le prince Louis par Cagliostro, ou mieux peut-être, et consommée par les La Motte : on acheta à grand prix cette œuvre coupable, et, le lendemain, la France et l'Europe en furent inondées.

La Providence veillait sur cette femme criminelle livrée à des débauches hideuses; ayant eu un jour l'imprudence de se laisser entraîner dans un mau-

vais lieu, lorsqu'elle portait beaucoup de diamants, les souteneurs de la maison, et ses amants d'ailleurs, grisèrent la comtesse, l'étouffèrent, et pour faire croire au suicide, la précipitèrent du haut d'un quatrième étage dans la rue; le corps se brisa sur le pavé.

En 1814, je trouvai dans la loge du portier de mon hôtel un de mes domestiques, qui me prévint qu'un monsieur, proche parent de la famille royale, m'attendait dans un salon; j'avais promis je ne sais quoi au comte de Bourbon Busset; je crus que c'était lui; je le fis prier de passer dans mon cabinet, où je me rendais directement. Là je vis paraître un homme âgé, vêtu de bleu, ayant une parure peu soignée, un visage témoin d'une vie intempérante, et, néanmoins, ne manquant ni de bon air; ni d'effronterie: il m'était inconnu de tout point. Je remarquai d'abord son soin de ne pas s'être fait annoncer sous son nom, que je lui demandai tout d'abord. Il hésita, puis, à voix basse:

« Prince, » dit-il, « mon nom a été souillé par un arrêt injuste, et ma personne indignement calomniée: je suis le comte de La Motte Valois. »



Je fus étonné. Un mouvement intérieur me disait de faire jeter à la porte ce misérable; la curiosité, soutenue par la pitié, me retint; je me contentai de répondre :

« Je croyais l'affaire jugée depuis longtemps...; que me demande monsieur ?

— *Mon prince*, je voudrais obtenir une audience de Louis XVIII, et je me flatte que ce que j'ai à lui remettre le déterminera à faire procéder à ma réhabilitation, et je suis venu vous supplier de l'obtenir pour moi.

— Ceci, monsieur, ne se peut; de fortes raisons s'y opposent; mon opinion, qui vous condamne. N'avez-vous pas vendu les diamants du collier ?

— Oui, ceux que le cardinal, d'une part, et la reine, de l'autre, donnèrent à ma femme.

— Ainsi vous, qui dites avoir été calomnié, revenez sans honte à flétrir la reine, si pure, si innocente, et dont le sort a été affreux. Monsieur, arrêtons-nous là; vous avez pris la mauvaise voie pour m'intéresser : des allégations ne contre-balaient pas des faits qui vous condamnent; je vous salue. »

Et sonnait avec vivacité, je dis à celui qui se présenta : « Reconduisez monsieur. »

Cet homme, devenu pâle, me dit en sortant : « Le roi paierait cher ce que je livrerais pour ma vengeance à la publicité. »

Deux jours après, j'en parlai au roi. J'ai su depuis, du comte Anglès, que Louis XVIII n'avait pas vu ce misérable, mais lui avait dépêché une personne de confiance, porteuse, à la troisième entrevue, d'une somme d'argent pour laquelle il avait cédé des lettres autographes de S. M. à la comtesse de La Motte, en date de 1788 et 1789.

Voilà tout ce que je sais sur cette particularité assez curieuse du trésor des anecdotes modernes ; je ne sais non plus ce qu'est devenu depuis ce comte de La Motte, véritable escroc, et peut-être faussaire. Il me semble qu'en 1836 ou 1837 les journaux ont annoncé sa mort comme ayant eu lieu à Paris.

Il y a dans l'histoire des faits toujours expliqués imparfaitement, et dont l'histoire réelle ne sera jamais complètement éclaircie. Depuis l'existence de Clémence Isaure, au xv<sup>e</sup> siècle, jusqu'à

la disparition de lord Bathurst, au XIX<sup>e</sup>, en plaçant au milieu l'histoire du masque de fer ; qui était le comte de Saint-Germain, le thaumaturge ? et ce que révéla à Louis XVIII le paysan Martin de Gallardon, etc., etc.

## CHAPITRE XIII.

Eloge du juste-milieu par Horace. — Mes ennemis m'accordent de l'esprit et des connaissances. — Je suis nommé agent général du clergé. — Ce qu'était cette place. — Je m'occupe de finances et d'économie. — Mirabeau me recommande à M. de Calonne. — Sa lettre à ce sujet. — Négligé par M. de Calonne, je me tourne vers M. Necker. — Monsieur m'honore de son estime. — Le duc d'Orléans, de son amitié. — Le comte de Genlis. — La reine m'était contraire. — Billet de M. de Marbœuf. — Mort de mon père. — Je suis nommé évêque d'Autun. — Sottises historiques de *Monsieur de Talleyrand*. — Mes regrets, mes remords. — Ce que c'était que l'évêché d'Autun. — Les gens d'Autun ennemis des arts. — Tableau de M. Ingres perdu chez eux. — Les morts ressuscités, *anecdote fantastique*.

Plus j'avance vers les époques où je dois jouer un rôle, plus je m'effraie de ce que j'ai fait et de quelle manière je me condamnerai ; jusque-là j'ai beaucoup plus parlé des autres que de moi, cela doit être. Un jeune homme n'a ordinairement rien à raconter de sa vie extérieure, ses souvenirs ne signalent que des étourderies, des faiblesses, des fautes, et je crois que, lorsqu'on parle de soi, ce sont choses qu'il faut garder soigneuse-

ment pour soi ; mais , lorsque vient le temps où l'on monte sur la scène du monde , alors il convient de n'écouter ni une modestie outrée , ni un amour-propre excessif. J'espère prouver , à ceux que la lecture de ce premier volume de mes mémoires n'aura pas dégoûtés , que j'ai su toujours me tenir sur cet équilibre tant recommandé par Horace , surtout dans ces deux vers que nous savons tous par cœur , et que feu S. M. Louis XVIII avait souvent en bouche pour justifier son système de bascule :

*Est modus in rebus , sunt certi denique fines ,  
Quos ultra citraque nequit consistere rectum.*

(Il y a dans tout un milieu au delà et en deçà duquel rien n'est bien.)

Mes ennemis , j'en possédais déjà dès ma vingtième année , avaient cependant la bonne foi non seulement de m'accorder de l'esprit , mais encore des connaissances utiles , fruit non de la dissipation , mais du travail ; on me savait calculateur passable , foncé économiste ; on me rangeait déjà parmi les penseurs , et nul ne s'étonna lorsqu'en 1780 , à vingt-six ans révolus , le clergé de France

me nomma à l'une des places d'agents généraux du clergé avec l'abbé de Boisgelin, lui pour la province d'Aix (province ecclésiastique), moi pour celle de Tours.

Mon confrère était le neveu du prélat que j'ai vu mourir sous l'empire, archevêque de Tours et cardinal à mon refus.

Ces fonctions temporaires étaient fort recherchées, il était rare qu'elles ne conduisissent pas à l'épiscopat; outre environ soixante mille livres de rente, dont elles étaient rétribuées pendant les cinq ans de leur durée, elles donnaient le titre de conseiller d'État avec le droit de porter la parole au conseil dans les affaires qui intéresseraient le clergé, et de plus elles procuraient aussi l'entrée au bureau des affaires ecclésiastiques; chacune de nos seize provinces nommait tour à tour son agent général et deux à la fois.

Ceux qui nous remplacèrent furent les abbés de Barral et de Montesquiou-Fezensac, ceux-là virent la fin de l'existence du clergé comme ordre de l'État et propriétaire; et j'ai du regret d'avoir, avec le dernier de ces deux-là, coopéré à cette catastrophe fatale.

Cette nomination, due à mon oncle l'archevêque de Reims, à mon oncle le comte de Périgord et à mon père, en me comblant de joie parce qu'elle élargissait mon avenir, ne me trouva pas ignorant dans la partie des finances; je m'en étais déjà occupé très attentivement. J'avais médité les hautes questions d'économie politique; aussi non seulement je me fis remarquer dans mon temps d'agent général; mais encore, après la première chute de Necker, je composai avec un soin extrême, sur les finances du royaume, leur état actuel, les moyens de les améliorer, un mémoire que je soumis à M. de Calonne, comme, auparavant, j'avais offert aussi au Genevois le fruit de mes études, de mes réflexions et de mes veilles.

Calonne me connaissait déjà lorsque ayant demandé à Mirabeau, investi de sa confiance parce qu'il avait compris son génie, un travail approfondi sur des questions du jour, des embarras du Trésor et la manière d'y pourvoir, le grand homme en avenir, avec qui l'on ne m'avait pas brouillé encore, répondit au contrôleur général par une lettre que voici; je la copie avec d'au\_

tant plus de contentement qu'elle prouve ce qu'alors Mirabeau pensait de moi.

« Monsieur,

» Vous m'avez marqué du regret de ce que je  
 » ne voulais pas employer mon faible talent à  
 » rédiger vos belles conceptions ; eh bien ! mon-  
 » sieur, souffrez que je vous indique un homme  
 » digne de cette marque de confiance sous tous  
 » les rapports. M. l'abbé de Périgord joint  
 » à un talent réel et fort exercé une cir-  
 » conspection profonde et une discrétion à toute  
 » épreuve ; *jamais vous ne pourrez choisir un*  
 » *homme plus sûr*, plus pieux au culte de la re-  
 » connaissance et de l'amitié ; plus envieux de  
 » bien faire, moins avide de partager la gloire  
 » des autres ; plus convaincu qu'elle est et doit  
 » être tout entière à l'homme qui sait concevoir  
 » et qui ose exécuter....., etc. »

Mirabeau me rendait justice, on nous brouilla. Son ame ardente s'exagéra mes torts ; il écrivit des horreurs au comte d'Entraigues, qui ne le valait pas, bien qu'il s'estimât bien plus. Au reste, une explication ramena le grand orateur



à son ami; et à la constituante nous cheminâmes de conserve en arborant le même pavillon.

M. de Calonne m'appela, je l'écoutai, me pénétrai de ses idées et me mis à rédiger plusieurs notes fort étendues, qu'un avantageux aurait appelées des mémoires. Il ne s'attacha pas à suivre le plan qu'il avait d'abord adopté, ce qui me rendit à mon libre arbitre. Piqué de ce rejet, que je ne croyais pas avoir mérité, je fis non la réfutation de mon propre ouvrage, ce qui aurait été une stupidité que me prêta mal à propos l'auteur de *Monsieur de Talleyrand*; il est vrai que, comme la chose n'aurait pas eu le sens commun, elle rentre naturellement dans son domaine.

J'attaquai, au contraire, les opérations du contrôleur général, qui faisaient la contre-partie de celles que je lui avais d'abord fait adopter, et voilà la bonne foi accoutumée de mes ennemis. Ce nouveau mémoire que je publiai (mon travail précédent n'ayant été que pour le ministre) eut du succès. M. Necker chercha à me rencontrer, afin de m'en remercier : il vint me voir; je lui rendis sa visite. Madame Necker gloussa la jeune fille, papillonna; bref, je m'enquinau-

*dai* (1); et, dès ce moment jusqu'à l'heure où j'ai revu clair, je demeurai partisan de la maison Necker.

Ma naissance, mon goût, ma charge d'agent-général du clergé, m'avaient rendu fort exact à me montrer à Versailles, à l'OEil-de-Bœuf, aux cercles, au jeu de Marly, et chez les princes et les princesses du sang. MONSIEUR me recevait avec plaisir; il m'agaçait, je me rebecquais; nous citations Horace. Dirai-je qu'un soir à nous quatre le prince, le comte de Modène, le marquis de Montesquieu - Fezensac et moi, nous lûmes l'*Aloysia* de Meursius. Véritablement, quand on avance en âge, on ne revient pas des extravagances de la jeunesse.

Je voudrais pouvoir insérer ici par quelle cir-

(1) Jean de La Fontaine, brouillé avec le fameux musicien Lulli, fit contre lui une satire où il disait que le Florentin le trompa comme il avait d'abord trompé le grand poète Quinault; et dans son ouvrage, pour exprimer cette captation, il dit en un demi-vers :

..... Bref, il m'*enquinauda*.

Depuis, cette expression est devenue proverbiale, et l'on dit, comme l'a fait M. de Talleyrand à propos de la séduction accomplie par la famille Necker, il m'*enquinauda*.

constance imprévue je me trouvai en position de rendre à M. le duc d'Orléans (son père, mari de la marquise de Montesson, étant mort) un service tel qu'il m'en eut de la reconnaissance; mais les convenances encore m'interdisent d'effectuer ce désir; ce que je peux avouer, c'est que, trois ans avant les États-généraux, S. A. R. m'honorait de son amitié. C'est de cette époque remarquable que date ma liaison avec la comtesse de Genlis, et avec son aimable, gai et bon compagnon de mari. Le comte de Genlis, encore comme Beaumarchais, valait mieux que sa réputation: on l'accusait de tous les vices, de défauts dont il ne se rendit jamais coupable; mais, attendu qu'il avait un frère aîné auquel ces méfaits étaient familiers, les calomniateurs confondirent si bien l'un et l'autre, qu'on ne put plus démêler la part exacte que chacun d'eux avait au discrédit public.

M. le duc d'Orléans m'appela dans son intimité, non de débauche, mais dans celle où il attirait de fort honnêtes gens. Je dirai franchement mes torts, mes fautes, et celui qui aura moins de reproches à se faire me condamnera.

Une des causes qui me déterminèrent à suivre la bannière du duc d'Orléans fut, je l'avouerai, ma position équivoque à la cour. La reine, parmi tant de belles et bonnes qualités, avait un défaut cruel : elle était rancuneuse. Montée sur le trône, elle n'oubliait pas les animosités de dauphine, et, comme j'ai dit que je comptais parmi les courtisans de la comtesse Dubarry, il en résulta que, bien qu'elle ne s'opposât pas à ce que la duchesse de Polignac m'admit à son cercle, où S. M. venait souvent, la reine ne me parla jamais, et, à Versailles et à Marly, je vis trois ou quatre fois positivement cette grande princesse manœuvrer pour empêcher Louis XVI de me dire un mot gracieux.

Je n'étais ni stoïque, ni saint, et plutôt courtisan : je me sentis blessé de cette longue persistance de repoussement, qui ne vint pas à son terme lors même que je fus nommé agent général du clergé. Me voyant rebuté, je me dis : La famille royale ne veut pas de moi, allons vers un prince qui comprenne mieux ce que je vaudrais, et dès ce jour date ma longue habitude à servir MM. d'Orléans.

J'approchais cependant de ma quarantième année, et je n'entrais point dans l'épiscopat. Monsieur d'Autun me berçait de la promesse de me recevoir coadjuteur, et ne se pressait pas de le faire. Ma famille et moi étions inquiets et osions attaquer la bonne foi du plus vertueux des hommes, car on pouvait qualifier ainsi M. de Marbœuf : le roi l'aimait, le vénérail, et, en preuve, lui avait confié le ministère important de la feuille des bénéfices; c'était lui qui crossait et mitrait à volonté.

Nous n'espérions donc plus; je me sentais découragé, et, chez le duc d'Orléans, on prétendait que ma *parfaite protectrice, la reine*, détournait de moi la bienveillance, et même la parole de M. de Marbœuf. J'étais donc sans espoir, abattu, lorsque, le 24 novembre 1788, je reçus, à huit heures du matin, un billet ainsi conçu :

« M'en voulez-vous beaucoup, monsieur l'abbé ? doutez-vous toujours de ma parole ? venez  
 » me voir; j'espère vous renvoyer satisfait comme  
 » un autre saint Thomas, car vous aurez vu en  
 » attendant; apprenez que vous avez un compliment à me faire : le roi, ne voulant pas ad-

» mettre mes représentations, m'a nommé hier  
» archevêque de Lyon; voilà le siège d'Autun va-  
» cant. Je vous attends aujourd'hui à diner... »

Au moment où je reçus ce billet vivifiant, j'étais encore sous le poids d'une douleur amère et sans terme : je venais de perdre mon père, décédé le 4 de ce même mois de novembre et de cette même année. Certes, je ne me targuerai pas de ma sensibilité à laquelle on ne croirait pas peut-être; cependant j'affirme, je jure, je proteste que ce trépas du meilleur des hommes m'arracha des larmes sincères qui ne finirent pas de si tôt.

Mon père, comprenant, vu son âge et la violence de sa maladie, qu'il était sur le point d'en finir avec la terre, se hâta d'écrire au roi, en faisant un effort extrême, pour le remercier de tout le bien que lui et son aïeul avaient fait à notre maison; en même temps il lui demanda comme grâce dernière de lui laisser emporter l'assurance que j'entrerais un jour dans l'épiscopat.

Le roi, rempli de bienveillance pour tous mes parents, ne jugea pas devoir répondre à mon

père, mais il lui envoya le prince de Beauveau, qui lui dit, de la part de Sa Majesté, qu'avant un an je serais évêque, et qu'il souhaitait que cette nouvelle déterminât sa guérison : hélas ! il n'en fut pas ainsi ; mais, au moins, elle diminua les chagrins de cet excellent père qui m'aimait tendrement, et qui, en nous donnant sa bénédiction dernière à mes frères et à moi, me dit de me rappeler toujours que j'étais l'ainé de la branche, et qu'à ce titre je devais amitié et protection perpétuelles à mes puînés : j'ose croire avoir rempli de tout point cette obligation qui me fut imposée à une heure solennelle, et, certes, ma famille n'a pas à se plaindre de moi.

Ma pauvre mère se montra inconsolable de cette cruelle et temporaire séparation ; car ses vertus, sa piété parfaite me répondent qu'elle a été rejoindre son mari dans l'éternité bienheureuse ; mais, auparavant, quelle pénible vie elle a menée ! que ses craintes, pendant la révolution, ont été cruelles pour ses enfants ! peut-être même ai-je moi-même ajouté à sa douleur par la fausse route que j'ai suivie, et dans laquelle je me suis laissé fourvoyer trop longtemps.

J'étais donc encore sous le coup de la première impression de cette perte funeste; le souvenir que mon père ne partagerait ni ma joie ni celle de ma mère empoisonna une portion de mon allégresse, et un mois de plus aurait délivré de ses inquiétudes sur mon compte ce respectable auteur de mes jours.

Je passai les heures qui me séparaient de mon audience dans une véritable agitation; je ne me retardai pas un moment, et M. de Marbœuf sourit en voyant mon exactitude : il m'embrassa en m'annonçant que le roi m'avait nommé évêque d'Autun, et qu'il en signerait la feuille peu de jours après. En effet, ma nomination est datée du 30 novembre 1788, et je fus sacré le 17 janvier de l'an suivant 1789. Il n'y eut donc entre ces deux époques qu'une distance de quarante-cinq jours, pendant lesquels il fallut expédier ma nomination à Rome, y faire solliciter l'attache papale et en obtenir, en plus, la bulle d'institution. En vérité, je suis à me demander comment toutes ces formalités furent si vite remplies; et quand je pense que si la mort ou la maladie du pape, quelque querelle entre les deux cours se



fût élevée, les événements majeurs de cette année se déroulant en France, certes, six mois plus tard, le pape n'eût plus voulu de moi, et moi, non moins que le Saint-Père, je me fusse refusé à une augmentation d'un lien dont je sentais toute la pesanteur.

On a donc vu au paragraphe précédent la distance qui sépara ma nomination de mon sacre et tout ce qui dut s'effectuer pendant l'intervalle; eh bien! l'auteur de *Monsieur de Talleyrand* a jugé à propos sur ces quarante-sept jours de brocher les lignes suivantes :

« Quelques mois s'étaient écoulés (du 20 novembre 1788 au 17 janvier 1789); ce ne fut » qu'après cette longue attente... qu'il fut sacré » évêque. » On voit que si cet écrivain écrit, du moins il ne calcule pas.

Je voudrais pouvoir me louer des sentiments religieux qui régnaient en moi à une époque aussi solennelle de ma vie; mais je peux manquer à la vérité, et, bien qu'elle doive me couvrir de confusion, je ne couvrirai pas mon impiété du manteau de l'hypocrisie : non, je n'apportai pas à ce grand acte la terreur religieuse,

le recueillement, la sainte componction qui animait tout ecclésiastique persuadé de l'importance des fonctions sacrées qu'il va remplir.

Oh! comme à ce moment je fus coupable! que de fois depuis me suis-je reproché d'avoir satisfait mon ambition contre la voix de ma conscience! Pouvais-je faire autrement? oui, et même je le devais; mais entraîné par la cupidité, l'amour du pouvoir; indifférent à la sainteté de ma nouvelle carrière, peut-être me dévouai-je ce jour-là à une punition éternelle. Que le lecteur ne m'en veuille pas de ce que je me refuse à lui faire part de tout ce qu'il serait curieux de connaître sur cette époque de ma vie; oh! mon Dieu, mon Dieu, je le répète, pourquoi M. de Marbœuf fut-il nommé un an trop tôt au siège de Lyon? Pourquoi ne s'éleva-t-il pas contre ma prise de possession et mon sacre un de ces obstacles si nombreux, si communs qui, pendant un laps de temps considérable, trompèrent les désirs d'autres postulants aux mêmes fonctions?

L'évêché d'Autun est ancien, la succession de ses évêques remonte au iv<sup>e</sup> siècle. Il est sous la discipline de l'archevêché de Lyon,

quoique de la mouvance du duché de Bourgogne, le diocèse compte parmi les plus étendus du royaume. Il renferme six cent dix paroisses et quarante-trois annexes. Les églises collégiales y sont nombreuses, il y en a dix-huit.

Le chapitre de la cathédrale d'Autun, sous le vocable de saint Lazare, était composé d'un doyen, de dix dignitaires, pris dans le chapitre, et de quarante-deux chanoines : il fallait y ajouter le bas-chœur, quatre semi-prébendes, douze chapelains et onze musiciens.

Des droits honorifiques relevaient singulièrement la dignité de l'évêque d'Autun, il avait le droit de *pallium*, qui n'est accordé qu'aux archevêques et à peu d'évêques, par très grande faveur (1); il exerçait sur l'archevêché de Lyon le droit de régale pendant la vacance de siège; enfin il était président-né des Etats de Bourgogne. Son revenu se montait, en réalité, à près de quatre-

(1) Le pallium est pour le haut clergé l'équivalent d'un ordre de chevalerie. C'est une bandelette de laine blanche brodée de croix noires; on n'emploie à tisser cette étoffe que des agneaux privilégiés, et des religieuses les confectionnent. Le pape seul le donne.

vingt mille livres de rente, bien que l'*Almanach royal* ne le portât qu'à vingt-deux mille; ces évaluations avaient été faites, selon le taux de l'argent, au moment du concordat de Léon X et de François I, au xvi<sup>e</sup> siècle, et, depuis lors, rien n'y avait été changé, quoique les terres eussent presque quadruplé de valeur.

La ville d'Autun, gauloise d'origine, fut longtemps habitée par les Romains; l'empereur Constance Chlore et Constantin son fils y séjournèrent; de précieux monumens antiques attestent encore aux yeux du pays leur illustre origine; mais l'amour des beaux-arts et le désir de conserver ces nobles ruines ne tourmentent guère le peuple d'Autun: c'est de toute la France, et peut-être de toute l'Europe, la ville où l'on montre le plus d'indifférence pour ces restes de la grandeur romaine; que dis-je? la barbarie du peuple, encouragée par l'ignorance de la bourgeoisie et soutenue par l'incurie des familles patriciennes et des magistrats, semble trouver une joie cruelle à la démolition de ces portes, temples, aqueducs, arènes, etc., que le temps avait respectés.

J'ai passé trop peu de temps à Autun pour

avoir pu m'opposer à ce vandalisme ; mais j'ai là dessus des renseignements de colère et d'indignation que m'ont donnés, principalement sous l'empire, une foule de savants, de voyageurs érudits français et étrangers ; je sais que ces paroles sévères importuneront les Autunois, qu'ils les repousseront par des allégations ; mais la présence des édifices chaque jour dégradés de plus en plus, sous les yeux indifférents des citoyens, aura une bien autre véracité que des phrases inspirées par la vanité locale, et non par l'enthousiasme d'hommes qui sont réellement attachés à ces restes vénérables de la splendeur d'autrefois.

Lorsqu'il y a quatre ans, je vis envoyer à Autun l'un des chefs-d'œuvre d'Ingres, notre premier peintre, d'Ingres qui, depuis Raphaël, est le seul qui nous rappelle ce grand - maître, je déplorai que le beau tableau de saint Symphorien allât s'ensevelir dans une ville, certes, bien insensible à l'honneur de posséder cette peinture unique dans les fastes modernes, et, involontairement, je me rappelai ce fameux proverbe latin : *margarita.....*, que mon urbanité générale et un

reste d'attachement que je porte à mon ancien troupeau ne me permettent pas d'achever.

Au moment de mon sacre, assurément, ni moi, ni aucun autre en France ne se doutaient que l'épiscopat touchait non à sa fin, mais à l'une des tempêtes les plus épouvantables qui aient jamais exposé la barque de saint Pierre au naufrage.

Ce n'est pas qu'un esprit observateur n'eût pu deviner que l'on approchait de quelques crises; il y eut même des prophéties qui coururent, des somnambules parlèrent, des révélations faites à des âmes simples portèrent la terreur au fond des cloîtres, et, à part la fameuse sœur de la Nativité de Fougères, dans la Vendée, il y eut d'autres personnes qui se crurent appelées à servir d'intermédiaires entre la terre et le ciel : voici un fait particulier que je livre au lecteur, soit pour le faire réfléchir s'il aime trop à rire, soit pour exciter son hilarité s'il est d'un caractère sombre et mélancolique.

Ce fut à mon premier voyage d'Autun, dès après mon sacre, un de mes grands-vicaires étant en tournée m'adressa un des curés de mon

diocèse, le recteur de M...., porteur d'une lettre ainsi conçue :

« Monseigneur, ce pli servira d'introduction,  
 » auprès de votre grandeur, à l'un des curés  
 » les plus estimés de votre diocèse ; M..... a  
 » soixante-sept ans; ses vertus, ses bonnes œu-  
 » vres, sa charité, son érudition le rendent  
 » l'objet de l'estime et de la vénération pu-  
 » bliques ; il a à vous consulter, ayez foi en ce  
 » qu'il vous dira, bien que ce soit fort extraordi-  
 » naire....., etc. »

La missive lue et ayant renvoyé les deux séminaristes qui me servaient de secrétaire, je dis à M. le curé de M... d'entrer en matière; il le fit de la manière suivante :

« Monseigneur, je viens à vous pour un cas très étrange assurément, vous me bafouerez ; mais enfin je dois remplir ma mission ; interrogeant tous les jours de mon existence, vous n'y verriez ni faiblesse, ni superstition.

» Il y a un an, » poursuivit-il, « ma chambre dans le presbytère que j'habite et qui me sert de cabinet, vu sa grandeur, est située au premier étage, et le salon de réception au rez-de-chaussée ; nous

étions dans l'automne, les soirées venaient plus tôt; je reconduisis un gentilhomme du lieu, qui était venu me demander conseil sur le placement de la succession inattendue qui lui survenait d'un parent éloigné, et qui lui laissait en portefeuille environ neuf cent mille francs.

» J'avais demandé du temps pour répondre; et, au lieu de rentrer au salon, je montai machinalement dans ma chambre, où ma gouvernante allumait du feu tous les jours, sitôt que la nuit approchait; celle-ci n'était pas loin : une demi-obscurité couvrait les objets, les fenêtres ne laissaient passer que les dernières teintes du couchant enflammé; mais trois grosses bûches embrasées répandaient une clarté suffisante, quoique vacillante.

Ma surprise fut extrême, en mettant le pied sur le seuil de la porte restée ouverte, de voir une personne vêtue d'une soutane, assise devant la cheminée, dans un vaste fauteuil antique où je ne me mettais que lorsque j'étais malade; le siège, l'individu me présentaient le dos, celui-ci ne se détourna point de sa mélancolique rêverie, au bruit de mes pas, et demeura toujours, ayant la tête cachée dans ses deux larges mains.



» Vous peindre, monseigneur, ce qui se passa en moi à ce spectacle inattendu est impossible : je voulus reculer, la curiosité me poussa en avant, je m'approchai, et par l'effet d'une résolution héroïque je vins me placer sur mon fauteuil ordinaire, posé à la gauche de l'âtre ; mon hôte ne s'aperçut pas plus de ceci que de mon arrivée, et moi presque irrité :

» Eh bien ! monsieur, » dis-je, « à quoi pensez-vous donc si opiniâtrément ? »

» L'affaire est grave, monsieur le recteur, » me fut-il répondu ; « le baron de Nal... est un homme de Dieu, de bon exemple, et, attendu ce qui va se passer, il faut bien se garder de conseiller à la légère. »

» Je tombai de mon haut ; le son de la voix, le visage que je vis à travers ses doigts écartés, l'aspect universel de sa personne me mirent en présence d'un de mes confrères, ex-curé d'une paroisse voisine de la mienne, connu par sa piété prodigieuse, à demi vénéré comme saint, car, depuis cinq ans, il était décédé ; ceci était un fait constant, je lui avais rendu les derniers devoirs, porté le viatique, donné l'extrême-onction ; je

l'avais enseveli et je le trouvais ressuscité chez moi, et instruit de la confiance que le baron de Nal.... avait révélée à ma discrétion.

» Épouvanté, je fais le signe de la croix et me mets à commencer les prières dont l'église se sert pour les exorcismes; mais mon confrère, souriant avec tristesse, me fait signe de la main de discontinuer et ajoute ce qu'il m'a déjà dit :

« Il ne s'agit pas ici d'illusions du mauvais esprit, Dieu vous aime, et ma mission vers vous vient de lui.

— Au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit, réponds-moi, » dis-je.

— Interroge et je parlerai.

— Que viens-tu faire?

— Te prévenir afin que cela te profite et qu'un honnête homme charitable et chrétien ne soit pas induit en erreur; écoute-moi : des temps de perdition pour le plus grand nombre et de salut pour quelques uns sont arrivés, nous touchons à une époque où il n'y aura de sûreté que pour le crime et où les gens de bien monteront à l'échafaud, la fuite deviendra prudence. Les fortunes seront détruites et Dieu même ne conservera pas

ses autels; garde-toi donc d'engager ton ami à placer sa fortune en France, qu'il l'établisse en Angleterre, en Allemagne, en Italie; mais loin, bien loin de la France, entends-tu, entends-tu, entends-tu. »

» Et à chaque fois qu'il répétait ces deux mots, il me semblait ouïr le son de plus loin, et la troisième achevée, je ne vis ni mon ami, ni le fauteuil qu'il occupait, et que la lumière du foyer me montra fort en arrière dans la chambre et aux pieds du lit.

» Confondu de cette vision, je n'osais ni me lever ni appeler; je multipliai les signes de croix, je récitai le premier chapitre de l'Évangile, selon saint Jean; dans ce moment j'entendis frapper à la porte extérieure de la maison curiale; on alla ouvrir, des pas résonnèrent dans l'escalier, et à mon contentement inexprimable, je vis arriver avec mon domestique, porteur de deux bougies, mon ami le baron de Nal...., qui naguère était avec moi. Dès que le valet fut sorti :

« Quel bon vent vous amène ? » lui dis-je.

« Ah ! » me fut-il répliqué, « le désir de vous amuser à mes dépens ; je viens de recevoir tout

à l'heure un avertissement si étrange, et par une voie si extraordinaire...»

» Je tressaillis, emporté malgré moi, et l'interrompant : « Auriez-vous vu , » dis-je, « le curé de C.... ? »

« Le baron poussa un cri qui me déchira l'ame, puis ajouta :

— Vous-même, l'avez-vous aperçu ?

— Que vous est-il arrivé ? » dis-je en éludant.

« Je vous quittais, et, en rentrant chez moi, j'ai rencontré Eugène (mon troisième fils âgé de 15 ans); vous savez comme cet enfant est pieux et sage, il a communié ce matin de votre main, et cette après-dinée il est retourné à l'église pour réciter l'office du soir et faire ses actions de grâce : il était seul lorsqu'il a vu devant lui le défunt curé qui lui a dit :

« Mon enfant, conseille à ton père de ma part, et au nom de Dieu, de ne point placer ses fonds en France, parce qu'avant quatre ans on marchera dans le sang jusqu'à la cheville, et il n'y aura plus de roi parce que... »

» Mon fils n'a plus rien vu, et trois bonnes femmes arrivaient de son côté. Ou Eugène est fou, et

naguère je le croyais , ou qu'est-ce que cela signifie ; mais non , mon fils a son bon sens et vous avez eu une apparition pareille.»

» En retour de cet aveu , je lui fis le mien , nous passâmes le reste de la journée en prière ; monseigneur , j'eus la faiblesse de garder de la lumière ; cette nuit , aucune vision ne me tourmenta .

» Le lendemain , attendu la beauté du jour , je pris mon bréviaire et allai , dans le bosquet de mon jardin , lire au milieu du labyrinthe ; j'étais là depuis quelques minutes lorsque mon cœur se contracta , une sueur glacée me fit frissonner , je tournai mes regards sur ma gauche , et j'y vis le curé défunt de C...

« Me voici , » dit-il , « écoutez : de grands malheurs menacent l'église de France , des loups ravisseurs se sont glissés parmi les pasteurs ; les bacchantes de Babylone vont renaître ; la raison folle aura seule des temples ; le clergé périra par le fer , le feu et l'eau ; les morts ne seront pas en paix dans les sépulcres , des sacrilèges les en arracheront , et on jouera à la boule avec le crâne de Henri IV et la tête de Louis XIV .

« Mon Dieu , mon Dieu , » m'écriai-je , « détourne

cette coupe de nous ! Et quand arrivera cette catastrophe épouvantable ? est-ce dans quatre siècles ?

» Ce sera avant quatre ans ; » et la vision s'évanouit.

» Enfin, monseigneur, j'ai eu pendant le mois qui vient de s'écouler, dix-neuf apparitions de ce saint curé, toutes pour m'annoncer des calamités qui font frémir et qui nous touchent, car elles arriveront toujours avant quatre ans. Il y a cinq nuits, dans celle du jeudi au vendredi dernier, je m'étais couché de bonne heure, fatigué que j'étais d'avoir été chez divers malades, et ma paroisse est fort étendue; mon domestique fermait les rideaux, lorsque l'on heurte au dehors du logis; un petit clerc qui demeure chez moi avec sa mère, ma gouvernante, entra peu après en disant qu'un exprès arrivait et voulait me parler, je reconnus cette fois, comme aux précédentes, la présence d'un être surnaturel.

» C'était mon ami, l'ex-curé, sa figure était calme et grave; dès qu'il eut vu sortir le clerc, que le domestique amena par discrétion, il se pencha vers moi :

« On a besoin de vous tantôt, à minuit précis

relevez-vous, et soyez prêt, je viendrai vous prendre; vos gens ne se douteront de rien.»

» Il acheva, repartit, je cessai de le voir, j'entendis en même temps la fermeture à triple et quadruple serrures des verrous de la porte unique de mon manoir; j'en eus une secrète joie, car, désormais, comment sortir sans avoir recours à André? Cependant je me relevai, m'habillai, je fis une lecture pieuse, et onze heures sonnant à l'horloge de la paroisse, je m'agenouillai à mon prie-dieu où j'attendis le moment convenu.

» Lorsque le timbre et les petites cloches tintèrent les quatre quarts de la dernière heure du jour expirant, je me relevai et me mis au milieu de la chambre, portant en mes mains un reliquaire de grand prix, renfermant du bois de la vraie croix, un os de saint Louis, roi de France, et de saint Abbas, abbé, qui chassait les démons. Au douzième coup du beffroi, on ouvrit doucement la porte, je frémis : c'était encore mon ami : il avait ajouté à son vêtement ordinaire un rochet de pèlerin, un grand chapeau orné de coquilles de Saint-Jacques, un bourdon à sa main, où jouaient deux gourdes, et enfin un long cha-

pelet garni de médailles pendait à sa ceinture.

» Il ne me parla pas, mais me fit signe ; je le suivis ; je remarquai que mes pas ne faisaient aucun bruit, même dans l'escalier de bois. Comment franchis-je la porte extérieure, ne me le demandez pas, monseigneur, car je ne le sais aucunement. Lorsque nous fûmes dehors, et sous un porche qui abrite l'entrée du presbytère, je restai confondu, autant qu'effrayé, à l'aspect d'environ dix à douze mille individus de tout âge, de tout sexe et de toute condition, les uns ayant au front un casque de chevalier, un chaperon civil, une toge magistrale, un bonnet carré ou fourré, comme les docteurs ; plusieurs portaient des crosses, certains des mitres ; tous, en outre, avaient le bourdon à la main droite, et un cierge allumé dans la gauche, et sur la tête un suaire blanc.

» En avant de la foule on portait une croix énorme, puis, d'espace en espace, je reconnus les bannières des diverses paroisses de notre finage. Dès que l'on m'eut vu, la procession partit en bon ordre : d'abord la grande croix, puis des enfants, ensuite hommes et femmes, sur deux



files, précédés par la bannière que j'ai signalée. La marche était lente ; des cliquetis étranges, des bruits bizarres m'intriguaient ; je priais avec ferveur, élevant le reliquaire de la vraie croix, de saint Louis, de saint Abbas.

» La lune ne brillait pas, et, au milieu des ténèbres, la procession se contournait, s'allongeait, se déployait comme un serpent de feu, effet produit par la clarté de chaque flambeau que les voyageurs portaient, et qui, malgré le vent, ne s'éteignaient pas. Enfin on arrive à une chapelle située sur une colline non loin des terres : la foule en remplit les trois nefs, le chœur, le sanctuaire et les champs environnants. Le curé mon ami m'invite à dire la messe : je vois sur l'autel des flambeaux, un crucifix, les diptyques sacrés, un calice d'ancien travail, une patène de même, un corporal, un voile, une chasuble, un missel, mais tout cela antique, moite, humide, et non encore détaché du reste de terreau fétide.

» Au premier *Dominus vobiscum*, je me retourne... : ô terreur inexprimable ! tous ces êtres ont soulevé le voile qui les cachait, et je ne vois

plus que des squelettes à genoux , et priant ; je suis prêt à périr de terreur ; Dieu, que j'invoque, me soutient. A l'élévation, les douze mille voix entament un cantique avec tant de sublimité, que je fonds en larmes, et j'entends distinctement des voix du ciel se mêler avec les leurs.

» A la communion, mon aide m'avertit que tous les assistants recevront le corps adorable. Je consacre le nombre d'hosties qui me sont présentées; je vais à la sainte table... : ô prodige ! à peine le premier squelette auquel je présente le pain de vie l'a-t-il reçu dans sa bouche, que tout à coup des chairs recouvrent cette charpente hideuse; chaque visage est paré d'une beauté surnaturelle; une couronne de lumière s'arrondit sur chaque front, et puis, s'élevant dans l'air par le seul effet de leur volonté, ces corps, devenus désormais glorieux, immortels, impassibles, s'en vont prendre place dans le paradis.

» Quel sublime spectacle que ce changement rapide, que cette ascension radieuse ! Jamais plus admirable spectacle ne frappa le regard d'un habitant de cette pauvre terre. Enfin, grâce à la communion, tous ces corps sont régénérés; le

curé de C..., le dernier qui se présente, me dit :

« Dieu vient de préserver les élus des abominations qui profaneront bientôt en France les cimetières. Ton courage est agréable à ce Dieu vivant; ne crains pas les maux que j'ai annoncés, car le paradis te sera ouvert le même jour où ton évêque apostasiera.

» A ces mots, le saint prêtre suivit la course ascensionnelle et lumineuse de ses confrères. Je restai seul, et alors je m'évanouis. Quand je revins à moi, j'étais couché, par terre, au milieu de ma chambre, et je ne sais qui m'y a ramené. »

Le curé de M..... termina son rêve : il le disait une vision. C'est aux premiers mois de 1789, je le croyais immortel, puisqu'il ne devait mourir qu'au jour de mon apostasie.... Quelque temps après, le même grand-vicaire, qui m'avait adressé ce prêtre, me manda :

« Le diocèse vient de faire une grande perte :  
 » le curé de M... a décédé le même jour où mon-  
 » seigneur a sacré les évêques nouveaux... »

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

## DANS LE PREMIER VOLUME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

Le dernier bilan de l'industriel. — Le Prince dresse le sien à ses derniers jours. — Pensées profondes. — Les amis et les ennemis. — Que chacun doit se charger de ses propres affaires et ne doit pas compter sur autrui. — Avantages de la franchise. — Aperçu rapide et pittoresque du contenu de ses mémoires. — Citation de l'*Énéide* appropriée au sujet. — Le Prince promet des révélations curieuses. — De quoi on l'a accusé. — Son juste dépit.

### CHAPITRE II.

Que tous veulent de la noblesse. — De l'orgueil à propos d'humilité. — Rectification historique. — Généalogie de la maison souveraine de Talleyrand-Périgord. — Elle descend des comtes d'Angoulême et de la Marche. — Quelques ancêtres du Prince. — Comment le comté de Périgord est enlevé à la famille des Talleyrand. — Branche des Grignols. — Course rapide sur MM. de Châ...enf et de Fl...an. — Grandeur du prince de Monaco. — Décadence d'une illustre maison. — Portrait filial du père de l'auteur des Mémoires. — Naissance du Prince écrivain. — Prophétie de la nourrice. — L'esprit d'un sot aumônier. — Le Prince est boiteux. — La crosse, la mitre et la barrette. — Collège de Louis le Grand. — Les écoliers. — Je domine mes camarades. — Un chien couchant bipède. — Prétentions d'un écolier. — Le sucre candi et les mouches. — Colère des supérieurs. — Notre ami Biard. — Définition de l'amitié. — Gentil-Bernard cité. — Qualités de Biard qui le rendent insupportable. — Comment il définit l'ordre des avocats. — Le diable et les procureurs, aujourd'hui avoués (changement de nom seul). — Impartialité des supérieurs. — Réprimande. — Course contre le livre : *Monsieur de Talleyrand*. — Souvenir de M. de Courchamp, à propos des Mémoires de la marquise de Créqui. — Toujours *Par pari refertur*.

### CHAPITRE III.

Autres rectifications historiques du pamphlet en quatre volumes. — La compagnie de mousquetaires. — Portrait de mon oncle le comte de Périgord. — Un gouverneur à trois. — La femme de qualité prend la plume pour suppléer à la réserve de l'auteur. —

Les deux sœurs et le séminariste. — Le mauvais laquais et le parent malicieux. — Embarras d'un honnête homme pour choisir entre deux femmes jolies et tendres. — Surprise renouvelée de Mars et de Vénus. — Scandale. — Projet de vengeance. — Portrait de mon oncle le cardinal de Périgord, archevêque de Paris. — Je vais à la Bastille. — Puis à Vincennes. — Le duc de Penthièvre me délivre. — J'entre au séminaire. — Je retrouve Biard. — Notre joi : — Ce qu'il me dit. — J'entre dans le monde. — Portrait du roi Louis XV. — Son parallèle avec Louis XIV. — Le duc de Choiseul. — Bon mot de Préville. — Anecdote importante. — Louis XVIII et Charles X mis en jeu. — La duchesse de Grammont. — Elle voulait qu'on la peignît belle. — Pourquoi cette fantaisie. — Elle prend le roi par force. — Un bon mot et un Jeu d'orange consomment la disgrâce d'un grand et d'un très petit ministre.

#### CHAPITRE IV.

Différence amenée par le temps et les caractères entre la manière de servir Louis XIV et Louis XV, ou parallèle entre ces deux princes. — Je cause avec la marquise de Mirepoix. — Portrait de cette dame. — Sa position à la cour. — Amie de toutes les favorites. — Elle y gagne beaucoup. — Portrait de la comtesse Dubarry. — Premier compliment que je lui adresse. — Bon mot qui me vaut une abbaye. — Je me brouille avec la cabale Choiseul. — De l'esprit à propos d'esprit. — Portrait du prince de Beauveau. — Les ah ! ah !!! les oh ! oh !!! anecdote qui achève d'établir ma réputation. — Pronostic que la colère arrache à madame de Grammont. — Le secret de Biard. — Visite à la favorite du Roi. — Portrait de monseigneur le duc d'Orléans. — Portrait de madame de Montesson. — Elle épouse ce prince. — Je trouve chez madame Dubarry une lettre de Biard. — Etranges aveux de celui-ci. — L'amant comme il y en a peu. — Je veux en vain ramener mon ami à la vie positive. — Il part pour la Suisse. — Portrait du comte d'Argental, ami de Voltaire.

#### CHAPITRE V.

Mort de Louis XV. — Avènement de Louis XVI. — Portrait de ce dernier monarque. — Portrait de la reine Marie-Antoinette. — Ses qualités, ses défauts. — Réfutation des amants que la calomnie lui donnait : Dillon, Bezenval, Coigny, Lauzun, Vaudreuil, Fersen, Tilly. — Amis de madame de Polignac. — Portrait du baron de Bezenval. — Du comte de Vaudreuil. — Du comte d'Adhemar. — Du duc et du chevalier de Coigny. — Du capitaine Delille. — De l'abbé de Ballivières. — Du duc de Polignac. — Les Chaulencous. — Portrait de la duchesse de Polignac. — Portrait de M. de Machault. — Madame Adélaïde. — Anecdote scandaleuse attestée par un duc et pair, et rapportée par un évêque. — Anecdote de l'enveloppe changée. — Biographie rapide et portrait

complet du comte de Maurepas.—Portrait du duc de la Vrillière.—Épithaphe qu'on lui fait.—Le comte du Muy.—Portrait du comte de Saint-Germain.—Le prince de Montbarry.—Une fille de-joie trésorière d'un ministre de la guerre.—Cause du renvoi de M. de Montbarry.—Parts retirées par lui du gâteau public.—La princesse de Lamballe.—La princesse de Guémené.—Les Noailles.—Comment madame de Polignac fit sa fortune.—La comtesse Diane de Polignac.—Je l'esquisse.—M. de Courchamp achève de la peindre.

## CHAPITRE VI.

Des maisons d'origine princière existant en France.—Les Mérovingiennes.—Les Carlovingiennes.—Maison de Lorraine.—Du Châtelet.—Toulouse-Lautrec.—Narbonne-Lara.—Benevent-Rodéz.—Roger de Caux.—Foix-Fabas.—Foix-Grailly.—Blacas.—Châlons.—Que les La Tour sont d'Auvergne comme Merlin est de Douai.—Les La Tour-d'Auvergne éteints.—Goyon.—Vintimille.—Rohan.—Saint-Simon.—Courtenay.—Bourbon-Busset.—Périgord.—Anecdote héraldique concernant Napoléon et la duchesse d'Abrantès.—Comnène.—Autorité de la chose jugée, *anecdote*.—Eloge du comte Fabre de l'Aude fait par Napoléon.—Cinquante à soixante maisons illustres non princières.—Portrait de S. A. R. MADAME, comtesse de Provence.—Mœurs ou portrait de MONSIEUR, comte de Provence, Louis XVIII.—Portrait de S. A. R. MONSIEUR, comte d'Artois.—Impartialité pénible.—Propos de S. A. R. monseigneur le duc de Bourbon.—Portrait de MADAME, comtesse d'Artois.—Les philosophes.—Portrait de d'Alembert.—De Diderot.—Le prêtre Olivier.—Diderot au confessionnal, extrait du *Journal de Saint-Severin*, *anecdote*.—Portrait du baron d'Holbach.—Si Voltaire veut être Dieu le fils, lui au moins sera Dieu le père, *anecdote*.—Portrait de Grimm.—J.-J. Rousseau mystifie Grimm plaisamment, *anecdote*.—Les auteurs réels de la Correspondance de Grimm.—Qui change d'opinion en changeant de fortune.

## CHAPITRE VII.

De la société en général et des sociétés particulières avant la révolution.—Que la politesse était universelle en France.—Ce que c'était, antérieurement à 1789, que d'être bien Anglais.—Disgrace de la société actuelle.—Le surnom *l'arsouille*, opposé à ceux de *l'Africain* et de *l'Asiatique*.—PREMIÈRE SOCIÉTÉ. La cour.—Elle servait de règle à toute l'Europe.—DEUXIÈME SOCIÉTÉ. La noblesse n'allant pas à Versailles.—Pourquoi la haute magistrature ne paraissait plus chez le roi.—Molière cité en autorité d'étiquette.—TROISIÈME SOCIÉTÉ. La haute magistrature.—QUATRIÈME SOCIÉTÉ. La haute finance.—Quelques financiers, gens de mérite, cités.—Leur luxe.—CINQUIÈME SOCIÉTÉ. La haute bourgeoisie, la magistrature supérieure, les avocats.—



## CHAPITRE X.

Lettre relatant les galantries de la jeunesse du prince de Talleyrand. — Manège de l'écrivain pour s'en instruire. — Portrait de l'abbé Sieyès, tracé en 1790. — Ami du prince. — C'est lui qui le trahit. — Madame de Mal..., M. H... et de S...ville, sérénade de trompettes, 1<sup>re</sup> anecdote galante. — M. de Chauvelin pris sous verre par la duchesse de M..., 2<sup>e</sup> anecdote galante. — Deux dames, un mari, un amant, et une invitation de duel, 3<sup>e</sup> anecdote galante. — L'évêque parrain, la bénédiction épiscopale demandée par un abbé en flagrant délit, 4<sup>e</sup> anecdote galante. — A trompeur trompeur ennemi, 5<sup>e</sup> anecdote galante. — Note relative aux fables sanglantes insérées dans *Monsieur de Talleyrand*.

## CHAPITRE XI.

Necker aux affaires. — Comment il en sort. — Suite de sa disgrâce. — Portrait de Calonne, contrôleur général. — Son esprit. — Ses ennemis. — Il quitte les finances. — Portrait de l'abbé de Vermont. — Portrait de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse. — Assemblée des notables. — Lafayette promet d'être sage et ne tient point parole. — Brienne ministre. — Ses fautes, sa chute. — Approches de la révolution. — Pourquoi tout le monde la voulait. — Autres causes qui l'amènent. — Portrait de Beaumarchais. — De Marmontel. — Epigramme de l'abbé Arnaud. — Portrait de La Harpe. — Portrait de Francklin. — Son épitaphe. — Portrait de Mesmer. — Le magnétisme animal. — De Napoléon et du somnambulisme, anecdote. — Suite de Mesmer. — Portrait de Buffon.

## CHAPITRE XII.

Affaire du collier. — Quelques Rohan. — Un grand factieux. — Un traître sans gloire. — Un roman sans mérite. — *L'escroc sérénissime*. — Portrait du prince Louis de Rohan. — Ses fautes à Vienne. — Sa disgrâce. — Sa superstition. — Histoire et portrait du comte Cagliostro. — Ses miracles. — Une branche bâtarde de Henri II. — Les enfants Valois et la charité publique. — Munificence de la maison royale envers des parents. — Contraste des pensions de seize et dix-sept cent mille livres de rente et de quatre cents. — Portrait de la comtesse de La Motte Valois. — Elle circonviend le prince Louis. — Le collier. — Par quelle escroquerie il va des joailliers Bohemer et Bassange à la comtesse, en s'arrêtant en route. — Mademoiselle d'Oliva. — Entrevue nocturne à Versailles. — Le 15 août. — Le prince Louis devant le roi et la reine. — Scène terrible. — Comment le secret du collier était venu à Leurs Majestés. — Portrait du baron de Breteuil. — Suite de l'affaire. — Arrestation du prince. — L'abbé Georgel. — Le procès. — Le jugement. — Histoire de la comtesse jusqu'à sa mort. — Histoire



du prince.— Dernière et précieuse anecdote touchant le collier, où interviennent Louis XVIII et le comte de La Motte Valois.

### CHAPITRE XIII.

Eloge du juste-milieu par Horace.— Mes ennemis m'accordent de l'esprit et des connaissances.— Je suis nommé agent général du clergé.— Ce qu'était cette place.— Je m'occupe de finances et d'économie.— Mirabeau me recommande à M. de Calonne.— Sa lettre à ce sujet.— Négligé par M. de Calonne, je me tourne vers M. Necker.— MONSIEUR m'honore de son estime.— Le duc d'Orléans, de son amitié.— Le comte de Genlis.— La reine m'était contraire.— Billet de M. de Marbœuf.— Mort de mon père.— Je suis nommé évêque d'Autun.— Sottises historiques de *Monsieur de Talleyrand*.— Mes regrets, mes remords.— Ce que c'était que l'évêché d'Autun.— Les gens d'Autun ennemis des arts.— Tableau de M. Ingres perdu chez eux.— Les morts ressuscités, *anecdote fantastique*.

FIN DE LA TABLE.

EXTRAITS DES

**MÉMOIRES**

DU PRINCE

**DE TALLEYRAND-PÉRIGORD,**

**ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN.**

---

Imprimerie de Mme HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE),  
rue de l'Éperon, 7.

EXTRAITS DES

# MÉMOIRES

DU PRINCE

DE

# TALLEYRAND-PÉRIGORD,

ANCIEN ÉVÊQUE D'AUTUN,

MEMBRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE, MINISTRE, AMBASSADEUR, PRINCE SOUVERAIN DE BENEVENT, VICE-GRAND-ÉLECTEUR ET GRAND-CHAMBELLAN DE L'EMPIRE, SÉNATEUR, PRINCE, PAIR, GRAND-CHAMBELLAN DE FRANCE, GRAND-AIGLE DE LA LÉGION-D'HONNEUR, CHEVALIER DU SAINT-ESPRIT, DE LA TOISON D'OR, ETC., ETC.,

recueillis et mis en ordre

Par madame la comtesse O... du C...,

Auteur des *Mémoires d'une Femme de qualité*.

... Tempori aptari decet.

(SÈNÈQUE, *Médée*, acte II, sc. 2)

Il faut savoir se conformer aux circonstances.

II

PARIS.

PUBLIÉ PAR CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,  
RUE GIT-LE-COEUR, 10.

—  
MDCCCXXXVIII.



EXTRAITS DES

**MÉMOIRES**  
**DU PRINCE**  
**DE TALLEYRAND-PÉRIGORD.**

CHAPITRE PREMIER.

Ce que j'aurais dû faire. — Pourquoi je ne l'ai pas fait. — Ma position publique en 1789. — Des États généraux. — Obstacles successifs à leur convocation. — Chaque fois qu'on les appela ce fut sous une forme nouvelle. — Les trois ordres. — Comment on obtint le doublement du tiers-état. — Brochure de Sieyès. — Composition numérique des États généraux de 1789. — Détails sur l'ordre du clergé. — Sur celui de la noblesse. — Pourquoi la présidence vint au duc de Luxembourg. — Portrait de ce seigneur. — Réflexions ressortant du sujet. — Portrait du comte de Mirabeau. — Portrait de Sylvain Bailly. — Chapelier. — Target. — Barrère. — Barnave. — Ramel. — Treilhard. — Tronchet. — Desmeuniers. — Dodelay d'Agier. — Mounier. — Propos de Napoléon le concernant. — Camus. — Rabaud-Saint-Étienne. — Emery. — Pétion. — Merlin. — Mot de l'empereur sur celui-ci. — Maximilien Robespierre. — Portrait de Boissy-d'Anglas. — Portrait de Lanjuinais. — Ces deux-là et le comte Fabre de l'Aude étaient, selon Napoléon, les trois hommes sans tache de la révolution.

Ma jeunesse est passée ; c'est dans une vie nouvelle que j'entre : certes si, non égaré par la phi-

losophie à la mode, j'eusse examiné la hauteur où l'on fait monter celui qu'on élève à l'épiscopat, si je me fusse bien persuadé que cette charge d'ame est la plus importante de toutes, et qu'après l'évêque il n'y a qu'un seul homme, le pape; si j'eusse accepté l'éminence de cette fonction, si j'en eusse pris la gravité, l'énergie et la foi, mon existence, pendant quelques années, aurait été tourmentée; mais, après la fin de la tempête révolutionnaire, je me serais trouvé, pendant de longs jours encore, en paix avec Dieu, les hommes et moi.

Mais, par malheur, je m'étais rangé au nombre des aveugles qui croyaient être les seuls à marcher dans la route de la lumière et de la vérité; la sagesse humaine fausse, trompeuse, égare, aveugle, en poussant à l'opiniâtreté et à la prétention; une partie du haut-clergé français était imbue de ces fausses maximes; on vit s'égarer, sur la fin de sa carrière, le vénérable archevêque de Vienne, M. Lefranc de Pompignan, qui avait passé sa vie à les combattre avec gloire et talent.

De jeune homme et d'abbé obscur, je me voyais à la fois membre des États généraux du royaume

et évêque d'Autun. La religion, la politique et les branches de celle-ci, l'économie et l'administration allaient dépendre, en partie, de la manière dont je les envisagerais ; mais, hélas ! lié à tous les parleurs, vrais rêve-creux, je me fourvoyais, et mon début sur la scène du monde fut une apostasie scandaleuse. Je n'écris pas ces Mémoires pour me justifier de mes fautes, mais pour m'en accuser et quelquefois me défendre.

Il y avait cent soixante-quinze ans depuis la dernière convocation des États généraux, en 1614. Ni Marie de Médicis, ni Luynes, ni Richelieu, maîtres pendant le règne de Louis XIII, ne se soucièrent de se retrouver en présence de ce triple corps dont la cour craignait l'omnipotence. Pendant la régence d'Anne d'Autriche, on parla souvent de les assembler ; mais le cardinal Mazarin employa son influence à les laisser dans le néant, d'où Louis XIV, devenu majeur, ne les retira pas. Une ou deux assemblées des notables furent convoquées en fantaisie d'États généraux, et ce fut tout.

Sous Louis XV, le pouvoir qualifia de factieux quiconque osa parler de ces assemblées sou-



veraines ; et Louis XVI était monté sur le trône , lorsque l'incapace Brienne voulant remplacer les parlements , imagina une ridicule cour plénière ; mais il se garda bien d'appeler les États généraux ; et à sa chute , furieux de sa disgrâce , il crut ne pouvoir mieux se venger de tous , car les sifflets étaient universels , qu'en nous faisant cadeau de cette nouvelle *boîte de Pandore*. J'ai dit que son dernier acte d'autorité fut l'ordonnance royale qui convoqua les États généraux pour le 5 mai 1789.

Leur tenue était une nécessité ; à part les parlements et quelques évêques , la France entière les voulait et même les attendait avec impatience : j'ai fait connaître ailleurs pourquoi.

Chaque convocation de ce corps représentant la nation avait eu lieu d'après des bases particulières ; aucune loi ne réglait le nombre des membres et en quelle proportion les trois ordres devaient être appelés. Dès lors , liberté pleine au souverain sur ce fait , qui aurait dû être établi sur une base durable.

La nation était représentée par trois castes ou ordres : le clergé , la noblesse , la roture , désignée

par civilité sous ce nom : *le tiers-état*. La prudence ne voulait pas que ce dernier pût à lui seul lutter contre les autres ; et pour cela il convenait de ne lui permettre qu'un nombre de députés égal à peu près à chacun de ceux des deux premiers ordres. Les novateurs répondaient, et non sans raison.

Calomniez-vous la portion la plus considérable du peuple ? Est-ce que le tiers doit être factieux ? Avez-vous tant fait de mal pour avoir à le tant craindre ? A peine si vous comptez trente six-mille familles nobles ; le clergé, dans toutes ses branches, ne dépasse pas quatre-vingt mille personnes ; les deux premiers ordres ne représentent pas certainement un million de citoyens, et les vingt-trois millions du tiers ne pourront avoir pas plus de députés que leurs aînés ; est-ce rationnel ? est-ce juste ? Le clergé ne paie aucun impôt, son don gratuit est une misère, et même il recueille la dime, charge exorbitante dans les campagnes. La noblesse, personnellement, n'est pas soumise à la taille ; ses terres, presque toutes, en sont exemptes aussi. Le troisième ordre, au contraire, doit l'impôt pour tous ses domaines ; il doit à la

douane comme négociant ou industriel, et lui qui seul constitue la richesse du fisc n'aurait aucun avantage.

Une brochure de l'abbé Sieyès, intitulée *le Tiers-État*, acheva d'entraîner la question. Necker rappelé au ministère, Necker qui se berçait de la sotte idée que la roture, par reconnaissance et conviction de son génie, le prendrait pour son régulateur, détermina Louis XVI à accorder au troisième ordre la double représentation; c'est à dire que celle-ci serait égale à celle des deux ordres réunis.

Cette détermination enchantait les novateurs; ils virent les saines idées maîtresses dès ce moment, car ils ne doutèrent pas que la minorité de l'ordre de la noblesse, la majeure partie de l'ordre du clergé, et presque le chiffre entier de la roture, ne fissent ensemble une telle masse de voix unies, que toutes les délibérations seraient acquiescées aux encyclopédistes : ils ne se trompèrent pas.

Voici comme on composa cette fameuse assemblée : ORDRE DU CLERGÉ, *quarante-quatre* prélats à sièges épiscopaux; *cinquante-deux* chanoines,

vicaires-généraux, professeurs ; *deux cent cinq* curés ; *sept* moines ou chanoines réguliers ; TOTAL, *trois cent dix-huit* : ORDRE DE LA NOBLESSE, *deux cent soixante-six* gentilshommes d'épée (1) ; *dix-neuf* magistrats de cours supérieures ; TOTAL, *deux cent quatre-vingt-cinq* : ORDRE DU TIERS-ÉTAT, *quatre* prêtres sans exercice public (Sieyes du nombre), *quinze* nobles ou administrateurs militaires (la roture n'était pas nécessaire aux députés du tiers ; le mandat, donné et accepté, formait droit à siéger pour elle) ; *vingt-neuf* magistrats municipaux ; *deux* magistrats de cours supérieures ; *cent cinquante-huit* magistrats subalternes ou officiers de judicature ; *deux cent quatorze* avocats, procureurs ou notaires ; *cent soixante-dix-huit* propriétaires, bourgeois-rentiers ou cultivateurs-négociants ; *douze* médecins ; *cinq* financiers ou administrateurs ; *quatre* hommes de lettres ; TOTAL, *six cent vingt et un* ; TOTAL des deux pre-

(1) L'ordre de la noblesse fut en nombre inférieur à celui du clergé ; cela vint de ce que la noblesse de Bretagne et de quelques bailliages qui n'approuvaient pas la convocation des États généraux se refusèrent à y venir, dans la pensée que leur absence en rendrait nulles les opérations.

miers ordres, *cinq cent quatre-vingt-treize*.  
 TOTAL GÉNÉRAL des trois ordres, *douze cent quatorze*.

Dans l'ordre du clergé on distingua deux cardinaux : M. de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen ; le prince Louis de Rohan, évêque de Strasbourg ; les archevêques d'*Aix*, Boisgelin, d'*Arles*, Dulau, de *Bordeaux*, Champion de Cicé, de *Bourges*, Puységur, de *Damas*, Bernis, *in partibus infidelium*, coadjuteur d'Albi, de *Reims* (mon oncle), de *Rouen*, cardinal de La Rochefoucauld, de *Toulouse*, Brienne-Loménie, de *Tours*, Conzié, de *Vienne*, Pompignan. Les évêques-députés furent : *Agen*, de Bonnac, *Amiens*, de Machault, *Angoulême*, d'Albignac, *Autun*, moi, *Auxerre*, Champion de Cicé, *Bayonne*, Pavée de Villevieille, de *Bazas*, Saint-Sauveur, *Beauvais*, La Rochefoucauld, *Cahors*, Nicolaï, *Châlons*, Clermont-Tonnerre, *Chartres*, Lubersac, *Clermont*, Bonnal, *Condom*, Anteroche, *Conseran*, Lastic, *Coutances*, Talaru, *Dijon*, Merinville, *Laon*, Sabran, *Limoges*, d'Argentré, *Luçon*, Mercy, *Lydda*, *in partibus infidelium*, Gobel, *Mans*, Jouffroy, *Montauban*,

Breteuil, *Montpellier*, Malide, *Nancy*, Lafare, *Nismes*, Courtoi, *Oleron*, Villoutraye, *Perpignan*, d'Esponchéz, *Poitiers*, Saint-Aulaire, *Rodez*, Colbert, *Saint-Flour*, Ruffo, *Saintes*, La Rochefoucauld-Bayers, *Strasbourg*, Rohan, *Uzès*, Béthizy : il y avait là, en paieries ecclésiastiques, l'archevêque duc de Reims, les évêques de Beauvais, de Châlons, de Laon et Langres. Il manquait Noyon. J'ai oublié, parmi les archevêques, M. de Juigné, au siège de Paris, duc séculier de Saint-Cloud.

L'ordre de la noblesse comptait peu de ducs et pairs : on fit attention que M. de Crussol, duc d'Uzès, premier pair de France, n'avait pas été nommé. Le plus important fut le duc de Luxembourg; celui-ci, fils du maréchal de France, duc de Luxembourg, et de mademoiselle Colbert Seignelay, sa première femme, naquit le 9 décembre 1734; sa jeunesse fut légère, il ne fit pas grand bruit, ni comme roué, ni comme militaire, mais honnête, probe, poli, ayant bon air et des grandes manières; il jouit, en avançant en âge, de l'estime due à ses qualités privées.

Le choix fait par l'ordre de la noblesse désignait,

en quelque sorte, ce seigneur pour sa présidence ; un bailliage du midi (Tartas) avait nommé M. le comte d'Artois. Le roi ne permit pas à son frère d'accepter. A Crespy, la noblesse chargea de son mandat M. le duc d'Orléans, qui en parut enchanté.

C'eût été lui que, convenablement, les députés de son ordre auraient dû prendre pour président ; il semblait, au premier abord, que la chose était facile, et, au fond, elle présentait d'énormes difficultés. La cour repoussait ce prince et la majorité de la noblesse venait remplie de préventions contre lui, et fort déterminée à le lui prouver de toutes façons. Le duc d'Orléans, de son côté, se croyait incapable de cette fonction majeure, il ne savait point parler en public, une timidité absurde le faisait balbutier et mal énoncer les mots, de manière à démolir toute phrase ronflante que l'on lui avait soufflée. Lui donc, de son propre mouvement, s'excluait de la présidence. A son défaut, elle venait au duc de Luxembourg, qui n'avait à craindre aucune lutte, avec le duc de Caylus, le duc de Croï d'Havré, le duc de Levis, tous simples ducs héréditaires ou à brevets.

Lui seul était pair du royaume. La présidence lui fut dévolue, on ne pouvait plus mal choir.

Sans doute et avec plaisir, je le repète, le duc de Luxembourg était un seigneur généreux, paré d'un nom superbe, plein de vertu, de délicatesse, d'amour et de dévouement pour le roi et ardent défenseur des droits de la noblesse. Dans une époque ordinaire, celui-là aurait fourni une carrière heureuse et honorable ; mais avec la tempête qui s'élevait, le duc de Luxembourg devenait un pauvre ignorant, pilote maladroit, ami malencontreux, serviteur plus malhabile encore, chef de parti, poltron politique, ce qui, forcément, le rendit poltron de fait ; ne sachant rien prévoir, rien prendre sur lui, rien conseiller à propos ; mouche dorée, noyée dans une mer immense. Il se crut perdu dès qu'il fut dehors des habitudes de la cour et des formes du courtisan. Jamais l'ordre qui lui confiait son intérêt et qui pis était son existence ne vit partir de lui aucune de ces inspirations destinée à entraîner les masses et dont la création heureuse change la face des choses. Il aurait fallu qu'il trouvât en lui de la fermeté, de l'adresse, de la vigueur, de la prudence, et, en



présence du péril, il ne sut être que pointilleux méticuleux et grand-seigneur. Comme particulier, il était sans reproche ; comme président de son ordre, on fut en droit de lui en adresser de graves.

Ce serait un parti sage qu'on devrait adopter, dans les moments de trouble, d'écarter les hommes faibles et de les détourner de prendre la place des forts : c'est une justice qu'eux-mêmes devraient se rendre.

Dans des circonstances pareilles, la présomption est un crime.

Le choix de ce seigneur fut une des causes de tous les événements qui survinrent. Mirabeau, à sa place, aurait peut-être retenu de sa main puissante cette monarchie que lui, en une autre position, renversa.

Je voulais rejeter à plus loin l'opposition de cette grande figure historique ; mais puisque son nom se présente à ma plume, que mon souvenir le peigne tel qu'il lui apparut dans ces temps désastreux.

La nature n'emploie que rarement, pour le bonheur ou le malheur de la terre, le moule où

elle forme les hommes de la trempe de Mirabeau. C'était un de ces personnages extraordinaires qui se classent eux-mêmes en dépit de la fortune, des préjugés et de la division des rangs ; partout où ils se présentent, ils entraînent les multitudes, les dominent, les égarent ou les éclairent, selon que leur puissance d'action est tournée au bien ou au mal : c'était une de ces bouches privilégiées qui sont plus puissantes que le sabre, qui ont sur les cœurs un ascendant dont on ne se rend pas compte, mais auquel on cède presque malgré soi.

Né d'une famille noble, et dont chaque membre pris à part était supérieur au plus grand nombre, celui-ci éclipsa son père, son oncle, son frère, ses proches ; le libertinage, le jeu, tous les vices occupèrent ses premières années. Celui-là ne pouvait vivre comme les autres et ses défauts devaient avoir un tel éclat qu'en définitive il saurait les presque rendre respectables. De loin, on le méprisait, car on n'apercevait que le cynisme de ses extravagances ; mais en sa présence, on céda au charme magique qu'il savait si bien employer. On l'absolvait non sur preuves, mais

sur sa parole, et il fallait le fuir si l'on tenait à demeurer son ennemi.

Oui, je le répète, son adolescence, sa jeunesse s'écoulèrent à faire des dettes ou dans le tourbillon de la débauche honteuse et avilissante; ses proches ou le gouvernement le poussèrent plusieurs fois sous les verrous de la Bastille. Il en sortait taré, déconsidéré, en homme abimé, pensait-on, et voilà que tout à coup, grâce à son esprit, à ses talents, il regagnait en autorité réelle ce qu'il avait perdu en considération. Il était gras et laid, certes on ne dira pas bête; sa face colossale, augmentée dans son effet géant, par la forme de sa chevelure, avait pleine ressemblance avec le museau d'un lion, et des grains nombreux de petite-vérole ajoutaient à cette configuration effrayante.

A l'ouïr à la tribune, il semblait un sans-culotte précurseur; partout ailleurs, on ne retrouvait dans sa personne que le grand-seigneur parfait; agréable, facile, simple dans la vie intime, il devenait terrible quand il fallait entraîner le public. Avec les débauchés, imitant leur existence ordurière; il donnait l'exemple de l'urbanité française aux mieux élevés; la supériorité de

son esprit s'annonçait en lui par celle de ses formes.

La veille de son apparition aux États généraux, ses collègues se croyaient flétris par sa présence ; le surlendemain, il les domina tous, les aveugla, les fascina. Nul ne se ressouvint de sa vie passée ; ses adversaires mêmes ne se crurent plus en droit de la lui reprocher. Aussitôt qu'il parla, deux pouvoirs se divisèrent le royaume : le sien, hardi, terrible, lucide, ferme, prévoyant, majestueux même ; celui de Louis XVI, faible, timide, vacillant, à courte vue, sans courage, ressource et dignité ; quinze ans de règne, des aïeux remontant à huit siècles, une monarchie de quatorze cents ans, un pouvoir reconnu, des droits avoués, l'apparence de l'autorité, tout cela ne put combattre et même disparut devant l'audace d'un homme qui, sorti, peu auparavant, de la prison et de l'exil, comptait maintenant à titre égal avec le roi, et demain peut-être obligerait celui-ci à recourir à lui.

Je ne pense pas qu'à une autre époque un homme non militaire se soit placé aussi vite sur une base plus durable. Jamais on n'a vu domi-

ner avec telle promptitude et surtout avec de pareils antécédents.

Dès son début à la tribune publique, Mirabeau attaqua corps à corps le gouvernement qui, au lieu de lui rendre franchement la pareille, et tout en le laissant harceler par quelques uns des siens, cherchait à se le gagner en secret, le consultait en dehors de tous les partis, et par un des miracles ordinaires du génie, c'était d'un antagoniste que l'on attendait des avis salutaires, et le moyen de soutenir une existence qu'en dehors lui paraissait vouloir faire trembler.

Mirabeau a reçu de l'argent du roi ; mais on peut dire qu'il n'y a eu dans le fait, ni concussion d'une part, ni captation de l'autre. Les sommes comptées à Mirabeau n'étaient pas le prix de la trahison envers ses mandataires, mais le revenant-bon journalier de son existence brillante. Je le voyais sans tache au milieu de tripotages qui en eussent perdu d'autres, parce qu'au fond il ne servait le roi ou n'ameutait l'assemblée que pour le plus grand avantage de la nation. Sa trahison avait, en quelque sorte, l'apparence de la vertu, puisqu'il essayait par sa conduite, soit

d'obtenir des concessions pour le plus grand profit de tous, soit d'apaiser les meneurs, afin de sauver le roi.

S'il aimait l'argent, c'était pour le répandre et non pour le conserver prince; par sa générosité, main trouée à force d'être prodigue; il ne recevait que pour semer; il avait envie de tout ce qu'il voyait, moins par désir de se l'approprier que pour mettre cet objet en circulation et servir ainsi le commerce.

Les gentilshommes s'étant éloignés de lui, il opposa la roture à la noblesse, et parce qu'on n'en voulait pas pour le dernier des nobles, voici que lui se mit à la tête de la nation; il sut recouvrir le mépris qu'on lui portait par l'excellence de son génie, et par la haute réputation qu'il acquit il réhabilita son honneur compromis; il vivait de manière à mourir sur un échafaud ou à monter en triomphateur au char de la gloire; et, au lieu de finir haï, proscrit, persécuté, la mort le frappa lorsqu'il était environné de l'amour et de l'estime de la nation. Au demeurant, je ne connais pas d'homme dont la destinée ait été plus brillante et que la fortune

ait terminée avec plus de bonheur ; ses succès l'accompagnaient jusqu'à son sépulcre. Il expira encensé et tranquille, au moment où tous ceux qui lui survivaient allaient être battus par la plus affreuse tempête. La paix publique s'ensevelit dans sa tombe ; les factieux régnèrent après lui ; sa fin détermina le bris de ce sceptre que seul il eût pu tenir dans sa forte main.

Je fus l'ami de ce grand homme, je me plais à lui rendre justice : jamais cœur plus français n'a battu dans une poitrine plus énergique. Partisan du duc d'Orléans, il l'avait abandonné avant sa mort, et il s'était franchement rallié à la famille royale.

Le tiers-état, parmi la foule d'hommes obscurs qui ne se trouvaient là que pour faire nombre, en comptait, outre Mirabeau qu'il avait adopté, une quantité de remarquables par leur mérite, leur éloquence ou par les excès que depuis ils ont commis : là on vit Sylvain Bailly.

Celui-ci, poussé par les circonstances, parut avec éclat ; à cette époque, on lui fit, parce qu'on en avait besoin, une réputation politique que lui ne soutiendrait jamais à cause de sa faiblesse que ne

relevait guère la fermeté de son caractère. Sylvain Bailly, savant astronome, écrivain élégant dans des matières abstraites, que la lucidité de son esprit mettait à la portée de tous, sortit de sa carrière pour entrer dans une route où il marcha avec honneur et, toutefois, sans résultats avantageux.

La résistance du tiers-état dont il prit sa part lui donna de l'importance : il devint le président de son ordre dès que celui-ci s'assembla ; ce fut lui qui dirigea la fameuse séance du Jeu de Paume et dont le nom fut attaché au serment qui renversa la monarchie.

Jamais homme ne fut plus droit, plus sincère, plus porté au bien. Incapable de se laisser corrompre, ses lumières naturelles le garantissaient de la séduction ; il aspirait au bonheur de la France, et il crut qu'on le trouverait dans une voie naturelle, la répression des abus, le changement des formes adoptées. Dès lors, il se lança dans la carrière de la révolution avec une bonne foi admirable ; il fit montre d'un courage moral et passif qui lui tint lieu de l'énergie qui lui faisait faute ; d'ailleurs, il avait cette vertu qui n'e<sub>st</sub>



pas de la force, cette vigueur douce de l'honnête homme qui ne va pas jusqu'à résister au mal avec succès; son esprit était tourné vers les sciences et la littérature, esprit supérieur sans doute et recommandable, mais dénué de cette capacité politique avec laquelle on gouverne des empires et l'on comprime les mouvements insurrectionnels. Bailly crut que la multitude comprendrait toujours ses intentions et les jugerait sainement : ce fut son erreur; il ne sentit pas assez que, quand les passions sont en jeu, nuls ne raisonnent, tous alors agissent ou mentent; on est toujours traître aux yeux des plus ardents, lorsque le succès ne récompense pas sans cesse nos efforts; dans des temps orageux, qui veut être honnête homme devient nécessairement dupe ou victime; lui-même en fit la triste expérience puisqu'il passa de la considération la plus haute au discrédit le plus complet, et de la place de maire de Paris, demi-royauté constitutionnelle, sur l'échafaud où son roi était déjà monté.

Citerai-je encore Chapelier, avocat de Rennes, homme sévère, de mœurs pures, d'intentions droites, qu'on a calomnié, mais qu'on ne décon-

sidérera pas; Target, avocat célèbre, rapporteur de la première constitution, celui-là ayant aussi des qualités estimables et une réputation que son refus odieux de servir de conseil à l'infortuné Louis XVI lui fit perdre à tout jamais, sans que la sénatorerie dont Bonaparte l'affubla eût pu le réhabiliter; Barrère, baron de Vieuzac, qui de tartufe de vertu se changea subitement en ogre, en ogre d'une tournure agréable et pourtant sanguinaire à faire frémir; qui arrondissait des phrases élégantes en aiguisant plus tard la hache des bourreaux aux comités de la Convention, et qui de flatteur lâche et rampant de la magistrature en devint l'ennemi le plus acharné; Barnave, aussi recommandable par ses qualités qu'il l'était par sa figure charmante et sa tournure à l'avenant; Barnave dévoué à la révolution comme aux femmes, dont l'ame de feu se fit royaliste au premier regard de la reine malheureuse et paya de sa vie sa tardive fidélité. Ramel de Nogaret, financier habile et républicain sans mesure; Treilhard, savant jurisconsulte, et dont on vanterait l'existence publique sans l'incertitude de son vote fatal; Tronchet qui, au contraire,

devint l'avocat de son roi malheureux, Tronchet que la restauration ingrate a laissé en oubli ; Desmeunier, Dedelay-d'Aigier, publicistes raisonnables, philosophes sages, car tous ne l'étaient pas ; Mounier, à la mémoire sans tache et que l'esprit de parti n'a pu flétrir, lui dont les formes aimables auraient suffi pour faire aimer la vertu. Je conterai à son sujet que Napoléon me dit, à propos de cet honnête homme :

« Lorsque je pense à Mounier, je crois à la » bonté de l'espèce humaine ; mais je tarde peu » à rire de ma crédulité lorsque j'ai causé avec » le duc d'Otrante. » Camus, janséniste rigide, *Fabricius moderne*, autre sage que l'opinion royaliste a poursuivi, bien que toutes ses pensées n'eussent que le bonheur de la France en vue ; Rabaud-Saint-Étienne que, sans son vote coupable, j'aurais appelé Platon ; homme de bien, qui eut une heure d'erreur, qui lui a fait une immortalité de crimes ; Emery, esprit lucide, d'un commerce agréable ; Pétion, ce méchant qui se qualifiait de vertueux ; je fus trompé sur son compte jusqu'au 40 août ; il ne manquait ni d'esprit, ni de grace, ni de faconde, il représentait

bien, et il sut longtemps cacher son ambition; Merlin, qui fut tout ensemble jurisconsulte, savant et jacobin prononcé; lui qui, membre des comités révolutionnaires, consentit à faire et à laisser faire le mal, pourvu qu'on le laissât *légiférer* tout à son aise; j'ai vu peu de têtes plus capables que la sienne. Napoléon me disait aussi de lui: « Je crois que si l'on faisait Merlin podestat » de l'univers, il jugerait chaque nation suivant » son code. »

Oublierai-je Maximilien Robespierre, chat-tigre, hyène parfumée, qui, la Convention venue, n'aurait voulu boire le sang qu'il répandait que dans une coupe d'or. A l'assemblée constituante, sa bonne tenue, sa politesse bourgeoise par trop calquée sur les règles de la *Civilité puérile et honnête*, sa modération apparente lui firent des partisans qu'augmenta son état d'hostilité contre le roi et la reine; poudré, pincé, pommadé, frisé, tiré à quatre épingles, on ne le surprenait jamais en laisser-aller, mais en cérémonie; le plus complimenteur, il était aussi le plus verbeux parmi nous. Mais quelle différence entre le Robespierre de 1789 et celui de 1793? il faut l'avoir vu pour

s'en faire une idée. A la première de ces époques, c'était un homme de bien, mais exalté; à la seconde, ce fut un monstre.

Je ne passerai pas sous silence le vertueux, le ferme, le conciliant, l'impassible Boissy-d'Anglas, homme de bien à la manière des vieux temps; il lui a été donné de parcourir la révolution, de s'y montrer aux premières places, de ne faire aucune faute et de ne mériter aucun reproche. Peu remarqué à la Constituante, il déploya à la Convention nationale un de ces caractères rares qui honorent non seulement un homme, une famille, mais, en outre, une nation. Sénateur, pair de France à toutes les époques, sa carrière fut digne d'éloges. Qui ne sait pas avec quelle intrépidité généreuse, au 30 prairial, il maintint le peuple et conserva sa dignité de président, en présence de la tête ensanglantée de son collègue Féraud qu'on lui présentait pour l'intimider, et que lui salua intrépidement avec cette vénération que l'on porte à la chose sacrée?

Son émule, car, partis de la même époque, ils ont tous deux suivi une carrière égale, car ils se sont trouvés à la Constituante, à la Convention, aux

conseils, au sénat et à la pairie, Lanjuinais le Breton, mérite autant que Boissy d'Anglas le Languedocien les hommages de la postérité et la reconnaissance de son époque ; spirituel et profond, léger et plein de vues élevées, il avait un volcan dans la tête et de la sensibilité dans son cœur ; il dédaignait la feinte, sa franchise énergique attaquait face à face le crime et la déloyauté ; légiste habile, connaissant à fond les matières canoniales, de manière à disputer sans défaite avec tous les docteurs de l'Église de France. Civil et plein d'éloquence, il n'en était pas moins ferme dans ses résolutions, son énergie s'accroissait dans le péril, il devenait simple comme un enfant dans les temps calmes, il voulait la liberté, on lui en fit un crime, mais il la souhaitait chaste et dégagée de tout excès et surtout pure du sang humain. Il était chétif, malingre, noir et laid ; mais on n'apercevait pas sa figure quand il parlait : courageux à l'excès, il tint tête, lors de la Convention, à tous les démagogues qui le punirent en le proscrivant ainsi que Boissy-d'Anglas ; celui-ci contrastait autant par son extérieur avec Lanjuinais que, du côté de l'âme, il lui était sem-

blable : celui-ci était beau ; surtout en avançant en âge, sa tête magnifique s'était singulièrement embellie par sa chevelure blanche et patriarcale ; il fallait connaître Lanjuinais pour l'aimer, et dès qu'on voyait Boissy-d'Anglas, on se sentait entraîné vers lui, tant avaient de pouvoir sa prestance et sa physionomie. Ces deux vertueux personnages et Fabre de l'Aude font le trio sans tache de la révolution ; ceci encore est le résultat d'un jugement de Napoléon.

## CHAPITRE II.

Suite de la grande galerie de portraits historiques.— Cardinal de La Rochefoucauld.— MM. de Juigné.— Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne.— De Boisgelin.— Dulau.— Champion de Cicé.— Conzié.— De La Fare.— De La Luzerne.— Colbert, évêque de Rodez.— Gobel, évêque de Lydda.— Clermont-Tonnerre.— Abbé de Rastignac.— Abbé Maury.— Abbés de Montesquiou et de Pradt.— Abbé Grégoire.— *Les folies jardins*.— Dîner à Mousseaux.— Convives : duc d'Orléans, de la Touche, Genlis, Saint-George, Lacos, Voidel, Mirabeau, Brissot, Pétion, Robespierre et moi.— Portrait du duc d'Orléans.— Conversation intéressante.

Avant d'entrer dans le récit exact et, j'ose dire, nouveau, des événements de la première révolution, auxquels j'ai pris une part directe, je dois continuer à faire connaître les hommes principaux qui jouaient un rôle dans ce grand drame ; pour bien les peindre, il faut les avoir vus, et j'ai eu cette satisfaction ; elle me coûte assez cher pour que j'en profite ; du moins, ce ne sont pas des figures grimaçantes et de fantaisie, mais des portraits fidèles et dont chaque trait a été pris sur l'original.



Je ne sais pourquoi, dans la première série que je viens de mettre au jour, ma plume a commencé par les hommes du tiers-état ; j'aurais dû suivre l'ordre hiérarchique, d'autant plus que ce doit être la dernière fois ; j'y reviens donc, à l'égard des deux premiers ordres, et je commencerai par le clergé, en m'aidant, pour ceux-ci aussi, des notes que j'ai confiées à qui en fait bon usage.

J'ai désigné par leur nom et leur siège les prélats mes confrères nommés, comme moi, membres des États généraux ; peu y jouèrent un rôle remarquable ; il était donné à de simples curés, à des abbés à petite tonsure de combattre avec énergie, talent et grandeur pour un ordre qu'on allait immoler aux besoins de l'État et aux exigences de la philosophie.

Je ne dirai rien ici du cardinal Louis de Rohan, évêque de Strasbourg, l'ayant, je crois, suffisamment *pourtraicturé*, comme auraient dit nos aïeux ; d'ailleurs il fut nul dans cette assemblée, autant qu'il l'avait été précédemment.

Celui que l'ordre appela à la présidence était le cardinal de La Rochefoucauld-Bayers, issu

d'une branche écartée et oubliée de cette illustre maison ; il était né pauvre. Un évêque de Mende, l'ayant connu, l'éleva, le poussa, et peu à peu ses qualités précieuses, sa charité brûlante, sa tolérance parfaite, son abnégation, sa mansuétude, ses vertus particulières et épiscopales, des mœurs pures et irréprochables aidèrent à son nom à lui faire faire son chemin. Au moment de la révolution, il était cardinal de la sainte Église romaine, archevêque de Rouen, commandeur de l'ordre du roi, etc. : ces mêmes avantages le mirent, en 1789, à la tête de son ordre ; mais ce choix ne lui donna pas les qualités nouvelles qui lui devenaient indispensables pour remplir avec gloire la haute fonction qui lui était confiée ; il ne sut, tour à tour, ni combattre avec habileté, ni céder avec mesure ; incapable de diriger l'attaque si elle devenait nécessaire, il fut sans énergie dans la résistance : c'était un prince de l'Église et non un homme d'État ; de la mauvaise humeur vint remplacer en lui la fermeté si nécessaire, et il mit en avant son amour-propre quand il aurait fallu employer des lumières ; la veille de sa nomination, on l'avait porté aux nues, il n'avait pas

fini son rôle que déjà on l'oubliait; enfin, météore impromptu, il disparut sans bruit et sans éclat.

Monseigneur de Juigné, archevêque de Paris, avait, depuis 1781, succédé à ce grand prélat, Christophe de Beaumont, véritable figure historique, dont la vie fut un combat et une suite répétée de bonnes œuvres; le prélat qui l'avait remplacé ne possédait, lui, que la faiblesse des vertus ordinaires; son visage exprimait la sérénité de son âme: protecteur des opprimés, père des pauvres, respectable par ses hautes mœurs, sa piété sincère, il n'avait aucun des défauts qui atténuent les égards ou le respect de la multitude; son ambition unique consistait à remplir les devoirs de pasteur; c'était presque un saint au milieu du débordement universel; on ne lui reprochait ni la turbulence du cardinal de Retz, ni l'opiniâtreté peut-être du cardinal de Noailles, ses prédécesseurs; on l'eût vénéré dans un temps de paix, les passions le virent avec indifférence en des jours où nul ne se reposait sur autrui, où chacun agissant pour soi, l'inaction devenait dangereuse, et plus tard on aurait à s'en justifier; aussi mon-

seigneur de Juigné ne fit que paraître, et la terreur qu'on lui inspira le jeta dans une éclipse totale.

Les députés épiscopaux qui se montrèrent avec le plus d'éclat dans l'assemblée furent : 1° l'archevêque de Vienne, Lefranc de Pompignan, né en 1715, théologien presque clair, écrivain élégant; il avait passé une portion majeure de son existence à lutter contre le patriarche de la philosophie (Voltaire), et, par une fatalité étrange, il finit par accepter la fonction d'exécuteur testamentaire des philosophes à l'assemblée nationale lorsqu'il quitta son ordre pour se réunir au tiers. L'archevêque de Vienne était de ces gens faibles qui se montrent bons et doux, parce que la nature leur a refusé la force et la véhémence, compagnes inséparables de la méchanceté; on vit celui-là s'abandonner au fil du torrent, et cela pour ne point prendre la peine de nager contre le cours de l'eau; les éloges séduisirent son amour-propre, on l'éblouit en feignant de le vénérer: royaliste de cœur et d'ame, pieux à donner de la componction à Satan, il fit un mal horrible au monarque et à la religion; digne de la réputation d'honnête homme qu'il possédait, il l'était beaucoup moins

de celle d'homme de science profonde et de perspicacité; il se laissa duper par la révolution qui le mit à sa tête jusqu'au moment où, n'en pouvant rien faire, elle le repoussa dans sa nullité; au reste, il y mourut à la peine et bien peiné de sa crédulité.

M. de Boisgelin, archevêque d'Aix, et que Napoléon, lors du concordat, mit au siège de Tours, en le coiffant du chapeau rouge, était un prélat de haut mérite, non moins recommandable par son éloquence que par les qualités solides de son cœur; l'un des quarante de l'Académie française, ayant des idées sages, des vues saines, il ne voulut faire aucun sacrifice aux exigences du moment; d'ailleurs il ne marqua guère dans l'Assemblée. Il fut un de ceux qui, les premiers, s'épouvantant des périls de leur cause, dès la résistance venue, préférèrent plutôt fuir que faire leur devoir.

Monseigneur Dulau, archevêque d'Arles, tenait du bienheureux et du théologien. Il vint faire de la vertu, de la résignation, du courage passifs là où il fallait un caractère ferme, sachant néanmoins se plier aux circonstances, et

qui ne reculât pas devant une injustice peut-être ou une action douteuse si elles devaient amener un bon résultat.

L'archevêque de Bordeaux, monseigneur Champion de Cicé, que les circonstances portèrent à la charge de garde des sceaux, avait plus d'ambition que de talent, et moins de fonds réel que de forfanterie : c'était le tome second de l'archevêque de Toulouse, Loménie de Brienne, alors cardinal-archevêque de Sens, avec autant de jactance et, certes, de vices ; il s'était, lui aussi, accommodé une sorte de réputation, que pareillement, comme celui auquel je le compare, il perdit dès qu'il se fut mis en évidence.

L'archevêque de Tours, monseigneur de Conzié, frère de l'évêque d'Arras, qui, dans l'émigration, faisait beaucoup parler de lui, unissait à une ambition folle cette impuissance complète, trop souvent compagne inséparable des prétentions ; incapable de rien faire à propos, il semblait n'avoir de l'esprit que pour ne négliger aucune sottise ; il manquait de mesure et de jugement, criait comme un aigle dans les salons, et à l'assemblée était muet à la manière des tor-

tues; on ne parla pas de lui, bien qu'il cherchât à se faire voir, et, somme totale, il se tirait mieux du silence que de la faconde.

Messeigneurs de Puysegur, archevêque de Bourges, de Bernis, coadjuteur d'Albi, de Fontange, archevêque de Toulouse, et même mon excellent oncle, l'archevêque, duc et pair de Reims, vinrent pour faire nombre et rien de plus.

Monseigneur de La Fare, évêque de Nancy, de La Luzerne, évêque, duc et pair de Langres, tous deux faits cardinaux par la Restauration, apportèrent, aux États généraux, une réputation sans tache, une renommée de bonnes œuvres, de science, d'art de la chaire, de bonnes intentions, de la piété, du royalisme, et rien de cela ne leur réussit, car ils voulurent, eux, pots de terre, lutter contre les pots de fer, dont la rapidité du torrent augmentait la force.

Leurs collègues, en général unis à eux des mêmes maximes, ayant des vues égales de répugnances nouvelles, firent peu d'effet dans leur résistance; encore la plupart se tinrent-ils muets dans leur nombre. Pourtant, je ne passerai sous silence ni M. de Rodez-Colbert, qui manqua à

son ordre avec les prélats dissidents, je fus du nombre, et lui, allant plus avant, consentit à se joindre à l'évêque de Lydda, et à moi pour sacrer des prélats constitutionnels. La vérité me force à dire que celui-là manquait de savoir, de fermeté, de vertu peut-être; évêque du monde, il doutait de tout. En 1789, il voulait le repos, il provoqua de pénibles tempêtes.

Que puis-je dire de monseigneur Gobel, évêque de Lydda, *in partibus*, et métropolitain de Paris? Si sa faiblesse le porta à un grand scandale, du moins le repentir sincère du temps de sa mort laisse croire que la clémence de Dieu ne lui aura fait faute.

Je ne peux clore cette portion de ma galerie sans appeler l'attention du lecteur sur un de mes confrères qu'il se rappellera sans doute, car la mort ne l'a ravi qu'en 1830 : c'était monseigneur de Clermont-Tonnerre, évêque, comte et pair de Châlons, puis cardinal et archevêque de Toulouse; celui-là était plus Clermont-Tonnerre que son fameux oncle, l'évêque de Noyon; enfoncé jusqu'aux oreilles dans sa généalogie, et ceci de manière à épuiser le ridicule à force de vanité; il ne possédait pas cette mesure, fruit de la conduite



ou de l'esprit; amateur du beau sexe, autant que possible, plus berger que pasteur; criblé de dettes, qu'il payait quand il pouvait; léger, superficiel, poli avec grace; bon-homme au fond, très obligeant, il aimait, par des services rendus, à se faire valoir, à augmenter son importance; n'importe, cette qualité le sauvait de nombreux défauts. Il parlait avec jactance toujours de soi, s'offrant en modèle, exaltant sa fermeté chevaleresque, et lui aussi, à la première alerte, délogeant *subito*, ne fut pas le dernier à délaisser ses ouailles, qui n'en eurent pas grand regret. La Restauration, en le ramenant, ne l'a pas changé, il a recommencé ses fanfaronnades, a cru, avec sa devise, embarrasser le gouvernement, s'est fait donner les étrivières, et je craindrais pour la sévérité de l'histoire si ce pauvre homme pouvait vivre aussi loin.

La seconde classe du clergé, où je ne place pas l'abbé Sieyes, qui n'avait d'ecclésiastique que la robe, fut néanmoins dignement représentée; je ne ferai que nommer l'abbé de Rastignac, homme de Dieu, théologue ferré à glace; la faiblesse de sa voix l'empêcha de parler, mais, en revanche, il

écrivit beaucoup ; ceux de son parti, en le lisant, s'écrièrent qu'on ne pouvait pas lui répondre ; ses adversaires lui répondirent, et même cheminèrent comme s'ils n'avaient pas été battus. Citerai-je encore le chartreux dom Gerles, qui fit plus parler de lui qu'il ne parla lui-même ? mais je ne peux oublier deux personnages antagonistes, et dont la réputation égale ne s'éteindra pas de si tôt.

Le premier est l'abbé Maury, Provençal de naissance, qui débuta avec éclat dans la carrière politique, après avoir brillé dans la chaire de vérité, et qui tomba, vers la fin de sa vie, dans un mépris profond dont, à sa mort, il n'a pas su se relever ; et cependant c'est une heure si propice pour ramener à soi le public qui nous a quitté ; au reste, si le cardinal Maury, archevêque de *Monte-Fiascone*, termina si mal son existence, c'est qu'il l'avait commencée et poursuivie sans conviction, et qu'il défendit une cause dont il n'approuvait ni les règles, ni les principes, ni les prétentions ; ce fut par calcul, par intérêt unique, sans entraînement de confiance, qu'il embrassa la cause de la religion et de la monarchie.

S'il parlait bien, du moins ne prêchait-il pas d'exemple, et constamment ses propos furent démentis par sa conduite. Éloquent par nature, savant grâce à sa mémoire, fanatique à froid et par ambition, il brilla au dessus de tous ceux de son ordre ; et, sans naissance ni famille en crédit, sans considération aucune, il entraîna après lui les cardinaux, les prélats et tous les gros bonnets de notre ordre. Je les ai vus lui faisant cortège, et lui, rempli d'impudence et d'orgueil, grossier, sans gêne envers eux, abusant, non sans raison, de la supériorité que lui prêtait son génie, il ne se retint point pour prendre la première place ; au demeurant, il la méritait, car sa vanité reposait sur un fondement solide.

Comme je retrouverai ailleurs deux abbés qui, depuis, sont devenus célèbres, l'abbé duc de Montesquiou-Fezensac, commandeur de l'ordre du roi, etc., et l'abbé baron de Pradt, archevêque de Malines, aumônier de Napoléon, ambassadeur en Pologne et grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, etc., j'attends, à les faire connaître, que j'arrive à l'époque où réellement ils ont agi.

On a tant calomnié le curé d'Embermenil d'une part, et lui-même, par sa surabondance de fanatisme républicain, a tellement prêté le flanc à ses ennemis, que tout à la fois on voudrait le défendre et qu'on se sent tenté de l'abandonner. Essayons cependant, pour en finir, de dessiner cette physionomie que les ans ont tant flétrie, de concert avec la malice des hommes.

L'abbé Grégoire, né en 1750, nous apparut avec toute la candeur baptismale ; c'était un prêtre aspirant à refaire la religion ainsi qu'elle existait, croyait-il, aux premiers siècles du christianisme, et qu'indignaient la pompe mondaine et les vices, disait-il, de l'épiscopat, et ceci tout autant exagéré que tant d'autres allégations du temps ; il voulait réformer le clergé et le faire rétrograder jusqu'aux époques où tous les évêques étaient saints, et les prêtres jusqu'aux clercs. Il n'entendait accorder aucune concession, et pas surtout capituler avec sa conscience ; tout plein de mépris pour les vanités des raugs, le fracas des titres, l'éclat des plaques et cordons ; ne reconnaissant d'autre grandeur pure et légitime que celle de Dieu ; selon lui, les plus élevés et les moindres devraient si-

multanément être soumis au joug de la loi ; il parlait avec simplicité et véhémence , les abus nombreux l'indignaient ; tous , à l'entendre , devaient disparaître ; ceux qui l'aimaient , j'étais du nombre , ne purent changer rien de ses opinions , antipathies et préjugés ; car lui , qui leur faisait une guerre si rude dans le terrain d'autrui , en laissait germer de bien redoutables dans son cœur ou ailleurs. Bien qu'on le voie encore ( ceci écrit avant sa mort ) , il serait difficile de se faire une idée de ce qu'était alors l'inflexibilité de cette ame sombre , farouchement vertueuse. L'évêque de Blois était janséniste en 1789 , cela se voyait du premier coup d'œil : lui que l'on accusait d'impiété , de schisme , d'hérésie , chaque jour disant sa messe et ne manquant à aucun de ses devoirs religieux et particulièrement imposés par son caractère sacerdotal , tandis que , par un contraste bizarre , ceux de sa robe qui le combattaient défendaient la bonne cause du milieu de la débauche et des plus sales amours. L'abbé Grégoire , modéré d'abord , ne tarda pas à s'aigrir , poussé à bout par des ennemis maladroits , il s'exagéra la résistance et l'attaque. On le vit tout à

coup se prononcer en fougueux adversaire de la royauté. Ce fut alors un lion déchainé qui s'attira contre soi des haines implacables et d'autant plus envenimées qu'elles ressortirent de la vengeance du clergé, lui qui ne peut avoir de pardon pour tous ceux dont la faiblesse ou l'erreur les font sortir du rang des lévites pour aller donner au reste des hommes le scandale de leur apostasie. Sans doute qu'en bravant la mort il resta prêtre au milieu de la Convention nationale, c'était là du courage moral, on ne lui en a tenu aucun compte, et on le poursuit toujours.

Longtemps, je l'avoue, je n'ai connu que ses vertus, sa piété sincère, ses qualités solides, son désintéressement, sa force dans le malheur, son abnégation dans la victoire; je voyais en lui le pontife éclairé qui percera mieux peut-être dans l'avenir, et je ne m'apercevais pas que, sous prétexte de déraciner des abus, on extirpe la religion elle-même, et, par contre-coup, on renverse la monarchie.

Tels étaient, à part les membres distingués de l'ordre de la noblesse, que je retrouverai plus tard, ceux du clergé et du tiers-état qui jouè-

rent le rôle principal, ceux qui soutinrent ou ceux qui renversèrent le vieil édifice tant corrodé dans sa base, et qui, nouvelle statue de Nabuchodonosor, si elle avait la tête d'or, la poitrine d'argent, les autres membres de bronze, de cuivre, de fer, possédait aussi les pieds d'argile, que le caillou arraché de la montagne brisa dans sa chute rapide.

Deux jours avant l'ouverture des États généraux, le 3 mai par conséquent, veille, si je ne me trompe, de la procession et du sermon que débita M. de Nancy (La Fare), je fus invité, pour le jour même, à dîner à Mousseaux, chez le duc d'Orléans.

Un peu avant la révolution, les gros financiers et les grands-seigneurs que le jeu, les dames, les fantaisies ne ruinaient pas assez vite, s'adressèrent réciproquement le défi à qui construirait le plus vite une maison de plaisance délicieuse, un pavillon entouré de jardins enchantés. Ces merveilles riantes achevèrent les déconfitures de leurs propriétaires, et un nom générique leur fut imposé : *la Folie d'Artois* (Bagatelle), *la Folie Saint-James*, à Neuilly, ou sur la route *la Folie*

*Beaujon, Fitz-James, Méricourt, etc.*, remplirent les divers alentours de Paris. Le duc d'Orléans, naguère duc de Chartres, édifia la sienne à Mousseaux : c'est peut-être la seule, avec Bagatelle, qui subsistent encore ; et celle-ci, principalement, fut, pendant longtemps, un lieu de délices et d'enchantement.

C'était la petite maison de S. A. R. avant qu'elle prit la maison de Passy, et, lorsqu'il voulait se livrer en paix à ses caprices, et plus tard, quand il eut des vellétés d'ambition, alors Mousseaux devint l'asile mystérieux des causeries et des plans politiques.

Ce jour que je signale, nous étions douze à sa table : monseigneur le duc d'Orléans, MM. de Genlis et Saint-George, ses capitaines des gardes, son chancelier M. de La Touche, qui avait succédé au marquis Ducrest, propre frère de la comtesse de Genlis ; M. de Laclos, son ame damnée, ainsi que le sieur Voidel, qui pensait pis sans faire mieux ; puis venaient le comte de Mirabeau, MM. Brissot de Warville, Pétion, Robespierre, et un gros colosse énorme, laid à faire trouver superbe le comte Mirabeau, et que j'entends



nommer M. Danton!... oui, Danton en personne. Je n'ai jamais su qui le déterra et qui le présenta au prince; enfin je clôturai l'honorable compagnie.

On se promena dans le jardin avant de se mettre à table, et nous nous trouvâmes assis dans la vallée des tombeaux, chacun sur un débris de mausolée, et c'est là que la discussion s'entama.

Le duc d'Orléans, homme malheureux, porte depuis l'aurore de la révolution le poids énorme de tous les premiers crimes qu'on impute, non sans raison, à cette aurore de la régénération sociale : est-il accusé avec justice? est-il réellement coupable? je vais le montrer, à ce que je crois, sous son vrai point de vue.

Abandonné par son père qui ne l'aimait pas à des subalternes, lâches flatteurs et vils complaisants, ce prince fut plutôt jeté au milieu du vice que mené par de sages conseils à des vertus; on corrompit ses qualités, on le déprava dans le but de le dominer, et puis il se trouva isolé, dès que l'auteur de ses jours ne voulut être ni son ami ni son guide.

M. le duc de Chartres avait de l'esprit, de la

grace, une tenue accomplie, il charmait lorsqu'il lui convenait d'être aimable ; son ton avec des femmes honnêtes était parfait, et alors ses manières courtoises, faciles, nobles et grandes annonçaient le premier prince du sang ; à quinze ans, il était d'une beauté remarquable. Au sacre de Louis XVI, où il remplissait les fonctions de comte de Toulouse, quatrième pair, on admira sa physionomie agréable, douce, imposante tout à la fois ; mais de bonne heure des excès de débauche, les veilles, le vin, des maladies honteuses allumèrent son sang, rougirent sa figure qui s'échauffa perpétuellement ; tandis qu'on la voyait couverte de pustules blanches, fruit de l'intempérance et des vices analogues, il lui resta des yeux et des dents superbes, une taille élégante, une jambe bien dessinée, des mains et des pieds de gentilhomme, on sait ce que cela veut dire ; les premières, blanches, mignonnes, effilées, aux ongles roses et bien attachés ; les seconds, petits aussi, bombés sur le col et par dessous ; les pieds plats sont le type certain de la canaille.

Le duc de Chartres ou d'Orléans, selon l'époque où on le nomme, se mettait avec goût et toujours

arrêt. C'est à la postérité seule à le fulminer, et peut-être celle-là, tout en décrétant un blâme légitime sur le duc d'Orléans, le montrera plus faible qu'ambitieux et plus trompé que coupable.

Nous étions, dis-je, assis sur des restes de mausolée, singulier siège à la veille d'une révolution.

S. A. R. s'adressant à Mirabeau dit :

« Eh bien ! comte, avez-vous lu dans l'avenir la chronique des États généraux qui s'ouvrent demain ?

— Oui, monseigneur, ce seront les derniers qui se tiendront en France.

— Il me semble, » reprit Robespierre, « que le désir de la majorité de la nation est qu'ils soient permanents ou à peu près.

MIRABEAU : Monsieur, voudriez-vous nous dire ce que c'est que la majorité de la nation ? il y a en France aujourd'hui *vingt-quatre millions* d'âmes ou des gens qui croient en avoir une. La moitié de ces *prétentionnaires* portent jupe, et je doute que cette portion-là s'inquiète des États généraux ; sur douze millions, mettez-en six au des-

sous de vingt ans et au dessus de soixante ; autre nombre peu occupé du cas, et vous savez pourquoi ; sur les six millions restants, il y en a bien cinq qui ne savent ni lire ni écrire ; voilà donc un million de prêtres, de nobles, de commerçants, de financiers, de parleurs (messieurs les avocats, la parole est votre force) ; or, dans le chiffre minime d'hommes aux intérêts si divergents, surtout si mobiles ou passionnés, avides ou nonchalants, dites-moi sur qui vous fondez une volonté d'avenir, une forme solide ? »

Nous nous mîmes à rire, Robespierre fit la grimace et se tut ; le prince allait parler, on le voyait ; lorsque avec une brutalité de mauvaise compagnie le cyclope Danton répliqua d'une voix de mer tonnante :

« Faites peur au plus grand nombre, et vous lui imposerez une volonté.

MIRABEAU : La peur est un moyen, mais pour qu'elle produise, il faut qu'elle soit redoutable.

« — Alors du sang, » dit en soupirant Robespierre.

BRISOT : Quant à moi, j'espère qu'avec les in-

pardon, monseigneur (et c'était moi qu'il qualifiait ainsi contre l'usage, en présence d'un prince du sang, mais l'ironie fait passer tout), et le bas-clergé moins pauvre; plus, d'un côté, d'un million de rente (l'archevêque de Paris), et de l'autre cinquante écus de portion congrue, les moines répartis dans les manufactures, à l'armée; les vieilles religieuses auprès du lit des malades; les jeunes dans le lit des gens bien portants; l'agriculture restaurée, l'industrie soutenue; les lettres, les arts, les sciences, payés de richesses et d'honneurs; voilà le plus pressé; puis viendra le reste des bornes mises aux dilapidations de la cour, une liste civile qu'on ne dépassera pas; et puis la glèbe, la corvée, le servage, la mainmorte, les gabelles, les aides; en vérité, je ne tâcherai de sauver du *patras* général que le droit de *marquette* et de *prélibation*.»

La gaité recommença de nouveau.

LE PRINCE : C'est le travail de trois siècles.

MIRABEAU, *avec force* : Ce sera l'affaire de trois mois.

Moi : Mon ami, on ne vous connaît pas encore.

MIRABEAU : Bon, je guetterai l'occasion, et à la

première favorable, je la timbrerai si bien de mon cachet, que la postérité n'en perdra plus la mémoire.»

Au vingt-trois juin suivant, il tint parole.

Ici on annonça le diner, et les propos de table nous ramenèrent à la gaité.

Heureuse époque où l'on riait encore, où la société tout entière dans sa sommité, son milieu, sa base, apportait une attention extrême, soutenue, préoccupée à la lutte de la musique italienne contre la française; où l'on se battait, où l'on se brouillait pour Rameau ou des bouffons; où une impertinence de Molé ou de la Clairon divisait la cour et la ville, et était mandée par courriers extraordinaires en provinces; où l'on croyait aux convulsions du cimetière de Saint-Médard, à la canonisation du diacre Paris par le bon Dieu, sans le concours du pape; où un bourgeois rentrait à Paris avec un an de bonheur, parce que la reine l'avait salué en allant à la messe, ou parce qu'il avait vu diner le roi de bon appétit; où une découverte tournait toutes les têtes; où une mode nouvelle charmait la jeunesse; où le succès d'une comédie avait de l'importance,

et où le sifflement d'une tragédie agitait les esprits ; où la disgrâce d'un ministre comptait pour quelque chose , et où la chute d'un royaume passait pour un fait grave et dont on parlerait pendant huit jours. Que nous étions enfans, tranquilles, et par conséquent heureux!!!

### CHAPITRE III.

Le prince divisera en deux parties l'histoire de la révolution : l'une anecdotique, celle-ci; l'autre, politique, qu'il réserve pour plus tard. — Dîner tête à tête entre Mirabeau et moi. — Dialogue curieux. — Qu'il faut un usurpateur pour roi aux nations régénérées. — Opinion de Mirabeau sur la famille royale. — Et sur le duc d'Orléans. — On parle de Danton. — Son *escadron sacré*. — Omnipotence du tiers-état. — Importance de la dénomination *Assemblée nationale*. — Un billet féminin. — Portrait de madame de B. . . . , maîtresse de Louis XVIII. — Je vais à elle. — Notre duel à mort en épigrammes. — Intervention de MONSIEUR. — Conversation intéressante entre MONSIEUR et moi. — Droits de la branche d'Espagne à la couronne de France, d'après le dire de MONSIEUR. — Correspondance de ce prince avec madame de B. . . . — La femme de César et César chez Nicomède. — Marche de la révolution. — Réunion des ordres. — La cour effrayée se rassure. — Portrait du maréchal duc de Broglie.

Je ne me ferai pas l'historien de la révolution française, ni le chroniqueur de l'assemblée nationale; à quoi bon répéter ce qu'on trouve dans tant d'ouvrages; je me contenterai de dire que le 5 mai vit l'ouverture de ces États généraux qui devaient changer de nom si promptement; plus je m'approche de cette époque solennelle, plus



J'éprouve de la répugnance à en parler; il y a même mieux, je comprends pour moi la nécessité de me montrer, pour ainsi dire, jour par jour, depuis le premier de l'assemblée jusqu'à celui où je quittai la France; mais ce travail entièrement grave, où je dois rapporter une multitude de discours, soit des miens, soit d'autrui, ne peut être mêlé aux mémoires légers de ma vie aventureuse; je me détermine à scinder mon récit, afin d'avoir, d'un côté, plus d'espace pour justifier ma conduite, et de laisser, de l'autre, le champ libre à la rapidité de la narration.

Ce ne sera donc pas dans ces volumes simplement anecdotiques que je consignerai l'ensemble et les détails de ma vie publique, de mes travaux politiques et administratifs dans l'assemblée nationale, je les réserve pour en former un ouvrage à part, qui sera complet aussi et qui présentera, j'ose le croire, sous un nouveau point de vue, l'histoire ecclésiastique, diplomatique et administrative de nos derniers États généraux(1);

(1) Ce travail important et si éminemment curieux est en nos mains; nous le publierons plus tard, il fera mieux admirer le goût exquis du prince qui, en voulant plaire

dans ces pages-ci, moins sérieuses, en m'occupant de moi, je parlerai davantage des autres.

A la suite de la séance royale, nous étions invités, le comte de Mirabeau et moi, à dîner chez M. Necker; mais, ayant su que nous y serions avec quatre-vingts de nos collègues, le député provençal me dit :

« Savez-vous ce qu'il faut faire? expédions un mot d'excuse à maman Curchod (croyez que je n'orthographe pas le nom de fille de madame Necker de la manière dont mon confrère l'épelait), et allons tous deux dans ma chambre manger des côtelettes et un poulet rôti. »

Peu curieux de la cohue que nous aurions grossie, j'acceptai la proposition; nous allâmes à l'hôtel où Mirabeau avait un appartement; il fit fermer la porte et nous nous attablâmes; le vin était bon, je le goûtai, lui le buvait à plein verre; lorsqu'il eut dépêché sa première bouteille et em-

et amuser dans cette fraction de ses Mémoires, a réservé pour ailleurs tout ce qu'il a de sérieux, sans que ce soit plus important d'ailleurs; il en a extrait le meilleur dont nous profitons dans cet ouvrage-ci.

prunté au moins la moitié de la mienne, son esprit s'ouvrit et son génie s'éveilla.

« Monseigneur, » me dit-il, « je crois, entre nous, que voici une terrible époque de ruines; si l'on me seconde, je jetterai tout par terre, sauf, ensuite, à réédifier si l'on peut.

— Comme vous y allez.

— Ce n'est pas moi qui vais, c'est la force des choses; par exemple, le clergé est.... perdu.

— Que dites-vous?

— Je croyais m'être expliqué clairement.

— Je ne puis croire à ce que vous dites. »

Lui reprenant et en accompagnant son propos d'une expression sardonique, si transparente, que, malgré tant d'années écoulées, elle m'apparaît encore :

« Lorsque quatre larrons, bien persuadés que Dieu est un mot, Satan une parabole, se trouvent armés et forts, dans un bois, ayant grand appétit, et pas un carolus dans leur poche, si, dans ce moment, ils voient passer dans leur voiture deux riches fermiers généraux, que font-ils?

— Mais, » dis-je, « ils les dépouillent.

— Voilà justement notre affaire; la nation est

mes quatre bandits, elle est ruinée par la cour et elle a besoin d'argent : pour elle, le clergé est ce que les deux matadors sont pour les dévaliseurs, il est opulent et sans défense, elle le pillera jusqu'à son dernier sou.

— En ce cas, » dis-je, « tant pis pour mes créanciers.

— Oh ! les vôtres ne seront pas les seuls à plaindre; une banqueroute publique est inévitable, que de casse-cou s'ensuivront..... A propos, » dit-il, en changeant de texte, « à qui la couronne demeurera-t-elle en définitive?

— Oh ! oh ! » m'écriai-je, « est-ce que les États généraux la déclareront vacante?

— Cela viendra là.

— Pourquoi?

— La raison en est simple; jamais Louis XVI, ni sa femme, ni ses frères, ni ses enfants ne consentiront sincèrement au nouvel ordre de choses que nous établirons; leurs paroles seront trompeuses, ils tâcheront de nous endormir, on se réveillera, on se chamaillera; puis la paix pourrie, puis nouvelles attaques traîtresses; alors la mauvaise humeur gagnera, et, un beau matin, la na-

tion, étant la plus puissante, chassera des princes qui ne voudraient la gouverner qu'avec leurs anciens droits.

— Et qui mettre à la place des Bourbons?  
» demandai-je.

« Ne voudriez-vous pas du duc d'Orléans?

— Vaut-il mieux que Louis XVI?

— Assurément non : il est fort au-dessous de MONSIEUR, il est moindre que le comte d'Artois, néanmoins il est excellent parce qu'il est autre.

— Comment, autre ?

— C'est usurpateur que je veux dire. Quand une nation se régénère, des souverains légitimes ne lui conviennent pas, tandis que le prince sans aucun droit sur elle, et même venu là contre tout droit, ne fait pas le dédaigneux, et accepte, comme on dit, à belles baisemains, la couronne qu'on lui offre; toutes conditions lui sont bonnes; faites-moi le plaisir de me dire laquelle il oserait contester. Nous irons à un point où le changement de dynastie sera inévitable, et, pour ne pas recevoir un roi de l'étranger, ou un qui tomberait des nues, prenons celui que ses vices firent nôtre, et qui par son incapacité des affaires nous

laissera mener la barque, tant que nous-mêmes n'irons pas dans celle à Caron. »

J'écoutais Mirabeau avec saisissement. La veille (lendemain du dîner de Mousseaux), j'avais eu avec le duc d'Orléans une longue causerie. Ce prince m'avait avoué que ses amis (j'en ai cité plusieurs) le voulaient pour roi de France; qu'on l'entraînait à des démarches qui lui étaient désagréables, car elles compromettaient sa tranquillité privée, sa considération publique, et ruineraient sa fortune. Je l'avais vu très préoccupé de ce point : il craignait de déchoir, de mourir de faim, de devenir prince à la pension congrue, et, à part moi, je m'étais dit : Quand on tient tant à l'argent, rarement on arrive à la couronne fermée. Mon amitié me commandait de faire part de ceci à Mirabeau. Il m'écouta, leva les épaules, et lorsque j'eus achevé, lui, avec un geste d'impatience, repartit :

« Je le connais par cœur. Il prise plus un écu que l'opinion publique; c'est un.... homme mou qui désire et qui.... n'exécute pas. Quand il a rêvé à une entreprise, il la regarde comme ac-

complie ; mais enfin son nom est un drapeau. Qui voudriez-vous à sa place ?

— Louis XVI, » repartis-je, « ou MONSIEUR.

— Le premier, passe, c'est le plus honnête homme du monde, aussi n'a-t-il pas manqué d'être.... trompé ; quant au second, j'aimerais mieux un requin ou un singe, tandis qu'avec lui nous aurons singe et requin. (Jamais prince, je le répète, n'a été plus mal jugé que Louis XVIII avant la restauration.) Si celui-ci monte au trône à titre de monarque ou de régent, car tout lui sera bon pourvu qu'il gouverne, nous aurons une seconde édition de Tibère-Louis XI, revue, augmentée et pas corrigée. Molière a peint le tartufe catholique, MONSIEUR est le tartufe de la philosophie, mieux vaut l'autre, je vous jure. »

Il ajouta :

« Qu'allons-nous faire ? La cour se méfie de nous, elle veut nous tuer au moyen des votes par ordre ; renversons ce rempart, et la victoire est à nous ; que le tiers ne se laisse pas tromper ; travaillez le bas-clergé, amenez-nous des curés. Lafayette, les Lameth, Virieu, Menou, Sillery

(Genlis), Mathieu Montmorency, le parfait Liancourt (duc de La Rochefoucauld), Arthur Dillon, Victor Broglie, travaillent la noblesse. Ce matin, Lafayette m'a promis qu'ils seraient quatre-vingts dissidents ; il exigera. Ah ! le petit...., il se démène à faire croire qu'il a l'envie d'être grand homme.

— Peut-être il le deviendra.

— Non, l'étoffe manque ; il a jeté tout son feu en Amérique. Je parie que, dorénavant, il ne fera que des sottises.

— Vous lui en voulez.

— Je le connais, c'est un p....f.. qui ratera toujours la gloire.... A propos, la reine est furieuse. On lui a dit que nous ferions rendre gorge aux Polignac, et que nous l'empêcherions d'alimenter les coffres de l'empereur aux dépens de notre Trésor. Elle a dit qu'elle nous fera tous pendre ; si je le croyais, je prendrais les devants. »

J'ai dit que la reine ne m'aimait pas, et moi je l'imitais en réciprocité ; cependant la hardiesse du propos de Mirabeau me fit de la peine. Je lui dis qu'il oubliait le sexe de Marie-Antoinette ; lui se hâta de répliquer :



« Lorsqu'une femme revêt la culotte dans son ménage, il est permis de la traiter en homme. D'ailleurs je ne veux plus être bastillé, exilé ou pendu..... Avez-vous remarqué, avant-hier, à Mousseaux, ce petit Danton ?

— Petit, mais c'est un colosse à la voix de Stentor.

— C'est un homme d'exécution, un de ces braves qui ne craignent ni le cachot, ni la mousquetade, et qui sont invincibles tant qu'on ne les attaque pas à coups de bâton. Lui, Saint-Hurugue, marquis braillard et c..., un Maillard, aussi maigre qu'il est méchant, une manière de loup-garou connu, en histoire naturelle, sous le nom de Jourdan (1); un Fournier dit l'Américain, le Polonais Lakouski, l'Espagnol Miranda, un Prussien bavard, fripon et autre chose (*sans doute* Anacharsis-Cloots), avec deux jolies coquines que vous connaissez certainement, Rose

(1) Le monstre qui, après les 5 et 6 octobre, prit l'horrible surnom de *coupe-tête*. On remarquera que M. de Périgord est le seul des historiens de la révolution qui montre ces misérables rassemblés dans une compagnie qui a Danton pour chef, et ceci bien avant qu'il ne soit ailleurs question d'eux.

Lacombe et la Liégeoise Théroigne-Méricourt; un poète crotté, de Carcassonne, qui a pêché un nom aux Jeux floraux, à défaut de renom qu'il n'aura pas (Fabre d'Églantine); un honnête homme que le fanatisme rend sot, appelé Camille Desmoulins; un capucin, le moins honnête homme de la bande (Chabot); le chevalier..... d'industrie Mehée de Touche, tels sont les élus du bataillon sacré que ce petit Danton commande, et que le duc d'Orléans solde pour le profit de la future royauté.

— Ne vous lasserez-vous pas de titrer Danton de *petit*.

— Je ne juge pas les hommes à la taille; c'est le mérite ou le génie qui les fait grands à mes yeux. »

Nous causâmes sur d'autres points, et puis nous nous séparâmes, chacun allant à la recherche de députés nouvellement arrivés, afin de les empaumer et d'en faire de nobles défenseurs de la liberté et de l'égalité.

La question des pouvoirs, vérifiée en commun, arrêtait tout : la majorité réelle de la noblesse, celle apparente, et moins sûre du clergé, voulaient que ce travail préparatoire fût fait isolément par

chaque ordre. En obtenant ceci, on ne laissait plus possible la discussion en commun. Le tiers-état, au contraire, prétendait que tous pouvaient seuls vérifier les pouvoirs de tous : de plus, ils insinuaient déjà la maxime, qu'eux seuls étaient la nation, et les deux autres ordres, les branches qui, tirant du tronc commun leur existence et leur nourriture, devaient revenir à lui et avec lui se confondre chaque fois qu'il le jugeait bon.

Fort de l'opinion publique, des témoignages d'affection que les citoyens lui accordaient, le tiers, chaque jour, grandissait en puissance, en énergie, et sans s'embarrasser de la résistance qui lui serait opposée, il se cherchait un nom qui, en effaçant sa qualité de partie d'un tout, le montrât, au contraire, comme ce tout auquel les parties dissidentes devaient se rallier, sous peine de rébellion. Ce nom fut enfin trouvé par le député Legrand, et le tiers-état disparut, et par une fiction à qui l'assentiment des citoyens donna la consistance de la réalité, quand il se fut appelé : *assemblée nationale*, il parut être l'ensemble des États généraux.

Ce fut une mesure habile, décisive surtout ;

elle prit une autorité inroyable, et dès lors la nation tout entière accepta comme les seuls représentants légaux les membres du tiers et les membres des deux ordres qui se réuniraient à lui.

Ce même jour, je reçus un billet, signé du nom d'une femme de la cour, aussi aimable que maligne, autant au dessus du qu'en dira-t-on qu'elle l'était de la soumission conjugale. Peu jolie, mais très agréable, elle plaisait par son esprit et repoussait par son caractère. On la voyait mêlée à toute tracasserie, en toute intrigue; peu aimée, excessivement crainte, tous comptaient avec elle, et elle ne comptait avec aucun; son crédit, son influence, qui, certes, ne lui seraient pas venus de son mérite et de ses qualités, prenaient leur source dans la sorte de passion que MONSIEUR semblait éprouver pour elle. Ce prince, dans le but de faire finir des propos odieux, s'était donné une maîtresse, comme, dans certains cas, on va à la police chercher un certificat de bonnes vie et mœurs; je ne sais ce que la réputation du prince y avait gagné; mais il est certain que celle de la comtesse de B.... n'y avait rien perdu, soit que cela fût fait à l'avance ou que l'opinion des cour-

tisans fût fixée sur le terme où pouvait aller la galanterie de MONSIEUR.

Je connaissais cette dame et je ne la voyais guère. Les gens prudents, afin de ne pas attirer sa haine, évitaient la faveur de son amitié; et comme, d'ailleurs, elle n'avait d'autre considération que celle de sa charge et de sa position chez MADAME, il n'était pas étonnant que je ne la recherchasse pas.

Un billet de sa part, pressant même et fort poli, à l'encontre de la hauteur reprochée à la comtesse de B..., me surprit sans doute, mais je me rendis à l'appel, on m'annonça; je vis une surprise non équivoque courir rapidement sur les traits de la dame d'atours: serai-je la dupe, me dis-je, d'une mystification déplacée? et pour en avoir le mot:

« Madame, dis-je, » en commençant ma troisième révérence, votre désir de me voir à vos ordres ne m'a pas trouvé désobéissant, et j'ai choisi l'heure précise marquée dans votre billet. »

En même temps, je lui montrai sa missive originale; à peine y eut-elle jeté un regard, que je vis tout à la fois sa bouche sourire à demi, et ses

épaules se hausser en signe de mécontentement ; mais elle se hâta de me répondre que j'étais le bienvenu , quoique, ajouta-t-elle, je ne fusse pas attendu. Cette phrase à double face me parut singulière ; madame de B.... était seule , et il y eut un moment où , d'après la galanterie leste de la dame , je me crus en bonne fortune contre ma volonté , et je ne sais trop si déjà je ne me préparais à une retraite savante, lorsqu'elle , comprenant que j'avais droit à une explication , me dit :

« Nous sommes à une époque où les choses les plus simples doivent être enveloppées de prudence et de mystère ; vous savez quel nœud en m'honorant m'attache à ma princesse. Je devine que son auguste époux, qui est la réserve personifiée, désirant causer avec vous, monseigneur, ou peut-être vous transmettre des ordres de plus haut encore, a cru pouvoir se servir de mon nom pour se contenter et, en même temps, me procurer une visite que, par moi-même, je n'eusse pas méritée.

Six mois plus tard , la dame d'atours m'aurait persiflé ou fait une scène éclatante , tandis qu'alors les opinions divergentes dormaient encore ou

plutôt ne savaient pas réciproquement qui on devait haïr ou aimer ; cependant , et quoique rien ne me recommandât à la malignité de mon hôtesse, son naturel malicieux n'était pas en possibilité de demeurer sans dégorger quelque peu de venin ; aussi se hâta-t-elle de me demander des nouvelles d'une dame et de sa belle-fille, dont les noms ne frappaient pas mon oreille sans déchirer douloureusement mon cœur. Bien que je connusse la harpie , je ne fus pas moins irrité de son attaque infernale ; aussi je me hâtai de renvoyer la flèche en disant :

« Que ces dames allaient bien , sans doute , et cela d'autant plus sûrement que leurs mari et père n'avaient pas eu recours contre elles à des apothicaires génois (1). »

Je savais dans quel arsenal j'avais été quérir ma réplique , elle dut frapper fort et juste ; car la bonne femme se mordit les lèvres et réprima mal un mouvement de convulsion ; je ne sais trop ce que nous allions dire , quoique certes je

(1) J'apprendrai à la génération actuelle qu'en 1789 on nommait *apothicaire* le charlatan avide, et souvent empoisonneur, qu'en 1832 on qualifie de *pharmacien*.

susse ce que je ne ferais jamais, lorsque j'entendis un mouvement de pas qui annonçait l'approche d'un nouvel acteur. La dame, à cause de sa charge, occupait, au château (de Versailles), un appartement assez voisin de celui de MONSIEUR et de MADAME.

Ce fut monseigneur le comte de Provence qui fut annoncé à deux battants ouverts, ma présence ne l'intrigua point; mais je vis ses beaux yeux bleus, chargés de malice spirituelle, se diriger vers la dame d'atours qui, les premiers compliments achevés, demanda humblement à S. A. R. la permission de le laisser seul avec moi, tandis qu'elle irait un instant chez MADAME, dont la santé était peut-être un peu dérangée.

Cette fugue, encore toute au dehors de l'étiquette que l'on observait envers le prince, mieux peut-être que chez le roi ou la reine, acheva de me persuader que madame de B.... n'était pour rien dans cette invitation mystérieuse. S. A. R. était venue sans le marquis de Montesquiou-Fzensac, le comte de Modène, et, en outre, et en réellement inséparable, sans le beau d'Avary. Cette solitude, rarement préméditée et si complète, acheva



de me persuader que le prince ne venait pas, ce soir-là, chez madame de B...., réclamer son absolution de ses fredaines passées.

Mon rôle, dans ce cas, devenait difficile; le prince, à cette époque, non moins que sa spirituelle amie, étaient accusés de jouer, à la cour de France, le rôle que j'ai vu depuis tracé si comiquement par l'habile faiseur de comédies-vau-devilles, Picard, et qui a eu un succès mérité, *M. et madame Tatillon* : que d'amitiés ils avaient détruites ! que de ménages, à la suite de leurs propos, plaidaient en séparation ! que de liaisons agréables étaient dénouées par eux ; sitôt que, dans une intimité quelconque, on apercevait du froid, de l'aigreur ou du relâchement, on s'enquêtait qui de Monsieur ou de madame de B.... avait passé par là.

Au temps d'alors, je tenais à un parti ; je voulais lui devoir ma fortune que je faisais sortir d'autre part que de l'épiscopat ; je savais Monsieur très en liaison avec les gros colliers de mon ordre ; il ne fallait pas qu'une imprudence de ma part, corroborée par son habileté luciférique, me fit casser le coup dès mon début.

S. A. R., dès que nous fûmes seuls, ne sortant pas de son rôle, me dit : « *qu'elle s'estimait heureuse que le hasard m'eût placé dans son chemin.* » Après cet exorde, dont ma franchise eût dispensé la sienne, il me demanda où nous en étions parmi ceux de mon ordre, relativement au grand cheval de bataille de la vérification des pouvoirs.

« La majorité, » dis-je, « pense comme la noblesse; mais d'un moment à l'autre elle peut se disloquer.

— Et comment ? » repartit le prince, qui pesait mes paroles.

« Oh ! très facilement; que cinq ou six évêques se prononcent, et cent cinquante curés les suivront.

— Oui ! mais, monsieur, il ne s'en présentera pas. »

Alors, me rappelant le vers de Tancrède, je le débitai :

Il s'en présentera, gardez-vous d'en douter.

« Qui, vous, peut-être ?

— Moi, monsieur, le premier, et en bonne

compagnie, je vous assure; car je ne partirai qu'avec MM. de Vienne, de Bordeaux, d'Aix, de Chartres, de Rodez...

— Vous allez les nommer tous; au reste, monsieur d'Autun, j'ai voté aux notables pour le doublement du tiers, et aujourd'hui j'approuve la réunion des ordres vérifiés en commun; elle a plus de solennité et présente une garantie plus imposante; je désire que mon opinion soit connue.

— Elle le sera, monseigneur.

— Ah! si le roi m'eût donné sa confiance, on n'aurait marché que la loi à la main; j'aurais détruit la corvée, l'impôt du sel, toute gabelle et aides; la tolérance eût régné dans le royaume, et j'aurais rendu aux protestants l'équivalent de l'édit de Nantes; je voudrais que le tiers eût ses places dans l'épiscopat, l'armée, la magistrature; oui, je le répète, si j'avais le pouvoir, la nation qui m'ignore, près de laquelle on me calomnie, me connaîtrait mieux. »

Il avait raison le grand prince, on l'a vu à l'œuvre, sa sagesse a paru, et néanmoins on a attendu sa mort pour lui rendre justice.

« Plût à Dieu ! monseigneur, » m'écriai-je,  
« que le roi pensât comme MONSIEUR !

— Mes idées ne seront jamais les siennes, il y a près de lui une personne....., des personnes qui l'égareront souvent. Dans une régence on peut plus facilement accomplir le bien, que n'adopte pas un monarque absolu qui se défie de ses plus francs conseillers. »

A cette phrase que l'excellent prince débita avec une indifférence à faire peur, tant elle était profonde, je m'écriai mentalement : « Voilà un excellent frère, qui, dans l'intérêt de son neveu, rêve son frère ou mort ou démis ! » Cependant je compris qu'il fallait répliquer, je le fis en termes généraux qui ne m'engageaient pas : tout à coup S. A. R. (1), me regardant entre deux yeux, me dit :

« Il y en a qui portent le duc d'Orléans à la couronne : ces messieurs font bon marché de mes droits, de ceux de mon frère d'Artois et des branches d'Espagne, de Naples et de Parme.

(1) Avant la révolution, on était sobre du titre d'*altesse royale*, très rarement on l'appliquait à un fils de France ; quand on lui parlait, on le désignait par son titre.

— Monsieur, étant loin de la famille directe, est-ce que les renonciations ?.....

— Quoi, monsieur de Périgord, est-ce vous qui m'opposez les renonciations pour infirmer le titre de Charles IV, de Ferdinand III et de don Louis ? n'avons-nous pas été appelés à la succession d'Espagne, par les droits d'Anne d'Autriche et de Marie-Thérèse sa nièce, nos aïeules, qui elles-mêmes avaient renoncé à tout jamais, tant pour elles que pour leur postérité, à la couronne de la Péninsule et des Indes ; qui nous fit, en 1700, un reproche sérieux d'avoir usé de notre droit d'hérédité ? et maintenant vous voudriez repousser nos trois Agnats, par la même raison qui a donné aux Bourbons leurs royaumes. D'ailleurs, la renonciation, si tant elle doit être respectée, porte sur le seul fait de réunion, sur la même tête des diadèmes de France et d'Espagne. Si, ce qu'à Dieu ne plaise ! la branche aînée venait à défaillir sur nos trois têtes, le roi d'Espagne et son fils aîné se transporteraient en France et laisseraient au fils puiné les riches États situés par delà les Pyrénées. Non, monsieur d'Autun, selon l'ordre de la nature, de la loi, de la jus-

tice, de la légitimité, le rameau des d'Orléans ne vient aujourd'hui qu'en septième; il est dominé 1° par le roi (Louis XVI) et ses enfants; 2° moi qui ne renonce pas; 3° M. le comte d'Artois et ses fils; 4° S. M. le roi d'Espagne Charles IV et les quatre infants nés de lui; 5° S. M. le roi de Naples et sa postérité; 6° enfin S. A. R. l'infant, duc de Parme : *suum cuique* (à chacun son droit), » dit, en finissant, le prince.

Puis reprenant en toute œuvre, je le vis manœuvrer autour de moi, dans le but de m'attirer à son service; mais le temps n'était pas venu où, par deux fois, je me livrerais à son ingratitude. Ne voulant pas l'irriter, le redoutant encore; car qui alors, à un jour quelconque, pouvait imaginer la position du lendemain? je fis montre d'admiration pour ses vues, parus être charmé de l'aider à les accomplir; et, à mon tour, je travaillai si bien que, pendant quinze jours au moins, il s'en alla, certifiant à ses intimes que je m'étais rallié à lui.

Tout a un terme, et je vis venir celui qui me fit sortir de chez madame de B.... MONSIEUR, ayant achevé ce qu'il avait à me dire, sonna;

s'informa si elle était rentrée, et, sur l'affirmative, s'écria qu'elle avait eu le plus grand tort de ne pas rester ; que lui et moi parlions uniquement des matières à l'ordre du jour et auxquelles les dames prenaient un intérêt réel : celle-là rentrait par une porte comme je sortais par une autre ; je ne la revis plus qu'en 1814, époque où, triomphante, elle se présenta au Château, où elle croyait reprendre son ancien poste ; mais le temps, en lui laissant son acrimonie, n'avait pas eu la même complaisance pour sa beauté ; si bien que de sa tentative elle ne retira qu'une pension mesquine, encore diminuée par le souvenir de sa réponse à la lettre de César.

La fin de cette phrase serait obscure ; mon devoir d'historien me condamne à l'éclaircir.

Lorsque MONSIEUR quitta la France, le même jour que le roi son frère, et que, plus heureux que lui, il eut dépassé la frontière, il trouva en Belgique madame de B.... qui l'avait devancé ; ils continuèrent leur liaison indifférente. Lorsque la lassitude et, plus, la conviction de nombreuses infidélités de la part de la dame déterminèrent le roi (MONSIEUR avait dans l'exil succédé à

Louis XVII) à rompre sans retour, il le fit par une phrase digne et terminant par ces mots : *La femme de César ne doit pas être soupçonnée.*

Madame de B..., ayant rétorqué à son avantage, croyait, elle, chaque partie de la missive désagréable, et, arrivant à la dernière, s'énonça ainsi :

« Je ne peux vous passer l'enflure de votre  
 » phrase à prétention ; sire, je n'ai pas été votre  
 » femme, et j'en rends grâce à Dieu, et vous,  
 » certes tout l'assure, n'avez jamais été César,  
 » à moins que ce ne soit, toutefois, lorsqu'il  
 » était chez Nicomède. »

L'atroce plaisanterie que je n'expliquerai pas fut pour le roi un coup de massue qui, en 1814, dix-huit ans après, était resté gravé dans sa mémoire.

Cependant la révolution cheminait : le fameux serment du Jeu de Paume eut lieu et fut suivi de la non moins célèbre séance du 23 juin 1789, journée mémorable qui détrôna Louis XVI au profit de l'assemblée nationale, et où Mirabeau tint sa parole de marquer l'époque de son sceau. Qui ne sait par cœur sa foudroyante réplique



à M. Dreux de Brézé : « Esclave, va dire à ton »  
 » maître que nous sommes ici par la puissance  
 » du peuple et que nous n'en sortirons que par  
 » la force des baïonnettes. »

Peu de jours après, la persistance de l'assemblée ayant rendu vaine la séance royale, je déterminai une très nombreuse fraction de notre ordre à la vérification et au travail en commun. Le roi alors eut peur et ordonna à la noblesse, déjà scindée de sa minorité, réunie aux communes et à la portion du clergé encore opposante, à se fondre dans la masse générale : tous obéirent, ce fut un beau moment.

Cependant la cour, dirigée de près par le baron Bezenval, le baron de Breteuil, le maréchal duc de Broglie, Foulon qui venait chercher la mort et la mort affreuse, et de loin par les mémoires de M. de Calonne, qui s'imaginait lutter avec l'esprit d'un Robin financier contre le génie puissant, dur et farouche de la révolution, la cour, dis-je, se précipita vers sa perte; elle redevenait belliqueuse; parce qu'elle voyait le prince de Condé et le duc de Broglie parler de la défendre elle croyait déjà avoir vaincu.

Le duc de Broglie, ex-héros, et maintenant sous la remise, avait alors soixante et onze ans : un sang impétueux faisait encore battre son cœur fatigué de ses travaux; des lauriers paraient cette tête vénérable; vainqueur des ennemis du dehors, accoutumé aux faveurs de la victoire, il méprisait cette populace qui, lorsqu'il fallut la combattre, fit tomber de ses mains et sans bataille le bâton du commandement suprême. La Bohême, le reste de l'Allemagne, l'Italie conservaient le souvenir de ses beaux faits d'armes; la gloire rayonnait sur ce front haut, sur cette figure majestueuse; adroit et courageux, il unissait la bravoure et la prudence; il savait plaire à Versailles aussi bien que vaincre sur le champ de combat. En lui, un reste de finesse italienne s'unissait merveilleusement à une loyauté toute française; l'armée le vénérail comme elle aime les grands capitaines qui la conduisent au succès; il inspirait la confiance; les soldats se croyaient invincibles avec lui. Le maréchal, prince et duc de Broglie, chérissait, de son côté, les soldats; il les traitait avec cette familiarité militaire si attrayante qui, sans rien ôter à la discipline,

ajoute au respect par de l'amour ; il les ménageait en ayant l'air d'exiger beaucoup ; tonnait avec mesure et faisait toujours plus de peur que de mal. Dévoué au roi non moins qu'à la reine, se faisant une religion de sa fidélité, ne regardant pas le péril où son devoir lui ordonnait de vaincre, plus, par son âge, il s'approchait de la mort, plus il la regardait rempli d'indifférence, et lui ne semblait regarder la vie que comme un chemin de passage qu'il importe peu de quitter.

#### CHAPITRE IV.

Ce que voulait l'Assemblée nationale. — Opposition du parti Polignac. — Effroi de la cour en conséquence de la prise de la Bastille. — Détails à ce sujet. — Billet du malheureux Flesselles. — Départ décidé de la coterie. — Liste des premiers émigrants. — Le roi à l'Hôtel-de-Ville. — Sottise de Bailly. — Chute de Necker. — Conférence du prince avec Louis XVI et Marie-Antoinette. — Révélations aussi curieuses qu'importantes. — Conversation avec Mirabeau. — Détails des travaux de l'Assemblée nationale auxquels le prince de Talleyrand prend part. — Quel motif le détermine à se charger de la motion relative à la vente du clergé. — Portrait de madame Le S....

**Assurément, la majorité de l'assemblée voulait donner à la France un gouvernement dégagé des imperfections du précédent. Nous agissions bien et vite. Cependant étions-nous devancés dans toutes les parties du royaume par l'impulsion qu'avaient les citoyens de reconquérir leurs droits; leurs mandements inquiétaient les partisans des anciens abus : à Paris, par exemple, le corps d'électeurs chargé de nommer les députés aux États généraux, au lieu de se dissoudre, sa**

mission remplie, s'était emparé de l'Hôtel-de-Ville, où le prévôt des marchands, les échevins étaient sans pouvoir, et là naissait une autorité depuis rivale de celle de Versailles.

Le parti des Polignac regardait avec effroi l'Assemblée nationale qui allait l'arrêter dans ses déprédations, il s'empara de l'esprit de la reine, circonviut le comte d'Artois, trompa le roi, et s'étayant, ai-je dit, du prince de Condé, du duc de Broglie, du baron de Breteuil et d'autres, il imagina de faire renvoyer Necker, de dissoudre les États généraux et de faire entrer dans Paris cent mille hommes. Le complot qui s'étendait jusqu'à proscrire un certain nombre de députés avorta par l'impatiente sottise du prince de Lambesc; celui-ci, à la tête de quelques régiments, veut occuper les Champs - Élysées, la place Louis XV, les Tuileries, les quais, les boulevarts; il se met en marche; mais où il croyait faire peur il rencontre une vive résistance, les gardes françaises unies aux citoyens régularisent cette guerre où le zèle aurait cédé à la discipline.

Le prince de Lambesc, tête légère, cœur faible, esprit futile et sans conséquences, guerrier seigneur

qui avait fait toutes ses campagnes chez des dames, bon courtisan et pauvre militaire, s'épouvanta facilement; dès qu'il vit qu'au lieu de le craindre on le bravait, et que de la résistance on passait à l'oppression, il courut à Versailles annoncer que tout était perdu.

On crut sur parole le poltron qui n'avait pas su combattre, on s'exagéra la fureur populaire et on contremanda le nouveau ministère que, déjà, remplaçaient les membres du cabinet dont Necker faisait partie, et l'on envoya un messenger après le prévôt pour le conjurer de revenir, puisque lui seul sauverait la France.

Tandis qu'à Versailles la défaite précédait l'attaque et qu'on criait merci avant d'avoir tiré le sabre du fourreau, à Paris, la bourgeoisie, le peuple, excités par les électeurs, veulent défendre la ville, et les voilà tous à se fabriquer des armes, on en cherche dans les dépôts publics et particuliers. Une garde civique s'organise; d'abord, c'est un marquis de Lassalle-d'Offemont que l'on choisit, parce qu'il est venu se présenter lui-même; l'instant d'après, il semble trop guinguet. Cette populace, qui va combattre pour la liberté et

l'égalité, a la gloriole de vouloir à sa tête un grand seigneur; on lui en désigne un, le duc d'Aumont, étourdi, léger, inconsideré, qui accepte d'abord le commandement suprême, qui le refuse ensuite, dans la crainte de se trouver en présence de ses créanciers.

Alors une voix inconnue se fait entendre, voix magique, et que nul depuis ne s'est attribuée, celle-là proclame Sylvain Bailly pour maire et le marquis de Lafayette pour commandant de la milice parisienne qui, elle aussi, par une inspiration heureuse, trouva le titre de *garde nationale*. Dès lors les Parisiens deviennent tous rois, il ne reste d'autre autorité que la leur.

Les nuits du 11 au 12, du 12 au 13, du 13 au 14 et du 14 au 15 enfin, chaque maison illuminée éclaire les rues d'un torrent de feu; on dépave les quais, les boulevards, les carrefours, tant on redoute une attaque nocturne; mais comment espérer la victoire si la Bastille reste debout et si son artillerie menace les citoyens? Eh bien! se dit le Parisien, le 14 juillet, venez, que la Bastille tombe! n'en laissons que des ruines qui attesteront le réveil du grand peuple.

Aussitôt la masse formidable s'ébranle, se précipite dans les rues Saint-Antoine, gagne les approches de la forteresse, brave la mitraille et contraint à une capitulation aussitôt violée que conclue; le gouverneur Delaunay, ce malheureux, plusieurs officiers de son état-major, quelques soldats de la garnison sont inhumainement massacrés avant d'avoir gagné l'Hôtel-de-Ville où on les amène.

Ces meurtres sont suivis de celui de M. de Flesselles, prévôt des marchands, pris en flagrant délit de trahison envers les citoyens, car on trouva sur le cadavre du gouverneur de la Bastille un billet ainsi conçu ou à peu près : *J'amuse les Parisiens en leur promettant des armes ; tenez bon, ce soir on vous enverra des secours.*

Cette pièce et les hésitations du magistrat infortuné amènent cette catastrophe horrible qui précède de peu de jours le double assassinat du vertueux Berthier, intendant de Paris et de son beau-père Foulon, naguère nommé ministre, homme dur, farouche, et auquel on prêtait un propos odieux : *Si les Parisiens manquent de pain, qu'ils mangent du foin.* L'horreur de son



trépas inspira une pitié dont sa vie l'aurait rendu peu digne.

La prise de la Bastille, la nomination d'un maire et d'un commandant de la bourgeoisie armée, à laquelle, pour plus de commodité, je donne le titre de garde nationale; la permanence des électeurs, la fusion en ceux de l'échevinage et du bureau de la ville, la mort sanglante de Delaunay, des siens, de Flesselles, et qu'autres suivirent, achevèrent d'enlever l'autorité à la cour, elle passa tout entière à l'assemblée nationale.

Aucun récit ne montrera fidèlement l'effroi du château, la nouvelle successive de tant d'événements, tous désastreux; qui se serait imaginé, parmi les jactants du côté droit, que la ville de Paris se déroberait au joug de ses magistrats, que le peuple, en quelques heures, s'emparerait de la Bastille, que le parlement, épouvanté, ne donnerait pas signe de vie, que la nation légitimerait la révolte, que l'assemblée, loin d'être intimidée, poursuivrait la série des coups de vigueur opposés à des coups d'État sans effets?

Toutes ces choses arrivées, il fallut dire adieu

aux rêves brillants qu'on avait crus être des réalités sorties de ces beaux châteaux en Espagne, habités avec tant de joie; depuis quelques jours, plus on ne tentait des arrestations en masse, la dissolution des Etats généraux, ou tout au moins leur translation hors de la place d'influence de Paris; on cessait d'espérer en l'appui des troupes; l'opinion, en se déclarant, en avait paralysé l'emploi; le soldat n'est assuré que lorsqu'il marche avec elle; il ne lui reste ni courage ni énergie, lorsqu'on le fait agir en sens inverse de cette opinion qui règle tout.

Si quelques téméraires paraissaient au milieu des courtisans, s'ils demandaient ce que l'on allait faire quand sonnerait l'heure d'agir, on s'effrayait des éclats de leurs voix, on leur disait de garder le silence; le courage vaincu parlait bas; c'était en tout une complète et triste révélation de leur impuissance. Le duc de Luxembourg se taisait, le cardinal de La Rochefoucauld arborait en pavillon de détresse cette phrase à l'usage des trembleurs : *la gravité des circonstances*; on pleurait chez la reine, chez les Polignac, chez madame de Polastrov, chez la comtesse d'Adhé-

mar, et en dehors des alentours de MONSIEUR, on ne voyait que des visages baignés de larmes, on n'entendait que des soupirs, on n'apercevait que de l'épouvante mal déguisée, sous le masque d'amour de leurs majestés et de leur famille. *Ces vilains*, si méprisés la veille, étaient maintenant des gens d'importance, et l'on se faisait un rempart de chaque membre du tiers qu'on avait le bonheur de connaître.

Toute la politique, toute la pensée des conseillers imbécilles de la couronne consistaient à gagner du temps; ils couraient après les minutes; heureux d'en passer une, ils en espéraient une autre, comme si cela eût dû durer une année. Chacune, pourtant, aggravait la position, loin d'offrir une chance favorable; toutes les nouvelles accablaient, tous les comptes étaient des mécomptes; on cheminait dans un fouillis de mensonges, de déceptions, de récits faux, d'exagérations funestes, d'espairs plus vite perdus qu'ils n'étaient embrassés, de prévisions déçues, de terreurs croissantes, que les faits n'alimentaient que trop; le moindre bruit, une porte ouverte bruyamment, une cloche sonnée sans cause connue, un coup

de fouet entendu dans les cours du château , le vagissement d'un enfant , une masse de curieux , le moindre cri : vive la nation ! faisaient pâlir les braves et brisaient les cœurs ; enfin on se séparait de toute force pour en investir l'adversaire qui encore ne songeait pas à en prendre tant.

Ce qui m'a surpris le plus en 1830, c'est qu'on ne se soit pas rappelé juillet 1789.

Cependant voilà qu'un effroi au dessus de tout ce qu'on peut imaginer s'empare de M. le comte d'Artois ; on le tuera , parce qu'on a tué Delaunay et Flesselles ; les Polignac et leur coterie , cédant à la même peur , on circonvient la reine , on la rend responsable du meurtre de son beau-frère , de son amie et des autres. Marie-Antoinette , si ferme quand le péril ne menace qu'elle , devient faible femme devant le danger d'autrui ; elle va au roi , et en obtient un ordre pour faire partir les *proscrits* , et afin que ceux-ci ne s'éloignent pas seuls , on leur adjoint tous les Condé , le prince de Condé et jusqu'à madame la princesse de Condé. Le trésor fut vidé pour remplir leur bourse , et dans la nuit du 16 au 17 juillet , quittèrent le royaume monseigneur le comte d'Artois, S. A. R.

**M<sup>me</sup> la comtesse d'Artois, LL. AA. RR. les ducs d'Angoulême et de Berri, LL. AA. SS. le prince de Condé, le duc de Bourbon (mademoiselle de Condé, abbesse de Remiremont, suivit bientôt sa famille), le duc d'Enghien, le prince de Conti, ce dernier rentra pour achever de se déshonorer, et je crois que la duchesse de Bourbon n'accompagna pas son mari et son fils à la frontière. A la suite de ces princes de la maison royale, partirent le duc, la duchesse et à peu près tous les Polignac, le comte de Vaudreuil, le duc de Coigny, le chevalier de Coigny, le duc de Guiche, l'abbé de Vermont, l'abbé de Ballivières, MM. d'Amécourt, de Breteuil, en apparence, car il rôda caché jusqu'après octobre; le prince de Lambesc, le maréchal de Broglie, le héros sur lequel on comptait tant, le duc de la Vauguyon, M. de Villedeuil, les Polastrons, l'évêque d'Arras (Conzié), que sais-je encore? Ceux-là composaient le pur, le très pur de la première émigration, et, certes, la plus coupable, car, encore, rien n'était perdu.**

**Ces fuyards avaient tenté d'emmener le roi et MONSIEUR; ces deux princes ne voulurent pas**

abandonner la partie si vite, ils eurent raison, et cependant si l'on en juge d'après l'événement funeste, n'aurait-on pas souhaité que Louis XVI eût échappé à son destin si déplorable ?

Le 17, Louis XVI vint à l'Hôtel-de-Ville, il y entra, conquis par la ville de Paris, comme le dit cruellement Bailly, le maire, qui, imaginant faire de l'esprit à propos de Henri IV, lui dit la plus sottise des phrases qui se puisse inventer (1). L'accueil premier des Parisiens fut morne, ils osèrent faire passer le roi sous une voûte de fer, formée d'épées, lances, piques, faux, baïonnettes, dont la garde nationale était armée, et qu'on croisa sur sa tête; mais, quand le faible monarque eut approuvé tout ce qui s'était fait, passé l'éponge sur la prise de la Bastille, et mis en oubli le sang de ses serviteurs; lorsqu'enfin il se fut montré, paré de la cocarde nationale, sur le balcon de l'Hôtel-de-Ville, alors des acclamations l'accueillirent; on le complimenta, et s'il était venu de Versailles incertain de son autorité,

(1) *Sire, Henri IV vint conquérir son peuple, c'est aujourd'hui le peuple qui conquiert son roi.*

(V. les Mémoires de S. Bailly.)

il s'en retourna la couronne au front et raffermie en apparence.

Necker rentra au ministère et se crut le régulateur de la nation, mais il était dépassé ; Mirabeau le détrôna, et chaque jour enleva une portion de sa popularité ; il fit si bien que, plusieurs mois après, la retraite de Necker, qui avait déterminé une révolution, fut reçue avec joie, et des sifflets le saluèrent lorsqu'il sortit de l'hôtel du contrôle général ; j'ai souvent appliqué à Necker ces deux vers d'Ovide :

*Non est in medico semper relictur ut æger ;  
Interdum docta plus valet arte malum.*

(Il n'est pas toujours au pouvoir d'un médecin de guérir ses malades, et souvent le mal est plus puissant que l'art.)

Peu de jours après cette semaine si remplie d'événements au dessus de la prévision humaine, Louis XVI me fit appeler par Thierry, son premier valet, baron de ville d'Avray, homme de probité, de vertu, désintéressé, fidèle à son maître, pour qui il aurait voulu mourir et à qui on refusa l'honneur de le suivre dans sa prison.

Thierry vint me chercher à l'heure convenue, entre chien et loup, afin que nul ne me remarqua et surtout ne me reconnut dans le labyrinthe des petits appartements; je ne sais par où il me fit passer, combien d'escaliers nous montâmes et descendîmes, combien de chambres, de couloirs il fallut traverser; enfin nous arrivâmes autour de l'arche, c'est à dire au cabinet du roi; je m'étais préparé à une audience solitaire; point, la reine était présente lorsque j'entrai; un plus niais eût manifesté sa surprise, j'escamotai la mienne assez lestement, c'est même ce jour-là que, pour la première fois, je formulai *in petto* cette phrase depuis tant répétée et qu'on m'a reprochée surtout sans motif; c'eût été tout au plus ce qu'il eût fallu faire si je l'eusse cachée : *la parole a été donnée à l'homme pour déguiser sa pensée*; pendant que je me confondais en profondes révérences, la reine, plus impatiente que son mari d'entamer la conférence, me dit tout d'abord, sans me qualifier épiscopalement : « Eh bien ! M. de Périgord, nous sommes dans une situation avantageuse, n'est-ce point ? voilà le fruit de la philosophie et assassinat.



— La reine me voit désespéré de l'un et des autres ; par bonheur que la première n'existe pas encore , quant aux seconds, ils brisent mon cœur.

— Vous vous y accoutumerez , ces victimes ne sont pas les seules que le Palais-Royal a dévouées à la canaille, tous les honnêtes gens suivront.

— Monsieur d'Autun, » dit alors le roi dont le regard sembla dire à Marie-Antoinette, *il est temps que je m'en mêle*, « on m'a dit que vous étiez lié avec mes ennemis.... (une exclamation, un geste d'indignation respectueuse protestèrent contre cette assertion), je n'en ai voulu rien croire, votre famille que le feu roi mon aïeul et moi avons comblée et comblons encore de biens me sont les sûrs garants de votre fidélité; mais ceux qui m'aiment vous craignent, ils vous voient sans cesse avec les encyclopédistes, vous ne sortez pas du Palais-Royal, vous allez très rarement chez la duchesse de Polignac, et enfin il me semble que vous êtes moins religieux que ne me l'avait affirmé votre estimable père.

— Le roi me comble par ce qu'il me dit du

comte de Périgord, et ce souvenir seul me retiendrait dans mon devoir si j'étais près d'en sortir. On a induit LL. MM. en erreur; je vois les encyclopédistes sans doute, et quelle est la maison où l'on ne les reçoit pas? Tous les littérateurs, les hommes d'esprit sont dans leur rang; on peut causer avec eux, leur donner à diner sans, pour cela, prendre leur almanach. M. de Polignac étendait peu son cercle, ne m'invitait guère, et lorsque je rencontre des personnes auxquelles ma compagnie ne convient pas, je suis toujours de moitié dans le réciproque; quant à ma piété, je me figure que la mieux cachée est la meilleure.

— Oui, » reprit la reine, « quand on la cache; mais, monsieur, laissons cela; voulez-vous parler au roi avec franchise?

— Assurément, madame, et que Dieu me foudroie si j'y manque.

— Jusqu'où veut-on aller, le savez-vous?

— LE ROI : Est-ce à moi qu'on en veut, ou aux abus? Ma déclaration du 23 dernier (juin) est complète, ce me semble.

Moi : Sire, il est hors de doute que l'an passé, si, au lieu de présenter la cour plénière, les mi-

nistres du roi eussent promulgué et fait enregistrer dans tous les parlements du royaume, avec la formule de souveraineté, la déclaration du 23 juin, la France, ivre de joie, l'aurait reçue avec délire et reconnaissance; par malheur, les temps ont changé, une occasion unique se présente, et l'on veut fonder, à l'abri d'une volonté particulière, la liberté française, dont le bien-aimé Louis XVI sera le régénérateur.

LA REINE, *émue et vite*. Ainsi l'on se défie du roi, on veut des garanties contre le roi, comme si le roi ne sera pas toujours le maître de tout faire, comme si la maxime sacrée en France n'est pas : « *Si veult le roi, si veult la loi.* »

Désolé à la manifestation de l'erreur dans laquelle la reine me paraissait, je donnai à mon visage autant de componction que je pus, et, me tournant vers le monarque entré, selon moi, dans une route perdue :

« Le roi, » dis-je, « vient de faire un appel religieux à ma loyauté; en conséquence, et je crois devoir le lui dire, que les Français de 1789 ne sont plus ceux du règne de Louis XIV. D'autres idées font agir, aucun ne croit au droit divin (par-

donnez-moi); tous sont persuadés que le roi ne règne qu'avec la loi et en vertu de la loi, que celle-ci, pour être fondamentale et pas réglementaire, doit être le fruit des États généraux.....

— C'est une rébellion ! » s'écria la reine.

« Madame, » repartis-je, « cela m'a tout la mine d'être une révolution, et dont l'entraînement sera d'autant plus décisif que rien autour de vous n'y porte obstacle.

— Oui, » reprit la reine impétueusement, « les factieux s'imaginent cela; on leur fera voir le contraire; nos ressources sont immenses..... Que le roi les déploie, et tout tremblera devant lui.

Moi : Madame, écoutez une bouche sincère : ceux qui environnent le roi d'illusions veulent sa ruine. Non, il n'a pas les ressources qu'on lui suppose; à quelle occasion sera-t-il plus convenable de les montrer qu'il ne l'a été au 20 ou 23 juin, au 12 ou 14 juillet; et pourtant où les a-t-on vues, où ont-elles apparu? Si elles eussent existé, est-ce que S. A. R. M. le comte d'Artois, ses enfants, ses parents auraient quitté le royaume? Madame, l'opinion publique fait le poids dans la balance, et la reine comprendra que l'opi-

nion publique, celle au moins qui est vigoureuse, est celle qui maintenant élève la loi au dessus de tout pouvoir, et qui environne l'assemblée nationale d'une triple muraille de fer, de diamant et de feu. »

Je vis les paupières de Marie-Antoinette se baigner de larmes ; elle se tut ; le roi, prenant la parole :

« J'ai toujours dit que les États généraux, instruits par l'expérience, voudront des garanties, soit ; mais, lesquelles veut-on, et n'est-ce pas d'un autre que moi, et d'autres que mes enfants, dont il est question ?

— Sire, » répondis-je, « le vœu de l'assemblée est de concilier ensemble ce qui fondera la liberté française et ce qui raffermira l'autorité du roi. Le clergé et la noblesse doivent faire de grands sacrifices, puisqu'ils ne peuvent combattre le tiers-État à armes égales ; la force de celui-ci assure sa supériorité. On veut l'abolition de tous les privilèges quelconques, peut-être même ira-t-on jusqu'à l'extinction des titres. »

De là je passai en revue toutes les améliorations attendues, et lorsque j'eus fais la part des deux

premiers ordres, je m'arrêtai. La reine alors reprenant la parole :

« Monsieur, » dit-elle, « vous ne dites rien au roi des sacrifices qu'on lui imposera; ils sont donc bien extraordinaires, puisque vous craignez de les faire connaître !

— Le roi, » repris-je, « conservera la nomination de tous les emplois, grades, charges, etc., tant dans le civil, dans le militaire que la magistrature; il perdra le droit de nommer aux évêchés et aux cures; on le priera de fixer une somme annuelle qui fournira amplement à ses besoins et à la majesté du trône.

— Ah! l'on ne nous avait pas trompés, » s'écria la reine avec véhémence et en m'interrompant; « le roi ne sera plus que le pensionnaire de l'État, on le soumettra, pour les dépenses, à la censure des États généraux, il ne sera plus qu'un pensionnaire salarié! »

Elle s'arrêta; je ne sais quelle pensée secrète lui imposa le silence. Le roi alors :

« Monsieur d'Autun, tout cela est très affligeant, je crains que l'assemblée oublie que j'ai l'omnipotence; je vois bien pourquoi elle veut

rayer de mon titre, *par la grâce de Dieu*. Je m'étais flatté que les députés, satisfaits des concessions inouïes que j'ai faites pour le bonheur de tous, n'en exigeraient pas davantage : on est donc insatiable.

— Sire, on a le pouvoir ; la majorité immense veut des réformes, ne vous y opposez pas. Déjà on se méfie des intentions de la cour ; selon les malveillants, les hauts personnages qui viennent de partir ont été solliciter l'intervention étrangère. Ah ! que le roi imagine bien que tout sera perdu dès le jour où une baïonnette prussienne ou autrichienne entrera en France. »

Ici, et sur un signe que Marie-Antoinette fit à Louis XVI, et que je vis bien, le roi me congédia en me recommandant de conseiller à mes amis la sagesse. J'aurais pu, à mon tour, le prier d'empêcher les siens de multiplier les sottises qui, par le nombre, deviennent des fautes, et avec lesquelles on perd les royaumes et les couronnes.

Au premier moment où je vis Mirabeau, à la suite de cette audience, je lui en racontai les détails. Ce fut lui qui me conseilla de les écrire ;

il les écouta avec un intérêt qui me fit réfléchir; puis, ne pouvant se retenir, il s'écria :

« Ils sont capables de ne pas oser venir à moi.

— Que vous importe?

— Oh! beaucoup; je serais charmé de faire incognito ma cour à Marie-Antoinette; qui sait où le caprice d'une femme en bonne position peut conduire un homme de génie et de cœur?

— Prenez garde, » dis-je, « que l'exemple de Struensée ne soit pas perdu.

— Pour le redouter, il me faudrait voir à Versailles une reine Marie-Julie et un comte de Rantzaw.

— Celle-là, » répliquai-je, « manque, et en revanche celui-ci se trouve dans MONSIEUR.

— Eh bien! avant tout, nous l'enverrons faire un voyage en Allemagne. »

Cependant l'assemblée poursuivait le cours de ses travaux; je n'en parlerai pas, réservant tout ce qui regarde cette époque pour la partie grave de mes mémoires, comme aussi, et malgré les murmures de mon amour-propre, je ne transcrirai rien, ou à peu près, des discours nombreux que



je débitai sur les matières importantes soumises à notre décision; par exemple, je débutai à la tribune par un discours qui eut l'honneur de l'impression et l'envoi aux quarante-quatre municipalités du royaume : c'était sur le fait du mandat impératif.

On était gêné, dans les réformes à faire, par certains cahiers de bailliages qui, en traçant au député commettant les objets dont ils avaient à s'occuper, interdisaient solennellement de pouvoir aller au delà et de suppléer par ses propres lumières aux vœux de la fraction de l'ordre qui l'envoyait.

Je montai à la tribune le 7 juillet, et je conclus à regarder comme non impératif tout cahier portant cette clause, par laquelle la masse pouvait être arrêtée dans sa marche par un esprit de localité chagrin ou méticuleux. On m'applaudit; je fus soutenu par Barrère et Lally-Tollendal; mais l'abbé Sieyès, sans approfondir la question, prétendit qu'elle était intempestive, obtint de l'assemblée l'ordre du jour qu'il avait demandé.

Mon début satisfit l'assemblée; elle daignait avoir une opinion favorable de ma perspicacité;

on me faisait à la fois travailleur et savant ; aussi, lorsqu'à la suite d'un rapport de Mounier sur la nécessité de dresser une constitution civile, Pétion eut demandé la nomination d'un comité chargé spécialement de ce travail et qui serait composé de huit membres, je me vis d'emblée au nombre des élus. Le 13 juillet, je fis également partie d'une commission chargée de recueillir les fruits relatifs aux événements qui avaient eu lieu depuis le 12 courant.

On me vit appuyer la proposition de soumettre à l'impôt tous les ordres de l'État et dans la proportion des revenus de chacun, que les charges publiques ne fussent pas livrées à des citoyens privilégiés et le rachat par les communes des droits féodaux ; enfin j'appuyai vivement l'abolition gratuite de la corvée, relativement aux seigneurs, des droits odieux de mainmorte et de toutes les servitudes personnelles pour lesquelles il n'y aurait pas de rachat. J'aidai l'évêque de Chartres, M. de Lubersac, l'un des grenadiers des idées nouvelles, à faire décréter l'abolition du droit de chasse.

On me signala parmi ceux qui, dans la séance

du soir du 4 août 1789, consacrerent le sacrifice complet des privilèges ; je peux dire , et j'ai cru longtemps que c'était à ma louange , que les curés et un grand nombre de mes confrères ne se déterminèrent à ce grand acte que par l'effet de l'entraînement que je produisis sur leurs cœurs. Je voulais aussi la destruction des parlements et, le croira-t-on, la reine me remercia affectueusement de mon vote en cette circonstance.

Quelques heures déterminèrent la chute de l'édifice féodal ; il croula à la joie presque universelle ; et certes, dans le moment, je ne me doutais pas que j'assisterais par deux fois à sa restauration. MM. Chasset, depuis sénateur, et le marquis de Lacoste, qui ne put jamais être quelque chose, avaient voulu faire de la générosité aux dépens de mon ordre ; je vis que, pour ne pas leur en laisser la gloire, je devais prendre l'initiative en demandant ou appuyant la suppression de la dime ; je fis insérer au procès-verbal que ce grand acte d'abnégation personnel avait été sanctionné par le vote unanime du clergé, qui consentait héroïquement à perdre la meilleure partie de ses revenus positifs ; enfin je fus au nombre de ceux

qui firent obtenir au ministère un emprunt de 80,000,000 pour combler le déficit, payer aux premiers besoins de l'État et de la régénération sociale.

Depuis longtemps je méditais un projet que je crus propre à détourner l'assemblée de l'idée fixe qui s'emparait d'elle, la vente totale des biens du clergé; en conséquence, et de concert avec monseigneur l'archevêque de Paris, je déterminai mes confrères à nous permettre d'offrir, au nom de l'épiscopat français, le don de toute l'argenterie des églises, et dont l'absence ne nuirait en rien à la pompe et aux nécessités du culte.

Cette offre électrisa l'assemblée; tous les journaux nous applaudirent, et je sentis que je m'emparais de l'affection et de l'estime de mes confrères les députés, et, en outre, de la reconnaissance éclairée du reste de nos commettants.

Je m'étais trompé, l'assemblée voulait trouver dans les biens du clergé une ressource prompte et puissante. Mirabeau eut la mission de s'expliquer avec moi; je le vois arriver un matin avec sa maîtresse en titre, madame....., femme aussi jolie qu'aimable, qui eut des torts peut-être,

mais jamais de vices, qui se laissa séduire par le génie de Mirabeau, et qui, depuis rentrée dans la vie commune, est restée la meilleure des mères, la plus parfaite des amies, l'épouse la mieux entendue à faire le bonheur de l'époux, de ses enfants, et qui, chère à sa famille, a su avec un tact parfait ne rechercher le bonheur que dans le calme de son ménage et les douceurs de sa vie privée.

Mirabeau, dis-je, qui la chérissait éperdument, l'amena donc chez moi ; comme elle sortait pour aller faire des emplettes d'intérieur, je l'accueillis avec l'affection que je portais à l'autre, et peu à peu le grand orateur, développant sa mission, me dit, après me l'avoir fait connaître et tandis que j'en étais consterné, lui poursuivant et riant :

« Le coup vous semble rude, n'est-ce pas ? Je conviens qu'à votre place je serais bien tourmenté ; mais que pouvez-vous y faire ? rien ; nous disputerez-vous ce que la noblesse vous arrachera de concert avec nous pour vous punir des droits dont votre proposition les a dépouillés ; toute résistance serait inutile et vous perdrait

avec des gens que vous ne devez pas aimer, par la raison qu'ils vous détestent fortement; prenez l'initiative, montez le premier à la tribune, proposez au nom du clergé le sacrifice de ses biens; la nation sera touchée de cette abnégation, en saura gré à votre ordre, et en particulier, vous élèvera jusqu'aux nues. »

Cette proposition me frappa. Les hommes ne sont, en général, que ce que les circonstances les font; je pensais donc alors comme l'immense majorité, et je n'étais pas arrêté par des syndères de conscience. Je crus d'ailleurs que la nécessité le voulant, mon ordre, sage et bien persuadé qu'il ne pouvait se sauver, préférerait en s'immolant soi-même acquérir des droits réels à la gratitude et à la bienveillance des citoyens.

Je topai donc au conseil de Mirabeau, et une fois que la chose eut été résolue, je travaillai au discours que je ferais à ce sujet, peut-être aurais-je dû prendre conseil d'amis graves et éclairés; mais où en a-t-on dans les révolutions qui ne soient eux-mêmes fascinés par les passions du jour, et qui par conséquent ne voient faux et ne jugent mal? Chacun, dans ces circonstances, se

laisse emporter par son enthousiasme, son intérêt ou son désir qu'il a de faire parler de soi : ils ne voient dans votre demande d'avis sage qu'un moyen de briller, d'aider leurs calculs ou de porter aide à la faction à laquelle ils se sont ralliés.

## CHAPITRE V.

Mon désappointement lorsque je crois mériter des éloges. — On en vent à mes jours. — Ma première entrevue avec le jeune duc de Chartres. — Les juifs et un évêque. — Le chevalier d'Antibes. — Il assiste à une circoncision. — Mystification à la mode. — Scène de café, calomniateur confondu. — Adresse à l'Assemblée nationale. — Mécomptes de famille. — Scènes des 1, 5 et 6 octobre 1789. — Mon mot sur le duc d'Orléans. — Mirabeau se brouille avec celui-ci, il veut se rapprocher de la cour. — Manière noble dont il fait les conditions. — Hésitation de la cour. — M. de la Porte, marquis d'Escouloubre, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. — Portrait du chevalier de Cornu. — Lettre de la reine à Mirabeau. — Récit de la première entrevue de Leurs Majestés avec Mirabeau. — Ils sont d'accord.

Chargé de cette responsabilité terrible, me flattant que mes confrères rendraient justice à mes intentions, je montai à la tribune, et je fis l'offre à la nation des biens de mon ordre; la nation m'entendit; son suffrage fut alors ma récompense; je m'en suis contenté longtemps; aujourd'hui il me semble que je voudrais y pouvoir joindre celui de ma conscience.

J'avais espéré que mes collègues me seconderaient; une opposition terrible, véhémence s'éleva



contre moi. Les évêques qui marchaient sous la bannière de l'abbé Maury le mirent en avant : ce fut un rude adversaire à combattre. Cazalès, Montlosier, nombre d'autres me contredirent, et je me vis séparé de mes amis naturels ; leur injustice m'indigna, je devins irrité de ce qu'ils ne me comprenaient pas, et cette fois, dans ma réplique, je me séparai complètement du clergé. Ma motion prévalut sur la résistance, et je renvoie le lecteur à la partie politique et administrative de mes mémoires ; il verra là les discours que je prononçai et de quelle manière, tout en ravissant aux ecclésiastiques le fonds de leur propriété, je voulais leur conserver une honorable et douce existence.

Signalerai-je les lettres anonymes, les menaces, les injures, les calomnies, les noirceurs dont je devins le but ? Mes amis craignirent pour ma vie, leur sollicitude avait, à diverses reprises, remarqué des hommes à mine sinistre, à regards enflammés, qui me suivaient comme s'ils eussent voulu me punir de mon opinion. On me conseilla de porter des pistolets et de m'en servir dans le cas de légitime défense, je répondis en

riant : *Ecclesia abhorret sanguine* ( l'Église abhorre le sang ), et je ne pris aucune des précautions qui m'étaient indiquées. M. le duc d'Orléans m'offrit un logement chez lui et une de ses voitures que sa livrée environnerait ; je le remerciai.

Ce fut à cette époque, et en raison de cette circonstance, que monseigneur le duc de Chartres, aujourd'hui roi des Français, me parla pour la première fois ; ce jeune prince, si pur, si digne, si candide au milieu de la dépravation des seigneurs de son âge, était investi de l'estime de tous les gens de bien : attaché sincèrement à la révolution, il ne la combattait pas sous main en la vénérant à haute voix, comme tant d'autres. Informé du débordement de colère que ma proposition soulevait contre moi, il m'aborda dans les salons de son père, et me complimenta avec effusion sur la sincérité de mon patriotisme ; je lui reconnus tant de franchise que je ne pus m'empêcher de lui dire.

« Ah ! monseigneur, avec de tels sentiments, qu'un peuple serait heureux d'avoir pour roi Votre Altesse Sérénissime. »

Lui, rempli de modestie et de désintéressement, répondit :

« Monsieur d'Autun, je suis beaucoup trop jeune pour qu'un tel fardeau ne m'écrasât pas ; l'expérience me manquerait, et dans les occasions difficiles la bonne volonté n'est qu'une portion du tout. »

J'ai rappelé en 1830, à S. A. R., lorsque je la vis après les trois journées, cette conversation qui était sortie de sa mémoire, la mienne l'avait conservée dans ses moindres mots, et j'ajoutai :

« Monseigneur, maintenant que la couronne vous arrive et que l'expérience vous est venue, vous possédez le tout complet. »

M. le duc de Chartres a eu pareillement sa part des calomnies révolutionnaires ; sa vie entière répond à ces inculpations méchantes, fausses et audacieuses ; ce n'est pas que j'approuve tout dans sa vie entière ; mais je ne peux maintenant parler que de 1789, et, dans ce temps, sa conduite était irréprochable.

Je ne dirai ici rien de mes travaux financiers ; ce serait bien avec eux que je ferais fuir mes lecteurs futiles, et je tiens non à être jugé par des

hommes d'argent, mais par cette masse nombreuse et légère que forment mes compatriotes, et dont les jugements portés fondent l'opinion dite publique.

On me reprocha ma pitié envers les Juifs; on m'imputa à crime de les vouloir contraindre à devenir citoyens; des badauds prétendirent que je ne pérerais en faveur des Israélites que parce que j'avais judaïsé. Un certain chevalier d'Antibes, le plus ridicule honnête homme qu'on pût rencontrer, gobe-mouches officiel et par charge, croyait avoir assisté à ma circoncision, et allait répétant partout cette fable extravagante. Je voulus remonter à la source, et voici ce que j'appris :

Je ne sais où les ducs de Fronsac, d'Aiguillon, de Liancourt, MM. de Rivarol, de Champcennets, de Noailles, de Narbonne avaient rencontré le chevalier d'Antibes; tant il y a qu'ils le connaissaient, le savaient badaud, crédule à l'excès; et comme, dès 1789, il développait l'exagération du royalisme et la haine contre tous les opposants aux exactions de la cour, que j'étais au nombre de ses bêtes noires, ces messieurs s'imaginèrent de le mystifier.

Voilà qu'on chambre le chevalier d'Antibes, qu'on lui persuade que je suis non seulement schismatique, mais encore apostat ; et le marquis de Champcenets propose à la dupe de le faire assister à la cérémonie de ma circoncision. D'Antibes tombe dans le piège : un jour est pris, une salle de franc-maçonnerie est disposée ; d'Antibes y est conduit par Rivarol, qui le fait déguiser de la manière la plus absurde et la plus originale, afin, lui dit-il, que l'on ne vous signale pas, vous qui êtes si connu dans Paris : Rivarol se contente de prendre une fausse barbe noire et de jeter un manteau sur ses épaules.

Tous les deux arrivent ; on était à les attendre : la meilleure compagnie en jeunes gens, tous habillés en Juifs, Portugais, Italiens, Lévantins, Allemands, Polonais, Hollandais, etc., prennent part à la cérémonie. Un valet de pied du duc de Liancourt, qui me ressemblait de visage, jouait mon rôle : on l'avait enveloppé dans des couvertures de laine, afin que la fourbe ne fût pas reconnue aux pieds, et à d'Antibes on eut soin de dire que le fagotage de la partie inférieure de mon corps devait figurer mon enfance, et qu'on

en usait ainsi avec tous ceux qui, avancés en âge, se faisaient Juifs.

Une foule de cérémonies extravagantes et comiques précédèrent, accompagnèrent et suivirent ma circoncision ; on donna, en forme de cadeau, à d'Antibes, un morceau de gras-double qu'on lui dit être . . . . . , et cela, dans l'espérance que lui-même se convertirait à la loi de Moïse ; enfin, lorsqu'on eut bien ri à ses dépens, on le congédia affamé, mais rempli d'indignation de mon sacrilège, et l'on se mit à table où, certes, on dut rire à ses dépens. Le pauvre diable, dont la tête était à moitié détraquée, courait partout, affirmant ce qu'il avait vu : il ne fut détrompé que plus d'un mois après, et lorsqu'il eut convaincu plusieurs centaines de royalistes que j'étais positivement Hébreux.

N'ai-je pas entendu un soir à Paris, dans un café où j'étais entré pour me rafraîchir, un homme bien mis raconter devant moi le crime de parricide dont je m'étais souillé ; car, en 1780, j'avais égorgé ma mère ; il ne faisait grâce d'aucun détail. Je le laissai achever, et alors m'adressant aux mêmes auditeurs :

« Messieurs, » leur dis-je, « ce monsieur que voilà ne sait qu'une portion de l'anecdote : l'abbé de Périgord, en 1780, a fait pis : il a servi à deux de ses maîtresses un pâté chaud et garni des foies de son père, de sa mère, de ses frères ; il y aurait bien ajouté ceux de ses sœurs, mais il n'a pas de sœurs malheureusement ; et cela est d'autant plus vrai que le comte de Périgord est mort en 1788 seulement, que la comtesse et ses enfants vivent encore, que je suis l'évêque d'Autun, et que ce calomniateur est un misérable que je vais faire arrêter. »

J'avais à peine achevé, que mon drôle courait déjà dans la rue avec la promptitude de l'éclair et que les spectateurs de cette scène, ayant chacun pris leur chapeau, se retirèrent sans mot dire, honteux et effrayés de leur imprudente crédulité.

Malgré ma ferme résolution de ne transcrire ici aucun des discours ou aucune des pièces que je composai à cette époque, ce n'est pas sans un redoublement de chagrin que je supprimerai une adresse que l'assemblée nationale m'avait chargé de rédiger, dans laquelle, et en parlant

en son nom, on faisait connaître à la France le but vers lequel nos travaux avaient été conduits, et où nous cherchions à prévenir les provinces surtout contre les écrits, pamphlets, satires, etc., destinés à brouiller les commettants avec leurs délégués, et à prier les citoyens de rester impassibles, calmes et confiants dans leur avenir : cette pièce assez longue est pourvue de tout ce qui peut la corroborer et la rendre plus puissante. (*Voir à la fin du volume.*)

Cette adresse eut un succès flatteur; on en approuva le style, le fond et la forme. Je fus sensible à ce succès, et j'en avais besoin, car j'étais malheureux dans ma famille. Là, comme ailleurs, mes intentions étaient méconnues : mes oncles, mes frères s'étaient déjà retirés de moi; ma bonne, ma parfaite, ma vénérable mère, existait encore; néanmoins j'allais avant peu perdre son amitié : elle ne crut pas devoir, dans le premier instant, m'accueillir chez elle, lorsque j'eus prêté mon serment et que je rentrai dans la vie publique. Ce fut au retour de l'émigration que j'eus le bonheur de m'expliquer avec elle et de lui prouver que, selon le monde, on peut être homme d'hon-



neur, bien qu'on ne conservât pas les fonctions d'une charge que l'on n'avait acceptée qu'à regret.

Tandis que l'assemblée nationale travaillait avec un soin extrême à la régénération des abus, la cour, maladroite, mal conduite, entassait fautes sur fautes, et se mettait en hostilité avec la volonté de l'immense majorité des Français. Qui n'a déploré les excès des 5 et 6 octobre 1789; eh bien! à qui leur faute? aux prétendus amis du roi, gens faibles, mous, pusillanimes, qui, au repas du 4<sup>er</sup> octobre, poussèrent les gardes-du-corps, les excitèrent et leur firent commettre mille imprudences; et puis, quand le peuple rugissant fut accouru, ces perfides jactants prirent tous la fuite et laissèrent les gardes-du-corps soutenir, à la manière des héros antiques, toute la fureur de la populace.

Oui, au repas de la salle d'opéra de Versailles, le 4<sup>er</sup> octobre, j'ai entendu le cri : *à bas la nation!* oui, j'ai vu fouler aux pieds des cocardes tricolores, non par la maison militaire, mais par des étrangers au château, par des femmes à réputation perdue, et qui attendaient de leur délire

royaliste la réhabilitation de leur honneur perdu.

On sait tous les maux qui découlèrent de cette séance fatale. Le soulèvement de Paris, la marche de la garde nationale contre le roi, et celui-ci abandonné par l'assemblée, trahi par l'impéritie de ses ministres, consentant à changer son indépendance contre une prison encore parée du mot **LIBERTÉ**.

Tout le monde eut tort dans ces journées terribles : le peuple, la commune de Paris, la garde civique, le marquis de Lafayette, l'assemblée nationale, les ministres. Le roi même devait-il céder à la volonté impérieuse d'une masse sans mission ? pourquoi la suivre à Paris ? qui osa lui donner ce conseil d'où ont découlé toutes ses infortunes ? On devait bien savoir que le roi à Paris on ne l'en laisserait plus sortir. Mirabeau me dit, dès que la nouvelle du départ lui fut connue :

« Voici des otages au profit de la constitution, auxquels avant dix ans nous serons des niais si nous leur rendons la volée. »

Cette nuit du 5 au 6 octobre, si féconde en crimes et en événements, porta un coup funeste au duc d'Orléans. Poussé par une curiosité im-

pardonnable, mais sans mauvaise pensée, il voulut voir l'attaque du château, et se faufila dans les groupes, au fond des corridors et sur les escaliers. Là, il ne conduisit personne, n'excita aucun meneur, ne désigna ni des lieux, ni des victimes; n'importe : de cela seul qu'il avait paru là où, sous aucun prétexte, il n'eût pas dû se montrer, on le mit à la tête des assassins : il aurait guidé Jourdan *coupe-tête* dans la chambre de la reine (où l'on n'entre pas); il aurait ordonné le massacre des deux gardes-du-corps immolés lâchement.

La haine qu'on lui portait engloba Mirabeau : une procédure contre eux s'instruisit, et les imputations injustes des témoins lui firent du bien. Moi-même, persuadé de la pleine innocence de S. A. S., je dis à Dumont de Genève, dont je parlerai peut-être, ce propos à haute portée : « *Le duc d'Orléans est le vase dans lequel il jettera toutes les ordures de la révolution.* »

A la même époque, nous formâmes, à l'instar du club breton, *le club des amis de la constitution*, qui dégénéra bientôt en celui des jacobins. Je ne fis que paraître au premier, et au second la ca-

tastrophe du 6 m'ayant dégoûté des exagérés, je crus, avec le marquis de Lafayette et Barnave, que nos opinions patriotiques nous permettaient de créer un nouveau lieu de réunion : ce fut le club des Feuillants, logé tout auprès de son rival. Celui-ci allait vers la démagogie, celui-là voulait conserver le roi et fonder la liberté monarchique.

Ce fut alors que Mirabeau se brouilla avec le duc d'Orléans : voici sur ce fait des particularités ignorées jusqu'à ce jour, et dont je garantis l'authenticité.

Mirabeau se sentait et connaissait sa valeur intrinsèque; combien de fois avant 1789 ne m'avait-il pas dit : Ami, j'ai agi en fou ; le jeu, les femmes, la bonne chère et le besoin de travailler pour satisfaire tous ces goûts m'ont fait perdre ma vie et surtout ma position, je veux assurer celle-ci et alors nous verrons qui sera plus honnête homme que moi.

De bonne heure il tenta de s'accommoder avec la cour, de se faire employer par les ministres ; plusieurs le repoussèrent, Calonne seul l'employa,

mais à demi et presque de manière à le désavouer, s'il fallait en venir là.

Les hommes du pouvoir ont une tendance singulière et qui leur est commune à presque tous les autres, il faut voir leur surprise, embarras, indignation, lorsqu'un esprit supérieur, se plaignant d'être lésé, en appelle au tribunal de l'opinion publique; celle-ci, généreuse, débute par siffler le lésé, car c'est toujours sa première façon d'appuyer le mérite malheureux; puis, non contente de le tourner en ridicule, elle l'accable d'avanie, s'indigne de *son orgueil féroce*, tandis qu'elle portera aux nues un sot qui s'adorera, oui vraiment; ici les sots ont seuls le privilège d'être soutenus; dans les ministères, c'est encore pis: qui vient là par droit est un factieux; la faveur seule y est un titre; parlez de votre génie, de vos travaux immenses, utiles à la nation, qu'est-ce que cela fait; on s'irrite de vos prétentions, on vous repousse, et le premier fat obtiendra une pension de mille louis, lorsqu'on refusera à Corneille ou Molière une annuité de douze cents francs.

Cela eut lieu pour Mirabeau, on le repoussa, on le persifla, on l'aigrit, il dut se replier en lui-même; la révolution vint, il comprit qu'elle serait sa vengeance, et il y courut en homme exaspéré; il fallut peu de temps pour montrer sa supériorité, les courtisans s'en indignèrent, le duc d'Orléans voulut se procurer un second de cette importance; Mirabeau consentit à ce pacte, mais le bon accord dura peu : le prince, factieux dans sa tête, n'avait que nonchalance dans son cœur; il dressait avec joie des plans d'attaque, et il n'osait jamais en exécuter la moindre partie.

Mirabeau avait accommodé les choses de manière, au 5 octobre, que le duc, ce jour-là, pouvait obtenir de l'effroi du château la qualité de *lieutenant-général de l'État et couronne de France*; ce premier pas fait, tout arrivait à lui; mais, pour cela, il fallait l'audace du duc de Guise ou l'énergie de Cromwell : le prince, au lieu d'emporter par violence ce qu'on lui eût refusé, n'osa même pas faire la demande convenue. Admis devant le roi, et lorsque l'on attendait avec anxiété ses paroles, il parla d'un voyage en Angleterre, dont il sollicita l'autorisation; elle lui fut ac-

cordée; mais, en même temps, la cour le fit poursuivre avec Mirabeau, pardevant le Châtelet, comme auteurs de l'attentat des 5 et 6 octobre. Ici encore une chance de succès se présentait, il fallait attaquer la cour dans le sein de l'assemblée nationale; le duc s'était engagé à le faire, mais, le matin même, il s'épouvanta, mollit, écrivit à Mirabeau qu'il retirait sa parole et partit pour Londres.

La fureur du lion orateur ne connut pas de borne : ce fut ce même soir qu'en présence de Lameth (Alexandre), du duc d'Aiguillon, de Laclous et de moi, il lâcha son fameux propos si cruellement caractéristique; il ne m'appartient pas de le répéter ni en français, ni en italien. Dès lors Mirabeau, désespérant de faire sa fortune avec un prince faible, et dont le courage décroissait en raison des chances devenues plus favorables, se tourna du côté de la cour.

Plusieurs personnes travaillèrent à ce rapprochement : M. de la Porte, le marquis d'Escou-loubre, le chevalier de Cornn; le premier, depuis intendant de la liste civile; le second, membre des Etats généraux; le troisième, ancien pre-

mier page; enfin, et ce fut le plus actif, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely; on offrait d'abord à Mirabeau l'ambassade de Constantinople, un million comptant et cinquante milles livres de pension viagère. Il répondit :

« Avant tout, il faut s'entendre, je ne suis pas un drôle qui me vends pour aider à faire des coquinerics; je suis un homme d'État, investi de la confiance publique, et qui dirige l'opinion; ma position est superbe, ce que je veux, c'est tout ensemble le bonheur du royaume et la tranquillité du roi : le roi doit reconnaître qu'il est mal conseillé, qu'on n'a su éviter aucune faute et profiter de rien; il a besoin d'un ministre capable, je le suis; puissant, je le suis; fidèle, je le serai. Il faut donc me donner le portefeuille des affaires étrangères, et peut-être y réunir celui de la maison du roi; il ne convient pas qu'un si haut fonctionnaire ait des dettes : comme je suis sans fortune, c'est au gouvernement à les payer et à me donner une position dans le monde; enfin, comme je vais jouer le tout pour le tout, exposer ma popularité d'une part, me dévouer au service du roi de l'autre, je sais le bien que je peux



faire, les services que je puis rendre; mais je connais l'ingratitude des cours, je ne veux pas qu'un caprice, qu'un favori, qu'une maîtresse me fasse renvoyer comme un misérable, et que je sois réduit à mourir sur un fumier; en conséquence, je veux qu'avant tout, avant que je fasse la moindre démarche, il soit acquis en mon nom, toutes mes dettes payées, des terres d'un revenu de cent mille francs de rente, et qu'une pension d'autre cent mille livres de rente me soit servie sur la banque d'Angleterre : voilà mon ultimatum, ce que je m'estime, ce que je veux. »

La cour, étonnée de ses prétentions, hésitait à répondre; et Mirabeau, pendant ce temps, redoublait la vivacité de ses attaques; il tonnait, faisait des motions incendiaires et manœuvrait avec tant d'habileté, qu'enfin il fut question de traiter sérieusement avec lui. La reine fit les premiers pas : voici la lettre qu'elle lui adressa, et que remit le chevalier de Cornu, jeune homme de bonne maison, léger, superficiel, sans conséquence, mais beau fils, et qui a toujours dû sa fortune à des femmes, jusqu'au moment où il a trouvé certaine dame Le Jeune, qui lui a repris

en masse ce que lui avait glané soit auprès de la nièce de lord Bristol, soit auprès de la reine d'Étrurie.

Une lettre du roi accompagnait celle de la reine, mais celle-là insignifiante et seulement donnant titre au porteur de traiter; quant à celle de Marie-Antoinette, la voici copiée sur l'original :

« Je suis, monsieur, femme, mère et reine  
 » des Français; croyez que mes enfants d'adoption  
 » ne me sont pas moins chers que ceux donnés  
 » par la nature, et si je me suis trompée dans la  
 » voie que j'ai suivie pour atteindre à leur bon-  
 » heur, je ne me refuse pas à rentrer en meilleur  
 » chemin. Je suis également prête à prendre les  
 » conseils d'un homme d'État habile, qui veuille,  
 » comme moi, conserver et confondre les droits  
 » du trône et ceux de la nation : de vous, mon-  
 » sieur, par exemple, de vous, qui avez voulu  
 » nous paraître redoutable, afin de vous faire  
 » connaître, et qui, dans votre cœur, con-  
 » servez, tout me l'assure, les sentiments  
 » d'un gentilhomme et d'un Français loyal;  
 » voulez-vous nous servir avec autant de

» franchise qu'on en met à vous le demander ?  
 » notre confiance est à ce prix, *nous voulons*  
 » *tout ce qui sera bien*, mais sans vouloir nous  
 » livrer, pieds et poings liés, à des intrigants  
 » dont vous-même ne tarderiez pas à vous plain-  
 » dre : *vous savez ce qu'on veut, à qui l'on en*  
 » *veut ; nous vous apprendrons ce que nous*  
 » *voulons, et nous n'en voulons à personne ;*  
 » car, parmi ceux qui nous en veulent, il y en  
 » a beaucoup d'égarés. Je compte sur votre zèle,  
 » autant que vous devez être certain de notre  
 » reconnaissance. »

Mirabeau fut enchanté de cette lettre, il la porta respectueusement à sa bouche, et dit à l'oncle du chevalier qui accompagnait son neveu :

« Annoncez à S. M. qu'elle n'aura pas désormais de sujet plus fidèle et plus dévoué. »

Puis il fut le premier à solliciter une entrevue qui eut lieu, et dont lui-même écrivit le procès-verbal ; il me le donna, et j'en ai livré dans le temps une copie au comte Fabre de l'Aude ; c'est donc lui qui va parler :

« J'étais environné de jaloux, il fallait leur

taire ma démarche ; j'arrivai aux Tuileries, couvert d'un immense witchoura, autorisé par la saison, on était à la fin de janvier, et, au moyen d'une grille du jardin laissée entr'ouverte, bien que la nuit fût venue, je fus conduit par mon guide à un passage voisin des cuisines, puis à travers des corridors, des chambres, des salles ; j'arrivai à une sorte de cabinet, ou cave dépendant de l'office ; c'était le lieu d'audience : j'y attendis peu le roi et la reine ; à l'aspect de ces augustes personnages, je me mis presque à genoux ; le roi me releva en disant :

« Monsieur, ces marques outrées de respect sont de trop, j'aime néanmoins à les croire sincères.

— Mon cœur est dévoué au roi, » répliquai-je, « à la reine et à la monarchie ; je voudrais pouvoir vous servir tous à la fois ; mais, pour l'entreprendre avec succès, la conviction doit être entière ; le roi me pardonnera-t-il si, contre l'usage, j'ose lui adresser une question ? »

« Je vis rougir Marie-Antoinette ; Louis XVI se mordit les lèvres, cependant il me dit :

« Parlez, monsieur !

— Le roi a-t-il adopté la constitution avec

pleine franchise, ou bien veut-il reconquérir son ancien pouvoir ? Dans le dernier cas, je dois devoir lui dire que, croyant impossible ce retour, je ne tenterai pas une entreprise qui nous perdrait tous.

— Je pense de même, comte de Mirabeau, » repartit le roi ; « je vois où sont les choses ; je ne veux régner que constitutionnellement ; et si le pacte que je formerai avec mes sujets est bon, s'il ne compromet ni mon existence, ni celle des miens, s'il me donne assez de force pour gouverner avec succès, je m'y tiendrai irrévocablement.

— En ces cas, sire, j'appartiens à tout jamais à Vos Majestés, je me flatte de conseiller utilement et de bien conduire au port le vaisseau de l'État entré dans une mer orageuse.

— Monsieur le comte, » dit alors la reine, « on nous fait craindre qu'il n'y ait un parti en travail pour porter au trône une autre branche de notre famille.

— Un parti, madame ? je dirai à la reine qu'il y en a deux.

— Deux, » s'écrièrent ensemble LL. MM.

« Oui, sire, oui, madame, deux : l'un dépense beaucoup d'argent pour vous nuire et préparer les coups ; l'autre (celui de MONSIEUR), ménager du sien, se flatte de profiter des circonstances ; le premier agit à découvert ; peu de gens connaissent le second ; au reste, moins dangereux que l'autre, parce qu'il est peu nombreux et timide. Il y en a un troisième qui s'amuse à rêver la république, comme si la belle couronne de France pouvait tomber de votre tête sans qu'il se trouvât une main prompte à la retenir avant qu'elle se brisât ; nous avons trop l'habitude de salon pour devenir réellement républicains. L'absence d'une cour consternerait jusqu'à la populace ; *il nous faut quelque chose à voir passer de temps en temps ;* et on ne déshabitué pas une nation en vingt-quatre heures de ce qu'elle a aimé pendant des siècles. »

Après ce début, Mirabeau entra plus avant dans la matière, il fit connaître à LL. MM. ceux qu'elles pouvaient investir de leur confiance, ceux dont elles devaient se méfier ; les députés faciles à gagner ; ceux qui seraient incorruptibles, non que, parmi ces derniers, il n'y en eût pas de sincère-

rement attachés à la royauté; mais ils voulaient qu'elle restât débarrassée de l'influence du favoritisme. L'orateur déploya dans cet entretien toute la supériorité de ses vues, toute l'étendue de son talent, de telle sorte que la reine, enthousiasmée, ne put s'empêcher de dire : « J'entends, enfin, parler politique pour la première fois, non que j'adopte toutes vos idées; mais vous êtes un véritable homme d'État.

—Madame, » reprit Mirabeau, « nous sommes tous perdus si je n'ai pas entièrement votre confiance; je n'ai pas de préjugé; les vôtres vous trompent peut-être. »

Ici les deux interlocuteurs soutinrent leur thèse en présence du roi; la reine termina par ces mots :

« Au reste, monsieur, comme nous vous avons appelé, ce n'est pas pour nous méfier de vous, et l'on se conformera à vos avis, autant qu'on pourra le faire.

— Au moins, madame, » répliqua Mirabeau avec une vivacité téméraire qui faillit tout compromettre, « que l'on ne demande pas au delà du Rhin ce qu'il faut faire à la rive droite de la Seine. »

La reine, à ce propos hardi, rougit ; un éclair brilla dans son œil, en découvrant ce qui se passa dans son ame ; le député du tiers le vit, et poursuivant sa phrase :

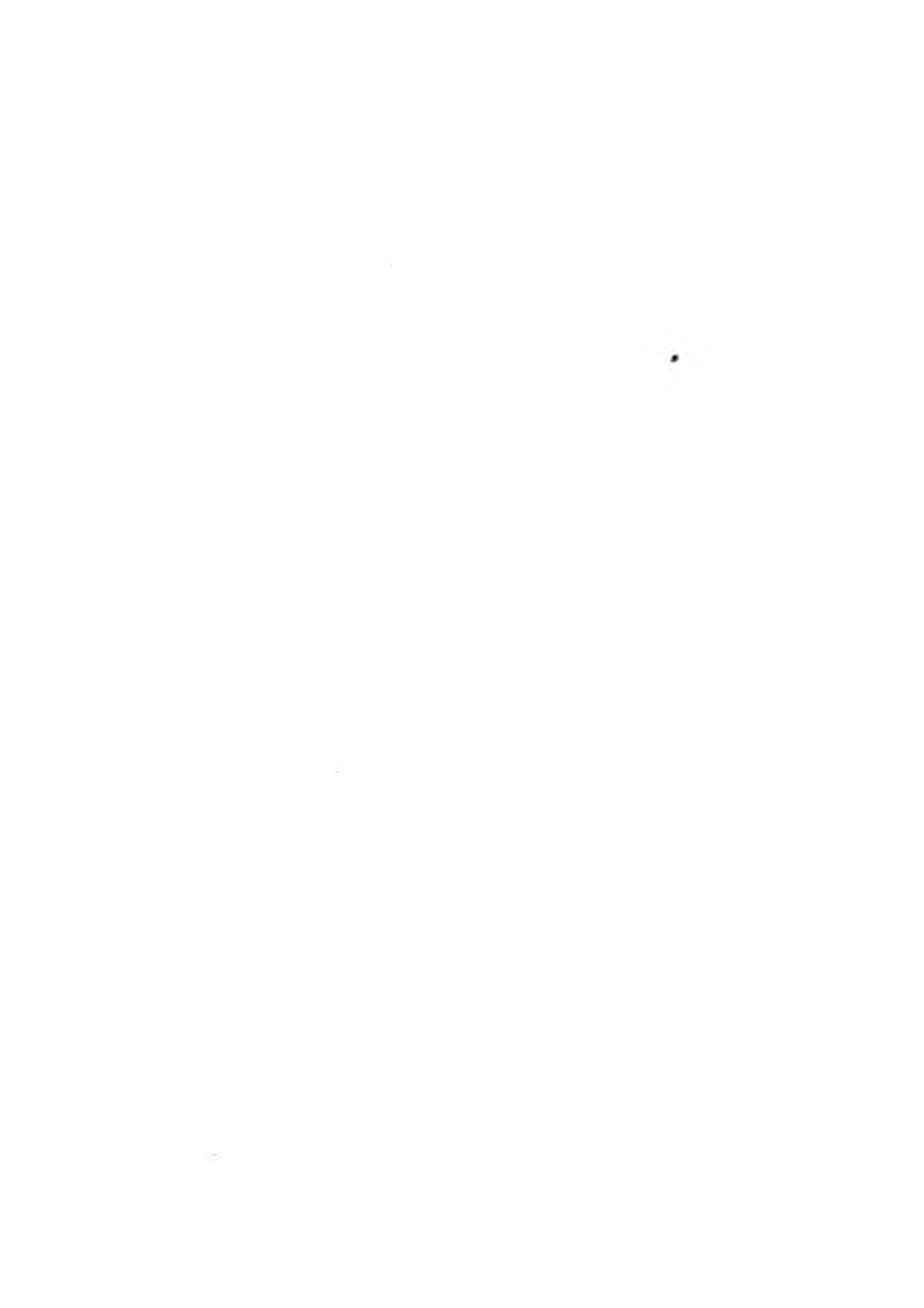
« Oui, madame, je demande que l'on ne prenne point avis de gens qui, loin du lieu, ne peuvent donc apprécier la gravité des circonstances. Songez que leur politique ne peut être la nôtre ; qu'ils sentent autrement que nous et qu'ils ne voient pas de même ; enfin, des amis maladroits. En croyant vous servir, ils peuvent exposer la stabilité du trône, l'existence des vôtres et le bonheur de la France. »

Marie-Antoinette, dans sa réplique, défendit avec chaleur ses amis, lava surtout d'ambition madame de Polignac, ainsi que ses associés. Le roi alors, prenant la parole, ajouta :

« Je pense comme monsieur, on nous a donné de bien méchants conseils, et ceux qui ne sont pas ici ne peuvent que mal voir les choses ; d'ailleurs il faut opter entre nos anciens ou nos nouveaux conseillers.

— Je ferai, » dit la reine, « tout ce qui vous sera agréable et ce qui doit être utile.





## CHAPITRE VI.

Présidence de l'Assemblée nationale accordée au prince de Talleyrand. — Fédération du 14 juillet 1790. — J'officie en évêque à cette cérémonie. — Quels prêtres me servirent à l'autel. — Ma conversation, ce même jour, avec le duc d'Orléans. — Une fanatique jolie me prédit malheur. — Les évêques Gobel et Mirondot. — Nous sacrons à nous trois, sans droit, les intrus aux sièges épiscopaux. — Le pape m'excommunie. — J'entre dans l'administration du parlement de Paris. — Derniers instants de Mirabeau. — Deux partis, en France, opposés au roi. — Leur composition. — Noms des principaux républicains. — Portrait de Volney. — Calembourg de Napoléon au sujet de celui-ci. — Quelques autres hommes du temps. — Le marquis de Montesquiou, cause involontaire de la mort de Mirabeau. — Les républicains assemblés en tribunal secret. — On résout d'empoisonner Mirabeau. — Avec qui Marat confectionne le poison. — Un Genevois l'administre. — Dernières paroles du grand orateur. — Révélations importantes sur ce qu'il pensait ce jour-là. — Deuil de Paris. — Citation de l'ouvrage du marquis de Ferrières. — Je veux remplir auprès du roi les dernières intentions de Mirabeau. — Je suis mystifié par la cour. — Ma colère. — Fuite du roi. — Anecdote du plus haut intérêt et révélation d'une circonstance inconnue de cette époque. — Le duc d'Orléans n'était pas factieux.

**Tandis que, par mes travaux administratifs et politiques, je me faisais des ennemis acharnés, l'assemblée nationale daignait récompenser mes faibles services en me concédant l'honneur de la présider.**

Ce choix , si glorieux pour moi , fut fait dans la séance du matin , 16 février 1790 ; trois cent soixante-treize votants m'appelèrent à cette fonction , sur six cent trois qui composèrent le scrutin. L'abbé Sieyès , devenu moins mon ami depuis que la renommée proclamait mon nom auprès du sien , fut mon concurrent dans cette circonstance , il ne réunit que cent vingt-cinq voix.

L'occupation de la présidence ne m'empêcha pas de faire mon service dans les comités ; je fis un rapport sur la nécessité d'établir un système uniforme de poids et mesures ; on ne put alors donner suite à ma proposition ; plus tard , on l'a exécutée , et je tiens à 'gloire d'avoir été le premier à le demander et à en faire goûter les avantages.

Sur une proposition de Sylvain Bailly , de fonder une fête annuelle pour célébrer le pacte fédératif qui désormais unirait la France , un comité fut nommé , et il me choisit aussi pour être son rapporteur ; je conclus à l'adoption du vœu de Bailly , et cette première fédération fut l'objet de la plus belle fête publique que jamais l'on a vue , n'importe le temps et chez quel peuple. On sait

comment le Champ-de-Mars fut creusé, agrandi, ceint de talus dans sa vaste enceinte, et le tout en peu de temps, par les soins de tous les Parisiens, hommes, femmes, sans distinction de rang et d'état. Chaque département, nouvelle circonscription territoriale, envoya une députation de la garde nationale avec son drapeau, qui serait béni.

Assurément, je ne pensais pas que je serais choisi pour officier dans cette journée mémorable; mais, comme tous mes autres confrères se refusèrent à remplir ce devoir, je n'eus garde de les imiter, et, assisté de MM. les abbés Charrier La Roche, de Pradt, Montesquiou - Fezensac, Louis et Sieyes, je montai à l'autel; eux me servaient de prêtres assistants, et cent cinquante lévites, en aubes blanches attachées avec des ceintures tricolores, augmentèrent la pompe de mon cortège.

La grand'messe fut célébrée au milieu du Champ-de-Mars, sur l'autel de la patrie; là, le marquis de Lafayette, appuyant la pointe de son épée sur l'autel, prêta, avec tout son état-major et les députations fédérales, le serment de fidélité à la nation, à la loi, au roi.

En même temps, et sous un pavillon magnifique, Louis XVI, son frère, MONSIEUR, ses ministres et l'assemblée nationale s'engagèrent aussi par les mêmes paroles que répétèrent avec enthousiasme trois cent mille spectateurs et citoyens, tandis que deux cents bouches à feu tonnaient et annonçaient aux contrées voisines le moment de cette auguste fédération.

Le ciel, du reste, parut ne pas vouloir ratifier nos projets de concorde et de bonheur; on était en plein été, au mois le plus chaud de l'année; eh bien! la journée fut glaciale, la pluie ne cessa presque jamais de tomber à torrents; on admira la constance des citoyens à braver l'intempérie de la saison.

Non, ce présage ne me trompait pas, la discorde seule régnait; on avait cru, dans ce jour, anéantir les haines; elles sortirent plus vivaces et plus envenimées que jamais de la cérémonie dont le but avait été de les anéantir sans retour; ce même soir, j'allai chez le duc d'Orléans, il venait d'arriver d'Angleterre; il me prit à part et me parut très inquiet de la défection de Mirabeau qui n'était pas venu le voir à son retour. Je ne lui dis

rien touchant mon ami ; d'ailleurs , par le fait , je n'avais rien à dire , car , à cette époque , Mirabeau , s'il était en pourparlers avec la cour , n'avait pas encore traité.

Le duc d'Orléans me demanda , en outre , si la journée avait consolidé le trône de Louis XVI.

« Cela paraît être du moins. »

Je le vis taper du pied , puis reprenant la parole :

« Au fait , tant mieux , » dit-il , « le roi ne m'a fait aucun mal , et c'est un excellent homme. »

Sur ces entrefaites , monseigneur le duc de Chartres vint à moi : « Monsieur , » me dit-il , « quel beau spectacle avons-nous vu tantôt ! qu'un roi est heureux de présider à une pareille assemblée , et qu'il devient coupable s'il ne tient pas dans toutes ses clauses un serment contracté avec cette solennité !

— Ainsi , en pareil cas , monseigneur y serait fidèle.

— Oh ! monsieur , je donnerais à mon peuple , si j'en avais un , mon sang , ma vie , mon ame peut-être pour compléter sa félicité.

— Monseigneur, » dis-je, « Dieu vous entend, il vous mettra à cette épreuve. »

Je ne me figurais pas que, quarante ans plus tard, la couronne de France serait posée par tout le peuple sur cette tête alors si jeune, et déjà si bien remplie de pensées généreuses.

L'assemblée nationale se mit à discuter la constitution civile du clergé; instruit par l'expérience, je me tins à l'écart et ne me mêlai aucunement des débats, ma résolution était formée sur ce que je ferais; je laissai donc les passions s'entre-choquer, et lorsque l'affaire eut été résolue en décret, je me soumis; la majorité de ceux de mon ordre ne m'arrêta pas.

Quelques jours après le grand événement, une jeune personne, belle à ravir, entra dans mon appartement sans être vue de mes domestiques; j'allais sortir, sa présence m'étonna; mais ma surprise fut bien plus vive lorsque cette charmante créature, s'arrêtant à deux pas de moi, me menaça de la main et se mit à m'appeler prêtre perfide, évêque apostat, second Mathan; puis elle éleva la voix au nom de Dieu, me prédit une longue carrière passée dans le chagrin, le déses-

poir, les larmes; que Dieu me frapperait de mon impiété, et que peut-être mon premier sacrilège à venir serait le dernier. »

Cette belle tirade, qui, par bonheur, ne s'est pas réalisée, étant achevée, la jolie prophétesse s'en retourna sans que mes laquais, qui remplissaient l'antichambre, qui montaient ou descendaient les escaliers, l'eussent aperçue nulle part; le cas me parut étonnant, je n'en touchai mot à mes contemporains, et voici la première fois que je raconte cette histoire bizarre.

Quand on s'est élancé du sommet des montagnes russes, l'impulsion est telle qu'il n'est plus possible de s'arrêter en chemin, et qu'il faut bon gré mal gré fournir toute la carrière; ce fut ce qui m'arriva. J'avais abandonné ceux de mon ordre, j'avais prêté le serment civique, et cette dernière démarche accomplie, je me trouvai dans une solitude épouvantable j'étais seul, oui seul du corps épiscopal qui avait préféré la politique à la conscience.

Deux autres prélats cependant se joignirent à moi; je ne peux mettre en troisième le cardinal de Brienne, car, s'il prêta le serment civique, il



se refusa, dès ce moment, à remplir les fonctions épiscopales ; mes deux confrères n'étaient pas des évêques à charge d'ame : l'un était évêque de Lydda *in partibus infidelium* : c'était Gobel si connu, et que déjà j'ai fait connaître ; l'autre M. de Mirondot, évêque de Babylone, également *in partibus*, hommes de peu de considération, sans fortune ni consistance, et besogneux.

Eux et moi oubliâmes les lois canoniques, les décrétales, les règles de l'Église gallicane, le concordat, que sais-je ? n'écoutant que ce fanatisme patriotique qui, dans ce temps, causa tant de fausses démarches, entraîna tant de cœurs, nous nous déterminâmes à sacrer sans pouvoir aucun, dans l'église de l'Oratoire, le 25 avril 1791, le curé Expilly, nommé par le peuple curé du Finistère, et M. l'abbé de Marolles, pourvu de l'évêché de l'Ain.

Il y a dix ans encore que j'avais préparé une justification de cette démarche sacrilège ; maintenant que je suis mieux éclairé, à mesure que j'approche du tombeau, je retire ma défense, et moi-même m'accuse de ce sacrilège effectif, le châtement en fut prompt ; car, le lendemain

même de cette ordination profane et dérisoire, il me fut signifié légalement un bref du saint-père qui, en vertu du pouvoir qu'il a reçu de lier et de délier toutes choses en ce monde, me suspendait de mes fonctions épiscopales, m'accordait quarante jours pour retourner au repentir, et ce délai expiré me déclarait excommunié solennellement.

J'avouerai que, même à l'époque dont je parle, le coup me sembla rude, et si, au dehors, ma superbe sut déguiser sous du calme le dépit qu'elle éprouvait, mon cœur, plus à couvert, laissa pleinement échapper tout le désespoir qui le saisit, lorsque je me vis séparé ainsi de la communion des fidèles. Pour me distraire, et afin de mettre insensiblement à exécution ma résolution nouvelle, je sollicitai et j'obtins sans peine d'être admis au nombre des administrateurs du département de Paris. Je voulais renoncer dorénavant à la carrière de l'Église, et au lieu de lutter contre l'autorité du saint-siège, en conservant mon diocèse, je ne voulus avoir plus rien de l'état ecclésiastique, ni le costume, ni surtout les fonctions.

Ce fut à ce moment que mes ennemis, tou-

jours empressés de me nuire, même lorsque la chose leur devenait indifférente, ne manquèrent pas de répandre unanimement le bruit que je n'avais trahi mon ordre et bouleversé la discipline que pour parvenir à me faire élire au siège métropolitain de Paris. Je pris la plume, et les journaux enregistrèrent ma réponse et ma défense, et, en même temps, je me justifiai de je ne sais combien d'imputations calomnieuses que chaque matin l'on rafraîchissait.

Un coup non moins funeste allait frapper mon cœur, j'étais à la veille de perdre le meilleur des amis, et la France son régénérateur véritable et le plus grand de ses citoyens. Mirabeau, atteint d'un mal subit et mortel, descendait au tombeau avant l'âge et périssait victime d'un abominable complot; ce crime si grand, qui nous coûta tant de pleurs, qui livra la France aux horreurs du jacobinisme, n'a pas été bien connu, je me flatte de le montrer sous un aspect aussi curieux que piquant et surtout qu'ignoré.

Mirabeau fut l'Hercule de la révolution; il la soutint à son début sur ses épaules puissantes, lui donna la robe de virilité par sa réponse fou-

droyante au grand-maitre des cérémonies, et, depuis, la maintint dans sa vigueur juvénile et mûre. Tant de succès, une popularité immense, l'art de la parole poussé au comble, le poids dont il pesait sur les masses, l'autorité que nul ne lui contestait, la confiance surtout inspirée par son patriotisme, tout, dis-je, lui procurait un pouvoir colossal dont il pourrait se servir soit pour raffermir la monarchie ébranlée sur sa base, soit pour achever de la précipiter dans l'abîme.

Dès 1789, deux partis opposés à la famille royale se dessinèrent au sein de l'assemblée constituante : l'un, voulant du trône, prétendait y placer le duc d'Orléans ; l'autre, faible dans sa naissance, avait pour but l'établissement de la république, et celui-ci se renforça des pertes que fit l'autre, lorsque l'on eut bien reconnu que le prince, dont on voulait faire un roi, n'était factieux que par boutade, que son ame n'était pas assez forte pour conduire à bout une telle entreprise ; et comme, en même temps, chaque semaine le rapprochait de sa ruine financière, les hommes avides, qui ne le servaient que par intérêt, grossirent la masse républicaine.

Celle-ci, dès 1789, était composée, soit au dedans, soit au dehors de l'assemblée, de tous les protestants appelés à la députation, moins Boissy-d'Anglas et des autres qui, sans être encore hommes publics, étaient connus par leur mérite et leur enthousiasme patriotique; puis venaient des étrangers : Thomas Payne, le baron de Cloots, l'Espagnol Miranda, le Polonais Lakousky, plusieurs de ses compatriotes réfugiés en France. Il y avait là, en outre, des Américains, des Brabançons et des Belges; puis venaient les marquis de Condorcet et de Lafayette, le duc d'Aiguillon en haine de la cour et pour venger son père; des jansénistes, Camus, Chapelier, Grégoire; puis venaient, de Menou, homme de qualité, brave soldat et pas général, athée à Paris, musulman au Caire; Dubois de Crancé, qui, de fureur de n'être pas reconnu noble, voulait anéantir la noblesse et le roi; le médecin Guillotin, dont la philanthropie funeste ouvrit une voie large aux crimes de la révolution; Garat, d'autant plus ambitieux qu'il était incapable, aligneur de rimes et de lignes, mais sans génie et assurément sans esprit; Lepelletier-Saint-Fargeau qui, se fondant sur sa po-

pularité et sa richesse, se voyait déjà président de la république prochaine ; Populus, républicain, disait-il, à cause de son nom ; Volney, que l'orgueil étouffait et qui, lui aussi, rêvait la prééminence. Je n'oublierai jamais, à propos de celui-ci, un joli mot de Napoléon. On sait que le farouche jacobin Volney était devenu comte, sénateur, et qu'il passait sa vie à faire des nouvelles éditions de son livre *Les Ruines*, bien que les précédentes ne fussent pas épuisées ; on vient un jour conter à Napoléon que ledit Volney s'est blessé en faisant une chute : « *Vous verrez,* » repartit gaîment l'empereur, « *qu'il aura trébuché sur ses ruines.* Target se fit républicain par lâcheté, Merlin de Douai par caractère, Barrère par amour du sang, Barnave par erreur, Pétion par calcul et Robespierre en désespoir de ne pouvoir réussir ailleurs. A leur suite, pointaient les personnages qui, depuis, les dominèrent : tels que Marat, Santerre, Fabre d'Églantine, Saint-Hurugue, Legendre, le misérable prince Charles de Hesse, traînant un beau nom dans de la fange sanglante, Danton, Saint-Just, Le Bas, Couthon, Sieyes, Barbaroux, Roland ou plutôt

sa femme, Mailhe, Ronsin, etc. Il fallut y joindre, mais seulement aux approches de la mort du roi, les principaux orléanistes : Sillery, Laclos, Beauharnais, Brissot, Voidel, Biron, etc.

Or, le parti républicain, ayant reconnu que Mirabeau, loin de venir à lui, balançait sur ce qu'il avait à faire, commença à lui manifester son mal-vouloir en faisant décréter par l'assemblée nationale que nul ne pourrait être ensemble ministre et député ; Mirabeau sentit le choc, et à cette occasion il me dit :

« Voici que les coquins me déclarent la guerre, ils ne m'égorgeront pas, mais je serai empoisonné. »

Cette crainte le porta à mettre une discrétion extrême dans son traité avec la cour ; cependant il fut dépité ; et dirai-je qui le dénonça au *comité d'exécution* du club des Jacobins ? ce fut le marquis de Montesquiou-Fezensac, premier écuyer de MONSIEUR. Ce prince, non encore détrompé sur son compte, avait en lui une haute confiance. Mirabeau aurait bien voulu que l'on cachât à MONSIEUR son retour aux bons principes ; cela ne se pouvait pas : il fallut le lui

dire. S. A. R., persuadée de la loyauté de son premier écuyer, lui conta la bonne nouvelle, et le marquis de Montesquiou, sans autre idée que celle de faire montre d'importance et de faveur, rapporta ce qu'il savait positivement.

Dès lors la perte de Mirabeau fut résolue; toutefois Robespierre proposa que l'on tentât de le ramener par des remontrances; on lui rit au nez. Condorcet prétendit que, lorsqu'un homme de la trempe de celui-là changeait de parti, c'était parce qu'on lui faisait de tels avantages que toute autre coterie ne pourrait lui offrir.

La discussion dura pendant trois séances. Menou voulait souffleter Mirabeau, afin de le contraindre à un duel où il était certain de le tuer; on lui répondit qu'il en serait pour sa démarche; que Mirabeau ne se battrait pas, et que peut-être la populace le vengerait; on mit en avant la maxime de la nécessité, et, entre les sept membres du comité d'exécution, à qui, en définitive, la sentence rendue fut portée, il n'y eut aucune voix de douceur; la mort prévalut. Je ne livrerai à l'indignation publique, *maintenant*, que les initiales de ces juges du nouveau tribu-



nal secret, Marat, Robespierre, Petion, B...re, C....t, O...., S.....

Marat promit de se procurer le poison qu'il disait lui devoir être livré par un chimiste italien; c'était un mensonge; lui-même le prépara de concert avec Fourcroy, qui ignorait le complot et s'imaginait travailler à un *talisman de sûreté*; c'était le nom que l'on donnait alors à cette poudre mortelle dont se munissait chaque personnage important, et que, plus tard, Condorcet, Pétion et plusieurs autres employèrent pour échapper au supplice où ils n'avaient pas craint d'envoyer leur roi et tant d'autres.

Ce fut un Genevois, parmi ceux qui avaient leur entrée chez Mirabeau, qui, en retour de 30,000 francs qu'on lui compta par avance, versa lui-même le poison dans une tasse de café ou de chocolat que confectionnait, à ce que je crois, une amie de Mirabeau. Les monstres qui ont commis ce crime n'ont pas rougi de l'attribuer à cette dame et à moi; elle, qui aurait donné la moitié de sa vie pour conserver ce qui restait de jours à Mirabeau; quant à moi, je ne daignerai pas descendre à une justification qui serait une

flétrissure; et bien que je sache l'excès de la haine que me porte le pauvre ...., auteur de *Monsieur de Talleyrand*, il ne me fût jamais venu dans la pensée qu'il aurait chargé de ces inculpations des pages assez saturées de pavots sans qu'il fût nécessaire de les imprégner de ciguë, lui surtout si honnête homme.

Voilà de quelle manière expira Mirabeau : loin de me soupçonner, à peine se sentit-il frappé mortellement, qu'il m'envoya chercher; je l'abordai avec désespoir, je le couvris de mes larmes; en m'embrassant, il me dit à voix basse :

« Locuste m'a gardé un souvenir. »

Dans une conférence de six heures, et pendant des tranchées atroces, qui eussent démoralisé les hommes les plus forts, lui, triomphant d'une souffrance horrible, me confia ses secrets, ses plans d'avenir; me conjura de me rallier à la couronne et me chargea de ses derniers conseils pour le roi, me suppliant de les répéter moi-même à ce prince, en présence de la reine. Ce texte épuisé, la remise faite, soit des papiers à rendre à LL. MM., soit de ceux à remettre à madame L...., il me dit :

— Je meurs empoisonné ; c'est le Palais-Royal qui me tue.

— Vous êtes dans l'erreur, » répondis-je, « vous succombez victime des démocrates.

— Dans ce cas, » reprit-il, et ses yeux s'animent, « leur premier sacrifice est une hécatombe (1). Vous avez peut-être raison ; d'ailleurs, je crois le duc d'Orléans incapable d'un crime, on ne pourra jamais l'y déterminer, et en désignant sa demeure j'accusais ses amis ; quoi qu'il en soit, je meurs royaliste.

— Et chrétien, » dis-je.

— Mon ami, » repartit le mourant, « je voudrais pour tout au monde partir avec la foi d'un marguillier (ses propres paroles) ; dans tous les cas, j'espère une miséricorde plus ample que la colère. Comptez que, si l'on peut revenir d'où je vais, je retournerai exprès vers vous afin de vous en donner des nouvelles.... »

Puis il ajouta :

(1) Une hécatombe, chez les anciens, était le plus grand des sacrifices : on devait y immoler cent taureaux ou cent bœufs, aux cornes dorées et enguirlandées de fleurs. Ce sacrifice ne convenait qu'aux grands dieux.

» Oh ! mon ami, que le vrai croyant est heureux ; le doute est désolant, et néanmoins.... »

Il n'acheva pas ; de nouvelles tranchées le saisirent ; un tête-à-tête de six heures l'avait fatigué ; les médecins, ses amis entrèrent, et je ne le revis plus que devant témoins. Les choses étaient à un tel degré d'exaltation, que la prudence m'ordonna de taire alors ce qu'aujourd'hui j'éprouve une satisfaction complète à révéler. Ce grand homme, qui n'avait cru à rien pendant les jours de sa vie vigoureuse, revenait, à sa fin, vers la vérité.

J'étais dans sa chambre, lorsque je ne sais quelle cérémonie publique ayant fait tirer le canon, l'écho en porta le bruit au mourant qui, se soulevant sur sa couche, s'écria d'une voix pleine :

« Qu'est-ce que j'entends ? Quoi ! seraient-ce déjà les funérailles d'Achille ? »

Il me nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires, me chargea de faire hommage à l'Assemblée de son dernier travail relatif aux dispositions pareilles. Cependant le bruit de son danger se répandait, on accourait en foule autour de lui ;

les grands seigneurs, les savants, les artistes, les diplomates, les financiers, les administrateurs, les étrangers illustres, jusqu'aux ambassadeurs des puissances amies faisaient foule devant ce lit de douleur. Le roi, l'Assemblée envoyèrent d'heure en heure savoir de ses nouvelles : une consternation morne saisissait les citoyens ; on aurait cru que chacun prévoyait que la ruine de la France suivrait le trépas de Mirabeau.

Il avait envoyé chercher aussi deux amis d'enfance, Lamarck, si célèbre, et Frochot, depuis préfet de Paris ; il leur parla, avec énergie, de ses propres affaires, et des publiques surtout. Ce fut en ce moment qu'avec un accent prophétique il s'écria :

« J'EMPORTE DANS MON COEUR LE DEUIL DE LA MONARCHIE, DONT LES DÉBRIS VONT ÊTRE LA PROIE DES FACTIEUX. »

Ces mots, si pleins de justesse, épuisèrent sa force humaine ; d'atroces épreintes le saisirent ; ne pouvant les soutenir, il se fit donner du papier, et écrivit très distinctement ce mot significatif, *dormir*. Cabanis, son médecin, secondé du savant docteur Petit, fit semblant de ne pas comprendre

le sens que le malade y donnait ; celui-ci reprit le papier, et ajouta : « *Croyez-vous que la mort soit un sentiment dangereux ?* »

Cabanis encore reculant, lui poursuivit avec rapidité : « *Tant on a pu croire que l'opium fixerait l'humeur, on a bien fait de ne pas le donner ; maintenant qu'il n'y a plus de ressource que dans un phénomène , même inconnu , pourquoi ne pas tenter ce phénomène ? Peut-on laisser mourir son ami sur la roue pendant plusieurs jours.* »

Cabanis, voulant calmer cette ame ardente, feignit d'écrire une ordonnance ; mais Mirabeau, trop impatient, recouvrant la parole pour se plaindre, s'écria :

« On me trompe.

— Non, mon ami, » répondit Lamarck, « le remède arrive, nous l'avons vu ordonner.

— Ah ! les médecins, » répliqua Mirabeau en regardant Cabanis avec affection et colère, « ne m'avez-vous pas promis de m'épargner les douleurs d'une telle mort ? voulez-vous que j'emporte le regret de vous avoir donné ma confiance ? »

Ce furent ses dernières paroles. Une convulsion

horrible le jeta sur le côté droit; il leva les yeux au ciel, poussa un profond soupir, et rendit l'ame. Ce fut le 2 avril 1794.

A la nouvelle de sa fin, le deuil fut unanime, la volonté du peuple fit fermer les spectacles, l'assemblée nationale prit le deuil, décréta que les restes de Mirabeau seraient ensevelis au Panthéon, et le cortège funèbre prit tout l'appareil d'une pompe triomphale. Aucun corps constitué, aucun pouvoir, aucune société libre ne manquèrent au cortège conduit par l'assemblée elle-même.

Un auteur a dit : « La mort de Mirabeau fut une perte irréparable pour le roi et la monarchie, pour les aristocrates eux-mêmes, qui le craignaient et qu'il contenait.... Personne n'osait s'emparer du sceptre que Mirabeau laissait vacant, ceux qui le jalousaient paraissaient le plus embarrassés. S'agissait-il d'une question importante, tous les yeux se tournaient machinalement vers la place qu'occupait Mirabeau; on semblait l'inviter à se rendre à la tribune, et attendre, pour se former une opinion, qu'il eût éclairé l'assemblée. *Marquis de Ferrières, Mémoires relatifs à la révolution, tome 2, page 304.*



Je laissai passer plusieurs jours avant de remplir envers le roi le dernier vœu de mon ami; je savais qu'il n'avait pu me remettre tous les papiers relatifs à ses travaux avec le ministère. Je recommandai à M. le comte de Lamarck, son exécuteur testamentaire légal, de soustraire tout ce qui occasionnerait du scandale; il le fit, et certes la cour juste aurait dû m'en avoir de la reconnaissance, le contraire arriva.

Je m'étais retiré devant M. de la Porte intendant de la liste civile, et je lui fis part de la nécessité où j'étais de voir le roi, au nom de mon ami; M. de la Porte me répondit qu'il allait prendre les ordres de Sa Majesté, et qu'il me rendrait une prompte réponse. Trois jours après, l'un de ses frères, depuis le concordat évêque de Carcassonne, l'un des esprits les plus aimables, les plus conciliants que j'aie connus, vint chez moi me prévenir que j'étais attendu par le ministre, le même jour à neuf heures du soir, pour une audience que le roi m'accordait, et que j'eusse soin de porter avec moi les papiers dont j'étais le dépositaire.

Charmé de cet appel qui me faisait espérer de pouvoir me justifier devant le roi des mille ca-



l'omnibus dont on m'avait chargé, de me munir des documents que je tenais de la confiance de Mirabeau, je me présentai à l'audience de M. de la Porte; le ministre me reçut à merveille, me quitta pour aller prendre les ordres du roi, ce que je trouvai étrange, et dix minutes après reparut en me disant que le marquis de Lafayette, les ambassadeurs de l'Espagne et de l'Angleterre venaient d'arriver inopinément, que leur présence contrariant le roi j'étais prié de laisser les papiers de Mirabeau, et qu'une autre audience me serait accordée.

« Monsieur, » répondis-je, « ceci n'est pas adroit, je viens rendre service au roi, et l'on réplique par un outrage; suis-je donc pestiféré? cela m'étonne; un homme rancuneux tirerait vengeance de cette offense, une vengeance éclatante, et l'impression de ceci....

— Ah! Monseigneur, vous en êtes incapable.

— Monsieur, je ne suis plus évêque, et le *Monseigneur* ne m'est pas dû; cependant, comme je rougirais à la pensée que je cherche à faire peur, voici sous ces cachets ce que mon ami m'avait chargé de remettre au roi. Le roi ne perdra que

les choses que j'avais mission de lui dire de vive voix; je les oublierai, et je ne les répéterai à d'autres qu'à Leurs Majestés. »

M. de la Porte, plus mort que vif, de ma colère justifiée par une telle offense, et poltron moral, ainsi que le sont les gens de bien, essayait de justifier le roi.

« Eh ! monsieur, » repartis-je, « le roi n'est pas coupable, je le sais bien, il est faible, il cède aux suggestions de ceux qui le dominent, et voilà qu'on l'oblige à me fuir, parce que mon christianisme n'est pas le sien; il ne traitera donc plus avec les hérétiques, les schismatiques, les mahométans, tout cela fait pitié. » Je m'en revins très mécontent.

Ce fut à cette époque que je pus me retirer insensiblement des fonctions épiscopales. On m'accusa d'avoir rédigé une certaine adresse du département au roi, il est vrai que j'en fus le rédacteur, et non M. de La Rochefoucauld. Le refus du roi de me voir me servira peut-être d'excuse près certaines gens et non pas à moi.

*L'auteur de Monsieur Talleyrand ne veut-il pas*

que je sois celui de la déclaration du roi, le jour de sa fuite? Qui ne sait que cette pièce est l'œuvre de trois plumes, du comte de Montmorin, de MONSIEUR et de Louis XVI? MONSIEUR a révélé ce fait dans son voyage à Bruxelles, qui fait partie des mémoires publiés sous son nom, par un auteur à qui la famille royale a fourni tous les documents qui ont servi à la composition de ce curieux et important ouvrage.

La fuite du roi, en juin 1791, fut une faute, puisqu'elle ne réussit pas; tout me porta à croire que, si Louis XVI eût pu dépasser la frontière, il aurait sauvé sa vie et celle de sa femme, de sa sœur et de son fils, mais il n'eût pas recouvré sa couronne. Les événements eussent cheminé; selon toute apparence, le duc d'Orléans serait monté sur le trône.

Deux heures après la nouvelle répandue du départ du roi, les amis de S. A. S. se réunirent au Palais-Royal. Sillery ouvrit l'avis que le duc devait aller, escorté de la populace, à la barre de la Convention, et là y offrir son secours; des membres demanderaient pour lui le titre de lieutenant-général du royaume, pendant l'absence

du roi, et on le lui accorderait; mais il fallait que S. A. S. fit elle-même cette démarche.

Le duc déclara qu'il préférerait qu'on la fit, en son absence, que de cette façon le succès lui serait plus honorable. Ses partisans lui répondirent que tel qui lui refuserait son suffrage, s'il lui était demandé par son égal, n'oserait pas résister, en face, au prince, accompagné surtout d'une multitude enthousiasmée et prête à faire un mauvais parti à qui lui résisterait.

Malgré sa répugnance, Monseigneur le duc d'Orléans se détermina à cette démarche, qui devait être décisive. On fit prévenir sous main tous les députés qui lui étaient dévoués de se rendre sur-le-champ à l'assemblée; en même temps Maillard, Méhée de La Touche, la fille Théroigne, jolie courtisane, et qui avait commencé la femme libre, Saint-Hurugue, Fournier l'Américain, Danton, Camille Desmoulins, et les cinquante autres aboyeurs en mesure d'ameuter la plèbe parcouraient les quartiers de Paris, en répétant que les aristocrates, profitant du départ du roi, voulaient égorger le duc d'Orléans.

Les choses en étaient ainsi, lorsque le maire

de Paris et le marquis de Lafayette firent prendre simultanément les armes à la garde nationale ; en même temps, un billet cacheté de noir fut apporté à monseigneur le duc d'Orléans, il lui disait :

« Prince , vous touchez à vos derniers mo-  
 » ments ; vous allez à l'Assemblée faire une dé-  
 » marche dont vos ennemis profiteront pour vous  
 » perdre : le marquis de Lafayette a donné l'ordre  
 » de vous arrêter, comme factieux, si vous sortez  
 » à la tête du peuple, et douze royalistes sont en  
 » armes dans l'Assemblée, prêts à vous poignar-  
 » der, si vous êtes nommé lieutenant-général du  
 » royaume. Déjà tout Paris sait quel conciliabule  
 » a été tenu chez vous ce matin, et on dit partout  
 » qu'on ne veut pas plus de votre tyrannie que  
 » de celle de Louis XVI.

» UN AMI,

» *Qui vous aime mieux en vie que mort.* »

J'aime à croire que cette lettre, écrite par un royaliste adroit, et que, depuis, j'ai su être sortie de la plume réunie du comte de Rivarol et du marquis de Champcenets, n'influença pas la résolution qu'il prit de lui-même, une heure après. Ce qu'il y a de sûr, c'est que nous fûmes quatre,

Sillery, Pétion, Voidel et moi, auxquels il dit vers midi, que, décidément, il ne lui convenait pas de se dessiner en aventurier, mais qu'il se tenait à la disposition de ses amis. Nous ne pûmes que répéter le terrible propos de Mirabeau, et le duc d'Orléans manqua la plus belle occasion qui lui ait été offerte par la fortune; certes, ce n'a pas été lui qui a mis en œuvre cette maxime d'Ovide :

*Cura quid expediat prior est, quàm quid honestum.*

(Le premier soin est de voir ce qui est utile, et non ce qui est honnête.)



## CHAPITRE VII.

Voyage en Angleterre. — Cour de Londres. — Portrait du roi George III. — La reine d'Angleterre. — Le prince de Galles. — Ses frères. — Ses sœurs. — Portrait de Williams Pitt. — Shéridan. — Willkes. — Fox. — Chauvelin. — Byron. — Un peu de politique. — Plusieurs mots heureux qu'on m'attribue. — Le jeu des bateaux. — Rivarol. — Ses principes pour le faire connaître. — Portrait du ministre Roland. — Portrait de sa femme. — Clavières. — Dumouriez. — Vingt-six ministres en dix-neuf mois. — Durovray. — Garat. — Gallois. — Reinhart. — Fausse position du duc d'Orléans à Londres. — Portrait de Saint-George. — La bague talisman et la vision mystérieuse, anecdote de 1783.

Pendant l'année 1791, je demeurai en pleine disgrâce de la cour; cependant, au commencement de 1792, le roi voulut m'envoyer en Angleterre, où je me rendis avec le duc de Lauzun, alors connu sous le nom de général Biron, homme du monde, et plus de boudoir que de cabinet; il prenait sa bravoure pour de la science militaire. De ce qu'il avait passé sa vie à tromper les femmes, à leur plaire, à les séduire, il se croyait diplomate; ainsi nous sommes; voilà, par exemple,



M. Laffitte, qui se croit homme d'État, parce qu'il est banquier habile, et grand citoyen, parce qu'il est ambitieux ; tel était le prince de Polignac, convaincu de sa suprématie, parce que le hasard l'avait fait grand seigneur ; Biron était un esprit ordinaire et des plus ordinaires, qui fut prodigue, avantageux ; il a cherché à flétrir la reine et n'a pas vu qu'il se déshonorait lui-même.

Lorsque l'on a eu les faveurs d'une personne aussi malheureuse, le révéler est un crime et jusqu'où va l'infamie lorsqu'on ne souille une infortunée qu'au profit d'un amour-propre extravagant.

La cour de Londres, à cette époque, était nombreuse et brillante ; le roi George III, attaqué d'une triste maladie, siégeait au trône et ne régnait pas ; on ne pouvait trouver un monarque plus honnête homme, plus probe, plus vertueux ; son intérieur offrait un modèle à tous les bons ménages ; simple, pieux, chaste, hospitalier, libéral sans prodigalité, il possédait l'amour de son peuple dont il méritait l'estime.

La reine Sophie-Charlotte, princesse de Meck-

lembourg-Strélitz, était également recommandable par d'éminentes qualités on n'accusait pas sa pudeur et nul ne lui reprochait une légèreté dont la malice envenime les moindres écarts ; renfermée dans son intérieur, occupée de ses filles, veillant sur son mari ; ses peines, car qui n'en a pas sur la terre ? étaient adoucies par cette haute considération que toutes les femmes, même les souveraines, briguent et n'obtiennent pas toujours.

Treize enfants ornaient ce trône, sept princes et six princesses : l'aîné de tous, S. A. R. le prince de Galles, né le 14 août 1762, n'était pas marié encore : remarquablement beau, ayant la tête d'Apollon sur le corps d'Antinoüs, il donnait déjà aux soins du gouvernement, vu la maladie de son père, les instants qu'il arrachait à ses plaisirs ; cherchant à plaire, homme à bonne fortune, on le voyait trop souvent banqueter et, le verre à la main, il tenait à passer pour le plus gentilhomme des trois royaumes, et il ambitionnait alors autant le sceptre de la mode que celui de l'État ; nul ne l'égalait dans sa mise, il était joueur et pas toujours de bonne foi ; on prétendait qu'il avait mis

entier; on ne reconnut pas en ce moment que le fardeau fût trop lourd pour ses fortes épaules, son génie domina son époque, et sa mort fut une calamité européenne; on pouvait le combattre, mais il fallait l'estimer et peu devant lui se sentaient à leur aise, car tous reconnaissaient leur infériorité.

Certes, Shéridan, Willkes, Fox et autres membres de l'opposition britannique furent de rares hommes d'État; leur sagacité, leur éloquence, leurs connaissances variées les ont rendus célèbres; mais par combien de vices étaient-ils inférieurs au grand Williams Pitt! Ces gens d'argent, de luxe, de jeu, de concussions, prenaient de toutes mains, il est vrai, pour répandre, mais avaient besoin, par des talents extraordinaires, de contre-balancer leurs débauches, leurs déportements; toujours prêts à traiter, toujours esclaves diplomatiques, prêts à se vendre. On pouvait avec de l'or faire faiblir leurs arguments; tandis que l'or était contre Pitt sans puissance. Pitt avait compris combien une renommée pure est nécessaire à l'apothéose d'un talent supérieur.

Le marquis de Chauvelin allait être notre ambassadeur à Londres; il y paraissait maigrelet; son esprit à petits traits ne renforçait pas son importance; son peu de fortune le faisait mépriser, et la noblesse anglaise instruite de tout le bien que lui avait fait Louis XVI ne lui pardonnait pas de s'être donné à vendre aux ennemis de ce roi.

Nous arrivâmes, le citoyen Biron et moi, à Londres le 25 janvier 1792. Je m'abouchai avec Pitt d'une part, avec Fox et l'opposition de l'autre. Louis XVI voulait que l'Angleterre le secourût; le parti opposé demandait la paix de nation à nation, et la neutralité entre les républicains et le roi. Tout cela ne pouvait être mené de front aisément; j'allai, je vins, je revins de Paris à Londres, de Londres à Paris, négociant partout, échouant là ou ici, souvent désavoué, presque pas soutenu; la situation était embarrassante, et cependant, malgré la fausseté de ma position, les Anglais me témoignèrent de l'estime, de la bienveillance dont je tirai un grand parti dans mes négociations publiques.

Dans un de ces voyages, j'accompagnai le

marquis de Chauvelin dont j'ai parlé trop tôt ; ce fut MONSIEUR qui le présenta à son frère. Le comte de Montmorin venait de se retirer derrière la toile , renonçant à servir ostensiblement Louis XVI. L'honnête Lessard, son successeur, craignant que l'étourderie de l'ambassadeur en titre ne nuisît aux travaux , me fit adjoindre à la mission ; mais , je le répète , que pouvais-je faire , lorsque mes dirigeants ne savaient eux-mêmes ni ce qu'ils voulaient, ni même ce qu'ils pouvaient ?

C'est vers cette époque, et je crois qu'il ne se trompe pas, ce qui lui arrive rarement, que l'auteur de *Monsieur de Talleyrand* place des mots heureux , et qui , véritablement, m'appartiennent ; je les avais oubliés, et puisque lui les présente , je m'en empare ; tout est de bonne prise envers un ennemi, et celui-là ne se cache pas d'être le mien. Je trouve qu'il ressemble, par son impartialité, à ce valet de bourreau qui tire le patient par les pieds, tandis que son maître pèse sur les épaules du malheureux, et qu'il s'en va disant : Ce n'est pas moi qui l'ai pendu.

Rivarol qui me détestait, et j'avoue que je ne

l'aimais guère , faisant le bon devant moi , se plaignit de la réputation de malice infernale qu'on lui imposait.

« J'affirme, » disait-il, « n'avoir fait qu'une méchanceté dans toute ma vie.

--Monsieur, » répliquai-je, « quand finira-t elle? »

Dans une autre circonstance, le comte Louis de Narbonne, qui mettait à faire de très mauvais vers la prétention qu'il n'avait pas lorsqu'il faisait de bonnes actions, fort nombreuses chez lui, se promenait avec moi aux Tuileries et m'assommait du plus long madrigal!!! Au milieu de mon supplice, j'avisai sur une chaise un monsieur qui baillait; me voilà, posant la main sur la bouche du rimeur, en lui disant :

« Narbonne, pas si haut. »

Je citais devant le bon Collin d'Harleville une des plus mauvaises actions d'un de *nos amis communs*; l'excellent homme s'écria :

« Ce que vous me dites est atroce; ce misérable est donc capable d'assassiner....

— Oh! d'assassiner, non, » répliquai-je, « mais d'empoisonner, oui. »

Et nous parlions de celui qui tua Mirabeau.

N'est-ce pas aussi vers ce temps que madame de Stael, qui, non contente d'être admirée, prétendait encore à l'adoration, me voyant à la poursuite de la divine Fontenay (1), s'avisa de jouer un jeu si connu du sauvetage des bateaux, me fit la question sottise, pour une femme de génie (eh ! que Beaumarchais a eu raison de dire que les gens d'esprit sont bêtes), qui, dans un bateau où je serais seul avec elle et la marquise (de Fontenay), je sauverais, la tempête venue ?

« Eh ! madame, » m'écriai-je, « ne savez-vous pas nager ? »

Rivarol était un facétieux personnage, fils d'un cabaretier ou à peu près ; venu à Paris par le coche, il fit, contre l'usage, fortune avec de l'esprit. Jamais il n'attaquait à part un inconnu ; ses

(1) Mademoiselle Gabarrus, Espagnole, mariée en premières nocés au marquis de Fontenay ; remise en liberté par un premier divorce, elle épousa en secondes nocés le conventionnel Tallien. Un deuxième divorce rompit cette union : la double veuve convola en troisièmes nocés ; elle épousa, cette fois, M. Riquet, comte de Caraman et prince de Chimay, par succession de ligne indirecte. Cette dame, qui a laissé, à ce que je crois, des enfants de ses trois mais, est morte l'an passé, 1837.

(Note de l'Éditeur.)

traits acérés ne portaient que sur des réputations établies. Quelqu'un lui disait : « Vous devriez bien tympaniser un tel.

— Vous me proposez là une belle sottise ; ce serait de l'esprit perdu.

» L'épigramme, » ajouta-t-il, « ne profite que lorsqu'elle monte ; alors on y fait attention ; si vous l'enfoncez dans la nuit ou dans la boue, qui se donnera la peine d'y porter le flambeau ou de se salir les doigts pour la relever ? »

« Mais vous avez fait, en contradiction de ce principe, votre *petit almanach des grands hommes*.

— Point, je fis une masse de mille parties détachées, et de tous les cris liés de ces imperceptibles il en résulta une clameur d'ensemble dont je profitai. »

Les événements cheminaient ; le roi et la monarchie allaient disparaître ; on avait donné au trône des ministres qui devaient le briser. Roland, l'atlas de ces pygmées, passait pour un génie, parce que sa femme avait de l'esprit ; elle le bourrait d'idées et lui en faisait des mots : probe comme un honnête homme, c'est à dire, niais et dur. Il s'était fait républicain, parce que cela convenait à



sa femme; ministre, parce que sa femme voulait avoir un portefeuille à triturer et un débouché pour ses élucubrations littéraires; philosophe, philanthrope, politique, je ne sais pourquoi.

Peu de femmes ont été plus louées, peu de femmes ont fait autant de mal que celle-là; ambitieuse comme madame Satan, mesquine bourgillonne physiquement; elle avait l'âme d'un grand homme, mais étranglée par la petitesse de sa vie; elle s'avisa de jouter avec la reine, et cela en suivant la marche (elle seule) de ces commères qui piaillent, criaillent et jacassent sur leur carré; elle ameuta tous ses amants, ses encenseurs contre la reine; elle brisa la couronne pour *faire des traits* à la fille des Césars; ratatinée et grande, elle dictait des pages sublimes, et ses actes étaient ceux de la classe roturière. Néanmoins sa haine porta coup, et elle-même fut haïe, ainsi que l'on hait un homme, parce qu'elle fit illusion. Roland portait la jupe, elle le chapeau; et ceux qui la tuèrent la prirent certainement pour son mari.

Clavières, leur homme, autre Genevois gourmé, prétentieux, faux, avide, avare à la manière de ceux de son pays, trahit le roi avec Roland, Du-

mouriez, intrigant de premier ordre, que la fortune fit habile capitaine, et qui n'a jamais su conduire les événements. menteur et volage, allant du roi au duc d'Orléans, de la république au duc de Chartres ; négociant avec chacun, se vendant à tous, ne se livrant à personne; il ne sut ni sauver le roi, ni se procurer la gloire de l'avoir entrepris ni le venger enfin ; jactant comme s'il eût eu dans ses mains les destinées de la France, il fut chassé comme un misérable par ces mêmes soldats qu'il se targuait de mener contre Paris.

Que dire, hélas ! de tous les ministres de cette époque : de Duport-du-Tertre, Duranton, Joli, tous trois derniers *gardes-des-sceaux* ; de Chambonnas, de Bigot de Sainte-Croix, *aux affaires étrangères* ; de Cahier de Gerville...., de Mourgues, de Terrier de Monciel, de Champion, *à l'intérieur* ; de de Graves, de d'Abancourt, de Servan, de Lajart, *à la guerre* ; de Mourgues, de de Laville - Leroux, *aux finances* ; de Bertrand de Molleville, de Lacoste, de Dubouchage, *à la marine* : nullités ou honnêtes ou livrées, gens d'arrière-poste et mis au front de ba-

taille? Tout ce monde-là faisait pitié, et ce fut parmi eux que disparut la monarchie.

Sauf omission, le malheureux Louis XVI eut, de janvier 1791 au 10 août 1792, vingt-six ministres divisés en six départements

Lorsque j'accompagnai à Londres le marquis de Chauvelin, nous avions avec nous un génie; un des tiens encore, ô Genève, ô ville inévitable! je crois que tu n'envoies tes enfants qu'aux seuls lieux où il faudrait en faire ou des saints ou des hommes désintéressés. Celui-là s'appelait Durovray, finaude taillé sur le patron de ses autres compatriotes; car à tous, *in globo*, on aurait pu appliquer les vers si connus de Clément Marot :

Monsieur l'abbé et monsieur son valet  
Sont tous les deux égaux de même cire.

Après donc le sieur Durovray, venaient en arbalète Garat, dont je ne dirai plus rien, et qui a trop fait parler de lui; Gallois, qui s'est tant remué pour être quelque chose, et qui n'a pu n'être rien; Reinhart, véritable diplomate, esprit fin, mais probe, que tous les cabinets de l'Europe ont vu, et qui tous se sont félicités de cette con-

naissance : l'empereur lui avait voué une estime et une affection particulières, et je ne balance pas à dire qu'à sa mort les affaires étrangères ont perdu leur diamant.

Pendant que je fis ce voyage, le duc d'Orléans vint à Londres. J'aurais voulu, dans son intérêt, qu'il ne sortit plus de Paris : ses ennemis avaient tellement égaré l'opinion sur son compte, que, chaque jour, il avait à supporter une nouvelle avanie. Nul Anglais de qualité ne le visitait, ne répondait à ses invitations, ou ne l'appelait chez lui; aux théâtres on le sifflait : j'ai vu des matelots lui jeter du parterre des pelures d'orange. Un soir, j'étais dans une des loges du Wauxhall à causer avec Fox et Shéridan, un brouhaha plus fort qu'à l'ordinaire attirant notre attention, nous reconnûmes qu'il provenait de la présence du prince français. Peu à peu, chacun s'écartant, comme pour éviter son contact ou sa conversation, il demeura seul au milieu de la salle immense, comme s'il eût été un objet curieux et redoutable, tant on mettait de l'affectation à le regarder de loin. Sa situation nous toucha, et tous trois, d'un commun accord, descendîmes

pour ne pas le laisser avec Sillery (Genlis), Latouche, Laelos et Saint-George, qui l'accompagnaient.

Celui-ci était un créole singulièrement organisé pour la musique, la danse, l'escrime, l'équitation et de plus doux travaux. Éléphant, magnifique, très à la mode, joueur, libertin, il n'avait pas d'égal dans tout ce qu'il étudiait; il faisait de charmants opéras-comiques (le chant s'entend, car il n'était pas heureux en paroles); aux échecs il eût pu lutter avec Philidor, et aujourd'hui M. de La Bourdonnaye. Le duc d'Orléans, l'ayant pris en belle amitié, l'avait nommé officier dans ses gardes. Saint-George, fort aimé des dames et des hommes du grand monde, était alors tombé en disgrâce complète, parce qu'on ne lui pardonnait pas sa reconnaissance envers son bienfaiteur.

Je l'ai entendu raconter un effet singulier de l'imagination, car sa philosophie ne lui a pas permis de voir quelque chose d'extraordinaire dans ce fait si singulier; voici comment il le racontait :

« Un matin que je sortais de mon logis, à Pa-

ris, où je me trouvais alors, je fus heurté par une jeune fille singulièrement belle, qui pouvait avoir dix-huit à dix-neuf ans : j'en avais vingt-deux. Frappé d'une réunion de charmes très remarquable, je la suis, et en même temps il me semble que son cœur et le mien causent de bonne amitié, et qu'il lui dit :

« Prenez-y garde ! si vous m'aimez, il faut m'aimer bien, sans quoi la mort ne nous séparera même pas. »

» J'observai son jeu de physionomie, il n'était repoussant. Enfin j'aborde cette merveille, elle me répond ; je propose de la conduire chez elle, refus de sa part ; j'insiste, elle alors :

« Monsieur, prenez-y garde ! si vous m'aimez, il faut m'aimer bien, sans quoi la mort ne nous séparera même pas. »

» Confondu d'entendre sa bouche répéter mot à mot ce que j'avais entendu mentalement, je ne mets que plus d'énergie à l'assurer de mon amour :

« Eh bien ! alors, » dit-elle, « je me fie à votre parole. Je n'ai jamais eu d'amant, il m'en faut un. Voici ce que vous devez faire ; conformez-vous-y de tout point. Vous avez, dans la maison

où vous logez, un pavillon élégant qui s'ouvre sur le jardin; laissez, à onze heures du soir, tous les mardi et vendredi, la porte ouverte; n'ayez avec vous que des armes, du courage et de l'amour, je viendrai vous trouver exactement, mais *prenez-y garde! si vous m'aimez, il faut m'aimer bien, sans quoi la mort ne nous séparerait même pas.* »

» Encore plus étonné que les localités de ma demeure lui fussent si bien connues, frappé désagréablement de sa phrase de menace mystérieuse, j'hésite un instant; puis, entraîné par la fougue de l'âge, je promets tout, consens à tout et j'obtiens tout en effet. Nous étions au jeudi de la semaine, dans la nuit du vendredi au samedi: je laissai la porte du pavillon ouverte; le jardin était là; et, deux minutes après les onze coups frappés, ma séduisante maîtresse m'apparut, belle, belle à en être jolie comme Vénus. En me quittant, elle mit à mon doigt une alliance que j'ouvris après son départ. N'y trouvais-je pas gravée sa phrase de tendresse assommante!

» Six mois s'écoulèrent, jamais je ne fus si heureux. Surpris de ma constance, je ne la voyais

plus que sans terme; hélas! cette erreur dura peu et fut cruellement détruite.

» J'avais cru porter mon hommage à une Parisienne, je m'étais trompé; ma maîtresse n'appartenait pas à cette ville commode, où le plaisir ne touchait ni au poignard, ni au poison, ni à la mort, où une infidélité rentre dans les événements de la vie commune (dit en 1790). J'aimais, j'étais aimé d'une Sicilienne ardente, passionnée; des malheurs, disait-elle, avaient amené sa famille en France, mais cette famille, qu'était-elle? je ne l'ai jamais connue.

» Il y avait six mois de la durée de cette tendresse, et au bout de ce laps de temps, sans chérir moins Violenta (qu'elle était bien nommée!), je commençais à reconnaître que d'autres femmes, sans posséder ses qualités précieuses, pouvaient être néanmoins jolies; je les regardais, ce que je n'avais pas fait ci-devant. Enfin, à l'Opéra, une danseuse, débutante enchanteresse, m'inspira le vif désir de l'admirer de près; c'était le samedi au soir que j'obtins d'elle un premier rendez-vous, et ce ne serait que dans la nuit du mardi au mercredi que je reverrais ma Violenta; cette distance me rassura, et je devins infidèle sans remords.



» Le mardi arriva; j'attendis la Sicilienne, non sans battements de cœur; elle entra dans la chambre, s'approcha rapidement du lit où je veillais; là elle s'arrêta, fit mine de humer l'air, puis se pencha sur les oreillers, les sentit, et aussitôt un cri terrible lui échappa.

« Une femme, » dit-elle ensuite avec un accès de rage et de désespoir, « une femme est venue ici et tu l'as reçue là ou tu m'attendais. »

» Sa pantomime m'avait décontenancé, son propos me terrifia, j'essayai de balbutier une dénégation; elle m'écoutait avec une incrédulité visible, quand tout à coup ses yeux s'allumèrent, elle se baissa, sa main saisit quelque chose que la Sicilienne me montra en triomphe, c'étaient les poches de la danseuse que l'étourdie, en s'en allant dimanche matin, avait laissées par mégarde. Comment moi et mes gens ne les avions-nous pas vues? je ne me l'explique pas; cependant Violenta les fouilla et le premier objet qu'elle en retira, c'est le billet où, en invitant la danseuse à souper, je lui donnais mon adresse; Violenta le lut, le glissa prestement dans son sein, puis d'une voix sourde se mit à dire :

« Ceci veut du sang, je remplirai ma destinée...; mais prenez-y garde, si vous m'aimez, il faut m'aimer bien, sans quoi la mort ne nous séparerait même pas. »

» Elle achevait à peine sa phrase fatale, que je la vis s'enfuir avec une promptitude qui ne me laissa pas le loisir de la calmer; mais à peine fut-elle partie, que me rappelant sa première phrase : *ceci veut du sang*, je pensai à l'innocente danseuse, et en me relevant je me mis à lui écrire, à lui conter la vérité, bien certain que son âme généreuse ne me bouderait pas ainsi que le ferait sa rivale; je lui peignis celle-ci comme une femme dangereuse qui savait son adresse, et qu'il fallait redouter; je la suppliais de ne pas sortir le lendemain avant que je n'eusse été m'entendre avec elle, et surtout vu M. le lieutenant de police.

» Deux heures après, c'est à dire à une heure et demie du matin, le domestique que j'avais chargé de porter ma lettre, avec ordre de réveiller toute la maison de ma belle danseuse, plutôt que de s'en retourner sans lui avoir remis ma missive, reparut devant moi, mais avec une physionomie tellement renversée, et un tremblement nerveux dans

tous ses membres si violent, qu'à sa seule vue je compris qu'il allait m'annoncer une horrible catastrophe ; je ne me trompai pas. La Sicilienne, en me quittant, avait couru chez la danseuse, le portier lui avait livré d'autant plus facilement le passage, que, ce soir-là, cette pauvre créature donnait à souper à certains de ses consœurs et de ses confrères en baladinage : on prit pour une convive attardée l'effarée qui se précipita dans la salle à manger. Là, ayant appris d'un valet quelle était la dame du logis, elle s'était élancée vers elle, et en lui présentant d'une main mon billet, elle la frappa au cœur d'un poignard qu'elle tenait de l'autre, et cela en lui disant :

« Voici une lettre de change qu'il faut que tu acquittes. »

» Ce récit me parut affreux, cette catastrophe me fut très désagréable : d'abord j'eus à pleurer ce double trépas ; puis je fus soumis à des tracasseries sans nombre de la part de la police, que mes amis puissants firent cesser ; mais les investigations les plus sévères, les recherches les plus minutieuses ne purent faire découvrir, à Paris, aucune trace de la famille de Violenta.

» Je fus plusieurs jours dans un désespoir, une exaltation d'idées qui ne me laissa pas respirer; je ressentais une crainte vague, quelque chose de sinistre et de mystérieux qui me consternait. Le vendredi prochain, je me couchai de bonne heure, car depuis ce fatal événement je n'avais plus quitté ma maison; au coup de onze heures, j'entendis ouvrir la porte de ma chambre, et je vis..., oui je vis Violenta pâle, défaite, vêtue de blanc, les yeux atones, la physionomie immobile, et de la blessure qu'elle s'était faite sortaient de gros bouillons de sang.....; du moins tel était le spectacle où l'illusion de mon imagination ardente me présenta; car le lendemain mes recherches les plus minutieuses ne purent me faire voir aucun reste de ce sanglant spectacle.

» Je demeurai pétrifié, mes yeux fixes comme les siens, ma bouche également entr'ouverte et mon corps restant dans une immobilité absolue. La terrible vision s'approcha lentement, sans bruit, monta sur mon lit, souleva les draps et se coucha contre moi à mon horreur inexprimable. Un évanouissement m'aurait rendu heureux, et je le demandai à la nature; elle me le

refusa, ou peut-être dormais-je, et j'étais, sans m'en douter, sous l'empire d'un cauchemar abominable.

» Cette visite infernale se prolongea jusqu'au moment où l'horloge de la paroisse sonna une heure du matin : alors l'ombre de Violenta se releva ; ses lèvres glacées posèrent sur les miennes un baiser fétide et puis dirent avec une lenteur désespérante : *Prenez-y garde ; si vous m'aimez, il faudra m'aimer bien, car, vous le voyez, la mort ne nous séparera même pas ;* ensuite elle s'éloigna, atteignit la porte qu'elle avait fermée, l'ouvrit, la dépassa, disparut..., et un coup affreux de tonnerre, me faisant tressaillir, rendit à mon sang glacé sa circulation interrompue... Je revins à moi ; j'étais trempé de sueur ; cependant je me retins d'appeler à mon aide ; ma veilleuse brûlait, j'allumai quatre bougies, et il était jour que je veillais encore.

» Je me gardai de conter à mes amis cette apparition : la nuit suivante, j'avais placé plusieurs pistolets sur la table de nuit, afin de punir, pensai-je, le mystificateur habile qui se jouait de moi ; je ne vis rien. La seconde, la troisième nuit

furent également tranquilles, je respirais ; mais à la quatrième, celle du mardi au mercredi, voilà que le haineux fantôme revint avec le même jeu se coucher près de moi, y passa deux heures, me quitta en me baisant atrocement sur la bouche et en me répétant sa phrase détestable.

» Depuis lors, et pendant onze mois, je fus poursuivi par la même hallucination ; ce qu'il y avait de plus étrange, c'était que, chaque fois, je faisais le projet de passer ces deux nuits fatales de chaque semaine avec mes amis, dans le monde, au jeu ou en parties de débauches ; eh bien ! malgré moi, en quelque lieu que je fusse, une force invincible, irrésistible me ramenait chez moi, et tout en la maudissant, je lui obéissais, je rentrais, et à dix heures et demie, au plus tard, j'étais prêt à attendre la visite fatale.

» Ce secret me consumait ; une mélancolie profonde me minait ; je voyais avec dégoût tous les plaisirs de la vie, et en moi se glissait déjà une manie sanglante du suicide. Onze mois, dis-je, me séparaient du jour de la catastrophe funeste, je venais de quitter une société charmante : c'était un vendredi ; je m'étais refusé à toutes les

instances faites pour me retenir, et, de retour dans ma chambre, j'allais sonner pour qu'on vint me déshabiller, et moi rentrer ainsi dans ma longue agonie, lorsque mon regard, errant machinalement, s'arrêta sur mes mains et sur la gauche d'une façon toute particulière, et tout à coup y découvrit la bague, présent sinistre de Violenta, et dans laquelle était gravée la phrase cruelle. Cette vue me fit horreur, et je m'écriai avec l'*OEdipe* de Voltaire, et tout en le parodiant à la fin du second vers :

Et je ne conçois pas par quel enchantement  
J'oubliai jusqu'ici *ce cruel talisman*.

Aussitôt, par un mouvement désespéré, je saisis cet anneau détestable, et, en le maudissant, je le lançai dans le feu.... Il y tombait à peine que je me sentis dégagé d'un poids énorme; mes idées, rafraîchies, cessaient instantanément de me tourmenter, je ne fus plus poursuivi par cette force infernale qui me contraignait à rentrer; bien au contraire, une impulsion opposée me conseilla de revenir dans la maison charmante d'où je venais de sortir.

» Me voilà sonnant non pour me faire désha-

billier, mais pour dire que l'on remette les chevaux à ma voiture; mes valets s'étonnent et ne font aucune observation, je ne le permettais pas; et avant le coup de onze heures, j'étais au milieu d'un cercle rieur. Ce n'est pas que je fusse complètement tranquille; je redoutais que le spectre vindicatif ne vint me poursuivre en si bon lieu..; j'en fus pour ma crainte : ni cette nuit, ni celle du mardi suivant, ni aucune autre, je ne revis plus la vision sans égale, fruit d'une imagination allumée et que j'aurais éteinte beaucoup plus tôt si, plus tôt, je me fusse avisé de me débarrasser de la bague qui, sans doute, alimentait cette illusion odieuse.

» Dès lors, je fus heureux. »

J'avais écouté Saint-George avec une attention extrême, et j'avoue que le dénouement de cette histoire si extraordinaire me parut singulier, et que ma raison ne put l'admettre; je préfèrai croire à un cas plus naturel : c'est que pendant onze mois, et à la suite d'une catastrophe horrible, sa raison avait failli et qu'elle lui était revenue quand la nature l'avait voulu. C'est



de cette manière que l'on devrait expliquer un grand nombre d'histoires extraordinaires qui rentreraient dans le cas d'une maladie ordinaire.

## CHAPITRE VIII.

Ma situation embarrassante à Londres.— J'y voyais mieux les affaires de la France qu'à Paris. — J'y reviens pour servir le roi. — Je ne peux le voir.— Enfin j'obtiens un rendez-vous.— IL EST TROP TARD.— Entrevue avec Louis XVI, le 7 août 1792; révélations curieuses.— Journée du 10 août 1792.— Ce que me disent les jacobins.— J'obtiens des meneurs d'être renvoyé à Londres. Retour vers la Constituante.— Orateurs de l'ordre de la noblesse.— Portrait de Cazalès.— Ce que Napoléon pensait de lui.— Ce qu'il voulait en faire.— Comte de Montlosier.— Vicomte de Clermont-Tonnerre.— Comte de Lally-Tollendal.— Duval d'Epremenil.— Son propos à Pétion.— Marquis de Laquaille.— Comte d'Entraigues.— L'armoire de fer.— Lettre de M. de la Porte qui m'inculpe à la fin de 1792.— Achille Viard.— Il me dénonce à la Convention.— Lettre que j'écris d'Angleterre pour me justifier.— Je suis mis en accusation et sur la liste des émigrés.— Je manque d'argent.— Desrenaudes et Biard.— Biographie de celui-ci depuis 1772 jusqu'en 1795.— Toujours le pot de terre contre le pot de fer.— Je suis banni d'Angleterre.— Sort qui m'attend si je descends sur le continent européen.— Je passe aux Etats-Unis.— Portraits de Washington.— D'Adams.— De Jefferson.— De Madisson.

Je ne réussissais à rien de bon en Angleterre ; ma position même y devenait insoutenable. Les jacobins gagnaient chaque jour du terrain à Paris, et nous, placés loin de la lutte, pouvions

en mieux apprécier les résultats. On ne recevait l'ambassadeur français à la cour que les jours de cérémonie, on ne l'appelait en aucune intimité; lui en ressentait un dépit mêlé de colère; je ne m'en étonnais pas, car, puisque la France, en anarchie, n'avait plus de gouvernement, que pouvait être son ambassadeur? Quel rôle jouerait-il désormais dans la diplomatie européenne?

J'ai dit qu'à Londres nous pouvions mieux apprécier les symptômes de dissolution de la monarchie, parce que nous n'étions pas distraits par ces milles passions qui emportent, égarent, enivrent les acteurs d'un combat politique. En mon particulier, je recevais des lumières qui me venaient de plusieurs républicains de mes amis; eux, voulant me gagner à leur opinion, ne se cachaient pas dans leurs espérances, et ils me confiaient leurs manœuvres.

Épouvanté des coups qu'ils allaient porter, redoutant pour le roi la haine sombre et farouche de Marat, de Robespierre, et surtout de Pétion, l'ennemi le plus acharné que pût avoir la famille royale, je me déterminai à partir de Londres, et j'arrivai à Paris deux ou trois semaines après le

20 juin, terrible journée , où Louis XVI montra un courage qui l'eût raffermi sur le trône, si , le lendemain, il n'était pas retombé dans sa fatale apathie.

Dirai-je encore que mes efforts pour obtenir une audience furent inutiles; on ne me la refusait pas précisément , mais on me renvoyait à un temps meilleur. J'avais à garder des mesures : un membre de la législative, un imbécille nommé Ribbes, m'avait accusé et dénoncé à la tribune comme faisant partie du *Comité autrichien* ; celui-là, prétendant déchirer le voile, affirma que j'étais l'agent du duc d'Orléans, et l'homme de cette faction particulière. On s'était moqué de lui, n'importe, nous étions dans un moment où tout était périlleux.

Avec donc la meilleure volonté du monde, je ne pus servir le roi , et ce furent ceux qui le dirigèrent qui m'empêchèrent de lui être utile. Je voulais le sauver, lui faire quitter la France, et j'avais un moyen sûr pour le faire arriver jusqu'à la Manche, là des navires anglais auraient peu tardé à l'arracher à ses ennemis.

Le 7 août, à cinq heures du matin, je fus

réveillé par le comte de Rochefort d'Ailly, gentilhomme de haute maison, fort aimable, gracieux, fanatique dévoué de Voltaire, et royaliste au plus profond de son cœur. Le roi lui avait dit la veille de me conduire au château, à six heures précises. J'eus à peine le temps de m'habiller, et je suivis mon guide ayant la mort dans le cœur, *car il était trop tard.*

Je fus introduit par l'escalier noir, et j'arrivai dans le cabinet de Louis XVI. Ce prince, vêtu de violet, avait passé une robe de chambre de basin blanc, par dessus sa veste. Il me parut abattu, somnolent et comme déjà frappé de mort; il me demanda des nouvelles d'Angleterre; je lui en donnai succinctement; il m'écouta ainsi que l'eût fait un indifférent : sa pensée était ailleurs. Puis il me dit : « Qu'avez-vous à m'apprendre ?

— Il y a vingt jours que j'aurais pu donner au roi des avis salutaires, » repartis-je ; « alors il y avait facilité de le faire sortir de Paris ; mais, depuis huit jours, on le garde à vue, pour ainsi dire ; un triple rang d'espions enceint les Tuileries, et leur vigilance redouble lorsque la nuit est venue.

— Je le sais, » répartit le prince ; « que la volonté

de Dieu soit faite. Et, il y a vingt jours, quel était votre plan ?

— De vous sauver, sire, avec la reine.

— Et mon fils, et ma sœur, et ma fille ?

— Ceux-là ne couraient aucun danger en restant à Paris. (Hélas ! je le croyais, et qui pouvait croire, à l'avance, à l'horrible crime qui enleva la vie à madame Élisabeth et à son royal neveu !)

— Monsieur, je vous suis obligé, mais je ne me serais pas séparé d'eux.... Maintenant, que me conseillerez-vous de faire ?

— Le roi n'a de ressource que dans lui-même; Paris va lui devenir fatal, et il ne peut en sortir que les armes à la main.

— Jamais je ne commencerai la guerre civile.

— Ah ! sire, l'initiative ne vous en restera pas. »

Alors je lui dévoilai le plan des conspirateurs; je lui fixai le 10 août comme celui où il serait attaqué.

— C'est bien prompt, » me répondit-il; « je crois que vous trompez d'une semaine.

— Je crains plutôt que le roi ne soit dans l'erreur.

— Ah! monsieur de Périgord, que l'Assemblée constituante a de reproches à se faire!

— Sire, qui a bien vu dans ces temps de brouillard? personne; mais, depuis deux ans, pourquoi s'obstiner à fermer les yeux?

— Que la volonté de Dieu soit faite, » répéta-t-il, et il me congédia. Je ne le revis plus.

Que dirai-je de la terrible journée du 10 août 1792. Qui ne sait que le roi menacé dans son palais, où un cœur héroïque se serait défendu, se livra, trompé qu'il fut par la fourbe infame de Rœderer? L'assemblée législative retint comme prisonnier le roi légitime, qui était venu lui demander un asile momentané.

Je vis, ce jour, les chefs de la faction, ils avaient jeté le masque : c'était une république qu'ils voulaient, leur joie était féroce, je compris le péril que je courais, et, après avoir vu les premières exécutions, je fis comprendre aux meneurs combien la neutralité de l'Angleterre pouvait les servir; je me présentai comme l'ami in-

time de Pitt, je me remuai tant que Robespierre, les Girondins, Danton et Roland se déterminèrent à me lâcher, oui, lâcher est le mot; je courais risque de mort si je fusse demeuré sur cette terre brûlante.

Un caprice des meneurs faillit me perdre, ils savaient que la Convention, à sa première séance, proclamerait la république, et ils tenaient à ce que je partisse non comme ministre d'un roi détrôné sans retour, mais comme agent de la république; on ne me donna mes pleins-pouvoirs que dans les derniers jours de septembre; dès que je les eus, je me sauvai d'une ville où je venais de voir, en quelque sorte, massacrer devant moi les anciens évêques mes confrères, ceux dont la vie avait été si parfaite, si pure.

Avant de quitter la France pour plusieurs années, je m'aperçois qu'entraîné par la chaleur du récit, j'ai omis de signaler quelques députés fameux appartenant à l'ordre de la noblesse, comme j'avais fait de ceux en sommité du clergé et du tiers.

Certainement le premier orateur dans l'ordre de la noblesse, celui qui, dès les premiers jours,



se démêla de la foule, fut un député languedocien du bailliage de Grenade, près Toulouse, Casimir de Cazalès, né en 1752, et simple capitaine d'infanterie; son extérieur prévenait peu, il avait des formes épaisses, des manières lourdes, un ensemble guère distingué; cependant, au jeu mobile de sa physionomie et à l'expression que ses yeux prenaient parfois, on pouvait comprendre que sous ces dehors massifs il y avait un volcan prêt à s'allumer.

Ses amis, ses camarades avaient de la peine à le croire spirituel, et aucun ne lui eût accordé de la science; cependant, et dès son premier début, il prit un essor élevé, se grandit avec une facilité incroyable, et il dépassa tous ses antagonistes, hors Mirabeau, qui sut se maintenir en équilibre avec lui; son éloquence véloce, impétueuse était réellement la foudre tempérée tantôt par le sentiment, tantôt animée par l'indignation, et toujours cela tout de franchise, de verve et de loyauté royaliste depuis le cœur jusqu'à l'épiderme. L'amour du roi était son culte, non que cette adoration le maintint en esclavage, mais il la professait en homme éclairé qui trouve dans la

monarchie la garantie universelle du maintien de l'ordre et des droits acquis.

Cazalès, de simple gentilhomme qu'il était, et perdu dans la foule, se trouva bientôt publiciste éminent, politique supérieur, légiste consommé. Les anciennes coutumes lui étaient familières ; il les avait présentes et savait s'en servir. Il opposa des faits, des preuves, des raisonnements à la mauvaise foi de certains de ses adversaires, et il les écrasa en outre par l'éclat de ses talents oratoires. Sans titres, sans décorations, nouveau noble peut-être, il se fit chef de son ordre, et cela avec tant de vigueur, que le duc de Luxembourg, président de la noblesse, ne fut plus que son aide de camp. Ce pauvre duc faisait pitié à voir ; écrasé sous sa nullité qui s'était fatalement manifestée au moment où lui croyait compter parmi les esprits supérieurs, il se traînait piteusement à la suite de Cazalès et sans cesse le consultant des yeux, du geste, de la bouche ; le voulant toujours près de lui ; n'agissant que d'après sa parole ; ne suivant que son impulsion ; il en avait fait, en quelque sorte, sa tête, sa langue, ses mains ; jamais on ne vit éclater davantage la supériorité

du génie sur le rang : celui-ci commande pendant les temps calmes; il obéit, l'orage commencé : en pleine paix ; les hommes sont classés selon leur naissance ; au moment des divisions intestines et des guerres du dehors, le mérite choisit son rang.

Cazalès avait la repartie encore plus assommante que l'attaque ; celui-là aussi aplattissait les centres qu'il dominait de tout son talent hardi ; avantageux , téméraire , ne doutant de rien ; vrai Gascon par sa jactance et sa bravoure dont il donna des preuves ; car il soutenait son opinion l'épée au poing , comme il la défendait à la tribune ; il bravait tout , parce qu'il était sans crainte ; poli , cependant , mesuré dans ses propos ; sachant , comme le flot de la mer , jusqu'où il pouvait aller ; rempli d'esprit , de finesse , de malice , de bonne compagnie , de force d'ame , de vigueur du corps ; il fut constamment cher à son parti , estimé de ceux dont les opinions lui étaient contraires , et il a pu jouir de son vivant de la plénitude de sa gloire.

Pourra-t-on croire que , dans l'émigration , des jaloux osèrent l'écartier du prince , que des imbécilles lui reprochèrent ses mauvaises opinions , que

le comte d'Artois l'accueillit faiblement? aussi tarda-t-il peu à rentrer en France aussitôt que le premier consul y eut ramené la paix.

Napoléon montra une joie vive de l'adhésion de Cazalès.

« Je la préfère, » me dit-il, « à cent mille des hommes ordinaires, c'est un beau génie, un excellent citoyen; il veut la monarchie et non les vaines spéculations de l'idéologie. Il est bon que Cazalès marche un moment tout seul; plus tard je me charge de sa fortune. »

Lorsqu'il le sut candidat au corps législatif, il le fit recommander au sénat par ses frères et Cambacérès, et, au moment où la mort frappa Cazalès, Napoléon lui ouvrait le conseil d'État, en attendant le sénat et une des grandes charges de l'empire : il me l'a dit plusieurs fois, sa mort lui causa un regret sincère.

Parmi les gentilshommes royalistes, je citerai le comte de Montlosier, gentilhomme d'Auvergne. Celui-là joignait à une érudition profonde une éloquence d'entraînement : il parlait en homme convaincu, aussi savait-il souvent convaincre. Il brillait par des éclairs de génie, par

des mouvements oratoires ; il lançait tout à coup de ces mots qui ressemblent à l'éclat du tonnerre. N'écoutant que son cœur, il ne fut inspiré que par sa conscience. On le vit défendre avec une véhémence égale le trône et l'autel , parce qu'il croyait qu'on était injuste envers l'un et envers l'autre. Il n'en demeura pas moins la sentinelle avancée de tant d'intérêts froissés et le plus ferme rempart des droits du monarque et du peuple.

Le marquis de Clermont-Tonnerre, monarchien constitutionnel, ne regrettant pas les vieilles institutions , aurait voulu que le royaume fût fondé sur un pacte consenti de tous. Cependant, plus bourbonniste que démocrate, il finit par se ranger vers la cour aussitôt qu'il lui fut prouvé que ses amis, en se trompant, abusaient de sa mansuétude. Parleur agréable, dissertateur profond, on aimait à l'écouter, et cette audition profitait à une vive intelligence, qu'elle aidait à se développer.

Le comte de Lally-Tollendal, fils d'une victime du despotisme, ayant débuté brillamment dans le monde par la défense de son père, prit celle de la

monarchie dans l'assemblée nationale : sa gloire fut sans tache. En ne ménageant pas les abus, en ne flattant personne, en disant la vérité à tous, il sut faire respecter son caractère. Ce n'est point que les gens de goût ne le trouvassent trop amateur du pathos, et, en général, on désapprouva sa parodie de *l'ecce homo*, qu'il employa pour intéresser les Parisiens en faveur de Louis XVI, lorsque ce roi parut à l'Hôtel-de-Ville après les journées d'octobre 1789.

Duval d'Épréménil eut aussi de beaux mouvements oratoires à l'assemblée constituante. Ce parlementaire, jadis factieux, parut aux États généraux en défenseur enthousiaste de la monarchie. Le peuple, qui l'avait admiré, le prit en haine et, dans une circonstance, faillit l'assommer sur la terrasse des Feuillants. Pétion, alors maire de Paris, accourut et lui sauva la vie. D'Épréménil, entendant les vivats dont on flattait celui-là, lui dit avec amertume :

« Monsieur, et moi aussi j'ai été porté en triomphe par le peuple. »

Le marquis de Laqueuille, le comte d'Entragues, etc., et autres, furent aussi parmi ceux qui

défendirent le trône croulant. Je pourrais étendre cette galerie, mais j'ai hâte de revenir aux événements.

J'avais bien fait de quitter Paris. A peine fus-je hors de la France que l'on trouva la fameuse armoire de fer, et dans elle cette foule de papiers que le roi aurait dû brûler, et qui compromirent tant de personnes : je fus du nombre. Une lettre de M. de La Porte au roi, en date du 22 avril 1791, disait :

« Sire, j'adresse à Votre Majesté une lettre  
 » écrite avant-hier, et que je n'ai reçue qu'hier  
 » après-midi : elle est de l'évêque d'Autun, qui pa-  
 » rait vouloir servir Votre Majesté. Il m'a fait dire  
 » que le roi pouvait faire l'essai de son zèle et de son  
 » crédit, et lui désigner les points où il désire de  
 » l'employer. La nouvelle faction qui s'élève aux  
 » jacobins veut le rétablissement de la force pu-  
 » blique, le maintien de la monarchie, l'anéan-  
 » tissement de la démocratie et la sûreté de votre  
 » personne. »

Ce coup m'accablait, car, à cette époque, on regardait comme crime toute velléité de travailler pour le roi. Peut-être, mes amis ja-

cobins, car j'en ai eu dans tous les partis, seraient parvenus à mettre en oubli cette pièce malencontreuse, lorsqu'un misérable nommé Achille Viard, second Titus Oatès (1), s'avisa, pour se faire valoir, de venir dénoncer à la barre de la Convention nationale des gens qui, certes, ne méritaient pas le titre de traîtres. Ce drôle, chargé de me nuire, prétendit m'avoir vu en Angleterre faisant partie d'un comité royaliste où se réunissaient la comtesse Dubarry, le duc d'Aiguillon, le comte de Narbonne, Maury, Cazalès et la suite; qu'enfin j'avais promis de me placer au premier rang dans un complot tendant à renverser la république.

Sur ces paroles corroborées de la lettre de la Porte, la Convention nationale me décréta de mise en accusation; j'aurais dû supporter le juge-

(1) Sous le règne de Charles II, et lors de l'incendie de Londres, en 1666, un misérable docteur, nommé Titus Oatès, dénonça un prétendu complot papiste. Chaque jour, il ajoutait à ses calomnies : d'abord, on le crut, puis on le connut mieux. Déclaré faux-témoin, il fut condamné à la prison perpétuelle et à être fouetté en public quatre fois l'an. La révolution de 1688 le rendit à la liberté, et l'usurpateur lui donna une pension. *Qui se ressemble s'assemble.*



ment ; il y avait pour moi autant de péril à répondre qu'à me taire ; car je ne pouvais répliquer qu'en prenant les formes républicaines , et par là me faire mal voir à l'étranger. Mais aussi, je ne voulais pas être privé du droit de rentrer en France. L'émigration forcée ne me convenait pas plus que la volontaire : ce fut ce qui me détermina à envoyer à la Convention nationale l'adresse conçue dans les termes suivants , que je datai du 12 décembre 1792 :

« Citoyens,

» Je viens de lire dans le n° 3 du Bulletin de  
 » la Convention nationale, le plus officiel de tous  
 » les journaux, la phrase suivante : *Par une lettre*  
 » *du 21 avril, La Porte adresse au roi une pièce*  
 » *de l'évêque d'Autun qui, dit-il, paraît désirer*  
 » *de servir S. M.; il m'a fait dire que vous*  
 » *pouviez faire l'essai de son zèle et de son*  
 » *crédit.* Le Bulletin ajoute que, tout de suite,  
 » la Convention nationale a décrété d'accusa-  
 » tion Talleyrand de Périgord, ancien évêque  
 » d'Autun.

» Ma réponse à cette inculpation est simple et  
 » courte ; je n'ai jamais rien dit ni rien fait dire

» de semblable ; je n'ai jamais eu aucune espèce  
» de rapport direct et indirect, ni avec le roi ni  
» avec M. La Porte ; je n'ai pas rencontré quatre  
» fois dans ma vie M. La Porte ; je l'ai vu chez  
» lui deux fois pour des objets étrangers à nos  
» questions révolutionnaires.

» A l'époque du mois d'avril 1791, voici ce  
» qui s'est passé : on s'occupait à Paris de l'arrêté  
» du directoire du département concernant les  
» églises paroissiales, les chapelles, etc. Cet  
» arrêt, pris le 11 avril, fut soumis par le direc-  
» toire à l'Assemblée nationale qui, le 18, le ren-  
» voya au comité de constitution pour qu'il fit  
» son rapport. Je fus chargé de ce petit travail  
» et m'en occupai au même instant ; ce fut le  
» lendemain ou le surlendemain que je rencontrai  
» dans une société M. La Porte ; on y parla  
» beaucoup comme on ferait ailleurs des pâques  
» du roi, de l'arrêté du département et du bon  
» ou du mauvais succès qu'il aurait dans l'As-  
» semblée. Je dis que j'ignorais quelle serait  
» l'opinion de l'Assemblée à cet égard, mais que  
» la mienne était bien décidée, et qu'au départe-  
» ment et à l'assemblée, je soutiendrais l'arrêté;

» j'ajoutai que j'avais déjà rédigé dans ces prin-  
» cipes le projet du rapport du comité de constitu-  
» tion, l'objet de ce rapport devant être de rendre  
» très familières des mesures importantes à l'ordre  
» public ; j'avais le projet de consulter plusieurs  
» personnes. Quelques uns de mes collègues,  
» actuellement de la Convention nationale, peu-  
» vent se rappeler que je le leur ai communiqué  
» à cette époque et que je profitai de leurs con-  
» seils en y faisant des changements considé-  
» rables. M. La Porte qui, comme tous les servi-  
» teurs du roi, n'était occupé que des inquié-  
» tudes de conscience qu'il manifestait aux  
» approches de Pâques, paraissait s'intéresser  
» vivement au succès d'un arrêté qui déclarait  
» que la liberté du citoyen dans ses opinions reli-  
» gieuses doit être garantie contre toute espèce  
» d'atteinte. J'ai su ensuite d'une personne de la  
» chambre dans laquelle nous étions qui me  
» demanda de lui prêter ce rapport, que M. La  
» Porte en avait obtenu communication, et c'est  
» apparemment cette pièce qu'il se hâta de faire  
» copier et envoyer au roi comme propre à  
» rassurer sa conscience.

» Si M. La Porte, en envoyant cette pièce à  
 » Louis XVI, a écrit que je paraissais désirer  
 » servir S. M.; s'il lui a parlé de mon zèle, de  
 » mon crédit, parce que je voulais, avec tous les  
 » patriotes de l'Assemblée constituante, faire  
 » faire consacrer la liberté générale des opinions  
 » religieuses où le roi devait trouver, comme tous  
 » les citoyens, la liberté particulière, M. La Porte  
 » s'est servi d'une expression *inconvenable*.  
 » Mais d'après quel principe de justice puis-je  
 » être décrété d'accusation? parce que M. La Porte  
 » s'est mal exprimé? On a cherché à faire valoir  
 » son zèle auprès du roi par des espérances ima-  
 » ginaires. Les faits que je viens de rapporter  
 » suffisent, par leur rapprochement, pour  
 » expliquer le véritable sens des expressions de  
 » M. La Porte.

« Je n'ai plus qu'un mot à dire et ce mot suf-  
 » fira à tout homme d'honneur qui sait en re-  
 » connaître dans les autres les principes et le  
 » langage; c'est le 19 de ce même mois d'avril  
 » que je rédigeai cette fameuse adresse du départe-  
 » tement, adresse que les patriotes appelaient alors  
 » trop républicaine; je prie les hommes justes

» qui ont accordé quelque estime à ma conduite  
 » politique, dans ce cours de la révolution, de re-  
 » lire cette adresse et de se demander si l'homme  
 » qui adressait au roi de telles paroles le 19, qui  
 » les lui portait le 20 au matin, et qui n'ignorait  
 » pas de quelle manière elles avaient été reçues,  
 » pouvait, le 21, faire parler au roi de son zèle  
 » pour lui ? »

Cette démarche fut infructueuse; la Convention, entraînée vers les proscriptions et les échafauds, me maintint brutalement sur la liste des émigrés. Du moins, si j'avais pu rester paisible en Angleterre; mais non, la haine de mes ennemis aspirait à me chasser de l'Europe. Une démarche officielle fut faite contre moi, auprès du ministère anglais, par les agents des frères de Louis XVI; des pièces fausses prouvèrent que, loin d'être proscrit par les jacobins, j'avais mission, de leur part, de pousser la Grande-Bretagne dans l'abîme des révolutions, et que je recevais d'eux des sommes énormes.

Je manquais d'argent à cette époque, et Biard, de concert avec l'excellent Desrenaudes, dont je parlerai plus tard, me firent passer une chétive

somme de mille écus, qu'ils obtinrent de plusieurs débiteurs que j'avais dans la Convention même. Tel fut le fondement de la calomnie, si bien exploitée, et à laquelle le cabinet de Londres se laissa prendre. Aussi, dès que la loi de l'*alien bill* eut été votée par le Parlement, et que les ministres du roi George III purent bannir à volonté les étrangers de la terre britannique, je fus le premier peut-être à qui l'on appliqua cette mesure, odieuse quand elle pèse sur des gens qui veulent le bonheur de l'humanité.

Avant de parler de l'Amérique, où je dus aller chercher une retraite, je veux consacrer quelques lignes à parler de mon ami Biard. Lorsque je fus nommé agent général du clergé, je vis arriver chez moi, inopinément, le compagnon de collège auquel m'unissait une tendre amitié; il y avait huit ans que je ne l'avais vu; j'ai raconté comment, pour échapper aux conséquences d'une fantaisie de la comtesse Dubarry, il avait quitté la France, vers 1792, s'en alla à Ferney, à Genève, et là il rencontra un riche Anglais catholique.

Celui-ci contraint de retourner à Londres, pour

En 1788, Biard revint à moi, il s'est démis de ses fonctions de gouverneur, et en voici la cause : la mère de l'enfant, superbe brune, vieille de vingt-cinq ans, s'était amourachée de mon ami; lui en perdit son cœur, mais non la tête, et se rappelant qu'il était prêtre, ne voulut pas, à trente-quatre ans environ, recommencer ses torts du temps de la comtesse, et bravement il avait fui le pays.

Dans le temps que je cherchais à le placer, l'évêché d'Autun tomba dans ma bourse; voilà Biard, secrétaire intime du prélat, à pallium, en attendant le vicariat et le meilleur bénéfice du diocèse; mais la révolution arrive, je jurote, Biard se fait confesseur de la foi, et me quitte. Le 10 août a lieu. Je suis proscrit, Biard m'écrit, me console, et expose sa vie pour me faire passer de l'argent..., l'argent de mes débiteurs, à l'entendre. En 1796, Desrenaudes m'apprendra que Biard avait fait sur son petit pécule l'avance de la somme que j'ai relatée, et que le pauvre diable n'en a pas été remboursé encore.

Desrenaudes trouvait cela superbe; de Biard à moi la chose me parut simple; car l'amitié,

ai-je dit , a des devoirs et est une charge... Mais j'anticipe sur les événements ; attendons, à re-parler de Biard que je sois en 1796; je ne suis qu'en 1793 et forcé de sortir de l'Angleterre sans savoir où j'irai.

Expulsé de l'Angleterre, pouvais-je assurément descendre sur le sol européen ? les émigrés le remplissaient avec leurs passions vindicatives, leurs haines, leur désir de vengeance ; se subdivisant en catégories, chacune se croyant plus pure que celle venant après, ils s'accusaient, se dénonçaient, s'espionnaient réciproquement. Le baron de Breteuil me détestait; il jouait alors un grand rôle. Monseigneur le comte d'Artois était presque certain qu'en conséquence de l'excommunication dont le saint-père m'avait frappé je me changerais en loup-garou chaque nuit du sabbat, MONSIEUR ne m'avait point pardonné encore de n'être pas entré dans ses vues. En Portugal, en Espagne, j'avais à craindre l'Inquisition ; en Italie, la justice papale; en Prusse, les deux Lameth arrêtés en expiation de leur *conduite révolutionnaire* gémissaient dans les casernes de Spandaw, et les cachots d'Olmütz, en Autriche,



renfermaient Lafayette et de Latour-Maubourg qui, y étant aliés demander un asile, y avaient rencontré des fers ; on m'avait répété un *bon mot* de la Sémiramis du Nord ( Catherine II, impératrice de Russie ) qui, disait-elle, me réservait un diocèse en Sibérie.

Ainsi, de toutes parts, l'Europe m'était fermée ; partout où je descendrais, je rencontrerais des ennemis, des persécuteurs : l'exil est une horrible prison. Les États-Unis seuls m'offraient un lieu paisible ; je dis donc adieu à la vieille terre, et j'allai chercher la paix sur un continent nouveau.

Washington, ce grand homme qui, dans cette époque moderne, a fait reparaître en lui toutes les vertus de l'antiquité ; ce sage qui exerça la souveraine puissance et qui ne fut pas ambitieux ; qui, directeur d'un grand empire, a laissé une succession dont rougiraient les enfants de nos receveurs généraux, occupait en Amérique, aux États-Unis, la présidence où le vœu de ses concitoyens le rapporta deux fois consécutivement ; le si véritable fondateur, avec Francklin et Adams, de la liberté de leur patrie naissante ne pardon-

nait pas à la révolution française ses excès envers Louis XVI que lui regardait comme le libérateur et l'ami de son pays.

Quand je fus présenté, il ne laissa pas que de se montrer inquiet de mes pensées secrètes; je le rassurai pleinement en lui jurant sur l'honneur que je venais, non embraser les États-Unis, mais leur demander du repos et peut-être une tombe. Lorsque le grand homme ne me regretta plus, il me traita avec une bonté particulière.

Je vis là, et souvent, l'habile, le savant, le politique Jefferson, que déjà l'opinion désignait pour une présidence plus ou moins éloignée; celui-là, autre homme d'État sans orgueil, et qui, pour toute ambition, avait celle de la grandeur de sa patrie.

Je fus assez heureux pour me lier d'amitié étroite avec M. Madisson, successeur de Jefferson à la présidence, et son émule soit par les qualités brillantes, celles du cœur, l'amour du pays et de l'indépendance. Il est doux surtout, après les temps désastreux qui venaient de finir pour nous et qui se perpétuaient pour les autres, de

rencontrer des hommes et une contrée où la vie ne fût pas à charge , où le mérite ne rendit pas suspect , et où la vertu ne fût pas persécutée. L'Amérique m'offrit cette terre heureuse, et certes j'en savourai les délices avec autant de charme que la France tant aimée, la France révolutionnaire, m'avait trouvé impatient de la quitter.

## CHAPITRE IX.

Aperçu sur les États-Unis. — Causes de leur prospérité. — D'où viendra leur décadence. — Le catholicisme l'emportera sur toutes les sectes chrétiennes. — Pourquoi. — Opinion que Napoléon avait de ce culte. — Que les Américains sont sans urbanité. — Et que leur politesse est une des branches de leur industrie. — Qu'il n'y a aux États-Unis ni savants, ni littérateurs, ni artistes. — Pourquoi. — Biard, Desrenaudes, Chénier, Sicyes, Garat, Ginguéné, Cambacérés, Dubois-Dubay. — Barras, etc., m'écrivent pour m'engager à rentrer en France, après le 9 thermidor. — J'hésite. — Lettre que m'écrit madame de Stael. — Je demande ma radiation à la Convention nationale. — Pétition que je lui adresse à ce sujet. — Sur le rapport de Chénier, je suis rappelé. — Je quitte les États-Unis. — Traversée. — Capitaine Biard. — Je débarque à Hambourg. — Qui j'y trouve. — Portrait de la comtesse de Genlis. — Marquis de Valence. — MM. Alexandre et Charles de Lameth. — Duc d'Aiguillon. — La duchesse d'Aiguillon. — Mot que je dis sur le général Danican. — Billet de Reihart. — Portrait de Barras. — Laréveillère-Lepaux. — De Rewbell. — De Letourneur (de la Manche). — De Carnot.

Je ne dirai rien des États-Unis ; ce sont des adolescents encore dans le bel âge, où les vertus viennent du cœur, et où l'ambition sommeille ; peuple nouveau, créé avec l'expérience des anciens royaumes, il a été civilisé, riche, éclairé,

au jour même où il a pris naissance, il n'a donc pas eu à passer au milieu de ces convulsions politiques et guerrières qui, pendant des siècles, ont retenu l'élan des autres nations.

Là, les lois ne sont pas venues du temps, on les promulguait d'abord avec tout le perfectionnement possible ; les autres peuples, pendant plusieurs centaines d'années, ont cherché le bien au hasard, et c'est à force de faire des fautes que la science leur est venue. Des sages, des philosophes instruits par l'histoire de tout l'univers, lui ont donné en un jour une constitution plus parfaite que celle à laquelle les peuples de l'Europe sont arrivés, après tant de fausses démarches, d'erreurs, de crimes, de folies. Que de sang nous avons versé pour obtenir un code satisfaisant ! tandis que l'Anglo-Américain a tout à coup profité de nos fautes, de nos excès, de nos travaux et de nos expériences.

Pourra-t-il gagner encore ? j'en doute. Sa jeune perfection hâtera sa décadence ; des intérêts divers surgiront au milieu de tant d'États, de constitutions différentes, et que lie à peine au faisceau commun le cordon fédéral. Déjà de l'a-

mour de la richesse établie acquise, on passe au contentement de la vanité. Ceux qui fondèrent la liberté, l'égalité, en Amérique, voudraient dominer les nouveaux-venus, qui sont pour eux des intrus, ou tout au moins des étrangers.

Des points quelconques diviseront ces États, et alors celui qui comptera plusieurs millions de citoyens pesera sur ceux qui n'en renfermeront que quelques centaines de mille. Alors il y aura, dans ces présidences boiteuses, des empereurs, des rois, des grands-ducs, des margraves, des comtes, etc., de fait, de droit, sinon de nom, et là où la réalité ne fait faute, il est rare que la fiction n'arrive pas à son tour. La manie nobiliaire, innée dans l'homme, gagnera les États-Unis, comme elle a régi tous ceux établis depuis la confusion de Babel.

Occupés uniquement jusqu'à aujourd'hui du soin de s'enrichir, les Américains ont dédaigné les sciences, la littérature et les arts; on ne rencontre, chez eux, ni bibliothèques nombreuses choisies avec sagacité, ni musées publics, ni galeries, ni cabinets de tableaux remarquables par le goût habile qui a présidé à leur formation;

ils n'ont pas de théâtre national, presque pas d'auteurs nationaux, et ceux-ci encore sont plus appréciés, plus honorés en Europe qu'aux États-Unis; ne leur demandez ni peintres, ni graveurs, ni sculpteurs, ni architectes; comme ils n'ont eu besoin que d'ingénieurs, ils ont méprisé tout ce qui fait la gloire et l'éclat d'une nation. Ont-ils une musique nationale, un opéra, un corps de ballets nationaux? non encore. L'Europe doit leur fournir tout cela; et encore non pas nos chefs-d'œuvre. Sur cent mille Américains, il y en a un à peine qui mettra 50,000 fr. à un volume rare, un tableau de maître, à une statue de Canova, si l'achat a pour but l'art. Les spéculateurs de tous les pays, et en Amérique comme ailleurs, solderaient à 100,000 fr. un Raphaël s'ils étaient sûrs de le revendre 200,000; mais sacrifier à ces objets morts un, deux millions, perdre ainsi tant de revenu, ceux des États-Unis en sont incapables, ils n'y viendront qu'à l'époque qui leur donnera simultanément tout ce que je viens de signaler dont ils sont privés.

Alors la monarchie naîtra avec le goût, l'esprit, le génie et la politesse; alors la grossièreté

ne sera plus une vertu , et tout cela arrivera dès qu'à force de multiplier les religions , une seule les englobera toutes , celle qui, toujours la même, a traversé six mille ans en deux faces , l'une de promesse , l'autre d'exécution ; celle qui est seule à instruire ses catéchumènes à la Chine comme au Sénégal ; celle dont chaque membre sur toute la face de la terre et depuis dix - huit cents ans a la même profession de foi , divisée en douze articles : LA RELIGION CATHOLIQUE.

Napoléon prétendait qu'elle était la meilleure de toutes les franc - maçonneries , et qu'un catholique seul peut espérer de trouver des frères n'importe dans quel lieu écarté du globe que ce soit , et il ajoutait : « Le luthérien n'est pas le frère du méthodiste , il n'y a pas égalité de foi entre le trembleur et le sectaire de Calvin, le quaker et le puritain. »

Les Américains n'ont aucune urbanité ; leur politesse est guindée , non universelle , mais toute spéciale ; elle s'applique à un individu et non à une compagnie. Le *primo mihi* marche le premier ; puis on doit des égards aux gens de notre connaissance et rien à ceux que l'on ne



voit qu'en passant et avec qui on ne se retrouvera jamais.

Un Américain à table d'hôte demande pour lui, et boit seul une bouteille de claret ; un Français aime mieux s'en passer que de ne pas en offrir à toute une société ; c'est qu'en France l'urbanité est la vertu de tous envers tous, et qu'aux États-Unis elle n'est qu'un des auxiliaires nombreux de l'intérêt. Là, on juge la politesse inutile, ridicule, absurde même, si elle ne doit rien rapporter ; c'est une sorte d'effet de commerce que l'avidité et la bassesse tirent sur l'orgueil et la sottise.

Somme totale, lorsqu'aux États-Unis on a admiré la nature des forêts vierges qui ne sont presque plus visitées, le saut du Niagara ; vogué sur une des mers intérieures ; descendu un fleuve en compagnie de bisons et d'alligators ; vu des Indiens ; entendu conter des traits horribles de la barbarie sauvage ; acquis une paire de mocassins, un tomahawk, un casse-tête, des couronnes de plumes, et fumé des cigares de la Havane (pour les amateurs) ; assisté à une session du congrès ; bâillé à un raout ; s'être donné

une indigestion pendant un dîner de cérémonie ; fait acte d'ivrognerie au dessert ; pris enfin le thé en famille, on n'a plus rien à faire (si l'on n'est pas trafiquant). L'ennui gagne, et sous peine de mourir de consommation, il faut payer son passage, monter à bord et se hâter de regagner un lieu quelconque de l'Europe, fut-ce l'Yorkshire, le Portugal ou Cracovie.

J'étais dans ces dispositions, lorsque mes amis de France, Biard, Desrenaudes, l'abbé Sieyès qui ne me boudait plus, le grand Chénier, mon ami, malgré les épigrammes dont il m'a transpercé, Garat, Ginguéné, Cambacérès, Tallien, Dubois - Dubay, Barras, Villetard, Grégoire, quelques échappés de la Constituante m'apprirent presque tous à la fois que, les démagogues s'étant à peu près dévorés les uns des autres, les honnêtes gens avaient repris le dessus ; que l'on pourrait dorénavant vivre en France heureux et tranquille, obscur ou homme public, sans la nécessité de porter dix-sept mois après sa tête à l'homme de M. de Mestre ; tous me conseillaient d'adresser à la Convention nationale une pétition

en demande de réintégration dans mes droits de citoyen !

Oh ! que je fus heureux à la réception de ces bonnes nouvelles ! A force d'admirer le modèle des républiques , je mourais d'ennui , et en bâillant , j'hésitais toutefois. Le calme serait-il stable ? L'orage ne gronderait-il plus ? une dernière lettre que voici me détermina complètement à repasser l'Océan :

« Enfin , monsieur , on peut sans trahir la  
 » patrie pour les uns , la France pour les autres ,  
 » sans enfin s'exposer à la mort soi et les siens ,  
 » écrire à un ami hors des frontières , l'informer  
 » de notre santé et le prier de nous rassurer sur  
 » la sienne : il est passé sans retour , et tout l'as-  
 » sure , ce temps d'horrible folie où , sur l'écha-  
 » faud en permanence , sont tombés au moins les  
 » trois quarts de nos amis : avec ceux demeurés  
 » sur cette triste terre , que Paris était maussade !  
 » Nul ne parlait , ne riait , n'écoutait ; on faisait  
 » un crime d'un mot échappé à la confiance ou  
 » à l'irréflexion ; un soupir rangeait sur la liste des  
 » suspects , et le silence semblait fort séditionnel .

» Ces monstres, après nous avoir ruinés, nous  
» ont ravi nos soupers.... Hélas! monsieur, on  
» ne soupe plus en France, avec dix ou douze  
» amis ou gens aimables; plus de causerie,  
» d'outre-nuit, de gentil babil aux bougies:  
» que dis-je? plus de ces bougies qui rendaient  
» les femmes charmantes, et qui devenaient pour  
» elles la ceinture de Vénus; le suif horrible,  
» la lampe puante étaient nos lumières. Aussi, à  
» ces époques, nos maîtres furent des bouchers,  
» des épiciers, des tanneurs... Eh! quels maîtres!  
» L'enfer doit en mourir de jalousie, et nous  
» devons peu craindre d'y aller, car il ne peut  
» y avoir pis.

» Ces ogres, ces légistrans, ces cyclopes, ces  
» anthropophages, à force de nous dévorer, ayant  
» manqué d'aliments, se sont entre-dévorerés eux-  
» mêmes; ils ont péri comme ils tuaient les  
» autres. Le couteau fatal ayant été juste cette  
» fois, nous respirons. L'humanité est sauvée,  
» et la France, après tant de sacrifices, va entrer  
» dans la voie de sa régénération..... Quel calme  
» après une tempête si violente! En vérité, je ne  
» sais si le cœur, presque accoutumé à des émo-

» tions affreuses , ne s'affadira pas de cette paix  
 » qui ne lui laisse plus à trembler pour aucun  
 » de ceux qu'il aime. La bonne compagnie  
 » éparpillée dans la bourrasque se rassemble  
 » déjà ; on se retrouve entre soi ; les meneurs  
 » actuels sont gens très portés à nous refaire du  
 » passé. Barras est à la tête ; il a donné des  
 » preuves de son courage et de sa capacité aux  
 » journées décisives de thermidor. On croit qu'il  
 » sera à la tête du gouvernement ; car on s'occupe  
 » enfin de donner une constitution à la France ,  
 » celle si infame de 1793 n'ayant pu être mise en  
 » jeu , même par ses pères.

» Cette constitution aura un pouvoir exécutif  
 » composé de cinq ou de sept membres des  
 » chambres ; enfin ressemblera à quelque chose.  
 » Si vous étiez ici , vos talents , votre réputation  
 » déjà européenne vous auraient mis au rang de  
 » ces presque rois. Venez vite ; il est impossible  
 » qu'on ne vous utilise pas. Lorsque vous serez  
 » présent , une seule pétition en demande de  
 » radiation suffira : tous les honnêtes gens l'ap-  
 » puieront. . . . .

BARONNE DE STAEL-HOLSTEIN.

A la suite de ces derniers mots viennent des détails particuliers qui ne peuvent intéresser le public et que je réserve pour l'ami ou l'héritier auquel je ferai cadeau de ma collection d'autographes. Charmé de voir luire des jours plus prospères et surtout de pouvoir espérer mon départ des États-Unis, je ne balançai pas à adresser à la Convention nationale la requête que voici :

*Philadelphie, 16 juin 1795 (28 prairial an III de la république française).*

« Maurice Talleyrand - Périgord, ancien  
 » évêque d'Autun, est parti de France le 10 décembre 1792 avec un passeport du gouvernement qui lui ordonne d'aller à Londres. Cette mission avait pour but d'essayer de prévenir la rupture entre la France et l'Angleterre. Les circonstances n'ont pas permis que les efforts fussent couronnés de succès; mais les envoyés de France en Angleterre rendront témoignage au zèle français que Talleyrand a constamment montré pour la république.

» Pendant la durée de sa mission, même le 5 décembre, il fut décrété d'accusation, et sur

» un prétexte si frivole , que les comités chargés  
» de rédiger l'acte d'accusation n'ont jamais  
» trouvé de quoi le composer et qu'il eût été sans  
» doute rapporté sans les événements désastreux  
» qui s'opposèrent aux mesures de justice.  
» Talleyrand pouvait-il revenir sans que l'objet  
» de son décret d'accusation lui fût connu ? De-  
» vait-il se constituer prisonnier alors que les  
» prisons venaient d'être violées ? L'assemblée  
» nationale , gémissant des massacres qui s'y  
» étaient commis, s'était vue dans l'impossibilité  
» de les empêcher. Elle aurait donc rendu à  
» chaque homme le droit de nature pour se dé-  
» fendre ; et quel droit de nature plus évident  
» que celui de se soustraire à ces mêmes prisons  
» où l'on avait massacré, où rien ne pouvait  
» garantir d'un massacre nouveau ? Le nouveau  
» ministère anglais , parfaitement instruit du  
» patriotisme de Talleyrand, se servit du pouvoir  
» qu'il acquerrait par l'*alien bill* pour lui or-  
» donner de sortir d'Angleterre sous trois jours ;  
» Talleyrand partit pour les États-Unis d'Amé-  
» rique, où il réside encore en attendant qu'il lui  
» soit permis de revoir sa patrie et d'être reconnu

» digne d'elle par ses principes et ses sentiments.  
 » Talleyrand représente que la qualité de contu-  
 » mace et celle d'émigré ne peuvent se réunir  
 » sur la même personne ; que la fuite causée par  
 » un décret d'accusation , et à plus forte raison,  
 » l'absence prolongée , par ce motif n'ont aucun  
 » rapport avec le départ volontaire qui constitue  
 » le délit de l'émigration ; que la Convention  
 » nationale a reconnu que ceux qui , depuis  
 » le 31 mai , avaient été persécutés par des man-  
 » dats d'arrêt dénonciateurs , étaient autorisés  
 » à reparaitre. Talleyrand, décrété d'accusation  
 » depuis le 2 septembre 1792 , est absolument  
 » dans le même cas ; car les prisons étaient alors  
 » ce que toute la France est devenue depuis sous  
 » la tyrannie de Robespierre ; il eût été in-  
 » sensé de se constituer prisonnier au milieu  
 » des troubles qui déchiraient alors la répu-  
 » blique , etc.

» CHARLES-AURICE TALLEYRAND-PÉRIORD. »

Ma pétition partie, j'en attendis le résultat avec impatience ; envoyée en triple original à Barras, à Desrenaudes et madame de Stael ; tous les trois se concertèrent ; mes nombreux amis les secon-



dèrent vivement, et, le 4 septembre de la même année, Chénier, montant à la tribune, me rendit justice cette fois, ou plutôt n'était pas encore passé au rang de mes ennemis; ses paroles bienveillantes ne trouvèrent pas de contradicteurs; il sut faire remarquer, et ceci décida le vote de la Convention, que le ministère anglais me proscrivait de son côté; tandis que les jacobins, ayant Marat et Robespierre à leur tête, en faisaient autant du leur.

Legendre qui, certes, n'était pas suspect, le parfait Boissy-d'Anglas, Génissieux, Duval le secondèrent; on alla aux voix, et une majorité tellement immense qu'elle passa pour unanimité décréta, séance tenante :

« Considérant que le citoyen Talleyrand-  
 » Périgord a puissamment secondé la révolution  
 » par sa noble conduite comme citoyen et comme  
 » ecclésiastique; appréciant, en outre, les motifs  
 » qui l'ont éloigné, l'autorise à rentrer en  
 » France. »

Cinquante lettres m'annoncèrent cet acte solennel d'équité; on se hâta de presser l'envoi du décret lui même, que je reçus des mains de l'es-

timable, vertueux et savant Caillard, ministre de la France, auprès du président des États-Unis.

A peine si je perdis quelques jours sur cette terre hospitalière, tant j'avais impatience de rentrer dans ma patrie; mais je n'étais pas encore rendu dans celle-ci : les Anglais tenaient la mer, bloquaient les ports de la république française, interdisaient l'entrée aux vaisseaux neutres : je payai mon passage sur un corsaire, sous le commandement du capitaine Vital, brave marin, mais capable d'en apprendre à l'enfer en fait de blasphèmes neufs et piquants.

La traversée fut heureuse jusqu'à notre mer d'Europe, où les tempêtes nous assaillirent avec tant de furie, que nous dûmes chercher un asile dans un port obscur de l'Angleterre; l'*alien bill* m'en éloignait; mais une puissance supérieure, la nécessité, me fit aborder à demi incognito cette terre inhospitalière où, trente-cinq ans après, je fus reçu avec les honneurs dus au représentant d'un des plus grands rois du monde.

L'Océan n'étant plus agité, car lui aussi a ses heures d'orage et de calme, nous remîmes à la voile; nous nous dirigeâmes vers le nord-ouest;

de l'Allemagne, je devais débarquer à Hambourg : c'était le lieu le plus sûr, le moins agité de fièvre politique, bien qu'il s'y trouvât une foule d'émigrés français de toutes les opinions. La première personne que je vis fut la comtesse de Genlis; mon Dieu, que je la trouvai changée !

Je l'avais laissée étant, elle, forte du monde, et maintenant elle vivait dans une retraite absolue; maîtresse souveraine au Palais-Royal, à Hambourg elle était presque subordonnée à qui ne la valait pas; autrefois galante, aujourd'hui timorée; naguère républicaine, ou tout au moins orléaniste, maintenant elle ne jurait que d'après les Bourbons; non toutefois, sans garder rancune à Marie-Antoinette, qu'elle outragea barbairement et calomnieusement dans ses *Chevaliers du Cygne*, production qui n'honore ni son esprit ni son cœur.

La nature avait fait la comtesse de Genlis méchante, et elle s'est toujours targuée de bonté; amoureuse de la flatterie, elle a perpétuellement élevé dans ses ouvrages des autels à de bien chétives déités, et répandu un vernis de vertu sur des créatures furieusement entachées de vices;

gouvernante dans tous les actes de sa vie, elle régentait sans cesse en théorie, et laissait en pratique ses élèves aller à la diable ; l'une de ses plus illustres éducations et dont elle a eu raison de tirer vanité m'a juré n'avoir appris l'orthographe qu'après sa séparation d'avec son gouverneur.

Madame de Genlis a passé une moitié de sa vie à être détestée et pour cause, et une autre, à être portée aux nues sans trop de raison ; sa conduite envers l'ange terrestre, nommé vulgairement *duchesse d'Orléans*, fut bien coupable ; et pour lui donner tort, il n'y a qu'à lire ses *Leçons d'une gouvernante*, où certes elle n'a cherché qu'à se diviniser. Madame de La Reynière avait été aussi sa bienfaitrice : on sait comment elle l'en récompensa dans *Adèle et Théodore* ; elle devait de la reconnaissance à madame de La Popelinière, le venin qu'elle dégorgea sur cette infortunée salit les pages de ses *Mères rivales*.

Qui, plus qu'elle, a prêché mœurs, modestie, chasteté de style ! quels romans sont plus licencieux de fond et même de forme, que les *Chevaliers du Cygne*, *Alphonse*, *Alphonsine*, les

*Mères rivales* que je viens de nommer ; il y a des peintures où l'on retrouve la connaisseuse et la femme qui a passé par là.

Son style est pur, net, élégant même, ses peintures de la société sont parfaites, on peut apprendre chez elle à connaître la vraie bonne compagnie ; il y a de l'ostentation de catholicisme dans ses pages capucinales ; on y voit trop la prétention d'arriver au titre de *mère de l'Église*, que ses critiques lui ont donné par dérision.

Faite pour servir de modèle, estimée des grands, investie d'une belle réputation littéraire, centre où venaient aboutir les illustrations de la fin du dernier siècle et du commencement de celui-ci ; son inconstance, ses inconséquences, sa manie de s'entourer de bâtards ou d'à peu près, et d'en semer ses productions les plus morales ; les femmes dépravées, les chevaliers d'industrie auxquels elle a prodigué l'encens ; ce besoin de faire passer aux autres ce qu'on aurait eu tant de joie à lui voir conserver en souvenir d'estime affectueux ; cette manie qu'elle partage avec le seul M. de Lormian, de courir de demeure en demeure, et d'être dans le cas de se faire deman-

der sérieusement, comme on l'a fait au dernier : « Où logerez-vous cette semaine? » puis un reflet de ses anciennes fredaines ; tout cela nuisait à sa position honorable. Ses *Mémoires*, ridicules par ce qu'ils disent, et qui auraient pu être si intéressants par ce qu'elle n'a pas voulu dire, ses *Mémoires*, véritable gazette d'antichambre, dont les quatre derniers volumes surtout n'ont pas le sens commun, achevèrent de la faire décroître dans l'opinion publique. On ne lui pardonna jamais ses méchancetés si condamnables envers l'infortunée princesse de Lamballe, pas plus, répéterai-je, que cette foule d'intrigants et intrigantes qu'elle a vêtus en gens de bien en femmes d'honneurs, parce qu'ils ont brûlé du gros encens à son joli nez.

Chaque fois que je voyais son appartement mal soigné, les meubles enterrés sous la poussière, la crasse, l'huile, la cire, l'encre tachant les rideaux, les fauteuils, et puis ses robes, ses coiffes si haillonnées, si sales, je me rappelais les passages nombreux où elle répète que la propreté extérieure est la marque certaine d'une âme chaste, et que le vice seul se montre dégue-

nillé; et puis, me rappelant le passé et la voyant si peu convenablement mise, je ne pouvais m'empêcher de dire qu'elle avait raison.

Dès que je la vis à Hambourg, je dus entendre ses doléances contre tout l'univers, l'ancien, le nouveau régime, les royalistes, les jacobins, les émigrés surtout, parce qu'elle oubliait facilement le passé; elle ne pouvait concevoir que les autres eussent de la mémoire; ne me nia-t-elle pas son intimité avec Pétion, Brissot et les autres; elle ne voulait plus avoir mené ses élèves aux séances de la Convention, et ne se ressouvenait plus de la gaieté avec laquelle elle vit passer, le 6 octobre, le roi et la reine de la terrasse du jardin de Passy.

Ses récriminations, ses propos de vengeance la rendaient peu aimable et faisaient son commerce dangereux. Rivarol venait d'arriver dans la ville de Hambourg, elle l'avait cajolé, et lui, dans son dédain royaliste, s'était reculé en la persiflant; elle voulait rentrer en France, et pour cela venait d'écrire à son élève cette plate, maligne et méchante lettre, dont aussi plus tard elle ne s'est pas souvenue.

Je la vis peu et j'y gagnai; il n'en fut pas ainsi de MM. d'Aiguillon de Valence, des deux Lameth et de plusieurs autres victimes de la Terreur; ceux-là, échappés à la malice, Charles et Alexandre de Lameth, avec le duc d'Aiguillon, avaient établi une maison de commerce, en espérant des temps plus heureux. J'y pris un intérêt, connaissant leur probité; ceux-là, je parle des deux frères, ont été cruellement calomniés: royalistes constitutionnels, mais véritables royalistes, ils ne méritaient pas les odieuses inculpations dont on les a chargés, ils ont pu se tromper; qui marche droit pendant sa vie? mais aucun d'eux n'a eu la moindre pensée dont il ait dû rougir; Louis XVI, s'il eût vécu, leur aurait montré de la reconnaissance s'il eût voulu être juste.

Le duc d'Aiguillon avait été, dès sa jeunesse, élevé par son père dans la haine qu'il vouait à Louis XVI et à Marie-Antoinette. Le jeune duc demeuré sans guide en 1789, son père était mort dès l'année précédente, se jeta en aveugle dans l'opposition, et la rendit pour sa part hostile et rude: c'était un homme de peu de moyen, hors d'état de se faire remarquer parmi les gens de



vrai mérite ; son titre de duc le servit dans le début ; mais, en révolution, on ne va pas longtemps lorsqu'on ne s'appuie que sur ces misères ; et à la fin de la Constituante, M. d'Aiguillon était tombé dans le *caput mortuum* de l'assemblée, c'est à dire parmi les méchants incapables. Sa femme, sorte de jolie furie, était, elle aussi, en-diablée après la reine, prodigue de ses faveurs dans le seul but de faire des ennemis à Leurs Majestés ; elle allait vociférer dans les rues, dansant sans honte avec la Théroigne, La Rose, Lacombe, Julie Duplay, la femme à Montmoro, et toutes ces commères qui, à cette époque, firent tant de mal : sans la duchesse d'Aiguillon, son mari n'aurait pas été aussi loin.

Je ne voulais pas séjourner longtemps à Hambourg, et, plus que jamais, j'étais tourmenté du désir de rentrer en France ; l'échauffourée du 13 vendémiaire m'avait fait espérer une réaction royaliste, elle n'eut pas lieu. Barras et le général Bonaparte, dont j'entendis prononcer le nom pour la première fois, déjouèrent une tentative qui ne pouvait pas réussir, par cela seul qu'elle était conduite par le lâche et inepte général Danican.

Un de ses amis ayant osé l'appeler devant moi  
Dumouriez second :

« Oui, » répondis-je, « le jour de sa fuite. »

J'avais déjà pris mes passeports des mains de mon ami Reinhart, que j'avais retrouvé à Hambourg, ministre plénipotentiaire de la république, lorsque deux heures après, et tandis que j'étais en marché pour acheter une voiture de voyage, je vis arriver M. Kerzy, consul général dans cette ville; il venait, de la part de Reinhart qui l'estimait beaucoup, et cela suffit à son éloge, m'apporter un pli que j'éventrai après sa retraite; je tombai d'abord sur un billet du ministre plénipotentiaire qui me disait :

« Mon cher ami, voici une voie glorieuse de  
» rentrer en France; vous n'êtes qu'à peine ar-  
» rivé en Europe que déjà votre patrie a besoin  
» de vous. La lettre du citoyen Barras, directeur,  
» et les dépêches officielles du directoire, qui  
» m'arrivent pour vous, vont vous expliquer  
» ce qui me comble de joie. Adieu... »

On doit croire avec quel empressement je rompis le cachet qui me séparait des paroles de Barras, puisqu'elles allaient m'instruire des motifs

qui faisaient arriver à moi un message du nouveau gouvernement.

Barras, gentilhomme de haute lignée, militaire non sans capacité, avait servi dans l'Inde, où il s'était fait une réputation militaire : à la révolution, je ne sais pourquoi, il prit parti contre la cour ; nommé à la Convention nationale, il pactisa avec les jacobins, partagea leurs excès, se couvrit des mêmes crimes, et comme eux, vota la mort de Louis XVI. Envoyé en mission dans la Provence, sa terre natale, avec Fréron, Fouché et autres farouches démagogues, il fit couler le sang innocent ; mais tout à coup il se sépara de ses complices, passa aux modérés, décida par son énergie la journée du 9 thermidor, se montra intrépide aux scènes de prairial et au 13 vendémiaire, et partagea l'honneur de cette journée avec le général Bonaparte.

Il résulta, de ces antécédents de tant de garanties données à la république, que, lors de la constitution de l'an II, il fut appelé au directoire. Qui l'a connu depuis cette époque ne peut se le figurer jacobin : je le vois encore avec ses vices, sa médiocrité turbulente, sa faconde et sa dissipation, tout occupé à cette époque de trouver, au

moyen du pouvoir, les ressources propres à satisfaire ses fantaisies désordonnées ; dans quelque sphère qu'il montât , homme de premier, de second , de troisième rang , ne sachant rien être au fond ; car il était de ces gens qui ne savent être ni vertueux ni vicieux en entier. A part son besoin insatiable d'argent, son goût des plaisirs , ses excès révolutionnaires, dont assurément il ne s'était pas rendu compte, il y avait en lui de bonnes qualités ; il était capable d'amitié, de reconnaissance et devenait obligeant dans l'occasion ; il avait de vieux amis qu'il ne sacrifiait pas aux nouvelles connaissances ; qui, obtenant sa parole, y pouvaient compter, à moins que sa légèreté inconcevable ne lui fit oublier son engagement ; il avait, en outre, une sorte de générosité indépendante de sa position , une tournure distinguée, les manières de grand seigneur, le ton de la bonne compagnie, ce qui ne l'empêchait ni d'être débauché, ni de lâcher de gros mots ; il avait un penchant visible pour ceux de sa caste, il souffrait de les voir se reculer de lui, et était rongé dans son cœur des témoignages de leur mépris et de leur haine envers lui ; s'il pouvait en gagner

un, il triomphait, il était heureux, c'était à ses yeux une conquête réelle; il leur accordait facilement la faculté de rentrer en France, non sans la leur faire payer quelquefois. Très déplacé parmi tant d'hommes du commun, espèce de perle parmi ses quatre collègues, il apporta au directoire une sorte d'étiquette qu'il aurait bien voulu faire prendre pour de la majesté, et qui, en résultat, ressemblait plutôt à de la morgue bouffie qu'à autre chose, parce que les disgraciés pentarques ne savaient pas se poser comme lui.

Il aimait les personnes bien ou mal nées, pourvu qu'elles fussent jolies; les petits soupers qu'il conserva malgré les démagogues, et que vainement aussi il tâcha de transporter dans les habitudes nouvelles; la causerie, voire même le comérage, curieux, inconstant, habile à se créer des fantaisies inutiles, dont il se faisait des besoins impérieux sans aucune fixité de pensées et de principes; il jurait haine à la royauté, et en même temps négociait avec le roi de France, et bien que, tout en apparence à son parti, il coquetait sans cesse avec celui contraire.

Larévillière-Lepaux, ancien avocat d'Angers,

ne payait certes pas de mine; bossu, bien que ses flatteurs le grondassent de ce qu'il se tenait mal, lui qui avait une taille si droite! laid à faire peur, bavard, tenace, orgueilleux et possédé de la manie de fonder une religion, celle des théophilanthropes; c'est à lui seul que l'on doit attribuer les torts du directoire envers le pape; Laréveillère le jalousait en rival sifflé; au reste il passait pour honnête homme, pour bon compagnon, et des dames se sont plaintes à moi de son extension de galanterie; leur vertu n'y a pas gagné, j'en ai conclu seulement qu'elles n'aiment que les beaux garçons. Laréveillère, à part sa manie sacerdotale, ne manquait ni de sens, ni d'une sorte d'habileté politique; votant de la mort du roi, ce crime lui était devenu un droit à la place de directeur.

Rewbell, plus Allemand que Français, avocassait à Colmar, et avec succès; celui-ci, sous une enveloppe épaisse, cachait de l'esprit; un peu lourd, de l'activité, de la prévoyance, la grande habitude des affaires et une éloquence teutonne, qui, vu ses formes allongées, passait pour de la profondeur; il croyait peu à la vertu, et il tâchait

d'avoir sous sa férule les munitionnaires, les fournisseurs; son beau-frère, Rapinat, le bien nommé, fut le Verrès de la Suisse, il la dépouilla de son dernier écu. Ce n'est pas qu'il n'eût pu dire de Rewbell ce que dit Petit-Jean, du vieux Dandin, son maître, dans la comédie *des Plaideurs*, de Racine :

Il est vrai qu'à monsieur j'en rendais quelque chose.

Enfin véritable légiste, il détestait les militaires, et néanmoins les cajolait, parce qu'il en avait peur; il avait voulu la mort de Louis XVI.

Letourneur de la Manche, quatrième directeur, était, avant la révolution, chevalier de Saint-Louis et officier distingué du génie; nommé à la Convention nationale, il déclara au premier vote l'assemblée incompétente; au second, il fut pour l'appel au peuple; au dernier, il opina pour la mort.... Oh! frayeur!.... oh! pusillanimité!.... oh! faiblesse!!!

Le dernier, et ceci par respect pour le proverbe, était le célèbre Carnot, homme d'honneur, de mœurs pures, d'une probité à toute épreuve; malheureusement trop fanatique dans son amour

de la liberté, ou trop indifférent du fait de la vie ou de la mort d'hommes qu'il croyait coupables, Carnot avait montré un excès de complaisance pour les membres du comité de salut public, ses collègues ; les signatures de confiance qu'il apposa à tous leurs actes sanguinaires sont des fautes dont il ne s'est jamais justifié ; mais en revanche, nul ne poussa plus loin l'amour du pays et de la gloire nationale, il possédait cette capacité supérieure qui dirige les événements ; cette fermeté qui triomphe des obstacles, cette patience qui assure le succès ; désintéressé comme Fabius-Dentatus, au dessus de tout soupçon de vénalité, il a pu essayer de justifier sa conduite, parce qu'elle fut toujours sincère. Il est certain qu'il y a eu en lui quelque chose de ces qualités supérieures qui font de grands citoyens. La preuve en est acquise par l'estime que des rois lui ont montrée, par la protection qu'il en a obtenue à chacune de ses disgraces ; car, quel est le gouvernement qui ne l'a pas frappé ? hors de tout rapport avec ses contemporains, sorte de Romain dans Paris, il forme un tout isolé au milieu de son époque, puisqu'en résultat il n'a complètement appartenu



à aucun parti ; il les a tous combattus, sans songer à son avantage personnel, ne voyant que l'intérêt de la chose publique, et même quand il s'est trompé, ses ennemis n'ont pu lui refuser leur estime ; il apporta lors de sa nomination de directeur, il apporta, dis-je, à un gouvernement trop facile à soutenir, les dilapidations, une vertu inflexible qui le fit haïr de tous ceux dont elle était la satire vivante ; ils se réunirent pour le perdre, et on en fit un royaliste afin d'avoir un prétexte pour le faire.

Je ne sais si mon jugement du caractère de Carnot plaira aux fanatiques ; je suis assuré que les gens de bien l'applaudiront.

## CHAPITRE X.

Lettre que Barras m'écrit. — Le directoire m'envoie en mission à Berlin. — Comparaison entre les règnes de Frédéric II et de Frédéric Guillaume II. — Portrait de ce dernier roi. — Bischoffwerden. — Colonel Manstein. — Marquis de Luchesini. — Comte d'Hauwitz. — Comtesse de Lichtenau. — Dissertation sur l'art de donner. — Je négocie avec succès. — La mort de *Monsieur de Talleyrand*. — Quelques cadeaux, application de l'art de donner. — Placet pour une descente en Irlande. — Accueil qu'on me fait à Paris. — Je veux me lier avec le général Bonaparte. — Lettre que je lui écris. — Sa réponse. — Suite de notre liaison. — Portrait de Moreau. — Hoche. — Pichegru. — Kléber. — Autres généraux. — Dumouriez. — Je deviens membre de l'Institut. — Mes travaux. — Portrait de Benjamin Constant.

Je tenais à tracer le portrait des premiers directeurs ; quatre, dans le nombre, ont occupé les bouches de la renommée ; je me flatte de les avoir montrés sous les teintes dont l'avenir les colorera ; maintenant j'ai à transcrire la lettre de Barras.

« CITOYEN ,

» La république, en vous rayant de la liste des  
» émigrés, a fait un acte de justice ; des hommes

» tels que vous ne peuvent être laissés en présent  
 » aux étrangers; maintenant la patrie, en vous  
 » rappelant, a repris tous ses droits à vos ta-  
 » lents, à votre intelligence, et son pouvoir exé-  
 » cutif, se confiant en votre loyauté, vous charge,  
 » sans vous avoir vu, d'une de ces missions dont  
 » on n'honore que les citoyens vertueux.

» La république lutte pour assurer son indé-  
 » pendance, pour consolider son pouvoir; elle  
 » est en guerre avec l'Allemagne, avec l'empe-  
 » reur, comme chef de l'empire, et avec le même  
 » prince, en sa qualité de roi de Bohême, de  
 » Hongrie, etc.; les rois de Naples, de Sardai-  
 » gne, l'Angleterre, la Russie, etc.; grâce à la  
 » vertu civique, les armées françaises se main-  
 » tiennent glorieusement, mais il ne faut pas que  
 » le nombre de ses ennemis augmente au lieu de  
 » diminuer.

» Le Directoire exécutif a reçu l'avis certain,  
 » et le citoyen Reinhart vous corroborera cette  
 » nouvelle, que les coalisés font à cette heure les  
 » plus grands efforts pour décider la Prusse à  
 » entrer dans l'arène et à tenter une autre fois le  
 » sort des combats. Notre ambassadeur à Berlin

» nous tient le même langage ; lui travaille à pré-  
 » venir les effets de ces trames souterraines, et le  
 » gouvernement rend justice à son zèle et à ses  
 » talents ; mais tout nous porte à croire que vo-  
 » tre naissance, *sorte de mérite procuré par le*  
 » *hasard* (1), et en grande estime dans les cours  
 » despotiques ; que votre ancienne position sociale,  
 » vos parents, vos alliances, le rôle honorable  
 » que vous avez rempli, les talents dont vous avez  
 » fait montre à l'Assemblée nationale, en An-  
 » gleterre, aux Etats-Unis, et avant la révolu-  
 » tion ; votre esprit éclairé, vif, profond, conci-  
 » liant ; que tout, dis-je, vous procurera une  
 » autorité diplomatique dont la France ressen-  
 » tira les meilleurs effets.

» Partez en toute hâte pour Berlin, voyez le  
 » roi, voyez les ministres, faites-leur sentir les  
 » avantages de la paix, faites-les souvenir de la  
 » fidélité avec laquelle la république a tenu et  
 » tient envers Sa Majesté prussienne par la lan-  
 » gue de la persuasion et de la fermeté, songez

(1) Cette phrase est d'autant plus piquante que Barras se savait très illustre noble. En Provence, un dicton très vieux dit : *Barras aussi ancien que nos rochers.*

» au peuple qui vous confie ses intérêts.... Que  
 » dis-je! peut-on apprendre à votre expérience,  
 » à votre haute sagacité? Malgré la pénurie du  
 » Trésor national, on consentirait à un sacrifice  
 » pécuniaire si on ne pouvait faire autrement,  
 » si on était assuré du secret; voyez la comtesse de  
 » Lichtenau, M. Rietz, Bischoffwerdenn, le colonel  
 » Manstein, le marquis de Luchesini, enfin tous  
 » ceux qui ont de l'influence dans le pays; méfiez-  
 » vous des agents anglais, de ceux surtout de la  
 » Russie; enfin ne négligez rien de ce qui peut  
 » assurer le succès, consolider la république, et  
 » contribuer à vous faire rentrer brillamment  
 » parmi nous....»

A cette lettre, toute de la main de Bar-  
 ras, étaient jointes des notes importantes et les  
 instructions qui, tout en m'indiquant ce qu'il  
 fallait obtenir, me laissaient entièrement maître  
 de la manière dont j'arriverais au résultat es-  
 péré.

Malgré mon vif désir de retourner en France,  
 j'avoue que je fus flatté de cette preuve d'estime  
 et de confiance. Il est rare que les cabinets  
 prennent leurs agents parmi les exilés; mais

celui du Luxembourg savait combien mon cœur était français.

Je ne retardai pas ma sortie de Hambourg. Un badinage dérouta la curieuse Genlis, fort occupée à me faire parler et parlant trop elle-même contre son propre intérêt, oubliant qu'elle avait fait une comédie contre le défaut de la curiosité.

La cour de Berlin avait, au commencement de 1796, une autre physionomie qu'à l'époque où son grand monarque, Frédéric II, en était l'ornement et l'ame. A cette époque, centre de la politique européenne, elle était d'un poids énorme dans les négociations diplomatiques, et nulle puissance n'eût aimé à voir le génie et l'armée du roi de Prusse prendre position avec son adversaire; alors une pensée forte, grande, complète dirigeait toutes les opérations de ce cabinet, et les rendait imposantes et redoutables.

Frédéric II était mort; Frédéric-Guillaume II, son neveu, occupait son trône et ne le remplaçait pas; prince à qui la nature avait prodigué les avantages extérieurs, afin de le dédommager de ceux de l'esprit qu'elle lui refusa universellement; il avait une figure gracieuse, une tournure

agréable, un air majestueux, des formes prévenantes et faciles; mais ces qualités brillantes recouvraient une faiblesse d'ame, une pente superstitieuse, un amour immodéré des plaisirs, une présomption inspirée par un excès d'amour-propre, et que ne soutenaient ni vigueur ni capacité; sa confiance ridicule dans la secte des illuminés le rendait l'objet de la risée du peuple et de la pitié des gens sages; sans moralité, sans mœurs, marié deux fois légitimement, il ne rougit point, pendant la vie pudique de sa deuxième femme, de contracter à la fois deux hymens clandestins, illégaux, sacrilèges, et bien à la honte des ministres évangéliques dont la lâcheté impie ou les bénit, ou les toléra. Il croyait sa tâche remplie quand il avait représenté avec pompe et ostentation; on lui donna le sobriquet d'*Agamemnon second, de roi des rois*, qu'il eut la bonhomie de prendre à la lettre, et cela pour avoir commandé la première coalition dont la fin lui fut si humiliante; léger, frivole, incapable d'un travail suivi, perdu de débauche, dévoré de douleurs, fruits de son intempérance, il laissait son royaume en proie à ses maîtresses ou femmes prétendues et à ses

favoris; l'un devait le jour à un jardinier, l'autre était jardinier lui-même; Rietz, l'un de ceux-là, devait sa fortune à une charmante figure à laquelle le roi fit trop attention; il consentit plus tard à épouser la première maîtresse de ce prince, mademoiselle Henck; cet acte de bassesse confirma son élévation.

Rietz, ex-jardinier, ex-valet de chambre, ex-musicien, etc., gouvernait son maître sans que rien justifiât son élévation. Favori d'un autre Adrien, lui, comme Antinoüs, n'a pas eu des temples, bien que sa vie infame l'en ait rendu digne. Il était tout-puissant et ne pouvait souffrir les Français dont les railleries le poursuivaient depuis longtemps.

Le favori numéro deux, et dont le crédit dépassait celui de Rietz, était un enfant de la Saxe nommé du nom harmonieux de Bischoffwerden; le roi avait une telle idée de sa capacité qu'il l'employait universellement. Celui-là était une manière d'hippopotame, lourd de forme et délié d'esprit; adepte dans la secte des illuminés, il s'était servi de cette charlatanerie coupable pour fasciner l'esprit de Frédéric-Guillaume dont il



partageait les débauches et l'intempérance ; prenant de l'argent de toutes mains pour le répandre de même, épicurien, affectant parfois les manières du stoïcisme, son habileté, sa dextérité dans les affaires politiques le rendaient fort dangereux, et d'autant plus que sa masse pesante n'inspirait aucune défiance et n'avertissait pas de s'en méfier.

Pour faire ombre à ce tableau et en manière de dédommagement à la morale publique, le roi de Prusse avait investi également de sa confiance celui qu'à Berlin on qualifiait de *vertueux* : c'était le colonel Manstein, personnage modeste, sans vices connus, probe, incapable de malverser ; n'accompagnant pas son souverain à ces orgies, à ces bacchanales qui faisaient rougir l'Allemagne ; mais, au revers de cette belle médaille, on retrouvait encore l'illuminisme avec ses rits fanatiques, ses illusions, ses mensonges. Manstein en était le régulateur suprême, le grand rose - croix, l'étoile de la science mystique, et l'on s'étonnait qu'un homme et qu'un culte qui affectaient tant de régularité virginale pussent admettre aux solennités religieuses et candides de cette secte

des êtres si vils , si impurs que Rietz , Bischoffwerdenn et même leur royal patron.

La comtesse de Lichtenau ( mademoiselle Henck), femme de Rietz, à qui Frédéric la maria tout en l'aimant, et concubine de celui-ci qu'elle rendit père, avait une influence extrême sur les actions de l'héritier du grand Frédéric. Jamais femme frappée d'un double adultère ne poussa plus loin l'audace d'une vie corrompue; elle calomnia l'épouse légitime, écarta les enfants et la famille du roi qui succombait sous le poids de ses folies, spolia du trésor et de l'écrin royal tout ce qu'elle put en enlever, et contrainte ensuite par la force des circonstances ne rendit presque qu'un cadavre à des parents vertueux. Riche à l'excès des prodigalités de son amant, des sommes énormes qu'elle extorqua en retour des injustices, des passe-droits qu'elle fit commettre, des places, des charges, des titres, des cordons qu'elle vendit, elle osa se plaindre et faire grand bruit du léger châtiment que lui imposa avec une modération angélique un fils devenu tout-puissant, et qui, certes, fit preuve de magnanimité en lui pardonnant la

perte de la tendresse de son père due à des intrigues sales et odieuses.

En achevant la peinture du groupe qui, menant le roi de Prusse, pesait à un seul près sur le public, j'ai failli oublier de crayonner un personnage qui, certes, a beaucoup fait parler de lui : ce n'était plus un Allemand un peu enfoncé dans la matière; c'était un raton fin, spirituel, profond, Italien; homme tout despotique, de diplomatie; rompu aux affaires; les traitant comme s'il se fût agi d'un plaisir, et cela sans rien négliger, rien omettre, sans faire aucun sacrifice ni jamais exposer les intérêts de qui l'employait; le marquis de Luchesini, Toscan de naissance et de race, avait subi à son avantage l'épreuve, si honorable pour lui, de l'étude du grand Frédéric; ses talents, ses saillies, sa présence d'esprit, sa sagacité rapide avaient charmé ce prince, qui le recommanda à son successeur; celui-ci l'employa et s'en trouva bien.

Grâce à la protection de madame de Lichtenau, le comte d'Hauwitz pointait; vers ce temps, il tenait une partie du cabinet prussien, mais avec

moins de crédit qu'il n'en eut sous l'autre règne. Je le vis souvent ; il me fut facile de reconnaître qu'avec des *politesses pesantes* on pourrait l'attacher aux intérêts français. Le Directoire, d'après mes avis, en profita lorsque Sicyes eut été envoyé ambassadeur en Prusse, mais petitement et avec cette mesquinerie de la bourgeoisie qui retourne dix fois une pièce de vingt sous dans sa main et la regarde le double avant de s'en démunir ; or, en tout, la manière de donner en augmente ou en diminue la valeur. L'homme de peu outrage quand il fait un présent ; le grand seigneur, par la façon dont il l'offre, en quadruple la valeur.

Il n'y a que la noblesse qui sache donner.

Je parus à Berlin sans fracas, sans caractère apparent, ce qui fit dire à cette vipère de Rivarol que j'avais déjà pris tant de caractères qu'on ne savait plus lequel m'appliquer. J'étais incognito, en vrai touriste anglais, qui va badaudant, bayant aux corneilles et examinant en conscience chaque caillou, clocher, pont ou abîme marqués sur son itinéraire.

J'eus le bonheur de plaire sous le nom du citoyen Maurice, Américain des Etats-Unis, soit

au roi, soit à la comtesse de Lichtenau ; je ne fus jamais son amant , vu mon âge ; car il n'y a que l'auteur de *Monsieur de Talleyrand* qui puisse imposer des bonnes fortunes à un homme hors d'âge, vieilli, flétri par les chagrins, les malheurs et le temps ; je laisse à sa conscience et non à son imagination , car la pauvre est défunte, mon intrigue amoureuse avec la princesse allemande de Hambourg , qu'il n'a vue que dans son livre : infortunée destinée par lui à périr deux fois , et si tôt : la première par ma faute , selon lui ; la seconde, plus certaine avec son livre : *Requiescat in pace* , et j'ajouterai pour l'auteur : *Et lux perpetua luceat ei* (faites luire sur lui votre éternelle lumière).

J'eus plusieurs conférences avec le colonel Manstein : ce fut l'homme de mon choix ; je craignais pour mes mœurs à fréquenter Rietz pour mon secret avec Bischoffwerdenn, et d'être mis à l'enchère avec de Luchesini ; je préfèrai m'entendre avec le colonel, me faire éclairer par M. d'Hauwitz, et traiter avec la comtesse de Lichtenau. Ici on m'arrête et on me demande si ma vertu craint moins la femme que le mari : je réponds

qu'une jolie femme n'a pas de sexe, elle est une divinité : interrogez là dessus la sculpture antique et les anges du moyen-âge, époque d'un goût si pur et d'un tact si exquis dans les beaux-arts.

Je me remuai si bien, je fis tant de peur des accroissements de l'Autriche, je poussai tant à la jalousie de l'empire russe en cours de grandeur, je fis tant voir le *primo mihi* anglais et la faiblesse du reste des coalisés, que, sans bourse délier, à part des caisses de modes venues de Paris à l'adresse de la comtesse (de Lichtenau); d'un service de vermeil en vente à Berlin, dont l'hippopotame (Bischoffwerdenn) avait envie; d'un diamant constellé, qui avait appartenu au comte de Saint-Germain l'adepte, que j'achetai cent mille écus à Rietz, au nom du Directoire, et que je remis au colonel en relique précieuse du grand rose-croix; d'une collection de tableaux flamands et hollandais que le marquis de Luchesini accepta pour compléter sa galerie italienne, et d'une terre dont, si ma mémoire est bonne, je facilitai l'achat pour quelques écus de plus...

Ce fut pendant mon séjour à Berlin, et par

suite de mon séjour en Angleterre trois ans auparavant, et à Hambourg il n'y avait guère de temps, que profitant des lumières et des confidences de lord Fitz-Géraldy, l'époux aimé et honoré de la belle Pamela, chaste élève de madame de Genlis et bien digne de sa maîtresse, d'Arthur O'Connor et d'autres Irlandais réfugiés, je brochai un plan de descente en Irlande.

J'avais été si bien instruit, mes confidences étaient si claires, si précises, que le Directoire, y donnant suite, chargea le général Hoche de cette expédition, non plus que celle du général Humbert, postérieure, et ceci en raison du peu d'importance qu'il mit à ce coup de main. Le défaut d'une armée assez nombreuse, d'une flotte à l'avenant, fut la cause de ces revers qui eussent été changés en triomphe, si mon plan eût été suivi dans tous ses détails.

Le Directoire, charmé de mes négociations, et sachant que je lui portais la preuve que le roi de Prusse ne rentrerait pas dans la coalition, m'écrivit enfin qu'il était temps que je rentrasse dans ma patrie pour y goûter les douceurs d'un système de paix que j'avais consolidé.

Je ne demandai pas mieux : je fus accueilli à mon arrivée d'une manière flatteuse, tant par mes amis que par les indifférents; mes ennemis même ne me saluèrent point pas des clameurs de rage; ils criotèrent un peu, firent des épigrammes, me lâchèrent Lebrun-Pindare, et travaillèrent à me brouiller avec les hommes du pouvoir, du gouvernement, et ceux dont le suffrage m'importait par leurs qualités privées ou leur réputation publique.

J'eus le bonheur de n'en perdre aucun de ceux désignés dans ces dernières catégories; à peine si j'y compte Marie-Joseph Chénier : celui qui m'avait porté aux nues en 1789 et jusqu'en 1796 fut l'auteur de la proposition de décret qui, en juin 1795, me rendit à mon pays. En 1796, lorsque je reparus, je ne vis dans ses sentiments rien de défavorable; mais à la suite du 18 fructidor, il commença une bouderie qu'il orna de plusieurs épigrammes : deux entre autres furent si malicieuses qu'elles durent amener une rupture complète entre nous.

On m'avait parlé du mariage du *général* 13 *vendémiaire*, comme on désignait alors le



général Bonaparte, avec madame de Beauharnais, femme de mon ancien ami Alexandre de Beauharnais, et sans ajouter grand'chose, le second époux étant peu connu. Mais l'homme obscur avait étrangement pris sa revanche lors de ma rentrée à Paris : ce n'était plus ce petit compagnon qu'on trouvait si heureux de ce qu'il avait épousé une femme de qualité ; mais le jeune, le brillant, l'héroïque Bonaparte. Déjà il avait, en deux campagnes, rompu l'alliance de la Sardaigne avec la coalition ; conquis la Haute-Italie, battu les généraux autrichiens Beaulieu, Alvenzi ; établi des républiques cisalpines, transpadanes, cispadanes ; que sais-je encore ? son nom était dans toutes les bouches, et, en tirant son horoscope, je devinai qu'il irait loin.

En conséquence, dès mon arrivée à Paris je courus chez madame Bonaparte. Alors ma visite la flatta ; je la trouvai préparant sa correspondance pour son mari qui devait partir le lendemain. Je la priai de trouver bon que je me joignisse à elle, et, en vertu de sa permission, j'écrivis au général Bonaparte de la manière suivante ; ce fut le premier nœud de la chaîne qui

nous a liés depuis, et que, certes, quoi qu'il ait dit, je n'ai pas rompue le premier.

« Général, ancien ami de votre heureuse  
» femme, et si fière, avec raison, du beau nom  
» qu'elle vous doit, je partagerais plus vivement  
» sa joie si je me savais un peu aimé de son  
» mari.

» Général, en n'écoutant ni mes intérêts de caste,  
» de robe et de fortune, j'ai été excité à établir ce  
» nouvel ordre de choses que vos victoires pla-  
» cent sur une base si ferme; des sages de toutes  
» classes commencèrent la révolution; je prévois  
» qu'elle sera finie par un sage héros, et ce sera  
» vous; je hais l'anarchie, je redoute l'éparpil-  
» lement du pouvoir, je préfère la liberté con-  
» duite par la force que par la multitude aveugle  
» et brutale.

» Méditez la fable de La Fontaine, *du dragon*  
» à plusieurs têtes et du dragon à plusieurs  
» queues : en elle, bien appliquée, gît le bonheur  
» ou le malheur d'une nation; enfin je prétends  
» que la liberté ne doit craindre que la fai-  
» blesse.

» J'achève, vous employez tant d'heures à

» vaincre, qu'il doit vous rester peu de minutes  
 » à donner aux bavards ; je le suis, j'en ai honte  
 » et me tais : l'admiration véritable est silen-  
 » cieuse, etc. »

Mon agacerie partit ; elle visait loin d'ailleurs, et je n'étais pas sans inquiétude sur la réponse ; huit jours après, pas davantage, madame Bonaparte me la fit remettre ; la voici :

« Citoyen, c'est pour des hommes tels que  
 » vous, c'est pour mériter leur suffrage que le  
 » conquérant tente de beaux faits d'armes. Alexan-  
 » dre ne triomphait peut-être que pour enthou-  
 » siasmer les Athéniens, et les Athéniens, pour les  
 » autres capitaines, sont les gens d'élite de la  
 » société ; vous, par exemple.

» J'ai trop étudié l'histoire de la révolution  
 » pour ignorer ce qu'elle vous doit ; les sacrifices  
 » que vous lui avez fait méritent une récom-  
 » pense ; vous ne l'attendriez pas si j'étais au  
 » pouvoir.

» Vous me demandez mon amitié, elle vous  
 » est acquise avec mon estime ; en retour, je sol-  
 » licite vos conseils ; j'en ferai cas, je vous l'as-  
 » sure.

» Le tort de la révolution est d'avoir beaucoup  
 » démolé et rien construit, tout est encore à  
 » faire.

» Vous avez raison, mieux vaut la liberté as-  
 » sise sur le faisceau lié, que des baguettes dé-  
 » tachées.

» Qui fermera la révolution ? c'est un problème  
 » dont le temps garde le secret, et que résou-  
 » dront la raison et la nécessité : cela se ferait  
 » bientôt si le dragon à plusieurs têtes (l'anar-  
 » chie) n'avait pas intérêt à repousser celui à  
 » plusieurs queues (un gouvernement ramassé et  
 » fort.)

» J'aurai toujours le loisir de lire vos lettres et  
 » surtout celui d'en profiter. »

Cette missive me charma d'autant plus que j'a-  
 vais été compris ; dès ce moment, nous eûmes la  
 même pensée et je ne travaillai plus que pour le  
*dragon à plusieurs queues*, bien que je fusse  
 employé par son rival ; mais la France avant tout :  
 et l'essai qu'elle venait de faire m'avait prouvé  
 qu'elle ne pouvait fleurir et être heureuse avec  
 le système républicain.

La monarchie est la religion de l'honnête

homme ; quant au monarque , c'est le résultat des circonstances et des nécessités d'une nation ; les rois sont faits pour aider à sa prospérité , et elle n'est pas faite pour satisfaire aux exigences des rois.

Depuis cette ouverture de correspondance, je ne laissai passer aucun événement majeur sans écrire au général Bonaparte ; il me répondait , et je le repète, lorsque nous nous vîmes la première fois, nos paroles furent celles qui résonnent à l'unisson quand on les heurte simultanément.

Alors apparaissaient comme de brillants météores des capitaines habiles, qui grandiraient jusqu'au jour où il n'y aurait plus en France qu'un seul héros, Bonaparte.

Je citerai dans cette belle liste le général Marceau, qui à la beauté d'Achille joignait sa bravoure avec toutes ses qualités sans un de ses défauts, et avec des vertus que ne posséda jamais le héros d'Homère ; Marceau , second Miltiade , et qui purifiait la victoire, du sang versé, par les larmes de son humanité et les dons de sa bienfaisance ; Marceau dont les ennemis respectèrent la tombe, lui qui fit tant pour la patrie, et qu'il

put aimer sans défiance, car il était trop élevé pour descendre jusqu'à l'ambition.

Hoche, au contraire, faisait un pêle - mêle de l'ambition et des vertus ; lui cherchait la gloire parce qu'il la croyait le chemin du pouvoir ; Hoche, humain, quoique soldat, et, à ce titre, accoutumé à voir couler le sang. Lorsque les hommes civils devenaient cruels par fanatisme, celui-là fut grand tant qu'il n'aspira qu'à la renommée ; mais, quand on eut offert un leurre à son désir de commander, le héros disparut, et l'intrigant prit sa place. Enfin on le punit, par une mort précoce, de ce qu'il avait voulu compter avec ses complices qui prétendaient faire de lui un instrument pour accomplir leurs vues, et non lui en servir pour l'aider à les devancer au but où tous ensemble tendaient.

Pichegru, capitaine aux conceptions rapides, au coup d'œil de l'aigle, génie improvisé sur un champ de bataille, ferme, énergique ; autre Hercule dans l'action ; dans le repos, faible, incertain, hésitant, tâtonneur, et perdant la victoire à force d'environner de précautions ce succès qu'il emportait dans le péril, en s'y précipitant en aveugle et

comme en jeune inconsideré. Pichegru ne sut pas être républicain ou royaliste; ses tergiversations le perdirent avec son mépris extravagant du grand Bonaparte. Par un effet singulier d'optique et qui est propre à la sottise envie, Pichegru voyait s'amoindrir la réputation de Bonaparte, lorsque celle-ci planait déjà sur l'univers; sa mort fut le calcul de sa haine, qui, ne pouvant combattre avec avantage un rival heureux, tenta de le déshonorer en le chargeant du poids d'un crime inutile et que la vertu de celui-là aurait repoussé si on le lui eût offert.

Kléber, demi-géant, héros complet; la beauté de son corps était en harmonie avec celle de son ame; républicain pur, sans arrière-pensées, il aspirait à des lauriers glorieux, sans songer aucunement qu'ils pussent se changer pour son front en diadème; partisan de la liberté, il ne l'eût pas chargée de chaînes; le despotisme de la France aurait rendu ses jours amers, et le crime qui le tua d'un coup lui évita doublement une longue mort morale et en même temps la rébellion contre le choix du peuple, acte coupable, que son cœur toutefois aurait érigé en vertu.

Tels étaient les principaux, parmi les habiles capitaines de cette époque, ceux qui avaient remplacé Luckner, Biron, Custines, Beauharnais, Westermann, dévorés par les jacobins, ou ceux qu'un exil pénible avait arrachés au supplice, Broglie, Bouillé, Montesquiou et Dumouriez, plus ambitieux que héros, et qui, n'ayant voulu vaincre comme un autre Monck, avait été contraint de souiller lui-même par sa désertion honteuse une gloire trop réelle pour un pareil intrigant.

L'Institut qui venait d'être organisé m'admit au rang de ses membres dans *la section des sciences morales et politiques*; fier d'un tel choix, je ne voulus pas qu'on me reprochât de ne rien faire, et en conséquence, lorsque le vœu de mes collègues m'eut fait le secrétaire de notre classe, je me mis à composer d'abord un compte rendu des travaux moraux et politiques des membres, puis un *mémoire sur les relations commerciales des Etats-Unis*; cette œuvre était le fruit de mon séjour dans ces contrées auxquelles je me crus obligé de payer un prix de reconnaissance pour le bon accueil que j'y avais reçu.

Un an s'écoula à peu près depuis que j'étais



revenu dans ma patrie, ce temps avait été bien utilisé par moi à me faire de nouveaux amis, à réchauffer le zèle des anciens, à demander au Directoire un témoignage éclatant de sa satisfaction, tant pour ma conduite antérieure à mon retour en Europe que pour le voyage que j'avais su faire à Berlin avec un tel mystère, que j'étais parvenu à dérouter pleinement les argus diplomatiques des puissances ennemies.

Madame de Stael, je dois en convenir, me seconda avec cette chaleur précieuse, si rare parmi nous; Benjamin Constant, alors plus que jamais attaché au char de cette fée brouillon, ne fut pas un de ceux qui me furent le moins utiles.

Le baron de Rebecq ( Benjamin Constant ), Suisse de naissance, Français d'origine, joignait à beaucoup d'esprit une éloquence naturelle et facile; homme du monde et de cabinet, à sa place dans un salon ou dans une tribune, il ne se reculait ni du boudoir, ni de la taverne (le café d'alors), ni de pire; parleur élégant, toujours prêt à courir au vainqueur pourvu que celui-ci lui fit des cajoleries dorées, sa conscience politique était dans sa tête et pas dans son cœur; ferme dans des

questions de philanthropie, il variait dans toutes les autres avec une facilité peu convenable pour la fixité de son opinion; on l'a vu soutenir, le lendemain, le pouvoir qu'il combattait la veille, prêcher pour la liberté le matin, et le soir faire le panégyrique du despotisme; trop besogneux pour n'être pas forcé de courir après un écu, il sacrifiait parfois son indépendance aux exigences du moment; girouette brillante, il tournait toujours, soit avec le vent, soit contre, car il n'était arrêté ni par la honte d'une apostasie, ni par le ridicule de son enthousiasme pour l'homme de parti ou la chose contre lequel, la veille, il avait tenté de prémunir le public; homme d'un commerce aimable, ami peu sûr à cause de son irréflexion, de son étourderie, de son inconséquence, et celle-ci poussée si loin, que lui, de bonne foi, au milieu de ses oscillations perpétuelles, n'a cessé de se croire le plus constant des mortels, et le plus invariable dans ses principes de morale politique, religieuse, de gouvernement, et la vérité était qu'il n'en avait aucun d'arrêté sur ces matières importantes.

Si nous étions à une époque moins oublieuse

« J'ai l'honneur de vous annoncer , général ,  
 » que le Directoire exécutif m'a nommé minis-  
 » tre des relations extérieures.

» Justement effrayé des fonctions dont je sens  
 » la périlleuse importance , j'ai besoin de me  
 » rassurer par le sentiment que votre gloire doit  
 » apporter de moyens et de facilité dans les négo-  
 » ciations. Le nom seul de Bonaparte est un auxi-  
 » liaire qui doit tout aplanir.

» Je m'empresserai de vous faire parvenir  
 » toutes les vues que le Directoire me chargera  
 » de vous transmettre , et la renommée , qui est  
 » votre organe ordinaire , me ravira souvent le  
 » bonheur de lui apprendre la manière dont vous  
 » les aurez remplies , etc., etc. »

C'était du style officiel. La réponse ne se fit pas attendre ; elle portait :

« Citoyen ministre ,

» Vous êtes enfin à votre place ; le meilleur  
 » moyen de nous réconcilier avec l'Europe est de  
 » lui montrer que l'égalité n'est pas chez nous un  
 » vain mot , que le gouvernement accueillera  
 » toutes les capacités, lors même qu'elles appar-  
 » tiendront à l'ancienne noblesse. Est-ce que les

» du Guesclin, les Bayard, les Catinat, les Vau-  
 » ban n'étaient pas aussi bons patriotes que Robes-  
 » pierre ou Dumolard ? Malheur aux sots qui re-  
 » poussent des classes entières; qu'on se méfie d'un  
 » individu, soit; mais bannir toute la noblesse  
 » parce qu'il y a eu des gentilshommes avides et  
 » traîtres, c'est une injustice criante; le fils d'un  
 » malhonnête homme est souvent le plus vertueux  
 » de son temps.

» Les rapports qui vont s'établir entre nous  
 » me seront agréables, vous m'entendez, et le  
 » citoyen Lacroix ne me comprenait pas; je ne  
 » l'estime comme habile, ni ne le regrette; votre  
 » perte me serait irréparable. »

Dès mon entrée au ministère, et la première fois  
 que j'allai chez Barras, il me prit par la main et  
 me conduisit chez Laréveillère, où Rewbell arriva  
 peu après. Là les trois directeurs me dirent par  
 l'organe de Barras :

« Que la république était minée au profit des  
 Bourbons; que le parti actuel de ceux-ci consis-  
 tait dans deux directeurs, Barthélemy et Carnot,  
 dans un très grand nombre de membres des deux  
 conseils ayant à leur tête Pichegru, Villot, de La

Rue, *Bourdon de l'Oise*, *Rovère* (qu'on remarque ces deux-là), Aubry, Lafont-Ladebat, Tronçon-Ducoudray, Barbé-Marbois, Murinais, La Harpe, Richer-Sérisy, de Rippert, directeur de la *Quotidienne*, Laville-Heurnois, quoique détenu, l'adjutant-général Ramel, commandant la garde des conseils, et d'Ossoville leur ministre de la police (d'autres noms furent prononcés, je les ai oubliés); que le moment était proche où ces conspirateurs tenteraient de s'emparer du pouvoir; qu'il fallait les prévenir; le général Bonaparte approuvait ce coup d'État, et pour en diriger la partie militaire, il envoyait le général Augereau, déjà peut-être en route, et que l'on attendait incessamment; que, comme ministre des relations extérieures, je devais être dans le secret du gouvernement, qu'on me le confiait, et que, maintenant, on réclamait le concours des mes lumières.

Je me doutais à l'avance de ce qu'on me révélait; j'avais été, à mon arrivée, visité par mon ex-colleague de plusieurs façons, l'abbé de Montesquiou-Fezensac. Il avait voulu me faire dîner avec Pichegru, Richer-Sérisy, le marquis de Clermont-

Gallerande et le reste de *la fleur des pois* du royalisme; mais j'avais refusé : on était venu à moi, le croirait-on? par l'intermédiaire de madame de Stael, qui, en adorant Dieu, aurait négocié avec Satan pour le ramener en paradis, plutôt que de rester tranquille en présence d'intrigues politiques.

J'eus de la peine à prouver à ma brouillante amie que ma position délicate et reconnaissante envers le Directoire m'interdisait tout rapprochement avec ses ennemis; que d'ailleurs, loin de trouver de la constance dans le parti de Pichegru, je n'y voyais que fluctuation, faiblesse, incertitude et vaine jactance.

Cela dit, je me retirai provisoirement de ce cercle à qui se liait Benjamin Constant, déjà acquis au Directoire, et pour lequel il venait de publier un écrit adulateur, en attendant qu'on le chargeât de l'apologie de la journée du 18 brumaire.

Instruit donc de toutes ces choses, je répondis à Barras que je ne croyais Pichegru ni ses adhérents hommes capables de renverser le Directoire; que cependant, si on les prenait en flagrant délit

de conspiration, la loi du *primo mihi* commandait qu'on ne leur permit pas de tenter un coup de main qui, bien que sans résultat, n'en troublerait pas moins la tranquillité publique. J'avancai en cette circonstance une maxime que je crois bonne :

Qu'un gouvernement n'est fort que lorsqu'il ne laisse pas aux faibles l'espérance de le renverser, et cela en ne leur permettant à eux-mêmes aucun signe de vie active.

Dans le fait, il y avait trop peu de temps depuis la chute de la royauté pour qu'on pût espérer de la reconstruire aussi vite; les griefs contre elle, contre la noblesse restaient, à tort sans doute, dans toute leur vivacité; la masse républicaine commençait à vivre sous ce régime qui lui convenait; les acquéreurs des biens de l'Église et des émigrés les possédaient depuis trop nouvellement pour qu'ils crussent avoir acquis le droit de prescription; ceux-là donc redoutant de les perdre, et si jeunes propriétaires, frémissaient et s'indignaient à la pensée que les émigrés de retour les contraindraient à leur rendre ce qu'ils faisaient valoir avec autant de satisfaction que d'orgueil; la

bourgeoisie, les avocats, la basse magistrature, et puis cette tourbe noire, âpre, avide, sangsue permanente, classe de procureurs, d'huissiers, de recors, jadis saucés dans le ruisseau et la boue par l'audace folle, impudente des gens de qualité qui, naguère, les voyant à leur poursuite, les pourchassaient de toutes façons; eux aujourd'hui, à leur tour, mieux payés, les faisant trembler de leur côté, raffolaient de cette ère nouvelle. Que de paysans, de petits bourgeois jubilaient aussi de leur importance accrue et de la dignité de leurs supérieurs anéantie; enfin les diverses armées que la noblesse avait cru désorganiser en les abandonnant avaient trouvé dans leur sein des héros impromptus, d'habiles, de grands capitaines, qui, dès le premier instant se mettant à leur tête, les avaient conduites au combat et à la victoire.

Que pouvaient opposer à cette masse compacte ces royalistes si faibles, si chétifs, si malingres, eux qui, à part la Vendée, exception glorieuse et où l'honneur du peuple et des nobles s'est conservé intact, n'avaient su que fuir, qu'abandonner Louis XVI à ses bourreaux? maintenant qu'ils





ne formaient plus un ordre , qu'ils n'avaient ni leurs richesses , ni leurs vassaux , ni leur influence , ni l'appui des États de province , des parlements , de l'administration , de la cour , du roi ; à qui enfin tout manquait.

Pichegru était forcé de marcher à leur tête , mais son orgueil l'aveuglait ; il se figurait être encore un grand poids dans la balance politique , surtout vis à vis du soldat , et il ne voyait pas qu'en perdant le commandement en chef il avait tout perdu , et que sa renommée , déjà obscurcie par le soupçon de royalisme , ne lutterait pas un instant contre la jeune gloire du vainqueur d'Italie.

J'ai voulu présenter la masse des raisons qui me déterminèrent à me ranger du parti du Directoire plutôt que de celui du général Pichegru et de l'abbé de Montesquiou. Ce parti n'était pas celui du roi : on trouvait là des niais et des avides , l'un faisant de la chevalerie pour être nourri , l'autre fourbe et poltron , tous incapables de combat et de résistance.

Le bon sens voulait donc que j'allasse avec le pouvoir exécutif , surtout soutenu par le consen-

tement du général Bonaparte; ma détermination prise, je l'exécutai franchement. Je ne suis pas de ceux qui font de la politique amoureuse : le sentiment est ridicule ailleurs qu'en tête-à-tête, les hommes ne se laissent pas conduire, ni les obstacles vaincre avec des mots de pathos et de sensibilité.

L'homme que Bonaparte envoya d'Italie présider, ai-je dit, à la partie militaire du coup d'État fut Augereau.

Ce général, enfant de Paris, fils d'une fruitière, véritable chenapan, et tout homme de mauvaise compagnie, de ton détestable, républicain forcené, tant que dura la république, ce qui ne l'empêcha pas de devenir un des courtisans les plus adulateurs de Napoléon, n'en était pas moins un excellent militaire, un héros véritable, dont la conception s'illuminait sur un champ de bataille, au point d'étonner ceux qui l'approchaient : son nom, il faut l'avouer, se rattacha à nos plus beaux faits d'armes, et parmi les braves de cette époque, Augereau comptait au premier rang.

Quand il nous vint avec l'assentiment de Bonaparte, j'admire la sagacité supérieure de celui-ci, le général qui allait nous aider à vaincre deviendrait, par la force des choses, le bras droit du Directoire, et acquerrait une haute popularité parmi les républicains, le service qu'il rendrait suffirait à élever ses prétentions, et en retour de la délivrance du Directoire il pourrait en exiger un premier commandement.

Bonaparte avait vu cela, et s'il avait choisi dans la foule des vaillants militaires, son choix lui avait fait mettre la main sur un homme incapable de profiter pour lui du bénéfice des circonstances; Augereau, sans doute, était ambitieux; mais qu'est-ce que l'ambition sans le génie? elle nuit dans cette condition et ne sert pas; la preuve lui en fut acquise de nouveau; en ce cas-ci, Augereau, dans les premiers jours de succès, se crut l'égal de Bonaparte, lui écrivit en conséquence, et puis tomba dans sa nullité politique.

Les mesures que prenait la majorité du Directoire ne purent, malgré leur prudence, rester cachées de manière à n'éveiller aucun soupçon.

Les clichyens (1), ou plutôt les royalistes, en prenant alarme, se réunirent chez le général Willot, rue du Cherche-Midi, n° 295 ; là vinrent, comme chefs de cette pauvre conspiration, Pichegru, Henri La Rivière, Aimé, affublé, sans raison, du prénom de *Job*, dont sans motif encore, on lui faisait un ridicule; de La Rue, Imbert-Colomès, Camille Jordan, Merssan, Lemerer, Madier-Monjau, Vaublanc (le comte de) Lafond-Ladébat, Murinais, Rovère, Tronçon du Coudray, l'abbé de Montesquiou, Clermont-Gallerande, Richer-Sérisy, La Harpe, l'abbé Morellet, et tout le comité royaliste; d'Ossonville, toujours grand faiseur d'embarras, et chargé de la police par ces messieurs, la sienne opposée à celle du gouvernement, en déjouait les manœuvres.

Dans ce comité, selon l'usage, on parla beaucoup et on ne conclut rien. Willot, qui était le Marcellus de la troupe, dont Pichegru s'obstinait à être le Fabius, proposa que, cette nuit même (celle du 15 au 16), les conseils se rassemblas-

(1) On appelait *clichyens* les membres des deux conseils qui se réunissaient en un club particulier dans la rue de Clichy.

sent, et que lui, muni de leur ordre, s'en irait avec leurs gardes s'emparer, au Luxembourg, de Barras, de Laréveillère et de Rewbell; ce projet eût réussi peut-être.

Pichegru, en ne demandant que trois cents hommes pour enlever cette *nichée de jacobins*, ajouta, selon son usage, qu'il n'était pas temps; il fit ajourner le dénouement à la nuit du 19 au 20, et par cette faute se perdit avec tout son parti.

Malheur, dans les temps de révolution, à celui qui, pouvant agir la veille, se repose jusqu'au lendemain; la prudence veut, et le succès l'exige, qu'on suppose toujours notre adversaire aussi pressé que nous d'en finir; par là, on le prévient et on se sauve.

L'abbé de Montesquiou, en 1814, me conta que la cause réelle du retard de Pichegru provint de l'oubli de son nom, dans la liste des cinq nouveaux directeurs qui devaient être élus; Montesquiou président, le duc de La Trémouille, Barthélemy, Barbé-Marbois et Boissy-d'Anglas, qui n'en savait peut-être rien. Louis XVIII voulut que, sous ce simulacre de continuité de la répu-

blique, le gouvernement provisoire précédant son retour fût caché; or Pichegru, surpris, s'irrita même de ne pas voir son nom au rang de ces élus, et tint à reculer afin d'en faire exclure ou Boissy ou Barbé, et de se faire mettre à la place du rayé.

Vers le soir du 16 fructidor (2 septembre 1797) la police instruisit plus vivement le Directoire que les conseils étaient sur le point de tenter un coup d'État; Rewbell et Laréveillère coururent s'en expliquer avec Barras, qui, lui aussi, trop enclin à remettre les affaires sérieuses, se moqua d'eux, et leur conseilla de dormir en paix encore pendant quatre ou cinq jours.

En effet, lui se couche, mais son sommeil est bientôt interrompu d'abord par Merlin, porteur des pièces, des proclamations pour annoncer ou justifier le coup d'État, et puis par Sottin, de la police générale; celui-ci, mal reçu d'abord, n'en rapporte pas moins au directeur que le prince de Carency, fils aîné du duc de la Vaugran, ministre de Louis XVIII à l'étranger, a des relations importantes à faire, il ne veut se confier qu'à Barras seul, et il l'attend rue Vaugirard, sous les galeries du midi de l'Odéon.

Barras hésite d'abord, puis s'arme, descend dans le Jardin du Luxembourg, y fait venir le misérable dénonciateur, et ce cœur de boue lui découvre de point en point le complot, lui raconte les détails de la discussion dernière, et, afin de se donner plus d'importance, le prévient qu'il ne lui reste pour sauver la république que cette nuit et la suivante.

C'est par cette coquinerie que le prince de Carency récompensa la confiance aveugle du duc de La Trémouille et perdit son père.

La vérité parle ici : Barras n'a plus envie de dormir, il fait réveiller ses collègues, envoie après Merlin, mande Augereau et, de concert avec eux, décide que l'on tentera *l'acte de résistance* dès la nuit prochaine venue, celle du 17 au 18. Barras était bon homme ; s'il n'aimait pas Carnot, il estimait et affectionnait Barthélemy ; il essaya donc de le sauver, et, dans la matinée, alla le voir et, sans lui laisser rien à connaître, lui donna le conseil d'abdiquer le même jour. Barthélemy fit du romain lorsqu'il ne fallait être qu'entrepreneur habile, et refusa son salut ; Barras en fut fâché. Alors il lui proposa de se rallier fran-

chement à la majorité du Directoire, ici autre refus : cet homme marchait à sa perte, et il y arriva (1).

Les trois directeurs en voulaient tant à Carnot que, pour le gêner de toute manière, ils avaient éludé, sous je ne sais quel prétexte, de lui faire payer son traitement, si bien qu'il ne possédait que trente-six francs (il me l'a dit depuis) ce jour-là. Carnot partageait la sécurité de Barthélemy : les parfaites honnêtes gens ont trop de bonhomie.

Le 17, à onze heures du soir, le Jardin du Luxembourg est occupé par des officiers sans troupe, par des hommes forts, braves et à trois poils, à réputation peut-être ébréchée, mais excellents pour agir en enfants perdus. Le commandant du Luxembourg, qu'on n'avait pas mis dans le secret, vient instruire Carnot de cette

(1) Barthélemy, neveu de l'auteur célèbre du *Voyage du jeune Anacharsis*, s'était créé dans la diplomatie une réputation honorable. Il fut ambassadeur en Suède, en Angleterre et en Suisse : ici il conclut la paix entre la France et les cours de Prusse, d'Espagne et de Hesse. Instruit, bon homme, et néanmoins fin diplomate, royaliste d'instinct, honnête homme, il n'avait ni prescience ni vigueur.



particularité. Carnot , à qui l'on dit que Laréveillère , président du Directoire , est absent , donne l'ordre de faire évacuer le Jardin ; les *bravi* bien conseillés obéissent et vont attendre chez un des leurs logé rue d'Enfer.

Sur ces entrefaites, Barthélemy, qui avait passé la soirée à jouer au trictrac, arrive chez Carnot ; il savait enfin ce qui se passait ; Carnot venait de l'apprendre par le fait du rassemblement qu'il croyait avoir dissipé ; tous les deux se consultent sur ce qu'il faut faire. Carnot dit :

« Sauvons-nous, car on nous arrêtera si l'on ne nous égorge. »

Barthélemy, incapable d'aucune résolution énergique, rentre dans son appartement, brûle ses papiers, écrit à plusieurs amis qui tous furent compromis par cette imprudence.

Je crois que, même dans les temps calmes, un homme habile ne doit écrire que ce qui peut servir à faire des papillotes.

Carnot, dont l'ame est autrement trempée, ne perd pas de temps, il se déguise, et dès qu'il a entendu le coup de canon d'alarme qui, placé au Pont-Neuf, donne le signal, il sort du Luxem-

bourg par une porte isolée donnant non dans la rue, mais dans une autre maison, et, deux pistolets à la main pour toute défense, il met trois heures à gagner l'asile qu'il s'était préparé à l'avance, tant il a à faire de chemin pour éviter les corps-de-garde et les postes militaires qu'Augereau a multipliés.

Barras va chez Barthélemy, lui offre de le laisser sauver (il était sans importance); Barthélemy veut un passeport sous son nom et partir en plein jour; Barras ne peut accorder ce qui l'aurait perdu; Barthélemy demeure prisonnier. Sottin, chargé de le conduire au Temple, lui offre encore la fuite, ce fut en vain, malgré la menace qu'il lui fait de la déportation et peut-être même de la mort : souvent des corps débiles renferment des âmes de bronze et un courage moral rempli de force là où manque l'énergie de l'âme.

Le Directoire, pour ne pas être pris au dépourvu, et il avait raison, car quand on veut réussir il faut tellement multiplier les chances de succès que les trois quarts restent inutiles, le Directoire, dis-je, avait fait entrer l'armée du général Hoche dans le rayon constitutionnel; ceci

avait éveillé l'attention des conseils qui, au lieu de se mettre en mesure, pérorèrent. Ces troupes, appelées en hâte, furent autour de Paris le 13, et dès la nuit venue, elles occupèrent les barrières, l'enceinte de la ville, les boulevards, les quais, les places, les ponts, protégèrent le Luxembourg et investirent les Tuileries.

Les inspecteurs des deux conseils, dont les fonctions sont les mêmes que celles des questeurs d'aujourd'hui (ceux-là avec plus d'attributions) furent informés par le commandant de la garde législative de ces mouvements; ils n'y crurent pas, singulière confiance qui tant de fois nous joue, et dans laquelle on retombe toujours, et lorsque les inspecteurs eurent reconnu la réalité du danger, le temps de le conjurer était passé.

Des manœuvres habiles, de l'audace, le génie militaire d'Augereau développé dans un moment décisif, punirent Pichegru de ses retards et les autres de leur nonchalance. On s'empara des Tuileries : Augereau lui-même arrêta Ramel (1)

(1) Il a écrit l'histoire de cette journée de sa déportation et de son sauvetage. — Employé depuis 1814, la canaille royaliste de Toulouse le tua, le 13 août 1815.

en l'outrageant ; car, s'il avait les qualités du soldat, il ne possédait aucune des vertus du héros. Pichegru était accouru, on l'arrêta, malgré son allocution aux troupes ; on saisit avec lui Rovère, Perée, Tupinier, Jarry, de La Metherie, Descourtils, ceux-ci membres des Anciens, Willot, de La Rue, d'Auchy, de Rurumate, Fayolle, Bourdon de l'Oise, des Cinq-Cents ; on empêche les conseils de se réunir, et on repousse les imprudents qui viennent faire du sublime de rue, et surtout inutile.

Le Directoire, ou plutôt les trois directeurs, avaient désigné au moment de l'action, aux députés de leur bord, la salle de l'École de Médecine pour les Anciens, et le théâtre de l'Odéon pour les Cinq-Cents. Lamarque fut président de ceux-ci, sur le refus du vertueux Siméon Poulain-Grandprey, qui eut toujours le mérite d'être preste à rejoindre le vainqueur, proposa aux Anciens de nommer Royer-Ducos à la présidence.

Le complot royaliste déjoué, le reste devint facile ; on annula les nominations de quarante-huit départements, on déporta deux directeurs, des députés, des journalistes ; la censure fut éta-

blie, on ferma les clubs et on donna au Directoire le droit de mettre une commune en état de siège.

Cette révolution ( car c'en était une ) ne coûta pas une seule goutte de sang, bien qu'on l'ait calomniée aussi ; les hommes que l'on déporta furent Barthélemy, Pichegru, Willot, de La Rue, Bourdon de l'Oise, Rovère, Aubry, Lafond-Ladébat, Tronçon du Coudray, Barbé-Marbois, Murinais, Ramel, commandant de la garde législative; d'Ossoville, Laville-Heurnois, Brottier, Duverne de Presle, à qui sa trahison profita, car si l'on se montra sévère en apparence, en réalité on le protégea.

Merlin de Douai, François de Neufchâteau entrèrent au Directoire, en remplacement des deux exclus. Quinette prit le portefeuille de l'intérieur, et Lambrecht celui de la justice : c'étaient deux hommes de mœurs pures, de science profonde, de probité à l'épreuve; mais le titre de votant pouvait être appliqué au premier.

La victoire était complète, le Directoire vainqueur n'était pas content; Hoche, compromis,

s'indignait qu'Augereau eût pris sa place, car Barras la lui avait promise, et celui-là, trompé dans son ambition, faisait grand bruit; d'une autre part, on ne comptait pas trop sur Bonaparte : il avait envoyé, il est vrai, Augereau, mais il avait retenu trois millions que les directeurs lui avaient demandés pour solder les frais de la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797); de plus, on le savait lié avec Carnot, et La Valette, son aide de camp, expédié par lui à Paris, s'était montré presque en ennemi du Directoire, et cela au point que, sans moi, on le happait et on l'envoyait à Sinamary. Bonaparte s'inquiétait, on doutait de sa sincérité, sa gloire faisait craindre son ambition. Le gouvernement me chargea de lui donner connaissance de ce qui s'était fait; je le fis en ces termes :

Paris, le 22 fructidor an v  
(8 septembre 1797).

« Un grand événement vient de se passer, ci-  
 » toyen, le 18 fructidor; il doit avoir nécessaire-  
 » ment la plus énergique influence sur les desti-  
 » nées de la république, et tout ce qui, en France,  
 » a le sentiment de la liberté pense qu'il en af-  
 » fermira à jamais la durée; mais, comme la per-

» fidie pourrait chercher à le dénaturer par des  
 » récits infidèles , je dois fixer dès ce moment vos  
 » idées , en vous transmettant les principaux dé-  
 » tails , ainsi que les proclamations du Direc-  
 » toire.

» Vous lirez dans les proclamations qu'une  
 » conspiration véritable et toute au profit de la  
 » royauté se tramait depuis longtemps contre la  
 » constitution de l'an III ; le mot *patriote* était  
 » devenu une injure ; toutes les institutions répu-  
 » blicaines étaient avilies, un fanatisme hypocrite  
 » nous avait tout à coup transportés au XVI<sup>e</sup> siè-  
 » cle ; les héros de nos armées n'étaient plus  
 » que des brigands ; les vaincus se demandaient  
 » entre eux quels étaient ceux des vainqueurs  
 » auxquels ils pouvaient faire grâce ; la divi-  
 » sion était au Directoire ; dans le Corps législatif  
 » siégeaient des hommes élus d'après les instruc-  
 » tions du prétendant ; leurs motions respiraient  
 » le royalisme ; il s'était élevé dans le Corps un  
 » monstrueux pouvoir exécutif (les inspecteurs  
 » de la salle), qui menaçait d'envahir le gouver-  
 » nement, et où siégeaient les royalistes les moins  
 » déguisés ; tout était prêt pour dissoudre la cons-

» titution , lorsque le Directoire, par une de ces  
» mesures vigoureuses que commandait le salut  
» de la patrie , a fait saisir des individus qui  
» osaient se dire députés. Cette conduite ferme a  
» reçu l'assentiment général. Aucun désordre ne  
» l'a souillée ; les gardes du Corps législatif ont  
» obéi à la voix du général Augereau ; les patriotes  
» n'ont pas laissé égarer leur enthousiasme ; au-  
» cun cri de vengeance ne s'est fait entendre :  
» enfin la confiance dans le gouvernement est  
» unanime ; le peuple est satisfait et tranquille ;  
» les députés ont secondé les mesures du Direc-  
» toire et lui ont prêté l'appui de la loi ; ils ont  
» rendu des décrets fermes et rassurants que  
» vous connaîtrez ; mais, ennemis de tout ce qui  
» pouvait rappeler le règne affreux de la Terreur,  
» ils ont voulu que le sang même le plus coupable  
» ne fût pas répandu ; c'est ce qui distinguera  
» dans l'histoire cette mémorable époque de la  
» révolution.

» On vous dira que la constitution a été violée,  
» et ce reproche vous sera fait, surtout par ceux  
» qui regretteront le plus qu'elle n'ait pas été  
» détruite. Voici la réponse à ce reproche : La



» constitution était presque renversée ; dès lors,  
 » *il a fallu, de toute nécessité, se saisir des*  
 » *seuls moyens de la relever, de la raffermir*  
 » *pour s'y renfermer ensuite et pour toujours*(1):  
 » aussi, l'instant d'après, a-t-elle été plus que  
 » jamais religieusement observée ; toutes les  
 » délibérations ont été parfaitement libres ; on  
 » va procéder au choix de deux nouveaux di-  
 » recteurs ; enfin, pour confondre les espérances  
 » de tous ceux qui méditeraient encore la ruine  
 » de cette constitution, une mort prompte a été  
 » prononcée dès le premier jour contre quiconque  
 » rappellerait la royauté, la constitution de 1793  
 » *ou d'Orléans* (2); voilà ce que vous direz. Vous

(1) Je conjure le lecteur de faire attention que M. de Talleyrand-Périgord emploie à défendre le bris violent de la constitution de l'an III les mêmes paroles dont Charles X s'est servi pour justifier ses fatales mesures du 25 juillet 1830, mesures tant blâmées par M. de Talleyrand, qui, trente-trois ans auparavant, avait aidé à en faire autant. *Et nunc intelligite.*

(2) Parmi les très nombreuses suppressions que l'auteur a faites à son manuscrit dans cette lettre, je dois signaler les mots soulignés. N'est-ce pas singulier que celui-là qui, en 1797, proscrivait le duc d'Orléans ait tant fait pour lui faire avoir la couronne de France, et tant fait surtout pour qu'il la conservât ?

» ajouterez que le Directoire, par son courage,  
 » par l'étendue de ses vues et ce secret impéné-  
 » trable qui en a préparé le succès, a montré au  
 » plus haut degré qu'il possédait l'art de gou-  
 » verner dans les moments les plus difficiles; que  
 » la république française pourra, désormais,  
 » employer au dehors et au dedans les plus fé-  
 » condes et les plus énergiques ressources qu'elle  
 » aura pour elle, et cet esprit public qui s'est ré-  
 » veillé tout à coup et avec lequel il n'y a rien  
 » d'impossible, et cet accord parfait entre les au-  
 » torités constituées que l'on était parvenu à désu-  
 » nir, et enfin cette belle expérience de vigueur  
 » qui la fait triompher, dans une heure et sans  
 » combat, du plus terrible danger qu'elle ait  
 » couru depuis qu'elle existe. »

Cette lettre, qui annonçait la victoire, raccom-  
 moda Bonaparte avec les directeurs. Bonaparte,  
 dans ce moment, était irrité contre le pouvoir  
 exécutif, auquel, le 14 juillet précédent (27 mes-  
 sidor, an V), il avait écrit de manière à le faire  
 tomber. Cette missive, bien peu connue, mérite  
 de l'être; elle fera voir que tout l'empereur  
 Napoléon existait déjà dans le général Bonaparte.

La voici ; le lecteur me saura gré de lui offrir ce moyen de réveil à la suite de la lecture de la mienne :

« Citoyens directeurs ,

» Vous trouverez ci-jointe la copie de la lettre  
 » que je reçois du général Clarck ; vous trouvez  
 » qu'on allonge toujours. Il est hors de doute que  
 » l'empereur veut voir la tournure que les  
 » affaires prendront en France et que l'étranger  
 » est pour plus qu'on ne croit dans toutes ces  
 » machinations.

» L'armée reçoit une grande partie des jour-  
 » naux qu'on imprime à Paris , surtout les plus  
 » mauvais ; mais cela produit un effet tout contraire  
 » à celui qu'ils se promettent. L'indignation est  
 » à son comble dans l'armée ; le soldat demande  
 » à grands cris si, pour prix de tant de fatigue  
 » et de six ans de guerre, il doit être, à son retour  
 » dans ses foyers, assassiné comme sont menacés  
 » de l'être tous les patriotes. Les circonstances  
 » s'aggravent tous les jours , et je crois qu'il  
 » est imminent , citoyens directeurs , que vous  
 » preniez un parti.

» Vous trouverez ci-jointes les proclamations

» que j'ai faites à l'armée : elles produisent le  
 » meilleur effet.

» Il n'y a pas un seul homme ici qui n'aime  
 » mieux périr les armes à la main que de se  
 » faire assassiner dans un cul-de-sac de Paris.

» Quant à moi, je suis accoutumé à une abné-  
 » gation totale de mes intérêts; cependant je ne  
 » puis être insensible aux outrages, aux calom-  
 » nies que quatre-vingts journaux répandent à  
 » toute heure et en toute occasion sans qu'il y en  
 » ait un seul qui les démente; je ne puis être  
 » insensible à la perfidie et aux tas d'atrocités  
 » contenues dans cette motion d'ordre imprimée  
 » par l'ordre du conseil des Cinq-Cents; je vois  
 » que le club de Clichy veut marcher sur mon  
 » cadavre pour arriver à la destruction de la ré-  
 » publique. N'est-il donc pas en France de ré-  
 » publicains, et, après avoir vaincu l'Europe,  
 » serons-nous donc réduits à chercher quelque  
 » angle de la terre pour y terminer nos tristes  
 » jours?

» Vous pourriez d'un seul coup sauver la ré-  
 » publique, deux cent mille têtes peut-être qui  
 » sont attachées à son sort, et conclure la paix

» en vingt-quatre heures. Faites arrêter les émi-  
 » grés ; détruisez l'influence de l'étranger ; si  
 » vous avez besoin de force , appelez les armées,  
 » faites briser les presses des journaux vendus à  
 » l'Angleterre , plus sanguinaires que ne le fut  
 » jamais Marat.

» Quant à moi, citoyens directeurs, il est im-  
 » possible que je puisse vivre au milieu des affec-  
 » tions les plus opposées ; s'il n'y a point de  
 » remède pour finir les maux de la patrie, pour  
 » mettre un terme aux assassinats et à l'in-  
 » fluence de Louis XVIII, je demande ma dé-  
 » mission.

» Vous trouverez ci-joint un stylet pris sur les  
 » assassins de Vérone.....

» BONAPARTE. »

Cette lettre avait poussé au 18 fructidor, et  
 après elle devenait inquiétante; enfin Bonaparte  
 cessa de bouder et le Directoire respira.

## CHAPITRE XII.

Inimitiés que fait naître contre moi le 18 fructidor.— Bonaparte à Paris.— Terreur qu'il cause au Directoire.— Conversation à son sujet entre Barras et moi. L'expédition d'Égypte est décidée.— Conversation importante entre Bonaparte et moi. — Portrait d'Ozun.—Portrait de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely.—Affaire de la mort du général Duphot.— Affaire du drapeau tricolore à Vienne.— Influence de la France sur les républiques ses protégées. — La malice de mes ennemis me fait songer à ma retraite. — Le Directoire me retient.— Je persiste, il cède.— Lettre d'acceptation de démission.— Quelques uns de mes ennemis.— Charles Lacroix.— Lucien Bonaparte est contre moi.— Cause de son dépit, qui me met mieux avec son frère.— Quatremère-Dijonval, fou et mon ennemi. — Les télégraphes en l'air.— Henri veut me tuer. — Portrait de Joseph Bonaparte, deux portraits de Joséphine, madame Bonaparte et impératrice. M. . . . — Les trois billets, ou les ricochets de l'amour, anecdote relative à la femme d'un grand homme.

Le succès du 18 fructidor augmenta le nombre de mes ennemis; les royalistes, qui ne raisonnent jamais, trouvèrent mauvais que moi, bien assuré de leur défaite, de leur faiblesse, je n'eusse pas préféré tomber avec certains d'entre eux, car les habiles ne s'exposèrent pas à attendre le

moment où la chance deviendrait favorable; elle eut lieu en 1814; je la saisis avec empressement, on a pu voir de quelle manière j'en ai été récompensé.

Je m'embarrassai peu des criaileries, des méchancetés de ces gens qui, partis de si bas, ou qui si loin de nous, ne s'avisent pas moins de nous outre-jalouser, comme si nous occupions un poste qui leur appartiendrait le jour de notre chute.

Les victoires prodigieuses, conséquences des quatre campagnes de Bonaparte en un an, amenèrent la paix; Bonaparte en apporta le traité, et il voulut que je le présentasse au Directoire, dans la séance solennelle qu'on lui dédia le 11 décembre 1797: ce fut une belle, une pompeuse journée; elle proclama le poids énorme dont le héros pesait sur la destinée de la république; Rewbell, le lendemain, dit à Barras à ce propos :

« Sais-tu que je n'étais pas tranquille; je craignais que le peuple et les militaires ne nous criassent de céder la place au général, et que lui gouvernerait mieux que nous. »

Barras répliqua :

« On n'y a pas songé, mais nous serons perdus le jour où l'on viendra à y penser. »

Le même soir, celui-ci me prenant à part me dit :

« Le sol tremble sous nos pas; que vous semble de l'enthousiasme du peuple pour Bonaparte ?

— Le peuple aime les héros.

— Mais il devrait étendre sa tendresse au Directoire.

— Ce qui est brillant entraîne.

— Peut-être ira-t-on trop loin ?

— C'est possible. »

Lui alors, me saisissant par la manche de mon habit, s'écria :

« Vous plairait-il un instant de ne pas faire le ministre des relations extérieures ? »

Je me mis à rire, je m'inclinai, et lui poursuivant :

« Bonaparte m'inquiète, il est bien redoutable; que va-t-il vouloir ?

— Il peut aspirer à tout; cependant accordez-lui sa fantaisie, veuillez-la sérieusement, lui courra après son hochet, et on craindra plus sa gloire. »



Pour l'intelligence de ce propos il faut savoir que, pendant la guerre en Italie, le général m'écrivit plusieurs fois pour me développer un plan de descente en Égypte; j'en parlai au Directoire, qui ne dit ni oui, ni non; le héros n'était pas encore redouté; plus tard, comme lui revenait sur ce point, on fit mine d'y acquiescer; les préparatifs commencèrent, mais avec nonchalance, en manière d'acquit; le développement de l'enthousiasme qui suivit le retour du héros montra ce que celui-ci valait; on l'eût souhaité sur le Pô (sans calembourg) plutôt qu'à Paris.

Mon ouverture fut accueillie; Barras, la saisissant avec promptitude, fit appeler ses collègues, leur proposa la chose, dans l'intérêt de la république, et tous, qui avaient de l'esprit, l'acceptèrent dans le leur; on m'autorisa à l'annoncer au général et à m'en entendre avec lui.

Le lendemain, il vint me voir de si grand matin, que j'étais couché; aussitôt j'entamai la conversation, il m'écouta et lorsque j'eus achevé :

« On veut donc m'exiler ? »

— On cède à votre désir.

— Est-ce votre pensée ?

— Ma foi, non, puisque vous me le demandez.

— Alors votre idée est la mienne.

— Oui, vous faites peur et on vous éloigne. »

Il médita ; je poursuivis :

« Voulez-vous le conseil d'un homme qui vous est dévoué ?

— Et dont j'apprécie l'habileté (ma modestie cède au plaisir de rappeler l'estime que le grand homme a toujours faite de moi) ; parlez, je vous écoute, » poursuivit-il.

« Croyez-moi, acceptez cet ostracisme brillant, mettez-vous à la tête d'une croisade politique ; allez au bord du Nil venger la mort de tant de Français, recommencez-y l'héroïsme de saint Louis avec plus de génie, votre gloire s'en accroîtra ; elle remplira le monde ; pendant ce temps, vos frères, vos amis, vos admirateurs, ne vous oublieront pas ; la nature avare ne fournira pas si vite une seconde fois votre pendant ; les généraux, ambitieux sans votre capacité, vous imiteront, ils feront des sottises ; chacun de leurs revers vous élèvera davantage ; chaque jour, les

gouvernements feront des fautes, les périls viendront, la nation effrayée vous appellera, vous reviendrez, et alors..... »

Je m'arrêtai, lui reprenant : « Et alors...

— Et alors que Dieu sauve le roi et la monarchie.

— Oh ! je ne serai jamais un Monck, » répétait-il vivement.

« Qui vous parle de l'être ? »

Il me comprit cette fois, et à la suite d'un long silence :

« Est-ce que pour faire le bonheur de la France il faut absolument lui rendre la monarchie ?

— Je le crois.

— Vous n'êtes donc pas républicain au fond ? »

Je me mis à rire et puis répliquai :

« Je suppose que mon opinion est toute pareille à la vôtre. »

Mon Dieu, qu'il y a plaisir d'avoir affaire à un homme habile avec qui un mot lâché supplée à cent discours, à mille lettres; qui, au dessus des tartuferies mesquines de la faiblesse ou de la niaiserie, ne se déguise pas envers ceux dont quelque mérite les rapproche.

Bonaparte, changeant de propos, dit :

« Annoncez aux directeurs que j'accepte avec reconnaissance leur proposition, que je suis prêt à partir à la tête de trente-six mille hommes. »

Je pris la liberté de l'interrompre :

« Il paraît que tous les Alexandre n'en veulent pas plus avec eux pour faire la conquête de l'Égypte et de l'Asie? »

Son front s'éclaira et sa bouche poursuivit :

« De trente-six mille, de l'approvisionnement convenable, et avec carte blanche.... »

Dès ce moment nous nous apprîmes réciproquement ; nous marchâmes d'un pied commun, et il me renvoya ses amis. Dans le nombre je distinguai Dominique Ozun, membre du conseil des Cinq-Cents : c'était un jeune homme d'une figure très agréable, poli, gracieux, fin, fin à tromper... je ne sais qui; puis impétueux, énergique, ami dévoué et véritable enfant du Midi par la chaleur de son ame, bien qu'il fût né sur le versant septentrional des Pyrénées.

Regnauld de Saint-Jean-d'Angely fut aussi des nôtres. Quel esprit vif, lucide, travailleur, infatigable ! courant au plaisir en insensé ; passant

sans intermédiaire de la débauche à son cabinet ; aimant l'argent, le semant sans mesure ; très capable, porté à jouer le comte de Tuffières, mais, au fond, bon homme et sans façon lorsqu'il ne se ressouvenait plus de son importance. L'empereur l'aimait, comptait sur lui, et avec raison. Regnaud avait toutes les qualités d'un homme d'État, sauf le courage : le canon des ennemis le mettait hors de lui. Je raconterai par quelle mystification de terreur je me défis de lui au moment décisif de la fin de mars 1814.

J'aidai de mon côté au succès de l'expédition d'Égypte par toute mon influence. Je vis néanmoins Bonaparte s'éloigner avec peine, car je craignais que les circonstances ne s'opposassent au retour.

Je crois le lecteur peu curieux du récit des événements politiques ; aussi ne les lui signalerai-je qu'en passant. J'avais fait donner à Joseph Bonaparte l'ambassade de Rome : il y jouait un rôle important, mais le fanatisme révolutionnaire faisait tourner la tête à ses alentours. Le général Duphot, Français, était alors auprès de lui. Les patriotes romains, poussés par la jactance des offi-

ciers en sous-ordre de l'ambassade, tentèrent une demi-révolte. Duphot se montra pour les soutenir, à ce que je crois, et il y périt d'un coup de poignard. Joseph aussitôt quitta Rome, où les Français tardèrent peu à entrer. Là commence la chaîne des derniers malheurs de Pie VI. Cet événement tragique donna un grand mouvement dans mon ministère, et j'eus le chagrin vif et sincère de provoquer des mesures sévères contre un vieillard respectable dont il semblait que je me vengeais. Grâce à Dieu, sur ce point, ma conscience ne me reproche rien.

Le général Bernadotte, ambassadeur de la république à Vienne, ayant reçu l'ordre du Directoire de faire arborer le drapeau tricolore sur la porte de son hôtel, en remplacement de l'ancien écusson, fut insulté par la populace. Ceci mit la diplomatie en jeu. Il fallut se plaindre, menacer, puis éluder, car le Directoire ne voulait plus la guerre, et que l'on supporte tout avec résignation lorsque l'on veut arriver à un but avantageux.

Je fus l'ame du traité qui réunit à la France Genève et Mulhausen; nous avons perdu la première, la seconde nous est restée, et mieux encore,

à Mulhausen, tous les cœurs y sont sincèrement Français.

Le Directoire, poussé par une manie trop commune, en France, de vouloir contraindre à penser, à agir comme soi, s'avisa que la république de Hollande ne pouvait prospérer si elle ne prenait pas la règle française; en conséquence, on lui intima de changer sa forme de constitution; on imposa à ce pays un Directoire, un conseil des Anciens, un conseil des Cinq-Cents, enfin tout notre protocole. Je dus encore déterminer les Hollandais à contenter la fantaisie de nos directeurs, et il fallut menacer ces chers amis d'une invasion nouvelle pour que, dans leur enthousiasme, ils nous prissent pour modèle en tout.

Ce fut presque mon dernier travail; d'obscurs ennemis, des fripons de bas étage, soudoyés par je ne sais qui, et auxquels, certainement, je ne ferai pas l'honneur de les nommer, m'inspirèrent un tel dégoût de mes fonctions que, malgré la promesse que j'avais faite à Bonaparte d'attendre son retour pour disposer de moi, je me déterminai à me démettre de mon portefeuille. A la première

parole que j'en lâchai, le Directoire poussa de grands cris; Rewbell eut la politesse de me dire que, si je me retirais, il faudrait que tous partissent avec moi. Barras me suppliait de souffrir ces ignobles attaques; je patientai.

La méchanceté ne se repose jamais, les clameurs, les allégations, les infamies calomnieuses recommençaient avec une telle véhémence que, pour cette fois, je déclarai qu'à aucun prix je ne consentirais à rester au ministère. Le Directoire, malgré ses regrets, dut consentir à notre séparation, il ne le fit qu'après avoir sanctionné la nomination de mon successeur qu'il me pria de désigner, et que je lui eusse promis de garder le portefeuille jusqu'à l'installation de mon remplaçant.

En conséquence de ce traité secret, je reçus, le 48 juillet 1798, la lettre suivante qui atteste hautement non que l'on me forçait à partir, mais que je donnais librement ma démission :

« Le Directoire exécutif avait reçu la démission  
 » que vous lui aviez adressée, le 25 messidor  
 » dernier, sur les nouvelles instances que vous lui  
 » faites parvenir il vient de l'accepter et vous a



» fait remplacer par le citoyen Reinhart, ministre  
 » plénipotentiaire près la république helvétique.

» Le Directoire regarde comme un acte de jus-  
 » tice de vous témoigner, à cette occasion, com-  
 » bien il a été satisfait du zèle constant, du ci-  
 » visme et des lumières que vous aviez appor-  
 » tés tant dans les fonctions de votre ministère,  
 » que dans celles du ministère de la marine qui  
 » vous avaient été confiées provisoirement.

» Le Directoire, néanmoins, vous invite à con-  
 » tinuer le travail des relations extérieures jus-  
 » qu'à l'arrivée de Reinhart; il ne doute pas que  
 » vous n'y apportiez le même zèle.....»

Je dois rappeler ici, et je n'y aurais pas songé si je n'eusse pas reçu la lettre du Directoire, que, lors de la démission du ministre de la marine, Bléville Le Pelley, le Directoire, voulant nommer à sa place le vice-amiral Bruix, alors absent, me confia ce portefeuille jusqu'à l'arrivée du titulaire, et je le possédai assez longtemps.

Ma retraite, que j'avais précédée d'une brochure justificative dont je sauve l'ennui au public, ne désarma pas mes contempteurs furieux; Charles Lacroix, que j'avais remplacé, prétendait me

rendre responsable de son impéritie; c'était, à l'entendre, moi qui l'avais fait tomber, comme s'il n'avait pas suffi de son incapacité. Lucien Bonaparte se joignit à mes ennemis, il ne craignait pas de publier *que mon nom, attaché à toutes les conspirations, se retrouvait partout.*

Qu'est-ce qui nous avait brouillés ensemble? le dirai-je? pourquoi pas? ses attaques sont publiques, ma réponse doit l'être.

Il y avait un parti jacobin qui rêvait le retour de la Terreur; ses membres pour s'attacher Lucien, qui commençait à pointer au conseil des Cinq-Cents, où il venait d'être nommé, afin de se donner par lui les partisans de son frère absent, vinrent le trouver et promirent de l'élever à la dignité de président de la nouvelle constitution que l'on imposerait à la France; le président aurait sous lui deux consuls, l'un de la paix, l'autre de la guerre; ceux-ci ne seraient que les subordonnés de celui-là; Merlin et Jourdan en deviendraient les titulaires.

Lucien, en vrai jeune homme, il avait alors à peine vingt-quatre ans, ne s'apercevant pas qu'il manquait d'âge, d'expérience, de poids, de

réputation , se laissa prendre au piège , et sachant que j'avais la confiance de son frère le général , me parla de la proposition qui lui était faite dans le but de me lier à lui , et par moi d'obtenir de Bonaparte son consentement à la bonne fortune du futur prince de Canino.

J'avoue que j'eus le tort de ne pas chercher à guérir sérieusement cette hallucination momentanée , je la tournai en plaisanterie , et par ce que j'en dis, j'aurais ramené tout homme raisonnable. Je n'eus pas ce bonheur auprès de Lucien , il demeura persuadé que, par jalousie, j'avais mis des bâtons dans sa roue , et il me bouda , et il me décria avec une vivacité qui, heureusement, ne me brouilla pas avec Napoléon ; celui-ci, à son retour, me remercia du service que j'avais rendu à lui et à sa famille.

Quatremère-Dijonval, ce frère fou de deux frères gens d'esprit , de probité et de science , et que tant d'extravagances ont rendu fameux, s'attacha pareillement à me poursuivre , et cela parce que je m'étais refusé à vouloir entendre un projet de correspondance diplomatique au moyen des ballons, qui établiraient un système de télé-

graphes aériens entre Paris et les diverses capitales de l'Europe. Un ambassadeur à Vienne, par exemple, aurait eu réponse du gouvernement français, en trois heures de temps, et en accordant un peu plus d'une heure pour l'apport de la dépêche au cabinet du ministre, son conseil entendu, sa solution prise et renvoyée au télégraphe du départ.

C'était donc un fou qui m'attaquait, et on le croyait sur parole; ma vie même était menacée, un jeune homme nommé Jorry, voulait me tuer; on l'arrêta, je le fis mettre en liberté, lui donnai quelque argent, et je m'en fis un adversaire implacable; aux Cinq-Cents, les députés Gareau et Briot ne proposaient rien moins que le bris de la Constitution, afin de satisfaire pleinement leur acrimonie et leur haine à mon encontre.

L'amitié de tous les hommes estimables du temps me consolait; Joseph Bonaparte, l'un de ceux encore que la jalousie aveugle a le plus maltraités, s'était lié à moi d'une intimité où je trouvais du charme; celui-là ne gardait aucune ambition pour lui, toute la sienne s'attachait à son frère, au grand homme dont il ne faisait que

rêver la grandeur; nous passions de longues heures avec lui, Sieyes, Le Noir La Roche, Dambarrère, Ozun, Fabre de l'Aude, Cambacérés, Lebrun, Siméon, Thibaudeau, Treilhard, Benjamin Constant, Fouché, etc., à préparer les voies à la révolution du 18 brumaire; toutes ces capacités foncées auxquelles se joindraient Maret, Pétiet, Chaptal, Gaudin, Bertier, Emery, Portalis, Fourcroy, de Fermont, Lambrecht, Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, etc.; car tout ce qu'il y avait de génie et d'illustration ne voulait plus administrer qu'avec lui, ou ne vivre que sous son commandement.

Le Directoire ne convenait plus à personne, aucune bonne tête n'en était contente; nous avons fait depuis six ans l'essai de toutes les formes de république, et la nation, toujours malheureuse, n'importe la constitution dont on la leurrait, n'avait plus de souhait que pour la monarchie; et, qu'on ne s'y trompe pas, lorsque l'on demandait Bonaparte, ce n'était pas en qualité d'agent populaire, mais comme chef d'une nouvelle dynastie à laquelle tout aspirait.

On doit croire que mes rapports avec Bona-

parte me conduisaient souvent chez sa femme : Ah ! que celle-ci était peu digne de la noble union qu'elle avait contractée ! Joséphine , créole de corps et d'ame , ne vivait que du jour au jour ; sans souvenir de la veille, sans prévision du lendemain, coquette par excellence, affairée de rien, dame suprême de la chiffonnerie, n'ouvrant pas plus un livre pour son instruction qu'elle ne lisait les mémoires de ses fournisseurs pour apprendre à régler sa dépense; ignorante comme les femmes des îles, nonchalante, mignarde, sans élévation dans l'ame, sans amour-propre de sa position ; elle exposa le beau nom de son époux par une amourette avec un homme tellement nul, tellement étouffé sous la lourdeur de son insignifiance, que l'éclat de sa liaison avec la femme du héros n'a pu le dérober à l'oubli profond qui l'enveloppe ; à aucune époque on n'a parlé de lui ; il n'a su occuper la renommée ni par ses défauts, ni par ses qualités ; heureux encore d'être parvenu à laisser dans l'oubli le nom de celui qui se déshonora en tentant d'avilir le premier homme du monde ; il est certain que ce monsieur était si nain, si renfermé en lui-même, qu'il y a à peine

six ans que j'ai su son nom véritable ; jusquelà je l'avais pris pour son prénom.

Joséphine, femme si ordinaire dans la condition privée, électrisée par Bonaparte, occupa, sans faire rire, un trône, où la fille des Césars passa sans sympathie avec aucun titre et sans gloire. Joséphine sut être grande et bonne, noble, affectueuse ; sa majesté n'était pas de la sotte forfanterie ; elle était généreuse, sensible, accueillante, et, à force de grace, de bienveillance, de bonhomie, d'amabilité dans sa manière de recevoir, elle ne laissait pas le temps de s'apercevoir qu'elle manquait d'instruction et d'esprit : on n'a pu d'elle, non plus que de Marie-Antoinette ou de Marie-Louise, citer un mot profond, une phrase spirituelle. N'importe, son affabilité, son tact parfait, sa dignité simple, le goût exquis de sa parure, l'élégance de ses manières, sa bienfaisance inépuisable et le seul courage qu'elle possédait, celui d'arracher à la politique des victimes condamnées par celle-ci ; enfin ses enfants aux qualités si hautes, aux vertus si pures, sa postérité si supérieure à celles de tant de rois, et que tous les trônes de l'Europe

appellent et appelleront tour à tour, tout, dis-je, rendit Joséphine chère aux Français.

Le jour du divorce de cette dame si aimée et si digne de l'être fut un jour de deuil pour la France : il n'y eut pas un cœur qui ne saignât pour elle, pas des yeux qui ne versassent des larmes sur son infortune. Ah ! que ce fut pour elle un dédommagement précieux que ces regrets unanimes, que ces marques d'affection universelles ! On la plaignit, on blâma Bonaparte ; il perdait son talisman, disait-on, et la douce image de Joséphine était si bien unie au bonheur public, que l'on attribua tous les revers de Bonaparte à son divorce, à l'éloignement de cette fée de prospérité que remplaça si mal l'étrangère.

Telle j'ai vu Joséphine, telle je la peins : la première partie de son portrait, peu flatté sans doute, appartient au temps où elle avait été vicomtesse de Beauharnais ou madame Bonaparte ; la seconde, si brillante et si bien méritée, englobe les époques où elle fut tour à tour l'impératrice et reine, et l'*impératrice couronnée*.

J'étais au ministère des relations extérieures,



j'avais soupé la veille chez madame Bonaparte, et je lui avais demandé si elle avait eu des nouvelles du général ; sa réponse ayant été négative, j'allai me coucher. Le lendemain matin, peut-être dormais-je, ce qu'il y a de sûr, c'est que je ne songeais pas à me lever, lorsque mon valet de chambre entre chez moi ; je me récrie, et de mauvaise humeur, je lui reproche son audace ; mais lui, pour toute justification, m'annonce la venue de la femme de chambre de madame Bonaparte, qui ne veut remettre qu'à moi une lettre importante de sa maîtresse.

Me voilà moi, inquiet, songeant au général, craignant quelque message de malheur. Je fais entrer la leste soubrette qui me remet un poulet de *madame* et part sans attendre ma réponse, parce que *madame*, qui m'invite à déjeuner, veut que je la lui porte moi-même. Dès qu'elle est sortie, je brise le cachet, je déchire la lettre, tant mon impatience est grande et mon imagination alarmée :

« Cher ministre, vous vous plaignez de la rareté des hommes de mérite ; le bonheur en a mis un sur ma route tellement supérieur, tel-

» lement parfait que je ne vois, hors vous, per-  
 » sonne à qui le comparer, tant il dépasse tous les  
 » autres. Je voudrais le voir bien placé à une  
 » ambassade de premier ordre : c'est une surprise  
 » que je lui ménage. Vous en rafolerez : mesda-  
 » mes Tallien, Récamier, Hamelin en perdent la  
 » tête; la sienne est si belle; il *se met* avec tant de  
 » goût : je crois qu'avant lui personne n'a su ar-  
 » ranger sa cravate. Je vous le présenterai, vous  
 » l'entendrez, il vous donnera des idées : il étonne  
 » madame Despaulx (1). Venez ce matin déjeuner  
 » avec moi; portez la nomination en blanc : une  
 » ambassade..., qu'elle soit bonne, bien payée;  
 » car, entre nous, il a des dettes, et il convient  
 » à la république de venir au secours de ses bons  
 » citoyens. »

Je tombai de mon haut à la lecture de cette épître sans pareille : madame Bonaparte m'avait souvent écrit, mais quatre lignes; et ici deux pages. De qui, d'ailleurs, est-il question? quel est

(1) Célèbre marchande de modes, et supérieure à son travail par ses vertus et les qualités précieuses de son cœur. Peu de grandes dames ont laissé une mémoire plus vénérée. Le bien qu'elle a fait est incalculable.

le mortel privilégié au dessus de tous ses semblables, au dessus de Bonaparte sous-entendu, car la parité avec moi était une concession de la politesse ? serait-ce réellement quelqu'un de respectable ? Je cherchai dans tous les anciens noms, puis je m'arrêtai sur ces éloges de figure, de parure, les trois dames citées comme juges approuvant, et puis ces dettes, et puis cette cravate....; je m'y perdais, et, avec cela, s'imaginer que je disposais des ambassades, et *des bonnes encore, bien payées*; le tout parce que le monsieur a des créanciers, et l'on ne dit pas que le traitement servira à les rembourser.

Bref, je me lève, m'habille, dépêche mon premier travail, et, à heure fixe, j'arrive chez madame Bonaparte; elle avait avec elle la duchesse de Villeroi, madame de Carvoisin, la princesse de Carency depuis madame de C...., trois ou quatre hommes que je creuse de mon regard afin de deviner le puissant génie. La maîtresse de la maison devine l'action de mes yeux, elle se penche vers moi qui venais de m'asseoir un peu en arrière d'elle, et me dit :

« Il n'est pas encore arrivé; c'est un fou, il est

si souhaité qu'il aime à se faire attendre, il est à l'Académie (1), à moins qu'il ne répète un pas avec M. de Trénisse. »

Quoi! pensai-je, le diplomate futur va là! je le croyais dans son cabinet s'attardant en face d'un Puffendorf, ou de l'histoire du traité de Westphalie. Joséphine, un instant distraite par l'accueil à faire à un survenant, reprit :

« Eh bien! portez-vous la nomination?

— Madame, » dis-je, « cela ne va pas si vite, j'en parlerai au Directoire....

— Que me contez-vous là? il le faut, ambassadeur, sous deux jours au plus; il faut qu'il parte, un intérêt majeur l'exige; sans cela, il est perdu, il faudra qu'il aille en prison ou qu'il feigne d'aimer cette dégoûtante marquise de Soye... avec son nègre. »

Ces horreurs-là me confondaient; n'y tenant plus :

(1) Autrefois, et encore sous le Directoire, les jeunes gens allaient prendre des leçons d'équitation et d'escrime. Le manège et la salle d'armes s'appelaient l'Académie, le premier particulièrement.

« Sans nom, » dis-je, « sans nom on ne peut placer un inconnu.

— Oh! vous allez dire comme moi, c'est C.....:

— C....., » m'écriai-je, « mais son nom?

— Tenez, le voilà lui-même. »

Oh! pour le coup, à la vue de cet étriqué, petit, fat, ridicule personnage, sans compter que sa nécessité de pressurer madame de Soye.... pour échapper à la prison me le montrait sous un aspect avilissant; bref, les bras m'en tombent. Dix invités surviennent, et moi, rempli de colère, de dépit, de dédain, je prends à part la belle Hortense, la prie de m'excuser auprès de sa mère si je ne reste, mais que le Directoire me mande, et je vais déjeûner seul à Frascati.

La marine me fut imposée; un surcroît de travail me retint cinq jours sans voir madame Bonaparte, lorsque le cinquième, à minuit, un domestique m'apporte, d'elle, un nouveau billet, je crois avoir deviné le contenu : elle insiste sur la bonne ambassade. Cette fois, je décachète tranquillement, et sans rien déchirer ou froisser.

« Cher ministre, dans l'intérêt de la république, » n'expédiez pas la nomination que *vous m'a-*

» *viez promise. C.... est un monstre infame, un*  
 » *agent de l'Angleterre, il est indigne de vos bon-*  
 » *tés, vous ne me parlerez pas de lui, car je ne*  
 » *vous écouterai pas, j'y vois clair sur son*  
 » *compte, il n'entend rien à la diplomatie, com-*  
 » *mence à se mettre mal, et chaque jour perd de*  
 » *sa réputation d'homme à la mode; connaissez-*  
 » *vous la citoyenne Du...., cette grosse créature,*  
 » *madame Angot, un peu jeune? eh bien! il ne*  
 » *la quitte pas, il vit sur ses crochets, je l'abhorre.*  
 » *Ah! s'il tient son ambassade, j'en mourrai de*  
 » *douleur; quel être vil, n'est-ce pas? il avait*  
 » *mon amitié, je la lui retire, faites comme moi,*  
 » *et reprenez votre parole.*

» Adieu, je suis...., etc. »

Un rire fou me venait à mesure que j'avais dans ma lettre; par bonheur pour M. C.... que je ne crus pas davantage à tous ses crimes que précédemment j'en avais cru à ses talents supérieurs. M'en voilà débarrassé, dis-je; et, puisqu'on m'y autorise, je retire ma promesse et reprends ma parole.

Nous étions au lundi; le jeudi suivant, troisième message.

« Il y a de bien mauvaises langues. Ce pauvre  
» C.... a été calomnié indignement, j'ai la preuve  
» qu'il n'a fait à madame Du.... que deux visites  
» de politesse ; soyez juste comme moi, je  
» compte sur votre honneur pour notre parfait  
» ami. Adieu. »

J'amusai la pauvre femme, et ma sortie du  
ministère me délivra de ses sollicitations.

## CHAPITRE XIII.

Quelques détails sur la négociation de la paix avec l'Angleterre. — Portrait de M. Maret, depuis duc de Bassano. — Malheur de Napoléon dans ses alentours. — Portrait de Bonnier d'Alco. — De Treilhard. — Je me justifie. — Mauvais état des affaires. — Ma lettre au général Bonaparte pour le faire revenir. — Retour du héros. — Quels intimes l'accompagnent. — Joie universelle de la France. — Le Directoire remanié. — Portrait de Sieyes. — De Roger-Ducos. — De Gohier. — De Moulin. — Effroi que cause au Directoire le retour de Napoléon. — Détails. — Ma conversation importante avec Bonaparte. — Généraux passés en revue. — Portrait de Bernadotte comme général français. — Fouché. — Détails historiques. — Noms des principaux partisans de Bonaparte. — Colloque de celui-ci et de Bernadotte. — Barras tente inutilement de se rallier Moreau, Augereau, Jourdan. — Barras en tête-à-tête avec Bonaparte. — Ce rapprochement décide une rupture. — Colloque avec madame de Stael. — Scène faite par Bonaparte au Directoire. — Le pur monsieur Thiers et le concussionnaire Napoléon. — Sieyes s'oppose à l'arrestation de Bonaparte. — Causeries entre Barras et moi. — Journée du 17 brumaire. — Frayeur de Moreau. — 18 brumaire; détails historiques et secrets. — Succès de la démission de Barras.

J'étais ministre des affaires étrangères dans le temps où lord Malmesbury vint à Lille pour traiter de la paix au nom de l'Angleterre : trois



plénipotentiaires français eurent mission d'aller s'entendre avec lui : c'étaient Letourneur de la Manche, ex-directeur, Pléville Le Peley, ex-ministre de la marine, et M. Maret, naguère prisonnier en Autriche, et qui avait eu l'honneur d'entrer pour sa personne dans l'échange que l'on fit de plusieurs républicains ; Ramel, Camus, Quinette, Beurnonville et lui, contre S. A. R. madame la dauphine.

M. Maret, depuis duc de Bassano, est un de ces mérites que les uns refusent, que les autres accordent, et, qui en définitive, n'est ni assez puissant pour convaincre de sa supériorité, ni assez insignifiant pour qu'il ne soit vu d'aucun. L'empereur avait un talent que je n'ai vu qu'à lui ; il prenait le premier venu, le montait sur un piédestal et l'enveloppait si bien de sa propre lumière, que celui fort opaque de sa nature en devenait éclatant ; qui n'a pas cru Alexandre Berthier une manière d'aigle ? et lorsque Napoléon ne fut plus là pour le parer de ses plumes, que de beaux poèmes on aurait écrits avec celles qu'il montra au naturel ! que de militaires que l'on crut des héros en sa présence, et après lui, que

sont-ils devenus ? Lui ne se souvient des splendeurs dont il para dans son exil les comtes Bertrand, Montholon, Las Cases ? et quelle obscurité rayonne maintenant autour d'eux ? alors on admirait R..... comme le type du dévouement oriental, et on faisait de C..... un sublime valet de chambre. Dès que la chute de Napoléon est venue, le mameluck n'a plus été qu'un stipendiaire dégradé, et qui de nous ne mettrait pas l'autre à la porte sur le vu du certificat de haute ingratitude qu'il a eu l'ineptie de se donner en six volumes.

M. Maret arriva donc à une bonne époque ; le maître lui accommoda une réputation qui, lourde, fut soutenue par le bras puissant de qui l'avait imposée, et qui, le lendemain de la chute de celui-ci, écrasa celui-là ; alors il a été seul à en supporter le poids énorme. M. Maret est travailleur, intelligent à demi, sachant faire croire qu'il possède tous les secrets qu'il ne sait pas ; il fait de la littérature en diplomate, et de la diplomatie en homme de lettres ; ses *comédies*, par exemple, devraient être déposées comme renseignement aux archives du royaume, et ses notes de cabi-

net ont toujours eu une fine fleur de poésie à charmer le conseil aulique de l'empereur d'Allemagne; homme d'honneur, mais oublieux de ses amis, d'un commerce doux et facile, pas plus gourmé qu'un autre depuis qu'il est tombé comme tant d'autres, mais par trop perdu en Dieu inconnu dans sa secrétairerie d'État, sanctuaire juif où n'entraient que des dames, ou bien des élus tellement privilégiés, que je n'en ai connu aucun. Jamais ministre n'a eu l'air plus affairé, et n'a pris de plus longs instants de relâche; que de mouches il tuait, comme Domitien, tandis que ses cerbères répondaient à toute l'Europe: « Son Excellence travaille. » Louis XVIII ne voulut pas l'employer, il disait le bien connaître; le roi Louis-Philippe a suivi une autre voie, et après l'épreuve a dû faire comme Louis XVIII. Il y a des gens qui ne vivent qu'aux dépens du passé; cela les allège d'avoir à refaire leur preuve au temps présent.

Ces trois plénipotentiaires furent rappelés au 18 fructidor; on les remplaça par Bonnier d'Alco et Treilhard: le premier, homme de qualité, ancien président à une Cour souveraine (à

Montpellier), se sentant fort de sa naissance et de sa position sociale, homme bien élevé, grave, retenu en public, presque majestueux, dans la cérémonie, il était alors sous la toile, trop bon compagnon du reste, sans manquer de finesse, de science diplomatique; il y joignait la rude probité du vieux temps.

Treilhard, ancien avocat, homme de travail, d'exactitude, de science, nourri de latin, bourré des lois romaines, plaidant dans un cercle, prenant des conclusions auprès des jeunes filles, froid en apparence, lesté en propos gaillards, bon citoyen, magistrat intègre, jurisconsulte honorable; il n'y aurait que du bien à en dire sans son vote fatal.

Ces deux ministres plénipotentiaires n'avancèrent pas plus les négociations que leurs prédécesseurs; le temps n'était plus où les Directeurs voulaient la paix; les conquêtes de Bonaparte avaient enflé leurs prétentions. Lord Malmesbury, lassé des difficultés sans cesse renaissantes, quitta Lille. Treilhard et Bonnier firent semblant de l'y attendre, et par ce manège firent croire à

quelques badauds que le gouvernement français voulait sincèrement la paix.

Que pouvais-je moi, ministre, contre la volonté des chefs? rien sans doute; cependant on m'accusa d'avoir fait manquer les négociations, et puis tout à coup de m'être rangé du parti de l'Angleterre, qui m'avait mieux payé que la Prusse, les Américains et la Hollande. A ce sujet, je viens de lire dans *Monsieur de Talleyrand* le récit d'une scène tellement grossière que m'aurait faite Rewbell, en plein conseil, que si elle avait eu lieu je ne serais sorti que démis; de telles faussetés se réfutent d'elles-mêmes.

J'avais donc abandonné les affaires publiques, j'étais redevenu simple citoyen; je voyais confondus dans la foule les fautes du pouvoir, les malheurs des généraux, la lassitude de la France. En 1799, Jourdan, Scherer, Moreau furent battus par les Autrichiens et les Russes; Suwarow s'avancait d'une marche rapide, et les victoires de Zurich ne nous avaient pas encore rassurés lorsque je crus devoir écrire à Bonaparte en ces termes :

12 mai 1799.

« Hâtez-vous, général, de suspendre vos ex-  
» ploits des *Mille et une Nuits*, l'Orient tremble  
» assez devant l'autre Cyrus, retournez dans vo-  
» tre patrie expirante, et qui n'a de foi et d'es-  
» pérance qu'en vous; mes tristes pronostics se  
» réalisent d'une manière effrayante; chaque jour  
» ajoute à la déconsidération, et par conséquent  
» à la faiblesse du gouvernement, il entasse fautes  
» sur fautes, il est avili, méprisé, besogneux; il  
» ne trouverait pas un écu s'il ne le demandait  
» les armes à la main; il vient d'ordonner l'en-  
» lèvement du pape et sa translation en France,  
» mesure fautive, impolitique, pernicieuse parce  
» qu'elle peut armer le fanatisme dedans et de-  
» hors; il vient de recevoir la fatale nouvelle  
» d'une seconde coalition contre la France; les  
» puissances souscrivantes, la Russie, l'empereur,  
» l'empire, l'Angleterre, Naples, le Portugal, le grand-seigneur, les régences d'A-  
» frique, *excusez du peu*, et pour combattre  
» avec l'amour de la nation, le Directoire pré-  
» pare un emprunt forcé de cent millions; la  
» ruine des familles, et une loi abominable, dite

» des otages, qui rendra responsable les nobles  
» et parents d'émigrés des crimes, vols, incen-  
» dies, etc., et par les otages, seront empri-  
» sonnés.

» Général, partout on retrouve dans les gou-  
» vernements qui tombent *cet esprit d'impru-*  
» *dence et d'erreur*; il ressort de tous leurs actes.  
» Haine et mépris ! tels sont les fruits recueillis  
» par le Directoire. Il y a presque un an que je  
» me suis mis à l'écart, et je vous jure que,  
» même à cette époque, ma voix se perdait dans  
» le désert.

» Le brave Jourdan est malheureux, on l'a  
» battu plusieurs fois; l'inepte Scherer n'a pas  
» gagné un combat, et concussionnaire malha-  
» bile, il n'a pu résister aux Russes, et l'armée  
» entière demande Moreau à sa place. La ter-  
» reur, le découragement, l'indiscipline sont les  
» maux qui énervent nos soldats.

» Suwarow va de succès en succès; le farou-  
» che vainqueur de Varsovie et d'Ismail, pré-  
» cédé d'une réputation fantastique, qui vit en  
» fou, qui parle en sage, qui combat en lion,  
» a juré de ne poser les armes que dans Paris.

» Qui nous sauvera ? vous, vous seul ; ah ! rien  
 » que vous ! Qu'importe l'Égypte lorsque la  
 » France peut être envahie ? La France va suc-  
 » comber ; accourez à son aide , ne perdez pas  
 » de temps ! Ah ! si un aérostat pouvait vous por-  
 » ter ma lettre et vous ramener avec lui ! En vo-  
 » tre absence , tant qu'elle durera , nous comp-  
 » terons les semaines , les jours , les heures , car  
 » les minutes nous sembleront des mois ; la  
 » France n'a qu'une pensée , votre retour ;  
 » qu'un cri , votre nom ; qu'une croyance , avec  
 » vous la victoire et la prospérité ; sans vous mi-  
 » sère et dur esclavage... , etc. , etc. »

La réponse du général fut son retour ; il arriva comme le dieu de la machine, à temps pour nous sauver. Parti d'Alexandrie le 24 août 1799 , débarqué à Fréjus , sur la côte de Provence , le 9 octobre suivant, il revint accompagné d'Eugène Beauharnais , de Louis Bonaparte , de Berthier , de Murat , de Lannes , de Marmont , d'Andréossy , etc. ; de Monge , de Berthollet , de Denon , de Parseval-Grandmaison , etc. ; le 16 du même mois , il entra à Paris.

A peine sut-on , en France , la venue de Bona-



parte, que la révolution fut faite. L'attitude de Paris fut remarquable : la veille, tout découragement ; ce jour-là, tout espoir, ou plutôt pleine certitude d'un meilleur sort. Le Directoire, à ce moment, et par l'effet des intrigues de Barras qui s'y perpétuaient, était composé de celui-là, de Sieyes, de Gohier, de Roger-Ducos et du général Moulin.

Je crois devoir esquisser les portraits de ces *messieurs*, non comme je les voyais alors, mais tels que le temps me les a fait connaître ; une longue liaison avec Sieyes, par exemple, ne me le faisait pas voir alors tel que depuis il s'est montré ; qu'on ne m'oppose pas à moi-même ; j'admire l'homme qui ne change jamais et qui jamais n'a dévié de son opinion sur autrui.

Sieyes, ancien grand-vicaire pas trop régulier, mais sans beaucoup casser les vitres, avait, avant 1789, la réputation de penseur, et il la devait à ce qu'il parlait peu et n'écrivait point ; le monde penche à croire profond qui garde le silence ; on acquiert avec une abondance de paroles la réputation d'homme aimable, mais jamais d'esprit supérieur ; égoïste consommé, son cœur s'était, en

quelque sorte , racorni à force de sécheresse ; il mettait du pathos dans sa parole et manquait de sensibilité et d'élévation dans son ame ; sa conduite a constamment été la conséquence d'un calcul , et son patriotisme une spéculation pour mieux arriver à la fortune ; son mobile unique fut son intérêt : dans chaque combinaison qui s'offrit à lui , il courait à la chance qui le mettrait en première ligne , de sorte que , sans varier dans le fond , il avait de la mobilité dans la forme *è sempre bene*. Il se déclara contre la cour , parce qu'elle ne le recherchait point. Penseur sans doute , mais ténébreux , il errait en des théories qu'on ne mit jamais en pratique , car tout leur effet à produire était sur le papier ; ses projets de constitution avaient un but unique , à lui la première place , et les autres comme le hasard les caserait ; tant qu'il a été influent , il s'est cru le pivot autour duquel la France devait tourner ; sa brochure : *Qu'est-ce que le Tiers?* fit sa réputation ; on en avait alors à bon marché , tous n'écrivaient pas et ne se croyaient point sages ; il n'alla jamais au delà de son premier ouvrage , il en vécut , il s'en fit beau , il le fit mettre à toutes sauces ; on ne

connaît de lui que cette brochure, et pourtant il a beaucoup écrit, mais quoi? des rêveries, des spéculations politiques à l'application impossible, parleur dans la constituante, parce qu'on pouvait l'être sans péril, il s'entourra du silence à la Convention nationale, où y il avait du danger à pérorer; lui qui, dans un cercle, régentait volontiers *vota sans phrase* la mort de Louis XVI. Amené au Directoire, il ne s'y distingua par rien de ce qui élève un homme; les mêmes désordres régnerent, la concussion ne disparut pas, les lois ne furent pas justes, ni les mœurs améliorées; il consentit à l'emprunt forcé, à l'horrible décret des otages; l'humanité de parade l'est rarement de fait; il n'améliora pas l'administration; enfin il conspira contre la république, autant qu'il avait conspiré contre la royauté; un jeune lion dupa le vieux renard qui, un instant, ayant cru à la réalisation de son rêve de puissance suprême, se consola, avec de l'argent, des dignités, une belle terre, de la place absorbante qu'il allait occuper.

Sieyes, sorti en 1799 de la scène politique, n'y est plus rentré, et l'autre moitié de sa vie s'est

écoulée dans des ténèbres épaisses, que nul ouvrage, nul mot profond, nulle belle action n'ont pu dissiper : serait-ce qu'il n'a été que l'homme des circonstances? c'est possible.

Jean-Louis Gohier fut l'un des plus honnêtes et des plus nuls de son temps; petit avocat à Rennes, sans réputation de province si facile à obtenir, il fut de l'Assemblée législative, où il montra moins de talent que d'exagération; il eut le bonheur, dont bien il se fâcha, de n'être pas élu à la Convention, qui le nomma secrétaire général de la justice et puis ministre en pied, le 20 mars 1793, à la démission de Garat; Merlin de Douai, à son tour, le remplaça, le 4 novembre 1797; il devint alors président d'un des tribunaux civils de Paris, puis président du tribunal criminel de la Seine, enfin président du tribunal de cassation; il était à ce poste lorsque Barras et Sieyes, qui voulaient un bon-homme, le firent nommer directeur. Madame Roland, dans ses Mémoires, le dit un ambitieux, sans moyen; il était, je le répète, probe, désintéressé, mais orgueilleux, bavard et jactant comme un avocat, incapable d'agir et boudant qui savait faire; enfin un de

ceux qui doivent tout à l'occasion et qui ne lui rendent rien.

Roger-Ducos, ancien avocat (l'avocasserie est le chancre de l'époque), naquit Bordelais; nommé à la Convention par le département des Landes, il vota la mort du roi, sans appel ni sursis, non qu'il fût homme de sang, mais il était homme de peur, ce qui, en résultat, est tout comme; il professa l'exagération du jacobinisme sans être jacobin, mais toujours par l'effet de sa lâcheté politique, il ne marqua ni par des talents, ni par son éloquence, et sa nullité détermina son élévation.

Bonaparte, qui le jugea d'un coup d'œil, ne l'employa que pendant quelques semaines, et le troisième consul s'en alla dormir au sénat; puisse la terre lui être légère!

Mais si Roger-Ducos ne jetait aucune lumière, c'était encore un aigle en opposition au général Moulin, tellement obscur que Dieu seul sait, et encore uniquement en vertu de la toute-puissance, le lieu de sa naissance, son âge et ses prénoms; soldat de fortune, moins en réputation que son frère, on n'a pu citer de lui, dans les

biographies, une action qui eût l'air d'être un fait d'armes. Il commandait depuis l'année précédente (1798) la division de Paris; il s'était dévoué à Barras, ce qui fit sa fortune; Barras resta certain de la subordination de Moulin, et qu'il ne le trahirait pas, surtout pour passer à ses collègues. Ce général possédait au plus haut point le souverain mépris que les gens d'épée ont pour tous ceux qui ne sont pas militaires; il n'appela jamais ses trois collègues civils, pendant sa part de directeur, que *l'abbé* (Sieyès), *dandin* (Gohier), et *l'avocat* (Ducos); à peine si, en leur parlant, il leur disait *citoyens directeurs*; mais, en revanche, les anciennes épauettes de Barras l'enchantaient, et c'était perpétuellement *mon collègue*; au reste, il ne fallait demander à Moulin ni science politique, ni vues profondes, ni connaissances d'administration, il n'était rien, pas même un sabreur; enfin, inconnu de tous, nous fûmes plusieurs jours aux enquêtes pour bien savoir *primo* qui était-ce que *ce cadet* Moulin, parmi les deux frères du même nom. J'ai entendu des érudits, quinze jours après peut-être son installation, parier

pour le frère Moulin qui, en 1794, au mois de février, ne voulant pas tomber au pouvoir des Vendéens, s'était brûlé la cervelle sur le champ de bataille, près Chollet. Si le nôtre manquait de génie et d'esprit, l'opiniâtreté ne lui faisait défaut; il possédait, comme presque tous les militaires, une jalousie inquiète envers ses confrères que la renommée proclamait : il haïssait, par exemple, Bonaparte dont il critiquait les victoires avec une ignorance remplie d'amour-propre.

Tels étaient les hommes qui, seuls, et encore fallait-il en retirer Sieyes et Ducos, allaient lutter contre toute la France, ayant Bonaparte pour chef. Dès qu'on le sut débarqué, le Directoire s'assembla; Barras voulait une punition exemplaire; Moulin, Gohier, Ducos pensaient contre lui; Sieyes fit peur de la nation; Ducos se rangea de son avis; Gohier cacha le sien, et l'on se sépara sans rien conclure.

L'aspect que présentait Paris était curieux; tous les cœurs volaient au devant du grand homme; nul ne songeait à le combattre, et tous le voulaient pour chef. La rue de la Victoire était inondée d'une foule joyeuse, et lorsque,

deux heures après, on le vit sortir pour aller au Directoire, des transports fanatiques l'accueillirent et se perpétuèrent jusqu'au Luxembourg. La garde du Directoire, instruite de sa venue, prit les armes et se rangea en bataille; les tambours battaient aux champs: c'était la réception populaire d'un souverain légitime.

Gohier présidait le Directoire; il s'était vanté qu'il serait froid devant Bonaparte, il ne sut être qu'affectueux; il allait dîner avec Sieyes et Moulin; on chercha vainement Barras et Ducos, ils étaient absents.

Le même jour, je me rendis chez le général, il me reçut à bras ouverts; nous demeurâmes deux heures enfermés avec lui, Joseph, Fabre de l'Aude, Ozun et Cambacérès, qui était venu l'un des premiers. Notre vœu fut unanime; il fallait changer le gouvernement. Bonaparte me demanda qui vaudrait mieux, pour son alliance, de Sieyes ou de Barras.

« Sieyes », répondis-je sans hésiter; « il n'a pas de parti, et il est capable d'en prendre un sérieusement; Barras peut faire par dépit ou désespoir ce qu'il ne ferait point par ambition. »



Mes idées étaient les siennes, il m'en remercia; nous convînmes entre nous de parler aux membres des deux conseils que nous connaissions. Bonaparte me chargea d'entamer Sieyes avant que lui se déterminât à lui parler; il passa en revue les généraux. Hoche était mort à cause de ses criaileries relatives au 48 fructidor; Moreau, par cela seul qu'il avait été avocat, ne lui paraissait pas redoutable; il préludera toujours, disait-il, et n'attaquera jamais; le seul Bernadotte lui inspirait des craintes, et il avait raison.

Bernadotte était, à cette époque, simple particulier, ce qu'il a été depuis sur le trône, aussi apte, aussi habile, aussi capable, aussi simple, aussi grand; il parlait la langue de l'époque, et on lui en a fait un crime: est-ce que Napoléon, le plus monarchique des hommes, n'a pas eu à la bouche des mots de convention? Quel royaliste serait venu en France de 1794 à 1800 sans affecter les formes, les paroles, les propos à l'ordre du jour? Il portait la carmagnole, le gros bâton; ses cheveux étaient sans poudre et sales; un bonnet rouge le coiffait. Bernadotte a fait comme tous, mais mieux que tous; il fut humain, probe, vaillant et plein

dedélicatesse; grand capitaine aux vues profondes, à la réputation honorable, immense et méritée; il aurait pu, dès 1798, prévenir tout autre concurrent; le pouvoir souverain, sous le titre de présent, lui a été offert, je ne peux en douter, car celui qui le sonda le fit devant moi, et, avec mon concours; Bernadotte n'éluda pas et répondit franchement (1):

« Si le peuple me veut, qu'il me demande; mais je ne m'emparerai pas de l'autorité pour lui dire ensuite avec effronterie que je la tiens de lui. »

Ce propos, digne de Camille, d'Aristide ou de Phocion, me transporta, et je m'avisai de lui faire cette réponse, sans savoir ce qui me l'inspira :

« Général, vos vertus vous procureront une couronne.

— Heureux que je serais si elles m'en tenaient lieu ! » répliqua-t-il modestement. Il vit; j'espère qu'il se rappellera ma phrase, mon cœur a conservé la sienne.

(1) La suite du portrait du général Bernadotte, comme roi de Suède, se trouvera dans la livraison suivante, au tome III.

Bernadotte donc tourmentait Bonaparte ; on lui promit sinon de le gagner, du moins de le rendre taisant.

Fouché arriva sur ces entrefaites : il venait se mettre aux pieds et dans les bras du général, je répète ses propres expressions. Nous nous séparâmes, moi pour aller dresser un plan d'attaque; je le lui rapportai à cinq heures du matin, je l'avais quitté la veille à minuit : ma promptitude le charma, il me le dit, j'en fus satisfait.

La réception solennelle que fit le Directoire à Napoléon montra aux plus inattentifs l'état de la question. Le général avait avec lui tous les officiers à Paris, et, en outre, la moitié des habitants de cette ville immense. Parmi les généraux faisant cortège, on distingua Dubois de Crancé, en ce moment ministre de la guerre, Jourdan, Moreau, Augereau, Macdonald, Beurnonville, Lefebvre, Marbot, Leclerc, Cherin, Bruix, Andréossy.

Bientôt son parti se dessina : là on réunit Cambacérés, Lebrun, Treilhard, Quinette, Maret, Réal, Arnaud, La Valette, Thibaudau, Monge, Chaptal, Berthollet, La Grange,

Laplace , Vic - d'Azyr, Cabanis, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely, Boissy-d'Anglas, Fabre de l'Aude, Merlin, Lanjuinais, Pastoret, Portalis; puis, du conseil des Anciens, Baron, Baudin, Cornet, Cornudet, Alphonse Lafargue, Garat, Garnier, Goupil de Préfelin, Daunou, Peré, Perès, Porcher, Vimar, Volney, Dambarrère, Desmeuniers, etc. ; le conseil des Cinq-Cents lui envoyait, à part Lucien, son frère, qui, par bonheur, s'en trouvait le président, Auguis, Béranger, Bordin, Boulay de la Meurthe, Cabanis, Lacault, Chénier, Chollet, Dumoulin, Duplautier, Duvicquet, Garnier, Gaudin, Gossuin, Lamarque, La Rue, Laumont, Nogaret, Sallicetti, Texier-Olivier, Villetard et deux cents autres.

Les conseils, les administrations, l'Institut, l'armée, la ville se montrèrent chez Bonaparte ; le seul Bernadotte n'y vint pas, et ceci rappela péniblement l'absence des statues de Caton et de Pompée aux funérailles de je ne sais quel Scipion; enfin il parut, mais à une heure où l'*Egyptien* était sorti. Lui, au contraire, manœuvra de manière à rencontrer Bernadotte chez lui ; là il prétendit

n'être revenu que pour aider la république à se relever de ses infortunes.

« Voilà qui est bien, » dit l'autre héros, « mais aller au delà serait mal ; » puis il changea de conversation.

Barras se cherchait des appuis ; il n'osa pas aller à Bernadotte que, naguère et par une escobarderie indigne, il avait expulsé du ministère de la guerre, mais il fut à Moreau ; Moreau si bien à la seconde place, qui toujours enviait la première dont, au fond, il se reconnaissait incapable, Moreau eut peur d'une guerre contre Bonaparte, il recula, équivoqua, promit et ne fit rien.

Augereau, auquel il s'adressa ensuite, fut encore plus effrayé que Moreau de l'antagoniste à combattre ; il eut d'ailleurs la bonne foi de convenir que sa voix ne rallierait pas à lui un militaire de marque.

« Ils me jalourent, » dit-il, « et ils n'ont pas si bonne opinion de Bonaparte, car ils vont à lui. »

Le brave, le noble, le républicain Jourdan

aurait bien eu l'ampleur suffisante; mais rendu timide par ses revers récents, plein de mépris pour le Directoire, il jugea que l'esclavage de la patrie serait plus glorieux avec Bonaparte qu'avec Barras, et il n'accepta point la proposition du directeur.

Au milieu de ces menées et où Barras était trahi par Fouché qui rapportait tout à Bonaparte, Barras imagina de se raccommoder avec celui-ci; il l'invita à dîner le 30 octobre, ne dit mot à table, et levé, prenant à part son convive, se montra empressé de quitter les affaires comme, selon lui, Bonaparte devait l'être de reprendre le commandement de l'armée d'Italie. Quant à la chose publique, on la sauvera en mettant à la tête du pouvoir exécutif le général Hédouville. .

C'était une risée.

Hédouville, honnête homme, brave militaire trébuchait loin de là sous le poids de la nullité, éclatant de ténèbres; inconnu à tous; autant aurait-il fallu prendre M. Madier de Montjau le fils, s'il eût vécu alors, ou le poète Viennet qui je ne sais s'il vit encore; aussi Bonaparte, à ce propos étrange, à ce nom peu convenable, ne ré-

pliqua pas un mot ; un regard exprima sa pensée, il prit son chapeau et partit.

Je le vis le même jour, il fulminait de cette pagnoterie, et dès lors Barras fut perdu sans ressource dans son esprit.

Dans ce moment, madame de Stael était barratiste ; elle vint me chambrer pour *son héros*, elle me pria de me rallier à la majorité du Directoire.

« Est-ce qu'il y a encore un Directoire ? » dis-je.

« Mais, » reprit-elle, « la France n'est pas sans gouvernement. »

Je répondis :

« Je vois cinq messieurs logés, nourris, chauffés, habillés, portés, désaltérés, rasés aux frais de l'État et se pavanant encore au Luxembourg en costume de cérémonie ; mais retrouver là ce qui doit être le pouvoir exécutif, c'est impossible ; savez-vous où il est, madame ? rue de la Victoire.

— Ainsi *ce petit homme* a déjà usurpé.

— Il n'a pris possession encore, pour parler plus exactement.

— Et il se flatte que le Directoire, les conseils, la France, l'armée, l'Europe ( elle n'osa ajouter *et moi* ) le laisseront arriver au bout de ses me-

nées ? Le soutiendrez-vous vous-même qui, certes, n'avez perdu le souvenir d'aucun des services que Barras vous a rendus particulièrement ?

— Je me les rappelle si bien que je veux les reconnaître en ami.

— Et comment ?

— En traitant de sa retraite aux meilleures conditions ; je m'engage à ce qu'elles lui seront bonnes. »

La majorité du Directoire tenta un dernier effort, elle manda Bonaparte dans le but de lui offrir un commandement à son choix et de le contraindre à une explication ; j'avais prévu le coup et l'en avais averti. Lui, dès l'entrée, au lieu d'attendre qu'on l'interrogeât, prit la parole d'emblée, disant qu'on le calomniait, qu'on prétendait qu'il était revenu riche d'Italie, tandis qu'en réalité il en avait rapporté une somme si minime qu'un fournisseur en aurait honte ou en rirait. Il acheva par cette phrase belle, car elle était vraie : « Je ne suis pas de ceux qui ont fait leur main aux dépens de l'État, ni de ceux qui ont vécu de l'or des alliés et de l'ennemi. »

Il est singulier que l'intègre M. Thiers, qui



rapporte cette conversation dans son ouvrage, ait dénaturé ce discours et fait avouer à Bonaparte des concussions dont il ne s'est pas souillé et dont il se défendit avec indignation; il me semble que M. Thiers a bien assez de désintéressement, de probité et une pauvreté honorable sans envier aux autres ces vertus; je l'engage à revoir cette page de son livre. Que dirait-il si les historiens à venir dénaturaient ses qualités de Fabricius, le dépeignaient comme escroc, voleur des deniers publics et possesseur d'une fortune scandaleusement acquise? *suum cuique*, j'y reviens toujours.

L'audience continua, l'on ne put s'entendre, et Bonaparte, se donnant congé, partit inopinément. Gohier, piqué de n'avoir pu placer son bavardage d'avocat, proposa de le faire arrêter; Sieyes, à qui Bonaparte était venu, à la suite du dîner de Barras, le prévenir qu'il acceptait son alliance, Sieyes, qui, par le général, se flattait de mener le monde, se récria contre cette mesure; Roger-Ducos, qu'il avait gagné, pensa comme lui; Barras, qui eût voulu agir dans le sens de Gohier, craignit la collision, et Moulin seul opina du bonnet.

Arrêter Bonaparte, qui l'eût pu, qui l'eût tenté? le tuer, à la bonne heure.

Sieyes fit savoir ceci au général, le prévint aussi de se défier du ministre de la guerre, car Dubois de Crancé, se doutant qu'on ne l'emploierait dans aucun gouvernement, s'était rallié aux trois directeurs; enfin Sieyes ajouta qu'il n'y avait plus de temps à perdre; Bonaparte, de son côté, parla à Moreau, qui, à la première ouverture d'une proposition dont un homme habile eût profité pour faire sa part, se hâta de répondre :

« Ne me dites rien, je veux tout ignorer; je recevrai les ordres que l'on me transmettra au nom de la nation; c'est tout ce que je peux vous accorder. »

Et il prit la fuite; comme il sortait, Ozun entra; le général riait encore de la cascade de Moreau, et il dit à son ami :

« Je suis tranquille, Moreau vient de me parler avec une entière franchise, le vainqueur peut compter sur lui, il ne lui manquera pas. »

Je ne dirai rien du diner de Saint-Sulpice, donné par les conseils au général, et qui eut

tout l'air d'un repas funèbre ; j'aurais voulu qu'il n'eût pas lieu, que Bonaparte le remit à plus tard : ses frères, envieux de se montrer, l'entraînèrent à cette faute, car il y fit acte de méfiance et de peu de civilité, il ne mangea pas et s'en alla avant tout le monde; ce fut inconvenant.

On marchait vers le dénouement, nous étions convenus de tout, et le pouvoir exécutif ne se doutait de rien de positif. Le 16 brumaire, Barras me demanda, il sortait du lit; dès qu'il me vit, bien que Bottot fût là avec un jeune homme que je ne revis plus, quelque commis en sous-ordre, je suppose, le directeur me dit :

« Eh! que vous semble de la position? sommes-nous chairs ou poissons? vous-même, à qui êtes-vous ?

« Moi ! » repartis-je,

« Je ne décide pas entre Rome et Genève.

» Je suis pour la France et pour la paix.

— Parbleu ! nous sommes tous aussi pour ces deux dames-là : il en est une troisième dont j'ai peur que Bonaparte ne veuille pas : la république !

- Je ne suis pas dans sa pensée.
- Je le devine, la robe d'or de la royauté le flatte mieux que la mante de bure de l'autre ; au fond, je ne tiens à rien : ne pourrait-on pas s'entendre ? nous diviser en quatre pouvoirs : lui, la guerre ; vous, l'extérieur et la police ; Cambacérès, la justice et les finances ; et moi, l'administration ?

Alors, cher Cinéas, glorieux et contents,  
Nous pourrions rire à l'aise et prendre du bon temps.

— Comme vous y allez ! » repartis-je, « on ne m'a pas voulu pour ministre, et on me voudrait pour directeur.

— Voyez-le, restons cinq, que Sieyès soit des nôtres, il prendra les finances ou toute autre branche de pouvoir ; nous serons là pour dix ans, et nous verrons venir.

— Je ne crois pas que le général veuille cheminer en si nombreuse compagnie.

— Ah ! il lui faut l'unité... ; je la lui souhaite, elle lui p..... dans la main ; dites-lui toujours quelque chose.

— Aujourd'hui je ne peux pas, il ne sera chez

lui que pour le coucher, il rend ses visites ; demain, ma mère dispose de moi, j'ai une assemblée de famille, pour un de nos parents ; mais le 18, après demain, je ferai votre commission.

— Va donc pour le 18, ce sera un grand jour. »

Certes, il ne se doutait pas d'être si bien prophète. Le souvenir du 18 brumaire ne mourra pas si tôt dans le souvenir des hommes.

Dès le 17 brumaire, de bonne heure, tout était en mouvement ; Carnot, Boulay de la Meurthe, Ozun travaillaient à écrire les lettres de convocation des conseils, afin d'enlever la translation, à Saint-Cloud, du Corps législatif. On réunit tous les moyens de succès. Lefebvre, qui commandait Paris, fut empaumé la nuit venue ; le 18 brumaire an VIII (9 novembre 1799), le conseil des Anciens, selon le droit constitutionnel, à une séance du matin improvisée, où l'on oublia d'appeler les dissidents, jugeant la patrie en danger, déclara sa translation et celle des Cinq-Cents à Saint-Cloud, et donnant à Bonaparte le commandement suprême, l'investit de tout pouvoir militaire, dans le but d'assurer l'exécution du décret.

Aussitôt qu'on lui eut transmis ces pleins-pouvoirs, Bonaparte, à la tête de 2,000 officiers, alla passer la revue des troupes et leur fit prêter serment; le matin même, il avait eu une entrevue dernière avec Bernadotte, et quand il lui eut fait part de ce qui se passait, le futur roi de Suède répondit :

« Je ne veux pas prendre part à un acte de rébellion.

— Me donneriez-vous au moins votre parole de ne rien entreprendre ?

— Je vous la donne comme simple citoyen; mais si le Directoire me charge de le défendre, j'agirai; » et il partit.

A la nouvelle de l'acte imprévu des Anciens, Sieyes, qui faisait rire Barras, en prenant des leçons d'hippiatrique, part d'un temps de galop, et suivi de Roger-Ducos; ils adressent leurs démissions de directeurs au Corps législatif; et voilà le Directoire ne marchant plus que sur trois jambes.

J'étais sorti de l'hôtel de la rue de la Victoire en même temps que Bonaparte; l'amiral Bruix était avec moi, le général nous avait dit :

« Barras a pour vous deux de l'estime, demandez-lui sa démission; je crains, s'il s'obstine, que le peuple ne le jette par la fenêtre; et je ne veux pas de sang répandu.

— Que lui offrirons nous? » dit Bruix.

Bonaparte repartit vivement :

« Le pardon du passé, l'oubli des concussions, le voile tiré sur les négociations criminelles avec le prétendu roi, je sais tout, et s'il résiste, je mets au jour sa turpitude, sa trahison et il sera fusillé; faut-il faire un pont d'or à un pillard et à un conspirateur? »

Tout cela fut débité d'une voix tonnante; nous en chancelions en nous éloignant, tant le coup de foudre nous avait étonnés.

Quand nous arrivâmes au Luxembourg, Barras était au bain : il venait d'apprendre par Gohier la mesure des Anciens, la défection de Sieyes et de Roger-Ducos; mais la majorité restait encore, et les deux directeurs se jurèrent de ne pas se faire faute. Barras sortit de l'eau à notre arrivée. Nous étions si pressés, qu'il s'habilla devant nous, et, dès qu'il nous eut vus :

« M'apportez-vous la paix ou la guerre? »

— C'est à votre choix, citoyen directeur, »  
répondit Bruix.

« Ou mieux encore, » ajoutai-je, « on compte sur votre haute perspicacité : les circonstances sont critiques. On pense que vous préféreriez assister au mouvement que d'y prendre part. »

Barras alors, avec une gaité malséante ou une bonne intention, me salua :

« Bien obligé, monseigneur d'Autun, de la foi que vous et autrui avez en ma paresse ; celle-là ne vous montera pas en paradis. Il n'en sera pas toutefois ce qu'on pense : mon devoir est de défendre la constitution. »

Moi alors, et sans rancune :

« Cela sera d'autant plus magnanime que vous vous trouverez seul.

LUI. — Bernadotte ?

MOI. — Il attend vos ordres. Voyez si vous préférez ce maître à un autre ; vous avez à le décider.

LUI. — Moreau ?

MOI. — Vient d'accepter l'emploi de commandant du Luxembourg ; vous êtes sous sa dépendance. »



Barras partit d'un long éclat de rire, battit des mains et s'écria :

« Oh ! le lâche ! il hait Bonaparte , il le sert ; il m'a promis... , et le voilà mon geolier. »

Bruix alors prenant la parole :

« Général , que pouvez - vous ? deux de vos collègues se sont démis ; les deux qui restent sont sans moyens ; les deux conseils sont à la tête de la révolution qui s'opère ; tous les militaires , moins un , ont juré obéissance au vainqueur de l'Italie ; le peuple applaudit ; nous avons vu sa joie de la rue Chanteraine , et il parle même d'attaquer le Luxembourg. Cédez à la nécessité , à la mauvaise fortune , et rappelez-vous le vers de Plaute :

*Animus æquus optimum est ærumnæ condimentum.*

« L'égalité d'ame est le plus sûr des remèdes contre l'infortune. )

— Bien obligé , » dit Barras , « du conseil ; est-on calme quand on tombe de si haut ?

Moi. — Consolez-vous par l'espérance , et , puisque nous en sommes aux citations , je vous dirai avec Virgile , au onzième chant de l'Énéide :

..... *Multos alternæ revisens*

*Lusit, et in solido rursus fortuna locavit.*

(Plus d'une fois la fortune a passé dans son jeu d'un parti à un autre, et souvent a raffermi ceux qu'elle avait ébranlés.)

» D'ailleurs, que voulez-vous faire ? la guerre civile. Où sont vos ressources, vos généraux dévoués, vos troupes, votre trésor ? il n'y a pas deux cent mille francs dans celui de la république. Où combattrez-vous ? dans Paris. Assumerez-vous la responsabilité d'une lutte aussi effroyable ? L'adversaire vous hait, prenez-y garde, il est Corse, et la vendetta... D'ailleurs tout s'accommodera, et je me flatte que vous partirez satisfait ; mais hâtez-vous, on nous a donné une heure pour apporter votre réponse. »

Barras garda le silence, réfléchit, fit quelques pas, toucha un pistolet, mania un sabre qui était sur son bureau, puis, tout à coup, se mettant à écrire, il brocha la pièce suivante, adressée au président des Anciens :

« Citoyen président,

» Engagé dans les affaires publiques unique-  
 » ment par ma passion pour la liberté, je n'ai  
 » consenti à partager la première magistrature  
 » de l'État que pour le soutenir dans les périls

» par mon dévouement ; pour préserver des at-  
 » teintes de ses ennemis les patriotes compromis  
 » dans sa cause, et pour assurer aux défenseurs  
 » de la patrie ces soins particuliers qui ne pou-  
 » vaient leur être plus constamment donnés que  
 » par un citoyen anciennement témoin de leurs  
 » vertus héroïques et toujours touché de leurs  
 » besoins.

» L'admiration qui accompagne le retour du  
 » guerrier illustre à *qui j'ai eu le bonheur d'ou-*  
 » *vrir le chemin de la gloire* , les marques écla-  
 » tantes de confiance que lui donnent le Corps lé-  
 » gislatif et le décret des Anciens m'ont convaincu  
 » que , quel que soit le poste où l'appelle désor-  
 » mais l'intérêt public , les périls de la liberté  
 » sont surmontés et les intérêts de l'armée ga-  
 » rantis.

» Je rentre avec joie dans les rangs des sim-  
 » ples citoyens, heureux, après tant d'orages, de  
 » remettre entiers, et plus respectables que ja-  
 » mais, les destins de la république, dont j'ai  
 » partagé le dépôt.

» Salut et fraternité ,

BARRAS .

» Ce 18 brumaire an VIII. »

Comme Barras nous remettait cette pièce, qu'il accompagnait d'une raillerie pour moi et d'un avertissement pour Bruix, on frappa à la porte du cabinet, que je venais de fermer aux verrous.

« Qui est-ce ? » demanda par la serrure l'ex-directeur.

Moulin et Gohier se nommèrent.

« Que voulez-vous ? »

— Nous concerter ensemble.

— Je ne suis plus directeur, j'ai donné ma démission.

— C'est impossible !

— Faites-en autant.

— Ouvrez !

— Je ne le peux, je vais dormir. »

Ses collègues insistèrent, il ne leur répondit plus, et nous partîmes porteurs de sa démission.

FIN DU TOME SECOND.

*Nota.* Malgré le haut intérêt que présentent ces deux premiers volumes, on doit concevoir que, pour la généra-

tion présente, les tomes III et IV piqueront mieux la curiosité : c'est le Consulat, l'Empire, la Restauration, les Cent-Jours, les règnes de Louis XVIII, de Charles X, la révolution de 1830, dont il sera question. Ici l'auteur s'est surpassé par la variété des anecdotes, l'intérêt croissant des révélations, la vigueur, la malice des portraits, la finesse des aperçus. Ces deux volumes sont sous presse, ils paraîtront dans quinze jours.

*(L'Éditeur.)*

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE SECOND VOLUME.

---

## CHAPITRE PREMIER.

Ce que j'aurais dû faire. — Pourquoi je ne l'ai pas fait. — Ma position publique en 1789. — Des États généraux. — Obstacles successifs à leur convocation. — Chaque fois qu'on les appela ce fut sous une forme nouvelle. — Les trois ordres. — Comment on obtint le doublement du tiers-état. — Brochure de Sieyes. — Composition numérique des États généraux de 1789. — Détails sur l'ordre du clergé. — Sur celui de la noblesse. — Pourquoi la présidence vint au duc de Luxembourg. — Portrait de ce seigneur. — Réflexions ressortant du sujet. — Portrait du comte de Mirabeau. — Portrait de Sylvain Bailly. — Chapelier. — Target. — Barrère. — Barnave. — Ramel. — Treilhard. — Tronchet. — Desmeuniers. — Dédelay d'Agier. — Mounier. — Propos de Napoléon le concernant. — Camus. — Rabaud-Saint-Étienne. — Emery. — Pétion. — Merlin. — Mot de l'empereur sur celui-ci. — Maximilien Robespierre. — Portrait de Boissy-d'Anglas. — Portrait de Lanjuinais. — Ces deux-là et le comte Fabre de l'Aude étaient, selon Napoléon, les trois hommes sans tache de la révolution.

## CHAPITRE II.

Suite de la grande galerie de portraits historiques. — Cardinal de La Rochefoucauld. — MM. de Juigné. — Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne. — De Boisgelin. — Dulau. — Champion de Circé. — Conzié. — De La Fare. — De La Luzerne. — Colbert, évêque de Rodez. — Gobel, évêque de Lydda. — Clermont-Tonnerre. — Abbé de Rastignac. — Abbé Maury. — Abbés de Montesquiou et de Pradt. — Abbé Grégoire. — *Les folies jardins*. — Dîner à Mousseaux. — Convives : duc d'Orléans, de La Touche, Genlis, Saint-George, Laclos, Voidel, Mirabeau, Brissot, Pétion, Robespierre et moi. — Portrait du duc d'Orléans. — Conversation intéressante.

## CHAPITRE III.

Le prince divisera en deux parties l'histoire de la révolution : l'une anecdotique, celle-ci ; l'autre, politique, qu'il réserve pour plus tard. — Dîner tête à tête entre Mirabeau et moi. — Dialogue curieux. — Qu'il faut un usurpateur pour roi aux nations régénérées. — Opinion de Mirabeau sur la famille royale. — Et sur le

duc d'Orléans. — On parle de Danton. — Son *escadron sacré*. — Omnipotence du tiers-état. — Importance de la dénomination *Assemblée nationale*. — Un billet féminin. — Portrait de madame de B. . . . , maîtresse de Louis XVIII. — Je vais à elle. — Notre duel à mort en épigrammes. — Intervention de MONSIEUR. — Conversation intéressante entre MONSIEUR et moi. — Droits de la branche d'Espagne à la couronne de France, d'après le dire de MONSIEUR. — Correspondance de ce prince avec madame de B. . . . — La femme de César et César chez Nicomède. — Marche de la révolution. — Réunion des ordres. — La cour effrayée se rassure. — Portrait du maréchal duc de Broglie.

#### CHAPITRE IV.

Ce que voulait l'Assemblée nationale. — Opposition du parti Polignac. — Effroi de la cour en conséquence de la prise de la Bastille. — Détails à ce sujet. — Billet du malheureux Flesselles. — Départ décidé de la coterie. — Liste des premiers émigrants — Le roi à l'Hôtel-de-Ville. — Sottise de Bailly. — Chute de Necker. — Conférence du prince avec Louis XVI et Marie-Antoinette. — Révélations aussi curieuses qu'importantes. — Conversation avec Mirabeau. — Détails des travaux de l'Assemblée nationale auxquels le prince de Talleyrand prend part. — Quel motif le détermine à se charger de la motion relative à la vente du clergé. — Portrait de madame Le J. . . .

#### CHAPITRE V.

Mon désappointement lorsque je crois mériter des éloges. — On en vent à mes jours. — Ma première entrevue avec le jeune duc de Chartres. — Les juifs et un évêque. — Le chevalier d'Antibes. — Il assiste à une circoncision. — Mystification à la mode. — Scène de café, calomniateur confondu. — Adresse à l'Assemblée nationale. — Mécomptes de famille. — Scènes des 1, 5 et 6 octobre 1789. — Mon mot sur le duc d'Orléans. — Mirabeau se brouille avec celui-ci, il veut se rapprocher de la cour. — Manière noble dont il fait les conditions. — Hésitation de la cour. — M. de La Porte, marquis d'Escouloubre, Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. — Portrait du chevalier de Cornu. — Lettre de la reine à Mirabeau. — Récit de la première entrevue de Leurs Majestés avec Mirabeau. — Ils sont d'accord.

#### CHAPITRE VI.

Présidence de l'Assemblée nationale accordée au prince de Talleyrand. — Fédération du 14 juillet 1790. — J'officie en évêque à cette cérémonie. — Quels prêtres me servirent à l'autel. — Ma conversation, ce même jour, avec le duc d'Orléans. — Une fanatique joliment prédit malheur. — Les évêques Gobel et Mirondot. — Nous

sacrons à nous trois, sans droit, les intrus aux sièges épiscopaux. — Le pape m'excommunie. — J'entre dans l'administration du parlement de Paris. — Derniers instants de Mirabeau. — Deux partis, en France, opposés au roi. — Leur composition. — Noms des principaux républicains. — Portrait de Volney. — Cœmbourg de Napoléon au sujet de celui-ci. — Quelques autres hommes du temps. — Le marquis de Montesquiou, cause involontaire de la mort de Mirabeau. — Les républicains assemblés en tribunal secret. — On résout d'empoisonner Mirabeau. — Avec qui Marat confectionne le poison. — Un Genevois l'administre. — Dernières paroles du grand orateur. — Révélations importantes sur ce qu'il pensait ce jour-là. — Deuil de Paris. — Citation de l'ouvrage du marquis de Ferrières. — Je veux remplir auprès du roi les dernières intentions de Mirabeau. — Je suis mystifié par la cour. — Ma colère. — Fuite du roi. — Anecdote du plus haut intérêt et révélation d'une circonstance inconnue de cette époque. — Le duc d'Orléans n'était pas factieux.

## CHAPITRE VII.

Voyage en Angleterre. — Cour de Londres. — Portrait du roi George III. — La reine d'Angleterre. — Le prince de Galles. — Ses frères. — Ses sœurs. — Portrait de Williams Pitt. — Shéridan. — Willkes. — Fox. — Chauvelin. — Byron. — Un peu de politique. — Plusieurs mots heureux qu'on m'attribue. — Le jeu des bateaux. — Rivarol. — Ses principes pour le faire connaître. — Portrait du ministre Roland. — Portrait de sa femme. — Clavières. — Dumouriez. — Vingt-six ministres en dix-neuf mois. — Durovray. — Garat. — Gallois. — Reinhart. — Fausse position du duc d'Orléans à Londres. — Portrait de Saint-George. — La bague talisman et la vision mystérieuse, anecdote de 1783.

## CHAPITRE VIII.

Ma situation embarrassante à Londres. — J'y voyais mieux les affaires de la France qu'à Paris. — J'y reviens pour servir le roi. — Je ne peux le voir. — Enfin j'obtiens un rendez-vous. — IL EST TROP TARD. — Entrevue avec Louis XVI, le 7 août 1792; révélations curieuses. — Journée du 10 août 1792. — Ce que me disent les jacobins. — J'obtiens des meneurs d'être renvoyé à Londres. — Retour vers la Constituante. — Orateurs de l'ordre de la noblesse. — Portrait de Cazalès. — Ce que Napoléon pensait de lui. — Ce qu'il voulait en faire. — Comte de Montlosier. — Vicomte de Clermont-Tonnerre. — Comte de Lally-Tollendal. — Duval d'Epremenil. — Son propos à Pétion. — Marquis de Laqueuille. — Comte d'Entraigues. — L'armoire de fer. — Lettre de M. de La Porte qui m'inculpe à la fin de 1792. — Achille Viard. — Il me dénonce à la Convention. — Lettre que j'écris d'Angleterre pour me justifier. — Je suis mis en accusation et sur la liste des émigrés. —



Je manque d'argent. — Desrenaudes et Biard. — Biographie de celui-ci depuis 1772 jusqu'en 1795. — Toujours le pot de terre contre le pot de fer. — Je suis banni d'Angleterre. — Sort qui m'attend si je descends sur le continent européen. — Je passe aux États-Unis. — Portraits de Washington. — D'Adams. — De Jefferson. — De Madisson.

### CHAPITRE IX.

Aperçu sur les États-Unis. — Causes de leur prospérité. — D'où viendra leur décadence. — Le catholicisme l'emportera sur toutes les sectes chrétiennes. — Pourquoi. — Opinion que Napoléon avait de ce culte. — Que les Américains sont sans urbanité. — Et que leur politesse est une des branches de leur industrie. — Qu'il n'y a aux États-Unis ni savants, ni littérateurs, ni artistes. — Pourquoi. — Biard, Desrenaudes, Chénier, Sieyes, Garat, Ginguéné, Cambacérés, Dubois-Dubay. — Barras, etc., m'écrivent pour m'engager à rentrer en France, après le 9 thermidor. — J'hésite. — Lettre que m'écrit madame de Stael. — Je demande ma radiation à la Convention nationale. — Pétition que je lui adresse à ce sujet. — Sur le rapport de Chénier, je suis rappelé. — Je quitte les États-Unis. — Traversée. — Capitaine Biard. — Je débarque à Hambourg. — Qui j'y trouve. — Portrait de la comtesse de Genlis. — Marquis de Valence. — MM. Alexandre et Charles de Lameth. — Duc d'Aiguillon. — La duchesse d'Aiguillon. — Mot que je dis sur le général Danican. — Billet de Reinhart. — Portrait de Barras. — Laréveillère-Lepaux. — De Rewbell. — De Letourneur (de la Manche). — De Carnot.

### CHAPITRE X.

Lettre que Barras m'écrit. — Le directoire m'envoie en mission à Berlin. — Comparaison entre les règnes de Frédéric II et de Frédéric Guillaume II. — Portrait de ce dernier roi. — Bischoffwerdenn. — Colonel Manstein. — Marquis de Luchesini. — Comte d'Hauwitz. — Comtesse de Lichtenau. — Dissertation sur l'art de donner. — Je négocie avec succès. — La mort de *Monsieur de Talleyrand*. — Quelques cadeaux, application de l'art de donner. — Placet pour une descente en Irlande. — Accueil qu'on me fait à Paris. — Je veux me lier avec le général Bonaparte. — Lettre que je lui écris. — Sa réponse. — Suite de notre liaison. — Portrait de Moreau. — Hoche. — Pichegru. — Kléber. — Autres généraux. — Dumouriez. — Je deviens membre de l'Institut. — Mes travaux. — Portrait de Benjamin Constant.

### CHAPITRE XI.

Je suis nommé ministre des affaires étrangères. — Lettre par laquelle j'en fais part à Bonaparte. — Sa réponse. — Le Directoire

m'explique la position et la nécessité d'un coup d'État. — Révélations que je fais au lecteur. — Je m'associe au Directoire. — Motifs qui m'y décident. — Maximes d'à-propos. — Faiblesse des clichyens. — Force du gouvernement. — Augereau vient à Paris. — Son portrait. — Pourquoi Bonaparte le choisit. — Les conseils conspirent. — Noms des principaux chefs du parti royal. — Ils reculent le jour de l'attaque. — Causes de la conduite incertaine de Pichegru. — Le prince de Carency. — Le 18 fructidor. — Détails à ce sujet. — Barthélemy. — Carnot. — Victoire du Directoire. — Déportés ; leurs noms. — Lettre que j'écris à ce sujet à Bonaparte. — Lettre antérieure de ce grand homme.

## CHAPITRE XII.

Inimitiés que fait naître contre moi le 18 fructidor. — Bonaparte à Paris. — Terreur qu'il cause au Directoire. — Conversation à son sujet entre Barras et moi. L'expédition d'Égypte est décidée. — Conversation importante entre Bonaparte et moi. — Portrait d'Ozun. — Portrait de Regnaud de Saint-Jean-d'Angely. — Affaire de la mort du général Duphot. — Affaire du drapeau tricolore à Vienne. — Influence de la France sur les républiques ses protégées. — La malice de mes ennemis me fait songer à ma retraite. — Le Directoire me retient. — Je persiste, il cède. — Lettre d'acceptation de démission. — Quelques uns de mes ennemis. — Charles Lacroix. — Lucien Bonaparte est contre moi. — Cause de son dépit, qui me met mieux avec son frère. — Quatremère-Dijonval, fou et mon ennemi. — Les télégraphes en l'air. — Henri veut me tuer. — Portrait de Joseph Bonaparte, deux portraits de Joséphine, madame Bonaparte et impératrice. M. . . . — Les trois billets, ou les ricochets de l'amour, anecdote relative à la femme d'un grand homme.

## CHAPITRE XIII.

Quelques détails sur la négociation de la paix avec l'Angleterre. — Portrait de M. Maret, depuis duc de Bassano. — Malheur de Napoléon dans ses alentours. — Portrait de Bonnier d'Alco. — De Treillard. — Je me justifie. — Mauvais état des affaires. — Ma lettre au général Bonaparte pour le faire revenir. — Retour du héros. — Quels intimes l'accompagnent. — Joie universelle de la France. — Le Directoire remanié. — Portrait de Sieyès. — De Roger-Ducos. — De Gohier. — De Moulin. — Effroi que cause au Directoire le retour de Napoléon. — Détails. — Ma conversation importante avec Bonaparte. — Généraux passés en revue. — Portrait de Bernadotte comme général français. — Fouché. — Détails historiques. — Noms des principaux partisans de Bonaparte. — Colloque de celui-ci et de Bernadotte. — Barras tente inutilement de se rallier Moreau, Augereau, Jour-

dan. — Barras en tête-à-tête avec Bonaparte. — Ce rapprochement décide une rupture. — Colloque avec madame de Stael. — Scène faite par Bonaparte au Directoire. — Le pur monsieur Thiers et le concussionnaire Napoléon. — Sieyes s'oppose à l'arrestation de Bonaparte. — Causeries entre Barras et moi. — Journée du 17 brumaire. — Frayeur de Moreau. — 18 brumaire; détails historiques et secrets. — Succès de la démission de Barras.

FIN DE LA TABLE.

**CHARLES LE CLERE, LIBRAIRE,**

RUE GIT-LE-COEUR, 10.

---

**OEUVRES DE MADAME LA BARONNE DE MOSTARAN.**

---

**Naples et Venise,**

1 vol. in-8, orné de cinq dessins par GUDIN et ISABEY.

Prix, 7 fr. 50 c.

---

**LES BORDS DU RHIN,**

1 vol. in-8 (1838), orné de cinq gravures dessinées par GUDIN et ISABEY.

Prix, 7 fr. 50 c.

---

**ROME ET FLORENCE,**

1 vol. in-8 (1838), orné de quatre dessins par ISABEY.—Prix, 7 fr. 50 c.

La vogue incontestable et toujours soutenue du premier ouvrage de l'auteur (*Naples et Venise*) est une garantie du succès qui attend les deux autres, dont les principaux journaux littéraires se sont accordés à faire l'éloge.

Chaque ouvrage, orné de gravures, se vend séparément 7 fr. 50 c.

Les trois réunis, 18 fr.

---

**LES MERVEILLES DE LA NATURE,**

POÈME EN SIX CHANTS,

par le baron de Lamothe-Langon.

1 vol. in-8, orné du portrait de l'auteur.—Prix, 5 fr.

---

**Rose et Blanche,**

par G. Sand,

auteur d'Indiana et de Valentine, etc.

Nouvelle édition entièrement revue et corrigée. 2 vol. in-8.

Prix, 15 fr.

**MATELOTS PARISIENS,**

ROMAN MARITIME,

**par Suau de Varennes.**

Deuxième édition (1838), 2 vol. in-8, 15 frs

Ainsi que l'annonce son titre, le roman dont il s'agit est tout maritime. Bien que fort jeune encore, son auteur a beaucoup navigué : ainsi toutes les scènes de mer qu'il retrace sont-elles d'une rare et puissante vérité d'expression ; les mœurs si pittoresques des matelots y sont merveilleusement mises en saillie, et là, comme dans cette vie de hasards et de contrastes, ce sont à chaque page des oppositions vives, tranchées, hardies, et dans le style et dans l'action.

Ici le rire, les larmes, la joie et le chagrin, le calme et la tempête, les horreurs sublimes d'un combat naval et les grotesques et naïves causeries des marins entre eux. Puis, pour peindre ces scènes si diverses, c'est un style aussi diversement coloré : tantôt une langue rude, forte, nuagée, comique, tantôt souple et amoureuse, bonne et simple, tendre et gracieuse, selon que le veulent les types si heureusement variés de ce roman.

Mais ce qui donne, à mon sens, une haute valeur morale au livre dont on parle, c'est que toutes ces aventures si attachantes et si vraies se groupent autour d'une donnée saisissante. Rien de plus énergiquement et profondément développé que l'admirable caractère de Henri, cet enfant de Paris qui, exalté par la lecture des voyages et de nos fastes maritimes, s'éprend passionnément de cette rude vie de marin, et, luttant avec une singulière opiniâtreté d'instinct ou de prévision contre les vœux de sa famille, arrive, à force de patient courage, de dévouement et d'intrépidité, au noble but qu'il s'est si généreusement proposé, lorsqu'une horrible catastrophe....

Mais nous nous arrêtons ici pour ne pas déflorer l'intérêt émouvant de ce drame que la brillante et jeune fantaisie de l'auteur a brodé de nuances si riches et si variées ; nous nous applaudirons seulement d'avoir été assez heureux pour prédire des premiers un beau et long succès que l'avenir doit confirmer.

EUGÈNE SUE.

# PETER KING,

par Mars,

auteur de *Blaise l'éveillé*.

2 vol. in-8. — Prix, 15 fr.

---

MÉMOIRES

## *d'un Homme du peuple,*

par Roland-Hauchery.

2 vol. in-8. — Prix, 15 fr.

---

Mémoires

## DE S. A. R. MADAME LA DUCHESSE DE BERRI,

par Nettement.

3 vol. in-8. — Prix, 12 fr.

---

LA

# VIGIE DE KOAT VEN,

par Eugène Sue.

4 vol. in-8. — Prix, 16 fr.

- 
- |  |       |
|--|-------|
| LE SÉMINARISTE, par Raban. 4 vol. in-12.                       | 6 fr. |
| LE TESTAMENT DE POLICHINELLE, par A. de Bast.<br>4 vol. in-12. | 6 fr. |
| LE COMTE DE HORN, par Marie Aycard. 4 vol. in-12.              | 6 fr. |
| LA FILLE DE PAUVRE JACQUES, par Demolière. 4 vol. in-12.       | 6 fr. |

*SOUS PRESSE.*

**LES NUITS DE ROME,**

**par Jules de St-Félix,**

auteur de la Duchesse de Bourgogne, de Mademoiselle de Marignan,  
etc.

1 vol. in-8. — Prix, 7 fr. 50 c.

---

**SOUVENIRS D'UN FANTÔME,**

**par le baron de Lamothe-Langon,**

auteur de Monsieur le Préfet, le Gamin de Paris, du Diable,  
la Vierge de Hongrie, le Fils de l'Empereur, etc.

2 vol. in-8. — Prix, 15 fr.

---

**LE SAC DE NUIT DE SIR ROBERT,**

**par M. Dinocourt,**

auteur du Serf au xv<sup>e</sup> siècle, du Corse, de Mozanino, etc.

2 vol. in-8. — Prix, 15 fr.

---

**LES MÉMOIRES D'UN ANGE,**

**par Emmanuel Gonzalès.**

2 vol. in-8, ornés de huit vignettes. — Prix, 15 fr.

---

MM. les Libraires qui adresseront des demandes à la maison, directement ou par l'entremise de leurs Commissionnaires, jouiront d'une forte remise sur tous les prix portés sur ce Catalogue.

---

IMPRIMERIE DE M<sup>me</sup> HUZARD (NÉE VALLAT LA CHAPELLE),  
RUE DE L'ÉPERON, 7.









